

TURENNE

**SA VIE, LES INSTITUTIONS MILITAIRES DE
SON TEMPS**

PAR JULES ROY

**PROFESSEUR À L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES, DIRECTEUR-
ADJOINT À L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES**

PARIS - A. LE VASSEUR ET Cie. - 1896

PRÉFACE.

CHAPITRE PREMIER. — L'armée française au temps de Turenne.

CHAPITRE II. — La jeunesse de Turenne.

CHAPITRE III. — Turenne et Richelieu (1629-1642).

CHAPITRE IV. — Turenne et Mazarin (1643-1648).

CHAPITRE V. — Turenne allié de la Fronde (1648-1652).

CHAPITRE VI. — Turenne, Mazarin et la Fronde (1652-1653).

CHAPITRE VII. — Turenne combat la Fronde espagnole (1653-1655).

CHAPITRE VIII. — Turenne combat la Fronde espagnole (1655-1659).

CHAPITRE IX. — Turenne et la guerre de Dévolution (1659-1668).

CHAPITRE X. — Guerre de Hollande. - Campagne de 1672.

CHAPITRE XI. — Guerre de Hollande. - Campagne de 1673.

CHAPITRE XII. — Guerre de Hollande. - Campagne de 1674.

CHAPITRE XIII. — Guerre de Hollande. - Campagne de 1675.

CHAPITRE XIV. — Funérailles de Turenne. - Hommages des contemporains
et de la postérité.

CHAPITRE XV. — Turenne homme privé et homme de guerre.

CHAPITRE XVI. — Turenne homme d'Etat.

PRÉFACE.

JE dois au lecteur quelques explications sur les Vies de Turenne qui ont précédé celle-ci, ainsi sur la composition de la présente édition.

Turenne a été l'objet de travaux plus ou moins importants depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours. Le premier en date est la Vie du vicomte de Turenne, publiée sous le nom de du Buisson par Gratien de Sandras-Courtils. C'est un tissu d'erreurs et d'absurdités, une sorte de roman historique.

L'abbé Raguenet a écrit la vie du maréchal par l'ordre et sous les yeux du cardinal de Bouillon, qui en savait plusieurs particularités ignorées du public. Elle n'offre plus guère d'intérêt à l'historien que celui d'un document de famille, qu'il faut consulter, mais n'employer qu'avec beaucoup de réserve. Le portrait de Turenne est une page à lire.

L'histoire de Ramsay est mieux écrite, beaucoup plus complète. et a le grand avantage d'être appuyée sur un volume de preuves. L'auteur a eu à sa disposition : les *Mémoires* de Turenne et sa correspondance. — les *Mémoires* du duc d'York, depuis Jacques II, qui a servi quatre ans avec Turenne dans les guerres civiles, et deux ans avec Condé dans l'armée espagnole ; — les *Mémoires* de Frémont d'Ablancourt, qui fut attaché tout jeune à Turenne, employé par lui dans plusieurs négociations politiques, et qui a eu d'intéressants détails sur son éducation, sa jeunesse et son apprentissage de la profession militaire ; — enfin beaucoup de mémoires contemporains qui ont plus ou moins d'intérêt. — Toutefois Ramsay n'a pas su tirer tout le parti possible des papiers de Turenne, de sorte qu'il point de vue politique et militaire son histoire laisse beaucoup à désirer.

Le général Philippe-Henri, comte de Grimoard, historien et tacticien, né à Verdun en 1750, mort en 1815, a fait une œuvre beaucoup plus utile en publiant l'Histoire des dernières campagnes de Turenne et les Lettres et mémoires de Turenne. Ce dernier recueil est peu connu et n'a pas été suffisamment consulté, quoiqu'il renferme de nombreux mémoires politiques et administratifs rédigés par Turenne à la demande de Mazarin ou du roi. Je les ai utilisés surtout pour mon dernier chapitre : *Turenne homme d'État*. L'histoire des quatre dernières campagnes est une analyse très minutieuse des opérations du maréchal dans la guerre de Hollande ; les dates, les campements, les marches sont relevés avec soin ; mais la lecture en est pénible, parce que tous les détails ne sont pas suffisamment rattachés aux opérations générales.

Le recueil des *Lettres militaires* du P. Griffet forme un supplément de premier ordre aux œuvres de Grimoard, parce qu'il renferme les principales dépêches échangées entre Louvois et les commandants des corps d'armée pendant la guerre de Hollande.

L'*Histoire des deux dernières campagnes de Turenne*, par Deschamps, est encore à consulter ; si l'auteur manque de sagacité et ne pénètre pas tous les desseins du maréchal, on ne saurait oublier qu'il a servi sous ses ordres et que M. de Longes, neveu de Turenne, a revu son livre.

Parmi les publications de ce siècle exclusivement consacrées à Turenne, je ne citerai que cinq ouvrages :

1° *Le Précis des campagnes de Turenne*, par Napoléon, œuvre parfois inexacte pour les dates, les noms propres, les appréciations politiques, mais d'une admirable précision pour les manœuvres, et du plus haut intérêt pour les *Réflexions* qui accompagnent le récit.

2° *L'Examen critique des quatre dernières campagnes de Turenne*, par B..... ancien général. Quant aux faits, c'est mi résumé de Grimoard ; quant aux appréciations, c'est le jugement d'un esprit chagrin, irrité de l'*opinion exagérée* que ses contemporains se sont formée des talents militaires du maréchal et de l'*admiration superstitieuse* que l'on a pour lui. L'auteur ignore complètement que l'on doit juger les anciens généraux en tenant compte de leurs ressources et de l'état de la science à leur époque.

3° *Le Portrait de Turenne*, publié par le colonel Ed. de la Barre Duparcq dans ses *Portraits militaires*. On y trouve une appréciation exacte du rôle militaire de Turenne et de son originalité comme capitaine.

4° *Correspondance inédite de Turenne* avec Michel le Tellier et avec Louvois, publiée par M. Ed. de Barthélemy. Personne avant moi ne l'avait encore employée ; elle est cependant indispensable pour apprécier le rôle de Turenne aux Pays-Bas de 1658 à 1659.

5° *Histoire de Turenne*, par M. L. Armagnac. L'auteur a ajouté bien des pages intéressantes à celles que ses devanciers avaient consacrées à Turenne, et il a utilisé jusque dans les détails anecdotiques tous les mémoires chi mite et du XVIIIe siècle, qui ont parlé de Turenne. Il a épuisé cette source d'informations et son livre mérite de rester et d'être consulté.

Après ces auteurs, j'ai eu l'heureuse chance de rencontrer quelques sources nouvelles, et de pouvoir étudier Turenne en combinant les informations qu'elles m'ont fournies avec les renseignements puisés dans quelques livres d'érudition parus en Allemagne et en France dans ces dernières années. Je me suis assuré, par une comparaison minutieuse du recueil de Grimoard avec les originaux conservés aux Archives nationales, que ce dépôt ne renferme qu'un petit nombre de lettres de Turenne qui soient inédites. Celles que j'y ai retrouvées (R2 57-59), et qui ne sont pas publiées, ne m'ont rien appris qui ne fût déjà connu.

Les lettres de Turenne encore inédites, qui sont conservées à la Bibliothèque Nationale et au Ministère des Affaires étrangères, ont été connues de M. Chéruel, qui en a fait un judicieux emploi dans les deux remarquables ouvrages qu'il a publiés sur la minorité de Louis XIV et sur le ministère de Mazarin. J'ai vérifié sur les originaux les citations que je lui ai empruntées, et je les ai quelquefois augmentées en ajoutant aux fragments qu'il donnait des passages qui n'avaient pas d'intérêt pour son sujet et qu'il supprimait ; dans ce cas, j'ai renvoyé directement à la source originale ; quand j'ai reproduit simplement les textes donnés par M. Chéruel, je me suis contenté de les ramener plus exactement à l'orthographe des originaux tout en me faisant un devoir de renvoyer à cet auteur.

Pour les institutions militaires j'ai beaucoup puisé dans la collection Cange, dont la valeur m'avait été signalée par l'érudition aussi sûre qu'inépuisable de Léopold Delisle, à qui je renouvelle respectueusement ici mes affectueux remerciements. Cette collection est une des sources les plus utiles pour l'histoire de nos

institutions militaires avant la Révolution. Divisée autrefois en boîtes, elle est aujourd'hui réunie en quatre-vingt-sept volumes, et conservée à la Réserve. Elle comprend quatre séries de documents, groupés sous les Litres suivants : personnel militaire (douze volumes) ; ordonnances militaires de 1508 à 1746 (quarante-quatre volumes) ; administration militaire (six volumes) ; table, mélanges historiques et administratifs (douze volumes). Elle complète souvent les collections d'ordonnances conservées au ministère de la guerre, et renferme sur les anciennes charges militaires et l'organisation des années un nombre considérable de pièces bien datées, classées chronologiquement, avec l'indication de leur provenance, et qui permettent soit de préciser les attributions de fonctions encore mal définies, soit de combler un grand nombre de lacunes qui existent dans l'histoire de l'organisation de nos années avant les réformes de Louvois.

Aux archives du Ministère des Affaires étrangères, j'ai utilisé principalement un manuscrit intitulé : *Histoire des troubles de la France*, et conservé dans la section France, sous les numéros 86, 87 et 88. M. Chéruef, à qui je dois de le connaître, pense que c'est une traduction abrégée de l'ouvrage de Vittorio Serri : *Delle turbolenze del regno di Francia*. Le cardinal Mazarin était en relation avec cet historien et lui faisait remettre les documents dont il s'est servi pour ses ouvrages.

Aux archives du Ministère de la Guerre, outre les collections de minutes, j'ai analysé les registres portant les numéros 297, 298, 341, qui font partie de la collection de mémoires laissée par le général de Vault, l'un des plus laborieux directeurs qu'ait eus ce riche dépôt. Il a résumé dans ces registres l'histoire officielle d'une partie des opérations de la guerre de Hollande, en groupant presque jour par jour les faits essentiels contenus dans les dépêches qu'il avait retrouvées et classées.

A la bibliothèque du même ministère j'ai emprunté quelques pièces au recueil appelé *Tiroirs de Louis XIV*, qui m'a fourni des indications pour les forces militaires que Turenne eut à sa disposition dans la guerre de Hollande. Je ne puis d'ailleurs citer ici que les grandes collections dont je me suis servi, sans mentionner toutes les pièces isolées que j'ai pu trouver dans nos dépôts publics. J'ai indiqué, dans les notes placées à la fin du volume, la provenance de celles que j'ai employées. Je suis également obligé de renvoyer en tête de ces notes la liste des ouvrages imprimés que j'ai mis à contribution. Cependant, outre les travaux dont j'ai parlé plus haut, je tiens à dire ici que ceux de MM. Heilmann, Gonzenbach, Charvériat, Lort-Sérignan, Bourelly, Mignet, Camille Roussel, Antonin Lefèvre-Portalès, m'ont été particulièrement utiles : les uns m'ont permis d'ajouter beaucoup à ce qui avait été écrit par les précédents historiens de Turenne : les autres m'ont servi à préciser bien des détails militaires ou à justifier Turenne de critiques et de reproches mal fondés. A ce double titre, je leur dois une mention particulière dans cette introduction.

J'en dois une également à de bienveillants confrères et amis qui m'ont indiqué ou communiqué des pièces et des documents : MM. Charles Bémont, Henri Bouchot, Henri Chapoy, Jules Flammermont, Alfred Leroux. Qu'ils veuillent bien recevoir l'expression de toute ma gratitude !

La première édition de cette *Vie de Turenne*, comparée aux Histoires du maréchal antérieurement composées, en différait sensiblement par quelques renseignements qu'elle fournissait sur ses anciennes institutions par l'idée que j'avais eue de rattacher l'histoire du maréchal à l'histoire générale et par les

soins que, j'avais mis à préciser son rôle dans la guerre de Trente Ans, la Fronde et la guerre de Dévolution ; par le récit très détaillé de ses manœuvres dans la guerre de Hollande ; enfin par l'étude consacrée à Turenne [homme de guerre et homme d'État](#).

Dans cette seconde édition j'ai tenu à conserver le plan de la première ; je sais en effet, par une longue pratique de l'enseignement, combien il est nécessaire, quand on veut aider les autres à s'instruire, de rattacher les faits secondaires aux faits principaux, les détails aux idées générales ; qu'il s'agisse de la vie d'un homme public, du récit d'une longue guerre, du développement d'une institution à travers les âges, on ne saurait assez fournir de points de repère à ceux qui ont besoin d'apprendre et de retenir ; en fixant leur attention et en concentrant l'effort de leur esprit sur quelques principes, quelques faits dominants, quelques idées essentielles, on leur permet de grouper aisément autour de ces traits saillants une foule de détails secondaires qui autrement flotteraient épars et indécis dans leur mémoire ou n'auraient pour eux aucune signification précise.

Je devais ici d'autant plus n'attacher à cette méthode que Turenne, tout en ayant une place considérable dans l'histoire militaire de son temps, n'a pas une carrière marquée par une série de noms aussi éclatants que ceux de Rocroy, Fribourg, Nordlingen, Les, Seller, et que, pour déterminer nettement son rôle et faire retenir ses services, je devais rattacher les principales phases de sa vie soit aux noms des deux hommes d'État qui, de son temps, ont dirigé les affaires et mit utilisé ses services, soit à des événements qui sont autant de dates importantes de l'histoire de la France et de l'Europe, et dans lesquels il a conquis la renommée qui n'a cessé de le suivre à travers les âges.

Tout en conservant le plan de la première édition, je l'ai complété et corrigé sur un grand nombre de points. Sans parler de la correction de ces fautes de détails qui échappent même aux esprits les plus attentifs, je me borne à dire que la publication de *l'Histoire des princes de Condé* m'a fait un devoir de remanier à peu près complètement les récits des affaires assez nombreuses dans lesquelles sont associés les noms de Turenne et de Condé, et de soumettre à une nouvelle critique l'examen de leurs rapports pendant la Fronde.

En outre, pour permettre à ceux qui ne connaissent pas suffisamment les institutions de l'ancien régime de suivre et de comprendre les opérations militaires, j'ai écrit un chapitre de cinquante pages sous ce titre : *L'armée française au temps de Turenne*. On y trouvera les renseignements que j'ai pu recueillir sur le recrutement des armées actives, la direction et le commandement, les subsistances, les hôpitaux militaires, la création des Invalides. On verra que je n'ai rien négligé pour rendre justice au dévouement et à l'intelligence des hommes d'État de la génération qui a précédé le gouvernement personnel de Louis XIV. Ils ont droit à une reconnaissance que l'on oublie trop souvent, au seul profit de la mémoire de Louvois.

J'ai étudié aussi quelques travaux sur Montecuccoli, que la critique m'avait reproché d'avoir négligés, mais je m'empresse d'ajouter que cette lecture n'a modifié mon récit et mon appréciation sur aucun point essentiel. Je persiste notamment à ne point partager l'opinion d'après laquelle Turenne devait subir à Sassbach une complète déroute. On trouvera les preuves les plus convaincantes du contraire dans le VIIe volume de *l'Histoire des princes de Condé*, dont un fragment a été publié par M. le duc d'Aumale sous ce titre : *La dernière campagne* dans la *Revue des Deux Mondes* le 15 mai 1894. L'issue de la bataille ne pouvait guère être douteuse tant l'armée de Montecuccoli était divisée, mal

postée, tant ses troupes et ses bagages se trouvaient disséminés dans des directions diverses ! Il me paraît plus incontestable que jamais que Turenne tenait à ses pieds l'ennemi qu'il venait enfin de saisir, et que la victoire allait couronner ses cheveux blancs sous les regards de l'Alsace qu'il venait encore de saliver. En exprimant cette pensée, je m'inspire de quelques pages émouvantes dues à la plume de l'historien auquel revient, pour une partie, le mérite de cette édition. Je me fais un devoir de reconnaître ici que je dois beaucoup à M. le duc d'Aumale qui, dans *l'Histoire du quand Condé*, a esquissé, avec le génie des choses de la guerre, tous les traits saillants de la carrière militaire de Turenne. Émules sur les principaux champs de bataille de la guerre de Trente Ans, à partir de 1645 ; un instant alliés, puis rivaux pendant la Fronde jusqu'à la paix des Pyrénées, M. le Prince et Turenne se sont retrouvés ensemble dans les conseils militaires et dans les opérations de la guerre de Dévolution et de la guerre de Hollande, et la campagne de 1675 vit finir à la fois la vie de l'un et la carrière militaire de l'autre. Du reste, émules ou rivaux, ils n'ont jamais cessé, malgré un passager refroidissement, de professer l'un pour l'autre la plus sincère et la plus profonde estime. Protagonistes de la formation de notre frontière septentrionale et orientale, associés dans la gloire militaire du XVII^e siècle, ils le sont définitivement aujourd'hui dans la reconnaissance de la postérité. En élevant à l'un le monument auquel on peut, sans flatterie, appliquer le mot d'Horace, *ære perennius*, M. le duc d'Aumale a mis en lumière toute la part qui revient à l'autre dans la grandeur de la France. Il ne s'est pas contenté de caractériser l'homme de guerre et de développer ses plans de campagne, de le suivre dans les manœuvres et dans les batailles ; il a fait encore une pénétrante analyse du génie de ce tacticien aussi modeste que profond, et il a montré le développement progressif de ses merveilleuses qualités, sans rien omettre de ce qui pouvait faire admirer le soldat et faire aimer l'homme.

L'hommage qu'il a ainsi rendu à Turenne repose sur une plénitude d'informations qui peut satisfaire l'érudition la plus difficile, sur des déductions d'une solidité qui convaincra la critique la plus exigeante, et il est exprimé en vingt endroits dans un langage plein d'une vibrante émotion, qui séduit et captive, et qui nous attache alitant à l'écrivain qu'à son héros.

Je ne serai du reste pas seul à être tributaire de la science accumulée dans *l'Histoire des princes de Condé*.

Toutes les grandes figures militaires du XVI^e et du XVII^e siècle qui ont eu une part quelconque dans la défense ou dans le développement de la France, ont leur place dans cette histoire, avec l'éloge de leur propre mérite, et l'œuvre de M. le duc d'Aumale restera une source, toujours importante et souvent indispensable, pour ceux qui tenteront de faire revivre quelques-uns de ces glorieux disparus !

JULES ROY.

Paris, avril 1895.

LISTE DES ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS LES NOTES.

ANSELME : Le Père Anselme de Sainte-Marie, Histoire générale et chronologique de la maison de France, éd. de 1726-1755, 9 vol. in-fol.

ARMAGNAC : Histoire de Turenne, 4e édit. Tours, 1883, 1 vol. in-8°.

B..... : Examen critique des quatre dernières campagnes de Turenne. par B..... ancien général, Paris, 1839, 1 vol. in-8°.

BARTHÉLEMY (ÉDOUARD DE). Correspondance de Turenne avec le Tellier et avec Louvois, Paris, Didier, in-8°.

BOURELLY : Le Maréchal de Fabert. Paris, 1881, 2 vol. in-8°.

CHARVÉRIAT : Histoire de la guerre de Trente ans. Paris, 1878, 2 vol. in-8°.

CHÉRUÉL, MIN : Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV. Paris, 1879-1880, 4 vol. in-8°.

CHÉRUÉL, MAX : Histoire de France sous le ministère de Mazarin. Paris, 1882. 3 vol. in-8°.

COLL. CANGÉ : Collection Cangé, Bibliothèque nationale, Réserve F 159.

COSNAC (DE) : Souvenirs du règne de Louis XIV. Paris, 1866-1882. 8 vol. in-8°

DANIEL : Histoire de la milice française, Par le B. P. Daniel. T. II. Paris, 1721.

DARESTÉ : Histoire de France. Paris, 9 vol. in-8°.

D. G. A. : Dépôt de la Guerre, Archives historiques.

D. G. B. : Dépôt de la Guerre, Bibliothèque.

D. D'A..... : M. le duc d'Aumale, Histoire des Princes de Condé, Paris, 1886-1894, 6 vol. in-8°. — Les récits de la bataille des Dunes et de la dernière campagne de Condé, qui doivent paraître dans le t. VII et dernier, ont été publiés dans la Revue des Deux Mondes, 1er juin 1893 et 15 mai 1894.

FEILLET : La misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul. Paris, 1862. in-8.

FÉLIBIEN : Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France. Paris, 1706. in-folio.

FLASSAN : Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française. Paris, 1808. 6 vol. in-8°.

GAILLARDIN : Histoire du règne de Louis XIV. Paris, 6 vol. in-8°.

GONZENBACH : Der General Hans Ludwig von Erlach. Berne, 1881, 2e vol.

GUILHERMY : Inscriptions de la France du cinquième au dix-huitième siècle. Paris, 1875. T. II.

GRIFFET : Recueil de lettres pour servir à l'histoire militaire de Louis XIV de 1671 à 1691. 8 vol. in-12.

GRIMOARD : Collection des lettres et mémoires de Turenne, 2 vol. in-folio, 1782.

HAAG : La France protestante. Paris, 1847 sq., 10 vol. in-8°.

HANOTAUX (GABRIEL) : Origine de l'Institution des Intendants des provinces, d'après les documents inédits. Paris, 1884. 1 vol. in-8°.

HEILMANN : Kriegsgeschichte von Bayern, Franken, Pfalz, und Schwaben von 1506 bis 1651. München, 1868. T. II.

HIST. DES TROUBLES : Histoire des troubles de la France. Archives du Ministère des Affaires étrangères. France, n° 86, 87, 88.

HIST. MS. DE TUR. : Histoire manuscrite de Turenne. Bibliothèque nationale, l'abbé Fleury, Mélanges. T. II, Ms. fr. 9518.

LA BARRE DUPARCQ : Portraits militaires. Paris, 1855 sq. T. I. — Richelieu ingénieur. Paris, 1860. Br. in-8°.

LA FARE : Mémoires. Amsterdam, 1755. 1 vol. in-12.

LA MOIGNON : Éloge de Turenne, Ramsay II, Preuves.

LEFÈVRE-PONTALS : Vingt ans de règne (histoire des frères de Witt). Paris, Plon, 1884.

LENOIR : Musée des monuments français. Paris, 1800 sq. 8 vol. in-8°.

LORT-SÉRIGNAN : Guillaume III, stathouder de Hollande et roi d'Angleterre. Paris, 1880, 1 vol. in-8°.

MÉM. DE L. XIV : Mémoire de Louis XIV sur la campagne de 1672, dans Rousset, I, 515.

MÉM. DE TUR. : Mémoires de Turenne, collection Michaud et Poujoulat. 3e série, t. III.

MÉM. D'YORK Mémoires du duc d'York, dans Ramsay. T. II.

MIGNET : Négociations relatives à la succession d'Espagne. Paris, Documents inédits publiés sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. 4 vol. in-4°.

MONOD : Allemands et Français. Paris, Sandoz, 1872. in-8°.

NAPOLÉON : Précis des campagnes de Turenne. T. XXXII de la Correspondance de Napoléon Ier. Paris, Plon, 1869.

PONTIS : Mémoires, éd. 1676, 2 vol. in-12.

QUATRE D. C. : Quatre dernières campagnes de Turenne. Paris, 1782. in-fol. — Quoique publié sous le nom de Beaurain fils, qui n'a fait que graver les cartes et les plans, cet ouvrage est du comte Grimoard ; l'auteur a enlevé son nom du titre à cause des mutilations faites par la censure à son livre.

QUINCY : Histoire militaire du règne de Louis le Grand. T. Ier. Paris, 1726.

RAGUENET : Histoire de Turenne. Paris, 1824, 1 vol. in-8°.

RAMSAY : Histoire de Turenne. Paris, 1755, 2 vol. in-4°. Le premier est le récit ; le second renferme les preuves.

RANKE : Histoire de France pendant le seizième et le dix-septième siècle, par Léopold Ranke. Traduction française. Paris, 1854-1856. 5 vol. in-8°.

REV. HIST. : Revue historique, 1879, article sur B. Hervart.

ROUSSET : Histoire de Louvois, 2e édit. Paris, 4 vol. in-12.

SAINT-HILAIRE : Mémoires. Amsterdam. 1766. T. I.

SAINTE-AULAIRE : Histoire de la Fronde. Paris, Ducroq, 2 vol. in-8°.

SÉVIGNÉ : Lettres de Mme de Sévigné. Collection des grands écrivains de la France. Paris, Hachette.

SICARD : Histoire des institutions militaires des Français. Paris, 1831-1834. 4 vol. in-8°.

SIRTEMA : Sirtema de Grovestins. Guillaume III et Louis XIV. Paris, 1868, 8 vol. in-8°.

CHAPITRE PREMIER

L'ARMÉE FRANÇAISE AU TEMPS DE TURENNE

Du recrutement des armées. — Les différents corps de la milice française de 1610 à 1675 : maison du roi, cavalerie, infanterie, corps spéciaux. — Formation des armées actives. — Direction et commandement. — Subsistances. — Hôpitaux militaires.

Au mois de décembre 1655, Michel le Tellier obtenait pour son fils François-Michel, le futur marquis de Louvois, âgé de quinze ans, la survivance de sa charge de secrétaire d'État de la guerre, et quelques jours après le brevet de conseiller d'État ordinaire. Le 24 février 1662 commençait la carrière de cet homme qui devait être dans l'armée un grand niveleur : il était autorisé par le roi à signer comme secrétaire d'État, et dès lors, collaborateur assidu et infatigable de son père, il s'adonnait avec une énergique application à l'exercice de fonctions qu'il ne devait quitter qu'avec la vie. Il les remplit pendant plus de trente ans, et laissa une œuvre durable, puisque l'état militaire qu'il avait fondé était encore debout en 1792. Son œuvre nous est connue par le livre que lui a consacré M. Camille Rousset, et nous savons que, s'il apporta dans l'administration des connaissances spéciales très étendues, il ne créa pas tout d'une pièce l'armée française et ses divers services, qu'il essaya tous les rouages qu'il avait sous la main, et qu'il ne les changea qu'après les avoir reconnus mauvais ou usés. Ce sont ces rouages légués par la première moitié du XVIIe siècle que je voudrais faire connaître en montrant les efforts qui avaient été teillés de 1610 à 1661 pour les modifier au fur et à mesure des besoins qui se révélaient.

Le duc d'Orléans, qui a publié en 1842 l'histoire du 71e régiment d'infanterie, a constaté qu'à la mort de Henri IV, c'est-à-dire en 1610, l'armée se composait de douze régiments d'infanterie française, dont un formait la garde du roi, et que ces douze régiments pouvaient former un effectif de dix-huit à vingt mille hommes tout au plus. Si l'on y ajoute quelques escadrons de gendarmerie et de cheveu-légers, les garnisons de quelques places fortes, on aura l'indication de toutes les troupes permanentes qui existaient à cette époque. Elles étaient bien suffisantes pour les besoins du temps, puisqu'il y avait peu de ces places qui demandent aujourd'hui des garnisons considérables, et qu'un bon nombre de villes avaient leurs milices bourgeoises. Aucune puissance de l'Europe n'avait d'armée permanente qui pût constituer un système militaire dangereux pour ses voisines. Les autres corps d'infanterie et de cavalerie étaient créés au commencement de chaque guerre et donnés à l'entreprise comme des espèces de concessions. Quand les besoins de l'État exigeaient un plus grand nombre de troupes, le roi faisait délivrer par le secrétaire d'État chargé de la guerre des commissions pour lever soit des régiments, soit des compagnies ; et ces commissions, gratuitement accordées, devenaient, entre les mains des colonels et des capitaines qui en étaient nantis, de véritables titres de propriété qui leur permettaient de disposer des grades inférieurs. Louvois ne put supprimer la vénalité des régiments et des compagnies, mais tout en respectant la propriété militaire, il contraignit colonels et capitaines à remplir toutes leurs obligations.

L'enrôlement volontaire et soldé est donc encore, comme au siècle précédent, la base du recrutement et ce fut le moyen principal employé par Richelieu et Mazarin pour former leurs armées. On essaya de le soumettre à quelques règles, et nous relevons, dans la grande ordonnance de janvier 1620, quelques articles intéressants sur ce point : Art. 257 : nul soldat ne pourra être enrôlé sans promettre de servir sous les drapeaux six mois au moins. — Art. 510-521 : les mestres de camp (ou colonels) chargés de mettre un régiment sur pied devront recevoir du secrétaire d'État de la guerre un étal signé du roi, spécifiant la province où ils ont à faire la levée, et la localité où ils ont à la réunir. Avant d'agir, ils devront communiquer leurs commissions aux gouverneurs des provinces. Les capitaines chargés du soin de recruter les compagnies sont tenus de ne plus employer de racleurs et de faire les levées d'hommes, en personne, directement, et en communiquant leurs commissions aux gouverneurs. Ceux-ci

doivent leur adjoindre un commissaire pour assister tant à la levée qu'il la conduite des soldats jusque hors de la province. Le même commissaire recevait du capitaine un rôle contenant les noms et demeures des hommes par lui levés.

Le plus bel exemple, à ma connaissance, de milice recrutée par enrôlement volontaire, conformément à la loi et d'après des règles d'ordre, de justice et d'économie, est dû à Fabert, gouverneur de Sedan. Pendant l'hiver de 1644, il mit sur pied, en peu de temps, un régiment d'infanterie de douze cents hommes ; le recrutement de cette troupe, limité au territoire de la principauté, eut lieu par l'intermédiaire d'officiers recruteurs, chargés de procéder à l'enrôlement des volontaires. Chaque homme de recrue fut conduit à Sedan, où il signa librement son engagement sur le livre du sergent-major, et reçut une prime d'enrôlement en argent, des habillements et des armes. Fabert choisit les officiers parmi des hommes sirs, dont le mérite lui était connu ; il institua une solde fixe que les officiers touchaient le premier de chaque mois, et les soldats le jeudi de chaque semaine ; ceux-ci la recevaient des mains d'un officier préposé aux fonctions de comptable. Cette allocation était fixée d'après un contrôle rigoureusement fait dit nombre des journées de service dans chaque compagnie. Enfin des inspecteurs visitaient les soldats chez les habitants et constataient les délits qu'ils pouvaient commettre. Plusieurs des règles observées dans ce petit corps étaient dues à Fabert, et elles complétaient parfaitement l'ordonnance de 1629. Si l'application eut pu en être généralisée, au lieu de voir trop souvent dans les armées des enfants, des gens contrefaits, des paysans racolés par fraude ou par violence, on y aurait trouvé en grand nombre des gens capables de comprendre la profession des armes, heureux d'en faire leur carrière et propres à la relever et à hâter les progrès de l'organisation des armées¹.

Quoique l'enrôlement volontaire soit le principal mode de recrutement dans les premières années du XVII^e siècle, le service obligatoire, qui avait été l'une des obligations du monde féodal, reparût par suite des nouveaux besoins que créent le développement des opérations et l'étendue de l'effectif. Richelieu, Mazarin et Louvois, qui eurent à mettre sur pied jusqu'à cinq ou six armées à la fois, furent souvent contraints de rendre le service militaire obligatoire. Les populations furent, de 1655 à 1675, appelées de force à combler le vide des armées ; les habitants des campagnes et des villes, sous le titre de troupes de milices, les nobles sous le titre d'arrière-ban, furent astreints, pour un temps plus ou moins long, à des services temporaires, soit en France, soit à l'étranger. En 1656, dans l'année dite de Corbie, parce que cette ville tomba au pouvoir des Impériaux qui envoyèrent des partis jusqu'aux portes de Paris, des ordonnances des 4, 5, 6, 8, 9, 11, 14, 15 août appelèrent aux armes indistinctement gens des corps de métiers privilégiés, exempts de taille, gentilshommes, laquais, ouvriers et apprentis, gens de bourgs et hameaux, et prescrivirent des corvées ou exigèrent des fournitures d'armes, de chevaux, des contributions pécuniaires. M. Gébelin, dans une étude sur les milices provinciales, a établi par un bon nombre d'exemples, que l'enrôlement forcé ne fut pas employé seulement pour un cas exceptionnel, mais que, pendant toute la durée de la guerre, sous Mazarin comme sous Richelieu, il servit de ressource habituelle pour combler les vides des régiments ; que la levée des recrues forcées s'appliquait tantôt à tout le royaume, tantôt à une ou plusieurs généralités ou bien à une ou plusieurs élections. Parfois elle ne portait que sur les paroisses rurales ; le plus souvent, elle s'étendait à la fois aux villes ainsi qu'aux bourgs et aux villages, mais il y

¹ Caillet, 578, 564 ; Roussel, 1, 165-167 ; 180 ; Bourelly, I, 240-262.

avait de nombreuses exceptions ou dispenses pour les bourgeois et les maîtres de métiers, tandis que le gouvernement ne témoignait ni ménagements ni scrupules à l'égard des petites gens, et en exigeait rigoureusement les services personnels¹.

L'appel des populations aux armes était facilité par l'existence d'institutions militaires du moyen âge qui subsistaient encore dans quelques villes, telles que les milices bourgeoises, les compagnies d'archers, d'arbalétriers, d'arquebusiers, de couleuvriniers. Fabert, gouverneur de Sedan, par un règlement de discipline militaire (31 mars 1649), fit participer d'une manière directe et active les milices bourgeoises de sa principauté, fortes de cinq mille trois cent cinquante hommes, à la défense locale. Même après le triomphe de l'autorité monarchique dans la seconde moitié du XVII^e siècle, on respecta généralement les milices bourgeoises, tout en les subordonnant à l'autorité du commandant de place ou de l'intendant, mais on supprima peu à peu un bon nombre de confréries, et on soumit à une surveillance jalouse celles qu'on laissait subsister. Dans la guerre de Hollande, les milices boulonnaises rendirent d'excellents services ; sous Henri IV et Louis XIII, elles avaient été successivement levées et licenciées, et elles avaient servi souvent à compléter les cadres des régiments en y mettant de vieux corps déjà exercés à l'école du soldat. Une lettre de Louis XIV, datée de Saint-Germain-en-Laye, du 11 octobre 1672, prescrivit au duc d'Aumont la levée de deux mille quatre cents hommes de milice boulonnaise dans les proportions suivantes :

| | Infanterie | Cavalerie |
|------------|------------|-----------|
| Arras | 600 | 50 |
| Hesdin | 200 | » |
| Béthune | 200 | » |
| Bapaume | 100 | » |
| Douai | 300 | 50 |
| Lille | 400 | 200 |
| Ardres | 200 | » |
| Tournai | » | 50 |
| Audenaerde | » | 50 |
| Totaux | 2 000 | 400 |

Bientôt enrégimentée, cette milice se distingua dans toutes les guerres que Louis XIV eut à soutenir.

Une autre sorte de réserve, que la royauté employa plusieurs fois au XVII^e siècle, mais avec moins de succès, était l'arrière-ban ou levée en masse de la noblesse. Aux termes des règlements du 30 juillet 1655 et du 17 janvier 1659, Louis XIII soumit à la convocation de l'arrière-ban : 1^o les détenteurs de fiefs, qu'ils fussent nobles ou roturiers ; 2^o toute personne faisant profession des armes et vivant noblement qui, sans avoir de fiefs, possédait d'autres biens, soit en roture, soit en rentes. C'était vouloir raviver une institution surannée, et l'expérience n'eut que de déplorables résultats ; Richelieu se plaignit amèrement à Chavigny de l'indiscipline des contingents de l'arrière-ban : *Je ne vois guère, disait-il, de pièces à coudre à l'ouverture que la lâcheté de telles gens fait aux affaires du roi.* Bientôt il ne restait plus rien de cette cavalerie de hobereaux ruinés, et la Valette écrivait de Château-Salins au même Chavigny : *Le peu de cœur et d'affection de*

¹ Gébelin, 17, 18, 19.

la noblesse est la plus infamie chose pour notre nation qui fut jamais. Louis XIV, pressé par les difficultés de la guerre de Hollande, voulut encore recourir à cette armée illusoire comme au plus prompt secours qu'il pût opposer aux ennemis. Tout le monde fut surpris de ce dessein, et quelques sceptiques traitaient de visionnaires ceux qui parlaient de cette affaire comme d'une chose résolue ; mais il ne fut plus permis d'en douter quand on vit paraître, vers la fin du mois d'août, 1674 une déclaration par laquelle on ordonnait à tous les nobles, sujets à l'arrière-ban, de se trouver, toutes affaires cessantes, sur la Meuse, pour joindre l'armée qui devait être commandée par le marquis de Rochefort. Cette déclaration jeta une grande consternation parmi les privilégiés, et, malgré la misère publique, on ne put s'empêcher de rire en voyant le remue-ménage que causait cette convocation ; plusieurs jeunes gens, qui avaient jusque-là contrefait les nobles, quittèrent humblement leurs rapières pour endosser des manteaux noirs ; d'autres, qui n'avaient pas fait semblant d'être gentilshommes, prenaient l'épée sans savoir bien de quel côté il fallait la mettre ; on ne voyait partout que nobles se trémousser pour faire leurs équipages ; les uns cherchaient des chevaux, les autres des valets ; tous de l'argent, et leurs amis des excuses pour leur en refuser honnêtement. Les plus embarrassés étaient les baillis et leurs lieutenants qui ne savaient comment interpréter ni comment exécuter la déclaration royale. On finit par en assembler quelques milliers dont on gratifia Turenne, qui les renvoya au bout de huit jours. Créqui, chargé de les ramener en Lorraine, écrivit à Louvois : **Je souhaite ardemment que le roi n'ait jamais besoin de rassembler sa noblesse, car c'est un corps incapable d'action et. plus propre à susciter des désordres qu'il remédier à des accidents.** Ce qui rapporta le plus de profit au roi, ce fut la sagesse qu'eurent un bon nombre de nobles de se faire dispenser. On les taxa fort, et avec le produit des taxes on leva des compagnies de cavalerie ; l'année suivante on les dispensa tons, mais on leur demanda encore beaucoup d'argent. Dans l'ordre militaire, ce fut la fin de l'ancien régime ; Louvois lui donnait le cote de grâce en remplaçant le service personnel, base et seule justification des privilèges nobiliaires, par une mesure fiscale qui était une exonération à peine déguisée. En acceptant cette exonération, la noblesse s'était suicidée ; il ne lui restait plus qu'un siècle de fiévreuse agonie¹ !

Enrôlements volontaires et levées forcées ne purent suffire aux grandes guerres qui ont rempli les ministères de Richelieu et de Mazarin, ainsi que la première partie du gouvernement personnel de Louis XIV, et il fallut soudoyer des étrangers. On en était lit dans toute l'Europe et l'industrie de marchands d'hommes exigea souvent autant de finesse et d'habileté que la carrière diplomatique. Les belligérants épiaient le moment où ils pouvaient s'enlever leurs soudoyers et l'on voyait la hausse ou la baisse se produire sur le prix des légions suédoises ou allemandes, suivant la fréquence des demandes, les besoins des gouvernements et la fin plus ou moins prochaine de la guerre. Richelieu et Mazarin, grâce à l'habileté de leurs agents, furent souvent, acheteurs aux cours les plus favorables ; vendeurs jamais ; ils avaient toujours besoin de troupes, manquaient rarement d'argent, et quand ils n'en avaient pas suffisamment, ils recouraient à l'habileté de leurs agents pour faire vivre les troupes, ou à l'influence de leurs généraux pour les établir dans de bons quartiers d'hiver et leur permettre d'attendre patiemment l'arrivée de la solde. Si la France put retenir à son service des armées étrangères considérables, elle le dut aux

¹ Bourelly, I, 309, 66-67 ; Gébelin, 50-31 ; Boutaric, 350 sq. ; Rousset, II, c. 7.

ressources financières qui furent prodiguées à ses gouvernants, et au patriotisme héroïque des populations, qui se résignèrent plus ou moins à se laisser dépouiller par ces soudards du dehors. Quelle moisson de renseignements des plus curieux on trouve sur ce point dans les correspondances officielles de nos hommes d'État et de nos généraux ! Citons quelques exemples : le 27 octobre 1655, le roi s'engagea à payer à Bernard de Saxe-Weimar quatre millions par an pendant la durée de la guerre pour une armée de six mille cavaliers et de douze mille fantassins, plus une pension de cent cinquante mille livres quand la paix serait faite ; après la mort de Bernard, il acheta, le 9 octobre 1639, son armée et ses conquêtes. Mazarin, qui n'avait pas les mains aussi nettes, n'avait pas toujours des millions en réserve comme Richelieu ; il se débattait perpétuellement au milieu des embarras financiers, et, comme tous les gens qui sont habituellement gênés, il recourait aux expédients. Ainsi, en 1617, comme il était forcé de recruter sur la frontière de Champagne quelques compagnies de cavalerie et trois cents fantassins destinés à renforcer son régiment, il osa demander à Fabert de lui avancer les fonds nécessaires pour payer les nouveaux enrôlés. Le brave Fabert eut le déplaisir de ne pouvoir rendre au cardinal le service qu'il lui demandait, mais il lui promit de seconder ses agents et les aida à mettre sur pied trois compagnies de cavalerie ; il échoua pour l'infanterie.

Pendant son exil à Brühl, Mazarin cherchait à réunir une armée qui l'aidât à rejoindre le roi, et c'est encore Fabert qui dirigea les levées : [Le licenciement des troupes de Brandebourg et de Neubourg vous donne le moyen d'avoir de très bons hommes avec peu d'argent](#), lui écrivait-il le 25 octobre 1651. Mazarin avait deviné qu'il y avait une fructueuse opération à tenter de ce côté. et depuis trois semaines il négociait avec le comte de Waldeck, général de l'électeur de Brandebourg, l'envoi d'un secours de quatre mille hommes de pied et de mille chevaux destinés au roi. Il avait chargé M. de Gravelle de régler les conditions de l'enrôlement des troupes. Celui-ci devait se rendre dans ce but à Maëstricht, Cologne et Clèves. L'instruction qui lui fut remise entre dans des détails minutieux et indique les ressources pécuniaires dont M. de Gravelle pourra disposer. Il réussit à composer une solide armée grâce à l'énergique impulsion de Fabert, qui organisa des levées, sous la conduite d'officiers aussi bien choisis que possible, en Champagne, en Lorraine, dans le duché de Bouillon, l'évêché de Liège, dans le pays messin, en Alsace et jusqu'à Clèves. Ces recrues devaient être confiées à Turenne pour sauver la couronne de France, en 1652¹.

En 1649 il était moins heureux ; il informait Turenne le 11 janvier qu'il ne pouvait lui envoyer les cent mille écus promis pour lui permettre de profiter du licenciement des armées, mais il se dédommageait le 17 et lui écrivait : [J'écris au sieur Hervart de faire aussi un effort pour fournir aussi quelque somme d'argent au comptant, pour tirer quelques troupes de Suède et de Bavière, ainsi que je vous ai mandé que c'étoit l'intention de Sa Majesté, et qu'on vous enverrait au plutôt trente mille pistoles, pour y être employées ; et je m'assure que le dit Hervart fera l'impossible dans cette rencontre. Nous voyons par la même lettre que Turenne fera tenir les troupes le plus longtemps possible au quartier d'hiver au delà du Rhin, et si les États de l'empire se plaignent, il tachera de faire contribuer l'Alsace et la Lorraine à leur subsistance ; Hervart, de son côté, engagera tout son crédit et celui de ses amis, pour faire mi fonds de quoi donner présentement quelque satisfaction aux officiers de l'armée, ou assurance en son propre et privé nom, pour le tirer partie dans peu de temps et](#)

¹ Bourelly, I, 297 ; 386 sq. ; Chéruel, Mazarin, I, 27.

partie en des ternies un peu plus éloignés ; et comme je ne doute nullement qu'il l'hésitera point à s'engager aveuglément à tout ce que vous lui commanderez, je vous prie de tout mou cœur de ménager le plus qu'il vous sera possible et dans la quantité et dans le temps des paiements. Voilà le langage qu'était obligé de tenir en 1649 le ministre qui venait de dicter la paix de Westphalie !

Sous Louvois l'argent continue de rivaliser avec la diplomatie française contre l'Espagne dans les États de l'empire ; ce ministre annonce à Turenne, le 12 juillet 1667, que les affaires sont au mieux du côté de l'Allemagne, que ses meilleurs correspondants l'assurent en termes positifs, et que si l'argent d'Espagne ne vient point, on ne fera rien du tout. Tout le monde sait qu'il ne pouvait point venir, puisque la dot de Marie-Thérèse n'avait pu être payée. Dans une autre dépêche du 15 juillet également adressée à Turenne, Louvois est encore plus précis : Le P. Prénagni est venu ici ce matin, pour confirmer au roi ce que S. M. avoit déjà appris de ses correspondans, qui est que M. de Bavière nuit fait proposer à la diète de l'empire de déclarer à l'empereur qu'il ne souffriroit pas que pour secourir la Flandre il mit le feu dans tout l'empire. De plus que M. de Bavière offroit permission de lever cavalerie et infanterie dans ses États, et que l'on les auroit à un très meilleur marché que dans le reste de l'Allemagne ; et enfin que si le roi vouloit lui tonner de l'argent, il entretiendroit une armée dans son pays, toujours prête à s'opposer au passage des troupes de l'empereur, même où il plairoit à Sa Majesté.

L'argent était donc le levier des armées au Syrie siècle, au moins dans la période où je restreins cette étude. Il en résulta pour la France cet avantage qu'elle put s'armer suffisamment pour tenir tête à l'Europe ; mais que de mécomptes cet état militaire lui donna ! Que d'abus il engendrait ! Que de ruines il accumulait au lendemain de la paix ! Ces régiments, recrutés par voie de marchandage, formés pour un objet spécial, destinés à servir sur certaines frontières, restaient agglomérés en armée jusqu'à ce que la fin des hostilités ou une raison d'économie les fit débander, et s'ils ne trouvaient pas à se rengager immédiatement, ils devenaient un fléau pour les populations. Aussi, après chaque guerre, le ministre, qu'il fût Mazarin ou Richelieu, avait-il à prendre les plus grandes précautions pour en opérer le licenciement. On en trouve de curieux exemples dans la correspondance échangée entre Mazarin et Turenne après la paix de Westphalie et le traité des Pyrénées. De plus, il était fort difficile de les déplacer ; ainsi Turenne, en 1647, dut charger les Weimariens, qui étaient sous ses ordres depuis nombre d'années, pour les décider à le suivre d'Allemagne au nord-est de la France, où il lui était prescrit de se rendre à marches forcées. En 1645, le duc d'Anguien étant parvenu à conduire l'armée de Flandre en Allemagne, on lui eut presque autant de gré que de la victoire de Rocroi ou de la prise de Thionville.

Un autre inconvénient plus fréquent que ces révoltes ou ces refus d'avancer, c'était le caractère même des officiers qui étaient, en général, plus des entrepreneurs que des commandants. Tous les grades s'achetaient depuis celui de sous-lieutenant jusqu'à celui de colonel, les officiers assez riches pour acheter le titre de capitaine, par exemple, étaient souvent trop ignorants pour en exercer les fonctions ; dans ce cas, les soldats ne voyaient dans leur chef qu'un financier, forcé de se diriger par les conseils d'un subalterne ; celui-ci commandait réellement, mais il n'avait pas le prestige de l'autorité, et d'ailleurs sans fortune il était sans espoir d'avancement ; les soldats le redoutaient et détestaient le capitaine. De plus, tous les officiers spéculaient sans vergogne et tiraient profit de leurs charges de mille manières pour retrouver le prix d'achat de leur

compagnie ou de leur régiment. Les plus consciencieux, ceux en général qu'animait l'amour du bien public, employaient tout ce que le roi leur donnait pour assurer le service et entretenir leur régiment ou leur compagnie, mais le plus grand nombre s'assuraient de gros bénéfices sur la paye des soldats ou par l'usage des passe-volants. Jusqu'à l'ordonnance de 1639, les capitaines des compagnies, ne subissant aucun contrôle, ne se faisaient aucun scrupule de tenir l'effectif de leurs hommes inférieur au chiffre nominal, ce qui leur permettait de faire des gains assez considérables sur les vivres et sur la solde. Pour empêcher cet abus, on établit à demeure auprès des armées les commissaires des guerres, qui devaient faire les montres de l'infanterie de trois mois en trois mois, et vérifier tous les rôles faits à chaque compagnie depuis la montre précédente. Or, pour tromper le commissaire, on imagina de déguiser en soldats, le jour de la revue, des gens sans aveu, des valets d'officiers, des marchands suivant les troupes ; ou bien encore les capitaines se prêtèrent réciproquement leurs hommes et mirent ainsi leur effectif au complet, de sorte que, suivant un mot de Luxembourg à Louvois, les compagnies étaient fortes pour le paiement et faibles pour le service. Ce genre de vol était rapidement devenu si commun qu'on avait cessé de le regarder comme diffamant. Il n'en constituait pas moins une dilapidation odieuse, et, ce qui est plus grave, un danger sérieux en cas de guerre, puisqu'il y avait toujours une disproportion considérable entre l'effectif des contrôles et l'effectif réel, et qu'un général qui croyait pouvoir compter sur dix à douze Mille hommes, n'en avait que cinq à six mille. S'il se plaignait, on déclarait les manquants malades, et après la première action il était de règle de déclarer tués les passe-volants qu'on avait fait figurer à la dernière inspection, de même qu'à la suivante on ressuscitait ces morts imaginaires. Ces dilapidations des finances du roi, ou de la solde des troupes, n'étaient point faites pour établir des relations de confiance, de respect et de reconnaissance entre les soldats et leurs chefs, et les ministres énergiques n'ont pas manqué de réagir contre elles. Richelieu fit d'abord prescrire aux commissaires des guerres de comprendre dans leurs revues **tous les supernuméraires aussi bien que les hommes effectifs** ; puis le 23 août 1635 une ordonnance du roi porta la peine de mort contre les passe-volants, et déclara que toute infraction à la loi de la part des chefs entraînerait pour son auteur la perte de la noblesse. Une autre ordonnance de 1657 prescrivit à tous les officiers de servir avec le nombre d'hommes mentionnés sur leur commission, sous peine d'être cassés honteusement à la tête de l'armée, et de souffrir sur leurs biens la répétition de ce qu'ils auraient ainsi volé à l'État. Mais que pouvait, la loi quand ceux qui étaient chargés de l'appliquer étaient les premiers à la violer ? L'abus des passe-volants était tellement enraciné dans les habitudes militaires, qu'il résista aux dispositions pénales édictées cinq fois par Louvois, de 1665 à 1675, et que les commissaires s'entendant avec les officiers, il fut obligé d'exercer sur tous un contrôle exact et sévère et de frapper à la fois les coupables, les complaisants et les complices. L'exploitation des hommes et de l'État par les officiers ne pouvait être radicalement extirpée de l'armée que par la suppression de la vénalité des charges ; celle-ci ne pouvait elle-même disparaître que le jour où l'État se substituerait à l'industrie privée des officiers marchands d'hommes et entrepreneurs de soldats. C'eût été toute une révolution, et l'heure n'en était pas venue¹.

¹ Grimoard, I, 103, 110, 111, 415, 444, 539 ; Duc d'Aumale, *Institutions militaires de la France*, 1867, page 12 ; Caillet, 566 ; Rousset, I, 170, 198, 180 ; Bourelly, I, 262, note

LES DIFFÉRENTS CORPS DE LA MILICE FRANÇAISE DE 1610-1677.

Après avoir esquissé les principaux modes de recrutement en vigueur au temps de Turenne, donnons l'état sommaire de chaque arme et de chaque corps de l'armée française à la même époque.

MAISON DU ROI.

En tête de toutes les troupes, jusqu'à la Révolution française, figurent les corps de la maison du roi et de la gendarmerie de France. Il est hors de doute que de tout temps nos rois, comme les souverains de toutes les nations, ont entretenu un nombre plus ou moins considérable de gardes pour la sûreté de leur personne. Il en existait au commencement de la monarchie, et le nombre en a été successivement augmenté, principalement sous les règnes de Charlemagne, de Philippe Ier et de Louis VI ; mais leur magnificence et leur éclat, datent des règnes de Louis XII et de François Ier. La maison militaire de ce dernier prince était composée comme suit :

| | |
|--|-----|
| Gardes des gentilshommes | 200 |
| Compagnie écossaise | 100 |
| Archers écossais ou archers du corps | 25 |
| Gardes du corps | |
| Première compagnie française | 100 |
| Deuxième compagnie française | 100 |
| Troisième compagnie française | 105 |
| Cent-Suisses | 100 |
| Compagnie des gardes de la prévôté de l'hôte | 88 |
| Total | 818 |

Celle organisation fut peu modifiée jusqu'à 1664 ; la compagnie écossaise fut peu à peu composée de Français, et l'on ne conserva de son origine que la coutume de faire les commandements en langue écossaise. Henri IV, en 1609, créa, pour garder le dauphin, une compagnie de deux cent dix gendarmes qui, au mois de juillet 1611, eut le service de la garde du roi ; en 1615 il détacha du corps de la cavalerie légère la compagnie des cheveu-légers et en fit une compagnie de sa garde ; elle prit rang dans la maison du roi après la compagnie des gendarmes de la garde et avant les deux compagnies de mousquetaires : en 1600, il créa, pour le service de sa garde, une compagnie appelée carabins du roi ; en 1622, Louis XIII ayant donné le mousquet à cette compagnie, lui fit prendre le nom de mousquetaires, et lui donna un capitaine particulier. Richelieu et Mazarin eurent une garde de mousquetaires et ce dernier fit cadeau de la sienne à Louis XIV, en 1660. Cette seconde compagnie ne fut montée qu'en 1665 pour aller en Lorraine au siège de Marsal, dirigé par le maréchal de la Ferté. Dès cette même année, les mousquetaires étaient au nombre de trois cents dans chaque compagnie. En 1642, une petite garde fut instituée pour la reine-mère, nommée régente du royaume à la mort de Louis XIII. Monsieur, duc d'Orléans, frère de

Louis XIV, eut aussi une maison militaire pour sa garde particulière. Ces deux gardes étaient ainsi composées :

| | |
|------------------------|--|
| Garde de la reine-mère | Demi-compagnie de Cent-Suisses. Une compagnie de gardes du corps. |
| Garde de Monsieur | Archers du corps. Une compagnie de gardes du corps français. Une compagnie de gardes du corps suisses. |

En 1664 Louis XIV transforma complètement la maison du roi et elle fut ainsi composée :

| | | |
|-------------------------|--|-------|
| | Gardes du corps (4 compagnies) | 680 |
| | Cent-Suisses (1 compagnie) | 119 |
| | Archers du grand prévôt (1 compagnie) | 109 |
| Garde du roi | Gardes de la porte (1 compagnie) | 60 |
| | Une compagnie de gendarmes de la garde | 213 |
| | Une compagnie de chevau-légers | 212 |
| | Deux compagnies de mousquetaires | 663 |
| | Deux compagnies de cent gentilshommes | 206 |
| | Total | 2.262 |
| Gardes de la reine-mère | | 180 |
| Gardes de Monsieur | | 204 |
| | Total | 2.646 |

La transformation ne consista, comme on peut le voir par ce tableau, ni dans une augmentation bien considérable de l'effectif, ni dans le changement, des noms des différentes compagnies, ni dans le recrutement des gardes et dans la mission qui leur fut assignée. A cet égard, elle fut une des œuvres les plus ingénieuses de Louvois. Sous Louis XIII et le ministère de Mazarin, le personnel n'était point formé d'hommes d'élite, mais de fils de bourgeois ou de fermiers qui s'enrôlaient dans ces compagnies pour être exempts de tailles et jouir d'une vie facile et agréable ; ils achetaient même des capitaines les places de gardes. Ils n'allaient guère il l'armée que quand le roi s'y rendait et dans tous les cas jamais pour combattre ; ils n'y étaient réduits comme il la cour qu'a de simples devoirs d'escorte et d'antichambre. La vénalité des charges existait dans ces compagnies comme dans le reste de l'armée. Or, de cette milice d'ornement et de parade, Louis XIV fit une cavalerie d'élite et une pépinière d'officiers supérieurs pour l'armée active. Il remboursa les capitaines qui avaient acheté leurs charges et les remplaça par des gens d'expérience, d'une valeur éprouvée, toujours choisis parmi les maréchaux ou parmi les gentilshommes de la plus hante noblesse. Les officiers subalternes eurent généralement le rang d'officiers généraux ou d'officiers supérieurs dans les troupes ordinaires. Les simples gardes devaient avoir plus de vingt-huit ans, et deux ans de service dans les troupes s'ils étaient gentilshommes, et quatre ans au moins s'ils étaient roturiers. Ainsi composée la maison du roi forma l'une des meilleures et des plus redoutables troupes, et elle se signala brillamment dans toutes les batailles et dans tous les sièges où elle fut employée¹.

¹ Daniel, II, 187-189, 197, 218 ; Sicard, II, 67 sq ; Rousset, I, 217 ; Coll. Cange 1er portefeuille D. 2e portefeuille E.

CAVALERIE.

Cette arme avait de grands avantages sur l'infanterie : chaque cavalier portait sur son cheval des vivres pour quelque temps, provisions que ne pouvait faire le pauvre fantassin chargé de ses armes et de ses hardes ; de plus, une fois que les années étaient éloignées des villes françaises ou alliées, le fantassin malade, blessé, hors d'état de marcher, trouvait difficilement un lieu où se faire soigner en sûreté. Dans toutes les batailles perdues, ou quand elle se laissait surprendre, l'infanterie était à la merci de l'ennemi et des paysans, tandis que la cavalerie, il peu de soldats près, trouvait toujours le moyen de se retirer. Turenne, dans ses *Mémoires*, nous dit que Guébriant ayant été tué au siège de Rothweil, Rantzau prit le commandement de l'armée et fut battu, que sa cavalerie se sauva sur le Rhin, que l'infanterie qui était dans Bothwell se rendit à discrétion et que celle de son armée fut entièrement détruite. Marienthal et à Nordlingen, l'infanterie fut mise à peu près complètement en déroute. Enfin la cavalerie est homogène et elle a une force réelle, en dehors des armes, l'élan, l'impulsion, le choc, tandis que l'infanterie a deux sortes de soldats, le piquier et, le mousquetaire, et par suite deux armes bien défectueuses contre une charge de cavaliers. La supériorité militaire de la cavalerie était incontestable. Pour ces différentes raisons, vous verrez que dans les deux tiers de la carrière de Turenne son armée est toujours plus nombreuse en cavalerie qu'en infanterie, et que dans ses dernières années, alors même que l'infanterie était beaucoup plus nombreuse, on faisait, encore une très large part à la cavalerie dans la composition des armées actives.

La mise en régiments de la cavalerie française date des dernières années de Richelieu, et elle est la consécration des idées avancées par Fabert, dans un mémoire qu'il avait soumis à Louis XIII. **Avant 1635**, dit Fabert dans ses *Mémoires*, **il n'y avoit que des compagnies particulières qu'on couploit pour l'aire des escadrons sous les plus anciens capitaines**. En d'autres termes, la cavalerie se composait d'escadrons subdivisés en compagnies, l'escadron étant une formation de marche et de bataille, et la compagnie constituant l'unité administrative. La cavalerie n'était commandée, en l'absence du colonel-général, que par le plus ancien capitaine, ce qui présentait de graves inconvénients. La création du régiment, qui existait depuis longtemps dans les armées allemande et espagnole, avait pour but d'y remédier en instituant un intermédiaire, le colonel, entre le colonel-général de la cavalerie et les capitaines commandant les compagnies. Cette mesure, appliquée d'abord en mai 1655 à des corps de nouvelle levée, fut rendue générale à la fin de cette année, puis abandonnée de juillet 1656 à janvier 1658, époque à laquelle elle fut définitivement appliquée d'une manière régulière à toute la cavalerie¹.

Louis XIV, en 1658, prit relativement au recrutement des officiers de la cavalerie une décision très importante : par suite de la vénalité des charges, il entra dans l'infanterie, et même dans la cavalerie, des officiers qui n'avaient aucune expérience de la guerre. Pour en finir avec ces abus qui entraînaient des dangers considérables, le roi, par une ordonnance spéciale, défendit qu'aucun officier ne fût reçu dans la gendarmerie et dans la cavalerie sans avoir fait auparavant deux campagnes dans l'infanterie ; il notifia cette ordonnance à Turenne par une lettre du 13 avril en l'invitant à la faire connaître aux officiers de ses troupes et à tenir la main à ce qu'elle fût observée à la lettre.

¹ Bourelly, I, 71.

En tête de la cavalerie se trouvait la gendarmerie. C'était l'héritière des compagnies d'ordonnances créées par Charles Jusqu'au règne de François Ier on n'y admettait que les gentilshommes pouvant faire preuve de noblesse. Ces compagnies avaient quelquefois cinquante ou soixante surnuméraires ou volontaires qui suivaient à leurs frais, en attendant qu'une place d'homme d'armes vînt à vaquer. François Ier les composa indifféremment de nobles et de bourgeois. Le corps de la gendarmerie de France formait deux divisions : la première, appelée maison du roi, comprenait les quatre compagnies des gardes du corps, celle des gendarmes de la garde et celle des cheveu-légers ; la seconde, qui formait le corps de gendarmerie proprement dit, n'était composée que de six compagnies à la mort de Mazarin, et ce nombre s'éleva à seize par suite de créations faites de 1662 à 1690. Ces seize compagnies donnaient un effectif de douze cent cinquante hommes, dont cent trente officiers, onze cent vingt gendarmes et elles étaient divisées en compagnies de gendarmes et compagnies de cheveu-légers. Le roi était capitaine des quatre premières compagnies de gendarmes, qui étaient dites compagnies du roi ; les princes étaient capitaines des six autres compagnies de gendarmes et des six compagnies de cheveu-légers, dites pour cette raison compagnies des princes. Tout ce qui ne faisait point, partie de la gendarmerie formait la cavalerie légère, qui était divisée en régiments. En 1655, Louis XIII avait formé six régiments avec les quatre-vingt-onze compagnies de cavalerie légère et les quinze compagnies de carabins existant à cette époque ; dix nouveaux régiments furent créés de 1642 à 1656, et pendant la guerre de Hollande Louis XIV mit sur pied quatre-vingt-dix régiments de cavalerie, dont l'effectif était au 1er janvier 1678 de quarante-sept, mille chevaux.

Jusqu'en 1678 les régiments de cavalerie furent composés de deux, trois ou quatre escadrons ; chaque escadron de trois compagnies ; chaque compagnie d'un capitaine, un lieutenant, un cornette, un maréchal des logis et cinquante maîtres ou cavaliers. On nommait maître cavalier le soldat qui avait été exercé dans cette arme. Les cavaliers ou maîtres étaient pris parmi les hommes les plus robustes de l'âge de vingt-cinq à trente ans. Les principaux régiments de l'arme étaient distingués par le titre de royaux ; exemples : royal Roussillon, royal Piémont, royal Allemand, royal carabiniers. Les autres étaient appelés régiments de gentilshommes et changeaient de nom chaque fois qu'ils changeaient de propriétaire ; ainsi le régiment de Turenne, créé sous le nom de Thianges en 1666, devint Florensac en 1674, Talmont en 1695, puis la Trémouille, enfin Turenne en 1710 et Gramont en 1755. Quelques régiments portaient aussi des noms de provinces ; ils prenaient rang entre eux de la date de leur création. Comme éléments étrangers, il y avait eu beaucoup d'Espagnols et de Basques dans les carabins, mais ils ne formèrent jamais de corps séparés comme les Allemands et les Hongrois. Le nombre des régiments de cavalerie créés de 1635 à 1714 est de quatre cent vingt ; mais la plus grande partie de ces corps créés pour une ou plusieurs campagnes étaient presque toujours licenciés à la paix ; on n'en conservera que cinquante-neuf en 1714¹.

¹ Grimoard, I, 555 ; Sicard, II, 412-456 ; Rousset, I, 220-221 ; Coll. Cange, G, projet pour le rétablissement de la cavalerie en 1657 ; le roi enrégimente la cavalerie, 1638, 1647.

INFANTERIE.

Les premières armées de Turenne, avons-nous dit, étaient composées de deux tiers de cavalerie ; celles de la guerre de dévolution étaient environ pour moitié formées de cavalerie ; en 1672, Louis XIV entra en campagne avec des troupes formées de trois quarts d'infanterie : il ouvrait une nouvelle ère de l'art militaire. L'infanterie augmente dans la même proportion que l'arme aristocratique décroît, et le paysan entre de plus en plus dans la composition de l'armée française.

Un des grands défauts de l'infanterie française avant Louvois, c'est que les soldats ne demeuraient pas dans les mêmes compagnies ; à la fin d'une campagne, ils quittaient à la première fantaisie, au bruit seulement d'une mauvaise garnison, la compagnie où ils avaient servi et ils en cherchaient une nouvelle. Ces changements les rendaient incapables de discipline, et, quoiqu'ils eussent servi longtemps, ils ne laissaient pas d'être nouveaux dans les compagnies et par conséquent inconnus des officiers. Frappé du préjudice qui en résultait pour le service du roi, Turenne demanda en 1650 que chaque capitaine fût tenu d'entretenir dans sa compagnie au moins vingt soldats durant l'hiver, qu'il flat assurément des sommes nécessaires à leur entretien et soumis à l'inspection des commissaires ; ou aurait ainsi l'avantage de maintenir dans chaque régiment un corps de vieux soldats au contact desquels les recrues se disciplineraient promptement ; dès la fin de janvier les capitaines pourraient mettre leur compagnie en bon état pour le printemps et l'on diminuerait le nombre des soldats vagabonds. Ces propositions, qui tendaient à maintenir presque en totalité l'effectif des cadres pendant l'hiver, ne pouvaient être complètement suivies d'effet dans la situation financière de la France à cette époque.

Comme la cavalerie, l'infanterie du XVII^e siècle se composait de Français et d'étrangers ; comme la cavalerie, elle avait à sa tête une troupe d'élite, les deux régiments des gardes françaises et suisses.

A sa première formation, en 1563, le régiment des gardes françaises, connu sous le nom de dix enseignes de la garde du roi, n'était composé que de dix compagnies de cinquante hommes chacune ; elles furent portées à douze en 1574 ; à vingt, de quatre-vingts hommes chacune, en 1600 ; à trente, de trois cents hommes, en 1635. Ces trente compagnies existaient encore en 1664, mais elles n'avaient plus la même composition ; vingt-six étaient fortes de cent vingt-neuf hommes : elles formaient un total de trois mille trois cent quarante hommes, officiers compris, et étaient réparties en six bataillons. Ce régiment avait le pas sur le régiment des gardes suisses ; il gardait les portes et les avenues des palais habités par le roi : à l'armée, il choisissait son poste et se plaçait ordinairement au centre de l'infanterie de la première ligne. Pour distinguer les officiers des *gardes du corps* de ceux des *gardes françaises*, on appelait les premiers *officiers des gardes* et les seconds *officiers aux gardes*.

Le régiment des gardes suisses tient son nom d'un corps de Suisses qui combattit à Arques en 1589, mais il ne fut érigé en régiment qu'en 1616 ; dans un compte de l'extraordinaire des guerres de cette année, Calati est désigné comme colonel du régiment des gardes suisses. Jusqu'alors Louis XIII, comme Henri IV, n'avait eu pour sa garde suisse que deux ou trois compagnies ; on en augmenta le nombre depuis, et en 1664 il était de dix, de deux cents hommes chacune.

Tandis que la cavalerie ne fut organisée en régiments que de 1635 à 1658, l'infanterie le fut dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, et on la divisa en bataillons en 1655. Nos premiers régiments d'infanterie, formés de 1558 à 1505, étaient composés des anciennes légions de François I^{er}, qui étaient devenues les bandes de Henri II, et on les appelait pour cette raison vieilles bandes, vieux corps, et plus simplement vieux ; chacun d'eux était désigné en particulier par le nom de la province où avait été formée la légion, d'où il provenait : Picardie, Piémont, Navarre et Champagne. Ils figurent avec ces dénominations dans les comptes de l'extraordinaire des guerres des années 1601, 1604 et années suivantes. Henri IV dut en augmenter le nombre en prévision de la guerre qu'il préparait avant 1610, et quand on licencia ces nouveaux régiments sous la minorité de Louis XIII, on conserva quelques-uns des meilleurs qui avaient à leur tête des personnes de considération ; on leur assigna rang après les quatre vieux, et pour les distinguer de ceux qui furent créés ultérieurement ou leur donna le nom de *petits vieux*. Il n'y eut sous Louis XIII que cinq régiments auxquels on donnait ce nom : Rambures, Silly, Auvergne, Sault et Épagny. Le privilège le plus important de ces régiments sous Louis XIII était de ne pouvoir être cassés après une guerre ; ils étaient seulement diminués d'hommes et de compagnies. Deux régiments, ceux de Normandie et de la marine, quoique créés après les petits vieux, ont été placés, à une époque qu'on ne peut préciser, après les quatre vieux et en ont retenu le nom. C'est ce qu'atteste une ordonnance du 28 février 1660, visée par Louis XIV dans le règlement qu'il fit le 20 mars 1670, sur le rang des régiments d'infanterie ; les douze premiers sont : Picardie, Piémont, Champagne, Navarre, Normandie (1616), marine (1628-1656), Rambures, Castelnau (ancien Silly), Auvergne, Sault, Bandeville (ancien Épagny), Saint-Vallier, Douglas ; régiment du roi, ci-devant Lorraine, etc.

Les régiments désignés par le nom de vieux et de petits vieux tenaient beaucoup à ces sobriquets qui rappelaient l'ancienneté de leur origine, leurs grands services, et quand Louis XIV eut créé, en 1662, son régiment dont il fut colonel, et dont Martinet, officier très entendu dans l'infanterie, fut lieutenant-colonel, il n'osa lui donner le premier rang ; il lui donna le douzième, après l'avoir acheté au régiment de Saint-Vallier, et il le mit sur le pied des petits vieux dont il lui conféra toutes les prérogatives.

Outre ces régiments, il en fut encore créé dix-huit sous Louis XIII, et ce nombre n'a pas été sensiblement augmenté sous Mazarin puisque, à la veille de la guerre de dévolution, les contrôles des régiments sur pied de 1665 à 1606 n'en accusent que quarante-six ; il faut y joindre, pour avoir les ressources d'infanterie disponible à cette époque, treize compagnies françaises, quatre compagnies suisses créées en 1665 et seize compagnies suisses levées en 1606. En y comprenant les régiments des gardes françaises et suisses et le régiment royal dragon, dont je parlerai plus loin, Louis XIV avait sur pied, en 1666, huit cent quatre compagnies donnant un effectif de quarante-sept mille six cent quatre-vingt-quatorze hommes. Le nombre des bataillons et des compagnies était très variable. La compagnie française était de cinquante à soixante hommes : dans les premières guerres du règne de Louis XIV, il y avait douze compagnies par bataillon ; vers le temps de la guerre de Hollande, quinze ; le nombre des bataillons variait de un à quatre ; à partir de 1672, il fut généralement de trois, excepté pour le régiment du roi, qui en avait quatre. Le tiers de l'infanterie était armé de piques et formait le centre du bataillon ; les deux autres tiers étaient armés de mousquets ou d'arquebuses. On commença à donner des fusils, à l'exclusion du mousquet et de la pique, aux compagnies de grenadiers créées

vers 1670. Les piquiers étaient armés d'une lance de quatorze pieds de long, et poilaient en sautoir un baudrier de cuir de vache qui soutenait leur épée ; les mousquetaires étaient armés de mousquets à rouet, qu'ils appuyaient sur un bâton fourchu qu'ils tenaient habituellement à la main et enfonçaient en terre au moment de faire feu ; des étuis cylindriques, contenant des charges de poudre toutes faites, pendaient à leurs baudriers, et remplaçaient les cartouches ; les officiers qui marchaient devant les compagnies, et les sergents qui escortaient les flancs étaient armés, les premiers de piques de dix pieds de haut, les seconds de hallebardes de huit ; en outre, tous les soldats indistinctement lançaient la grenade ; ce ne fut qu'en 1667 que quatre hommes par compagnie furent exclusivement chargés de cet office, et prirent le nom de grenadiers. Les grenades avaient été inventées sous François Ier, il y avait près de cent cinquante ans.

L'infanterie étrangère était formée en régiments, subdivisés en bataillons et en compagnies. Celles-ci étaient de deux cents hommes chez les Suisses et de cent hommes pour tout le surplus de l'infanterie étrangère, Irlandais et Écossais, Allemands, italiens, Wallons.

Le chiffre total des régiments français et étrangers existant en 1714 était de deux cent soixante-quatre. Dans ce nombre, deux cent vingt-deux avaient été créés sous Louis XIV et quatre-vingt-huit furent conservés sur pied ; réunis aux trente autres créés antérieurement, et qui avaient survécu à toutes les réformes, ils portaient à cent dix-huit le total des régiments d'infanterie, ce qui donnait un effectif général de cent quatorze mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept hommes, officiers compris.

Après la paix d'Aix-la Chapelle, il se fit dans l'armée deux changements assez importants. On substitua les grenadiers aux enfants perdus. On appelait enfants perdus des soldats de choix tirés des bandes ou des compagnies, pour marcher en avant des colonnes, monter à l'assaut, éclairer, escarmoucher ; ils faisaient, en mu mot, le même service que nos tirailleurs. Ils disparurent en 1658 et on les remplaça neuf ans après par les grenadiers. En 1670, Louis XIV réunit tous les grenadiers de son régiment et en forma une compagnie. Cette compagnie, en supposant le régiment composé de dix-sept compagnies, comme l'étaient en général les régiments à cette époque, formait un total de soixante-huit hommes. Ce fut la première compagnie de grenadiers régulièrement organisée. Il en fut fait autant par la suite pour chaque régiment ; les grenadiers, qui devaient former des compagnies d'élite, furent armés de fusils et de baïonnettes dont les manches de bois s'enfonçaient dans le canon et qu'ils enlevaient pour faire feu. Ce ne fut que dix ou douze ans plus tard que la douille fut inventée.

Un édit du 17 mai 1669 créa un état-major général pour les dragons, troupe bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui, puisqu'elle faisait alors le rôle de l'infanterie légère et des tirailleurs. Montés sur des chevaux agiles, armés de fusils, les dragons servaient d'éclaireurs dans les marches et de grand'gardes dans les camps ; sur les champs de bataille ils se portaient rapidement où ils devaient combattre, et, arrivés à portée de fusil, ils attachaient leurs chevaux ensemble et se déployaient en tirailleurs pour inquiéter les mouvements de l'ennemi ou lui disputer une position. Devant les villes assiégées, ils tiraillaient dans les tranchées. Leurs services furent peu à peu appréciés et le nombre de leurs régiments fut porté de deux à quatorze (1669-1678), sous savons que Turenne avait devancé Louvois sur ce point ; en 1659, il avait demandé la

création d'un régiment de dragons, et d'une compagnie de dragons par régiment de cavalerie¹.

CORPS SPÉCIAUX.

C'est la partie de nos institutions militaires qui laissait peut-être le plus à désirer avant Louis XIV. Les régiments les plus exercés aux manœuvres de la guerre eurent la garde de l'artillerie tant qu'un corps de troupes ne fut pas spécialement affecté à cette arme. Les Suisses en furent chargés sous Charles VIII pendant les guerres d'Italie. L'infanterie allemande des lansquenets, réputée aussi pour sa bravoure et sa discipline, succéda aux Suisses ; mais François Ier rendit à ces derniers la garde de l'artillerie et ils la conservèrent jusqu'à l'époque où Louvois modifia cette organisation. Avant les réformes qu'il y opéra, le corps des officiers de l'artillerie et celui des ingénieurs étaient tout à fait distincts de l'armée et n'avaient aucun rang parmi les autres troupes ; les charges, qui étaient toutes vénales, sans aucun rapport avec les grades de l'armée, étaient à la disposition du grand maître de l'artillerie qui avait sur tous les titulaires une autorité absolue. Le canon était servi, sous la direction des officiers, par des maîtres canonniers dont ils formaient des compagnies pendant la guerre et qu'ils licenciaient à la paix. Ces officiers, lors d'un siège, entreprenaient à forfait la construction et le service des batteries ; ils tiraient de gros bénéfices des différences qu'il y avait entre le prix fourni par le roi et la dépense qu'exigeaient les servants et leurs canons. Le grand maître à son tour tirait de beaux profits des villes qui ne capitulaient qu'après avoir été bombardées, puisque tous les objets de cuivre et de fer, excepté l'artillerie, lui revenaient de droit et qu'il pouvait les faire vendre si l'on n'entrait pas en arrangement avec lui.

Tout ce personnel d'officiers et d'ouvriers civils ne se croyait astreint à aucun des devoirs de la profession militaire. Cet état de choses commença à être modifié dans les premières années du ministère de Louvois. En 1668, on forma six compagnies avec les canonniers entretenus, et non enrégimentés, qui avaient été organisés dans les places fortes vers la fin du XVIe siècle. Ces compagnies furent bientôt doublées et placées à la suite du régiment des fusiliers du roi. Ce régiment, ainsi appelé parce qu'il fut le premier armé de fusils, fut créé en 1671 et uniquement destiné à la garde de l'artillerie. Il était composé de quatre compagnies, fortes de cent hommes chacune et dénommées ainsi : la première, compagnie de canonniers ; la deuxième, compagnie de sapeurs ; la troisième et la quatrième, compagnies d'ouvriers. L'année suivante on forma deux bataillons composés chacun de douze compagnies de fusiliers et d'une compagnie de grenadiers. Par la création de ces troupes spéciales, l'artillerie venait d'entrer dans l'armée. Turenne ne put voir le reste des perfectionnements qu'elle devait recevoir de Louvois.

Il n'eut également à sa disposition aucun corps d'ingénieurs, aucune compagnie d'ouvriers spéciaux ; pour faire un siège sous Richelieu ou sous Mazarin, on cherchait dans l'infanterie des officiers ayant un peu plus d'instruction ou d'aptitude ; ils traçaient les attaques, aidaient les généraux à diriger les travaux, à placer les batteries. Vauban était capitaine dans le régiment de Picardie, et quoiqu'il fût chargé des grands ouvrages de Lille en 1667, il était obligé de

¹ Grimoard, I, 529, 245 ; Sicard, I, 577 ; II, 98-105, 205 ; Daniel, II, 315-318 ; 367, 384, 388, 391, 397 ; Bourelly, I, 147 ; Rousset, I, 224 ; Coll. Cange. F. mémoires concernant l'infanterie.

solliciter de Louvois la faveur d'être dispensé des gardes ordinaires. Malgré ses pressantes sollicitations, il ne put faire accepter au ministre qu'en juin 1677 l'idée d'avoir deux classes d'ingénieurs destinés les uns à la construction des places, les autres à la direction des sièges, et il n'obtint pas qu'ils fussent constitués en corps spéciaux. Fabert, cet esprit si vigoureux et si précis, qui sut trouver plusieurs améliorations que réclamait l'organisation militaire, avait proposé, avant 1655, d'enrégimenter les ouvriers capables de manier les outils employés pour les travaux militaires ; mais son projet, quoique approuvé par le roi, ne reçut pas d'exécution. Ce n'est que trente-huit ans plus tard que Vauban devait obtenir la création d'une troupe spéciale de ce genre. On devine par ces imperfections combien l'art des sièges était difficile avant les inventions de Vauban et quels embarras devait éprouver un général qui n'aurait pas eu l'occasion d'étudier lui-même à fond, sous une direction éclairée, toutes les opérations de la guerre. Turenne eut la bonne fortune de les étudier à quatre écoles différentes, et il put ainsi suppléer à l'insuffisance des hommes qui l'entouraient et rendre la France d'éclatants services dans la Fronde espagnole.

L'art des fortifications n'était pas aussi insuffisant qu'on pourrait le croire d'après la confusion qui régnait dans ce service. On sait que sous l'ancien régime les quatre secrétaires d'État se partageaient l'administration des provinces. Or, jusqu'à 1667, le secrétaire d'État de la guerre n'avait dans son département que les fortifications de l'Artois, du Roussillon et du Dauphiné, et ses trois autres collègues se partageaient le soin des places qui se trouvaient dans les provinces de leurs départements. Malgré ces divisions bizarres, une partie de la France fut bien fortifiée sous Richelieu ; elle le dut à un administrateur qui prouva que, sans expérience de la guerre, un homme de génie peut avec rapidité embrasser toutes les parties de cette science. Sublet de Noyers avait passé toute sa vie dans des emplois administratifs ; nommé surintendant des fortifications, il appliqua ses dispositions naturelles à l'étude de cet art ; il rivalisa bientôt avec les officiers les plus distingués de l'Europe et il fortifia presque toutes les places des côtes de France sur l'Océan, ainsi que celles des rives de la Meuse ou de la Moselle. L'influence de Richelieu ne fut pas étrangère à ces travaux. Nous savons par sa correspondance et son testament politique, qu'il s'occupait de la construction et de l'amélioration des places fortes et s'y entendait parfaitement ; qu'il voulait de puissantes frontières, et que, malgré la multiplicité et l'importance de ses travaux, il trouva le temps de s'adonner fructueusement à l'art de la fortification¹.

FORMATION DES ARMÉES ACTIVES.

Après avoir fait connaître les éléments constitutifs de l'armée au X^e Vile siècle et les avoir étudiés séparément, je dois, pour l'intelligence des récits qu'on va lire, indiquer sommairement suivant quelle méthode ils se combinent pour former une armée active et descendre sur les champs de bataille, et par qui ils sont commandés et administrés.

Les escadrons et les bataillons sont répartis en brigades et, quel que soit le nombre de brigades dont une armée est composée, elle se divise toujours en

¹ Rousset, I, 231-257, 241 ; Sicard, III, 222-225 ; Bourelly, I, 72 ; La Barre Duparcq, *Richelieu ingénieur*, 39-51 ; Coll. Cange, II, Janvier 1601 charge de grand-maître de l'artillerie érigée en office de la couronne ; 23 octobre 1628, brevet d'ingénieur pour le sieur Metezeau.

sept parties. En effet, l'ordre de bataille comprend deux lignes et une réserve ; chaque ligne est composée d'un corps d'infanterie au centre et de deux ailes de cavalerie, et la réserve est formée de troupes des deux armes réunies en un seul corps. Nous dirions en langage moderne qu'il y avait trois divisions d'infanterie, quatre de cavalerie et une division mixte. Elles connaissaient d'avance leurs places et se formaient sous la direction d'officiers que nous ferons connaître au paragraphe suivant. Les troupes d'élite occupaient des places d'honneur, la maison du roi et la gendarmerie à l'aile droite, les gardes françaises et suisses au centre de la première ligne. Les bataillons et les escadrons étaient séparés les uns des autres par des intervalles ou créneaux, égaux au moins à l'étendue de leur front ; ceux de la seconde ligne et ceux de la réserve étaient disposés en échiquier, de façon que les pleins d'une ligne répondissent aux vides de la précédente.... On avait conservé le principe de la résistance par la masse ; ainsi tandis que l'escadron était formé sur trois rangs seulement, le bataillon était formé sur six, quelquefois même sur huit, les piquiers massés, au centre, les mousquetaires sur les manches ou ailes du bataillon, armés et disposés de façon que leur action ne pouvait être qu'alternative. Quand une troupe de cavalerie s'avançait contre le bataillon, c'était d'abord le mousquetaire qui faisait feu, tandis que le piquier demeurait inutile ; si le feu du mousquetaire n'arrêtait pas la charge, c'était le tour du piquier de se mettre en défense, tandis que le mousquetaire demeurait spectateur oisif, mais non désintéressé du combat ; car si le piquier se laissait vaincre, c'était fait de lui et du mousquetaire en même temps ; sans compter que le piquier, se tirant d'affaire pour son propre compte, laissait souvent le mousquetaire payer pour tous les deux.

On trouvera dans l'*Histoire de Turenne* des plans de bataille qui permettront de comprendre aisément les dispositions que je viens d'indiquer. Ces dispositions, qui rappellent celles d'Annibal et de César, les seuls maîtres qu'on étudiait alors, ne s'appliquaient qu'aux combats en rase campagne, sur un terrain absolument découvert, et elles pouvaient subir des modifications de détail selon les accidents du champ de bataille et les péripéties du combat. L'artillerie, qui remplaçait les machines des anciens, était sur le front ; elle commençait par canonner l'ennemi afin de l'ébranler, puis la cavalerie des ailes chargeait celle qui lui était opposée, et si elle en avait raison, elle se rabattait sur le centre où les troupes étaient aux prises, et, abordant en flanc ou il revers l'infanterie de l'ennemi, elle achevait la défaite. Tel est le spectacle que présentent les batailles de Lutzen, de Rocroi et des Dunes¹.

¹ Rousset, I, 228-234. De nos jours, chaque arme est placée selon le terrain, l'infanterie dans les endroits difficiles, la cavalerie en plaine, l'artillerie partout où elle peut se servir de ses feux avec avantage. L'infanterie est le fond des armées ; elle a sa portion de cavalerie pour s'éclairer, sa portion d'artillerie pour l'appuyer, et s'il existe une grosse réserve de cavalerie et d'artillerie, c'est dans les mains du général en chef qu'elle se trouve pour frapper les coups décisifs. Thiers, *Consulat et Empire*, XX, 745.

DIRECTION ET COMMANDEMENT

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Avant 1588, il n'y avait pas de ministère spécial de la guerre et chacun des secrétaires d'État s'occupait de toutes les parties de l'administration dans un certain nombre de provinces qui lui étaient assignées. Henri IV eut l'intention de donner aux différents ministères des attributions spéciales et il chargea de l'administration de la guerre Louis Revol (1589-1594).

Malgré cette tentative, les attributions des divers ministères continuèrent d'être confuses jusqu'à l'époque de Richelieu. Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroy, et Pierre Brulart, marquis de Sillery, furent chargés d'une partie des attributions du ministère de la guerre ; mais ce fut surtout Sublet de Noyers qui eut, sous Richelieu, de 1656 à 1645, la direction de l'administration militaire ; il fut remplacé par Michel le Tellier, et dès lors il y eut une série de Secrétaires d'État de la guerre jusqu'à la Révolution.

L'établissement des départements ministériels porta un coup mortel à la puissance et à la juridiction des grands offices de la couronne. Désormais, au lieu de dépendre de dignitaires à vie, les grands services administratifs se trouvèrent confiés à des fonctionnaires amovibles, exécuteurs fidèles de la volonté du roi, instruments de son conseil, au sein duquel ils exerçaient eux-mêmes une influence considérable. Le chancelier se vit enlever de la sorte son rôle dans les négociations diplomatiques par le secrétaire d'État des affaires étrangères. L'amiral fut dépossédé d'une bonne partie de ses attributions par le secrétaire d'État de la marine. Le général des galères n'eut plus la disposition des fonds et la nomination de ses officiers. La création du secrétaire d'État de la guerre annula presque toute l'autorité du connétable, dont la charge finit par être abolie en 1627. Elle rabaisa celle de colonel-général de l'infanterie, qu'à la mort du duc d'Épernon, en 1661, le roi s'empressa d'abolir. Désormais tous les officiers d'infanterie, depuis le colonel jusqu'à l'enseigne, durent être nommés ou agréés par le roi ; tous les brevets furent dressés et signés par le secrétaire d'État de la guerre. Ce fut celui-ci qui correspondit avec les chefs de corps, imprima la direction aux opérations militaires, concentra entre ses mains une grande partie de l'administration de l'armée. Ainsi ce qui restait des grands offices militaires de la couronne tendait à se réduire à des prérogatives purement honorifiques. Le grand maître de l'artillerie devenait un simple chef de service ; et, en 1715, quand le comte d'Eu se démit de cette charge, ce n'était plus qu'une magnifique sinécure. La charge de colonel général de la cavalerie, que Louis XII avait instituée, celle de colonel général des dragons, que Louis XIV avait créée, en 1668, pour Lauzun, subsistaient sans doute, mais leurs attributions furent en fait annulées par l'établissement, en 1694, des huit directions qui se partagèrent l'inspection générale des corps, confiée dans le principe aux colonels généraux. En 1715, les deux charges de colonel général de la cavalerie légère et de colonel général des dragons, possédées l'une par le comte d'Évreux, l'autre par le marquis de Coigny, étaient en fait subordonnées aux directeurs et inspecteurs de cavalerie. Le prédécesseur du comte d'Évreux, le comte d'Auvergne, quoique neveu de Turenne, avait pendant toute sa carrière été, suivant l'expression de Saint-Simon, comme nourri de couleuvres.

Les secrétaires d'État l'emportaient ainsi sur les dignitaires les plus élevés du royaume, et la puissance de ces chefs de départements ministériels devint d'autant plus grande que plusieurs fois le roi conféra au même secrétaire la direction de plusieurs services. Louvois, à sa mort, était à la fois ministre d'État, secrétaire d'État du département de la guerre, surintendant des bâtiments, arts et manufactures, intendant général des fortifications et des haras, général des postes. Ces concentrations ne duraient qu'autant que ceux en faveur desquels elles avaient été admises conservaient pour des services si variés la confiance du monarque. Barbezieux, qui succéda à Louvois, son père, dans ses principales charges, ne les réunit pas toutes¹.

CONNÉTABLE.

Il était le chef suprême de l'armée, et recevait l'investiture de sa charge par l'épée royale, ce qui indiquait qu'elle était confiée à sa garde et à sa valeur. Son pouvoir empêchait l'action du roi de s'exercer librement, tant sur les troupes elles-mêmes que sur l'administration militaire. Voici les plus importantes de ses prérogatives : 1° il marchait à l'armée immédiatement après le roi ; les princes du sang ne prenaient le pas qu'après lui ; le roi lui-même ne devait marcher à l'ennemi que par son conseil ; les autres combattants n'y allaient que par son ordre ; 2° toute offense envers sa personne était considérée comme un crime de lèse-majesté ; 3° aux entrées des rois, il marchait le premier devant le souverain, tenant l'épée nue à la main ; 4° il avait le droit de prendre une journée sur la solde des cavaliers et des fantassins qui étaient au service du roi, ou qui en tiraient un salaire quelconque ; 5° il avait une juridiction particulière, appelée la connétablie et maréchaussée de France. Ce tribunal tenait ses séances devant la table de marbre qui occupait toute la largeur de la grande salle du palais de justice et connaissait en dernier ressort de tous les crimes, délits et excès commis par les gens de guerre ; des différends survenus entre gentilshommes ; du partage du butin, de la rançon des prisonniers, enfin de tout ce qui concernait la justice militaire. Après la suppression de la charge de connétable, la juridiction de la connétablie fut exercée par les maréchaux de France et présidée par le plus ancien².

MARÉCHAL GÉNÉRAL DES CAMPS ET ARMÉES.

Ce titre, intermédiaire entre celui de connétable et celui de maréchal, n'avait été donné, avant Turenne, qu'à Biron et à Lesdiguières.

Les auteurs ne s'accordent, pas entre eux sur les attributions de cette charge ; elle était jointe à celle de maréchal de France, et celui qui en était pourvu avait, dans un siège, le commandement et toute la direction du siège ; mais si un maréchal général des camps et armées était le cadet d'un autre maréchal de France, qui se trouvait au même siège, celui-ci gardait le rang et les prérogatives que son ancienneté lui donnait, sans préjudice des attributions et du commandement particulier du maréchal général ; si le connétable, était dans la même armée, le maréchal général des camps n'agissait que par ses ordres et même ne faisait point ses fonctions.

¹ Alfred Maury, *l'Administration avant la Révolution*, *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1875.

² Sicard, I, 158.

Louis XIV fit cesser les doutes qui existaient au sujet de cette charge ; il ordonna, en 1672, que Turenne ne roulerait point avec les autres maréchaux de France, et qu'il les commanderait tous. Nous verrons eut effet que les maréchaux de Créqui et d'Humières servirent sous ses ordres.

MARÉCHAL DE FRANCE.

La dignité de maréchal de France peut être, considérée comme la première après celle de connétable, puisque la charge de maréchal général était une dignité extraordinaire qui ne fut conférée que cinq fois sous l'ancien régime, connue récompense de services exceptionnels. Les maréchaux étaient grands officiers de la couronne, avaient droit à des appointements fixes, au commandement en chef des armées, et, quelle que fût leur naissance, ils étaient cousins du roi. Les souverains, dans leurs lettres, leur donnent toujours ce titre. Il y avait un maréchal sous Philippe-Auguste, deux sous saint Louis, trois sous Charles VII, cinq sous François Ier. On les réduisit à quatre sous Henri II et François II, et le nombre en fut successivement augmenté, principalement sous Henri IV. Il était de seize en 1661, et de vingt en 1703.

Cinq jours après la mort de Turenne, le lendemain même de la journée où la nouvelle parvint à Versailles, le roi Louis XIV nomma huit maréchaux de France. Ce fut un étonnement général. Mme de Sévigné, prudente pourtant comme, un diplomate en matière de cour, laisse échapper cette critique : *En voilà huit bien comptés ; je vous laisse méditer sur cet endroit* ; et Anne Bigot, dame Cornuel, célèbre par son esprit, s'écrie : *C'est la monnaie de M. de Turenne.*

Mme de Sévigné rapporte ce propos qui a été ainsi adapté, mais, suivant la Face. Mme Cornuel aurait dit : *Le roi a changé son louis d'or en louis de cinq sols.* Sous cette dernière l'orme, on peut comparer à cette plaisanterie celle adressée, par leurs camarades, aux premiers soldats décorés en France de la médaille militaire instituée en 1852, et qui donnait droit à une pension annuelle de 100 francs ou cinq pièces de 20 francs : *Vous êtes des chevaliers de saint (cinq) Louis.*

LIEUTENANT GÉNÉRAL.

La charge de lieutenant général n'est pas aussi ancienne que celle de maréchal de France. On en trouve l'origine sous le règne de Louis XIII. Il n'y en avait pas dans tous les corps, et le roi n'en mettait ordinairement qu'un ou deux dans une armée. Le marquis de la Force, qui a servi en qualité de lieutenant général sous le prince de Condé en 1658, et le marquis de l'enquière sous le duc de Longueville, ont été les premiers lieutenants généraux.

C'est sous le règne de Louis le Grand, pendant sa minorité et le ministère du cardinal de Mazarin, que la multiplication des lieutenants généraux commença. Il paraît que trois raisons déterminèrent Louis XIV à en augmenter le nombre : la première, parce que c'est un grade d'honneur qu'il crut utile d'intercaler entre le maréchal de France et le maréchal de camp. comme entre le colonel et le maréchal de camp il mit depuis celle de brigadier, afin de satisfaire l'ambition d'un officier qui était longtemps à attendre quelque distinction et quelque titre permanent qui l'élevât au-dessus du rang où il était depuis plusieurs années ; la seconde, parce que les officiers, passant par ces divers degrés, se forment mieux dans le commandement ; la troisième est que, sous le règne de Louis XIV, les

armées ont été infiniment plus nombreuses que sous les règnes précédents, et qu'il a fallu multiplier les officiers à proportion de la multiplication des troupes.

Au commencement du règne de Louis XIV, les lieutenants généraux ont porté le titre de sous-lieutenants généraux ; il y en a plusieurs exemples dans les pièces de la collection Cangé, boîte C : 19 mars 1645, le comte de Rantzau est qualifié sous-lieutenant général l'armée de Picardie le 24 mai 1650, le comte d'Estrades est qualifié premier sous-lieutenant général de l'armée de Catalogne. Les pouvoirs de ces officiers étaient tout à fait ceux des lieutenants généraux.

Un lieutenant général tient le second rang après le général d'armée, et, dans une bataille, il commande une des lignes ou des ailes ; dans la marche des troupes, un détachement ou un camp volant ; dans un siège, un quartier ; et quand il est de jour, une des attaques.

MARÉCHAL DE CAMP.

Ce grade, intérieur à celui de lieutenant général, est plus ancien. Imbert de Bourdillon, seigneur de la Plâtrière, le comte de Tavannes et François de la Vieilleville furent les premiers pourvus de cette charge, en 1552.

Jusqu'à Louis XIII, ses fonctions consistaient à ordonner les marches, les campements ; à faire les reconnaissances, à placer les grand'gardes ; à établir le logement et à reconnaître les pays dans lesquels les troupes devaient faire des mouvements. Lorsqu'il n'y avait point de lieutenant général dans une armée, le maréchal de camp était le premier officier général après le commandant en chef.

Les maréchaux de camp furent multipliés sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, et leurs fonctions modifiées. Elles consistaient à exécuter, sous la direction du lieutenant général, les opérations particulières de la campagne, de l'investissement des places à commander des portions d'armée dans les ordres de bataille, à prendre le commandement des villes menacées. En outre ils étaient chargés des fonctions attribuées de nos jours au chef de l'état-major d'une armée ou d'un corps d'année.

BRIGADIER.

Le brigadier des années du roi est un officier qui commande, une brigade, ou d'infanterie, ou de cavalerie, et marche après le maréchal de camp.

Avant l'année 1007, les chefs de brigade, c'est-à-dire d'un groupe d'escadrons et de bataillons, étaient choisis parmi les mestres de camp et les colonels et n'avaient qu'une commission temporaire. La fonction qu'ils exerçaient passagèrement ne constituait pas un grade. Au mois de juin 1667, sur la proposition de Turenne, Louis XIV créa des brigadiers de cavalerie en titre d'office, des brigadiers d'infanterie en 1668, et des brigadiers de dragons en 1095. Ainsi fut définitivement institué le grade de brigadier, ut il fut le premier degré dans la hiérarchie des officiers généraux, oit l'argent ne pouvait donner accès.

Les brigadiers commandent aux colonels et obéissent aux officiers généraux de l'armée ; ils n'ont point d'aides de camp pour porter leurs ordres, mais un major de brigade qui fait exécuter leurs ordres dans l'étendue seulement de sa brigade.

De brigadier on passait maréchal de camp ; de maréchal de camp, lieutenant général ; de lieutenant général, maréchal de France. Cette hiérarchie ne fut bien

régulièrement observée, et l'action du pouvoir central ne fut réellement efficace à tous ses degrés qu'après la suppression des grandes charges militaires de colonels généraux, qui étaient considérés, au même titre que les maréchaux, comme grands officiers militaires de la couronne.

COLONEL GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE FRANÇAISE.

Cette charge a été supprimée parce que le pouvoir qu'elle conférait était trop étendu. Il donnait droit au titulaire de nommer à toutes les charges d'infanterie, de faire rendre la justice en son nom et d'avoir une compagnie dans chaque régiment, qu'on appelait la compagnie colonelle.

Les colonels généraux de l'infanterie française et étrangère furent créés sous François Ier en 1544, et érigés en charge de la couronne sous Henri III, en 1584.

Après la mort de Bernard de la Valette, duc d'Épernon, Louis XIV supprima cette charge par son ordonnance du 26 juillet 1664 et s'en attribua toutes les prérogatives, de sorte que désormais tous les officiers d'infanterie durent être nommés ou agréés par lui.

COLONEL GÉNÉRAL DE LA CAVALERIE LÉGÈRE ET ÉTRANGÈRE.

Sous Henri II, on trouve un colonel et un mestre de camp général de la cavalerie : *magister equitum*, ou *tribunes generalis equitum* et *tribunus equitum*.

Mais ces titres n'étaient que des commissions, et l'emploi de colonel général de la cavalerie ne fut institué en titre d'office que sous Charles IX, qui le donna à Claude de Lorraine, duc d'Aumale.

La charge de colonel général de la cavalerie a été en différents temps partagée en deux. Il y avait le colonel général en deçà les monts et le colonel général en delà les monts.

Sous Louis XIII, il y eut aussi en France deux colonels généraux, l'un de la cavalerie française, l'autre de la cavalerie allemande.

La charge de colonel général de la cavalerie française et étrangère donnait à celui qui en était revêtu le commandement général de la cavalerie dans une armée. Il en passait la revue quand il lui plaisait ; il proposait les sujets pour remplir les emplois vacants de tous les grades, jusqu'à celui de lieutenant général ; il avait, en un mot, la haute inspection de toute l'arme : administration, réforme d'hommes et de chevaux, remontes, police. En outre, le colonel général est en droit et possession, tout le temps qu'il est à l'armée, de garder et d'exiger du corps de la cavalerie un escadron pour sa garde.

Les directeurs et inspecteurs de la cavalerie sont obligés d'envoyer au colonel général un extrait de chacune de leurs revues, afin que, de son côté, il en rende compte personnellement au roi.

Le maréchal des logis de la cavalerie est obligé d'apporter l'ordre chaque jour à son colonel général, et de lui demander s'il n'a rien de particulier à lui ordonner.

Il est du devoir de chaque officier de cavalerie d'apporter sa patente, aussitôt qu'elle est expédiée, à son colonel général, afin qu'elle soit visée par lui.

On voit par ces prérogatives que le colonel général de la cavalerie était dans cette arme un chef assez puissant, quoique moins dangereux que le précédent. Louis XIV ne supprima pas cette charge, parce qu'elle était occupée par Turenne

; mais il lui enleva peu à peu ses droits essentiels et la réduisit à des privilèges à peu près honorifiques.

COLONEL GÉNÉRAL D'INFANTERIE DES SUISSES ET GRISONS.

La charge de colonel général des suisses n'était autrefois qu'un emploi passager, et cependant toujours occupé par un prince. Elle fut érigée en titre d'office par le roi Charles IX, en faveur de Charles de Montmorency de Méru, en 1571. Dans cette institution, la compagnie des Cent-Suisses de la garde fut exceptée du commandement que ce chef devait avoir sur toutes les autres de la meule nation.

Cette charge n'était point charge de la couronne ; cependant le titulaire prêtait serment entre les mains du roi. Toutes les troupes de cette nation lui étaient subordonnées. Il nommait à toutes les places de colonels et de capitaines ; mais depuis la mort du comte de Soissons (1675), le roi s'est réservé ce droit.

IPOLONEL GÉNÉRAL DE LA CAVALERIE ALLEMANDE.

Cette charge fut créée sous Louis XIII, en 1656, en faveur de Jean Stress, qui l'eut par commission. Le baron d'Egenfeld lui succéda ; et après qu'il se fut retiré du service de France, cette charge cessa et fut réunie à celle de colonel général de la cavalerie légère et étrangère.

COLONEL GÉNÉRAL DES DRAGONS.

Ce titre a été créé par Louis XIV, en 1668. en faveur du duc de Lauzun, et l'édit d'institution établit que ses privilèges dans cette arme seraient à peu près les mêmes que ceux du colonel général de la cavalerie. Cela diminuait d'autant l'autorité de ce dernier.

On mentionne encore sous Louis XIII, dans les états-majors généraux, le maréchal de bataille, le sergent de bataille, le maréchal général des logis, le major général et les majors de brigade.

MARÉCHAL DE BATAILLE.

Il fut institué par Louis XIII en 1613 ou 1614, et sa principale fonction était de ranger une armée en bataille, selon l'ordre dans lequel le général avait intention de combattre, de recevoir et de transmettre les différents ordres de mouvement. Le chevalier de la Vallière, tué au siège de Lérida en 1647, était maréchal de bataille dans l'armée commandée par le duc d'Anguien au siège de Thionville, en 1645. Ce titre s'est éteint vers 1672, et celui de major général paraît lui avoir succédé.

SERGEANT DE BATAILLE.

Créé vers 1515, il servait d'intermédiaire entre le grade de colonel et mestre de camp et celui de brigadier. Il remplissait les fonctions qui furent attribuées plus tard aux inspecteurs, et aussi quelques-unes de celles de major général. La Mothe-Houdancourt, que nous retrouverons maréchal de France, fut sergent de bataille en 1650. On ne trouve plus ce grade après la paix des Pyrénées.

MARÉCHAL GÉNÉRAL DES LOGIS DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI.

Cette charge fut établie en 1644, en même temps que celle d'officier fourrier, qui servait d'adjoint au maréchal général des logis. Le maréchal général des logis avait pour fonctions de choisir les lieux où l'armée devait camper, et lorsque le général avait approuvé son choix, de distribuer le terrain au major de brigade, qui le distribuait aux majors des régiments. Il marquait le quartier général, le parc d'artillerie de concert avec les commandants de cette arme, le quartier des vivres et celui de l'hôpital. Il formait l'ordre de la marche et le communiquait au général, dont il recevait les ordres tous les jours. Avant la création du MARÉCHAL GÉNÉRAL DES LOGIS, cet emploi était exercé par les maréchaux de camp.

MAJOR GÉNÉRAL.

L'origine de cette charge, qui ne fut que temporaire, n'est pas très connue. On en attribue la création, sous cette dénomination, à Louis XIV. Il paraît néanmoins qu'elle remonte, sous d'autres titres, au temps de l'établissement des armées permanentes ; mais le document le plus ancien que j'aie trouvé sur cet emploi est une lettre du roi au sieur de Schomberg, auquel il envoie le brevet de major général de l'armée d'Allemagne. Elle est du 29 décembre 1615, et se trouve dans la collection Cangé, boîte C, article : Majors généraux. Nous n'avons rien de plus complet sur cette fonction que l'article que lui a consacré le père Daniel. Il nous dit, entre autres choses, que dans un siège, il avertit les corps qui doivent être de service aux tranchées, fait tous les détachements pour les attaques et fournit tous les travailleurs dont on a besoin. Dans les marches, il est au campement avec le maréchal de camp de service, prend ses ordres, les donne au major de brigade, qui les transmet aux majors des régiments, et il désigne tous les soirs les détachements et les officiers qui doivent marcher le lendemain. Le jour du combat, il reçoit du maréchal le plan de son armée, la disposition de la cavalerie, de l'infanterie, de l'artillerie, et l'ordre que toutes les troupes doivent tenir.

OFFICIERS SUPÉRIEURS ET OFFICIERS SUBALTERNES DES RÉGIMENTS.

La vénalité des charges subalternes cessa dans l'infanterie quand le roi eut supprimé la charge de colonel général de l'infanterie ; peu à peu Louis XIV l'interdit dans les autres corps, et dès la seconde année de la guerre de Hollande, elle ne fut plus tolérée que dans les corps de la maison du roi, dans la gendarmerie et dans le régiment des gardes. Elle fut maintenue dans toute l'armée pour les charges de colonel et de capitaine qui étaient les deux seuls grades d'officiers supérieurs dans les régiments ; le grade de chef de bataillon ou d'escadron n'existait pas, et s'il y avait dans un régiment plusieurs bataillons ou escadrons, le colonel commandait le premier, le lieutenant-colonel le second, et les plus anciens capitaines le troisième et le quatrième. Nos grades de lieutenant-colonel et de major étaient des titres en dehors de la hiérarchie qui ne se vendaient pas et que le roi conférait à des capitaines intelligents qui n'avaient pas le moyen d'acheter un régiment. Le lieutenant-colonel avait une compagnie comme le colonel, et il était le second capitaine du régiment comme le colonel en était le premier. Le capitaine, qui était nommé major, vendait sa compagnie, mais il conservait le rang de capitaine. C'est Henri II qui, en 1553, avait ordonné qu'il cesserait d'occuper cette charge et d'avoir une compagnie dans les bandes,

afin qu'il n'eût qu'il s'occuper exclusivement de l'exercice de son emploi de major, qui comprenait tous les détails du service et une partie des fonctions administratives, discipline, exercices, manœuvres, campements, contrôle exact des officiers, sous-officiers et soldats. Il était assisté d'un aide-major pris parmi les lieutenants. Quant au titre de colonel, il remonte à François Ier ainsi que son équivalent, *mestre de camp*. Après l'institution de la charge de colonel général de l'infanterie française et étrangère en 1544, les colonels de cette arme prirent le titre de mestre de camp d'infanterie. Quand la dignité de colonel général fut supprimée (1661), les mestres de camp reprirent la qualité de colonel.

Dans tous les corps, le lieutenant est le second officier d'une compagnie : il remplace le capitaine absent. Le sous-lieutenant est le troisième officier d'une compagnie ; il ne date que de Henri IV, et avant 1610 il n'y eut de sous-lieutenants que dans la cavalerie. Anne d'Autriche en plaça dans les mousquetaires en 1645 ; Louis XIV en mit dans les compagnies des gardes françaises en 1657 ; dans les cheveu-légers en 1665, enfin dans les régiments d'infanterie en 1668. Supprimés après la guerre de Hollande, ils furent rétablis en 1687 pour faciliter le placement dans plusieurs corps de l'armée de plus de neuf cents gentilshommes que le roi faisait élever à Strasbourg et dans d'autres places frontières. L'enseigne ou porte-enseigne tenait le dernier rang parmi les officiers subalternes de l'infanterie, et il était chargé de porter le drapeau de la compagnie. Les porte-cornettes ou cornettes portaient l'étendard dans la cavalerie, et ils avaient dans quelques régiments le grade de lieutenant, et dans le plus grand nombre celui de sous-lieutenant.

Les sous-officiers étaient le sergent et le maréchal des logis, le caporal et le brigadier, et l'anspessade. Ce dernier terme seul demande une explication. Il vient de l'italien *lancia spezzata* (lance cassée, rompue) dont on a fait par corruption lance pezzate, lanspassade, lancepesate, anspessade. On donnait à l'origine ce nom au gentilhomme de la gendarmerie qui avait eu son cheval tué et son arme brisée ou perdue dans un combat ; il était placé dans l'infanterie en qualité d'officier après le lieutenant, y conservait sa solde, et y restait jusqu'à ce qu'il fût remonté. Cet usage date de la première expédition de François Ier en Italie. À la fin du XVIe siècle et au XVIIe, ce grade fut la récompense de la bonne conduite, de la bravoure, et de l'ancienneté, et celui qui l'obtenait devenait l'aide du caporal ; il avait une solde un peu plus forte que le simple soldat, et les commissaires des guerres le désignaient dans leurs revues et sur leurs contrôles sous le nom d'*appointé*. Ce terme finit par remplacer celui d'anspessade.

Depuis l'établissement du règlement de 1619 sur les départements des secrétaires d'État, la direction de la guerre était confiée tout entière au secrétaire d'État de la guerre, chargé en outre des affaires générales concernant ce service et de la correspondance avec tous les chefs de corps. Pour surveiller les différentes branches d'une administration, qui devenait de plus en plus compliquée à mesure qu'on multipliait les années, il fut nécessaire d'avoir des agents chargés de veiller à l'exécution des ordonnances, particulièrement en ce qui concernait l'effectif des troupes, la discipline, l'instruction, l'entretien. Voici les principaux :

COMMISSAIRE GÉNÉRAL DES ARMÉES.

Celle charge ne fut pas de longue durée ; et celui qui en fut pourvu le premier n'eut point de successeur ; le comte Bussy-Rabutin en parle ainsi en l'année 1657 : Je vins au rendez-vous d'année à Rethel, où Besançon, commissaire

général des années de France, charge créée pour lui et qui fut supprimée en sa personne, parce qu'elle avait trop d'autorité, lit faire revue au régiment de mon père. Il n'en dit rien davantage, et ne descend point dans le détail des fonctions et des prérogatives de cet officier. Il est fait encore mention de ce titre dans la relation du siège de Landrecies en 1056 et il n'en est plus question.

En revanche on trouve fréquemment la mention des *commissaires des guerres* et des *officiers inspecteurs*. Les premiers sont mentionnés dès le XIVe siècle, et ils n'étaient que des administrateurs, habiles à connaître de l'effectif, de la solde, des habits, de l'équipement et des armes, mais n'ayant pas qualité pour s'ingérer dans le détail de l'action inventent militaire. Au contraire les officiers inspecteurs établis par Louvois dans l'infanterie et dans la cavalerie avaient une grande autorité pour la formation du soldat. Leurs principales obligations étaient d'imposer aux officiers la discipline, la subordination, le respect, et d'exiger que les compagnies fussent complètes et composées d'hommes en état de servir par leur instruction, leur lige, leurs habits et leurs armes. Le premier inspecteur de l'infanterie fut Martinet, lieutenant-colonel de régiment du roi, et il fit sa première tournée en 1668. Le premier inspecteur de la cavalerie, le chevalier de Fourilles, lit sa première tournée en 1669.

COMMISSAIRES PROVINCIAUX.

Louis en créa soixante-neuf en 1655 ; Louis XIV les supprima en 1704 et les remplaça en instituant trente offices de commissaires ordinaires des guerres, qui auraient chacun un département particulier dans les généralités du royaume.

Les commissaires provinciaux faisaient seuls, et à l'exclusion des commissaires ordinaires des guerres, les montres et revues des troupes sédentaires et hors ligne. Ils veillaient aussi à la distribution des étapes fournies aux troupes de passage dans les provinces.

COMMISSAIRES ORDONNATEURS.

Ce grade, supérieur à ceux de commissaire des guerres et de commissaire provincial, fut créé eu titre d'office par Louis XIII en 1635 pour récompenser les services rendus par les titulaires des grades précédents.

Les commissaires ordonnateurs étaient chargés dans les places, préférablement aux autres commissaires, des hôpitaux, du logement des troupes, des vivres et des fourrages. Ils avaient l'examen de la comptabilité des entrepreneurs de ces divers services. Ils pouvaient devenir intendants d'armée, et à défaut de ces derniers, ils en faisaient les fonctions¹.

INTENDANTS D'ARMÉES.

M. Gabriel Hanotaux, dans son livre sur les origines des intendants de provinces, nous donne des renseignements très exacts sur l'origine de l'institution des intendants d'armée.

¹ Pour les fonctions décrites ci-dessus, cf. : La Barre Duparcq, *Portraits militaires*, I ; Sicard, I, 206, 247, 251, 288, 310, 374, 420 ; Rousset, I, 175, 231 ; Daniel, II, 78 sq. ; Coll. Cange, Boîtes A, B, C qui renferment de nombreuses pièces manuscrites et des documents imprimés sur les charges militaires.

Celle-ci doit être reportée au règne de Henri IV, contrairement au dire de nos historiens militaires qui l'attribuent tous à Richelieu. Le premier acte de Henri IV devait être de reconquérir son royaume, et par suite le seul centre de son autorité et son point d'appui était l'armée. Là était son espérance ; mais là aussi était la source des plus grands maux, car les armées de la Ligue comme les armées royales commettaient les excès les plus odieux. Tout en voulant conquérir et pacifier le royaume, Henri IV sentait qu'il fallait porter un prompt remède à ces excès et il eut recours au seul moyen pratique dans ces circonstances, moyen extraordinaire comme les circonstances elles-mêmes qui le faisaient naître, l'usage de fonctionnaires à puissance illimitée et indéterminée. Ces magistrats furent des commissaires adjoints aux commandants des troupes et aux gouverneurs des provinces troublées, et selon le rôle particulier qu'ils avaient à remplir, ils portèrent l'un ou l'autre de ces titres : *intendants de justice, intendants d'armée, intendants de justice en telle armée, intendants des finances et des vivres en telle année*, ou même réunissant ces diverses appellations, ils portaient le titre complet d'*intendants de justice, de police, des vivres et des finances en telle armée*. Leurs commissions déterminaient leurs attributions et la région dans laquelle devaient s'exercer leurs pouvoirs. Ils devinrent naturellement et peu à peu les intendants des provinces tout en conservant le titre et les fonctions d'intendants du utilitaire, qu'ils avaient eus à leur origine ; en effet, chaque fois qu'une province était troublée, le roi y envoyait une armée accompagnée d'un intendant de justice qui avait à la fois autorité sur l'armée et sur la province ; les troubles apaisés, l'intendant restait et devenait intendant de province. Jusqu'au milieu du XVII^e siècle les charges d'intendants d'année et d'intendants de province ne se distinguaient presque pas, et elles ne furent définitivement séparées qu'à l'époque où commencèrent les guerres de conquête. Richelieu les a donc utilisés et non institués ; il les trouvait et s'en servit comme d'un rouage utile à la réalisation de ses vues, et il en mit dans toutes les années destinées à opérer à l'intérieur comme dans les années destinées à la guerre extérieure, dans l'armée de Languedoc ainsi que dans l'armée de Savoie ; Mazarin suivit si bien cet exemple, qu'en 1648, quand les députés des compagnies souveraines commencèrent leur travail pour la réformation de l'État, ils inscrivirent dans le premier article de leur projet : *Les intendants de justice seront révoqués dès à présent*. L'orage passé, ils reprirent bientôt leurs fonctions avec des attributions considérables.

Les intendants d'année étaient chargés de pourvoir à la subsistance et au paiement des troupes, d'établir des magasins d'approvisionnement de vivres et de fourrages dans les lieux qui leur étaient désignés par le général en chef ou le secrétaire d'État de la guerre, de recevoir l'argent destiné à l'entretien des troupes des mains du trésorier de l'extraordinaire des guerres quand celui-ci peut en fournir, et comme c'est l'exception, il a la mission de surveiller la levée des deniers et des contributions de guerre dans la province et dans les pays occupés par son armée. Pour la justice et la police, il est le conseiller du général près duquel il est placé ; il doit, aux termes de plusieurs commissions, *ouyr les parties, les régler et pourvoir sur leurs différends* ; ce qui indique une compétence civile, mais par-dessus tout il doit faire le procès aux malfaiteurs qui se trouvent dans les armées et appliquer les sévères règlements de cette époque au soldat en maraude ou au déserteur. Il a encore la surveillance des hôpitaux, des ambulances, des transports et convois de toute nature¹.

¹ Hanotaux, *Origines*, etc., livres II, III et IV.

SUBSISTANCES.

Dès qu'on mit en mouvement de grandes armées, le service des vivres devint l'un des plus importants de l'administration militaire, et Richelieu eut raison de l'appeler la magie blanche, de même qu'il appelait justement l'artillerie la magie noire. On croit généralement, et on l'a écrit plusieurs fois, qu'avant Louvois il n'y avait pas eu de mesure régulière pour assurer les subsistances, et que toutes les troupes étaient en proie à ces souffrances de tout genre dont les gravures de Callot et certains tableaux flamands donnent une idée saisissante. Nous n'ignorons aucun des faits douloureux dont l'art a pu immortaliser le souvenir, et nous avons raconté un acte touchant de charité, accompli par Turenne dans la retraite de l'armée commandée par le cardinal la Valette, qui prouve que nous n'avons pas oublié les misères et les douleurs de cette époque. Mais faut-il conclure de tout cela que l'on ignorait l'usage des magasins et qu'on abandonnait au hasard des événements l'approvisionnement des armées ? Voici la réponse à cette question : En 1627, on créa deux commissaires généraux des vivres ; en 1631, l'administration des subsistances militaires fut complétée et elle eut à sa tête un grand maître et un surintendant général des vivres, munitions, magasins et étapes. Le grand maître eut au-dessous de lui, comme adjoints, deux commissaires généraux des vivres aux corps et armées, et un contrôleur général des vivres. Dans chaque élection était un conseiller intendant des vivres et étapes, et dans chaque paroisse un commissaire garde particulier. Le fonds Béthune à la Bibliothèque nationale, n° 9386, renferme des instructions de la fin du règne de Louis XIII pour tous ces officiers et des mémoires où tout est réglé : le mode d'adjudication des fournitures, la comptabilité des munitionnaires, la formation des magasins dans les grandes places. Richelieu s'était occupé des magasins portatifs et des magasins fixes et l'on avait affecté un fonds spécial à l'entretien de ce service. Une ordonnance de 1641 montre que des magasins étaient organisés sur les différents points du royaume. Un grand nombre d'articles de l'ordonnance de 1629, notamment les articles 252, 255, 262, 265, 268, réglaient et assuraient le service des étapes : les troupes devaient suivre quatre grandes lignes, l'une de la Picardie à Bayonne, l'autre de la Bretagne à Marseille ; la troisième du Languedoc à la Normandie, la quatrième de la Saintonge à la Bresse ; des lignes secondaires reliaient entre elles ces grandes lignes, et les gouverneurs étaient assez tôt avertis du passage des troupes pour faire préparer les vivres et les logements plusieurs jours à l'avance. L'État se chargeait de toute la nourriture du soldat dans les marches : **Il sera fourni aux soldats marchant sous leur drapeau à la campagne deux livres de pain par jour, une livre de chair et une pinte de vin, par les commissaires des villes auxquelles il écherra de faire les étapes de leur chemin, sans que pour cela le soldat ait rien à payer** (art. 272 de l'ord. de 1629). Dans les garnisons, l'État ne fournissait aux soldats que le pain de munition, avec retenue d'un sol par jour (art. 278). On augmenta de moitié les appointements des capitaines et officiers pour leur ôter tout prétexte de spéculer ou de piller (art. 220). L'une des causes qui favorisaient le plus les désordres des troupes était le manque de solde ; quand les soldats ne recevaient rien ils se dédommageaient en pillant les villes ou en rançonnant les campagnes. Or, l'ordonnance de 1629 porta remède à ce désordre en ordonnant que la solde serait payée par avance et qu'il y aurait dans d'agile régiment un

payeur et un commis qui seraient tenus de payer en main propre les soldats de neuf jours en neuf jours (art. 222, 259). Malgré les précautions prises par le gouvernement pour assurer la solde, la nourriture aux étapes, et ré :der l'administration des subsistances, le service des vivres, il faut en convenir, resta entaché d'un vice capital : l'État ne prenait à sa charge les fournitures qu'en temps de guerre, à l'exception d'un petit nombre qu'il faisait aussi en temps de paix ; en principe, le soldat devait s'entretenir et se nourrir avec le montant de sa solde, et le roi ne faisait que veiller à ce qu'il eût à sa disposition des provisions dont il réglait le prix. Que ces provisions fussent fournies par les habitants au moyen de prestations en nature, comme cela se passait sous le régime des commissaires des vivres, ou qu'elles fussent livrées par une entreprise régulière des vivres et des fourrages, comme cela eut lieu à partir de 1648, il en résultait de graves inconvénients pour le soldat¹.

Ce système favorisait la prévarication ; la surveillance des commissaires des guerres était inefficace, et il y avait trop souvent une connivence criminelle entre les fournisseurs et les officiers, de sorte que le soldat frustré n'avait que la ressource de mendier s'il ne voulait pas mourir de faim, ou de piller et de s'exposer à être pendu. Ce système s'appliquait également à la fourniture des chevaux, des habits, des armes : les capitaines étaient tenus à les fournir, et comme la solde qu'ils recevaient n'était pas toujours suffisante, un bon nombre d'entre eux étaient amenés à violer la loi et à spéculer, si bien que pendant les guerres civiles le désordre arriva à son comble. L'abus de la spéculation pénétra si profondément dans les mœurs militaires que, même encore en 1668, Louvois avait à en constater les déplorables effets.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul point de l'administration militaire sur lequel nous avons à constater l'impuissance de la loi à cette époque. Il n'existait pas de casernes avant le règne de Louis XIV ; sous les prédécesseurs de ce prince, les soldats étaient logés chez l'habitant ou dans des maisons louées pour cet usage ; Louis XIII, le 10 janvier 1617, prescrivit bien la construction de bâtiments militaires dans quelques places du royaume, mais le manque d'argent força le gouvernement d'abandonner ce projet, et il ne fut repris qu'en 1691, et le soldat continua de loger chez les particuliers. Or, cette coutume entraînait bien des abus, auxquels on avait essayé de remédier par un grand nombre de règlements, et Mazarin fit rendre le 4 novembre 1651 une ordonnance qui rappelait, à l'égard du logement et de la subsistance des gens de guerre, les meilleures dispositions des ordonnances passées. L'année même où elle avait paru, elle était lettre morte, et les quelques intendants qui n'avaient pas été supprimés en étaient réduits à constater leur impuissance en face d'infractions continuelles aux règlements et de désordres flagrants qu'ils étaient appelés à prévenir ou à réprimer.

Le désordre général, que la Fronde avait propagé, s'était étendu aux institutions militaires, et il ne restait presque rien des sages dispositions édictées par le Tellier, presque rien non plus de ces mesures de génie par lesquelles Richelieu avait ébauché l'organisation des principaux services de l'armée. Faute d'une hiérarchie administrative complète, faute de moyens d'impulsion et de contrôle suffisants, faute de sentiment moral enfin, les plus sages mesures étaient inefficaces, et, malgré sa volonté de fer, Louvois devait être souvent réduit à se plaindre de l'inobservation des règlements et des lois.

¹ Caillet, 367, 371.

L'armée souffrait d'un mal moral, qui était le résultat d'un désordre général et d'institutions imparfaites, et il serait injuste d'en rendre Mazarin seul responsable ou d'en accuser l'indifférence de le Tellier, et de répéter après d'illustres écrivains que le premier était complaisant aux friponneries des gens de guerre, le second peu soucieux des questions d'administration et de la gloire des réformes. On verra combien ces reproches sont exagérés en lisant les lettres de Mazarin à Turenne publiées par Grimoald ; on le verra mieux encore quand on aura publié une partie des ordonnances et des règlements qui sont, conservés dans nos dépôts publics, et qui nous donnent des renseignements autrement sûrs que deux ou trois lettres écrites dix ans après la mort du cardinal. Sans doute Mazarin et le Tellier ont accumulé les palliatifs sans remonter aux vraies sources du mal ; sans doute ils ont souvent tourné les difficultés sans les résoudre, mais la première faute n'en est-elle pas aux idées, aux principes, aux institutions du temps ? Le remède eût été la substitution de l'État à l'industrie privée en matière utilitaire ; il aurait fallu que l'entretien, comme le recrutement des troupes, fût à la charge de l'État, et en conséquence que le budget de la guerre fût au moins doublé. Mais alors il fallait changer les bases de l'impôt, supprimer les privilèges, réformer la société de fond en comble, en un mot, faire une révolution : elle se fera, mais avec le temps ; elle ne pouvait être que l'œuvre de la nation et non pas l'œuvre d'un homme. On constatera par les rapports de Turenne avec la cour pendant toute la Fronde espagnole que Mazarin et le Tellier ont fait, dans l'une des situations les plus difficiles où se soit trouvée la royauté au XVII^e siècle, tout ce qu'il était possible de faire pour les gens de guerre. Aux faits que j'ai cités, on pourra en joindre quelques autres rapportés par le colonel Bourelly dans sa belle vie de l'héroïque Fabert, qui lui aussi, pendant quarante-trois ans de fidèles services, se montra un modèle d'humanité, de justice et d'honneur ; il a inspiré l'une des plus sages ordonnances, celle du 20 novembre 1655, qui fut complétée par celle du 25 octobre 1656. Elles resteront l'un des meilleurs témoignages de la sollicitude du gouvernement pour l'armée. Elles assuraient à l'infanterie et à la cavalerie de bons quartiers d'hiver sans grever les communautés qui étaient dédommagées de leurs avances par une déduction sur leurs impositions de l'année suivante ; elles visaient à l'égalité dans la répartition de la charge du logement entre les personnes et entre les centres de population ; en disséminant les troupes par petits groupes dans l'étendue d'une généralité, elles leur procuraient l'isolement qui devait les porter à vivre en bonne intelligence avec les habitants. et en même temps les rendre impuissantes à exécuter de mauvais desseins. L'homme de guerre devenait ainsi le défenseur de son hôte qui lui rendait en bons offices ce qu'il en recevait en protection. Enfin la solde de l'infanterie était augmentée de neuf cents livres par compagnie, ce qui, pour l'hiver de 1656 à 1657, entraînait un accroissement de quinze cent mille livres pour toute l'infanterie. Ces deux ordonnances organisaient aussi la surveillance active que réclamait l'exécution de ces nouvelles mesures : celle de 1655 assurait à l'intendant une intervention plus puissante dans l'organisation des quartiers d'hiver, prescrivait la délégation d'une partie de ses pouvoirs au commissaire des guerres, et l'envoi dans chaque élection de chefs militaires chargés de représenter l'autorité du général en chef. Celle de 1656 prescrivait de fréquentes visites des quartiers d'hiver par les généraux d'armée, les autres généraux, les intendants et les commissaires des guerres, et pour prévenir les crimes, elle défendait expressément le port des armes à feu en dehors des services commandés.

A l'honneur de Mazarin, je dois reproduire une phrase de la lettre par laquelle il faisait connaître à Turenne les sacrifices qu'exigeait l'ordonnance de 1656 : Je crois que vous ne serez pas l'ache de savoir le traitement que le roi a résolu de faire à l'infanterie. C'est un effort dont je ne croyois pas que nous pussions venir à bout dans l'état où sont les finances ; mais mon avis a été qu'il falloit plutôt reculer toutes les autres dépenses, afin de subvenir à une qui est nécessaire, pour pouvoir continuer la guerre avec succès, et contraindre enfin les ennemis à donner les mains à une bonne paix. En retour de ces sacrifices il exige avec raison qu'on châtie sévèrement les capitaines qui ne mettraient pas leurs compagnies en bon état¹.

Signalons en terminant quelques-unes des mesures prises en faveur de la santé des soldats.

Henri IV avait établi des ambulances à la suite de l'armée en 1591, puis un grand hôpital à Amiens en 1597. Richelieu, qui consacra la plus grande partie de ses forces et de celles de la France à la lutte contre la domination de la maison d'Autriche, ne négligea pas de compléter l'œuvre de Henri IV ; l'article 252 de l'ordonnance de juin 1629 prescrivit que tout régiment aurait un hôpital, des chirurgiens, des aumôniers, et l'archevêque de Bordeaux fut chargé le 15 février 1629 de la surintendance de l'hôpital de l'armée d'Italie. Les hôpitaux de ce genre étaient établis dans les villes les plus voisines des armées, mais quelques malades préférant être soignés dans les camps plutôt que de se rendre à ces hôpitaux, le cardinal fit en 1658 un établissement eu faveur des gens de guerre qui ne veulent pas aller aux hôpitaux ; on y fit que désormais il y auroit dans chaque armée des jésuites et des cuisiniers qui donneroient des bouillons et des potages à tous les malades qui ne voudroient pas aller aux hospitaux, et de plus des chirurgiens et des apothicaires pour soigner et secourir de médicaments ceux qui en auroient besoin. L'année précédente un hôpital avait été établi à Marseille pour les forçats qui tombaient malades sur les galères.

Henri IV et Sully, fondateurs des premiers hôpitaux militaires, furent aussi les créateurs de ces asiles de retraite élevés depuis chez presque tous les peuples modernes pour les guerriers que l'âge et les hasards des combats forçaient de s'éloigner de leurs drapeaux. Ce n'est pas qu'avant eux on eût jamais négligé ces glorieux débris de nos armées ; au moyen âge il y avait déjà des chirurgiens dans les armées de Philippe le Bel, et les soldats blessés et malades étaient recueillis dans ces innombrables hôpitaux qui se trouvaient dans tous les centres de population ; de même, on assurait des moyens d'existence aux vétérans et aux invalides des années, et ils étaient placés, en qualité d'oblats ou de religieux laïques, dans les abbayes royales ainsi que dans celles dont les abbés étaient choisis par voie d'élection, et ils y trouvaient un asile et des moyens d'existence ; la sollicitude des rois guerriers ne négligea dans aucun siècle de notre histoire les souffrances de leurs compagnons d'armes, et un nombre considérable d'édits et d'ordonnances ont été rendus pour soumettre les monastères à l'accomplissement rigoureux de leurs obligations à cet égard. A défaut de toute autre preuve, ce grand nombre de documents suffirait pour attester que moines et soldats ne s'entendaient pas très bien, et que les uns cherchaient à se racheter de leurs devoirs, les autres à trafiquer de leurs droits ; c'est ainsi que nos aïeux ont pu voir errer de porte en porte ces hommes mutilés, estropiés, qui

¹ Roussel, II, 169, 173, 180 ; Bourelly, II, 155-140.

avaient quitté leur place au cloître et que Callot a immortalisés par ses estampes sous les noms de Vie du soldat, les Malheurs de la guerre.

Un roi, qui fut l'une des plus grandes figures du moyen âge, Philippe Auguste, avait eu une belle et noble intention pour ces malheureux : il avait formé le projet de fonder une maison pour servir de retraite à ceux qui auraient vieilli dans le service, et il avait demandé au pape Innocent III que cette maison ne fût point sous la juridiction de l'évêque. Ce projet, aussi juste que généreux, ne put être réalisé par le moyen âge, mais il ne fut point perdu, et Henri IV le reprit en 1597 et le réalisa en fondant *la maison royale de la charité chrétienne*, rue de l'Ourcine, au faubourg Saint-Marcel, pour recevoir les officiers et soldats invalides sans fortune. Plusieurs édits de 1600 et 1604 relatifs à cette fondation font autant d'honneur au Béarnais que ses plus belles victoires, et, tant qu'il vécut, il fut largement pourvu aux dépenses du nouvel asile, et les invalides y furent traités avec tout le respect dû à leur âge et à leurs services. Ils portaient pour décoration sur leurs manteaux une croix ancrée et brodée de satin ou de taffetas bleu, bordée de soie bleue ; autour de la croix on lisait ces mots glorieux : *Pour avoir bien servi la patrie*. Ils étaient désignés sous le nom de *chevaliers de la maison royale*.

Après la mort de Henri IV, la dotation n'étant pas en rapport avec les besoins, on préféra supprimer cette fondation plutôt que d'en élever les ressources, et les chevaliers de la maison royale, comme les nouveaux invalides des guerres de Louis XIII, durent chercher un nouvel abri dans les monastères ; mais Richelieu, qui s'occupait avec une persévérante attention de tous les détails de la vie de soldat, ne pouvait abandonner ces vétérans qui devenaient religieux laïcs malgré eux. et il leur donna le choix entre les places d'oblats et des pensions de cent livres. La pension fut acceptée par le plus grand nombre et pavée par les monastères. Il lit mieux encore : en 1654, il voulut reconstituer la fondation de Henri IV et la transporter à Bicêtre, mais les graves événements qui remplirent la fin de son ministère l'empêchèrent de donner suite ce projet. Mazarin, aux prises avec les mêmes difficultés extérieures et avec une situation intérieure des plus troublées, pouvait encore moins l'exécuter. Toutefois, l'idée d'ouvrir des hôpitaux pour les blessés et des asiles de retraite pour les vétérans de l'armée était devenue une question d'honneur national, et, loin de disparaître dans le tourbillon d'intrigues qui remplirent les premières années de Louis XIV, elle donna lieu, en 1614, à la rédaction d'un vaste et magnifique projet qui est d'autant plus curieux que plusieurs sources de revenus, qui y sont indiquées, ont été mises à profit par Louis XIV pour la construction des Invalides. Ce projet, manuscrit est conservé dans la collection Cangé, troisième série, administration militaire, boîte I. Hôpitaux, année 1611. Il porte le titre suivant :

Mémoire et instruction, par lesquelles il sera fait voir qu'en France, sans toucher aux deniers du Roy, sans rien prendre sur le public, ny sur le particulier, l'on peut, en exécutant les édits et règlements faits sur ce sujet, trouver avec très grande facilité un revenu assuré et suffisant pour entretenir et faire subsister tous les hospitaux des armées que le Roy entretiendra, tant dedans que dehors son Royaume, de toutes choses nécessaires, et subvenir aux pauvres gentilshommes, capitaines, officiers et soldats estropiés.

L'auteur indique d'abord le but à poursuivre : *l'on entretiendra, nourrira, logera à la descharge de S. M., tous les pauvres mendiants estropiés, et un donnera en*

outre moyen aux gentilshommes, capitaines, officiers et autres estropiés, qui ne se voudront pas réduire en une maison commune, de subsister par les pensions que l'on leur donnera..., et cela en vertu des édits et règlements de Henri IV, Louis XIII, des vœux des États généraux de 1614 et des assemblées de notables.

Les édits et, les règlements faits en faveur des invalides de l'armée ayant suffisamment prouvé combien leur établissement estoit glorieux, honorable, utile et nécessaire au peuple, il ne reste plus, pour en faciliter l'exécution, que d'indiquer les ressources qui doivent y être affectées.

Ces ressources existent et sont d'une perception facile ; ce sont les revenus des maladreries et léproseries, des hôpitaux et aumôneries n'ayant ni pauvres ni malades, et les revenus des places d'oblats de toutes les abbayes et prieurés conventuels. L'auteur ne voit pas d'injustice de la part du roi à s'approprier ces revenus, parce que d'énormes abus, brigandages et voleries se commettent journellement, tant en la recette des revenus que soustraction des titres et usurpation des fonds.

Les ressources indiquées, l'auteur fait voir comment on les recevra et quel emploi en sera fait.

Un receveur général percevra les deniers sus-indiqués, et ils seront distribués selon l'ordre à déterminer.

À Paris, on choisira la maison donnée par Henri IV au faubourg Saint-Marceau, ou celle de Bicêtre, pour loger les pauvres gentilshommes, capitaines et soldats estropiés qui n'ont aucune retraite ailleurs ; un bureau composé de gentilshommes administrera cette maison.

Pour le reste de la France, on instituera vingt et uni bureaux analogues dans les généralités, et ils administreront vingt et une fondations semblables établies dans les maladreries les plus commodes et les mieux logeables.

Les gentilshommes, capitaines et officiers qui ont maison, femme, lieu de retraite, mais qui sont pauvres et incapables de suivre les armées, recevront pension suivant leur qualité et leurs besoins.

L'auteur termine son mémoire par des règlements destinés à assurer le service intérieur et à prévenir les abus.

Le XVII^e siècle ne devait pas s'achever sans que ce plan, qui honore son auteur, fût magnifiquement dépassé. Louis XIV développa le nombre des hôpitaux militaires et, à sa mort, il y en avait plus de quatre-vingts. Il lit mieux encore, il fonda les Invalides, et, par une délicate pensée qui sera l'éternelle gloire du ministre qui l'a inspirée, il en fit non un hôpital, mais l'image d'une place de guerre.

En passant en revue les mesures prises par Richelieu et Mazarin pour le bien-être de l'armée, je n'ai pas eu l'intention d'amoindrir Louvois. Il a mérité son surnom de grand *vivrier* de l'armée par les règles qu'il établit et les moyens qu'il employa pour avoir, à proximité des troupes, des magasins bien approvisionnés ; en multipliant les magasins, il a doublé la puissance de nos armées ; en ravivant des vertus affaiblies par les guerres civiles, l'obéissance, l'exactitude, la probité, il les a perfectionnées et les a mises en état de tenir tête à l'Europe. A ce double titre, il joint la gloire d'avoir réalisé la pensée de plusieurs siècles en fondant les Invalides ! Sa mémoire mérite donc de rester et d'être grandement honorée. Elle ne souffrira point de l'hommage que j'ai rendu aux efforts de ceux qui l'avaient

précédé, et dont la tâche a été d'autant plus lourde que l'administration générale n'avait pas encore reçu les développements qu'elle eut à partir de 1661, et que le même homme était obligé de diriger à la fois plusieurs services, auxquels il semblait n'être préparé ni par son instruction ni par ses travaux antérieurs. C'est à cette rude école que se sont formés les généraux qui ont fait le grand siècle. Avec peu de ressources, ils ont fait de grandes choses, parce que, avec un profond sentiment de leur responsabilité, ils eurent toujours à cœur de faire pour le soldat autant qu'ils exigeaient de lui, et de ne jamais songer à eux avant d'avoir pourvu à son bien-être. C'est là l'exemple qu'ont donné Guébriant, Fabert, Condé, Turenne, et plus de cent ans après eux on invoquait le souvenir de leur pratique comme d'un salubre effet pour les généraux du XVIIIe siècle.

On lit, dans un mémoire inédit de la Bibliothèque nationale, ce témoignage concluant pour leur gloire : *Ce qui me peut servir d'excuse, c'est l'ignorance de laquelle, depuis le commencement de ce siècle, sont tombés nos généraux en matière de subsistances, ignorance qui les a réduits à la seule ressource de mépriser ce qu'ils ne savaient pas et les a jetés dans l'inconvénient de former à chaque instant des projets qui deviennent chimériques par l'impossibilité de l'exécution, ou par leur peu de combinaison avec les détails. Le grand Turenne ne pensait pas de même ; aussi éloigné que Paul-Émile et César des idées d'Alexandre et de Caton, il ne faisait aucun plan de campagne, aucune opération particulière qui ne fussent concertées avec Jacquier — nom du plus habile munitionnaire du temps de Turenne —. C'est une anecdote dont tout le monde est instruit.*

J'ai cru qu'il ne serait pas inutile de la rappeler, et je souhaite qu'elle ne soit jamais oubliée !

CHAPITRE II

LA JEUNESSE DE TURENNE

Sa famille. — Son éducation. — Ses études. — L'apprentissage de la vie militaire au XVIIe siècle. — Goûts précoces de Turenne pour la profession des armes. — Son admiration pour Alexandre. — Son premier voyage en Hollande, — État de ce pays. — Premières armes de Turenne sous Maurice de Nassau. — Il est nommé capitaine d'infanterie, 1626. — Siège de Bois-le-Duc. — Son retour en France.

HENRI de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, naquit à Sedan le 11 septembre 1611. Il était le second fils de Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, prince souverain de Sedan, et d'Élisabeth de Nassau, fille de Guillaume Ier de Nassau, prince d'Orange. Du côté paternel, il descendait des anciens comtes d'Auvergne et tenait ainsi aux plus grandes familles de l'Europe ; du côté maternel, il descendait de cette glorieuse maison de Nassau qui a donné un empereur à l'Allemagne, plusieurs capitaines généraux à la république de Hollande et tin roi à l'Angleterre¹. Il avait cinq ans de moins que son frère aîné Frédéric-Maurice, prince de Sedan, plus tard duc de Bottillon, qui devait exercer une influence considérable sur plusieurs événements de sa vie. Son père est signalé par tous les historiens comme un homme supérieur : lieutenant, ami et compagnon d'armes de Henri IV, il avait défendu vaillamment son maître sur les champs de bataille contre les Guise, Mayenne, tous les Ligueurs, et il l'avait servi avec un grand sens dans les négociations les plus importantes, en Angleterre, en Allemagne, dans les Provinces-Unies. Il était devenu un des chefs du parti calviniste autant par son instruction, remarquable pour l'époque, que par ses rares qualités politiques et militaires. Il fit élever ses deux fils dans le calvinisme et ne négligea rien pour leur donner l'instruction que les gentilshommes avaient l'habitude de recevoir. Le prince de Sedan eut pour maître Pierre du Moulin, célèbre théologien calviniste ; le vicomte, un autre théologien non moins connu, Daniel Tilenus, auquel on adjoignit, en qualité de gouverneur, le chevalier Henri de Vassignac.

Il y avait alors une grande différence entre l'éducation d'un jeune homme que l'on destinait à la magistrature ou au clergé, et celle d'un fils de famille que l'on voulait préparer à la profession des armes. Le premier, nous dit un contemporain², ne doit jamais discontinuer ses études ; et il suffit que l'autre étudie jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans, afin d'apprendre la philosophie, l'histoire ancienne et moderne, et les principales maximes de la politique, pour régler sa conduite dans le grand monde. Après cela on le doit mettre à l'Académie, pour apprendre à se bien servir d'un cheval, tirer des armes, à voltiger et à danser. Ces exercices le fortifieront, le rendront adroit et dispos, le feront tenir son corps droit, marcher de bonne grâce avec un air noble et élevé, la tête hante, la vue ferme, un visage toujours gai, civil et sans aucune contrainte qui paroisse. Lit il apprendra aussi assez de mathématiques, pour savoir bien fortifier les places, les attaquer et les défendre, en reconnoître les défauts et les moyens d'y remédier ; ce qui se peut fort bien apprendre en deux ou trois ans.... Au sortir de l'Académie, je voudrais leur faire faire un voyage dans les pays étrangers pour apprendre les langues, et la manière dont les différents peuples se gouvernent ; et leur faire voir les choses les plus rares et les plus particulières qui s'y rencontrent, et pour en conserver mieux le souvenir, leur faire écrire les choses dans un papier journal.

Ces principes, tracés par le sieur de Pontis au gouverneur de deux jeunes seigneurs de la cour, furent suivis dans l'éducation de Turenne et de Condé ; celui-ci apprit le latin, la philosophie, l'histoire et les mathématiques, sans négliger la danse, la paume, le cheval et la chasse. Il suivit régulièrement les cours du collège Sainte-Marie de Bourges où l'étude du latin était comme la base de l'enseignement. C'est en maniant et remaniant de mille manières cette langue

¹ Armagnac, p. 9 ; Anselme, IV, 559 ; de Cosnac, IV, II, note 2 ; Haag donne de bons renseignements sur Daniel Tilenus, Henri de Vassignac.

² Pontis, *Mémoires*, lettre au gouverneur de deux jeunes seigneurs de la cour.

mille et nerveuse, c'est dans le commerce des immortels écrivains de l'antiquité que cette brillante intelligence s'ouvrit, acquit la force et la souplesse, devint titi puissant instrument de travail. Il lisait surtout les historiens Horus, Tite-Live, Tacite, César, sans négliger les grands poètes puisqu'il a fait un recueil de poésies latines du rythme le plus varié, aujourd'hui conservé à Chantilly. Il écrivait régulièrement en latin à son père, et, en sortant de rhétorique, il maniait cette langue comme sa langue maternelle¹.

Turenne reçut une éducation analogue, mais il n'eut pas dans ses études des succès aussi brillants que celui qui devait être un jour son rival de gloire militaire. Ses facultés intellectuelles ne se montraient pas d'abord extraordinaires. Il avait l'esprit lent, apprenait difficilement, et ses maîtres, suivant une déplorable méthode en vigueur alors à la cour comme dans la plus humble école, crurent devoir recourir à des châtiments corporels qui ne lui inspirèrent que l'aversion de l'étude. Mieux avisé, son père le piqua d'honneur, et avec ce moyen il obtint de lui un travail régulier, et bientôt quelques succès. Turenne lit preuve d'application et de zèle, et il apprit avec assez de plaisir les plus beaux passages des poètes latins et français pour en conserver le souvenir jusque dans ses derniers jours : mais ce qui fixait le plus son esprit, c'étaient les récits de guerres et de combats. César et Quinte-Curce furent ses auteurs de prédilection : le caractère d'Alexandre le frappait beaucoup ; il lisait sa vie avec un vif intérêt : il en apprenait même des fragments qu'il aimait à réciter devant sa famille, et, pendant qu'il les déclamaient, on reconnaissait à son geste animé, à son regard étincelant combien les éclatantes entreprises du héros macédonien échauffaient son imagination.

A travers les actions indifférentes de l'enfance, le vicomte laissa échapper quelques-uns de ces traits qui caractérisent les finies singulières. Ainsi, comme il était d'une complexion faible et délicate, il entendait avec déplaisir son père répéter souvent qu'il ne pourrait supporter les fatigues de la guerre, et, pour le convaincre du contraire, il prit à dix ans la résolution de passer une nuit pendant l'hiver sur les remparts de Sedan. On l'y trouva endormi sur l'affût d'un canon. Telle était son admiration pour le caractère du conquérant macédonien qu'un officier ayant un jour traité de roman les récits de Quinte-Curce, il lui proposa sérieusement un cartel, Un ingénieux artifice de la duchesse de Bouillon changea le duel en partie de chasse. On raconte encore qu'il réussit, comme Alexandre, à dompter un cheval ombrageux que personne ne pouvait monter. On surprit également dans son enfance des qualités qui pouvaient faire heureusement augurer de son avenir : un caractère froid et réservé, une certaine supériorité de raison, l'amour sincère de la vérité, cette exquise sensibilité et cette pitié pour les malheureux. qui sont l'apanage des rôles d'élite. Enfant, il partagea plus d'une fois avec les pauvres l'argent destiné à ses plaisirs : soldat, il partagera souvent ses dernières ressources avec ses compagnons d'armes réduits au dénuement².

Privé de son père à l'âge de douze ans, il continua son éducation encore un an sous les yeux de sa mère, se livrant à peu près exclusivement à des exercices physiques qui modifièrent heureusement sa constitution, la rendirent plus

¹ D. d'A, III, 318-327.

² Les détails de l'enfance de Turenne nous ont été transmis par l'abbé Raguenet et Ramsay. M. Armagnac a reproduit le plus grand nombre des traditions rapportées par ces deux auteurs.

vigoureuse, plus capable de supporter les fatigues militaires vers lesquelles le portait son naturel : puis il fut envoyé en Hollande pour y apprendre le métier de la guerre sous le prince Maurice de Nassau son oncle, qui passait à juste titre pour un des plus grands capitaines de son siècle.

C'était en 1625 : il y avait un siècle que la Réforme avait pénétré dans les Pays-Bas soumis à l'Espagne depuis l'abdication de Charles-Quint, et qu'elle s'y développait malgré les persécutions. En vain Philippe II avait-il donné le gouvernement de ces pays à l'intelligente Marguerite de Parme assistée d'un ministre éclairé, Granvelle ; le peuple s'était révolté pour défendre ses privilèges, et la noblesse insultée avait fait la guerre des Gueux. En vain Philippe II avait-il remplacé Marguerite par l'inexorable duc d'Albe ; rien n'avait pu réduire ce petit peuple combattant pour la liberté de conscience, et l'inhumanité du nouveau gouverneur l'enhardit à conquérir l'indépendance politique pour garantir l'indépendance religieuse : Guillaume d'Orange posa les fondements de la république des Provinces-Unies. et comme stathouder, capitaine et amiral général, il fut le génie de cet état naissant jusqu'au jour où le fanatique Balthazar Gérard, armé par l'Espagne, l'assassina. Son fils, Maurice de Nassau, le vengea. Élu président du conseil d'État des Provinces-Unies aussitôt après le meurtre de son père, puis capitaine général et amiral des provinces de Hollande et de Zélande. il justifia l'opinion que l'on avait eue de sa habileté. Il établit une discipline sévère dans les troupes, tomba à l'improviste sur les Espagnols pendant qu'Alexandre Farnèse soutenait en France les Ligueurs contre Henri IV ; il leur enleva plusieurs places, conclut à la Haye un traité d'alliance offensive et défensive avec la France et l'Angleterre, et mit le sceau à sa réputation de grand capitaine par la belle défense d'Ostende, dont le siège coûta aux Espagnols soixante mille hommes et cent millions. Découragée, l'Espagne signa en 1609 une trêve de douze ans au grand étonnement de l'Europe surprise de voir le monarque, maître des trésors du nouveau monde, impuissant à réduire une si chétive république ! Admirable exemple pour tous les peuples qui gémissaient alors sous le despotisme et qui plus tard devaient secouer le joug ! Il leur redisait cette éloquente leçon léguée par le monde ancien au monde moderne : L'or et l'argent s'épuisent, mais la pauvreté, la force, la constance, la foi dans une cause juste ne s'épuisent jamais !

La trêve expira en 1621 ; aussitôt les hostilités recommencèrent et les Espagnols ne tardèrent pas à perdre l'espoir de vaincre durant la vie de Maurice de Nassau, prince d'un jugement admirable, d'une valeur extraordinaire, d'une prudence consommée, à l'esprit insinuant, à l'air majestueux, ayant toutes les qualités d'un homme né pour fonder une république, pour discipliner une armée et pour policer un peuple¹.

C'est à cette école que la duchesse de Bouillon envoya Turenne. Le prince accueillit le jeune vicomte avec une bienveillante sympathie ; il l'interrogea pour découvrir son caractère et ses habitudes, et prit la résolution de le traiter avec la paternelle sévérité qu'il avait témoignée à son aîné le prince de Sedan. Il lui remit un mousquet dans les mains, et voulut qu'il servit comme simple soldat avant d'être élevé à aucun grade. Méthode excellente, à laquelle la France doit tant de noms illustres, tant de glorieuses victoires ! Le succès des plus grandes actions dépend souvent de la connaissance des plus petits détails militaires, et cette connaissance de détails aussi multiples qu'utiles s'acquiert d'autant plus

¹ Ramsay, p. 10.

sûrement qu'on descend jusqu'aux moindres emplois. Turenne le comprit et se soumit respectueusement, passant par les services les plus humbles de la profession des armes, et trouvant rien de bas, rien de pénible, obéissant comme le dernier soldat à son capitaine qui n'était qu'un vassal du duc de Bouillon, son père, supportant bravement les privations et l'intempérie des saisons, faisant paraître enfin tant de fermeté, de patience et d'application que Maurice de Nassau se réjouissait des heureuses espérances qu'il lui donnait et se disposait à récompenser cette vie d'abnégation qui l'ait le vrai soldat, ce labeur persévérant qui prépare le grand capitaine. La mort l'en empêcha. Son frère Frédéric-Henri, qui lui succéda dans le gouvernement des Provinces-Unies et dans le commandement des armées, s'empressa de donner à son neveu une compagnie d'infanterie.

Pendant son séjour en Hollande, Turenne venait chaque année en France se former dans la société de sa sœur à la politesse, aux belles manières, à la galanterie. Il était admis à la cour et rendait compte à sa mère de toutes ses actions par de fréquentes lettres, ou il retrace avec une grande naïveté les premières impressions qu'il éprouvait au milieu des splendeurs du monde. Les leçons d'armes, de danse, les professeurs de langues latine, allemande, flamande, et les mathématiques partageaient le temps réservé à ses études. Il écrivait de Lahi à sa mère, le 20 octobre 1627 : M. Justel m'avoit dit qu'il me viendrait voir une fois à Lahi, et qu'il prendrait la peine de m'interroger de mon latin. J'explique fort souvent après le manège dans les Commentaires de César, où je me plais plus qu'en aucun livre. On dit que la peste s'augmente fort à Paris, ce qui m'en empêche d'y aller. N'étant que cadet de famille, il devait se garder des dépenses excessives qui se faisaient à la cour, et nous le voyons dès l'âge de quinze ans réglant son existence avec un ordre parfait, attentif à ne pas excéder ses ressources pécuniaires, sans négliger sa toilette, ses plaisirs et le moyen de s'élever. Avec quelle simplicité il parle de tout cela à sa mère ! J'étois chez madame votre sœur, qui n'a pas trouvé trop cher un cheval de Bague que j'ai acheté. Il est fort beau et fort glorieux sur le pavé ; il me rendra bon gendarme, car je courrai tous les jours. Il me coûte cent écus ! — Ma sœur est allée faire sa révérence aux deux reines ; elle me fit l'honneur de me prêter deux de ses chevaux avec le carrosse que madame de Nemours me prêta ; cela m'accommoda fort, car autrement j'eusse gâté à cheval mou habit neuf qu'on a trouvé fort beau. À vingt ans, il résiste avec une fermeté, rare à cet âge, à tous les entraînements qui se pressent autour de lui, et il montre sans cesse cette force de caractère et de volonté dont il donna tant de preuves dans la suite, cet esprit sérieux et exempt de morgue qu'il a conservé toute sa vie. Mon frère avoit trouvé nécessaire que je me lisse encore faire un habit n'en ayant que deux à porter, mon noir et le mien rouge en broderie que je porte fort et qui passe. On reconnoit bien, toutefois, que ce n'est pas un habit fait d'à cette heure. Tout le monde, jusqu'au moindre, despensent prodigieusement, et ils s'imaginent que cela est honteux de porter deux fois, dans les grandes assemblées, des habits qui leur content deux ou trois mille francs. C'est une grande folie de se ruiner au point qu'ils le font, pour des choses qui mettent si peu un homme en réputation¹.

Le temps de son service revenu, Turenne quittait la France, rentrait en Hollande pour se consacrer sans réserve à sa compagnie et à l'étude. Il dit à sa mère qu'il avance le plus possible dans les mathématiques, ayant passé tous les triangles.

¹ Mémoires de Turenne, p. 322.

Sa compagnie devient la plus belle et la mieux disciplinée de l'armée. Tout jeune qu'il était, il ne se reposait point sur les soins d'un lieutenant, il faisait faire lui-même l'exercice aux soldats, les dressait avec patience et les corrigeait avec douceur ; il exigeait d'eux non seulement une grande exactitude dans le service, mais encore une parfaite régularité dans les mœurs ; il les engageait à l'obéissance par amitié, il se refusait le nécessaire pour leur donner des marques de sa libéralité ; il traitait avec la même bonté les autres soldats et se faisait aimer généralement de tous : eu s'endurcissant au travail, il se contentait de peu, assuré par là de se trouver rarement dans le besoin¹.

Frédéric Henri, ayant renouvelé son alliance offensive et défensive avec la France, s'était mis en campagne contre les Espagnols. Il avait sans cesse devant lui le marquis de Spinola, qui défendait vaillamment contre la maison d'Orange la cause de Philippe III, et ce ne fut pas une médiocre fortune pour Turenne de voir aux prises deux adversaires d'une vaillance aussi rare, d'une intelligence aussi remarquable. Il assista aux principales expéditions du prince Frédéric, et aux sièges de Klundert, Williamstadt, Groll, se montrant partout observateur attentif, étudiant toutes les opérations, faisant des remarques sur les réponses que les officiers, les ingénieurs, les sapeurs, les moindres soldats faisaient à ses questions, bravant tous les dangers pour se rendre compte partout de ce qui se passait, interrogeant les anciens et accueillant avec une docile reconnaissance leurs avis et leurs leçons. Il ne connut ni jeu ni délassement dans cette rude guerre, et quand le siège de Bois-le-Duc fut commencé par les Hollandais, il avait acquis, par une étude réfléchie de trois années une profonde connaissance des choses de la guerre, et l'on ne devait plus tarder à constater ses progrès. Bois-le-Duc, chef-lieu de la province du Brabant septentrional, au continent du Dommel et de l'Aa, dans une contrée facile à inonder, était une place d'une grande importance, presque inaccessible à cause des eaux qui en couvraient les environs à une grande distance une bonne partie de l'année, entourée de fortes murailles que garnissaient de gros bastions et que défendaient de larges et profonds fossés. Plusieurs redoutes et quatre forts bastionnés, échelonnés sur les avenues principales, en défendaient les approches. Quoiqu'elle eût été assiégée plusieurs fois, elle n'avait jamais été prise et elle devait former un excellent centre d'opérations pour celui des belligérants qui en resterait maître. Les Hollandais allaient faire tous leurs efforts pour la prendre ; les Espagnols allaient épuiser les ressources de l'art militaire pour la conserver. C'est là que Turenne doit se distinguer pour la première fois comme capitaine ; c'est là que, d'après son propre témoignage, il apprendra de son oncle les principes pour bien choisir un camp et bien attaquer une place. Le gouverneur, Antoine Schetz, baron de Grobendonck, était un homme d'une grande capacité, d'une expérience consommée, mais il n'avait que deux mille trois cents fantassins et quatre compagnies de cavalerie ; il réussit à y joindre huit cents hommes de la garnison de Bréda qui s'introduisirent adroitement dans la place, d'où il avait fait sortir toutes les bouches inutiles. Le prince d'Orange avait trente-six mille hommes : il assura son camp par des lignes de circonvallation, et par des fossés larges et escarpés qu'il remplit d'eau en détournant les rivières qui alimentent la ville. De distance en distance, il fit construire des bastions et des forts, et il disposa ses troupes pour attaquer la place et les ouvrages avancés par quatre endroits différents. Turenne étudia avec soin toutes ces dispositions savantes, ainsi que tous les détails de ce siège régulier, les ordres qui étaient donnés, leur

¹ Ramsay, p. 11 ; Armagnac, p. 13, 14.

exécution, le but de chaque opération, les procédés pour saper les murailles. Dès qu'il n'avait pas de fonction particulière à remplir, il était partout où il y avait quelque observation importante à relever, quelque affaire délicate à suivre. Les missions difficiles ne lui furent point épargnées ; outre qu'il était fréquemment commandé pour le service des tranchées, il eut à faire placer la batterie de six pièces de canon de vingt-quatre qui tira les premiers coups, à conduire différents travaux, à enlever des postes, à repousser des reconnaissances parties de Bréda. On ne manquait pas de rapporter au prince d'Orange ses actes de courage, et tout en blâmant cette valeur immodérée, qui se manifestait déjà, et qui devait lui être un jour fatale, il ne put s'empêcher de prédire aux officiers de son entourage que Turenne irait loin. **Je me trompe fort**, leur dit-il, **ou ce jeune homme égalera un jour les plus grands capitaines**. On sait comment finit ce siège conduit avec autant d'habileté que de vigueur : le gouverneur de Bois-le-Duc capitula après quatre mois de résistance et obtint du vainqueur tous les honneurs que méritait sa bravoure (1629). Quant à Turenne, il ne tarda pas à quitter la Hollande pour la France, car, dans un pays où la guerre se bornait à des sièges, il ne pouvait approfondir que l'art de camper, d'attaquer une place ou de la défendre. Ce n'était point assez pour son ambition ; il voulait voir la guerre sous toutes ses formes, et il souhaitait de servir la France où il trouverait une, école non moins renommée et plus variée. Richelieu lui fournit l'occasion d'un retour inespéré¹.

Les deux grands ministres, qui firent la grandeur de la France sous Louis XIII et pendant la minorité de Louis XIV, tinrent toujours en défiance la maison de Bouillon, malgré les témoignages de considération qu'ils lui donnèrent. Nous verrons un peu plus loin les renseignements que fournissent sur ce point les carnets et les dépêches de Mazarin. Richelieu surveilla de très près cette maison. Il savait que son chef, en 1602, s'était compromis dans la conspiration de Biron, qu'il avait conspiré ouvertement en 1605, tenté de soulever les calvinistes du royaume au nom des intérêts de la religion qui n'étaient nullement en péril, et qu'il avait fallu mettre garnison à Sedan ; que sous Louis XIII, il avait eu une politique ondoyante, se rangeant dans le parti des nobles contre Concini, puis s'attachant à Marie de Médicis en haine du connétable de Luynes. N'était-ce pas suffisant, aux yeux du prudent cardinal, pour prendre des garanties ? Une autre raison l'y obligeait : la position même du duché de Bouillon, très dangereuse pour la royauté française à l'époque où elle abaissait les grands et les poursuivait jusque dans leurs repaires de conspirateurs. Les mécontents entretenaient des liaisons avec les ducs de Lorraine et de Bouillon qui, par Nancy et Sedan, places si voisines de la France, leur fournissaient à l'occasion des retraites faciles et assurées. Richelieu envoya donc une armée dans la Lorraine pour s'emparer des principales places de ce duché, et il fit signer à la duchesse douairière de Bouillon un traité par lequel elle promettait de demeurer toujours attachée aux intérêts du roi de France qui, de son côté, s'engageait à protéger sa maison. Peu après la signature de ce traité, il eut l'intention de mettre une garnison dans Sedan, et la duchesse ayant été informée de ce projet prit le parti de rappeler Turenne de Hollande et de l'envoyer en France comme otage et comme caution des engagements qu'elle avait contractés avec ce pays. Elle espérait ainsi

¹ Ramsay, p. 15. On lira avec intérêt les lettres de la jeunesse de Turenne publiées dans l'édition de ses *Mémoires*, par Michaud et Poujoulat. V., entre autres, p. 551, lettre du 15 mai 1629, qui témoigne de son application à l'étude de l'art militaire ; et p. 555, lettre du 19 septembre 1629, qui contient l'expression dure sincère gratitude à la mémoire de son gouverneur.

sauvegarder la souveraineté de son fils aîné. Ce ne fut que pour un temps bien court : l'éclat des grandes qualités, dont ce jeune prince avait hérité de son père, ne devait pas tarder à être terni par une politique peu scrupuleuse qui le mena droit à la trahison et à la perte de son duché. La gloire de Turenne lui sauva la vie, mais non sa principauté !

CHAPITRE III

TURENNE ET RICHELIEU - 1629-1642

Turenne colonel d'infanterie, 1630. — La guerre de Trente Ans. — État des opérations militaires à cette époque. — Turenne à Casal, à la Motte. — Il est nommé maréchal de camp. — Retraite de 1635. — Turenne en Flandre et au siège de Brisach, 1636. — Turenne et la Valette en Piémont. — Turenne maréchal de France. — Conspiration de Cinq-Mars ; rôle de Turenne. — Mort de Richelieu.

DÈS qu'il fut au service de la France, Turenne parut sur tous les champs de bataille où s'illustrèrent nos vaillantes années sous le ministère de Richelieu. Du Rhin aux Pyrénées, des Alpes à l'Escaut, de brillants faits d'armes marqueront les premiers pas de sa course. Pour l'y suivre aisément, il est indispensable d'indiquer ici l'origine des guerres qui vont le conduire tour à tour en Lorraine, en Italie, en Espagne.

Richelieu avait apporté au ministère un plan prémédité et complet, qu'il suivit avec une inflexible exactitude dès 1625, et qu'il a lui-même exposé dans la *Succincte narration des grandes actions du roi*. Lorsque Votre Majesté, disait-il à Louis XIII en tête de son testament politique, se résolut de me donner en même temps et l'entrée de ses conseils et grande part en sa confiance pour la direction de ses affaires, je puis dire avec vérité que les huguenots se partageoient l'État avec elle, que les grands se conduisoient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets, et les plus puissants gouverneurs de provinces connues s'ils eussent été souverains en leurs charges.... Je puis dire que chacun mesuroit son mérite par son audace ; qu'au lieu d'estimer les bienfaits recevoient de Votre Majesté par leur propre prix, ils n'en faisoient cas qu'alitant qu'ils étoient proportionnés au dérèglement de leur fantaisie, et que les plus entreprenants étoient estimés les plus sages et souvent les plus heureux. Je puis dire encore que les alliances étrangères étoient méprisées, les intérêts particuliers préférés aux publics ; en un mot, la dignité de Votre Majesté tellement ravalée et si différente de ce qu'elle devoit être par le défaut de ceux qui avoient lors la principale conduite des affaires, qu'il étoit presque impossible de la reconnoître.... Je promis à Votre Majesté d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plairoit me donner pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des grands, réduire tous les sujets en leur devoir, et relever son nom dans les nations étrangères au point où il devoit être¹.

Richelieu voulut que ses plans reçussent une sorte d'adhésion nationale. Il réunit aux Tuileries, à la fin de 1626, une assemblée de notables, composée non de princes et de ducs, mais de magistrats, de membres du clergé, de gens de la petite noblesse et de bourgeois. On y examina sérieusement les questions les plus importantes, finances, armée, justice, commerce. Le cardinal fut autorisé à lever et à entretenir une armée permanente de trente mille hommes. Puis, quand on eut supprimé les charges de connétable et de grand amiral, et que le ministre se fut donné le titre de surintendant de la marine et du commerce, quand on eut voté les fonds nécessaires pour que la France pût avoir quarante-cinq vaisseaux de guerre, des ports pour les recevoir, l'assemblée se sépara.

Son autorité ainsi affermie par le concours enthousiaste des notables, Richelieu poursuivit l'exécution de ses grands desseins avec la force d'aine, héroïque d'un homme de révolution. Sans merci comme sans crainte, il abattit, les huguenots les premiers et les mit dans l'impossibilité de redevenir un parti armé dans l'État. tout en leur laissant la liberté de conscience pleine et entière et la condition de citoyens égaux à tous les autres. La paix d'Alais, dans laquelle le roi parla en souverain qui pardonne, consacra ses droits et rattacha si bien les huguenots aux intérêts du roi, que trois ans plus tard ils refusèrent de seconder la révolte de Montmorency. Richelieu, de son côté, affermit cette réconciliation par une politique habile, et il put dire en toute vérité qu'à partir de cette époque la diversité de la religion ne l'empêcha jamais de rendre aux huguenots toutes

¹ Chéruel, *Minorité*, I. XXXI.

sortes de bous offices, et que jamais il ne mit de différence entre les Français que par la fidélité. Contre les grands, il sacrifia à ses passions ardentes les formes et les traditions judiciaires, fit prononcer des sentences de mort par des commissaires de son choix, frappa les coupables jusque sur les marches du trône et ne s'arrêta dans l'œuvre de son inexorable justice qu'après les avoir réduits aux termes où tous les sujets doivent être dans un État, c'est-à-dire à dépendre des volontés du souverain. Il courba la tête de la haute noblesse sous le niveau commun en la contraignant définitivement à l'obéissance au roi et à la loi, et il prépara ainsi les voies de la société nouvelle avec une élévation de principes qu'il est bon de rappeler il ceux qui seraient tentés de prendre contre lui la défense des perturbateurs et des traîtres à la patrie : Rien ne conserve tant les lois en leur vigueur que les punitions des personnes ès quelles la qualité se trouve aussi grande que les crimes¹.

A l'extérieur, Richelieu reprit les grands projets d'Henri IV : refaire la considération de la France en la plaçant parmi les grandes nations, et abaisser la maison d'Autriche, suspecte même à ses protégés depuis que l'exercice de sa domination était devenu dangereux à quelques-uns, onéreux à tous ; le résultat de sa politique a été rétablissement de la prépondérance française des voisins puissants et hostiles, établissement coïncidant avec le triomphe de l'unité territoriale et monarchique à l'intérieur. Après les douloureuses épreuves qui ont arraché l'Alsace à la France, cette politique toute nationale a été si violemment attaquée et si audacieusement dénaturée, qu'il n'est pas hors de propos de la remettre dans son vrai jour avant de raconter comment Turenne a contribué à son succès. Écoutons Richelieu lui-même, qui a très nettement exposé sa pensée au livre XX de ses mémoires : Il falloit avoir un dessein perpétuel d'arrêter le cours des progrès d'Espagne, et au lieu que cette nation avoit pour but d'augmenter sa domination et étendre ses limites, la France ne devoit penser qu'à se fortifier en elle-même, et bâtir et *s'ouvrir des portes* pour entrer dans tous les États de ses voisins, et les pouvoir garantir de l'oppression de l'Espagne quand les occasions s'en présenteraient ; que pour cet effet la première chose qu'il falloit faire, c'étoit de se rendre puissant sur la mer, qui donnoit entrée sur tous les États du monde ; ensuite il falloit penser à se fortifier à Metz et *s'avancer jusqu'à Strasbourg*, s'il étoit possible, pour acquérir *une entrée dans l'Allemagne*, ce qu'il falloit faire avec beaucoup de temps, grande discrétion, et une douce et couverte conduite : il falloit faire une grande citadelle à Versoix pour se rendre considérable aux Suisses, y avoir *une porte ouverte*, et mettre Genève en état d'être un des dehors de la France..... Il n'y avoit personne bien sensé et bien affectionné à la France qui n'estmât que ces étrangers étoient ceux dont Sa Majesté devoit conserver plus soigneusement l'alliance, tant parce qu'ils séparent l'Allemagne de l'Italie que parce que, faisant profession de la guerre, ce n'est pas peu de les acquérir et en priver ses ennemis... si l'Espagne dépouilloit M. de Mantoue, elle seroit maîtresse en Italie, étant certain que tous les potentats qui étoient au delà des Alpes, *pleins d'affection pour la France* et de mauvaise volonté pour l'Espagne, seroient esclaves de sa volonté tyrannique si elle venoit à bout de son dessein.... Il falloit penser au marquisat de Saluce, soit par accommodement avec M. de Savoie, en lui donnant quelques plus grandes conquêtes en Italie. soit en profitant de la mauvaise intelligence qui étoit entre les habitants dudit marquisat et lui ; et le reconquérant. garder cette conquête qui, étant contiguë à nos États, se conserveroit facilement en y faisant une

¹ Gaillardin, I, 25.

grande et forte place ; pour se mettre encore plus en état d'être considéré par force en Italie, il étoit besoin d'entretenir encore trente galères, changeant tous les trois ans ceux qui en avaient la charge ; on pourroit encore penser à la Navarre et à la Franche-Comté comme nous appartenant, étant contiguës à la France et faciles à conquérir toutes et quantes fois que nous n'aurions pas autre chose à faire : mais il n'en parloit point, d'autant que ce servit imprudence d'y penser, si premièrement ce qui étoit ci-dessus n'avoit réussi¹.

Cette politique est avant tout une politique anti-autrichienne, et non pas une politique anti-allemande. Elle vise une famille, dont la puissance est un danger pour l'Europe entière, et non point une nation qui court les mêmes périls que la France et qui a le même ennemi à combattre : il s'agit d'arrêter le cours des empiétements de la maison d'Autriche et *d'ouvrir des portes* à la France pour défendre contre l'Autriche les États qu'elle opprime. Quels sont ces États ? Les hollandais, dont nous connaissons déjà les épreuves ; les Grisons, à qui les Espagnols *serroient les pieds*, comme la *gorge à l'Italie*, par les forts de la Valteline ; tous les princes protestants de l'Allemagne qui, vaincus dans la première période de la guerre de Trente Ans, voyaient leurs libertés politiques et religieuses étouffées par l'empereur Ferdinand II ; la Catalogne, dont les privilèges étaient supprimés par la centralisation espagnole ; le Portugal, dont l'indépendance était perdue depuis Philippe II. Il s'agit aussi d'assurer la France en elle-même, c'est-à-dire de lui donner le complément de son territoire naturel, complément indispensable contre l'ambition de l'empereur, qui menaçait la Champagne et les trois évêchés et provoquait lui-même la France à combiner son intérêt avec celui des opprimés, à rallier à elle tous ceux qui avaient besoin de secours, et à préparer ainsi leur reconnaissante adhésion aux avantages qu'elle retirerait des efforts communs.

La politique extérieure de Richelieu, en 1625, était donc justifiée par une situation que la France n'avait point créée, dont elle était victime comme bien d'autres États, et qu'il fallait supprimer au plus tôt si l'on ne voulait pas mettre l'Europe occidentale aux pieds de l'empereur. Pour la juger avec équité, il ne faut pas la considérer avec le sentiment des intérêts modernes, mais avec le souvenir des aspirations des peuples allemands au XVIIe siècle ; il faut se rappeler que l'Allemagne formait moins un État qu'une confédération de territoires, que Ferdinand II était plus puissant dans l'empire que Charles-Quint au fort de ses victoires, qu'il méditait la restauration de l'ancien empire utilitaire, et que l'unité ne pouvait se faire que contre les intérêts et les libertés les plus sacrées des princes protestants. Appelés à choisir entre l'obéissance à l'empereur et la confession évangélique, ils n'hésitèrent pas à préférer leur croyance et à lui demeurer fidèles suivant l'exemple de leurs pères².

Quand Turenne rentra en France en 1629, la période danoise de la guerre de Trente Ans s'achevait, et l'on sait de quelle façon pour l'Allemagne protestante ! Toutes les provinces du Nord étaient plongées dans la terreur ; Ferdinand, abusant de sa victoire, lançait le fameux édit de restitution, qui ordonnait aux protestants de se dessaisir de tous les biens ecclésiastiques qu'ils avaient sécularisés depuis 1555, et l'exécution en était confiée aux légions de Tilly et de Waldstein ! Aussi quelle horrible détresse pour l'Allemagne ! Jamais pays ne fut livré par son propre chef à des armées si rapaces et si barbares ! Il devenait

¹ *Mémoires de Richelieu*, liv. XX, année 1629.

² Ranke. III, 202, 207, 277, 278.

évident pour tous que l'empereur visait ouvertement à faire de l'Allemagne nue monarchie absolue, et que la restauration du catholicisme n'était qu'un prétexte pour l'ambition de l'Autriche. [Il n'est plus besoin, disait Waldstein, ni d'électeurs, ni de princes ; et de même qu'en France et en Espagne on ne voit que le roi seul, de même en Allemagne il ne doit y avoir qu'un maître](#)¹.

Ferdinand II, non content de menacer les États du Nord et les libertés germaniques, intervenait encore dans les affaires d'Italie, on venait de s'ouvrir la riche succession des duchés de Mantoue et de Montferrat. Depuis la mort de Vincent de Gonzague, en 1627, deux prétendants se la disputaient : un prince français, Charles, duc de Nevers, soutenu par Louis XIII ; un prince italien, le duc de Guastalla, que patronnaient Ferdinand II, Philippe IV et Charles-Emmanuel de Savoie. L'Autriche, l'Espagne et la Savoie avaient compté sans Richelieu. Entre la prise de la Rochelle et la soumission du Languedoc, il intercale une première expédition au delà des Alpes, et fait lever le siège de Casal aux Espagnols ; puis, après la pacification d'Alais, il reparait en Italie, emporte, sous les yeux de Charles-Emmanuel, la forte place de Pignerol, s'empare de Chambéry, et impose aux confédérés le traité de Cherasco, qui consacrait l'indépendance du duc de Nevers, héritier des Gonzague, obligeait les Autrichiens à quitter la Valteline et le duc de Savoie à nous livrer Pignerol et le passage des Alpes. En même temps, pour porter un coup plus direct à l'Autriche, il indisposait contre l'empereur les catholiques, qui, à la diète de Ratisbonne, exigèrent le renvoi de Waldstein et le licenciement de son armée, [cette verge sanglante qui châtiât l'Allemagne](#) ; il lui suscitait un redoutable ennemi, les Suédois, qu'il devait appuyer pendant la vie et après la mort de Gustave-Adolphe ; enfin, en punissant de ses démonstrations hostiles le duc de Lorraine, Charles IV, il se préparait une route pour diriger des renforts en Allemagne contre l'empereur. C'est dans la guerre de Lorraine que Turenne combattit pour la première fois au service de la France.

Turenne avait trouvé à la cour de Louis XIII l'accueil que devaient lui ménager sa naissance et sa réputation ; il avait été reçu avec toute distinction marquée par le roi et le cardinal, et, bien qu'il n'eût que dix-neuf ans, on lui avait donné le témoignage le plus flatteur de considération en lui confiant un régiment d'infanterie. Ses premiers historiens ne nous donnent aucun détail sur ses débuts, avant le siège de la Motte ; sa correspondance permet de combler aujourd'hui cette lacune. Elle nous apprend d'abord qu'il s'occupe de son régiment avec le même soin qu'il s'était occupé de sa compagnie en Hollande, et qu'il reçoit souvent les félicitations du roi ou du cardinal. [Mon régiment a passé aujourd'hui \(1er septembre 1630\) devant le roi, qui l'a trouvé fort beau, et a dit qu'il l'étoit autant que le sien des gardes, il l'a voulu voir compagnie par compagnie, il m'a commandé de là de me mettre dans son carrosse pour aller chez la reine sa mère, qui m'a dit que le roi étoit fort content de mon régiment et M. le cardinal aussi.](#) Nous savons également que Turenne prit part à l'expédition dirigée sur Casal en 1630, que tous les hommes sains de son régiment, comme des autres régiments, furent choisis à Veillane pour aller secourir Casal, qu'il campa à Brain, à Agnes, devant Casal, qu'il trouva dans M. de Schomberg un chef bienveillant disposé à [gratifier ses régiments en tout ce qui lui seroit possible](#), sans réussir cependant il lui donna l'occasion de se signaler dans une affaire sérieuse. [Nous avons marché depuis le quartier où j'étois douze jours, et sommes arrivés à une lieue de Casal sans que personne ne nous en empêchât.](#)

¹ Politique de Richelieu en Allemagne, Guerre de Mantoue, Affaire de la Valteline : Charvériat, I, 335-337, 420-421, 507-518, 520-521, 538-344, 551-555.

Les ennemis, depuis la trêve, s'étoient un peu retranchés et nous attendoient. Notre armée se mit en bataille, et comme on étoit à bois cents pas, et le commandement fait de donner, les Espagnols acceptèrent la paix qu'ils avoient refusée depuis que nous marchions, ne nous avant jamais crus assez hardis. Le sommaire de la paix est qu'ils rendront Casal et s'en iront dans deux jours : ce que nous ferons aussi dans le nième temps en France¹.

Les années suivantes, jusqu'en 1634, Turenne partagea son temps entre Paris et la Hollande. À Paris, il suit attentivement les intrigues qui se nouent sans cesse contre Richelieu, va souvent à la cour, voit tous les personnages en crédit, et ne néglige point les intérêts de son frère dont l'inconstance lui causa plus d'une fois de sérieux ennuis, même au début de sa carrière, anime nous en pouvons juger par les détails suivants tirés d'une lettre adressée par Turenne à sa mère le 7 avril 1632.

..... Je ne rencontrerai pas ici le cardinal de la Valette ; à cause de cela je ne vis qu'avant-hier M. le cardinal et hier le roi. Le premier nie dit qu'il falloit que mon frère parlai franchement, et qu'en ce cas il seroit sa caution auprès du roi. Il me dit aussi : *Vous n'irez pas il la Bastille pour cette fois ; mais ne vous gouvernez pas toujours de même que vous avez fait.* Je vis le roi ; je lui dis, par le conseil de M. le cardinal de la Valette, que j'étois venu l'assurer de l'obéissance de mon frère à son service ; il me dit à l'oreille : *Vous, soyez le bienvenu ! je veux oublier absolument ce qui s'est passé et ne m'en plus ressouvenir jamais ; je suis fort aise de vous voir ici.* Il se mit après à me parler de mon régiment, et me dit qu'il avait ouï dire qu'il étoit fort beau, et beaucoup de choses sur ce sujet. Monsieur le premier, et tout le monde, m'ont fait des caresses extraordinaires. Je retournai de là voir cardinal, qui me tira à part et me demanda si le roi ne m'avait pas fait faire bonne chère : il me dit après cela qu'il m'assuroit que les affaires de mon frère se feroient, et après me demanda des nouvelles de Hollande².

En Hollande, Turenne prenait part aux campagnes du prince Frédéric-Henri, son oncle, contre le comte de Berghen, successeur de Spinola, et là comme en Italie il servait pour la France, puisque les hollandais avaient conclu avec Louis XIII le traité de Compiègne en 1624, et celui de la Haye en 1630, par lesquels la France s'obligeait à leur fournir des subsides, sans leur promettre encore le secours de ses armes. Du camp de Drun il suivait avec anxiété la marche de Gustave-Adolphe, et enregistrait avec joie les pertes qu'il faisait subir à Tilly ; au camp de Bergues, il fut choisi pour assister le Quinte Maisonneuve dans une attaque contre un corps de six mille Espagnols sortis d'Anvers avec cent bateaux. Tel fut le succès de cette expédition qu'on fit des feux de joie, et qu'on la compara à la prise de Bois-le-Duc. Aux camps de Nimègue, Venlo, Maëstricht, Rhinberg, et Boxtel, Turenne associait la vie d'étude aux combats et se perfectionnait à l'école des brillants officiers qui entouraient le prince d'Orange.

Dans la guerre de Lorraine, à côté de Fabert, il se distingua par de brillantes qualités militaires. Le duc de Lorraine, Charles IV, autant par légèreté de caractère que par zèle pour la maison d'Autriche, passait sa vie à violer les engagements qu'il contractait avec Louis XIII ; il conspirait avec Gaston. intriguait à la cour de l'empereur ; vaniteux et inconséquent, tantôt il paraissait se résigner à la paix qu'il avait signée, tantôt il s'indignait de son humiliation.

¹ *Mémoires de Turenne*, p. 335-556, lettre du 27 décembre 1630.

² *Mémoires de Turenne*, p. 558, lettre du 7 avril 1632.

Aimé de son peuple, il aurait pu même après la perte de Nancy, obtenir du roi de meilleures conditions s'il avait été capable d'un effort soutenu ; mais, quand il apprit que Richelieu voulait faire casser le mariage de sa sœur Marguerite de Lorraine avec Gaston et que le Parlement avait été chargé d'informer contre elle et ses complices, les princes de sa maison, il fut dans une grande perplexité et il abdiqua le 19 janvier 1634 ; il se relira ensuite en Alsace avec huit cents chevaux et deux mille soldats, laissant les duchés de Lorraine et de Bar à son frère, le cardinal Nicolas, et comptant que l'empereur le mettrait à la tête de ses armées. Richelieu refusa de prendre cette abdication au sérieux, et il se prépara à enlever les deux places de Bitche et de la Motte et à faire démanteler bon nombre de châteaux. Le maréchal de la Force assiégea la Motte, et, le régiment de Turenne fut parmi ceux qu'on destina à cette opération. Forteresse du Bassigny lorrain, assise au sommet d'un rocher élevé et d'une dureté à l'épreuve de la sape et de la mine, la Motte était défendue par une vaillante noblesse que secondaient la bourgeoisie et une petite garnison. Après avoir pris ses dispositions pour attaquer le principal bastion, le maréchal de la Force fit avancer le régiment commandé par son fils, le marquis de Tonneins ; mais celui-ci fut si maltraité qu'il dut se renfermer dans les lignes. Le lendemain le vicomte de Turenne fut dirigé avec son régiment contre ce même bastion. Chacun eut aussitôt les yeux tournés sur le jeune colonel, et attendit avec impatience l'issue de l'entreprise. Les difficultés étaient grandes ; les assiégés, ne se contentant pas de faire un feu très nourri, transportaient sur leurs remparts des pierres d'une grosseur prodigieuse, qu'ils lançaient, du haut du parapet ; dans leur chute, ces pierres donnaient sur les pointes du rocher et se fendaient en éclats qui volant de tous côtés tuaient ou estropiaient les assiégeants. Turenne marcha néanmoins avec sang-froid vers la brèche, et ses soldats, enlumés par son attitude, ne se laissèrent arrêter par aucun danger. De leur côté, les assiégés, encouragés par leur succès de la veille, firent les derniers efforts pour repousser l'attaque. Turenne leur répondit avec vigueur, donnant ses ordres avec une rare présence d'esprit, au milieu des morts et des blessés que le canon, la mousqueterie et les pierres amoncelaient autour de lui, faisant tour à tour l'office de capitaine et de soldat, opposant partout une résistance inébranlable aux mouvements désespérés de l'ennemi. Il le chassa du bastion, s'y établit solidement, et la chute de la Motte suivit de près ce brillant fait d'armes. L'année applaudit au succès de Turenne ; le maréchal de la Force, dans la relation de ce siège, lui rendit toute la justice qui lui était due ; la cour le félicita, et le cardinal de Richelieu le fit maréchal de camp, quoiqu'il n'eût que vingt-trois ans. Cette récompense ne paraît lui avoir été donnée ni aussi facilement ni aussi promptement que le disent tous les historiens. Assez longtemps après la capitulation de la Motte, il servit en qualité de colonel à Landau, Mannheim, Heidelberg, Wissembourg, Spire ; dans sa correspondance, il mentionne le bon état de son régiment à Landau, son dépérissement à Wissembourg, sa présence au siège de Spire (16 mars 1635) ; il témoigne des bons offices que lui rend à la cour le maréchal de Brézé, mais sans avoir grand espoir qu'ils aient un heureux résultat. M. le maréchal de Brézé me rend force bons offices à la cour ; je ne sais si cela produira quelque chose.... — Depuis la prise de Spire, nous sommes revenus dans nos garnisons ordinaires. M. le maréchal de Brézé a écrit à la cour depuis et m'y a rendu de fort bons offices. Il a même demandé quelque chose pour moi ; je ne sais si cela réussira ; c'est sans lui en avoir parlé. Il ne faut pas, s'il vous plaît, en rien témoigner, parce qu'il est t'adieux de paraître être trompé en ce qu'on a cru qui arriveroit. — Le 30 mars, il informe sa mère, de Bousviller, que le maréchal de Brézé a demandé au roi de l'avoir dans son armée comme

maréchal de camp ; beaucoup de ses amis ont vu la lettre, mais il ne croit pas que cela réussisse. Le 14 avril, il est encore colonel à Metz, et M. de Brézé témoigne une envie si extrême de l'avoir dans son armée auprès de Mézières qu'il n'e sait ce qui en sera. Enfin le 26 juin il est à Paris avec le cardinal de la Valette, et il a vu à Rueil le cardinal de Richelieu, qui lui a fait extrêmement bonne chère, et lui a dit qu'il serait maréchal de camp dans l'armée de la Valette. Il est heureux, mais modéré dans l'expression de sa satisfaction. Je n'eusse pas pu recevoir une plus grande joie. J'irai demain voir le roi à Fontainebleau. M. le cardinal m'a dit si affirmativement que le roi l'avoit fait, que je crois n'en devoir plus douter. Effectivement le roi confirma ce que le cardinal lui avait dit, et quelques jours après Turenne était maréchal de camp sous la Valette à l'armée du Rhin¹.

Jusqu'à cette époque les Suédois et les protestants d'Allemagne n'avaient eu que la coopération diplomatique et les subsides de la France ; elle n'était ni assez forte ni assez tranquille pour faire de grands sacrifices. Gustave-Adolphe d'ailleurs, jaloux de recueillir seul les avantages de son expédition, n'avait pas manifesté le désir de l'associer à ses travaux et à ses dangers, afin qu'elle n'acquies pas le droit de partager les conquêtes ; les victoires rapides du capitaine suédois avaient même inspiré des alarmes à Richelieu : mais la mort de Gustave-Adolphe, tué à Lutzen en 1632, changea la face des choses. Bernard de Saxe-Weimar fut complètement vaincu à Nordlingen par les généraux de l'empereur, Gallas et Piccolomini ; l'électeur de Saxe, au nom des luthériens, fit sa paix avec l'empereur à Prague ; Banner se vit obligé de battre en retraite sur la Poméranie ; bientôt les Suédois n'eurent plus en Allemagne que des alliés impuissants. Cette fois Richelieu entra résolument dans la lutte avec le sentiment énergique de la grandeur de la cause qu'il allait soutenir, et il déploya en 1635 une activité diplomatique sans égale. Il ne voulait pas seulement accabler l'Autriche, mais en même temps l'Espagne, dont les soldats, l'or et les généraux faisaient en partie la force des armées impériales, et qui d'ailleurs n'avait pas cessé de fomenter des troubles dans le royaume. Il signa donc contre Ferdinand II, le traité de Compiègne avec les Suédois à qui l'on accordait des subsides considérables pour continuer la lutte en Allemagne, et le traité de Saint-Germain-en-Laye avec Bernard de Saxe-Weimar, à qui l'on promettait quatre millions par an, plus l'abandon de l'Alsace ; contre Philippe IV, le traité de Paris avec les Hollandais, qui devaient aider le roi de France à conquérir la Belgique, qu'on partagerait ensuite, et le traité de Rivoli avec les ducs de Savoie, de Parme et de Mantoue, qui feraient, de concert avec la France, l'invasion du Milanais et recevraient une part des dépouilles de l'Espagne. Il déclarait en même temps la guerre à l'Espagne, qui avait arrêté et emprisonné l'électeur de Trèves, allié de la France, et qui, sommée de le rendre, avait répondu par un refus. La guerre commença aussitôt sur cinq théâtres différents : Pays-Bas, Rhin, Allemagne orientale, Italie et Espagne.

L'armée du Rhin, commandée par le cardinal de la Valette, était destinée à opérer conjointement avec le corps de Bernard de Saxe-Weimar contre les impériaux, commandés par le comte Gallas. Elle comprenait vingt mille hommes d'infanterie, cinq mille de cavalerie et quatorze pièces d'artillerie. C'était l'armée de prédilection de Richelieu, et la composition de l'état-major qui entourait le cardinal était particulièrement choisie. On y voit le vicomte de Turenne, le comte de Guiche et le colonel écossais Hepburn comme maréchaux de camp ; de

¹ Grimoard, I, 21-24.

Vignolles comme sergent de bataille ; Fabert, de la Vigerie et de l'Échelle comme aides de camp. Arnould d'Andilly et d'Argenson se partageaient l'intendance de l'armée¹.

La Valette devait inquiéter l'ennemi sans s'exposer, et ne pas s'approcher du Rhin ; mais séduit par Bernard, qui avait l'esprit entreprenant et qui espérait reconquérir tout ce qu'il avait perdu, encouragé d'un autre côté par l'effroi des Impériaux, qui levèrent le siège de Mayence, il se décida à passer le fleuve, malgré la répugnance que manifestaient un grand nombre de nos soldats. Il ne devait pas tarder à s'en repentir. Il s'établit autour de Mayence et ravitailla cette place, occupée par une garnison suédoise, en y jetant toutes les munitions dont cette grande ville avait besoin. Les Impériaux, qui avaient compté sur cette imprudence, prirent aussitôt le parti de lui couper les vivres et se rendirent maîtres de tous les passages par où il pourrait en faire venir ; de sorte qu'on manqua bientôt de tout dans le camp français. Francfort-sur-le-Main fit la paix avec l'empereur et abandonna le parti de la Suède ; le landgrave de Hesse-Cassel, sur les bonnes dispositions duquel on comptait, ne promit que sa neutralité ; les cercles de Souabe et de Franconie se montrèrent très indécis. Le fléau de la peste allait décimer le camp. Il fallut battre en retraite, repasser le Rhin et traverser la Sarre, pour aller chercher un abri à Metz. Il y a eu peu de retraites aussi difficiles et aussi tristes : on avait été réduit sous Mayence à nourrir les hommes avec des herbes, des racines, des raisins verts ; les chevaux avec des feuilles d'arbres, et la dysenterie décimait les Français quand ils commencèrent à se replier. Il leur fallut donc lutter à la fois contre les maladies qui sont inséparables de la famine, et contre un adversaire qui avait tout en abondance et qui les poursuivait vivement à travers les bois et les rochers d'un pays ruiné. On abandonna les malades et les vieillards ; on enterra les canons et l'on brilla les villages pour retarder la poursuite de l'ennemi et empêcher les malheureux soldats de s'y réfugier. En même temps il fallait sauver l'honneur par de glorieux combats.

Turenne se surpassa dans ces quatorze jours de privations et de périls par son dévouement pour les soldats les plus malheureux, comme par son intrépidité dans plusieurs engagements. Il partagea avec les soldats le peu de vivres qu'il put trouver, et il fit jeter de ses chariots les bagages les moins nécessaires pour y faire monter les hommes qui n'avaient plus la force de marcher. On raconte que, ayant trouvé au pied d'un arbre un soldat mourant de faim et de fatigue et résolu d'abandonner sa vie à la merci de l'ennemi, il lui donna son propre cheval et marcha pied jusqu'à ce qu'il eût rejoint un chariot sur lequel il pût le mettre. Il consolait les uns, il encourageait les autres, il les aidait, et les assistait tous indistinctement, qu'ils fussent ou non de son régiment. Et avec quelle valeur il combattit partout où il fallait tenir tête à l'ennemi ! Commandant l'avant-garde, il occupa les hauteurs, s'empara des défilés, des villages, de tous les lieux où il put placer de l'infanterie, dont le feu arrêterait les Impériaux. À Meisenheim, plus de quatre mille cavaliers lui barrant le passage du côté d'Oderheim, il les culbuta et leur enleva quatre canons. Son activité, son courage, son humanité lui valurent l'admiration de ramée et la reconnaissance de la cour².

Dés que l'armée de la Valette eut été réorganisée à Pont-à-Mousson sous l'active impulsion de Richelieu, elle reprit la campagne contre les Impériaux, ravitailla

¹ Bourelly, I, 54.

² Bourelly, I, p. 53-56 ; Ramsay, p. 37, 38.

Colmar et débloqua Haguenau, pendant que les Suédois se portaient rapidement sur Saverne. La Valette vint se placer à Hattmatt, puis à Steinbourg, à portée de l'armée suédoise pour être en mesure de la renforcer devant cette place. Saverne se composait de trois quartiers clos de murailles et entourés de fossés, et, pour l'enlever, il fallait attaquer séparément et successivement ces trois quartiers que Montglat appelle la ville gaude, moyenne et petite. Weimar livra trois assauts sanglants et fut repoussé avec de grandes pertes ; un quatrième assaut ne réussit que par l'intervention de Fabert qui fit modifier la position et le tir des batteries, et l'on fut maître d'un fort qui était proche de la ville moyenne ; il restait à prendre la ville moyenne elle-même. Turenne se mit à la tête des troupes françaises, emporta la palissade, passa le fossé, s'empara des retranchements de l'ennemi et s'y établit. Mühlheim, gouverneur de Saverne, voyant la ville moyenne forcée, et se retira dans la grande où il capitula, et il la rendit avec la petite au duc de Weimar. Le dernier jour du siège, Turenne avait été blessé au bras droit d'un coup de mousquet, et plusieurs chirurgiens pensèrent que l'amputation serait nécessaire. On n'en vint point à cette cruelle extrémité. et l'on put comprendre, par les alarmes que cette blessure répandit dans l'armée, comme par la joie que produisit la guérison du jeune maréchal de camp, quelle confiance les troupes avaient en lui et quelle sympathie il avait su leur inspirer¹.

Après la prise de Saverne, l'armée française et l'armée suédoise reçurent l'ordre de se diriger sur la Franche-Comté. Cette province, quoique sujette du roi d'Espagne, devait aux termes d'un traité passé avec le roi de France conserver sa neutralité ; mais les levées de troupes que les Espagnols y faisaient indisposèrent le cardinal et lui servirent de prétexte pour rompre la neutralité. Le prince de Condé, gouverneur de la Bourgogne, vint assiéger Dole, et Gallas franchissant le Rhin se porta contre lui. La Valette et Weimar avaient à peine quitté Saverne pour couvrir le siège de Dole qu'ils apprirent à la fois la prise de Corbie par les Espagnols, la levée du siège de Dole et le projet qu'avait Gallas de prendre ses quartiers d'hiver en Franche-Comté. Turenne fut immédiatement dirigé avec un corps de troupes au-devant de l'ennemi. Quoique sa blessure ne fut pas guérie, il exécuta les ordres qu'il avait reçus et gagna à marches forcées le nord de la Franche-Comté. Il attaqua Gallas à Jussey, le défit, le força à rebrousser chemin et le poursuivit dans sa retraite, chargeant son arrière-garde et faisant de nombreux prisonniers. Gallas voulut se dédommager par une tentative sur Jonvelle, que Weimar assiégeait : mais Turenne le prévint et se plaça si avantageusement entre les Impériaux et les assiégeants, qu'il empêcha Gallas de jeter des secours dans la place, et cette ville ne tarda pas à se rendre aux Suédois. Deux autres officiers achevèrent la défaite de ce général passé maître dans l'art de perdre une armée. Rantzau et Fabert déjouèrent ses plans sur la Bourgogne, et, à la suite de l'échec qu'ils lui firent éprouver devant Saint-Jean-de-Losne, presque au même moment que Corbie était reprise aux Espagnols, il repassa précipitamment en Allemagne (1636). Deux ans après, des partisans comtois et lorrains étant remontés vers le Bassigny, le roi leur opposa un petit corps de troupes commandé par Turenne qui connaissait bien le pays. *Sa Majesté recommanda au duc d'Anguien, gouverneur de la Bourgogne depuis le mois d'avril 1638, de donner toute l'assistance possible à son cousin le vicomte de Turenne. Les deux cousins de Sa Majesté, qui ne s'étaient jamais rencontrés,*

¹ Bourelly, I, 76-78 ; Ramsay, p. 39.

échangèrent quelques lettres. Les ennemis ne restèrent pas clans le Bassigny et le gouverneur de Bourgogne n'eut plus de souci de ce côté¹.

Turenne se signala aussi dans la campagne de Flandre, en 1637. Les Hollandais ayant promis de taire une grande diversion, le roi voulut attaquer les Pays-Bas de deux côtés : par la Picardie, avec une armée placée sous le commandement de la Valette et du duc de Caudale ; par la Champagne, avec une armée confiée au maréchal de Châtillon. La Valette, qui voulait avoir des succès décisifs, avait demandé une fois encore Turenne comme maréchal de camp ; au même titre le comte de Guiche et le marquis de Rambures servaient dans son armée, qui avait le marquis de la Barre connue lieutenant général de l'artillerie et de Thon connue intendant de justice, police et finances. Après d'assez longues Hésitations, il fut décidé qu'on entrerait dans le pays par le Hainaut. Quelques succès marquèrent le début. des opérations : les partis espagnols qui couvraient ce malheureux pays furent repoussés ; la Meilleraye emporta d'assaut le château de Bohain ; le duc de Caudale enleva Cateau-Cambrésis ; la Valette fit prendre par Turenne les châteaux de Glayeul et d'Hirson, et, ayant fait agréer à la cour la proposition d'assiéger Landrecies, il investit cette ville le 19 juin et plaça son quartier général à Longfaveril. Il ouvrit la tranchée le 10 juillet, et le 26 la place capitulait. Le *Mercure français* rapporte avec raison tout le mérite de cette prise à Fabert et à le Rasle [qui avoient désigné la circonvallation et les tranchées](#), mais nous savons aussi que Turenne ne quitta guère les tranchées quoiqu'elles fussent souvent remplies d'eau, et qu'il y'soutint par sa présence le courage des soldats.

La garde de la place assurée, la Valette entra plus avant dans le pays, marcha le long de la Sambre et envoya Rambures et Praslin ravager la campagne jusqu'aux portes de dons, pendant qu'il marchait droit sur Maubeuge. Il eut raison de celte place avec quelques coups de canon, enleva malgré l'avis du roi la Capelle, et envoya Turenne prendre Solre, le plus fort château du Hainaut, qui était pourvu d'une garnison de deux mille hommes. Il fut si vivement attaqué qu'en peu d'heures les ennemis se rendaient à discrétion. Mais pendant ce temps le cardinal infant, qui commandait dans les Pays-Bas, ayant appris qu'il n'y avait à Maubeuge qu'une faible garnison, était venu mettre le siège devant cette ville avec des renforts commandés par Piceoloinini et Balançon. La Valette court rejoindre le duc de Caudale à Maubeuge ; le duc de Caudale, de son côté, essaye de rejoindre la Valette et abandonné à Turenne la défense de Maubeuge. Le cardinal infant, pour empêcher la jonction des deux armées, détache huit mille hommes à Pont-sur-Sambre. La situation des Français est critique ; on tient un conseil de guerre ; et, sur la proposition de Fabert, il est décidé qu'on fera [avancer les troupes de Turenne et celles du cardinal les unes au-devant des autres dans la direction de Pont-sur-Sambre, où, arrivant simultanément, elles attaqueront les Impériaux de front et par derrière](#), plan simple et hardi qui allait tout sauver ! Fabert qui l'avait conçu en assura l'exécution. Comme la principale difficulté était de s'entendre avec Turenne, dont les trouilles devaient arriver exactement à l'heure convenue sur le terrain où elles se rencontreraient avec celles de la Valette, il imagina entre Maubeuge et le camp du cardinal un ingénieux système de correspondance écrite et de signaux, et, par la découverte d'un gué sur le ruisseau de Le Val, il facilita la réunion des deux armées. Elle s'opéra sous les yeux des Espagnols et des impériaux, après un vif engagement où Turenne se couvrit de gloire. Le vicomte, qui recta l'ordre de poursuivre l'ennemi, força une partie de l'année espagnole à repasser la Sambre, lui tua un

¹ D. d'A., III, 530.

grand nombre de soldats, et termina ainsi brillamment une campagne dont les opérations n'avaient pas été poussées assez loin et assez énergiquement pour tirer parti de l'indécision dut cardinal infant et amener des résultats positifs¹.

La campagne de 1638 fut ouverte brillamment par le duc de Weimar qui avait pu, grâce à l'argent de la France, enrôler un corps d'année de huit mille vétérans allemands. Son but était de s'emparer de quatre villes forestières qui faisaient partie de l'Autriche antérieure : Seckingen, Laurenbourg, Waldshut, Rheinfelden. Il prit les trois premières sans difficulté. Quant à la quatrième, quatre divisions de l'année impériale se réunirent pour l'empêcher d'en faire le siège ; défait dans un premier combat, il prit glorieusement sa revanche le 5 mars, et enleva à l'ennemi ses canons, ses enseignes, ses bagages et quatre généraux parmi lesquels Jean de Werth, qui fut conduit à Paris, à la grande joie des Parisiens, qu'il avait tant effrayés dans la campagne de Corbie. Avec des renforts amenés de France par Guébriant, il put enlever Rheinfelden le 25 mars, occuper Fribourg en Brisgau et entreprendre le siège de Brisach, qui était la clef de la Souabe et de l'Allemagne méridionale, et dont il voulait faire le chef-lieu d'une principauté pour sa famille. Ferdinand Ili envoya le comte de Gœtz secourir la place, avec ordre de la sauver à tout prix. Weimar demanda en France de nouveaux renforts, que lui amenèrent Turenne et Longueville. Trois combats furent livrés contre les impériaux et le duc de Lorraine à Wittenwether, Thann, Ensisheim, et trois fois Turenne et Guébriant contribuèrent aux succès des opérations. A Ensisheim surtout, la valeur de Turenne acheva de décourager l'armée de l'empereur ; il ne lui donna pas le temps de prendre cette place, qu'elle était venue assiéger précipitamment ; il l'attaqua avec une partie de ses troupes, la battit dans son camp même et la mit si bien en déroute qu'elle ne songea plus à secourir Brisach. Bientôt il ne resta plus aux assiégés qu'un fort, nommé le *Ravelin de Reynac*, qui les rendait maîtres du bras principal du Rhin, et, leur laissant ainsi l'espoir d'être secourus de ce côté, les empêchait de proposer ou d'entendre aucune condition. Chargé par Weimar d'enlever ce fort. Turenne partit avec quatre cents hommes, dirigea l'attaque sur trois côtés à la fois, et fut maître de la position. Dès lors toute résistance devint impossible, et la ville capitula le 17 décembre.

On jugera de l'importance de cette conquête par cette inscription du temps destinée à célébrer ce fait d'armes : *En prenant Brisach, Bernard a conquis toute l'Alsace, occupé le rempart de l'Allemagne, fourni un arsenal à la France, donné une défense à la Bourgogne et mis un frein à l'Autriche*. Richelieu fut transporté de joie : *Courage*, disait-il au Père Joseph mourant, *courage, Brisach est à nous !* Il se trompait : cette ville n'était plus à l'Autriche, mais elle n'était pas encore à la France, quoiqu'elle eût été prise avec les secours et les subsides de la France ; Bernard, qui pensait en faire sa capitale, ne voulut pas entendre parler de la céder, et il en confia le commandement à l'un de ses officiers, le major général d'Erlach. La mort ne lui permit pas de réaliser ses projets : le 18 juillet 1639, dans la trente-sixième année de son âge, il succomba à la fièvre qui le minait ; Richelieu, pour qui cette mort prématurée était un coup de fortune, s'empressa d'acheter ses lieutenants, déploya le drapeau royal sur les villes de l'Alsace, et confia au comte de Guébriant la glorieuse mission de défendre le Rhin, qui redevenait enfin notre frontière².

¹ Bourelly, I, 99-101.

² Charvériat, II, 401 ; Ramsay, p. 50-51.

Turenne revint à la cour, d'où le cardinal, après l'avoir comblé de louanges, l'envoya à l'armée d'Italie.

Victor-Amédée, duc de Savoie, qui avait épousé Marie-Christine, sœur de Louis XIII, s'était déclaré pour la France au commencement de la rupture avec la maison d'Espagne, et il était mort fidèle à cette alliance le 7 octobre 1637. La duchesse s'était bientôt trouvée dans une situation difficile : les Espagnols lui avaient pris Verceil ; l'empereur avait conféré la régence au cardinal de Savoie et au prince Thomas, beaux-frères de la reine, et ceux-ci, secondés par le duc de Modène et le marquis de Leganez, gouverneur de Milan, avaient publié un manifeste pour annoncer qu'ils voulaient protéger les peuples contre les Français et délivrer le jeune duc Charles-Emmanuel II, successeur de Victor-Amédée. Dès le printemps prince Thomas entra dans le Piémont avec une armée espagnole ; Marie-Christine implorait l'appui de la France, et le cardinal de la Valette recevait l'ordre de la soutenir. Les débats du cardinal furent malheureux ; Fabert et Turenne envoyés à son secours changèrent bien vite la face des affaires. Fabert contribua puissamment à repousser de Turin le marquis de Leganez et le prince Thomas, à enlever Chivasso et à préparer les succès décisifs en rédigeant pour le premier commis de la guerre et Richelieu deux mémoires circonstanciés sur l'état et les besoins de l'armée d'Italie et sur la direction à donner à la guerre au delà des Alpes. Turenne lit proposer par son intermédiaire la création d'un régiment de dragons, et d'une compagnie de dragons par régiment de cavalerie, et prit, une part glorieuse sous le comte d'Harcourt, successeur de la Valette, à trois grandes affaires : le combat de la route de Quiers, le siège de Turin et la prise de Trino. Conformément au plan proposé par Fabert à Richelieu, d'Harcourt avait pris Chieri (Quiers) et ravitaillé Casal ; mais l'armée commençant à manquer de vivres et de fourrages, il avait donné l'ordre de revenir de Chieri à Carignan. Or, dès que la tête de colonne atteignit le ruisseau de Santena, près d'un endroit nommé *la Rota*, Leganez avec les Espagnols se jeta sur l'arrière-garde ; presque en même temps l'avant-garde, attaquée par le prince Thomas sorti de Turin, reculait en désordre. Le vicomte de Turenne marchait immédiatement après en première ligne. Fabert dispose habilement dans un chemin creux quatre bataillons d'infanterie qui, le moment venu, arrêtent les colonnes du prince Thomas par une décharge de mousqueterie et les rompent de toutes parts. Turenne, qui a fort adroitement dérobé ses escadrons derrière la ligne d'infanterie, les lance sur l'ennemi à travers les intervalles qui séparent les bataillons et achève la déroule. À l'arrière-garde, la Motte-Houdancourt avait résisté aux Espagnols, et le lendemain l'armée victorieuse était à Carignan (20 novembre 1639)¹.

Le comte d'Harcourt, après cette campagne, prit ses quartiers d'hiver à Pignerol, et laissa le commandement à Turenne avec la mission de ravitailler la citadelle de Turin défendue par nos troupes contre le prince Thomas maître de la ville. Le vicomte assura des subsistances à l'armée en étendant ses quartiers par la prise de Busca, de Dronero, et, malgré les efforts de Thomas, il fit entrer dans la citadelle les vivres et les munitions nécessaires. Au printemps suivant, Leganez ayant assiégé Casal, ville du duc de Mantoue notre allié, d'Harcourt entreprit de sauver cette place : il donna le commandement de la cavalerie à Turenne et divisa son infanterie en trois corps qu'il lança contre les retranchements de l'ennemi, larges, profonds, appuyés de forts et de redoutes. Un habile mouvement de Turenne permit à la Motte-Houdancourt de ranger toutes ses

¹ Bourelly, I, 147, 154, 156 ; Ramsay, p. 55-61.

troupes en bataille, et, l'action engagée, il s'élança trois fois avec du Plessis-Praslin contre les retranchements et ne parvint à les forcer qu'à la quatrième attaque. Au moment où la victoire semble assurée, il aperçoit un corps de quatre mille cavaliers revenant à la charge ; aussitôt, rassemblant toute sa cavalerie, il les attaque, les poursuit et les met en pleine déroute. Douze canons, six mortiers, vingt-quatre drapeaux, toutes les munitions et la plus grande partie des bagages restent aux Français ; trois mille hommes sont couchés sur le champ de bataille, deux mille faits prisonniers. Jamais victoire n'avait été si complète ni si surprenante, car le marquis de Leganez se trouva défait sans y penser, n'ayant pu se persuader que le comte d'Harcourt oserait, avec dix mille hommes, attaquer une armée aussi considérable et aussi fortement retranchée que la sienne.

Casal délivré, le comte d'Harcourt tint un conseil de guerre où l'on résolut, sur la proposition de Turenne, et malgré l'avis des autres généraux, de faire le siège de Turin. L'investissement de la place eut lieu le 10 mai 1640. Ce siège a offert un spectacle extraordinaire : la citadelle qu'occupaient les Français était assiégée par le prince Thomas de Savoie, maître de la ville, pendant que lui-même était assiégé par l'armée française, qu'assiégeait à son tour, dans ses lignes de circonvallation, l'armée espagnole commandée par Leganez. La place ne capitula que le 17 septembre. Les beaux faits d'armes abondent dans ces cinq mois de blocus, et Turenne v fut digne de sa réputation de bravoure. Avant l'arrivée de Leganez, il avait été envoyé à Montcalieri, au-dessus de Turin, pour empêcher ce général de passer le Pô : malgré sa diligence, il arriva trop tard : une partie des Espagnols étaient déjà retranchés dans le village pendant que le reste passait le fleuve. Turenne n'est séparé du village que par un ruisseau que les pluies avaient grossi ; il s'y jette le premier, entraîne ses soldats hésitants, déloge les troupes des maisons fortifiées, les pousse vers le Pô, brûle le pont et se tient sur le bord du fleuve vis-à-vis des ennemis. Leganez, qui n'a que la fuite comme ressource quand il est surpris, laisse l'armée à Carlo della Gatta, et va organiser de nouvelles troupes. Turenne, dont la vigilance redouble en face de ce nouvel adversaire dont il commet la rapacité, réussit à l'empêcher de jeter un pont, mais non de prendre quelques îles qui pourraient faciliter le passage. Il veut l'en déloger (2 juin), mais il reçoit un coup de mousquet à l'épaule et il est obligé de se faire porter à Pignerol. Son départ est suivi de deux échecs : Leganez passe le fleuve et bloque le comte d'Harcourt dans son camp : Carlo della Gatta fait entrer deux mille hommes et des vivres dans Turin. Turenne rétabli revient avec des vivres, des munitions, des troupes fraîches, bat les détachements envoyés par Leganez pour le harceler, et introduit heureusement son convoi dans le camp (12 juillet). Le succès ne pouvait plus être douteux ; les troupes affamées de Thomas achevèrent de s'épuiser en essayant de sortir, celles de Leganez en essayant de forcer les lignes françaises ; aussi le prince Thomas se rendit, Leganez repassa le Pô, Marie-Christine rentra Turin et le comte d'Harcourt, rappelé en France par le cardinal, laissa le commandement de l'armée à Turenne¹.

Depuis cette époque jusqu'au jour où il fut nommé maréchal de France, sa vie fut partagée entre quelques opérations militaires de second ordre et les amers soucis que lui causa la trahison de son frère. Le 5 mars 1641, il prit Montecalvo ; le 5 avril, il attaqua Ivree et y établit son camp si solidement que le prince Thomas n'osa pas tenter de l'en déloger ; le 19 avril, il rendit le commandement.

¹ Ramsay, p. 61-66 ; Armagnac, p. 42-46.

au comte d'Harcourt, qui eut le tort de donner prématurément un assaut à Ivry et fut obligé de lever le siège et de se retirer à Clives. À la fin de la campagne, Turenne, qui avait été plusieurs fois blessé par les procédés du comte d'Harcourt, quoiqu'il le servit avec autant de fidélité que de dévouement, fut rappelé de l'armée d'Italie et envoyé à l'armée d'Espagne. De ce côté, la guerre s'était bornée, depuis 1635, à de continuels combats, dont la Gascogne, le Languedoc et le Roussillon avaient été le théâtre. Les deux peuples s'étaient aussi disputés les nos de Lérins ; prises par les Espagnols qui de là pouvaient inquiéter la Provence, elles avaient été reconquises par l'amiral Sourdis, cardinal-archevêque de Bordeaux. En 1640, une révolution avait affranchi le Portugal du joug espagnol et donné le trône à Jean IV, de la maison de Bragance. En même temps, une flotte française avait appuyé un soulèvement de la Catalogne et du Roussillon, opprimés par les ministres de Philippe IV. Richelieu s'était allié avec Jean IV, avait promis sa protection aux Catalans, et, en 1642, la Mothe-Houdancourt passait en Espagne et gagnait la victoire de Lérida, pendant que Louis XIII investissait Perpignan. Le maréchal de la Meilleraye avait le commandement des troupes, et Turenne fut nommé son lieutenant général (mars 1642). Les Espagnols pouvant secourir Perpignan par le port de Collioure, où il leur était aisé d'aborder, on prit d'abord cette place ; puis le roi regagna Narbonne avec Turenne, laissant aux maréchaux de la Meilleraye et Schomberg le soin de réduire Perpignan, Salces et quelques autres villes. La conquête du Roussillon avait été l'affaire d'une campagne¹.

Des souvenirs douloureux devaient rester attachés dans l'esprit de Turenne, au siège de Perpignan. C'est là qu'il apprit la trahison de son frère. La ruine de sa maison, le projet qu'avait le cardinal de conférer à Fabert, le gouvernement de Sedan. L'altitude du duc de Bouillon avait souvent donné de grandes inquiétudes à Turenne. Il nous l'apprend lui-même dans une lettre datée du 5 juillet 1642, nui camp devant Perpignan, et adressée à sa sœur : *Je n'ai jamais en ma vie eu nouvelle qui m'ait touché si sensiblement que celle de savoir comme mon frère a été arrêté à Casal par ordre du roi.... J'ai prié mon frère cent fois, quand je retournai de Sedan à Paris, qu'il prit garde à lui et qu'il ne fit nulle chose qui pût donner soupçon.* Le duc de Bouillon n'avait point écouté les sages conseils de son frère : outre plusieurs manœuvres coupables avec les princes insurgés contre Richelieu et le roi, il avait lui-même part à la conspiration du comte de Soissons qui s'était fait tuer en 1641 dans un combat près de la Marfée, et il avait obtenu son pardon à des conditions très favorables, notamment la conservation de tous ses privilèges et l'indépendance de Sedan. Le grand-écuyer Cinq-Mars, favori du roi, s'était entremis avec beaucoup de zèle en sa faveur et cela dans un but très intéressé : il haïssait le cardinal, et en obligeant le duc de Bouillon il se ménageait un auxiliaire. L'année suivante, il lui faisait acquitter sa dette de reconnaissance en l'entraînant dans sa fameuse conspiration : il voulait renouveler le coup d'État qui avait si bien réussi à Albert de Luynes. Gaston d'Orléans l'y encouragea ; le duc de Bouillon consentit à l'aider, mais à la condition qu'il rechercherait l'appui de l'Espagne. Cinq-Mars négocia avec l'ennemi, et Richelieu réussit à se procurer une copie du traité. Aux termes de ce traité, le roi d'Espagne fournirait de l'argent et des soldats dès que le duc d'Orléans se trouverait dans une place de sûreté qui serait, intérieurement désignée. Le but poursuivi était de faire une juste paix entre les deux couronnes de France et d'Espagne pour leur bien commun et celui de la chrétienté. Deux

¹ Armagnac, p. 50 ; Ramsay, p. 73-74.

seigneurs, qui ne devaient être nommés qu'après la signature du traité, recevraient de l'empereur des patentes de maréchaux de camp. Sedan était la place de sûreté, le duc de Bouillon et Cinq-Mars les deux seigneurs dont il était question dans l'acte d'alliance. Le cardinal s'assura de Cinq-Mars et de Thou, et le duc de Bouillon, à qui l'on avait confié le commandement de l'armée d'Italie, fut arrêté à Casal, enfermé à Pignerol, puis à Pierre-Encise. Cinq-Mars et de Thon furent décapités à Lyon ; le frère du roi acheta son pardon à force de lâcheté ; le duc de Bouillon ne se sauva qu'au prix de sa ville de Sedan. Turenne s'était uni fi tous les membres de sa famille pour lui épargner la vie ; il avait fait dire au roi et au cardinal qu'il les suppliait de sauver l'existence du duc de Bouillon, en prenant, pour s'assurer de lui, toutes les sûretés qui sembleront nécessaires : **Que Sa Majesté lui sauve la vie**, répéta-t-il plusieurs fois ; **c'est l'unique grâce que je demande**¹. Son crédit n'eut point à souffrir des fautes de son frère, et il montra dans cette circonstance, en face d'un crime qu'il n'avait pu éviter, une noble résignation. Le bruit s'étant répandu dans l'armée de Perpignan que le roi réservait à Fabert le gouvernement du Roussillon, Turenne reprocha amicalement à cet officier de ne lui en avoir rien dit. Toul en lui assurant que le choix du roi s'était déjà arrêté sur un autre officier, Fabert ajouta qu'il avait quelque espoir d'être pourvu du gouvernement de Sedan. si le duc de Bouillon consentait à livrer ses Etats, seul moyen qui lui restait de sauver sa vie. Après avoir ainsi révélé à Turenne le danger qui menaçait son frère, il lui demanda conseil sur la conduite qu'il devait tenir dans le cas où ce gouvernement lui serait offert. La réponse de Turenne fut digne de ce témoignage de confiance : **Si ma maison, dit-il, est contrainte de renoncer à Sedan, je préfère voir cette place entre vos mains qu'entre celles d'aucun autre officier**².

La conspiration de Cinq-Mars est la dernière qui ait été tramée contre Richelieu. Le cardinal mourut peu après, le 4 décembre 1642. Sa vie avait été un long combat : le sang. avait coulé souvent dans cette grande lutte ; mais Richelieu n'en fut point troublé fi l'heure de la mort, et, quand un lui apporta le saint Viatique : **Voilà mon juge, dit-il, mon juge qui prononcera bientôt ma sentence ; je le prie de me condamner, si dans mon ministère je nie suis proposé autre chose que le bien de la religion et de d'État.**

Lorsque dans deux cents ans, écrivait un contemporain, ceux qui viendront après nous liront dans notre histoire que le cardinal de Richelieu a démolie la Rochelle et abattu l'hérésie, et que, par un seul traité, comme par un coup de rets, il a pris trente ou quarante de ses villes par une fois ; lorsqu'ils apprendront que, du temps de son ministère, les Anglais ont été battus et chassés, Pignerol conquis, Casal secouru, toute la Lorraine jointe à cette couronne, la plus grande partie de l'Alsace mise sous notre pouvoir, les Espagnols défaits à Vegliana et à Avain, et qu'ils verront que, tant qu'il a présidé à nos affaires, la France n'a pas eu un voisin sur lequel elle n'ait gagné des places ou des batailles, s'ils ont quelque goutte de sang français dans les veines, et quelque amour pour la gloire de leur pays, pourront-ils lire ces choses sans s'affectionner à lui ? Et, parlant du prix qu'il a fallu les payer : **Toutes les grandes choses coûtent beaucoup**³.

Louis XIII s'éteignit lui-même le 14 mai de l'année suivante. Caractère faible, cœur sec et sans attachement, il avait l'esprit peu étendu mais juste. Il sut

¹ D. d'A., III, 469.

² Bourelly, I, 205, 206.

³ Lettre de Voiture, sur la prise de Corbie.

sacrifier son orgueil à son devoir envers l'État ; il eut la vertu la plus rare citez les hommes médiocres, celle de se résigner à la domination du génie¹. Grâce à cette domination, la monarchie des Bourbons avait pris une grande position dans le monde : le règne de l'Espagne était fini : celui de la France commençait !

¹ Henri Martin, *Histoire de France*, XI, 387.

CHAPITRE IV

TURENNE ET MAZARIN - 1643-1648

Continuation de la guerre de Trente ans. — Turenne sert sous Condé et prend la part la plus glorieuse à la terrible journée de Fribourg (1644) ; s'empare de Philipsbourg et de Mayence. Devenu commandant en chef par le départ du prince, il repousse les ennemis en Souabe et en Franconie, mais il se laisse surprendre et battre à Marienthal, par Mercy (1645). De nouveau sous les ordres de Condé, il contribue puissamment à la victoire de Nordlingen, chasse les ennemis de l'électorat de Trèves. — Réuni aux Suédois, il envahit la Bavière, et en 1647 il remporte une victoire complète à Sommershausen sur Montecucculi. — Paix de Westphalie. — Gloire de Turenne.

RICHELIEU en mourant avait légué au roi un digne élève, Mazarin, qu'il avait chargé de suivre tous ses projets au dedans et au dehors. Louis XIII, qui n'avait pas aimé son ministre, mais qui avait fini par le comprendre, s'était attaché avec ténacité à la poursuite de sa politique jusqu'à son dernier jour, et quand il mourut, il laissait Mazarin premier ministre avec toute l'autorité nécessaire pour maintenir les résultats et l'œuvre de Richelieu, l'unité de gouvernement à l'intérieur, la prépondérance de la France au dehors. Mazarin sut, au milieu de beaucoup de difficultés, consommer la victoire que Richelieu avait préparée à la France sur la maison d'Autriche. Nous laisserons de côté, pour les retrouver au chapitre suivant, toutes les passions politiques qui vont s'entrechoquer pendant dix ans sans générosité et sans bonne foi, toute cette série de jalousies, d'intrigues, de guerres, de massacres, où Importants, Petits-Maîtres, Frondeurs de toute catégorie rivalisent d'égoïsme pour s'emparer du pouvoir et satisfaire leurs rancunes. Pendant que naissent les factions des grands, que se préparent les émeutes populaires, Mazarin, qui avait toutes les vues politiques de Richelieu, tempérées par des formes aimables et un esprit insinuant, poursuit la guerre glorieusement engagée sous le précédent ministère et lutte avec les deux branches de la maison d'Autriche, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Flandre. De grands hommes de guerre, français et suédois, Condé, Turenne, Torstenson, Wrangel, triompheront sur ces différents champs de bataille des dignes rivaux qu'on leur opposera, Mercy, Fuentes, Gallas.

Jusqu'à la paix de Westphalie, Turenne servit la France avec un zèle et une habileté au-dessus de tout éloge. Cependant il n'eut pas tout de suite la confiance, de Mazarin, bien probablement en raison de sa qualité de protestant ; je ne vois pas d'autres raisons pour expliquer ce jugement tiré des notes secrètes du cardinal :

Il étoit alors (sous le ministère de Richelieu) le plus humble et le plus accommodant des hommes, et maintenant il fait des pointilleries et se plaint. On croit et il croit aussi que tout le parti protestant le considère comme un soleil levant et connue un homme appelé à mettre les huguenots dans leur lustre. Sa Majesté lui a fait espérer la charge de maréchal de France, et malgré cela il ne laisse pas d'être inquiet. On songe, dans son intérêt, à l'envoyer avec un corps d'armée en Italie, et pour y parvenir il faut surmonter bien des difficultés. Néanmoins, parle du commandement dont il est chargé, comme d'une grande faveur qu'il fait à la reine. Cette année, il n'a pas reçu du roi en gratifications extraordinaires moins de trente mille livres, et il se plaint, oubliant qu'au temps passé il ne recevoit rien et se lonoit de la manière dont le traitoit le cardinal de Richelieu. Il est nécessaire de bien examiner ce personnage, parce que sans doute il nourrit de grands desseins en son esprit¹.

Mazarin écrivait ce jugement peu favorable pour Turenne, l'année même où il travaillait enlever aux protestants leurs chefs, l'année où il s'efforçait d'engager le maréchal de Châtillon, Gassion, à embrasser le catholicisme, où il décidait Rantzau à se faire catholique. Il ne put gagner Gassion, et il lui prêta les projets les plus dangereux : Il faudra le surveiller, dit-il dans ses notes secrètes, et s'assurer s'il ne cherche pas à se rendre, chef du parti huguenot. Connue c'est un sentiment d'inquiétude semblable qui perce dans son appréciation sur Turenne, je ne serais pas éloigné de croire qu'il ne fit pas autrement preuve d'indocilité qu'en refusant de se convertir. Turenne n'était pas homme à changer de religion

¹ Chéruel, *Minorité*, I, 128-129.

pour plaire à un ministre. Il n'entrait pas non plus dans ses habitudes de se plaindre, ni surtout de s'unir à cette époque aux mécontents ; il était tout entier à sa carrière, à la guerre, à la gloire militaire, et quelque sujet de mécontentement qu'on lui donnât, il ne récriminait contre personne. Aucun de ses contemporains ne lui prête les sentiments aussi mesquins que nous trouvons sous la plume du cardinal ; dans ses lettres confidentielles à sa mère, il expose assez souvent ses besoins, mais jamais avec amertume. Le 7 février 1645, il prie Mlle de Bouillon de faire quelques ventes de bois, car il est obligé d'emprunter de l'argent pour vivre et de le prendre à intérêt, ce qui l'incommode fort. Le 28 mars, il lui demande de nouveau de l'argent : *Je n'ai pas besoin de grande rhétorique pour vous persuader que vous hile ferez grand plaisir si vous pouvez m'envoyer de l'argent de ce pays où vous êtes ;* et dans la même lettre il dit que le roi prend occasion sur la religion à témoigner qu'il ne veut rien faire pour lui. Belle occasion pour un esprit médiocre de se répandre en plaintes contre l'ingratitude, du gouvernement ! Turenne n'ajoute rien, si ce n'est qu'il lui faut encore achever cette campagne. Il était si peu le personnage inquiet, remuant, ingrat que nous représente Mazarin que, le 19 avril 1645, il écrivait à sa sœur ces lignes qui auraient pu confondre le cardinal : *Quoique vous voyiez que je ne reçoive nul bienfait de la cour, je ne laisse pas de croire que M. le cardinal de Mazarin est fort de mes amis.* Dans une autre lettre, il paraît attendre beaucoup du nouveau règne, et il croit que le temps viendra où il pourra être en quelque considération. A propos de sa nomination à l'armée d'Italie, il en parle tout autrement que ne le suppose Mazarin : *Ma chère sœur, je vous dirai que je suis prêt à partir dans quatre ou cinq jours pour m'en aller en Italie. Je n'ai point pu le refuser, la reine nie l'ayant commandé, et assuré que je semis maréchal de France à la fin de la campagne.* Quant aux treille mille livres de gratifications extraordinaires qu'il aurait reçues du roi en 1645, je n'en ai pas trouvé trace ailleurs que dans les carnets de Mazarin ; ce n'est point suffisant pour nier qu'elles aient été reçues par Turenne, mais cette franchise, ce sentiment si délicat de l'honneur qu'on retrouve dans toute sa conduite m'autorisent à penser qu'il n'a point acquitté sa dette de reconnaissance en se plaignant du nouveau gouvernement, quoiqu'il Weill pas lieu d'être satisfait de sa conduite envers le duc de Bouillon. On lui avait promis des dédommagements pour la perte de son domaine, et Mazarin, qui avait été chargé de terminer cette affaire et de prendre possession de la ville de Sedan au nom du roi, était si peu disposé à donner satisfaction au prince dépossédé qu'il mit dix ans à régler cette question. Or Turenne qui sait *combien il est sensible à son frère de voir la reine et Monsieur tout-puissants, et d'avoir perdu Sedan pour l'amour d'eux,* intervient à la cour en sa faveur, l'assure de tout son dévouement et lui témoigne combien ses intérêts personnels le touchent peu au prix des siens et de ceux de sa maison, mais en même temps il comprend et fait comprendre à sa sœur toutes les difficultés que la reine éprouve à lui donner satisfaction, et, loin d'aigrir sa famille contre ceux qui avaient contribué à sa perte, il prévient ses ressentiments et adoucit l'amertume de sa situation par le plus affectueux attachement comme aussi par l'espérance d'obtenir de la justice du gouvernement que ses affaires s'arrangent favorablement¹.

L'année 1645 ne devait pas s'achever sans que Mazarin eût de bonnes raisons de modifier ses idées sur Turenne. Envoyé en hâte, celui-ci devait y commander un corps à part, mais en prenant les ordres du prince Thomas de Savoie. Ce prince,

¹ Grimoard, I, 40 ; *Mémoires de Turenne*, p. 551 sq.

qui avait abandonné le parti espagnol pour se joindre à nous, ne paraissait pas à Mazarin d'un dévouement assez sûr pour qu'on lui abandonnât la garde de nos intérêts. Aussi, tout en lui donnant des lettres patentes de général des armées du roi, on voulut lui adjoindre un homme d'une fidélité éprouvée, et l'on fit choix de Turenne. Des qu'il fut arrivé, les deux généraux feignirent d'assiéger Alexandrie, afin d'obliger les Espagnols à dégarnir Trino, place forte du Piémont qu'un voulait leur enlever. Cette manœuvre réussit. Les quartiers des deux alliés étant suffisamment éloignés les uns des autres, les Espagnols profitèrent les intervalles qui existaient entre eux pour introduire dans Alexandrie une grande partie des vivres et de la garnison de Trino. C'est ce qu'attendait le prince Thomas. Il quitta Alexandrie et assiégea Trino, fut enlevée au bout de six semaines. C'est devant cette ville que Turenne reçut l'ordre de rentrer en France. Le gouvernement de la régente n'avait pas encore pu traiter avec la maison de Bouillon, et il craignait toujours que le parti protestant n'exploitât le mécontentement que cette situation ne manquerait pas d'inspirer à Turenne. Aussi crut-il sage de satisfaire la légitime ambition du jeune lieutenant général en lui accordant le bâton de maréchal de France, récompense de ses brillants services, et de surmonter sa défiance en promettant à son frère d'attacher de nouveaux avantages à l'échange de la principauté de Sedan, qui était encore en suspens. Turenne était alors figé de trente-deux ans : il avait été quatre ans capitaine, quatre ans colonel, trois ans maréchal de camp, cinq ans lieutenant général : il avait servi sous quatre généraux ; il n'avait employé qu'à l'étude les rares loisirs que lui laissait la vie des camps ; il pouvait exercer un grand commandement, et des circonstances cruelles polir la France lui permirent de montrer qu'il était bien digne de la haute fonction à laquelle on semblait ne l'avoir appelé que pour acheter le concours de son dévouement.

Après la mort de Bernard de Saxe-Weimar, le maréchal de Guébriant avait commandé les troupes weimariennes ; il avait assiégé et pris Bottweil, en Souabe, mais il y fut tué. M. de Rantzau, qui lui succéda dans le commandement de cette armée, marcha sur Tuttlingen (24-22 novembre 1645), y fut battu par l'armée de Mercy et fait prisonnier avec quatre officiers, plusieurs colonels weimariens et sept mille soldats. C'était un grand succès pour les Bavares, un horrible désastre pour la France ! Toute l'infanterie allemande à notre service se dispersa ou fut prise dans ses cantonnements ; la cavalerie fit sa retraite sur le Rhin. Mazarin montra le plus grand discernement et beaucoup de fermeté dans ce danger : Turenne avait été reçu maréchal de France le 16 novembre, mais il n'avait pas encore de commandement. Mazarin, sacrifiant ses défiances au salut de l'État, le choisit pour commander sur la frontière du Rhin et le chargea de réorganiser l'armée weimarienne. Turenne, sacrifiant les intérêts de sa famille à ceux de sa patrie, accepta cette périlleuse mission ; il connaissait l'Allemagne, il était connu des Weimariens ; il avait le calme, la prévoyance, la ténacité de Guébriant ; il devait être bien accueilli et rétablir promptement notre situation au delà du Rhin. Les circonstances exigeaient beaucoup d'activité ; Servien et d'Avaux venaient d'arriver à Munster pour commencer les négociations de la paix, il fallait faciliter leur tâche par de prompts succès ; nos alliés tremblaient, il fallait les rassurer ; les ennemis oubliaient déjà Rocroi et voyaient dans le désastre de Tuttlingen une catastrophe irréparable, la fin de notre armée ; il fallait leur prouver qu'il n'y a pas de ruines dont la France ne puisse se relever. Mazarin prend habilement toutes les mesures urgentes : il choisit un chef expérimenté, écrit à Servien et à d'Avaux et les engage [à donner partout des espérances de la prochaine ressource des affaires](#) ; il dispose les généraux

allemands, au service de la France, à bien accueillir Turenne, et travaille surtout à ménager la susceptibilité de d'Erlach, gouverneur de Fribourg en Brisgau. Turenne l'aidera bientôt de son côté à conserver le précieux concours de cet officier supérieur. Il est bon de relire quelques fragments de cette correspondance ; ils nous apprendront ce que Mazarin pensait alors de Turenne. Voici ce qu'il écrivait, le 3 décembre, à ses plénipotentiaires à Munster : Si vous ignoriez quels sont les accidents de la guerre, vous seriez peut-être surpris de celui qui est arrivé à notre armée d'Allemagne : usais puisque la prospérité des armes n'est jamais continuelle, je vous écris naïvement et au vrai notre disgrâce qui n'est pas si grande qu'on se le pourroit figurer et qui sera dans un mois tellement réparée, que j'espère qu'il n'en demeurera que le souvenir.

La reine, ajoute Mazarin, témoignant en cette occasion une fermeté et une constance qui est au-dessus de son sexe, s'est résolue de n'épargner ni argent ni hommes pour soutenir les affaires d'Allemagne et de la cause confédérée. Pour cet effet, elle a fait élection de M. le vicomte de Turenne, qui pari bout présentement pour aller commander l'année, avec de bonnes troupes de cavalerie et d'infanterie qu'il y mime, et de l'argent en abondance pour les vivres et généralement pour toutes les choses nécessaires.

On va aussi faire de grandes et promptes levées, tant en Allemagne qu'en France et ailleurs ; à quoi je vous réponds que l'argent ne sera pas épargné. Je ne vous parle pas des qualités de M. de Turenne, qui, Outre la grandeur de sa naissance, par laquelle il tient aux plus grandes maisons d'Allemagne, outre le caractère de maréchal de France dont la reine l'a honoré depuis peu, et sa grande capacité au métier, a longtemps travaillé en Allemagne, et avec ceux-là mêmes qu'il va commander, de qui nous savons qu'il est ai tué et estimé connue il le mérite ; et ainsi on peut se promettre que la réputation et les avantages perdus se regagneront promptement sous un tel chef, et que l'étonnement qui pourroit d'abord saisir nos alliés sur ce sujet se dissipera bientôt.

Vous pouvez agir sur ces véritables fondements et donner partout les espérances de la prochaine ressource des affaires. J'écris à M. le prince d'Orange et à quelques ministres de Suède¹.

Quant d'Erlach, il ressort de la lettre royale qui lui fut écrite pour lui annoncer la nomination de Turenne, que la régente et le roi avaient confié au vicomte ce poste important parce qu'il s'était distingué au siège de Brisach, ce dont le général d'Erlach avait lui-même témoigné. Turenne l'informa de Colmar, le 17 décembre, qu'il espérait avoir bientôt le plaisir de le voir et de lui montrer combien il l'estimait. A peine d'Erlach eut-il reçu cette note de Turenne, qu'il se rendit à Colmar auprès de lui, le 18 décembre, et, froissé d'obéir au maréchal comme au roi, il prit la résolution de quitter le service de la France. Turenne agit, généreusement à son égard : il lui envoya, par un ami commun, le commissaire général Tracy, une lettre écrite de sa main pour le prier de reprendre à Brisach sa place de gouverneur, et toute sa correspondance avec ce susceptible major fut empreinte de la plus exquise politesse. Mazarin acheva de le ramener par la douceur, et il lui écrivit, le 5 janvier 1644 :

Vous êtes en trop grande estime dans l'esprit de la reine pour qu'elle souffre que vous vous retiriez du service en un temps où vous êtes le plus nécessaire à la couronne. J'aurois aussi trop de déplaisir si, dans la confiance que vous me

¹ Chéruel, *Minorité*, I, 260-262.

témoignent avoir en mon amitié et dans la considération où j'ai votre mérite, je vous voyois hors des occasions où je puisse vous confirmer l'une et l'autre par les preuves que je désire vous en rendre. Il n'est donc plus question de songer à cela. Il faut plus que joutais s'appliquer à remettre les affaires d'Allemagne, à quoi vous êtes une des personnes du monde qui peut davantage contribuer, et pour lesquelles M. de Turenne a ordre de ne rien résoudre qu'il ne l'ait concerté avec vous. Nous n'avons rien tant à cœur que d'introduire l'ordre et la discipline dans l'armée et de ne rien épargner pour cette fin. Nous recevrons toujours vos avis là-dessus. et pour faire en sorte que l'armée puisse se bien établir dans l'Allemagne et qu'elle ne soit plus contrainte de venir relâcher dans l'Alsace¹.

Ces dissentiments apaisés, d'Erlach continua à la France ses bons et loyaux services, et Turenne employa l'hiver de 1643-1644 à réorganiser son armée. Il fit de grands sacrifices et emprunta des sommes considérables pour la remettre sur un pied convenable ; il y rétablit la discipline et l'anima d'un esprit nouveau : il parcourut l'Alsace ruinée, mit ses places en état de défense, établit ses cantonnements derrière les Vosges, dans la Lorraine. et aussi dans la Franche-Comté, où il enleva Luxeuil et Vesoul aux Espagnols. En même temps. Duplessis-Besançon négociait en Allemagne le rachat des prisonniers et travaillait, de concert avec d'Erlach, d'Oysonville et Turenne, à combler les vides de l'armée. Au printemps de 1644, elle était de neuf mille hommes sous les armes, dont cinq mille de cavalerie, et elle pouvait reprendre la campagne. Turenne avait préparé un plan qu'il avait adressé à la cour, et qui se rapprochait beaucoup de celui que Guébriant avait fait pour la campagne de 1643² : il consistait à prendre Mayence et le Palatinat pour avoir une entrée dans l'Allemagne centrale. Mazarin l'approuva, mais avec la pensée d'en réserver l'exécution au prince de Condé, qui renforçait son armée par des levées faites dans le pays de Liège et se préparait à tenir tête à Mercy. Celui-ci enleva aux Français, en avril 1644, Ueberlingen au nord-ouest du lac de Constance, attaqua vainement Hohentwiel, dans le Wurtemberg, et s'avança vers le Rhin. Alors Turenne quitta ses quartiers d'hiver, et envoya le général major Reinohl de Rosera avec la cavalerie franco-weimarienne contre l'avant-garde de l'armée bavaroise. Les Bavares furent mis en pleine déroute près de D6natteschingen (5 juin 1644). Cet important combat rendit confiance à l'année, et fit bien augurer de l'avenir à Mazarin qui ne manqua pas de féliciter Turenne autant de sa modestie que de ce succès. Les ennemis venaient d'apprendre qu'ils pourraient être vaincus.

Néanmoins Turenne, trop faible pour se mesurer avec la solide armée de Mercy, ne voulut point engager une bataille générale, et se contenta de surveiller sa marche. Mercy mit le siège devant Fribourg en Brisgau, défendu par le colonel Kanowsky et quatorze cents hommes, avec des vivres pour six mois, mais sans

¹ Chéruel, *Minorité*, I, 265 sq. ; Gonzenbach, *Introduction*, p. XXV, et p. 321-329, 354 notes 1 et 2, 355, 541-542. Gonzenbach a résumé avec beaucoup d'impartialité l'histoire assez délicate des rapports de d'Erlach avec Turenne ; il constate que leur correspondance est empreinte de la plus grande politesse quoique on remarque un peu plus de froideur du côté de d'Erlach que de celui de Turenne. Il constate aussi qu'un changement favorable se fit dans l'esprit de l'armée weimarienne sous son nouveau chef. Voyez encore le même auteur sur Turenne et ses rapports avec d'Erlach, 350-353, 357, 358, 362, 375, 579, 380-383.

² Chéruel, *Minorité*, I, 21-22, 290, 296 ; Mémoires de Turenne, p. 36S, récit du passage du Rhin et de la bataille de Donaueschingen. Heilmann ne mentionne point ce succès, qui pour n'être qu'un succès d'avant-garde ne rendit pas moins confiance à l'armée franco-weimarienne Gonzenbach au contraire en parle favorablement, p. 400-401.

munitions de guerre. Turenne passa le Rhin à Brisach avec dix mille hommes et vingt canons pour secourir cette place. Des deux routes qui sortent de Brisach, il avait pris celle du sud-est qui passe près de Krotzingen, conduit au bourg de Schallstadt et dans la plaine de Fribourg ; sans pousser jusqu'à cette plaine, il s'arrêta au pied du Schönberg qu'il tenta d'occuper immédiatement. Déjà deux de ses bataillons avaient traversé les vignes qui enveloppent le village d'Ebringen et approchaient du faîte, lorsqu'ils furent attaqués soudainement par des mousquetaires bavarois placés en grand'garde dans les ruines qui couronnaient la montagne ; saisis de panique, ils prirent la fuite, quoique leur effectif fut vingt fois plus nombreux que celui de l'ennemi, et ne s'arrêtèrent qu'à la plaine où Turenne les rallia sans oser renouveler l'épreuve. Le tempérament des troupes n'avait pas été à la hauteur du caractère de leur chef, qui avait deviné et menacé le cœur de la position de son adversaire, et qui, s'il eût réussi dans cette attaque, pouvait forcer Mercy à lever le siège de Fribourg ou à combattre dans des conditions défavorables. Il ne dissimula pas la gravité de la situation à Mazarin, et, tout en soutenant le courage des assiégés de son quartier général de Schallstadt, il écrivait au cardinal qu'un secours qui lui arriverait remettrait ses troupes en vigueur, et que s'il lui était amené par M. d'Anguien, il se tiendrait honoré de servir sous ses ordres¹.

Comme il était essentiel de dégager l'Alsace et de sauver Fribourg, Mazarin donna au duc d'Anguien l'autorisation plutôt que l'ordre de marcher au secours de Turenne. Le duc qui était alors à l'armée de Champagne, partit d'Amblemont, près de Monzon, le 6 juillet, s'avança à marches forcées vers la forêt Noire, conféra avec Turenne à Brisach et prit le commandement des deux armées fortes de seize à dix-sept mille hommes ; Mercy n'en n'avait guère que quinze mille, mais il occupait une forte position retranchée sur les hauteurs de Fribourg. Dans un conseil de guerre tenu à Brisach, le major d'Erlach, qui connaissait admirablement le pays, avait conseillé de ne pas attaquer de front l'ennemi parce qu'il était retranché dans une position inexpugnable, et de se contenter d'occuper la route de Willingen pour intercepter les communications des Bavarois avec le Wurtemberg. Turenne avait combattu cet avis, parce qu'il lui semblait possible de tourner la position des Bavarois en gravissant le sentier escarpé du Schönberg. Il proposait, non pas d'assaillir les lignes de Mercy, mais de reprendre l'attaque tentée le 1er juillet sur le Schönberg. D'Anguien avec ses troupes aborderait la position de front, tandis que Turenne envelopperait la montagne par le Sud ; quoique le chemin fut difficile, le maréchal répondait d'y passer. Condé avait accepté et soutenu l'avis de Turenne, et l'attaque fut résolue : elle commença le 5 août à cinq heures après midi, avec l'armée dite de France commandée par Condé, au moment où Turenne, qui commandait l'armée franco-weimarienne et qui s'était mis en marche la veille pour tourner le Schönberg, débouchait par un ravin sur le flanc de l'ennemi. Le combat fut aussi acharné sur le front que sur le flanc de Mercy, dont les positions étaient fortes et bien défendues. Le duc d'Anguien, voyant son infanterie arrêtée et dispersée entre le premier et le second retranchement, mit pied à terre, se plaça à la tête du régiment de Conti et s'élança vers le deuxième retranchement, qui fut emporté en un clin d'œil. Il rallia son infanterie, fit avancer sa cavalerie pour intimider l'ennemi, et établit ses bivouacs sur les positions qu'il avait enlevées. Turenne, de son côté, avait exécuté le mouvement convenu ; mais Mercy l'avait deviné et avait placé vers le Schönberg ses meilleures troupes : aussi le

¹ D. d'A., IV, 304-308.

maréchal ne put emporter la position, et il se borna à une escarmouche assez vive pour occuper sur ce point une partie de l'armée ennemie. Il se battit toute la nuit.

A la pointe du jour, l'armée de Turenne et l'armée de Condé se réunirent dans la plaine. Mercy avait fait sa retraite et pris une nouvelle position, la droite établie vers le monticule appelé aujourd'hui Loretto-Capel ; la gauche occupant une haute montagne de la forêt Noire à l'est de la ville, le Josephsberg. Les troupes françaises se reposèrent toute la journée du 4, et les troupes de Mercy en profitèrent pour élever des retranchements si solides qu'ils semblaient, d'après Heilmann, être l'œuvre de plusieurs mois.

Le 5, les deux généraux français reconnurent la position de l'ennemi et préparèrent fort habilement une attaque générale [divisée en trois lieux](#). Espenan, qui commandait l'infanterie de Condé, engagea le combat sans ordres ; le résultat en fut fâcheux : l'armée franco-weimarienne fut repoussée avec perte. Le prince changea alors l'attaque, se porta dans la plaine pour aborder la droite de l'ennemi au Loretto-Capel, tandis que Turenne s'avancait contre les retranchements de Wonnhalde, point culminant du plateau qui couronne le Josephsberg ; M. le duc allait être maître de la position, quand un secours arriva aux Bavaois par le revers de la colline. C'était Gaspard de Mercy, frère du feld-maréchal qui venait dégager l'infanterie ; il fit mettre pied à terre à sa cavalerie qui combattit comme la plus vaillante infanterie et repoussa toutes les attaques des Français, Turenne de son côté tenait en échec à Wonnhalde une partie des forces ennemies. Le combat se prolongea jusqu'à la nuit et coûta la vie à beaucoup d'officiers et de soldats, sans que les Français pussent vaincre, mais ils ne laissèrent pas un trophée aux mains de l'ennemi. Ils prirent un repos de trois jours, dans le camp que les Bavaois occupaient dans la journée du 5 août, au milieu des cadavres qui couvraient les champs de bataille.

Le 9, le duc d'Anguien prit le parti de manœuvrer, et d'intercepter la route qui conduisait de Fribourg à Willingen. Il se porta sur Denzlingen et le val de Glotterthal, menaçant de couper le val de Saint-Pierre. Aussitôt que Mercy s'en aperçut, il leva son camp fort habilement et tenta de se porter au delà de la forêt Noire, dans le Wurtemberg. Pour lui couper la retraite, d'Anguien envoya le général Rosen à la tête de huit escadrons de la cavalerie weimarienne, qui rejoignirent, près de l'abbaye de Saint-Pierre, l'arrière-garde des ennemis. Rosen avait devant lui les Bavaois, à droite la route de Willingen couverte d'artillerie et de bagages, derrière lui des ravins profonds. Il engagea l'attaque le 10 août, et, par sa hardiesse et son habileté, força son adversaire à jouer serré et l'inquiéta sérieusement plusieurs heures. Mercy, qui voyait son armée exténuée et réduite à six mille hommes, ne voulut pas l'engager avec celle du duc d'Anguien, et il précipita sa retraite, abandonnant son canon et ses bagages, ce qui attestait suffisamment que l'armée française sortait victorieuse de cette lutte de géants. On ne le crut guère à Paris, et Condé obtint difficilement un *Te Deum* ; Mazarin seul devina tout ce que cette bataille de trois jours renfermait d'heureuses conséquences, et l'avenir le justifia et prouva que les journées de Fribourg constituaient une vraie victoire, la glorieuse revanche de Tuttlingen. Condé, dans son rapport, rendit justice à tout le monde, et n'oublia que lui ; il attesta que le maréchal de Turenne avait servi avec tout le cœur et la capacité imaginables. Mazarin dans sa réponse donna à chacun des deux héros de ces journées sanglantes sa part d'éloges : [Vous êtes né, disait-il à Condé, pour ne porter pas envie à la gloire des plus grands princes et des plus grands capitaines qui aient jamais paru dans le monde : vous avez fait avant l'âge de vingt-trois ans ce que](#)

plusieurs autres, qui sont fameux dans l'histoire, n'ont pas fait durant leur vie. Quant à Turenne, il lui consacrait ces flatteuses paroles : Personne ne peut savoir mieux que vous à quel point je l'estime et je l'aime, et s'il peut rien faire qui surpasse l'opinion que j'ai de lui¹.

L'armée bavaroise était hors d'état de rien entreprendre ; le duc d'Anguien donna peu de repos à la sienne, parce qu'il savait qu'il pouvait profiter de la victoire. Le meilleur moyen d'en tirer parti n'était pas de reprendre Fribourg, place sans importance que la garnison de Brisach tiendrait aisément en bride et que d'Erlach put reconquérir avant la fin de 1644. Continuant la vraie tradition de Guébriant avec plus de largeur et d'audace, il conçut une grande opération dans la vallée du Rhin et résolut de l'entreprendre immédiatement². Mazarin ratifia ce projet, qui avait été depuis longtemps soumis au conseil du roi et approuvé. Tout en considérant Condé Gomme le commandant en chef de l'expédition, il correspondait avec Turenne et ne négligeait pas de lui demander son avis : Ce n'est pas tout d'avoir vaincu, lui écrivait-il le 17 août, il faut tâcher de bien user de la victoire et de n'en pas perdre le fruit. Pour cet effet, on envoie à M. le duc d'Anguien un mémoire que j'ai dressé et qu'il vous communiquera. Après que vous l'aurez bien examiné et fait là-dessus les réflexions nécessaires, je ne doute point que la résolution qu'il prendra ne soit la meilleure pour la principale fin que nous avons, qui est de bien établir dans l'Allemagne l'armée que vous commandez, et de lui gagner des quartiers qui lui soient, stables³.

On investit donc Philipsbourg qui commandait le passage du Rhin et ouvrait la route jusqu'au Necker et au Danube. Condé fit descendre de Brisach un équipage de siège ; Strasbourg, ville libre, accorda le passage aux navires français qui devaient le transporter, et en quatre jours les lignes de circonvallation furent formées autour de Philipsbourg. Pendant le siège, Condé s'empara de Germersheim et de Spire. La tranchée fut ouverte par deux attaques commandées, l'une par Turenne, l'autre par le maréchal de Gramont ; Philipsbourg, après douze jours de tranchée ouverte, capitula le 10 septembre. Le duc d'Anguien, après l'avoir mis en état de résister aux ennemis, acheva en peu de temps par lui-même ou par ses lieutenants la complète de la plupart des villes du Palatinat. Il fit prendre et occuper par Turenne, Worms, Mayence, Bingen, Landau, et tout le pays entre Rhin et Moselle, puis il rentra en France avec l'armée du duc de Gramont, laissant le commandement en chef à Turenne renforcé de quelques régiments.

C'était une mission difficile, car il fallait avec une armée épuisée veiller la défense d'un grand nombre de places qui n'avaient que de faibles garnisons, et résister aux attaques des Bavares et des Lorrains. Mercy avait reconstitué son armée, et dès qu'il apprit le départ de Condé il marcha sur Mannheim et s'en empara, en menaçant de vouloir attaquer Spire, Worms ou Mayence. Turenne manœuvra avec autant d'habileté que de résolution ; sans dégarnir Philipsbourg il jeta des secours dans les villes menacées, et surveilla si bien Mercy que le

¹ C'est Turenne qui a inspiré la marche sur Fribourg, le plan de la campagne d'Allemagne, ainsi que le plan d'attaque adopté par Condé. V. Chéruef, *Minorité*, I, 299-303. Condé fit l'éloge de la conduite de Turenne à Fribourg, *ibid.*, 314. Heilmann (p. 669-672) est, après M. le duc d'Aumale, de tous les auteurs modernes celui qui, pour le récit de la bataille de Fribourg, a tiré le meilleur parti des sources contemporaines (*Mémoires de Turenne*, Gramont, Montglat ; relation de la Moussaie).

² D. d'A., IV, 363.

³ Chéruef, *Minorité*, I, p. 327-328 ; D. d'A., IV, chap. V.

général bavarois n'osa tenter en sa présence aucune attaque sérieuse, et se borna à établir son camp entre Mannheim et Heidelberg. Le duc de Lorraine ne fut pas plus heureux : il passa la Moselle, s'avança jusqu'au Rhin et mit le siège devant Baccarat, faisant mine de vouloir se réunir à l'armée bavaroise. Turenne manœuvra pour s'opposer à cette jonction ; il y réussit et s'empara de Creutznach. Les armées entrèrent en quartiers d'hiver, et Turenne eut les plus grandes difficultés de faire subsister la sienne, car, dit-il dans ses *Mémoires*, le pays étoit si ruiné qu'en vingt lieues on ne pouvoit pas trouver à nourrir un cheval, hors dans les grandes villes, qui étoient fort misérables par les quartiers d'hiver des Lorrains, et en quelque petit château, où il demuroit quelque homme de qualité qu'on ne vouloit pas entièrement achever de ruiner. Son dévouement sauva l'armée ; sa vigilance conserva les avantages conquis dans cette campagne. Il marescial di Turena provede a tutto nell' Alemagna con accuratissima vigilanza (Amb. Vévit., dépêche du 5 janvier 1645)¹.

Torstenson étant rentré en Allemagne, au commencement de 1645, avait remporté plusieurs grandes victoires et fait trembler l'empereur dans sa calai tale ; mais voyant son armée affaiblie par ses succès, il demandait du font de la Bohême et de la Moravie que les Français entrassent en campagne, afin de diviser les Impériaux. C'étoit entrer dans les vues de Turenne. Celui-ci songeait à passer le Rhin pour se rapprocher du théâtre probable des opérations futures et surtout pour faire sa jonction avec les Suédois et les Hessois. Aussi après avoir hiverné dans le Palatinat, il passa le Rhin au mois de mars avec cinq mille cavaliers et six mille fantassins. Il entra dans Stuttgart, passa le Neckar, se porta sur le Tauber, prit Rothenbourg et, s'établit à Marienthal, petite ville située sur la rive gauche de cette rivière d'où il couvrait la liesse tout en conservant ses communications avec Philipsbourg. L'armée bavaroise ne tint nulle part devant lui ; il se trouva maître de toute la Franconie. Ses coureurs levèrent des contributions sous les murs de Würzburg et de Nuremberg. Mercy ayant fait répandre le bruit qu'il se retirait vers le Danube et dispersait son armée dans les places fortes, Turenne céda aux sollicitations des chefs de la cavalerie weimarienne qui demandoient des quartiers éloignés, afin de se procurer plus facilement des vivres et des chevaux, et il les dispersa à trois lieues autour de Marienthal. Mercy n'attendait que ce moment. Le 2 mai, à la pointe du jour, il courut sur Turenne avec toutes ses forces. Le maréchal fit aussitôt partir Rosen du quartier général pour Herbsthausen, qu'il donna pour point de rassemblement à ses troupes ; ce village est situé à deux lieues en avant de Marienthal, sur la route de Feuchtwang, par où venait l'ennemi. Il se porta lui-même au point de rassemblement, où il trouva trois mille hommes de son infanterie déjà réunis et une partie de sa cavalerie. Au même moment, l'armée bavaroise débouchait d'un bois à un quart de lieue de là. Il n'eut que le temps de ranger sa petite armée en bataille : à droite l'infanterie, sur une seule ligne, adossée à un bois ; à gauche la cavalerie, également sur une ligne. Mercy mit son infanterie au centre, donna sa gauche à Jean de Wirth, garda pour lui sa droite, formée de cavalerie comme l'aile gauche de l'armée française, couvrit le bois qu'occupait l'infanterie française et qui empêchait la cavalerie de la gauche de s'avancer. Mercy attaqua le bois. Turenne chargea la cavalerie de la droite bavaroise, la rompit, s'empara de son canon et de douze étendards ; mais son infanterie, effrayée du grand nombre de bataillons qui marchaient à elle, fut pied sans presque rendre le combat. La cavalerie de Jean de Wirth traversa alors le bois, prit en liane la cavalerie

¹ Chéruel, *Minorité*, I, p. 529-349, et Gonzenbach, p. 415.

française qui s'éparpilla. Turenne lui-même eut peine à se sauver ; mais après avoir traversé un bois qui se trouvait derrière sa ligne de bataille, il rencontra heureusement quelques-uns de ses escadrons qui venaient, d'arriver ; il rallia sur cette réserve sa petite armée et fit bonne contenance. Il ordonna à son infanterie de battre en retraite sur Philipsbourg, et, avec tout ce qu'il put rallier de sa cavalerie, il se dirigea sur la liesse¹. Nous avons perdu deux mille hommes, tués ou prisonniers, et il restait aux mains de l'ennemi douze cents chevaux, un grand nombre de drapeaux et d'étendards, tout le canon et le bagage. Les Bavarois exagérèrent l'importance de leur victoire ; Turenne exagéra l'importance de sa défaite. Sans doute il avait violé l'un des principes fondamentaux de l'art de la guerre en ne rassemblant pas ses cantonnements sur le point le plus éloigné et à l'abri de l'ennemi, par conséquent à Marienthal, derrière le Tauber, et non à Herbsthausen, village placé aux avant-postes par où l'ennemi venait ; mais cela ne suffisait point pour que le gouvernement lui retirât sa confiance, et bien qu'il offrit à Mazarin de déposer son commandement, le cardinal s'empessa de le rassurer et de lui dire que dans le danger suprême où il s'était trouvé il avait su prendre le parti le meilleur et le plus honnête. M. le Duc d'Aumale a montré du reste qu'un trait de génie de sa part fut de donner à la retraite la valeur d'un avantage stratégique, en ralliant l'armée dans la liesse sur le flanc du vainqueur, au point où les secours pouvaient affluer, et d'arrêter par ce seul mouvement les progrès de l'ennemi. Effectivement la landgrave de Hesse renforça les vaincus de Marienthal de son armée, qu'elle mit sous le commandement de Turenne, et à son appel le général Koenigsmark, qui occupait l'évêché de Brème, le rejoignit avec l'armée suédoise : Turenne était ainsi à la tête d'une armée de quatorze mille hommes. Les Bavarois eurent peur ; ils repassèrent le Main et firent venir de Westphalie le corps du général Gleen à leur secours.

En même temps, Condé, la terreur des Allemands, était envoyé au secours de Turenne avec un peu plus de dix mille hommes : au commencement de juillet, il franchit le Rhin aux environs de Spire et opéra sa jonction avec le maréchal. Il se trouva ainsi à la tête de vingt-huit mille hommes, mais il faut en retrancher quatre mille que lui enleva la défection de Koenigsmark, général d'humeur hautaine qui ne pouvait se plier à l'autorité du duc d'Anguien. Les instructions de Mazarin recommandaient surtout de prendre quelque place forte en Allemagne, afin que l'année pût y tenir ses quartiers d'hiver. Condé qui veut atteindre la Bavière au cœur, passe le Neckar, s'empare de Wimpfen, au nord de Heilbronn qu'il néglige, pendant que Mercy gagne en toute hâte la Franconie ; bientôt il arrive sur la limite qui sépare les affluents du Rhin de ceux du Danube, quitte Rothenbourg, sur le Tanger où il était entré le 18 juillet. et marche vers Dinkelsbühl, sur la Warnitz, qui se jette dans le Danube près de Donauwerth. Pendant tout le mois de juillet, Condé et Mercy s'observèrent dans une série de marches et de contre-marches parallèles, tâchant de profiter de la moindre faute qui serait commise, jusqu'au jour où ils se rencontrèrent devant Nördlingen. Mercy tenait une forte position en arrière de cette ville, la protégeant et couvrant Donauwerth. Sa droite occupait le Wenneberg et s'appuyait à la Warnitz : son centre était en arrière d'Allerheim, dont il avait crénelé le clocher et le cimetière :

¹ Napoléon, p. 190 ; *Mémoires de Turenne*, p. 588 ; Gonzenbach, p. 447-455 ; Hamann, p. 683-685. Gonzenbach remarque, p. 447, que l'armée de Turenne comprenait six mille fantassins qui étaient tous Français, parce qu'on ne pouvait plus en recruter en Allemagne. Le même auteur rapporte à la page 455 que Turenne ayant perdu tout son bagage, la reine lui donna de quoi remonter sa maison, et le cardinal lui adressa un magnifique service en argent.

sa gauche, commandée par Jean de Wirth, occupait la colline et le château d'Allerheim et s'appuyait au ruisseau de l'Eger. Cette position était si forte que Turenne estimait qu'il fallait renoncer à l'attaque ; mais le duc d'Anguien fut d'un autre avis, et il plaça son armée en bataille : la droite, sous le maréchal de Cramont, appuyée à l'Eger, et ayant en deuxième ligne une réserve sous les ordres du chevalier de Chabot : la gauche sous le maréchal de Turenne, appuyée à la Warnitz ; le centre en face d'Allerheim, sous le maréchal de camp Marain. A trois heures après midi, Condé ordonna à Marchin de se porter au village d'Allerheim qu'il fallait enlever pour attaquer les ennemis retranchés sur les hauteurs : l'infanterie bavaroise y soutint un combat acharné ; toute l'infanterie de Condé y fut engagée sans pouvoir réussir à débusquer les Bavarois des maisons et de l'église où ils s'étaient retranchés. Le duc fit des prodiges de valeur et eut son habit criblé de balles ; Marchin fut grièvement blessé ; toute l'infanterie française fut tuée, blessée ou dispersée. L'aile droite fut encore plus maltraitée : Jean de Wirth enfonça la cavalerie française de Gramont, et fit le maréchal prisonnier ; il culbuta de même la réserve du chevalier de Chabot, pénétra dans le camp des bagages et le saccagea. La bataille semblait perdue : mais il restait Turenne ; Condé, quoique blessé, accourut lui donner l'ordre de gravir les pentes escarpées du Wenneberg, et d'attaquer Gleen, qui s'y était retranché. Turenne s'avança sous un feu terrible ; Condé le soutint avec les Messois : Gleen fut enfoncé, fait prisonnier, et toute la position du Wenneberg enlevée : puis Turenne, par un habile mouvement, toucha par la droite Allerheim, si bien que les Bavarois, pris à revers, découragés par la mort de Mercy, qui avait été frappé d'un coup de mousquet, furent contraints de mettre bas les armes. Jean de Wirth à ce moment revenait de la poursuite qu'il avait imprudemment dirigée jusque dans le camp de Chabot ; voyant que tout était perdu, il fit sa retraite sur Donauwerth, abandonnant toute son artillerie. Quinze canons, quarante étendards restaient aux Français. Les deux héros de cette immortelle journée étaient Condé et Turenne : **Le duc d'Anguien, dit l'ambassadeur vénitien Nani, a rempli tous les devoirs de général et de soldat : il s'est exposé aux plus grands dangers, a eu trois chevaux tués sous lui, a reçu plusieurs coups au bras, à la cuisse et au flanc, qui ont fait des contusions plutôt que des blessures. — M. le maréchal de Turenne, écrivit le duc d'Anguien à Mazarin, a fait dans ce rencontre des choses incroyables, et, sans sa capacité et son cœur tout extraordinaire, la bataille était perdue.** La victoire fut chèrement achetée : elle nous coûta Bellenave Chastellux, le marquis de Pisani, la Châtre, Lanquetot, Crémonville, et près de quatre mille hommes. Les pertes des Bavarois étaient à peu près les mêmes, mais celle de Mercy était irréparable.

Le duc d'Anguien, pour compléter sa victoire, prit Dinkelsbühl, et mit le siège devant Heilbronn : mais il tomba malade et il fallut le ramener en France. Turenne et Gramont, qui avait été échangé contre Gleen, prirent Heilbronn le 14 septembre. Ce succès ne pouvait consolider notre situation en Allemagne, car l'armée française ne recevait aucun renfort, tandis que Jean de Wirth opérait sa jonction avec l'archiduc Léopold, qui lui amenait de Hongrie cinq mille chevaux. Turenne n'eut plus qu'un parti à prendre, celui de la retraite : il passa le Neckar à la nage, chaque cavalier ayant un fantassin en croupe, et se retira sous le canon de Philipsbourg. Vivement poursuivi par l'archiduc, il se retrancha entre cette place et le fleuve, parce qu'il n'avait pas de pont pour repasser le Rhin. Le pont terminé, il fit passer Gramont sur la rive gauche et resta dans son camp avec l'armée weimarienne. L'archiduc nous reprit Nördlingen et toutes les places que nous avions conquises, et se porta en Bohême. Turenne alors franchit le

Rhin tranquillement, fit une marche de quarante lieues au mois de novembre, s'empara de Trèves et y réinstalla l'électeur notre protégé, qui en avait été chassé depuis douze ans. Mazarin, félicitant Turenne de cet exploit, lui écrivait qu'il ne pouvait finir plus glorieusement la campagne¹, qui, à défaut de résultats matériels, avait une valeur politique considérable, car les alliés de la France étaient sauvés, la Bavière désarmée, et l'équilibre des forces qui soutenaient l'Autriche complètement ébranlé. Ajoutons à l'honneur de Turenne qu'il ne témoigna aucun mécontentement de se trouver sous les ordres du duc d'Anguien, et qu'il lui obéit dans toute la campagne avec une parfaite loyauté. Disons également, à l'honneur de M. le Duc, qu'il le traita avec la déférence que justifiaient une haute situation et un mérite déjà si bien établi².

La campagne du maréchal, en 1646, est pleine de belles manœuvres que Napoléon recommande à l'étude des militaires. Au mois d'avril, il se trouvait à Mayence à la tête de ses troupes, et il allait passer le Rhin pour joindre dans la liesse l'armée suédoise du général Wrangel, quand Mazarin lui ordonna de rester sur la rive gauche. Le cardinal avait reçu du duc de Bavière la promesse de ne point joindre ses troupes à celles de l'empereur si les Français ne traversaient pas le Rhin : il ne tint point parole, et ses troupes, réunies avec les Impériaux, se portèrent sur l'armée de Wrangel et sur celle de Turenne qui ne pouvaient plus opérer leur jonction. Turenne indigné part de Mayence, et sans ordre de la cour, de son propre mouvement, il fait une marche de quatre-vingts lieues le long de la rive gauche du Rhin, pour le franchir à Wesel, remonter par la rive droite et joindre le 10 août l'armée de Wrangel à Giessen sur la Lahn. Profitant ensuite des fausses manœuvres de l'archiduc, il combine un mouvement plein d'audace et de sagesse, et va par le Danube et le Lech porter la guerre en Bavière ; le 22 septembre il cernait Augsbourg et les Suédois investissaient Bain. Il eut le tort de céder aux sollicitations de Wrangel, de quitter Augsbourg pour l'aider à enlever la place insignifiante de Bain ; quand il revint à Augsbourg la garnison avait été renforcée de quinze cents Bavarois ; Turenne dut renoncer à prendre cette place importante. Il se porta ensuite à Lauingen, sur le Danube, et l'archiduc campa entre Landsberg et Memmingen. Turenne résolut de l'attaquer : mais ayant reconnu que son camp était trop fortifié, il se dirigea sur Landsberg, enleva le pont du Lech, chef des magasins de l'archiduc, ce qui obligea ce prince à évacuer sa forte position et à rentrer en Autriche pour y prendre, ses quartiers d'hiver. Napoléon considérait ces manœuvres pour déloger l'archiduc de son camp entre Memmingen et Landsberg comme pleines d'audace, de sagesse et de génie. Elles furent fécondes en grands résultats : comme l'archiduc Léopold n'avait pas su arrêter la marche rapide et les incursions de Turenne et Wrangel. Maximilien de Bavière, découragé par la dévastation de ses États, se décida à demander la paix. Rien, dit Turenne dans ses *Mémoires*, n'a jamais tant aigri et excité M. de Bavière à faire la paix que de voir l'armée des confédérés, au commencement de l'hiver, envoyer des partis aux portes de Munich, et de n'avoir point de nouvelles

¹ Chéruel, *Min.*, II, 43-49, et les récits de la bataille dans les *Mémoires* de Turenne et de Gramont. Voyez aussi Napoléon ; Lettre de Turenne à sa sœur, *Mémoires*, p. 395, note 1 ; Gonzenbach, p. 457-459 ; Heilmann, p. 689, résume les discussions qui eurent lieu au Conseil entre Turenne et Condé.

² D. d'A., IV, 419.

des armées de l'empereur et de la sienne, pour qui il avoit fait de si grandes dépenses, et qu'il croyoit, comme il était vrai, beaucoup supérieures à la nôtre¹.

Le duc de Bavière signa avec la régente, le 14 mars 1647, la convention d'Ulm par laquelle il s'engageait à rester neutre, à ne fournir aucun secours à l'empereur, et à nous livrer comme places de sûreté et garantie de sa parole les villes d'Ulm, Lauingen, Hœchstædt et Donanwerth. Privée du concours des Bavaois, l'armée impériale ne comptait plus que onze mille hommes. Il était désormais inutile, comme le voulait Turenne, de s'unir à Wrangel pour accabler l'empereur et le contraindre à la paix. Il n'y avait plus de danger que du côté des Espagnols, d'autant plus que l'empereur était sur le point d'accorder à la France et à ses alliés ce qu'ils demandaient, et il fallait porter la guerre aux Pays-Bas, où, par suite de la défection des Provinces-Unies, nous étions seuls contre l'Espagne.

Turenne reçut donc l'ordre de se diriger sur la Flandre où son armée était nécessaire. Avant de partir, il représenta encore à Mazarin que les troupes weimariennes, composées d'Allemands, et auxquelles il était dû six mois de solde, passeraient difficilement le Rhin ; mais Aune d'Autriche ayant réitéré ses ordres par une lettre écrite de sa main, il obéit, repassa le Rhin à Philipsbourg et arriva le 6 juin à Saverne, dernière étape de l'Allemagne. Malgré les précautions prises par Mazarin pour gagner les Suédois, Turenne, qui commençait à gravir les Vosges avec sa petite armée, apprend que les Weimariens refusent de le suivre, sous prétexte que leur traité avec la France ne les obligeait pas au service dans le royaume, et ils réclament leur solde. Turenne envoie le lieutenant général de Rosen et l'intendant de l'armée Tracy pour leur représenter qu'il est impossible de payer immédiatement tout l'arriéré, mais qu'il leur distribuera tout l'argent dont il peut disposer et que, s'ils résistent, ils perdront ce qui leur reste dû. Tracy s'acquitta loyalement de sa mission, mais de Rosen resta avec les Weimariens et les conduisit de Saverne à Strasbourg. Turenne crut que le parti le plus utile aux intérêts de la France était d'envoyer en Flandre les quatre régiments français de cavalerie qui lui restaient et de se diriger sur les rebelles pour les ramener. Il les suivit avec douze ou quinze personnes au delà du Rhin, se rendit au logement du comte de Rosen leur chef, et continua chez lui ses fonctions de général en chef comme si de rien n'était ; il les accompagna dans tous leurs campements, au risque d'être fait prisonnier, et quand il fut en vue de Philipsbourg, il envoya chercher cent hommes de la garnison de cette ville, fit garrotter Rosen qui fut dirigé sur Philipsbourg, puis sur Nancy. Cet acte de vigueur eut immédiatement son effet : presque tous les officiers et sous-officiers et deux régiments entiers se déclarèrent pour Turenne : les autres, au nombre d'environ quinze cents, élurent des officiers, traversèrent le Neckar et se dirigèrent sur le Tauber. Turenne les atteignit à Kœnigshofen, les chargea, leur tua trois cents hommes et leur fit trois cents prisonniers. Les débris se retirèrent sur le Vain et un grand nombre s'enrôlèrent dans l'armée suédoise².

Cette révolte réprimée avec autant de présence d'esprit que de courage, Turenne repassa le Rhin et se porta en toute hale dans le Luxembourg, où il arriva au commencement de septembre ; mais il reçut l'ordre de s'arrêter. Le duc de Bavière venait de violer sa parole ; il avait réuni son armée aux Impériaux, et

¹ *Mémoires de Turenne*, p 407. Voyez détails des opérations en Allemagne dans Chéruel, *Min.*, II, 313-331 ; Heilmann, p. 698, 703-705, 709, 718.

² *Mémoires de Turenne* et pièces annexées, p. 410-416.

ceux-ci avaient battu l'armée suédoise en Bohême, et après l'avoir chassée au delà du Weser, ils avaient marché sur le Rhin et assiégé Worms. Turenne reçut l'ordre de manœuvrer contre le duc de Bavière dans les premiers jours de décembre ; il fit lever le siège de Worms et écrivit au duc de Bavière qu'il allait le traiter en ennemi.

Il tint parole : le 25 février 1648, Turenne, pour joindre les Suédois, passa le Rhin à Oppenheim, et l'armée impériale, craignant d'être prise entre deux feux, évacua la Hesse et se retira sous le canon d'Ingolstadt. Sa jonction opérée près Hanau, le maréchal se porta sur la Regnitz, persuada aux généraux suédois qu'il valait mieux le suivre que d'aller en Bohême, et franchit avec eux le Danube à Lauingen le 15 avril. Remarquant alors que l'armée ennemie n'était pas sur ses gardes, il fit avancer pendant la nuit son infanterie, et dans la matinée se porta en avant. Le général impérial Mélander se mit en retraite, mais Turenne atteignit, à Summershausen, son arrière-garde commandée par Montecuccoli. Le combat fut acharné. Mélander fut tué en revenant au secours de son arrière-garde, et ses troupes repassèrent le Lech. Turenne franchit cette rivière, se porta sur l'Isar à Freisingen qu'il surprit, pendant que la cour de Bavière effrayée quittait Munich et se retirait à Salzbourg ; la Bavière, rapidement envahie, était lueuse à contribution et expiait la trahison de son souverain.

Dans cette campagne, comme dans celle de 1646, Turenne avait parcouru l'Allemagne en tous sens, avec une mobilité et une hardiesse jusqu'alors sans exemple. Le premier, il avait planté le drapeau français sur les bords de l'Inn ! Ses succès à Summershausen et dans la vallée de l'Isar n'ont pas l'éclat des grandes batailles de Rocroy, de Fribourg et de Nördlingen ; cependant ils eurent des conséquences importantes, et Mazarin les signalait dans une dépêche au duc de Longueville : **Vous voyez aussi bien que moi les suites que peut introduire un succès si considérable dans l'état présent de la paix d'Allemagne, et que cela obligera l'empereur à conclure promptement, ou mettre ses affaires en pitoyable état, s'il veut encore adhérer au caprice des Espagnols et le préférer à son intérêt particulier et à celui de tout l'empire.** Ainsi les succès de Turenne, comme ceux de Condé, avaient achevé de décourager la branche aînée de la maison d'Autriche et ses alliés ; le duc de Bavière avait pressé l'empereur de faire la paix, et elle fut signée à Munster et à Osnabrück : c'est le fameux traité de Westphalie qui établit pour un siècle le droit public de l'Europe.

La France acquérait définitivement en toute souveraineté : sur la rive gauche du Rhin, Metz, Toul et Verdun, le landgraviat de hante et basse Alsace, la préfecture des dix villes impériales d'Alsace, Haguenau, Colmar, Schlestadt, Wissembourg, Landau, Obereinheim, Rosheim, Munster, Kaiserberg et Furingheim ; le Sundgau, c'est-à-dire le pays au sud de Mulhouse ; sur la rive droite, la forteresse de Brisach avec sa banlieue ; le protectorat de Philipsbourg. avec droit de garnison et de passage, la souveraineté restant à l'électeur de Trêves en sa qualité d'évêque de Spire. On ne pourrait élever aucun fort sur la rive droite du Rhin, de Baie à Philipsbourg, ni changer le cours du fleuve, d'un côté comme de l'autre. La France payait à l'Autriche trois millions de livres et prenait à sa charge les deux tiers des dettes de l'Alsace. L'empereur confirmait en outre le traité de Cherasco relatif au Montferrat, et renonçait à la souveraineté de l'empire sur Pignerol, que le duc de Savoie avait cédé à Louis XIII par le traité de Saint-Germain, en 1632.

La Suède devenait la première puissance du Nord et faisait partie du corps germanique. Elle obtenait la ville de Wismar et l'île de Rügen, la Poméranie

citérieure, les évêchés de Brême et de Verden sécularisés. Pour ces fiefs, elle avait trois voix à la Diète.

L'électeur palatin recouvrait le bas Palatinat, et une huitième dignité électorale était créée en sa faveur.

Les autres alliés de la France, les électeurs de Brandebourg et de Saxe, les ducs de Mecklembourg, le landgrave de Hesse-Cassel, le duc de Brunswick, recevaient des indemnités territoriales luis sur les domaines catholiques.

Les ducs de Savoie, de Modène et de Mantoue recouvraient toutes les portions de leurs États que l'Espagne leur avait enlevées.

La France faisait reconnaître l'indépendance de la Hollande et de la Suisse vis-à-vis de l'empire.

La liberté religieuse proclamée par la paix d'Augsbourg fut maintenue ; mais de plus les calvinistes étaient admis à l'égalité des droits avec les luthériens.

La constitution fédérative de l'Allemagne fut confirmée, étendue, et placée sous la sauvegarde de la France et de la Suède ; elle était soustraite à la domination absolue de l'Autriche, qui depuis Charles-Quint rêvait une Allemagne monarchique. L'empereur était subordonné à la Diète ; le droit de suffrage donné aux princes et aux États allemands dans toutes les délibérations sur les affaires de l'empire, principalement sur les alliances, lois nouvelles, traités, guerres. Pour toute question d'intérêt général, aucune résolution ne pourrait être prise sans le libre concours et l'approbation des États. L'empereur n'avait que la puissance exécutive. Tous les États conserveraient leur souveraineté territoriale avec tous les droits dont ils avaient joui jusqu'alors, tels que droits d'alliance entre eux et avec les puissances étrangères, excepté contre l'empereur et dans tous les cas contraires à la paix publique et aux traités de Westphalie.

En résumé, Mazarin n'avait pas seulement donné à la France la frontière du Rhin et des postes avancés en Allemagne ; il avait établi la prépondérance française dans l'empire et dans toute l'Europe, mais en évitant d'exciter l'inquiétude des princes et des peuples. Il avait su lier étroitement la grandeur nationale l'établissement de l'équilibre européen et à la consolidation de la vieille constitution germanique¹.

Cette paix, glorieuse pour la France, bienfaisante pour l'Allemagne, était due à l'habileté de notre diplomatie et aux grandes actions de Turenne et de Condé. Une médaille fut frappée pour immortaliser la dernière campagne dit maréchal. On y voit la Victoire qui d'une main tient une couronne de laurier, et de l'autre, une pique terminée par un trophée. La légende *Victoria fructæ Fidei Ultrix* rappelle la trahison de Maximilien ; l'exergue *Pulso trans Cenum Bararo M DC XLVIII* consacre le souvenir de la brillante manœuvre de Turenne qui avait chassé le Bavaois parjure au delà de l'Inn et l'avait réduit à conjurer l'empereur de haler la paix !

¹ Bataille de Summershansen, *Mémoires de Turenne*, p. 418-420. Charvériat, II, 596, 597. Lutte entre Turenne et Wrangel, Charvériat, II, 595 sq. Le vœu suprême de Turenne était de dicter la paix à l'Autriche dans sa capitale. Charvériat, II, 600-602 ; *Ibid.*, traité de Westphalie. Heilmann évalue les pertes de l'ennemi à deux mille deux cents ou deux mille trois cents, tandis que Mazarin les évalue à quatre mille hommes tués ou blessés. Les évaluations de ce temps sont toujours incertaines.

CHAPITRE V

TURENNE ALLIÉ DE LA FRONDE - 1678-1652

Etat de la France en 1648. — Caractères généraux de la Fronde. — Mazarin et la maison de Bouillon. — Causes de la défection de Turenne. — Rôle du banquier Herwarth à l'armée de Turenne. — Arrestation des princes. — Turenne lieutenant général pour la délivrance des princes s'allie aux Espagnols. — Il est battu à Rethel. — Condé est délivré par Mazarin qui se retire à Brühl, près de Cologne.

ON pourrait considérer comme les trois actes d'une tragédie ce que l'on appelle communément les trois périodes de l'histoire de la Fronde. C'est un drame que nous avons sous les yeux, à l'intérieur de la France, au moment même de la paix de Westphalie. La vivacité légère et spirituelle du caractère national au XVII^e siècle a eu beau l'émailler de quelques scènes divertissantes d'un inexprimable comique, il n'en est pas moins vrai qu'une sombre horreur plane sur cette époque et la domine. Les lauriers de Rocroi et de Lens peuvent faire illusion au lecteur superficiel ; à celui qui ne se contente pas d'une vue rapide, qui regarde les choses de près la paix de Westphalie semble plus profitable ait reste de l'Europe qu'à nous-mêmes.

Nous gardons les conquêtes de Richelieu sur l'empereur, quelques morceaux de l'Alsace ; mais ce que nous avons pris à la branche cadette, à l'Espagne, le garderons-nous ? Cette paix que nous avons donnée à l'Allemagne, aux Etats du Nord, en jouirons-nous ? Ces palmes de la victoire, qui ont assuré l'indépendance politique de quelques-uns, la liberté religieuse de tons, nous ont-elles valu bien-être, prospérité, richesse à l'intérieur ? Ecoutez l'histoire : **Il n'y a point de langue qui puisse dire, point de plume qui puisse exprimer, point d'oreille qui puisse entendre ce que nous avons vu. Partout la famine et la mort, les corps sans sépulture. Ceux qui restent ramassent aux champs des brins d'avoine pourrie. en font un pain de boue. Leurs visages sont noirs ; ce ne sont plus des hommes, mais des fantômes.... La guerre a mis l'égalité partout : la noblesse sur la paille n'ose mendier et meurt.... On mange des lézards, des chiens morts de huit jours**¹....

Voilà, en raccourci, l'image des misères qui suivent la paix de Westphalie. Au dehors, la France resplendit sous les drapeaux de la victoire ; à l'intérieur, elle est dévastée, ruinée ; elle subit cinq années de guerre civile, pendant lesquelles elle est odieusement humiliée, cruellement rançonnée par l'Espagnol.

Ce singulier épisode de nos troubles domestiques offre trois sinistres tableaux.

Au premier, prédomine l'intérêt général ; les hommes infectés, coin ne dit l`ne de Motteville, de l'amour du bien public, ont la haute main ; les ambitions de cour et les cupidités privées sont contraintes d'emprunter, vaille que vaille, le masque du patriotisme, et d'en affecter le langage.

Au second, c'est le contraire : l'ordre étant rétabli dans les rues, le désordre éclate dans les hauts lieux : la cour étant divisée contre elle-même, c'est du partage des gouvernements, des charges, des emplois qu'il s'agit entre les princes et les grands d'une part, la régente et son ministre de l'autre ; l'intérêt public et ses défenseurs sont traînés à la remorque, trop heureux lorsqu'on leur permet d'élever la voix de temps à autre et de faire acte de présence.

Au troisième enfin, tout concours, toute alliance ayant pris fin entre ces intérêts divergents, les magistrats avant, de guerre lasse, regagné leurs sièges, les bourgeois leurs boutiques, le pauvre peuple son gîte, ci. qui reste sur le champ de bataille n'y reste que pour tirer à temps son épingle du jeu et pour se vendre un peu plus cher soit au vainqueur, soit à l'ennemi².

Quel rôle Turenne a-t-il rempli dans ces trois actes ?

¹ Feillet, p. 56, 40, 50, 127, 156, 254 sq.

² Premier chapitre de Michelet sur la Fronde ; Saint-Aulaire, ch. III et IV.

Nous savons déjà qu'à l'occasion de la conspiration. de Cinq-Mars et du traité conclu avec l'Espagne, le duc de Bouillon avait été arrêté, et qu'on lui avait enlevé Sedan ; nous savons aussi que la conspiration avait été formée entre le duc et la reine elle-même, contre leur ennemi commun, Richelieu ; que Bouillon avait généreusement accordé Sedan pour asile à la reine Anne si Richelieu survivait au roi, et qu'il avait juré de mourir pour la défendre. En un mot, il s'était perdu pour elle. Or, au début du nouveau règne, il réclamait, non pas le prix de son dévouement, comme tant d'importants qui sollicitaient la récompense de services imaginaires, mais la simple restitution de son patrimoine. C'était son droit, et l'on comprend que, victime de son dévouement, il ait cru que le devoir de la régente était, de faire immédiatement droit, à sa demande ; ne considérant que ses intérêts, il ne comprenait pas que les sentiments d'Anne d'Autriche, régente, fussent différents de ceux d'Anne d'Autriche, persécutée par Richelieu. De son côté, le nouveau gouvernement savait fort bien, et Anne en particulier savait mieux que personne, que Sedan était une place de la plus haute importance, que pendant vingt ans elle avait été le centre de tous les complots formés contre l'autorité royale, qu'à l'occasion elle pouvait être comme autrefois un lien de concentration de troupes étrangères qui envahiraient la France sans difficulté. En conséquence, on ne pouvait la restituer sans compromettre la sécurité de l'État ; mais on ne pouvait la conserver honorablement, et il fallait trouver au plus tôt le moyen de concilier les intérêts de l'État, et les intérêts de la famille dépossédée. Ce moyen, c'était une compensation ; ou y songea, on en parla, on n'eut qu'un tort, celui d'en reculer indéfiniment l'échéance ; la reine s'en remit à l'esprit, souple de Mazarin pour éluder de légitimes réclamations ; Mazarin qui, malgré un esprit facile en expédients, malgré une très grande habileté à traiter avec les hommes, n'avait ni le coup ni l'instinct rapide, ni la décision prompte qu'il faut dans les circonstances critiques, au fort de l'orage, se borna à louvoyer, à faire beaucoup de promesses vagues, d'éloquents protestations de dévouement, s'imaginant que par les séductions de la cour, par l'éclat de ses fèces, les faveurs et les grâces, l'épargne qu'il vidait à pleines mains, il aurait raison de tous les mécontentements. Il se trompait. Plusieurs seigneurs lui firent voir que toutes les prétentions ne se résolvent pas en argent.

En ce qui concerne la maison de Bouillon, sa conduite fut, d'autant plus maladroite qu'il sentait le besoin de se l'attacher et qu'il tenait à conserver Turenne qui avait été un des glorieux soutiens de la régence à la tête des armées françaises ; il abusa de sa maxime *le temps et moi*, et quand il lui offrit satisfaction, il était trop tard ; il l'avait jeté dans le parti des Frondeurs ; voici comment :

Mazarin, bien décidé à ne jamais rendre Sedan, avait promis au duc de Bouillon, dès un dédommagement pour cette place ; or, en 1649, rien n'était encore réglé ; Mazarin multipliait les promesses, parce qu'il sentait quel péril ce serait pour la cour si Turenne arrivait au secours des Frondeurs, à la tête de troupes aguerries qui avaient fait avec lui les glorieuses campagnes d'Allemagne ; il cherchait à gagner Turenne en lui envoyant ses plus habiles agents. Millet de Jours, Ruyigny, Herwarth ; il lui témoignait sa confiance et en même temps prenait ses dispositions pour le faire arrêter ou le remplacer. Il est malaisé de se reconnaître dans le dédale de correspondances échangées entre le maréchal et la cour. Le 1er janvier au 5 mars 1649 ; cependant il est indispensable d'en mettre les principaux traits sous les yeux du lecteur pour qu'il puisse rendre justice à chacun. Le 11 janvier 1649, Mazarin écrit à Turenne : *Monsieur, je ne crois pouvoir vous donner une preuve plus véritable de mon amitié, qu'en ne*

répondant pas en détail aux lettres que vous m'avez écrites : je ne puis m'empêcher pourtant de dire que vous avez eu grand tort de douter de ma passion pour ce qui regarde vos avantages, et pour les intérêts de votre maison. Si jamais j'ai le bien de vous voir et que je puisse vous entretenir du détail de toutes choses, je vous ferai avouer qu'il n'a tenu qu'à M. de Bouillon, il y a longtemps, d'être pleinement satisfait.... Pour ce qui concerne votre particulier. M. le Tellier sait qu'il y a plus de deux ans que mon dessein étoit de vous établir en la même manière qu'on fait aujourd'hui. J'attends ici le sieur de Paris, pour lui faire mettre entre les mains les provisions du gouvernement des deux Alsaces, avec les bailliages de Haguenau et de Titan, et l'établissement des appointements de gouverneur, et la solde de vos gardes....

Le même jour, dans une seconde lettre, Mazarin apprend à Turenne que le duc de Bouillon a pris parti pour le Parlement, et quoiqu'il n'ait aucune certitude de cette résolution, il la regrette parce qu'elle est contre les intérêts de sa maison, son devoir, sa parole. Il espère que Turenne ne suivra pas cet exemple, et il lui annonce que la reine, par considération pour ses services dont elle attend la continuation, va lui écrire un petit mot de sa main.

Le même jour encore, une troisième lettre de Mazarin informe Turenne que le banquier d'Herwarth se rend auprès de lui et le prie de l'agréer en toute confiance, ajoutant que Sa Majesté ne s'étant pas trouvée en état d'envoyer tout présentement de delà le secours d'argent qu'elle auroit bien désiré, lui a donné plein pouvoir de s'obliger en son propre et privé nom pour Sa Majesté à tout ce que Turenne jugera à propos pour la satisfaction des vieilles troupes Allemandes.

La reine écrivit deux fois à Turenne ; le 11 janvier, pour l'assurer de la continuation de son affection et de sa confiance ; le 12, pour le prier d'avoir entière confiance et pleine créance dans le sieur Herwarth, et de garantir aux officiers de l'armée ce qu'il promettra au nom de la reine.

Le 11, le 14 et le 27 janvier, le grand Condé tente également de rattacher Turenne au parti de la cour ; après avoir exprimé le regret qu'il a de la mauvaise résolution prise par MM. de Bouillon et de Longueville, il flétrit leur conduite, déclare qu'il soutient la reine, et conjure Turenne d'en faire autant. Ces lettres témoignent d'une profonde amitié entre les deux grands généraux, en rhème temps que de l'ascendant que Condé pensait exercer sur Turenne. Je ne doute point que cela ne vous afflige au dernier point ; mais je répondrais aussi que cela ne vous ébranlera point, et que vous persisterez dans votre fidélité accoutumée pour le service du roi et de la reine ; je crois de plus que ma considération a bien quelque force sur votre esprit ; c'est pourquoi je ne feindrai point de vous dire qu'il y va entièrement de mon intérêt et de vous conjurer, par l'amitié que vous m'avez toujours témoignée, de donner en ce rencontre de nouvelles preuves de votre affection pour la reine et pour moi.

Le 17 janvier, Mazarin essayait encore des promesses, des faveurs et des flatteries. Dans une lettre très longue, où il est beaucoup question de cordialité, de sincérité, d'estime, de passion pour les avantages de Turenne, Mazarin lui confirme la défection du duc de Bouillon, répète tout ce que la reine rêvait pour la gloire de cette maison, et il rappelle, comme preuves de sa tendresse et de son affection pour le maréchal, qu'il a fait toutes les diligences imaginables pour lui donner l'aînée de ses nièces, lorsque le duc de Modène et le prince Casimir, aujourd'hui roi de Pologne, tous les princes et les plus grands seigneurs du royaume lui demandaient sa main. Il espère donc que Turenne sera touché sensiblement de la faute de son frère et que rien ne le détachera des intérêts du

gouvernement de la reine. Herwarth est chargé de faire un fonds qui permette de donner quelque satisfaction aux officiers de l'armée, et recommandation est faite au maréchal de ménager le plus qu'il lui sera possible et dans la quantité et dans le temps des paiements et de ne payer que les vieux officiers et cavaliers de l'armée weimarienne.

Le 28, Mazarin chargeait Ruvigny, parent et ami du maréchal, de lui porter la nomination de gouverneur d'Alsace, avec l'assurance positive que l'affaire de Sedan serait bientôt réglée à son avantage et à celui de son frère. Le même jour, Anne d'Autriche, par un billet affectueux, confirmait les assurances de son ministre¹.

A ne lire que ces lettres, on serait tenté d'accuser Turenne d'une ingratitude qui n'a d'égale que l'ambition du duc de Bouillon. Heureusement pour sa mémoire que nous avons d'autres documents qui prouvent bien le peu de fonds qu'il pouvait faire sur la cour, le peu de confiance que pouvait lui inspirer le cardinal, les dispositions défavorables à l'égard de sa maison que l'on dissimulait mal sous des louanges hyperboliques. D'abord, dans le mois mai où on lui dépêchait Millet de Jours, Herwarth, Ruvigny, Mazarin écrivait aux chefs des corps weimariens pour les attacher à la cause royale, et, tout en protestant de sa ferme confiance dans la fidélité de Turenne et en déclarant qu'il en avait répondu à la reine, il ajoutait : En cas que les artifices dont M. son frère pourra user prévalussent, je suis assuré que non seulement vous n'adhérerez point à ce qu'il voudroit entreprendre contre le service du roi, mais que vous vous y opposerez de tout votre pouvoir. Peut-on supposer que ces communications faites à plusieurs colonels de l'armée weimarienne aient échappé à Turenne ? C'est d'autant moins vraisemblable que quelques-uns lui restèrent attachés même après la défection des autres. D'autre part, le 16 janvier, le roi écrivait de Saint-Germain à d'Erlach pour l'inviter à se concerter avec Herwarth et Millet, faire arrêter Turenne, prendre le commandement de l'armée et il lui adressait un ordre pour faire reconnaître ledit sieur d'Erlach par les troupes de l'armée d'Allemagne. Quand même Turenne n'aurait pas connu ces dernières dépêches, il est certain qu'il était fixé alors sur la sincérité des sentiments que Mazarin lui exprimait ou lui faisait exprimer. J'en trouve la preuve dans trois lettres adressées par lui le 29 janvier au cardinal, à la reine, au grand Condé, ainsi que dans une dépêche adressée à Turenne par Herwarth le 20 février. Il dit à Mazarin : V. E. scait bien que ce n'est plus un temps où je puisse parler de mes intérêts particuliers. Il ne m'est plus aussi de bonne grâce de rien dire des choses passées. A la reine : Je ne doute pas, Madame, que M. le cardinal Mazarin n'ait dit à V. M. les choses dont je lui ai écrit et fait parler depuis quelque temps. Je suis bien malheureux que les avantages ne me viennent que dans le temps que je ne peux pas les recevoir, qui est celui que mon frère est hors des bonnes grâces de V. M., dont j'ai un déplaisir extrême. La lettre à Condé mérite d'être intégralement reproduite :

Monseigneur, j'ai reçu deux lettres qu'il vous a plu me faire l'honneur de m'écrire. Vous pouvez aisément juger combien j'ai été surpris de tous ces changements ici ; je vous donne ma parole que je n'ai nul engagement qui soit contraire à la fidélité que je dois au service du roi, ni aux intérêts de la reine.

Je vous dirai franchement que je n'ai pas sujet d'être satisfait de M. le cardinal Mazarin. Il y a fort longtemps que je le lui témoigne par toutes mes lettres, et

¹ Grimoard, I, lettres du mois de janvier, p. 102-117. Chéruel, III, 166-167

aussi ouvertement qu'il se peut : voulant voir une fin à cela, et n'aimant pas trop à changer sans beaucoup de raisons, j'eusse extrêmement souhaité, suivant que je m'étois donné l'honneur de vous l'écrire, d'avoir celui de vous voir. Je mande à la reine que je suis si malheureux, que toutes les grâces que je reçois sont dans le temps que je ne peux pas les accepter, et qu'il me faut la prier de pardonner à mon frère les choses qui lui pourroient déplaire. Vous savez bien, Monseigneur, qu'avec le déplaisir de ce qu'a fait mon frère, je ne laisse pas d'être fort attaché aux intérêts de notre maison. Je ne saurois m'empêcher de redire le déplaisir que j'ai de n'avoir pas eu l'honneur de vous voir ; car je suis assuré que vous connaissez mon cœur pour les choses qui vous touchent.

Ainsi, le 29 janvier, Turenne n'avait encore aucun engagement avec les Frondeurs ; le sentiment qui le domine, c'est à la fois un profond mécontentement contre Mazarin, et un vif déplaisir de voir son frère précipité dans une insurrection par le soin des intérêts de sa maison. On sent que ces intérêts le touchent fortement, et qu'il est décidé à ne pas les sacrifier pour ses avantages personnels. Il le redisait à Condé le 14 février : **de recevoir des grades dans toutes ces confusions il sembleroit voudroit profiter du malheur des autres.** Herwarth lui-même, le confident de Mazarin, l'agent secret de ses menées souterraines contre Turenne, était forcé de reconnaître la légitimité de ses griefs : **Je voudrais, lui écrivait-il le 20 février, qu'il fût aussi bien en mon pouvoir de rétablir entre V. A. et monseigneur le cardinal une véritable amitié : je verserois pour cela mon sang jusqu'à l'agonie : il est vrai que V. A. a quelque sujet de se plaindre de l'inexécution des choses qu'on lui avoit promis de faire pour sa maison et pour sa personne, qui sont au-dessous de ce qu'elle peut légitimement prétendre ; mais je puis bien l'assurer que S. E. a toujours eu dessein de les faire accomplir**¹.

Voilà l'explication de la défection de Turenne ; découragé par les attermoiements calculés de Mazarin, il céda à l'ascendant de son frère, vrai représentant de l'ancienne France féodale ; il subit l'influence de ces vieilles mœurs du moyen âge, qui plaçaient au rang des premiers devoirs l'obéissance au chef de sa maison, subordonnaient l'amour de la patrie à l'orgueil de la race, et sous cette influence, il se rendit coupable d'un crime qu'on appelait alors simplement unie infidélité, mais qu'il faut qualifier de rébellion, En écrivant ces lignes, je ne tente pas une apologie, mais je cherche l'explication d'un acte sur lequel Turenne ne s'est jamais exprimé nettement. Ce qui reste certain c'est qu'au moment de sa défection, les siens n'avaient pas encore reçu les larges compensations qu'on leur avait fait espérer. Il dut lui en conter beaucoup de les suivre dans leur révolte, car sa correspondance et ses *Mémoires* nous révèlent presque à chaque ligne l'agitation de cette âme héroïque, si sévère jusqu'à ce jour dans l'accomplissement du devoir, et si malheureuse quand elle se trouve placée entre son frère et son roi. Turenne lutta jusqu'à la dernière heure, et quand il écrivit plus tard l'histoire de cette période regrettable de sa vie, il essaya de justifier sa conduite en déclarant qu'il ne pouvait soutenir un ministère qui faisait sortir le roi hors Paris et disposait l'armée autour de cette ville avec dessein de l'affamer. Quelles qu'aient été les fautes de l'administration de Mazarin à cette époque, elles peuvent expliquer la conduite de Turenne ; elles ne la justifieront jamais. Il

¹ Grimoard, I, lettres aux dates indiquées ci-dessus, p. 117-119 ; Chéruel, III, 162-170.

va nous apprendre lui-même ce qu'il en coule de faillir à son devoir, de même qu'il nous apprendra un jour comment en peut réparer une grande faute¹.

Le 20 février, Turenne n'avait pas encore pris ouvertement parti contre la cour, puisque Herwarth lui écrivait de Brisach ce jour même : *Les bruits qui ont couru que Votre Altesse veut passer le filin ne me donnent pas moins d'inquiétude, pour l'intérêt que je prends en ce qui la touche.* Le 28, sa défection était un fait accompli, ainsi que nous l'apprend une lettre adressée à cette date à Mazarin par Fabert, qui connaissait le caractère réservé du maréchal et fut tout surpris de le voir rallié à la cause des Frondeurs. C'est donc entre ces deux dates que se place le manifeste qu'il adressa à ses troupes avant de franchir le Rhin, et dont voici les traits principaux : *Les services que cette armée a rendus sont assez connus de chacun ; les Français y étaient obligés par leur devoir ; mais les Allemands, qui avant fait une capitulation, ne s'étaient point engagés au service de Sa Majesté qu'à la condition qu'elle leur serait tenue, ont néanmoins voulu, sans avoir égard à l'argent, travailler à obtenir une paix qui est aussi glorieuse qu'ardemment souhaitée. Or, d'après les remontrances des parlements, à l'époque même de la conclusion de cette paix, on a tiré de France de cent à cent vingt millions et il n'en a presque rien été employé à la solde de l'armée ni à la récompense des blessés. On accuse le cardinal Mazarin d'en avoir fait transporter une partie en Italie, et plutôt que vouloir rendre des comptes, il a emmené le roi à deux heures après minuit, hors de Paris, lieu de sa résidence, ce qui est contre les coutumes du royaume. Beaucoup de princes du sang et autres, les officiers de la couronne, le Parlement se sont mis d'accord pour supplier la reine de ne plus laisser gouverner le royaume par un simple particulier au préjudice de tant de gens de qualité, et Turenne a cru devoir faire connaître aux régiments cette situation. Il a l'intention, d'accord avec le Parlement, de conduire l'armée en Champagne, et de conjurer le roi de rentrer dans Paris, voulant simplement obtenir que les finances soient mieux administrées, que le cardinal rende ses comptes, que les régiments allemands soient intégralement payés et les Français reçoivent une récompense raisonnable. Il proteste devant Dieu que dans cette manifestation il n'a pas d'autre intérêt que la tranquillité de la France et la satisfaction de l'armée. Sans l'habileté de Mazarin, ce *pronunciamento* aurait pu avoir les conséquences les plus périlleuses pour la cour. L'armée du Rhin avait pour son chef une vénération extraordinaire, due autant à son désintéressement et à sa manière de vivre avec les troupes qu'à ses talents militaires et ses victoires. La plupart des officiers lui étaient redevables de leur avancement et n'avaient de rapport avec le gouvernement que par son entremise. Ils devaient haïr ce ministre qu'on accusait de s'enrichir aux dépens de l'État, pendant que les troupes ne recevaient pas de solde et que Turenne avait été obligé d'avancer trois cent mille livres pour elles pendant la guerre d'Allemagne. Ses *Mémoires* nous apprennent que tous les régiments sous ses ordres avaient promis, sauf deux ou trois, de le suivre partout où il les conduirait. C'était une force immense pour Paris insurgé. La nouvelle de sa prochaine arrivée, répandue dans le Parlement, puis dans toute la capitale, et même Saint-Germain, provoqua une explosion de joie dans le parti des Frondeurs et mit celui de Mazarin dans la consternation. La cour chercha à s'accommoder avec les Frondeurs et elle promit à Retz des abbayes, le paiement de ses dettes, le chapeau de cardinal ; en*

¹ Ce n° 5 se réfère à la page 125, fin du premier paragraphe, où le chiffre 5 est tombé à l'impression. Voir : *Histoire des troubles de la France*, Arch. du Ministère des affaires étrangères, France, 87, p. 156 sq.

même temps elle prenait des dispositions contre Turenne : un arrêt du conseil le déclarait criminel de lèse-majesté, et enjoignait aux gouverneurs et habitants des places par lesquelles il passerait de ne pas le recevoir ni le reconnaître. Il fut répondu à cet arrêt du conseil par un arrêt du Parlement, donné, toutes les Chambres assemblées, le 8 mars 1649, pour autoriser l'entrée du maréchal en France : le Parlement frappait de nullité la déclaration royale, maintenait le maréchal dans sa fortune et ses biens, donnait ordre de le laisser passer lui et ses troupes, et lui permettait de lever pour leur subsistance, sur les contributions des localités qu'il traverserait, les sommes dont il aurait besoin jusqu'à concurrence de trois cent mille livres¹.

Cet arrêt n'était qu'une manœuvre pour tromper le peuple et maintenir l'agitation, en faisant croire à l'arrivée prochaine de Turenne. Malgré le dire de Retz, qui prétend que le 5 mars Mlle de Bouillon reçut un courrier de Turenne annonçant que ce général s'avancait avec son armée, une lettre de Lionne à Servien, en date du 6 mars, nous apprend qu'à cette époque Turenne avait été abandonné de son année et qu'il s'était retiré à Heilbronn avec la seule compagnie de ses gardes. Qui était l'auteur de cet abandon ? Qui avait pu détacher de leur chef ces troupes. la veille encore si dévouées et toutes disposées à le suivre au dire de Mme de Motteville ? L'habileté du négociateur de Mazarin, Barthélemy Herwarth. Tout en négociant avec Turenne, le cardinal, nous l'avons déjà vu, avait pris ses précautions contre lui. Le 9 février, il avait dépêché à l'armée d'Allemagne son fidèle Herwarth, avec les instructions les plus larges ; il était particulièrement informé des intentions de Sa Majesté et avait plein pouvoir ; il portait des lettres en blanc pour s'en servir suivant l'occasion ; il devait s'efforcer de retenir au service les officiers qui voudraient demeurer, et il était libre de faire des gratifications aux chefs et officiers les plus accrédités, d'assurer des pensions de deux à trois mille livres par an, et même de licencier des régiments, s'il y avait lieu. Sa mission eut un plein succès. Il sut répandre à propos huit cent mille livres parmi les officiers et les soldats auxquels l'État devait un arriéré de solde ; et ce fut un argument décisif pour ces mercenaires, ils apprirent à Turenne, en l'abandonnant, qu'on n'est le maître qu'avec de l'argent. D'Erlach eut aussi un rôle important dans cette année, d'après la dépêche dans laquelle Herwarth rend compte à Servien du succès de sa mission. D'Erlach a écrit à plusieurs des principaux officiers allemands et français pour leur faire connaître que Turenne les abusait, et que, s'ils marchaient, c'était contre le roi, leur devoir et leur serment. De plus d'Erlach avait pris ses dispositions pour couper le chemin à Turenne, pour le fatiguer et lui enlever tous les vivres et le fourrage partout où il passerait, et enfin pour opérer sa jonction avec quelques garnisons de Champagne et de Lorraine, recevoir des renforts de Condé, et se mettre ainsi en état de faire tête à Turenne et de le combattre, s'il en était besoin. Turenne dans ses *Mémoires* a soin de ne pas omettre le rôle de d'Erlach. La cour envoya des ordres exprès à tous les officiers de ne plus reconnoître M. de Turenne, fit tenir trois cent mille écus sur le Rhin, et promit de payer les quatre ou cinq montres dues, ce qui, avec la sollicitation de M. d'Erlach, ébranla six régiments allemands, qui allèrent pendant toute la nuit le joindre à Brisach ; trois régiments d'infanterie se mirent sous Philipsbourg. Il ne resta avec M. de Turenne que la moitié de, l'armée et encore fort ébranlée, excepté cinq ou six régiments. Quel parti prit-il alors ? Voyant qu'il ne pouvait plus marcher pour exécuter les desseins qu'il s'était proposés, et ne voulant pas revenir au parti de

¹ Manifeste de Turenne dans Grimoard, I, 119, et arrêt du Parlement, p. 120.

la cour, il donna ordre à quelques officiers généraux demeurés auprès de lui de rejoindre d'Erlach avec le reste des troupes, et il se retira avec quinze ou vingt de ses amis à Heilbronn, du là et Hollande, où il attendit. la fin de la guerre civile. Quant à Barthélemy Herwarth, qui venait de le désarmer si heureusement, une déclaration de Mazarin, faite à Saint-Germain devant toute la cour, fut sa plus précieuse récompense : **M. d'Herwarth a sauvé la France et conservé au roi sa couronne ; ce service ne doit jamais être oublié ; le roi en rendra la mémoire immortelle par les marques d'honneur et de reconnaissance qu'il mettra en sa personne et en sa famille.** Ce que Mazarin n'a pas dit, et ce que l'histoire doit rappeler, c'est une largesse patriotique qui honore hautement Condé. Herwarth consentit bien à faire l'avance de la solde nécessaire pour retenir l'armée, mais à la condition qu'on lui remettrait un gage. Condé donna ses pierreries. A défaut de tout autre témoignage, l'explosion de gratitude de Mazarin suffirait à attester le danger que Turenne avait fait courir à la cour. Aussi quel découragement et quel désespoir à Paris pendant que tout est à la joie à Saint-Germain ! On en jugera par une scène que le cardinal de Retz a racontée ; il se trouvait dans le cabinet de la duchesse de bouillon, quand un messenger entra. Cet émissaire prit à part la duchesse et lui glissa quelques mots à l'oreille ; aussitôt Mme de Bouillon fondit en larmes, et se tournant vers le coadjuteur : **Hélas ! tous sommes perdus**, lui dit-elle ; **M. de Turenne est abandonné.** Perdus, c'était bien le mot de la situation. Tout manquait aux Frondeurs. En effet, dis que les présidents MM. Molé et de Mesures avaient appris que Turenne s'était révolté, que les généraux de la Fronde négociaient et traitaient avec l'Espagne, ils avaient compris que ces deux événements mettaient en péril la monarchie, compromettaient l'ordre, la paix, l'indépendance du Parlement, qui serait désormais soumis aux grands, et ils avaient pris la patriotique et périlleuse résolution de terminer brusquement par un accord, quel qu'il fia, les conférences ouvertes entre le Parlement et la cour, plutôt que de laisser s'accomplir la perte du royaume. La paix avait été conclue à Rueil le 11 mars, et Molé avait consenti à la signer avec Mazarin. Le mécontentement fut général à Paris ; mais Molé résista avec une fermeté inébranlable aux violences populaires, démasqua et confondit en plein Parlement Conti et les autres généraux de la Fronde, et le 15, après une longue et vive discussion avec le duc de Bouillon, il fit accepter par le Parlement le traité de Rueil moins trois articles, et les généraux remirent dans ses mains la note de leurs prétentions. Le premier président, découragé par leurs exigences et leur alliance avec l'étranger, se crut affranchi par leur odieuse conduite de toute obligation à leur égard, et il cessa de négocier leurs intérêts à Saint-Germain. Ainsi Turenne et le Parlement leur faisaient défaut ; Gondi se confinait à l'archevêché ; il ne leur restait plus que la populace. Quelques jours après, l'accord était parfait entre la cour et le Parlement ; la paix était créée et publiée dans Paris sans provoquer autre chose que d'insignifiantes émeutes et de stériles clameurs dans la Chambre des enquêtes. La paix n'ayant stipulé pour les généraux que l'amnistie et quelques promesses sans garanties, qu'allaient-ils devenir¹ ?

Turenne, qui avait reçu de son armée une leçon si juste et si opportune, n'aurait pas tardé, selon Mme de Motteville, à se repentir de sa révolte : il attrait écrit au prince de Condé pour demander pardon de sa faute, dont il se sentait honteux et humilié : il le pria de lui continuer sa protection, et il faisait amende honorable

¹ *Revue historique*, juillet-août 1879, article de Depping sur B. Hervart, chargé en 1649 d'enlever à Turenne son armée.

auprès de Mazarin, réclamant de lui sa [grâce et l'absolution de son péché](#). Nous n'avons pu retrouver la correspondance dont parle Mme de Motteville : ce qui est certain, c'est qu'aussitôt qu'il eut appris que le traité de Bueil était fait, il s'embarqua en Zélande, aborda à Dieppe, et de là vint en poste à Paris. Il se rendit à la cour deux jours après son arrivée, y fut assez bien reçu, et commença d'entrer en liaison intime avec le prince de Condé, qui avait refusé le commandement de l'année de Flandre, humiliait Mazarin de ses hauteurs et de ses caprices, et fatiguait la régente de ses intolérables exigences. Turenne passa l'été tantôt à Paris, tantôt à Compiègne où se tenait la cour, et il se plaît à reconnaître qu'il reçut du cardinal beaucoup de civilités, et qu'il put même s'expliquer avec lui sur tout le passé, sans cependant contracter aucun engagement d'amitié. Le ministre ne voulant pas donner de soupçon à M. le prince ne parlait point clairement à Turenne, et celui-ci voyant la réserve du cardinal à son égard penchait du côté de M. le prince.

Un incident militaire faillit rendre à Turenne son commandement. Les officiers des troupes allemandes, s'appuyant sur le traité de Rueil, en vertu duquel chacun devait rentrer dans ses charges et dignités, adressèrent une requête au roi pour le prier de remettre le maréchal à leur tête. Leurs députés devaient en même temps réclamer l'arriéré de leur solde. Ces deux demandes ne furent suivies d'aucun effet ; le trésor était toujours vide ; Turenne se plaignait qu'on eût rendu la liberté à Rosen, qui avait été le principal auteur de la révolte des Weimariens, et il ne put s'entendre sur ce point avec Mazarin qui, sachant que le maréchal n'était pas séparé de Condé, le tenait à l'index. D'autre part, il ne voulait pas rompre avec ses amis d'Allemagne, qui attaquaient d'Erlach si puissamment soutenu par le cardinal, et celui-ci écrivait à Condé, le 14 juin 1649, une lettre qui prouve qu'on était loin de la réconciliation sincère : [M. le maréchal de Turenne a été ici : il a tout sujet de se louer de la façon dont il a été traité, mais il est bien malaisé d'avoir l'esprit content, se voyant déchu d'un poste tel que celui qu'il avait. Il m'a parlé aux ternies que vous me marquez touchant les amis qu'il a dans l'armée. Je lui ai dit là-dessus que, pour conserver ses amis, il faisoit fort bien : que pour n'aimer pas M. d'Erlach, cela étoit libre ; mais que ses amis lissent des intrigues contre ledit sieur d'Erlach, préjudiciables au service, que Sa Majesté ne le souffriroit jamais.](#)

Quoique Mazarin ne parût guère disposé à donner un commandement à Turenne, il ne rétablit pas moins en cette année, conformément à la paix de Rueil, la maison de Bouillon dans ses honneurs et prérogatives. Par deux brevets, dont le premier est du mois d'avril, et le second du 36 octobre 1640, le roi déclara que [sa volonté et intention étoient que les sieurs de Bouillon et de Turenne et leurs descendants jouissent du rang et préséance appartenant à leur maison, à cause du duché de Bouillon et des principautés souveraines de Sedan et de Raucourt, et fussent traités tout ainsi que les autres princes issus de maisons souveraines, habitués en ce royaume](#)¹.

Malgré les solennelles concessions stipulées dans ces deux brevets, il est certain que Turenne et Bouillon restaient dans le parti des mécontents. Le prince de Condé, étant revenu de Bourgogne à Paris, peu après le retour de la cour (18 août), se brouilla ouvertement avec le cardinal, et ce fut une occasion pour Turenne de manifester ses sympathies ; il se rendit chez M. le prince, et fit par là une déclaration ouverte d'être de ses amis, ce qui ne pouvait manquer d'être

¹ *Mémoires de Turenne*, p. 421-424 ; Ramsay, II, *Preuves*, p. x-XII.

grave a une époque où Condé se brouillait et se réconciliait deux fois en deux mois avec Mazarin. Il se compromit si bien que, dans une entrevue entre Mazarin, Gondi et la reine, le 14 janvier 1650, il fut convenu que Condé, Conti, Longueville, seraient arrêtés au Palais-Royal, et que des ordres seraient donnés eu même temps pour se saisir des ducs de Bouillon, de la Rochefoucauld et du vicomte de Turenne ; le 18, les trois princes étant venus au Palais-Royal pour siéger au conseil furent arrêtés par Cuitant, capitaine des gardes de la reine, et conduits à Vincennes : mais leurs amis et leurs partisans réussirent pour la plupart à s'échapper. La Moussaie se retira à Stenay, où la duchesse de Longueville ne devait pas tarder à se rendre : le duc de Bouillon se réfugia dans sa principauté de Turenne, où il devint bientôt l'un des principaux chefs de la guerre civile. Turenne partit la nuit avec quatre gentilshommes, et n'ayant pas d'argent, il emprunta six cents pistoles à M. de Varennes, qui l'accompagna à Stenay. La fuite de Turenne déjouait une partie, du plan de Mazarin ; sachant très bien que le maréchal n'allait plus chez le prince depuis quelques jours, qu'il n'était plus tenu au courant de ses projets. il comptait qu'il n'embrasserait pas si promptement sa défense, et qu'il pourrait s'appuyer sur lui dans sa lutte contre la puissante famille de Condé. C'est évidemment cette pensée qui explique les avances faites à ce moment par la cour à Turenne : le cardinal lui adressait de temps en temps de grands compliments ; il lui promettait qu'il irait commander, s'il le voulait, la prochaine campagne, l'armée de Flandre, et aussitôt après l'arrestation des princes, il lui envoya Ruvigny pour l'assurer qu'il n'avait rien à craindre et lui promettre les meilleurs traitements. Trois ou quatre jours après son arrivée à Stenay, il reçut un nouveau message de la cour qui le conviait à revenir, et lui renouvelait ses brillantes promesses ; mais il était déterminé à ne pas abandonner le prince dans son malheur et à ne pas entrer en négociation tant que durerait sa captivité. Il renvoya donc Paris sans vouloir rien écouter, et résolut de prendre tous les moyens possibles pour obliger la cour à relâcher Condé, ainsi que pour lui faire appréhender les malheurs que pourrait causer la prolongation de la captivité du prince.

La cause du prince, abandonnée par le peuple et par les magistrats, fut embrassée avec chaleur par la noblesse, et c'est ici que commence cette jeune Fronde, époque où les femmes jouent leur plus grand rôle. Mme de Chevreuse, qui n'avait pas peu contribué à la décision hardie prise par Anne d'Autriche contre les princes, devient un personnage si considérable que Mazarin dit qu'il tient à conserver *l'honneur de son amitié, ses bonnes grâces, s'efforçant de les mériter de plus en plus par toutes sortes de services*. C'est une pluie de faveurs autour d'elle ! Ses nombreux favoris obtiennent les pensions, les gouvernements, les charges les plus éminentes. Les deux princesses de Condé se montrent aussi courageuses et entreprenantes que la duchesse de Chevreuse est exigeante et impérieuse : trompant habilement un envoyé de Mazarin, le sieur du Vouldy, qui, muni d'une lettre de cachet, avait ordre de les conduire dans le Berry par une route détournée et de les y surveiller, elles se sauvent de Chantilly pendant la nuit, courent au château de Montrond, puis au château de Turenne, animant les populations, recevant partout l'hospitalité somptueuse du moyen âge, avec ses tables servies nuit et jour, avec l'enchantement perpétuel de ses fêtes. La duchesse de Longueville, dit Retz, commence ses romanesques équipées, grâce auxquelles d'héroïne d'un grand parti, elle en devint l'aventurière. Le lendemain de l'arrestation des princes, elle part avec Marsillac pour soulever la Normandie ; mais ni Rouen, ni le Havre ne lui ouvrent leurs portes. Elle est reçue quelques jours au château de Dieppe, dont le gouverneur Montigny était tout dévoué au

duc de Longueville ; mais les Dieppois refusent de céder à ses sollicitations, et envoient à la reine une députation pour protester de leur fidélité. Elle est bientôt cernée dans le château ; contrainte de le quitter subitement, elle erre à cheval pendant la nuit sur la côte, et arrivée au hameau de Bounine, elle croit qu'elle va pouvoir s'embarquer et échapper à ses ennemis ; mais la marée était forte. Le vent violent, les matelots qui l'avaient prise sur leurs bras pour la porter à une chaloupe la laissent tomber à la mer. Sauvée à grand'peine, elle gagne la Hollande à bord d'un navire anglais, et de là se rend à Stenay, où Turenne se trouvait depuis un mois.

Si l'on en croit les mémoires du temps, il l'attendait avec une impatience qu'on ne saurait attribuer tout entière aux intérêts de la politique. Il est certain qu'il lui montra un vif et tendre, attachement. et qu'elle ne cessa de ménager ces sentiments avec tout l'art dont elle était capable ; mais il est certain aussi qu'elle abusa de sa confiante simplicité, qu'elle lui fut cruelle au point de rire de sa passion avec la Moussaie, et qu'elle aurait pu le détourner du parti des princes, si des raisons supérieures ne l'y avaient retenu, notamment les ressentiments contre Mazarin, et son ancienne amitié pour le vainqueur de Rocroi. Leur correspondance ne laisse aucun doute à cet égard, et si elle nous permet d'apprendre de chacun d'eux toute l'estime que méritait l'autre, elle atteste aussi qu'à ce moment Turenne avait une respectueuse déférence pour Condé, et que Condé était autorisé, par une expérience déjà longue à compter sur l'amitié et le dévouement de Turenne. Il est triste d'avoir à dire que Turenne à Stenay, lui en donna des preuves qui auraient pu tourner à l'abaissement de la France, sans l'infatigable activité de Mazarin¹. A peine installé dans cette forteresse de Condé, il fit de nouvelles tentatives pour reprendre son ascendant et son autorité sur l'armée allemande qu'Herwarth avait réussi à détacher de lui l'année précédente. Il s'intitulait [lieutenant général pour la délivrance des princes](#), et il travaillait à ramasser des troupes, écrivant à tous les gouverneurs qu'il croyait mécontents de la cour ou qu'il croyait ses amis, envoyant des émissaires dans les camps où étaient cantonnées des troupes qui avaient servi sous lui en Allemagne. Herwarth arriva à temps pour déjouer toutes ces tentatives : envoyé sur le Rhin, le 28 janvier, il parvint à faire signer aux officiers des troupes auxiliaires un nouveau traité, et comme le régiment qui portait le nom de Turenne excitait surtout les méfiances de la cour, il fut débaptisé et on lui donna le nom de [régiment de la reine](#). Herwarth revint vers la fin de mars et rejoignit à Saint-Jean-de-Losne Mazarin, qui fut enchanté de la manière dont il avait [réformé des régiments et les officiers suspects en chaque corps](#).

Cependant tout n'était pas fini, et un [ordre au sieur Herwarth, s'en retournant en l'armée d'Allemagne](#), ordre daté du 25 avril 1650, nous apprend que cet agent dut regagner le Rhin en toute hâte pour compléter sa mission et traiter encore une fois avec les chefs et officiers pour le paiement de leurs montres. Il réussit définitivement à écarter le danger qui menaçait l'État de ce côté, et Turenne dut chercher ailleurs des renforts. Il s'adressa à l'Espagne, et, après plusieurs conférences qu'il eut avec le gouverneur de Montmédy et le comte de Fuensaldague, un traité fut conclu le 10 avril entre la cour d'Espagne d'une part, Turenne et Mme de Longueville d'autre part. Ceux-ci s'engageaient à ne point déposer les armes que le prince ne fût hors de prison, et qu'on n'eût offert une paix juste et raisonnable à l'Espagne. Le roi d'Espagne fournissait deux cent mille écus pour la levée des troupes, trois cent mille pour leur entretien, et soixante

¹ Chéruel, *Minorité*, IV, 87-88.

mille par an pour être partagés entre Turenne, la duchesse de Longueville et leurs principaux adhérents ; de plus, il mettrait sous les ordres du maréchal cinq mille Espagnols, dont trois mille de cavalerie, et fournirait les garnisons des places fortes de la frontière qu'on prendrait ; mais les garnisons des places prises dans l'intérieur du royaume seraient fournies par l'armée du maréchal de Turenne. En conséquence de ce traité, on se prépara pour la campagne. Il n'y a ici aucune excuse à faire valoir en laveur de Turenne. Après la paix de Rueil, il pouvait à la rigueur prendre une seconde fois parti contre la cour, puisqu'il n'avait pas de commandement, et que c'était comme particulier qu'il se rangeait du côté des princes opprimés ; mais en traitant avec les ennemis de la France, en se mettant à la tête des armées espagnoles pour les aider à prendre les places frontières, il a commis un crime réprouvé par les principes fondamentaux de la morale et de l'honneur. Rien ne peut excuser un général d'armée de trahir sa patrie et d'en livrer les forteresses aux nations étrangères¹.

Que faisait-il à la cour pendant que les Frondeurs s'armaient du côté des Pays-Bas ? Suivant un mot fort juste de Lionne, Mazarin faisait des miracles pour surmonter des difficultés qu'on pouvait croire insurmontables ; il travaillait à pacifier le royaume après avoir pacifié Paris, parcourant successivement les provinces qui lui donnaient le plus d'inquiétude, telles que la Normandie, la Bourgogne et la Guyenne, triomphant partout des rebelles, soit au moyen d'habiles négociations, soit par la force des armes. Il consacra toute l'année 1650 à cette œuvre de pacification, soumettant la Normandie du 1er au 21 février, la Bourgogne du 5 mars au 25 avril, la Guyenne du 9 juillet au 15 octobre. En même temps, il surveillait Turenne et ses alliés au Nord, et par d'habiles mouvements de troupes il parvenait à les contenir en attendant qu'il pût les vaincre. Au retour de l'expédition de Bourgogne, le 3 mai 1650, la reine soumettait à l'enregistrement du Parlement des lettres patentes par lesquelles la duchesse de Longueville, le Vicomte de Turenne, les ducs de la Rochefoucauld et de Bouillon étaient déclarés perturbateurs du repos public, rebelles, ennemis de l'Etat et criminels de lèse-majesté au premier chef. Ces lettres furent enregistrées sans contestation, car les faits relatifs à la rébellion des ducs de la Rochefoucauld et de Bouillon étaient notoires, et en ce moment même le vicomte de Turenne entra en campagne.

Après le traité du 10 avril, les Espagnols voulaient fondre sur la Picardie, tandis que le maréchal, à la tête de ses troupes, aurait occupé la Champagne et tenu en échec les forces que la France pouvait leur opposer. Couverts ainsi par Turenne, ils n'auraient point craint d'être inquiétés dans leurs conquêtes, et dans peu de temps ils auraient recueilli les fruits de leur insidieuse et avare générosité. Mais Turenne conserva de la vertu jusque dans ses égarements : il ne voulait point consommer la ruine de sa patrie, et percevant à jour le projet des Espagnols il s'y opposa avec fermeté. Il soutint invariablement que le but de l'alliance étant la liberté des princes, pour procurer par contrecoup la paix générale, c'était vers ce seul but que devaient tendre les opérations, qu'il fallait s'efforcer de pénétrer jusqu'aux portes de Vincennes, et par conséquent réunir toutes les forces si l'on voulait y arriver promptement et sûrement.

Son sentiment l'emporta et il fut arrêté que les troupes de l'archiduc et du maréchal combineraient leurs efforts, et attaqueraient les villes de l'intérieur pour faire diversion à l'expédition de Guyenne on pour animer les amis du prince

¹ Revue historique, l. c. : Chéruef, IV. 88-89.

qui étaient dispersés dans les provinces. La jonction des troupes opérées, on enleva le Catelet après trois jours de siège, et l'on investit Guise qui ne put être prise, les pluies et la faim ayant obligé les assiégeants de se retirer. Du Plessis-Praslin, à la tête d'une armée réunie à la Fère, avait si bien manœuvré sur les derrières de l'ennemi. qu'il avait intercepté tous ses convois. Mazarin avait eu une part considérable dans ce succès, car il s'était rendu successivement à la Fère et à Saint-Quentin pour stimuler le zèle des généraux et des soldats et au moment où il se décidait à entreprendre le voyage de Guyenne, il prenait ses dispositions pour découvrir les projets de Turenne et les déconcerter. Dès le 17 juillet 1650, il écrivait à Michel le Tellier : J'ai un certain pressentiment assez bien fondé que M. de Turenne se voyant descheu de crédit avec les Espagnols, couve quelque dessein impur-tant qui le mette et son parti en plus de réputation, ce pourroit bien entre de passer en Berri avec un corps de cavalerie pour se joindre à M. de Persan et faire la guerre en ce pays-là à la faveur de Moron, ou peut estre passer en Guienne, selon qu'il apprendroit que les affaires y vont. C'est pourquoy il sera bon à mois advis que S. A. R. donne ses ordres pour faire prendre garde aux passages de la rivière, de Loyre, et demander à M. de Saint-André Montbrun de s'entendre avec le comte de Saint-Agnan, à qui d'ailleurs j'estimerois qu'il faudroit escrire de se renforcer le plus qu'il pourra de cavallerie et d'infanterie et luy en donner les moyens. S. A. R. jugera, je m'asseure, que cecy est de la dernière importance, et par conséquent aura bien agréable d'en parler fortement à M. le Surintendant. M. de Turenne pourroit bien avoir encore un plus grand dessein qui seroit celui du bois de Vincennes, lequel comprend tous les autres, estant certain qu'aucun autre n'approche du mal qu'il feroit à l'État, s'il luy réussissoit d'ouvrir les portes de la prison de M. le Prince. J'ai mesure quelques advis qu'il a ceste pensée, qu'il fonde ses espérances d'eu pouvoir venir à bout, en partie sur les forces avec lesquelles il s'avanceroit, et en partie sur les assistances qu'il recevoit des amis de M. le Prince qui sont dans Paris, comme M. de Nemours, principalement, et Champlastreux, et mesure il pourroit donner rendez-vous à ce qu'ils ont de force en Berri.

En prévision de cette double éventualité. Mazarin pense qu'il y a deux choses à faire publier en toute occasion que le plus grand malheur qui pourrait arriver à M. le Prince serait que ses serviteurs et amis fissent la moindre tentative ou démarche pour le délivrer : si l'on avait le moindre sujet de craindre quelque chose de semblable, il faudroit ne pas se laisser surprendre, mais prévenir le coup et faire transporter les princes au Havre ; l'escorte serait composée du régiment de cavalerie de Mazarin, qu'on ramènerait de l'armée sous prétexte de le faire passer en Guyenne, de cinquante gardes de Son Altesse royale et de l'infanterie qui est au bois de Vincennes. On avertirait le comte d'Harcourt de venir à leur rencontre. Enfin, si Turenne se détachait de l'archiduc, pour pénétrer sur quelque point que ce soit du royaume, le maréchal du Plessis-Praslin détacherait aussitôt un corps proportionné à celui du maréchal pour le suivre et s'opposer à ce qu'il voudrait entreprendre. Ces instructions données, Mazarin confia la défense de l'Aisne, de la Somme, de la route de Vincennes à du Plessis-Praslin, d'Hocquincourt et Villequier d'Aumont. et il partit pour la Guyenne, comptant que los Espagnols ne se décideraient pas à favoriser le plan de Turenne, et qu'ils préféreraient prendre quelques places, qu'on leur enlèverait facilement une fois que le Midi serait pacifié¹. Les choses se passèrent à peu près

¹ Bibliothèque nationale, ms. Fr. 4208, f° 103-109. M. Chéruel n'avait donné qu'une faible partie de ce document. D'après les mémoires de Pierret Lenet, attaché à Condé et

comme il l'avait prévu. L'archiduc reprit l'offensive, le 24 juillet, par l'investissement de la Capelle, dont il s'empara le 5 août. Il prit également Vervins et Marie, pendant que Turenne enlevait Rethel et Château-Porcien. Celui-ci dérochant sa marche à du Plessis-Praslin, opéra sa jonction avec l'archiduc le 15 août, pour l'entraîner vers Paris. Le marquis d'Hocquincourt voulut leur barrer le chemin et se retrancha à Fismes, sur la Vesle ; mais surpris et forcé dans son camp, il perdit une partie de sa cavalerie, et fut poursuivi par le comte de Boutteville jusqu'aux portes de Soissons, pendant que Turenne, pénétrant par les plaines du Valois, entre la Marne, l'Aisne et l'Oise, se dirigeait sur Vincennes. La confusion rut alors à son comble dans Paris. Les paysans des environs s'y précipitaient en foule ; l'archiduc faisait répandre partout le bruit qu'il ne faisait la guerre que pour obtenir la paix ; il écrivait au duc d'Orléans pour lui proposer d'ouvrir les négociations, et le messager porteur de cette dépêche était accueilli aux cris de : [Vivent les princes ! Vive M. de Turenne](#). Les ministres comprirent vite le danger qu'il y aurait à laisser délivrer les princes, et ils délibérèrent sur le parti qu'on devait prendre à leur égard. Le Tellier, interprète de Mazarin, était d'avis qu'on les conduisit au Havre, où ils n'auraient dépendu que du ministre ; le coadjuteur et Beaufort insistaient pour la Bastille, et dans ce cas les Frondeurs seraient demeurés arbitres du sort des prisonniers. Après de vifs débats, Châteauneuf proposa Marcoussis, château du comte d'Entragues, qu'on ne pouvait aborder sans passer la Marne et la Seine, et qui était assez fort pour ne pas être pris sans canon. Le duc d'Orléans accepta, et la translation des princes fut opérée dans la matinée du 29 août, par les soins du sieur de Bar qui avait promis à la reine de les poignarder s'il ne pouvait les empêcher de se sauver. C'était un échec pour Turenne, un succès pour les Espagnols, et le maréchal d'Estrées témoin de ces événements n'a pas le moindre doute à cet égard : [L'archiduc et Fuensaldague furent bien aises quand ils surent qu'on avait ôté les princes du bois de Vincennes, parce qu'ils se servirent de cette excuse-là envers M. de Turenne, qui les pressait violemment d'approcher de Paris, quoique en toutes façons ils ne voulussent point s'avancer ni s'y engager, se déliant, à ce qu'ils disoient, de l'humeur française, qui étoit si prompte à se brouiller et encore plus facile à se réconcilier. Ils étoient plus aises de voir le Prince prisonnier qu'en liberté, parce qu'ils croyoient que les partialités, qui étoient si grandes, se maintiendroient et pourvoient augmenter, au lieu que si le prince étoit dehors, pour se remettre bien auprès du roi et avec M. le cardinal, il se retourneroit contre eux.](#) Pierre Lenet, si bien informé de tout ce qui concernait la situation des princes et des affaires de leur parti, est du même avis : [Turenne, dit-il, ne pouvoit disposer l'archiduc, à rien de ce qu'il vouloit.](#) Les dépêches échangées entre Mazarin et Lionne sont d'accord sur ce point avec la plupart des mémoires : Turenne a toujours pressé les Espagnols de marcher pour délivrer les princes, tandis que l'archiduc et Fuensaldague n'ont cessé de temporiser.

Une fois que Turenne eut perdu l'espoir de délivrer M. le prince, il s'éloigna de Paris et alla rejoindre près de Neufchâtel l'archiduc qui continuait de ravager le pays, malgré les trompeuses assurances de son désir de la paix qu'il avait fait donner au duc d'Orléans. Vers la fin de septembre, sur la proposition de Turenne, les alliés investirent Mouzon, ville sur la Meuse, à deux lieues de Stenay, dont la possession assurerait une bonne situation sur cette rivière et étendrait un peu plus les quartiers d'hiver sur cette frontière. Mouzon se rendit

très informé de tout ce qui concerne les princes, [Turenne ne pouvoit disposer l'archiduc rien de ce qu'il vouloit.](#)

au milieu de novembre, et une partie de l'armée alla prendre ses quartiers d'hiver en Flandre, tandis que Turenne resta sur la frontière de l'Aisne avec huit mille hommes et six pièces de campagne.

Pendant que ces événements se passaient au Nord, Mazarin entra en négociations avec les Bordelais, et leur accordait une amnistie pleine et entière pour tous les attentats commis contre l'autorité royale, à la condition que le roi et ses troupes entreraient dans la ville. La princesse de Condé, les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, ainsi que tous leurs partisans, pourraient se retirer dans leurs terres sans être inquiétés : les conseillers du Parlement qui avaient été exilés seraient rappelés, et le duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne, serait momentanément éloigné de la province. Ces conditions furent définitivement arrêtées le 29 septembre et le traité de paix signé le 1er octobre. Mazarin s'était montré assez facile sur les conditions de cette paix, parce que, l'argent lui manquant, les désertions devenaient fréquentes dans l'armée assiégeante, et que les attaques contre la place échouaient ; d'autre part sa situation était rendue plus critique encore par les menées de Paul de Gondi, qui stimulait la jalousie du duc d'Orléans et l'excitait à s'emparer de la direction des affaires, et il espérait qu'en chassant les ennemis de Rethel et de Château-Porcien et en les obligeant à prendre leurs quartiers d'hiver en leur pays, il réduirait les partis qui se formaient en faveur de Condé et préparerait plus activement une paix générale. Ses dépêches à Le Tellier prescrivent de mettre tout en état pour commencer une expédition en Champagne au mois de novembre. La pacification de la Guyenne assurée, il prit des dispositions pour rétablir l'ordre en Provence et en Catalogne, et il ramena la cour à Fontainebleau, d'où il acheva les préparatifs de la campagne contre Turenne et les Espagnols. Assuré d'avoir pris toutes les mesures nécessaires au succès, il partit le 1er décembre, arriva le 5 à Reims, s'occupa avec le plus grand zèle de la concentration des troupes, des approvisionnements de l'armée, et le 9 le maréchal du Plessis-Praslin mettait le siège devant Rethel. Turenne y avait laissé dix-huit cents hommes, et pour gouverneur Delli-Ponti, ingénieur italien de grande réputation ; mais la place fut vivement attaquée de deux côtés, et les travaux du siège furent poussés, sous les yeux de Mazarin, avec une telle vigueur que Delli-Ponti capitula le 15 décembre, bien qu'il fût informé que Turenne allait arriver pour le secourir. Turenne en effet avait quitté les bords de la Meuse et, après quatre jours de marche, il arrivait le 15 devant Rethel, une heure après le coucher du soleil, et quelques heures seulement après la capitulation. Ne pouvant faute de vivres demeurer en Champagne, et ne voulant pas attaquer une armée victorieuse avec des troupes fatiguées et inférieures en nombre, il battit en retraite, fit quatre lieues et gagna la vallée de Bourcq ; du Plessis-Praslin, après s'être tenu en bataille la nuit du 13 et le 14, se mit à sa poursuite dans la direction de Juniville, où il apprit que Turenne était à trois lieues de lui ; il se remit aussitôt en marche et l'atteignit, le 15, entre les villages de Somme-Py et de Semide, il trois heures du matin. Turenne sortit de la vallée et gagna les hauteurs de gauche ; l'armée du roi le suivit parallèlement sur les collines de droite ; les deux armées marchèrent ainsi deux heures. La position de Turenne était si avantageuse que du Plessis ne pouvait que surveiller ses mouvements : *Si M. de Turenne, dit Mazarin dans ses Carnets, n'eût pas donné bataille, mais qu'il nous eût amusés jusqu'à tant que nous fuissions retirés, il eût pu après faire ce qu'il eût voulu.* Il manqua cette fois de prudence : s'étant aperçu que toute l'infanterie de du Plessis n'était pas arrivée, il ne voulut pas lui laisser le temps de la placer entre ses deux ailes, et il descendit dans la vallée à

la rencontre du maréchal, et les deux armées se rangèrent en bataille entre le bourg de Saint-Étienne et celui de Somme-Py, au lieu nommé le Blanc-Champ. Le lieutenant général d'Hocquincourt commandait la gauche de l'armée royale, le général Rosen le centre, et le lieutenant général de Villequier la droite. Le lieutenant général la Fange commandait la droite de l'armée de Turenne ; le comte de Ligneville la gauche ; les marquis de Duras, de Beauvau, de Boutteville et de Montausier le centre ; la bataille fut vive, opiniâtre, comme entre deux ennemis habiles, vaillants et bien déterminés : mais les forces de du Plessis étaient doubles, et Turenne n'avait formé aucune réserve derrière ses ailes. Sa gauche, à la tête de laquelle il marchait, chargea la droite française ; les deux ailes se trouvèrent mêlées et le succès était incertain ; mais la droite espagnole fut enfoncée par d'Hocquincourt, qui la rompit entièrement et fit la Fange prisonnier ; puis se portant promptement contre l'aile où était Turenne, il la chargea pendant qu'elle était encore aux prises avec la droite française, et après un long et meurtrier combat il décida la victoire. Les Espagnols, entourés de tous côtés, lâchèrent prise ; Turenne se trouva seul, avec le lieutenant de ses gardes, au milieu des escadrons français, et son cheval avant reçu cinq coups de feu, il eut la plus grande peine à s'échapper. Son régiment seul avait refusé tout quartier ; tous les officiers et les soldats furent tués ou faits prisonniers après avoir tenu ferme une heure entière et sans aucune cavalerie pour les soutenir.

Mazarin, dans un de ses Carnets, se plaît à faire une allusion ironique aux pertes de Turenne qui avait tout perdu, infanterie, cavalerie, canon et bagages, et [ainsi tenu parole aux Allemands et aux troupes de Lorraine de leur donner quartier ès frontières. Les trois quarts de l'armée qu'il commandoit sont en quartier en ce royaume.](#) Il avait tort d'oublier que la plupart des deux mille morts couchés sur le champ de bataille étaient des Français, que la victoire n'avait pas été moins sanglante pour lui que la défaite pour les rebelles, et que les lauriers que venait de cueillir le maréchal du Plessis étaient couverts de sang français. L'ironie sied mal en pareille occasion. Si Boutteville, un des plus intrépides compagnons de Condé, si don Estevan de Gamarre étaient parmi les prisonniers, du Plessis-Praslin n'avait-il pas vu tourier à côté de lui le comte de Choiseul, son fils aîné, Alvimar, Vala, Corval, Roze et le vicomte de l'Hôpital ? Turenne avait commis une grave faute en n'évitant point la bataille par un mouvement de retraite plus accéléré, et en ne se ménageant pas une réserve pour permettre à sa cavalerie de se rallier ; mais l'action une fois engagée, il fit tout ce qu'on pouvait attendre de sa capacité et de sa vaillance, il se battit comme un homme désespéré, et, partout où il se trouva, la victoire fut en suspens. En faisant l'éloge de M. de Villequier, Mazarin n'oublie pas qu'il eut à combattre l'aile gauche, qui était extrêmement fortifiée, où M. de Turenne combattit et où se fit le plus grand effort¹.

Les choses étant désespérées, Turenne gagna Bar-le-Duc, puis Montmédy, où il rallia les débris de son armée ; quelque temps après, Stenay, où il promit à Mine de Longueville de rester dans son parti jusqu'à la mise en liberté des princes, et Namur où il conféra avec le duc de Lorraine et le comte de Fuensaldaña. Mazarin pendant ce temps tirait tout le parti possible de sa victoire : il faisait reprendre par les Français Château-Porcien et d'autres postes occupés par les Frondeurs, et délivrait ainsi la Champagne, au moment où la Normandie, la Bourgogne et la Guyenne étaient entièrement dans l'obéissance du roi ; il ne

¹ Cette note se rapporte à la page 142, § 2. Chéruel, IV, 212 sq. ; Napoléon, p. 157 ; *Mémoires de Turenne*, p. 428-450.

restait aux princes que Stenay et Montrond. La situation était fort brillante pour lui, et il pouvait légitimement espérer la conclusion d'une paix définitive et glorieuse avec les Espagnols, ainsi que le rétablissement de l'ordre à l'intérieur.

Il se réjouissait déjà de cette perspective tant souhaitée, quand Anne d'Autriche se trouva tout à coup en face d'un grand embarras. Paul de Gondi, qui n'avait pas obtenu le chapeau de cardinal, renoua toutes ses intrigues ; Anne de Gonzague, aussi célèbre pour sa beauté et les galanteries de sa première jeunesse que recherchée par son esprit et l'agrément de son commerce, voulut témoigner à Condé autre chose qu'un platonique dévouement, et elle conçut le projet d'unir les Frondeurs et les partisans des princes dans un grand parti contre Mazarin. Elle mit le coadjuteur dans sa confiance, et ils arrêtèrent ensemble le projet d'un traité entre la vieille et la jeune Fronde, au moment où le cardinal songeait à constituer en France, pour rétablir l'ordre et le pouvoir, un grand parti monarchique et national, étranger aux factions et aux passions qui désolaient le royaume, recruté en conséquence dans la bourgeoisie. Il développait cette pensée dans une lettre à le Tellier, dès le 24 décembre 1650 ; or le 30, le Parlement, conformément à la proposition faite par Gondi, votait des observations et des remontrances sur la liberté des princes ; le 20 janvier 1651 la reine recevait ses députés, et Mathieu Molé s'exprimait avec une telle violence contre le cardinal que le jeune Louis XIV voulait le chasser de sa présence ; dès les derniers jours de janvier, le traité d'union des deux Frondes était signé chez la princesse palatine ; enfin le 4 février, à la majorité de cent quarante voix contre quarante-sept, le Parlement décidait que la reine serait suppliée d'envoyer au plus tôt des lettres de cachet accordant la liberté des princes et l'éloignement de Mazarin, auquel on imputait toutes les calamités du royaume. Vue assemblée de hobereaux, réunis par les Frondeurs de tous les points de la France, appuya la demande du Parlement ; les bourgeois, par les ordres du duc d'Orléans, prirent les armes, s'emparèrent des portes de la ville, et Mazarin, menacé d'être livré à la vengeance populaire, quitta Paris dans la nuit du 6 au 7 février. Il se retira à Saint-Germain, puis au Havre, où il rendit la liberté aux princes, démarche sans dignité qui ne lui attira que leur mépris, et voyant qu'il n'avait plus rien à attendre d'aucun parti, il se retira au château de Bouillon, et de là à Brühl, près de Cologne.

Pendant qu'il fuyait, proscrit par un Parlement qu'animait l'aveugle emportement de l'esprit de parti, Condé rentra dans Paris au milieu de feux de joie allumés par ce même peuple qui en avait fait de si brillants pour célébrer sa détention (16 février). Il se rendit au Parlement pour remercier cette compagnie de tout ce qu'elle avait fait en sa faveur, et quelques jours après le Parlement enregistrait des lettres patentes qui annulaient toutes les déclarations contre la duchesse de Longueville, Turenne, les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, le comte de Tavannes, et en général contre tous ceux qui avaient suivi le parti des princes¹.

¹ Chéruel, IV, 290-292. Cette note se rapporte la page 144, fin.

CHAPITRE VI

TURENNE, MAZARIN ET LA FRONDE - 1652-1653

Turenne revient au parti de la cour. — Raisons qui le déterminent à se séparer de Condé. — Le maréchal a l'initiative des grandes décisions (1652). — Combat de Bléneau. — Siège d'Étampes. — Combat du faubourg Saint-Antoine. — Rentrée du roi à Paris, octobre 1652.

LORSQU'IL, apprit toutes ces nouvelles à la Roche en Ardennes par un envoyé de Mme de Longueville, Turenne se rendit aussitôt à Stenay pour s'entendre avec elle sur la seconde clause du traité conclu avec les Espagnols, et qui l'obligeait à leur procurer un traité de paix équitable. Bien qu'il pût invoquer contre eux beaucoup de raisons pour se dégager, et entre autres l'impossibilité où ils s'étaient trouvés de payer les sommes promises, il s'entremet auprès du comte de Fuensaldague pour l'engager à la paix ; et il écrivit à Condé qu'on ne pourrait se séparer des Espagnols qu'après leur avoir fait des ouvertures raisonnables. De son côté, la duchesse de Longueville fit savoir à ses alliés qu'elle travaillerait de bon cœur à la paix, et, après les avoir remerciés de l'assistance qu'ils lui avaient donnée pour obtenir la liberté de son frère, culé quitta Stenay et rejoignit Condé. Sur les instances de Turenne, M. de Croissi, envoyé de la cour, et Friquet, envoyé de l'archiduc, ouvrirent des conférences à Stenay ; mais on ne put s'entendre. L'Espagne, comptant trop sur nos discordes civiles, ne voulut pas se prêter à un accommodement sérieux, et Turenne, après deux mois de négociations, désespérant de lui faire accepter aucune conciliation, crut avec raison qu'il avait fait pour la paix tout ce qu'il avait promis et il revint à Paris.

Il eut avec Condé la même loyauté qu'avec les Espagnols, et si ceux qui ont écrit l'histoire de M. le Prince avant M. le duc d'Aumale s'étaient donné la peine de lire ses *Mémoires*, et de les contrôler par la correspondance de Mazarin et les autres sources contemporaines, ils auraient compris ou n'auraient pas dissimulé pourquoi le maréchal, qui avait oublié tous ses devoirs en 1650, abandonna les rebelles en 1652. Nous l'expliquerons en esquissant rapidement ses rapports avec Condé et avec la cour pendant l'année 1651. Délivré de sa prison du Havre. M. le Prince mettait tous ses soins à dégager Turenne et à le réconcilier avec la France. Dès le 20 février, il lui exprimait sa gratitude, et lui offrait son dévouement :

Les obligations que je vous ai sont si grandes que je n'ai point de paroles pour vous témoigner ma reconnaissance. Je souhaite avec passion que vous me donniez lieu de m'en revancher. Je vous jure que ce sera la chose du monde que je ferai de meilleur cœur, et que je ferai toutes choses pour vous servir. Je nie remets à ce que je mande à ma sœur pour les affaires, et je ne vous en dirai ici autre chose si ce n'est que vous pouvez disposer absolument de mon service, et que vous êtes l'homme du monde que l'honneur le plus et que j'aime avec le plus de tendresse et de passion. Louis de Bourbon. Turenne accepta ces offres de service, et pour se dégager de l'étreinte espagnole, régler sa position en France, celle de ses officiers et soldats, Turenne ne voulut pas avoir d'autre intermédiaire et d'autre appui que M. le Prince. Celui-ci de son côté s'occupa des intérêts du duc de Bouillon et promit de travailler à ceux de Turenne, comme nous l'apprennent des lettres qu'il lui adressa le 18 mars et le 18 avril ; mais les intrigues nouvelles qui se formèrent vers ce temps ne lui permirent probablement pas de tenir toute sa parole, puisque Turenne se plaint qu'il ait laissé sans quartiers d'hiver les troupes qui avaient travaillé pour sa liberté et qu'il ne se soit pas intéressé à leur sort comme à ce qui le touchait de plus près. Si Von veut bien se rappeler l'attachement de Turenne pour le soldat, on comprendra combien cette indifférence de Condé dut lui être sensible. D'un autre côté, depuis le départ de Mme de Longueville, Turenne comprit, soit par les avis qui lui vinrent de Paris, soit par les différentes lettres de Condé, que le prince changeait souvent d'idée depuis sa sortie de prison, souhaitant tantôt que le maréchal vint à Paris, tantôt qu'il restât à Stenay, suivant le désir qu'il avait de

reprandre promptement possession de cette place ou de rester allié des Espagnols¹.

Une fois rentré à Paris, il tint à Condé le même langage qu'à Mme de Longueville avant qu'elle quittât Stenay. Comme la duchesse voulait lui faire promettre qu'il demeurerait toujours dans les intérêts de son frère, il s'y refusa, disant qu'après avoir fait sortir ses gens de Stenay et rendu cette place à son maître, il verrait le prince et prendrait alors une décision. Il croyait qu'après avoir montré tant de désintéressement pendant la captivité des princes, **il pouvait agir suivant qu'il le trouveroit plus à propos**. C'était son droit. Au milieu des agitations qui croissent, des intrigues qui se multiplient, il ne tarde pas à démêler le but que poursuivent ses alliés de la veille. Il alla une fois aux réunions de l'hôtel de Longueville, et il prit la résolution de n'y plus reparaître, bien convaincu qu'il ne s'y agissait que d'intérêts particuliers, de belles apparences propres à tromper seulement les esprits peu clairvoyants, de la fortune d'un petit nombre, sans aucune vue du bien public. Fort de cette conviction, instruit par les leçons du passé, n'oubliant pas la position humiliante, cruelle, pleine de déceptions, que lui avait faite sa révolte, il voyait trop bien que la trahison n'allait ni à son esprit ni à son cœur ; il était las du métier de rebelle et avait assez des Espagnols ; il est vrai qu'il ne rompit point brusquement avec un parti qui avait été si contraire à son honneur et à sa gloire ; il revit quelquefois Mme de Longueville, plus souvent M. le Prince, dont l'estime et l'amitié le touchaient, mais il ne voulut jamais prendre aucun engagement avec lui, quelques avances qu'on lui ait faites. Il ne le dissimula point dans une circonstance où il fit, preuve de la plus grande indépendance aussi bien vis-à-vis de Condé qu'il l'égarde de la cour. Vers le milieu de l'année 1651, Condé avait si bien réussi à mécontenter tout le monde, que les Frondeurs songeaient à s'emparer de lui au Luxembourg ou à l'attaquer en pleine rue. Il eut peur d'être enveloppé et arrêté chez lui, et dans la nuit du 5 au 6 juillet, il se sauva dans son château de Saint-Maur avec cinq ou six personnes, et il y fut bientôt rejoint par Conti, la duchesse de Longueville et tous ceux qui étaient attachés à ses intérêts. Or, Turenne alla le voir, eut avec lui dans le parc un entretien de deux heures et fut très vivement sollicité d'entrer dans son parti. Non seulement il refusa de prendre aucun engagement, mais nous savons positivement qu'il s'unit au duc de Bouillon et à la Palatine pour retenir ce prince sur la pente périlleuse où il se précipitait. **Le duc de Bouillon à Bordeaux, et Turenne à Stenay, avaient éprouvé combien il était dangereux de compter sur les promesses des Espagnols. Ils auraient voulu ramener Condé à des sentiments plus modérés et le réconcilier avec, le cardinal ; ils opposaient la grandeur paisible dont il pouvait jouir dans le royaume pacifié aux dangers et aux hasards d'une guerre qui ruinerait la France. Ils ne parvinrent pas à détourner Condé de ses funestes projets, et à partir de ce moment ils se détachèrent de plus en plus de ce prince hautain et ambitieux..... Ainsi les conférences de Saint-Maur ne servirent qu'à séparer entièrement de Condé une partie de ses anciens alliés et à le précipiter de plus en plus dans des projets dangereux et criminels**².

Nous voilà loin du rôle équivoque que la Rochefoucauld prête aux Bouillon, et l'on peut être surpris que le spirituel historien de la duchesse de Longueville ait pu conclure du récit de ce frondeur que Condé était parfaitement fondé à regarder le duc de Bouillon et même Turenne comme attachés sans retour à sa cause. La

¹ *Mémoires de Turenne*, p. 450 sq. L'éditeur a reproduit plusieurs lettres intéressantes de Condé.

² Chéruel, *Minorité*, IV, p. 371.

Rochefoucauld dit simplement que : le duc de Bouillon lui parut irrésolu, désirant se trouver des sûretés et des avantages, se déliant presque également de la cour et de M. le Prince, et voulant voir l'affaire engagée avant de se déclarer. M. de Turenne, au contraire, lui parla toujours d'une même manière, prétendant que l'engagement qu'il avait avec le prince avait pris fin avec sa prison, et qu'ainsi il pouvait se déterminer librement, selon ses inclinations ou ses intérêts. Lenet, autre écrivain tout dévoué à Condé, tout aussi bien informé que la Rochefoucauld, dit que Mlle de Bouillon qu'on appelait la gouvernante de Turenne pour marquer son crédit sur son frère, fit naître des difficultés pour empêcher l'alliance du duc de Bouillon avec Condé.

Retz est fort embarrassé, et se demande si M. le Prince s'est laissé aller à compter sur les deux frères sans en avoir le droit ou si M. de Bouillon ont rompu à tort un engagement contracté. Dans son embarras, il prie le lecteur d'observer que M. le Prince est l'homme le moins capable d'une imposture préméditée, et d'autre part qu'il n'a jamais vu personne moins capable d'une vilénie que Turenne, et conclut, qu'il y a des points dans l'histoire inconcevables à ceux mêmes qui se sont trouvés les plus proches des faits ! Le point inconcevable pour lui ne l'est plus pour nous ; la comparaison des mémoires contemporains et des documents inédits réunis sur la Fronde par M. Chéruel nous a permis d'arriver à préciser le rôle des deux frères, et nous autorise à conclure qu'en 1650 Turenne s'était ligué contre Mazarin pour assurer la liberté des princes et une paix avec l'Espagne, qu'il a tenu fidèlement cette double promesse, et que depuis son retour à Paris il n'a eu recours à aucun faux-fuyant et ne s'est jamais engagé à entrer dans une seconde cabale, que les rares historiens qui laissent supposer qu'il a pu manquer à sa parole sont les défenseurs intéressés des adversaires de la cour, et que si Condé a pu dire (ce qui serait à prouver) que Turenne lui avait promis de le servir, c'est vraisemblablement pour empêcher des défections dans son parti. N'est-ce pas ce qui était déjà arrivé en 1649 ? Les Frondeurs à Paris n'annonçaient-ils pas bien haut que Turenne arrivait avec l'armée d'Allemagne, quand cette armée l'avait abandonné ? Rappelons enfin avec Mazarin que, parmi les grandes qualités que M. le Prince possédait, il n'avait pas assurément le don de conserver ses amis ; en 1651, son beau-frère, le duc de Longueville, qui avait toujours supporté avec impatience son intolérable hauteur, se séparait de lui. Pourquoi s'étonnerait-on que Bouillon et Turenne en aient fait autant ? L'intérêt, qui a joué un si grand rôle dans cette période de nos discordes civiles, eut aussi sa part dans la détermination des deux frères. Anciens alliés de Condé, ils avaient servi sa cause à Bordeaux et à Stenay avec un rare dévouement, et ils ne durent pas sans déplaisir constater que M. le Prince une fois en liberté fut tout à ses vues ambitieuses, et ne songea guère aux affaires de leur maison. Ces affaires, nous le savons déjà, étaient en souffrance depuis longtemps, et ils devaient avoir à cœur de les régler ; et par suite il leur fallait se rapprocher de la cour. Mazarin, de son côté, tenait à réparer la maladresse qu'il avait eue à leur égard, et qui lui avait coûté si cher, et, à la cour comme en exil, il travaillait sans relâche à ramener à la reine cette opulente famille où il aurait trouvé de puissants éléments pour le parti monarchique et national qu'il comptait fonder ; le duc de Bouillon en eût été le principal chef politique et Turenne l'épée. Déjà à Bordeaux, en octobre 1650, il avait eu de secrètes entrevues avec le duc de Bouillon, et quand on rapproche sa dépêche dit 18 octobre à le Tellier et les pensées exprimées dans son Carnet XIV, on voit qu'il faisait déjà à cette époque de sérieux efforts pour détacher cette famille des Frondeurs ; l'ambassadeur vénitien Morosini lui prête même dans une dépêche du

août 1650 la pensée de donner une de ses nièces en mariage au fils aîné du duc de Bouillon.

Après la victoire de Rethel, l'une de ses premières préoccupations fut de gagner Turenne. Le jour même de cette bataille, il écrivait à le Tellier : *Mandez-moi si l'on trouve bon de delà que, ayant moyen d'introduire quelque négociation avec de Turenne pour le retirer dans le service du roi, je le fasse. Pour moi, je suis persuadé qu'il n'y a rien au monde qui fût plus avantageux*¹.

L'auteur anonyme des *Guerres civiles de France* (1648-1651) rapporte qu'un sommelier du maréchal ayant proposé au cardinal d'empoisonner son maître, Mazarin s'empessa d'en donner avis à Turenne, et après avoir raconté que le bruit de sa mort courut après la bataille de Rethel, il ajoute : *Mazarin témoigna au sieur Milet beaucoup de douleur, disant qu'il ne désespéroit pas que, si ce maréchal avoit vécu, ils ne se fussent réconciliés, et qu'étant rentré dans son devoir ; il n'eût rendu de grands services à la couronne. En 1651, il poursuit son projet de gagner les deux frères, et il écrit à la reine de faire agir Ruvigny : Ruvigny s'acquittera fort bien de tout ce qu'on lui dira à l'égard de MM. de Bouillon et de Turenne, qui ont, à ce que j'apprends, grande envie de s'attacher à la reine.... Ruvigny m'a mandé qu'il me répondoit que je pouvois faire état de ces deux personnes-là, et on y doit, à mon avis, faire fondement, non seulement parce que M. de Ruvigny aimeroit mieux mourir que de tromper ni moi ni qui que ce soit, mais parce qu'on dit que ces deux messieurs ne sont pas trop satisfaits de M. le Prince, et que d'ailleurs leur intérêts les doit obliger de s'attacher à Leurs Majestés, et assurément dans le temps que M. le Prince tâche de s'établir de plus en plus, ce seroit une très prudente conduite pour le service du roi de retirer tout doucement de lui les personnes de plus de crédit et de qualité et qui sont les plus capables de nuire et de servir. Pour engager tout à fait Turenne dans les intérêts de la cour, il fallait terminer la question de l'échange de Sedan. C'est ce qui eut lieu le 29 mars 1651. En vertu d'un contrat passé à Paris par-devant le notaire Vaultier et d'un brevet royal, lotis deux datés de ce jour, les clochés d'Évreux et de Château-Thierry furent donnés au duc de Bouillon en échange de la souveraineté de Sedan, et le titre de prince souverain lui fut reconnu ainsi qu'à Turenne. La réconciliation faite, Mazarin recommanda à la reine de ménager Turenne et son frère : *Je vous prie, écrivait-il à Ondedei, le 11 août 1651, de rappeler souvent, à S. M. qu'il est très important de conserver l'affection de ces deux personnages, de manière à en pouvoir disposer*².*

Si les considérations les plus graves avaient déterminé Turenne à ne point entrer dans le parti de Condé depuis sa sortie de prison, il ne montra pas un empressement exagéré à obtenir des faveurs de la cour. Avant longtemps agi contre les intérêts de Mazarin, il ne pouvait décemment faire aucune diligence pour se raccommoier avec lui ; d'autre part, il nous semble dans ses *Mémoires* profondément attristé du spectacle des intrigues qui se tramaient sans cesse, soit à la cour, soit dans le parti des princes, et il fut toujours d'avis de demeurer quelque temps inutile plutôt que d'entrer dans aucune cabale pour avoir un commandement. Il resta donc quelques mois dans l'inaction, bien qu'il fût tout à fait réconcilié avec la reine et qu'il vint souvent à la cour, et il n'en sortit qu'au

¹ Chéruel, *Minorité*, IV, p. 218.

² Chéruel, *Minorité*, IV, p. 178-180, 218, 350, 427. Pour les actes d'échange, voyez Ramsay, II, Preuves, XIII-XVIII : l'auteur anonyme de l'*Histoire des troubles* (archives des affaires étrangères, France, n° 87, p. 297, 654 sq., 670) donne sur les rapports de Condé et de Turenne d'intéressants détails qui concordent avec mon appréciation.

commencement de 1652. Un nouvel orage venait d'éclater ; Turenne allait à la fois réparer la honte d'une trahison et sauver la couronne de son roi.

Condé, résolu à la guerre civile, était entré le 22 septembre à Bordeaux où il avait été accueilli avec enthousiasme ; il avait traité avec les Espagnols tout en soulevant le Midi, et il s'était préparé à porter la guerre sur la Loire comptant presser la capitale entre une armée venant du Sud et une autre armée qui s'avancerait par les plaines de la Champagne. Projet hardi et habile ! Il ménageait la Guyenne, qui souffrait encore des suites de la guerre de 1650, et devait entraîner avec le midi le centre de la France dans une rébellion qui aurait pu facilement s'étendre à la Normandie, à la Bourgogne, à Paris et livrer à Condé la domination souveraine de la France¹.

Peu s'en fallut qu'il ne réussit. La cour, avec une prudente énergie, s'était rendue aussitôt à Bourges, pour affermir son autorité dans le Berry puis à Poitiers, afin de s'assurer du Poitou, de la Saintonge et de l'Angoumois ; mais en même temps elle avait autorisé Mazarin à former sur la frontière un corps assez considérable afin de rentrer en France et d'agir hautement pour le service de Sa Majesté. Le 21 décembre le cardinal s'était rendu à Sedan, et de là, par la Champagne, la Bourgogne et la Loire, à Poitiers, où il arrivait le 30 janvier. À la nouvelle de son retour, une vraie fureur avait éclaté dans Paris : malgré le coadjuteur qui venait enfin d'être nommé cardinal, le Parlement, se détachant de nouveau de la cour, avait déclaré Mazarin perturbateur de la paix publique et mis sa tête à prix. Les deux Frondes étaient encore une fois armées contre le roi, mais Turenne lui était sincèrement attaché. Le 2 février il arrivait à Poitiers, et il allait conserver l'État quand on le croyait perdu.

Depuis ce moment jusqu'à la fin de la Fronde, Turenne eut toutes les grandes initiatives du temps. Lui qui s'efface presque à toutes les pages de ses *Mémoires*, dit ici très nettement ce qu'il a fait, et nous apprend que sans ses avis la cour et Mazarin auraient léché pied. Les mémoires de son jeune lieutenant le duc d'York, depuis Jacques II, confirment son propre témoignage. et il est d'autant plus intéressant de mettre ce rôle en lumière qu'il n'a guère été saisi que par un seul de nos historiens, Michelet, tous les autres rapportant à Mazarin le mérite des prompts et sages décisions. Or nous allons montrer :

1° Que Turenne arrêta la cour effrayée de l'entrée des Espagnols qui venaient secourir Condé, et qu'il l'empêcha de fuir (juillet 1652) ;

2° Qu'après le combat du faubourg Saint-Antoine, il maintint son année sous Paris pour inquiéter les Espagnols, tenir Condé et les Lorrains en échec, surveiller la capitale et saisir la première occasion favorable d'y ramener le roi ;

3° Qu'enfin il donna à la cour, à la reine et au jeune roi, le courage de rentrer dans Paris qu'ils redoutaient toujours.

Le retour de Mazarin avait rétabli l'unité de vues dans le gouvernement ; l'arrivée du duc de Bouillon et de Turenne n'était pas un événement moins important puisqu'elle privait à tout jamais le parti des Frondeurs du génie politique de l'un et de l'épée de l'autre. Le duc de Bouillon entra au conseil et le maréchal fut chargé de lever des troupes pour renforcer l'année royale. La cour, sur ces entrefaites, apprenant que la division était au camp des Frondeurs, se décida à prendre l'offensive, et de Poitiers elle alla pacifier l'Anjou et occuper

¹ Chéruel, *Minorité*, IV, 456.

Saumur et Angers (7-28 février). Ensuite elle gagna Tours, Amboise et Blois, on elle arriva le 14 mars. Mazarin y reçut quelques renforts et partagea le commandement de l'armée royale entre Turenne et d'Hocquincourt. A ce moment le duc de Nemours rejoignait avec six mille hommes les troupes de Gaston près d'Orléans, et la grotesque intrépidité de Mademoiselle déterminait cette ville à fermer ses portes au roi. De son côté la cour continuant sa route couchait le 27 mars à Cléry, et se dirigeait le lendemain vers Sully, suivant la rive gauche de la Loire, pendant qu'un détachement de l'armée des princes suivait la rive droite. Sirot, qui commandait ce détachement, voulut emporter le pont de Jargeau, afin de tomber dans la plaine qui avoisine cette ville et d'enlever le roi et sa suite. Cette tentative aurait réussi sans l'énergique audace de Turenne. Les ennemis, ayant emporté déjà plus de la moitié du pont, se disposaient à s'y fortifier quand Turenne, saisissant la gravité du danger qui menaçait le roi, fit élever une barricade au milieu du pont et se défendit intrépidement, l'épée à la main, avec une poignée d'hommes sans munitions, et malgré le canon de l'ennemi qui l'incommodait beaucoup. Cette résistance donna le temps aux renforts d'arriver, et les Frondeurs furent rejetés sur l'autre rive. Ils avaient perdu Sirot, le seul capitaine qui, avec Marchin, fût en état de suppléer Condé. Turenne écrivait le soir à sa femme avec sa modestie laconique : [Ce qui vient de se passer à Jargeau est de peu de considération](#). Il avait sauvé le roi ! La cour put s'établir à Gien, l'armée franchir la Loire, d'Hocquincourt se loger à Bléneau et Turenne à Briare. On projetait de marcher sur Paris ; l'arrivée de Condé arrêta l'exécution de ce plan¹.

Condé, habitué à la victoire, irrité des revers qu'il avait éprouvés en Guyenne, del' s'était vu rejeter au delà de la Dordogne, avait pris la résolution de se rendre à Paris. Laissant donc à Conti le commandement suprême en Guyenne, avec Marchin et Lenet comme conseillers, il était parti avec un nombre de seigneurs déguisés comme lui et il avait traversé la plus grande partie de la France avec une rapidité extraordinaire. Le 1er avril il était à Lorris en Gâtinais, di il trouva les premiers postes de son armée, et il se faisait renseigner sur la position de l'armée royale. Il avait environ quinze mille hommes, Turenne et d'Hocquincourt, douze mille ; les cieux maréchaux avaient dû se séparer parce qu'il n'y avait pas moyen de subsister ensemble à cause de la disette de fourrage ; les cantonnements étaient répartis dans un triangle dont les angles' sont marqués par Briare, Rogny et Bléneau ; mais d'Hocquincourt, avait commis la faute de trop élargir ses lignes et de séparer ses quartiers sans prendre aucune disposition contre une attaque. Il était si mal renseigné sur les mouvements du prince qu'il croyait qu'il se dirigeait sur la Bourgogne. Condé sut profiter de cette faute. Ayant appris que les quartiers de d'Hocquincourt étaient disséminés, il marcha droit à Châtillon, et de là au canal de Briare sur lequel le maréchal avait logé ses dragons, il les culbuta et passa le canal avec toute son armée à l'entrée de la nuit. Ne croyant pas que la marche du prince pourrait être aussi rapide, et comptant d'ailleurs sur une plus longue résistance de ses dragons, d'Hocquincourt ne s'était pas pressé de rassembler ses troupes ; mais quand il sut ce qui se passait sur le canal, il s'y porta avec sa cavalerie. Il arrivait trop tard. Il vit que M. le Prince avait passé, et il eut beau le charger trois fois avec sa cavalerie, trois fois il fut rompu ; son infanterie, qui n'avait pas eu le temps de venir au rendez-vous, se retira dans Bléneau ; le peu qui se trouva en rase campagne fut dispersé ; d'Hocquincourt était contraint de regagner Bléneau,

¹ D. d'A., VI, 129.

ayant perdu son bagage, mais peu de ses cavaliers, parce que les ennemis, dans l'obscurité, n'osèrent le suivre que lentement.

Cependant Turenne avait été averti de ce qui se passait. Aussitôt il réunit son infanterie et vola au secours de son collègue, après avoir ordonné à sa cavalerie, qui était dans trois ou quatre villages à une lieue de lui, de venir le joindre entre Ozouer et Bléneau, où il croyait devoir se poster pour couvrir Gien. Il marcha sans guides par une unit obscure, et arrivé sur les hauteurs près d'Ozouer, il fit avertir d'Hocquincourt de sa marche ; jusqu'alors il avait pensé que d'Hocquincourt avait été attaqué par le duc de Nemours, mais quand il vit, à la lueur des villages en feu, avec quel ensemble l'attaque avait été conduite. il s'écria : **Ah ! M. le Prince est arrivé !** Condé était bien là, avec toute son année, et Turenne n'avait auprès de lui que deux régiments de cavalerie et deux mille boulines de pied. S'il n'allait au-devant de sa cavalerie, elle serait coupée par l'ennemi, la dernière armée royale mise en déroule, et tout serait perdu ! Sans hésiter, il prend son parti, marche vers Bléneau, dans l'espoir de trouver sa cavalerie en roule, et au soleil levant il la voit paraître à l'extrémité d'une grande plaine qu'il vient d'occuper. Que faire ? Il voudrait au moins arrêter Condé un seul jour, afin de donner au maréchal d'Hocquincourt le temps de rassembler ses troupes dispersées ; mais ses officiers généraux tremblent à la seule pensée d'attendre le Prince avec si peu de monde et ils veulent retourner à Gien pour mettre la personne du roi en sûreté. Quel effet désastreux produirait cette retraite ! Turenne le sentit et il mit alors une heure d'angoisses cruelles : **Jamais, a-t-il dit depuis, il ne s'est présenté tant de choses affreuses à l'imagination d'un homme, qu'il s'en présenta in la mienne.** Il n'y avait pas longtemps que j'étois raccommodé avec la cour, et qu'on m'avoit donné le commandement de l'armée qui en devoit faire la sûreté. Pour peu qu'on ait de considération, on a des ennemis et des envieux ; j'en avois qui disoient partout que j'avois conservé une liaison secrète avec M. le Prince. M. le cardinal ne le croyoit pas : tuais au premier malheur qui me fût arrivé, peut-être auroit-il eu le même soupçon qu'avoient les autres. De plus je connoissois M. d'Hocquincourt, qui ne manqueroit pas de dire que je Pavois exposé, et ne l'avois point secouru. Toutes ces pensées étoient assiégeantes, et le plus grand mal, c'est que M. le Prince venoit à moi le plus fort et victorieux. Une si grande agitation ne lui fit point perdre de vue son projet : bien déterminé à ne pas se replier et à ne pas donner au prince le temps de le défaire entièrement, il chercha une position favorable, où il ne fût point exposé aux redoutables manœuvres de son rival, où il pût tenir ferme et combattre s'il le fallait. Après avoir marché un quart de lieue dans la plaine, il trouva le poste qu'il désiroit, un bois sur sa droite, un marais sur sa gauche, et entre les deux une chaussée, par où les Frondeurs ne pouvaient venir à lui qu'en défilant.

De nouveau les murmures recommencent autour de lui ; il apprend par la Berge, lieutenant de ses gardes, que ses officiers insistent vivement pour retourner à Gien ; il répond **que c'étoit lui proposer une foihle ressource dans un danger si pressant ; que la ville d'Orléans ayant fermé ses portes au roi, lorsque son année n'avoit encore reçu aucun échec, ou devoit craindre qu'aucune ville ne voulût le recevoir, vaincu et fugitif ; et que les armes du roi seroient entièrement décréditées, s'il fuyoit devant les rebelles ;** il ajouta avec un ton de voix ferme et élevé : **Il faut vaincre ou périr ici.** Turenne était bien inférieur à Condé ; il n'avait que quatre mille hommes, tandis que le prince en avait quatorze mille ; mais il avait nue artillerie puissante et bien servie, et plein de la confiance que lui inspiroient sa position et la manœuvre qu'il projetait, il fit dire au cardinal

Mazarin qu'il pouvait demeurer à Gien sans inquiétude. Il disposa ses troupes à une distance suffisante du bois pour qu'elles ne fussent pas incommodées par le feu de l'infanterie de Condé qui l'occupait, et de manière aussi il ne pas lui laisser assez de terrain pour déployer son armée et tenter de grandes manœuvres. Le prince étendit ses deux ailes et fit contenance de vouloir enlever le bois. On demeura quelque temps à s'observer de part et d'autre. Tout à coup, Turenne n'apercevant plus l'infanterie de Condé qui était entrée dans le bois, crut qu'elle marchait à couvert, et qu'elle voulait gagner un lieu plus éloigné de lui off elle pourrait se mettre en bataille et peut-être l'envelopper ; il simula alors un mouvement de retraite clans la direction même que tenait l'ennemi, et Condé, croyant qu'il se retirait, commença à faire passer son armée par la chaussée resserrée entre le bois et le marais. Turenne fait aussitôt volte-face, marche contre les quinze ou vingt escadrons qui avaient déjà passé le défilé et les oblige de se retirer eu désordre ; le prince se jette alors à la tête du défilé avec le gros de son armée et repasse la chaussée ; mais Turenne se remet en bataille au poste qu'il occupait avant sa fausse retraite, et suivant l'expression du duc d'York qui assistait au combat, il fait avec son canon une terrible exécution sur les ennemis, qui tombent eu foule l'un dessus l'autre et perdent beaucoup d'officiers et de soldats. On passa le reste de la journée à se canonner et Condé n'osa plus rien tenter. Vers le soir, d'Hocquincourt avec sa cavalerie, et le duc de Bouillon avec quelques renforts, rejoignirent Turenne, de sorte que la partie n'était plus inégale. Les deux armées, sans avoir rien pu gagner l'une sur l'autre, se retirèrent l'une vers Gien, l'autre vers Châtillon. Quelques jours après, Condé quittait la sienne niai à propos, pour gagner Paris et essayer d'attacher à sa cause le Parlement, les autres cours souveraines et la bourgeoisie ; il ne réussit qu'à se concilier la populace en la soudoyant, et son armée, en son absence, ne put arrêter la marche de la cour sur Paris.

Pour la seconde fois Turenne avait sauvé la cour, qui, des fenêtres du château de Gien, avait vu tous les détails de la bataille, et dont la perte était assurée, au témoignage de Montglat, si Condé eût triomphé : **Sans le maréchal de Turenne, dit-il, la reine et le cardinal tombaient tous deux entre les mains de leurs ennemis, qui eussent mis la reine dans un cloître et fait un mauvais parti au cardinal, et, tenant la personne du roi, eussent gouverné leur mode sous son nom. Le cardinal aussi fut fort étonné ; mais la reine ne témoigna point de peur. Elle se coiffait lorsqu'elle apprit ces nouvelles, et demeura attachée à son miroir, n'oubliant pas à tortiller une seule boucle de ses cheveux, et de là elle fut dîner, où elle mangea d'aussi bon appétit et aussi tranquillement que si elle n'eût couru aucun risque.**

Cependant ce fut en pleurant qu'elle dit à Turenne : **Monsieur le maréchal, vous avez sauvé l'État !¹**

La cour profita du succès de Turenne et de la faute politique de Condé : couverte par le maréchal, elle laissa les Frondeurs occuper la route directe de Paris à Orléans et camper à Étampes, et elle se rendit par Auxerre et Sens successivement à Melun, à Corbeil, à Versailles et à Saint-Germain (21-28 avril). Turenne se posta à Chastres (aujourd'hui Arpajon), et à Linas, pour protéger la cour et surveiller les troupes des princes établies à Étampes. L'opinion du

¹ *Mémoires de Turenne*, p. 455 sq. ; Duc d'York, p. VI, VII ; Éloge de Turenne par Saint-Évremond, dans Ramsay, II, *Preuves*, LVII ; *Histoire manuscrite de Turenne*, à la Bibliothèque nationale ; Armagnac, p. 147 ; Napoléon, p. 141-142.

maréchal était que la cour entrât dans Paris ; mais Mazarin craignait pour sa personne et s'y opposa, et il préféra amuser le prince de Condé par des négociations. Pendant ce temps, Turenne eut l'occasion de surprendre ses troupes et de leur faire subir des pertes importantes. Les chefs de l'année de la Fronde, apprenant que Mlle de Montpensier revenait d'Orléans, voulurent lui donner le spectacle d'une revue, où elle serait saluée comme l'héroïne de la Fronde, ainsi que ses *maréchaux de camp* ; Turenne lui laissa tout le temps nécessaire à la satisfaction de sa puérile vanité, et dès qu'elle se fut retirée, après avoir passé devant le front des troupes rangées en bataille, il attaqua quelques régiments qui rentraient dans Étampes, leur tua douze cents hommes, fit un grand nombre de prisonniers et obtint un avantage qui aurait été plus important sans les fausses manœuvres de d'Hocquincourt. Le cardinal se décida à sacrifier un général accoutumé à compromettre la victoire : il envoya d'Hocquincourt en Flandre surveiller les mouvements des Espagnols, et confia toute l'armée à Turenne.

Celui-ci mit aussitôt le siège devant Étampes ; comme il n'avait point d'armée à redouter en campagne, il ne fit pas de lignes de circonvallation ; mais il établit des lignes de contrevallation à portée de fusil de la place ; il espérait que le défaut de vivres la ferait promptement capituler, lorsqu'il apprit que les Espagnols occupés à prendre nos places maritimes comme Gravelines, Mardick et Dunkerque, avaient conclu un traité avec le duc de Lorraine, et que ce prince entrait en France pour faire lever le siège d'Étampes. Il résolut alors de brusquer l'attaque, et donna plusieurs assauts qui n'eurent point un succès complet. Il était tellement dépourvu des objets nécessaires que la cour fut obligée de lui envoyer ses chevaux pour le service de l'armée. Heureusement que le duc de Lorraine ne se laissait guider que par son intérêt et appartenait au plus offrant ; Mazarin retarda par des négociations la marche de ses troupes, lui fit des promesses de nature à satisfaire son avidité et sa vénalité, si bien que le duc signa, le 6 juin 1652, avec le marquis de Châteauneuf, un traité par lequel il était stipulé que le siège d'Étampes serait levé, et qu'à cette condition Charles IV sortirait de France. Turenne s'éloigna donc de la place, mais comme il connaissait le duc de Lorraine et ne se fiait pas à sa parole, il se prépara à le contraindre à sortir de France dans le cas où, contrairement aux conditions du traité, il voudrait continuer à ravager les environs de Paris pour nourrir son armée. C'est ce qui arriva ; aussi le maréchal dut s'avancer contre lui ; il employa les chevaux de la cour pour traîner l'artillerie des batteries qu'il venait d'évacuer, traversa la forêt de Sénart, passa la petite rivière d'Yères à Brunoy, fit une marche de nuit autour de Grosbois et arriva à la pointe du jour sur le camp du duc de Lorraine, qui appuyait sa gauche à Villeneuve-Saint-Georges et sa droite aux premiers bois de la Grange, et s'était couvert de six redoutes qu'il avait élevées et palissadées dans la nuit. Turenne campa vis-à-vis de Villeneuve-Saint-Georges. et somma aussitôt Charles IV de sortir de France. Le duc voulait traîner l'affaire en longueur, espérant que l'armée des princes, qui venait de quitter Étampes, allait le rejoindre, et que, commandant à des troupes supérieures en nombre, il pourrait continuer de vivre aux dépens du royaume. Turenne, qui pénétra ses projets, lui fit porter un ultimatum par le duc d'York, lui notifiant qu'il allait l'attaquer immédiatement s'il ne s'engageait pas à s'éloigner de Paris sur-le-champ et à sortir de France dans un délai de douze jours. Charles IV subit les conditions imposées par Turenne, et, lui livrant des otages comme garantie de son départ immédiat, il gagna la Champagne par la route que le maréchal lui avait tracée. Ait même moment l'armée des princes apparaissait sur des

hauteurs voisines, et si celle du duc de Lorraine n'eût pas été placée sous le canon de Turenne, le perfide duc eût peut-être engagé un combat dont l'issue aurait pu être fatale à la cour. Mais l'armée d'Étampes, en voyant Turenne maître du camp du duc, se retira, traversa Paris, et alla s'établir entre Saint-Cloud et Suresnes, gardant le pont de Saint-Cloud¹.

Turenne sorti du péril, l'un des plus grands qu'il ait eus dans sa vie, donna deux jours de repos à ses troupes à Villeneuve-Saint-Georges, et se disposa à réduire la petite armée des princes. Il fut rejoint par la Ferté-Senneterre, qui n'avait plus à surveiller le duc de Lorraine. On touchait à la crise décisive de la Fronde. Le 1er juillet, Turenne passa la Marne à Meaux, se porta sur Épinay, pendant que la cour s'établissait à Saint-Denis. Il jeta un pont vis-à-vis d'Épinay, profitant d'une île formée par la Seine, afin de pouvoir attaquer Condé sur les deux rives ; mais ce prince leva son camp, traversa le bois de Boulogne et se présenta à la barrière de la Conférence. Les Parisiens lui ayant refusé l'entrée de leur ville, il tourna les murailles. Turenne, qui suivait sort mouvement, marcha sur la Chapelle et arriva à temps pour charger l'arrière-garde. Condé voulait se porter sur Charenton ; mais vivement poussé il se jeta dans le faubourg Saint-Antoine, derrière les retranchements que les bourgeois avaient construits autour de leur faubourg pour se mettre à l'abri des maraudeurs de l'armée du duc de Lorraine, et qui s'appuyaient d'un côté au pied des collines de Charonne, de l'autre à la Seine. C'était le seul endroit, dans la marelle qu'il avait projetée, qui pût le garantir d'un désastre complet. Le roi et Mazarin, des hauteurs de Charonne, se préparaient à contempler la tétai te des rebelles. Turenne demandait qu'on pressait la Ferté, qui était encore avec toute l'artillerie à la barrière Saint-Denis, de le rejoindre à marches forcées, et qu'on ne commençât pas l'attaque avant son arrivée. Mais les ordres de la cour n'admettaient aucun retard, et le duc de Bouillon lui-même fut d'avis d'attaquer sur-le-champ pour ne pas avoir l'air de ménager Condé. De là le combat du faubourg Saint-Antoine du 2 juillet 1652, tant de fois raconté, qui coûta si cher aux deux armées, et où Turenne et Condé rivalisèrent de constance et d'audace. Ce faubourg formait une patte d'oie ; les principales rues, qui étaient celles de Charonne, Vincennes et Charonton, aboutissaient à la porte de la ville, sous la Bastille, dont le canon dominait tout le faubourg et enfilait les trois débouchés ; indépendamment de cela, des barricades furent élevées au milieu de ces trois rues, et le prince de Condé fit occuper et créneler les principales maisons par des détachements d'infanterie. Turenne attaqua ce faubourg : il pénétra par trois points ; la droite, sous les ordres du marquis de Saint-Mégrin entra par la rue de Charonne ; le centre, où se trouvait le maréchal. s'empara de la barrière du Trône ; et la gauche, sous le marquis de Navailles, longea la rivière, se dirigeant sur la place d'Armes. Les retranchements n'opposèrent pas de résistance ; on se battit aux barrières². Saint-Mégrin attaqua vivement celle de Charonne, défendue par le comte de Tavannes lieutenant général, et M. de Langeais maréchal de camp. Le succès répondit à la bravoure des assaillants ; quoique les murailles fussent bordées à droite et à gauche, et les maisons remplies de soldats, on emporta la barricade, et on chassait les ennemis de maison en maison, lorsque l'imprudente ambition de Saint-Mégrin rendit ce premier avantage inutile ; il voulut partager la gloire de l'infanterie, et il engagea sa cavalerie dans la rue, à travers les fantassins, sans leur donner le temps d'achever de déloger les ennemis ; il

¹ *Mémoires de Turenne*, p. 457 ; Duc d'York, p. XVIII-XXIII.

² Napoléon, p. 145.

pénétra ainsi en poussant les fuyards jusqu'à la place du Marché, où il rencontra Condé. Celui-ci, profitant de cette faute, se mit aussitôt à la tête de vingt-cinq officiers ou volontaires qui se trouvaient auprès de lui, chargea si brusquement la cavalerie royale qu'elle se mit en désordre, se renversa sur l'infanterie, et essuya tout le feu que les ennemis faisaient des fenêtres. Les troupes royales, qui étaient entrées dans les premières maisons, les abandonnèrent à la vue du désordre, et furent poursuivies jusqu'à la première barricade, que la présence de Turenne empêcha d'être reprise. Saint-Mégrin paya de sa vie sa témérité, et il resta avec lui sur cette place plusieurs officiers de qualité, le marquis de Nantouillet, de Fouilleur, enseigne des gardes de la reine. Mancini, neveu du cardinal.

A la gauche, Navailles fit commencer l'attaque avec cinq-cents hommes d'infanterie qu'il soutint de fort près avec sa cavalerie ; il emporta fort habilement la barricade défendue par le duc de Nemours et porta son régiment d'infanterie dans une maison qui flanquait cette barricade. Il mit le régiment de du Plessis-Praslin dans une autre maison en face, et lui ordonna d'en percer les murs et de gagner les maisons voisines, afin de se rendre maître de toute la rue et de commander par son feu une place où les ennemis étaient en bataille. A peine ces ordres étaient-ils exécutés que M. le Prince arrivait et faisait attaquer la barricade que l'on venait d'emporter. Les deux régiments, postés dans les maisons qui l'avoisinaient, la défendirent avec tant de valeur qu'après avoir tué beaucoup de monde à Condé, ils l'obligèrent de se retirer en désordre. Alors un des commandants de la cavalerie royale, M. de Clainvilliers, renouvelant la faute de Saint-Mégrin, passa la barricade, et il avait à peine fait cinquante pas, qu'il fut chargé par quatre escadrons qui le renversèrent et le firent prisonnier ; l'infanterie, qui le suivait, prenait déjà peur et se retirait en désordre quand de Navailles, avec le régiment de Turenne et un détachement de Picardie, accourut à son secours, renversa tout ce qu'il rencontra et réussit à conserver la barrière.

De son côté, Turenne, qui s'était porté partout où sa présence était nécessaire, pénétra lui-même dans la principale rue ; il arriva à l'abbaye Saint-Antoine, mais il fut repoussé par le prince, qui accourut à la tête de quelques officiers de sa maison et le ramena jusqu'au delà de la barrière. Peu d'instants après Turenne rentra dans la rue avec des troupes fraîches, et la disputait pied à pied à Condé ; tous deux chargeaient à la tête de leurs soldats, sans cesse exposés aux feux de la mousqueterie, couverts de poussière et de sang, et un grand nombre de petits combats singuliers signalaient la bravoure des deux partis sans que la victoire se déclarât encore pour aucun.

Enfin la Ferté arriva avec son artillerie ! Turenne établit une batterie près de l'abbaye Saint-Antoine, une autre à sa droite et une troisième à sa gauche, et la lutte recommença plus acharnée que jamais. Le maréchal enleva plusieurs grosses maisons où s'étaient crênelés les Frondeurs, prit d'habiles mesures pour les tourner, et quand ils se virent forcés de tous côtés, ils perdirent courage et se sauvèrent en désordre sur la place d'Armes, en avant de la porte Saint-Antoine. Cette porte était fermée ; en vain Beaufort pressa la milice bourgeoise d'aller au secours de nette poignée de braves près de succomber ; fatiguée de trois ans de discordes, elle ne répondait plus à la Voix de son ancien chef. Le duc d'Orléans était malade ou feignait de l'être, et refusait de donner aucun ordre. Turenne approuvait le projet d'une troisième charge, que proposait M. de Navailles, et allait faire tirer deux coups de canon qui serviraient de signal à trois attaques qu'il avait dessein de tenter. Mazarin, des hauteurs de Charonne, pouvait croire que tout était perdu pour M. le Prince. Mlle de Montpensier lui montra que tout

était sauvé : à quatre heures après midi, elle faisait ouvrir la porte Saint-Antoine à Condé, en même temps qu'elle faisait tirer le canon de la Bastille qui foudroya Turenne et l'empêcha de poursuivre dans la capitale l'ennemi vaincu qui lui échappait. Elle fut cause que la guerre civile, qui aurait pu être terminée ce jour-là, continua encore longtemps. Ce coup de canon avait pu tuer son mari, comme disait Mazarin en faisant allusion à l'ambition qu'elle avait d'épouser Louis XIV ; mais il avait sauvé son honneur, puisqu'elle avait promis à Condé de ne point l'abandonner. Le combat était fini, et il se terminait au bénéfice de Condé, d'après le témoignage même de Turenne qui dit dans ses *Mémoires* : **Les ennemis demeurèrent toujours derrière les grandes traverses du faubourg, d'où ils avoient rechassé les nôtres. On leur prit à la main gauche une barricade que l'on garda ; mais on ne put passer outre en aucun endroit, tonte l'infanterie ayant été fort rebutée.** Il n'est rien à ajouter à cet aveu, témoignage formel de l'avantage remporté par Condé et ses troupes¹.

Après le combat, la cour retourna à Saint-Denis, où elle ne tarda pas à se trouver dans le plus grand danger. En effet, une année de vingt mille Espagnols, auxquels s'était joint le duc de Lorraine, entra bientôt en Picardie et marcha sur la capitale au secours de la Fronde. Le roi allait se trouver enfermé entre Paris et l'armée espagnole. Donen et Dijon ne voulaient pas le recevoir ; il ne lui restait qu'à se sauver à Lyon. Turenne, mieux inspiré, le fit renoncer à ce parti désespéré, qui eût entraîné la perte de toutes les places de Picardie, donné une nouvelle activité à la guerre civile et relevé la Fronde, au moment où ses partisans diminuaient à Paris, surtout après les massacres de l'Hôtel de Ville. Il ne craignit pas de soulever de violentes colères en conseillant l'accord avec les princes et il engagea la cour à s'établir à Pontoise, où, avec sa garde, elle serait en sûreté². Cet avis prévalut. Le maréchal de son côté se porta sur Compiègne, pour s'opposer à la marche de l'armée espagnole, qui, quoique double de la sienne, semblait peu disposée à frapper des coups décisifs. L'archiduc s'approcha de l'Oise, eut quelques succès sur le duc d'Elbeuf, puis retourna en Flandre, laissant le duc de Lorraine et un détachement espagnol hiverner en Champagne. Tout danger étant conjuré, de ce côté, Turenne se rapprocha de Paris et campa à Gonesse, où il séjourna un mois et où il apprit que le duc de Lorraine marchait de nouveau sur la capitale. Aussitôt il porta son camp à Brie-Comte-Robert, et, percevant le projet qu'avait le duc d'opérer sa jonction avec les troupes de Condé à Villeneuve-Saint-Georges, il s'y jeta promptement et y arriva en même temps que les fourriers lorrains, qui marquaient déjà les logements. Le duc de Lorraine se tourna du côté d'Ablon, où il se joignit à Condé, et Turenne prit position à Villeneuve-Saint-Georges, la gauche appuyée au village, la droite au bois de la Grange, le front couvert par les six redoutes que Charles IV avait fait construire quelques mois auparavant, et qu'il réunit par des courtines. Il jeta deux ponts sur la Seine et les couvrit par une bonne tête de pont.

Condé prit position à Limeil et se retrancha à une portée de canon de l'armée royale. Le duc de Lorraine s'établit à Brie-Comte-Robert. L'armée du roi était comme enveloppée du côté de la rive droite de la Seine, mais la tête de pont et la possession de Corbeil lui permirent de s'approvisionner largement par la rive gauche. Turenne resta six semaines dans cette position, qui n'était pas sans danger, mais qui était suffisamment fortifiée pour lui permettre d'attendre les

¹ *Mémoires de Turenne*, p. 445 sq. ; Duc d'York, p. XXIII-XXXI ; Napoléon, p. 146 ; Chéruel, *Mazarin*, I, 208-218 ; Quincy, I, 139.

² D. d'A., VI, 211.

progrès du parti du roi à Paris. Les fourrages lui manquant au commencement d'octobre, il fit jeter quatorze ponts sur l'Yères, et au commencement de la nuit du au il fit partir tout son bagage, et une heure avant le jour il ne restait plus au camp un seul homme de son armée. Malgré la poursuite de Condé et du duc de Lorraine, il fut bientôt à l'abri sous les murs de Senlis. Laissant là le commandement à la Ferté, il se rendit à Saint-Germain où il fit accepter à la cour la dernière des grandes résolutions dont il eut l'initiative dans ces temps troublés¹. Il savait que le duc de Lorraine avait failli être écharpé dans les rues de Paris et que Condé avait quitté la capitale en la maudissant et sans trop savoir quel parti prendre. Mazarin avait donné satisfaction à l'opinion publique en se retirant de Pontoise à Bouillon le 22 août ; le roi avait publié deux édits d'amnistie : il ne pouvait manquer d'être bien accueilli par ce peuple qui était dégoûté des grands et qui éprouvait un vif désir d'ordre et de tranquillité. Néanmoins il hésitait encore. Turenne répondit de tout et l'on se mit en route. Le lundi 21 octobre, le roi vint dîner à Saint-Cloud, d'où il envoya au duc d'Orléans et à Mademoiselle l'ordre de quitter Paris. Mademoiselle obéit, mais le duc refusa de sortir. Surprise de ce refus, la reine ne voulait plus continuer sa route ; **mais Turenne, dit Monglat, la fit avancer, parce, que le peuple seroit capable, s'il remarquoit la moindre faiblesse, de retourner du côté de Monsieur.** On continua donc de marcher, et on dépêcha le duc de Bainville pour lui dire que si le roi apprenait, en arrivant à Paris, qu'il n'eût pas obéi, il irait descendre chez lui avec son armée pour lui apprendre le respect qu'il devait avoir pour ses commandements. Le pauvre Gaston dit au duc de Bainville qu'il était bien tard et qu'il ne savait où aller coucher. On lui permit de coucher chez lui et il partit le lendemain matin, à quatre heures, pour Limours. À la barrière, le roi monta à cheval pour faire son entrée à Paris, et sur tout le trajet il fut acclamé coutume un libérateur².

Quelques jours après, Turenne rejoignait son armée à Senlis et commençait contre Condé et les Espagnols une série de glorieuses campagnes qui devaient amener le traité des Pyrénées ! La Fronde était finie !

¹ *Mémoires de Turenne*, p. 448-449.

² Chéruel, *Mazarin*, I, 554 sq. ; Armagnac, p. 164, 177.

CHAPITRE VII

TURENNE COMBAT LA FRONDE ESPAGNOLE - 1653-1655

État des opérations militaires après le retour de Mazarin. — Le cardinal et Turenne travaillent avec le même zèle à repousser les Espagnols. — Reprise de Rethel et de Mouzon. — Témoignage du duc d'York sur les qualités des généraux français. — Gloire de Turenne dans la campagne de 1654. — Délivrance d'Arras.

MAZARIN, qui était rentré à Paris le 5 février 1653, se trouvait en présence de grandes difficultés à l'intérieur et au dehors. À l'intérieur, la Fronde n'était point vaincue : elle n'avait désarmé qu'à Paris, il restait à la réduire dans les provinces. Il fallait soumettre la Guyenne, et, comme au temps de la lutte de Henri IV contre la Ligue, retirer des mains de gouverneurs révoltés ou suspects les places fortes qu'ils détenaient. Tout en travaillant à la pacification intérieure de la France, il fallait rétablir sa prépondérance au dehors et réparer les pertes que la Fronde lui avait causées. Sur trois points nos frontières étaient entamées ; Gravelines, Dunkerque et Mardick étaient au pouvoir des Espagnols ; la Champagne était envahie ; Rethel et Sainte-Menehould nous avaient été enlevées ; aux Pyrénées, nous avions perdu Barcelone en Catalogne ; aux Alpes, Casai. L'Allemagne, déjà ingrate, protestait contre le traité de Westphalie. Tout le fruit des victoires de Rocroi et de Lens paraissait perdu.

Mazarin ne désespéra point de cette France mutilée et saignante ; il revint à ses grands desseins de politique extérieure, et voulut porter les derniers coups à la branche cadette de la maison d'Autriche. Il trouva dans Turenne l'auxiliaire le plus actif et le plus dévoué. Depuis la mort de son frère, le maréchal était le véritable chef de la puissante maison de Bouillon, et Mazarin, comprenant tout le profil qu'il pouvait tirer de ses services, ne négligea rien pour se l'attacher étroitement. Il fit épouser Marie-Anne Mancini, la plus jeune de ses nièces, au jeune duc de Bouillon, Godefroi-Maurice de la Tour : il témoigna constamment au maréchal une entière confiance, lui laissant la plus grande liberté d'action, le faisant renseigner sur les projets des Espagnols par ses agents secrets ou par ses dépêches, et lui assurant dans les conseils un rôle prépondérant par son empressement à accepter ses avis. Turenne lui-même s'est plu à reconnaître la confiance que Mazarin eut toujours eu lui pendant la Fronde espagnole. Cet hiver se passa dans une entière confiance du roi et de la reine pour M. le cardinal, qui avoit toujours une grande considération pour M. de Turenne, lequel sçavoit autant que personne les intérêts de la cour les plus cachés, et assurément dans une affaire difficile il eût eu la principale confiance. M. le cardinal, n'étant nullement contraint ni par le roi ni par la reine, et ayant une parfaite connoissance de tous les esprits de la cour, vivoit selon les sentiments dans lesquels il sçavoit qu'un chacun étoit, ayant une manière toute particulière de mener les esprits à son point¹.

Turenne fut digne des sentiments que lui témoignait si sincèrement l'ancien ennemi de sa maison ; il mit franchement son génie au service de la France et de son roi, et conquit une gloire inattaquable en assurant par ses victoires le triomphe des idées de Mazarin. Ce fut un rare bonheur pour le cardinal d'avoir dans son parti un pareil tacticien, car les troupes royales étaient bien inférieures à celles des Espagnols. D'après les mémoires de Turenne, l'armée ennemie se composait de seize mille hommes de pied et de onze mille chevaux. D'après les mémoires du prince de Tarente, qui servait sous les ordres de Condé, cette armée comptait vingt mille fantassins et quatorze mille cavaliers. Autre avantage : les Espagnols, maîtres de la Capelle, tiraient de leur province de Flandre tous les secours et toutes les munitions nécessaires ; par Stenay, qui appartenait à Condé, ils touchaient au Luxembourg ; par Rethel et Sainte-Menehould, ils pouvaient fourrager jusqu'aux portes de Paris. Tant que Bordeaux prolongea sa résistance. Turenne n'avait que six à sept mille hommes de pied, cinq mille chevaux, avec lesquels il fallait tenir la campagne et garnir les places, peu de

¹ *Mémoires de Turenne*, p. 475.

munitions de guerre, peut de cavalerie, aucun équipage d'artillerie¹. Si le prince de Condé conservait Rethel, ayant la Meuse à sa gauche avec Monzon et Stenay, à sa droite la frontière des Pays-Bas, d'où il pouvait tirer des vivres, il devenait impossible de couvrir tous les pays qu'il menaçait, tels que Verdun, Saint-Dizier et Vitry d'un côté, Guise, Laon, Soissons, Reims et Châlons de l'autre. D'après une dépêche de Mazarin à le Tellier, nous voyons que le cardinal comprenait, comme le maréchal, toute l'importance de cette place. Elle faciliterait aux ennemis les moyens de faire de grandes conquêtes, puisque, la pouvant munir de toutes choses, elle donne jalousie quatre grandes villes et à toutes les places frontières de ce côté-là. Non seulement Turenne était convaincu de l'importance de Rethel, mais il savait encore que la dispersion des deux corps ennemis, échelonnés, dans le Luxembourg, l'autre en Flandre sur la Sambre, lui laisserait le temps d'enlever cette place avant qu'ils pussent opérer leur jonction pour la secourir ; heureux d'ailleurs de signaler son zèle et de justifier la confiance que l'on avait en lui sur un lien qui avait été le théâtre de sa révolte, il passe promptement l'Aisne et va occuper, à trois lieues au delà de Rethel, l'endroit où les corps espagnols devaient opérer leur jonction ; il ordonne au maréchal de la Ferlé, qui était à Sainte-Menehould, de marcher en même temps que lui, s'achemine avec une partie de ses troupes par Château-Porcien, prend en passant Chaumont et assiège Rethel le 5 juillet. Condé en avait confié le gouvernement au marquis de Persan, officier très expérimenté ; mais la garnison, qui ne comptait que huit ou neuf cents hommes, était insuffisante. Les deux maréchaux attaquèrent vigoureusement les dehors qui formaient la principale défense de la place, et les ayant emportés, ils dressèrent des batteries près des murailles, firent deux brèches et enlevèrent la ville en trois jours. Les Espagnols en étaient encore à décider lequel des deux corps se mettrait en mouvement pour aller trouver l'autre.

Condé s'empressa de chercher ailleurs des compensations, et il engagea les Espagnols à faire une invasion en France avec une armée de trente mille hommes. Les troupes du roi commandées par les maréchaux de Turenne et de la Ferlé ne montaient toujours qu'à sept mille fantassins et à cinq mille chevaux ; et la plupart des places étaient sans garnison, ou n'en avaient que de faibles. Les Espagnols, réunis près de la Capelle, entrèrent de là en Picardie par le pays qui est entre la Somme et l'Oise, prirent la route de Fonsomme et y séjournèrent quelques jours. Turenne vint les attendre près de Vervins, et Louis XIV, sous la conduite de Mazarin, le rejoignit avec sa maison militaire, qui devait former un utile renfort, le 24 juillet, eu deçà de l'Oise, au camp de Ribemont. Pour donner au jeune roi le spectacle d'un combat, Turenne voulut faire mie démonstration contre les ennemis campés à Fonsomme ; il franchit l'Oise, les attaqua vivement et mit leur avant-garde en pleine déroute. Jusqu'au 29 juillet, le roi resta au camp, et l'on tint, en sa présence plusieurs conseils de guerre, où l'on discuta le plan de campagne. Plusieurs officiers étaient d'avis de mettre toute l'infanterie dans les villes frontières, et de marcher avec la cavalerie aux trousses des Espagnols pour leur couper les vivres, les harceler et les empêcher d'entreprendre aucun siège. D'autres crurent qu'il ne fallait point partager l'année, mais qu'on devait gagner Compiègne et s'y porter pour défendre le passage de l'Oise et l'approche de la capitale du royaume. Mazarin était de l'avis des premiers et soutenait qu'il fallait traîner la guerre en longueur et ruiner ainsi Condé et les Espagnols. Le vicomte représentait qu'on affaiblirait trop l'année en

¹ *Mémoires de Turenne*, p. 453-454.

la partageant, et, qu'en voulant garder le passage des rivières, on s'exposerait à être forcé par des troupes supérieures en nombre ; qu'il lui paraissait beaucoup plus sûr de tenir toute l'armée réunie, de s'approcher des ennemis et de les suivre dans tous leurs mouvements, en campant de manière à ne point être forcé de combattre ; que par ce moyen ils n'oseraient ni séparer leurs troupes pour faire des sièges, ni pénétrer dans le royaume, clans la crainte continuelle où ils seraient que leurs convois ne fussent coupés. Le maréchal de la Ferté partagea cet avis ; la majorité finit par s'y ranger ; l'armée se disposa à passer l'Oise pour surveiller l'ennemi, et la cour se retira à Compiègne, puis à Paris.

Turenne poursuivit l'exécution de son plan avec succès, et il ruina les grandes espérances que Condé avait fondées sur la supériorité de ses troupes, par la rapidité et la précision de ses manœuvres, massant son année dans le voisinage du prince, le menaçant d'une bataille et l'évitant aussitôt par des campements bien choisis, laissant à sa merci les villes sans garnison et l'empêchant de les assiéger par la crainte d'une attaque immédiate. On a rarement poussé si loin l'art de déconcerter un redoutable adversaire par un système de temporisation. Un exemple intéressant de la tactique de Turenne en cette circonstance, c'est l'affaire de Bapaume. Ayant surpris une lettre par laquelle il apprit que l'ennemi, avant de rien entreprendre, voulait faire venir un détachement de Cambrai avec une grande quantité de vivres, il s'enquit diligemment par Bapaume de ce qui se passait à Cambrai, et il sut que ce détachement était prêt à partir. Il marcha aussitôt vers Péronne avec cinq mille chevaux et s'avança jusqu'à Bapaume pour l'attendre ; mais l'officier qui le commandait, en apprenant la marche de Turenne, s'empressa de retourner à Cambrai. Pendant ce temps, Condé, informé que l'infanterie française se trouvait isolée, se porta sur elle à marches forcées, dépassa Bapaume dans la nuit du 15 août, et arriva à neuf heures du matin entre Péronne et Manancourt. L'armée royale se trouvait alors à une heure de Péronne, proche du mont Saint-Quentin, le front à un ruisseau, sans cesse retranchée, entourée de hauteurs occupées par l'ennemi ; de plus, toutes ses reconnaissances ayant été prises, elle n'apprenait les nouvelles de l'ennemi que par ses coureurs. L'alarme fut grande, mais de courte durée ; Turenne avertit le maréchal la Ferté de la situation critique où l'on se trouvait, et se hâta d'envoyer Varennes, maréchal des logis de l'avinée, reconnaître le pays voisin.

Il sut bientôt qu'au delà d'un petit bois se trouvait une assez grande plaine où une grande partie de l'armée pourrait se mettre en bataille. Il y court avec sa droite, fait avertir la Ferté qui était à sa gauche, occupe le vallon vers lequel l'ennemi faisait déjà avancer quelques escadrons, s'y fortifie en deux heures, et fait mine d'une si vigoureuse résistance que ni le prince ni les Espagnols ne se risquèrent à le provoquer, bien que les deux années fussent restées en présence pendant trois jours. Le 18, les Espagnols déconcertés décampaient et remontaient, la Somme pour surprendre Guise. Turenne, prévoyant leur dessein, jeta deux mille cinq cents hommes dans cette ville, et le chevalier de Guise, qui servait sous Condé, refusant de contribuer à l'attaque d'une place qui faisait partie des domaines de son frère, celle démonstration suffit pour la sauver. On s'observa encore une quinzaine de jours à quatre lieues de distance, Condé campé à Caulaincourt, entre Ham et le Catelet, sur la droite de la Somme ; Turenne à Golancourt, à une lieue de flan, sur la gauche de la Somme. Le 1er septembre. le prince, qui était plus louché de la soumission de Bordeaux, qui venait de lui être annoncée, que d'aucune disgrâce qu'il m'eût éprouvée, Il

marcher de nouveau l'armée espagnole par sa gauche, et se porta sur Rocroi qu'il investit¹.

Turenne ne pouvait se diriger sur Rocroi pour en inquiéter ou en retarder le siège, parce que cette frontière, à cause des grands bois qui l'entourent, est très avantageuse pour l'assiégé, et que son armée était, trop faible. Il résolut donc de la sacrifier et de se dédommager de la perle de cette ville en occupant une autre place. Il choisit Monzon sur la Meuse, entre Stenay et Sedan. Ses murailles flanquées de tours rondes étaient environnées d'un fossé sec, bien palissadé dans le milieu. Le côté le plus éloigné de la rivière, dominé par une montagne, était fortifié d'une enveloppe de trois ou quatre bastions. A la tête du pont, de l'autre côté de la rivière, il y avait, un ouvrage à corne, et le reste de la place était défendu par plusieurs demi-lunes. Wolf, vieux colonel allemand, d'une grande expérience, y commandait une garnison de quinze cents hommes d'infanterie et de trois cents cavaliers des troupes de Condé.

L'armée du roi passa l'Oise à la Fère, et arriva le 9 septembre à Rémilly, à une lieue de Monzon. Le lendemain on passa la Meuse au-dessous de la ville, et on distribua les quartiers. La cavalerie du vicomte s'étendit sur une ligne, depuis la rivière jusqu'au haut de la montagne, hors de la portée du canon de la place. Il campa avec son infanterie et les gendarmes dans une petite vallée moins éloignée ; il plaça dans un fond plus étroit, et plus près de la ville les régiments d'York et de Guyenne, et il fit ouvrir la tranchée la même nuit. Le maréchal de la Ferté commença ses approches en même temps, mais ses troupes se portèrent encore plus loin de la place que celles du vicomte. On ne fit point de lignes de circonvallation pour ne pas perdre de temps. La petite rivière du Chiers couvrait Farinée de France du côté du Luxembourg, et empêchait les Espagnols de jeter du secours dans la place. Les six premières nuits, on poussa fort, avant les attaques du côté de l'enveloppe, et les bastions furent bientôt abandonnés par les assiégés. Ils se retirèrent aussi de l'ouvrage à corne, dès qu'on l'eut attaqué en deçà du pont ; mais le corps de la place fit une grande résistance. La descente du fossé et les logements y furent rendus très difficiles par les feux d'artifice, les bombes et les grenades que les ennemis faisaient pleuvoir sur les assiégeants. Enfin le mineur ayant été attaché à la muraille, et une partie des milles avant joué. le gouverneur capitula le 28 septembre, et sortit avec sa garnison, armes et bagages, pour être conduit à Montmédy. Le duc d'York, témoin de ce siège. et auquel j'en ai emprunté les détails, fut frappé dans cette circonstance des qualités des généraux français, et principalement de celles de Turenne. Il ne sera pas inutile de remettre ses réflexions sous les yeux de nos contemporains.

La promptitude avec laquelle les François poussent les sièges et prennent les places se doit particulièrement attribuer aux peines que se donnent leurs généraux ; au lieu que le duc d'York a remarqué que ceux des Espagnols s'en rapportent à un sergent de bataille ou à quelque autre officier inférieur, par les avis, et, pour ainsi dire, par les yeux desquels ils se gouvernent, M. de Turenne vouloit tout voir lui-même ; il alloit reconnoître en personne et de bien près les villes qu'il vouloit assiéger ; il marquoit toujours l'endroit où il falloit ouvrir la tranchée, et y étoit présent ; il ordonnoit de quel côté il la falloit pousser, y alloit réglément matin et soir ; le soir pour résoudre ce qui étoit à faire durant la nuit, et le matin pour voir si ses ordres avoient été suivis, ayant toujours avec lui un

¹ Chéruel, *Mazarin*, II, 106 : *Mémoires de Turenne*, p. 454 sq.

lieutenant-général ou maréchal de camp qui devoit commander la tranchée, pour l'instruction de ses intentions ; il retournoit pour la seconde fois à la tranchée après souper, et y restoit plus ou moins de temps, suivant que sa présence y étoit nécessaire. La diligence du général excite nécessairement tous les officiers de l'armée à une grande application à ce qui est de leur devoir. M. de Turenne n'avoit pas un seul ingénieur à son attaque ; quand il en avoit dans d'autres sièges, il ne s'en servoit que comme d'inspecteurs sur les travaux : la plupart des officiers savoient comme on doit pousser la tranchée et faire un logement ; il y a un capitaine de mineurs qui a soin de les conduire suivant les ordres qu'on lui donne. Le duc d'York a reconnu, non seulement par sa propre expérience, mais encore par celle des plus habiles dans le métier de la guerre, qu'un général ne se doit jamais reposer entièrement sur quelque ingénieur que ce puisse être pour la conduite de la tranchée, parce qu'il n'est pas raisonnable de croire qu'un homme qui doit y être à tout moment veuille s'exposer autant que des officiers qui, n'y allant qu'à leur tour, se piquent plus aisément d'honneur et d'émulation pour faire avancer leurs travaux, outre qu'ils en acquièrent plus de capacité pour tout ce qui regarde un siège. Le feu prince d'Orange qui suivoit une maxime tout opposée, en se confiant uniquement à ses ingénieurs, et n'employant ses officiers qu'à la défense des tranchées, en avoit peu qui entendissent bien à assiéger une place, à moins que ce ne fût quelque personne dont l'application et l'industrie suppléât au défaut de la pratique ; ainsi peu d'officiers ont jamais acquis beaucoup d'expérience parmi les Hollandois, et les habiles qui avoient servi avec eux croient appris ce qu'ils savoient bien dans d'autres pays¹.

Après le siège de Monzon, il ne se passa rien de considérable entre les deux armées pendant le reste de la campagne. La cour avoit réuni quelques troupes venues de Bordeaux à celles de la maison du roi, et dans un conseil de guerre tenu à Laon, auquel Turenne avoit été convoqué par Mazarin le 11 octobre, elle avoit fait décider qu'on les enverrait assiéger Sainte-Menehould, que les ennemis occupaient encore en Champagne. Turenne couvrit le siège à l'Ouest, entre Condé et les Espagnols ; la Ferté, au Nord et à l'Est, contre le duc de Lorraine ; les lieutenants généraux Navailles, Castelnaud, d'Uxelles, commandèrent les troupes jusqu'au novembre, ensuite elles lurent toutes placées sous l'autorité du maréchal du Plessis-Praslin, qui imprima à l'attaque une impulsion plus vigoureuse. Le 27 novembre la place étoit prise, et ce succès terminait brillamment cette campagne de 1653, glorieuse pour Turenne par ses marches audacieuses, par son habileté à juger sainement les aptitudes de l'armée qu'il commandait et à pénétrer le tempérament de son adversaire, par l'usage habile qu'il fit fréquemment des ouvrages de campagne, et par les résultats si avantageux qu'il obtint en enlevant deux places importantes et en contribuant à la prise d'une troisième, tandis que Condé, malgré sa supériorité numérique, n'avoit pu prendre que la seule ville de Rocroi. Cette année étoit glorieuse aussi pour Mazarin, car il avoit réduit la Fronde provinciale, pendant que Turenne démoralisait les Espagnols.

La campagne de 1654 ne commença qu'après les fêtes du sacre du roi, qui eut lieu le 7 juin. Mazarin tenoit à l'inaugurer par quelque action d'éclat, et il avoit pris toutes les dispositions nécessaires pour conserver le calme dans Paris et y ramener le roi victorieux. Condé ayant rassemblé en Flandre une armée considérable, qui sembloit destinée à quelque grande entreprise, c'est contre lui personnellement que la guerre fut dirigée : on arrêta que l'on enlèverait la place

¹ *Mémoires d'York*, p. LXXII.

forte de Stenay qui lui appartenait, et qui avait si longtemps servi d'asile aux Frondeurs. La direction du siège fut confiée à l'un des serviteurs les plus dévoués de Mazarin, Abraham Fabert, gouverneur de Sedan. Turenne dut garder la frontière de Champagne, et se porter soit au secours des assiégeants, soit vers la Flandre, si l'ennemi entreprenait quelque diversion de ce côté, soit vers Paris, si Condé essayait de s'y rendre pour répondre à l'appel de ceux qui voulaient troubler le royaume. Mazarin avait écrit à Turenne le 1er juillet qu'il comptait sur lui et sur le maréchal de la Ferlé [pour faire tromper les ennemis dans leurs calculs](#). Sa vigilance était plus que jamais indispensable à la sûreté de l'État.

Le cardinal et le roi s'étaient rendus au camp devant Stenay, et Fabert avait ouvert la tranchée le 3 juillet. Or le G, Mazarin apprenait que les Espagnols, au lieu de tenter de secourir Stenay, avaient envahi l'Artois et mis le siège devant Arras. On jugera de l'inquiétude de la cour et du danger qui menaçait la France par ce seul mot de Condé aux Espagnols, rapporté dans les *Mémoires du comte de Brienne* : [Si je prends Arras, vous y gagnerez et moi aussi, avec usure](#). Toutes les acquisitions des Français en Artois étaient menacées, et, pour conjurer ce danger, il l'allait un puissant effort en faveur d'Arras. Mazarin suit trouver les ressources pour sauver la situation, et Turenne suit en tirer parti. Arras, située sur la Scarpe, était divisée en deux villes : l'une appelée la Cité, petite, mais fortifiée de bons remparts et de solides bastions ; l'autre appelée la fille, était grande, très spacieuse, forte d'assiette et bien fortifiée. Le comte de Montjen, gouverneur de la place, n'avait que quatre mille hommes d'infanterie et mille chevaux. Condé avait préparé l'investissement, avec tant de vigueur, qu'une partie de la cavalerie, qui y tenait garnison, ayant, été envoyée en reconnaissance près de Doullens, n'eut pas le temps de rentrer dans Arras. Les maréchaux de camp, marquis d'Esquancourt et comte de Saint-Lieu, qui la commandaient, ne parvinrent à y rentrer que deux jours après l'investissement, et après plusieurs engagements où ils éprouvèrent des pertes considérables. Le maréchal de Turenne, qui était campé à Mouchy-les-Preux avec le maréchal de la Ferté, avait dessein de secourir la place en attaquant les lignes ; mais il reçut ordre de la cour de ne point tenter cette entreprise que Stenay ne fût rendu, et qu'on ne lui eût envoyé un renfort de troupes. Cette place étant prise, le maréchal d'Hocquincourt amena ce renfort composé de quatre mille hommes d'infanterie et de deux mille chevaux, ce qui, joint aux seize mille hommes qu'avaient les maréchaux de Turenne et de la Ferté, portait l'armée de secours à vingt-deux mille hommes. Condé avait réuni près de trente mille hommes. D'Hocquincourt se posta à un quart de lieue des lignes ennemies ; mais, ne s'y trouvant pas en sûreté, il alla camper à l'abbaye de Saint-Éloi. Les ennemis ouvrirent la tranchée par l'endroit le plus fort. Cette faute fit qu'après deux mois d'attaque, durant lesquels ils perdirent plus de trois mille hommes, ils n'étaient encore maîtres que d'une demi-lune. Le gouverneur, n'étant attaqué que sur un seul point, n'eut pas à diviser sa garnison et put faire bonne contenance. Il concentra toutes ses troupes du côté de l'attaque et disputa le terrain pied à pied à l'ennemi. Turenne, de son côté, affamait les assiégeants ; grâce aux fortes positions de l'armée royale. il interceptait les convois de vivres et de munitions partis de Douai, Saint-Omer. Aire et Saint-Pol, et destinés à l'armée espagnole. Parmi les pertes de ce genre qui durent plus d'une fois décourager nos ennemis, le duc d'York a raconté la plus lugubre, dont il fut lui-même le témoin.

[Une nuit que M. de Turenne visitait avec le duc d'York les gardes avancées, ils aperçurent une lueur soudaine et violente, semblable à celle de la poudre ; il sembloit que c'étoit au quartier de M. de la Ferlé : mais en avançant de ce côté-](#)

là pour s'informer de ce que ce pouvoit être, les sentinelles qui étoient sur la hauteur de Mouchy, qui avoient vu la même chose, assurèrent que la chose s'étoit passée beaucoup plus loin dans la plaine qu'ils ne s'étoient imaginés, et qu'il falloit que ce fût auprès de Lens. Le lendemain au matin, on en fut éclairci, et on apprit qu'un régiment tout entier de cavalerie de cent vingt maîtres allant de Douai au camp des ennemis, et tous les officiers aussi bien que les cavaliers portant chacun un sac de poudre en croupe, outre quatre-vingts chevaux chargés de grenades que des paysans à pied conduisoient, avoient tous été brûlés, sans qu'on pût savoir comment cet accident étoit arrivé. Ce fut un triste spectacle de voir arriver ces pauvres malheureux, les visages hideux et défigurés, et le reste du corps brûlé à un point qu'il y en eut peu qui en guérissent. Des partis qui coururent où ils avoient aperçu le feu amenèrent au camp tous les hommes dans lesquels il y avoit encore quelque signe de vie, quelques chevaux des moins brûlés, et la paire de timbales qui appartenoit à ce régiment¹.

Grâce à la vigilance de Turenne, les assiégeants commencèrent bientôt à manquer de pain par la difficulté qu'ils avoient de faire venir leurs convois. D'autre part le prince de Condé, voyant qu'on perdait contre la place beaucoup de monde inutilement, ce qui faisait murmurer les troupes, proposa de lever le siège, et de détruire le corps du maréchal d'Hocquincourt qui n'avait que six mille hommes ; mais le comte de Fuensaldague s'opiniâtra toujours à continuer ses attaques, et l'archiduc partagea cet avis.

Turenne de son côté, apprenant par les espions l'état de l'ennemi, espérait toujours le réduire à lever le siège sans en venir à un combat ; il ne négligea rien pour s'opposer au passage d'un grand convoi que les Espagnols préparaient à Saint-Omer ; mais quand il sut que, malgré les précautions qu'on avait prises, le comte de Bonneville, lieutenant général de l'armée du prince de Condé, avait trouvé moyen de faire passer ce convoi, il résolut de ne pas différer plus longtemps une attaque générale. Incontinent les trois généraux allèrent reconnaître les lignes pour convenir des endroits par où on les attaquerait. Turenne dirigea cette reconnaissance avec autant d'habileté que d'audace, et les *Mémoires du duc d'York* complètent ici encore les siens, comme dans toutes les circonstances où il lui revient quelque gloire.

Il résolut en chemin faisant de reconnaître les lignes des ennemis de ce côté-là. Il y marcha droit en descendant du mont Saint-Éloi, et en étant approché à la demi-portée du canon, il les côtoya toujours à la même distance le long de la Scarpe, jusqu'à ce qu'il les eût observées autant qu'il le jugea nécessaire de ce côté-là : cependant les ennemis firent grand feu de leur canon ; il n'y eut point d'escadron qui ne perdit deux ou trois hommes sans les chevaux ; et quelques vieux officiers murmurèrent de ce qu'on les exposait ainsi pour rien. à ce qu'ils croyaient : c'est la seule fois que le duc d'York ait entendu, pendant qu'il a servi dans les armées de France, blâmer M. de Turenne d'exposer son monde sans nécessité. Mais ces messieurs reconnurent leur faute après qu'au eut forcé les lignes, puisque ce fut dans ce temps-là choisit, en s'exposant lui-même aussi bien que les autres, l'endroit par où l'on attaqua ; et s'il ne s'était pas approché avec toutes les troupes qu'il avoit avec lui les gardes avancées des ennemis ne se seroient retirées comme elles firent, et il n'auroit pu reconnoître toutes choses avec tant d'exactitude. Il avança si près. avec quelques officiers volontaires, que le cheval de milord Germain fut tué sous lui d'un coup de mousquet tiré des

¹ *Mémoires d'York*, p. LXXVI ; *Mémoires de Turenne*, p. 460-464.

lignes, dont la balle, après avoir passé au travers du corps de cet animal, le blessa rudement à la jambe.

Turenne a lui-même apprécié cette périlleuse reconnaissance : Cette marche seroit imprudente, disait-il en écoutant les observations auxquelles fait allusion le duc d'York, si elle étoit faite devant le quartier de Condé ; mais j'ai intérêt à bien reconnaître la position. et je cannois assez le service espagnol pour savoir que, avant que l'archiduc en soit instruit, qu'il en ait fait prévenir le prince de Condé et ait tenu son conseil, je serai rentré dans mon camp. Voilà qui tient à la partie divine de l'art de la guerre¹ !

Le lendemain, pour tromper l'ennemi sur ses véritables projets. Turenne alla reconnaître le quartier de Condé, et il rencontra le prince. qui était sorti de ses lignes avec dix escadrons ; il y eut entre eux quelques escarmouches dans lesquelles le duc de Joyeuse reçut une blessure, dont il mourut quelques jours après. Dès que les généraux eurent arrêté leur plan d'attaque, on convint de l'exécuter par trois endroits. La droite, où était la maison du roi, serait commandée par le maréchal d'Hocquincourt ; le centre par Turenne ; la gauche par le maréchal de la Ferté. L'attaque fut arrêtée pour la nuit du 24 au 25, jour de la Saint-Louis, patron de la France, et elle se fit entre minuit et une heure. Le maréchal d'Hocquincourt tomba sur les Lorrains, qui lui opposèrent lieu de résistance ; Turenne tomba sur le quartier de dom Fernando de Solis, qu'il avait reconnu avec le duc d'York ; et le maréchal de la Ferté se porta contre Fuensaldague.

Turenne secondé par d'habiles lieutenants, le marquis du Passage, Castelnaud-Mauvissière, le comte de Broglie, le duc d'York, força les retranchements de dom Fernando de Solis, et s'empara de son camp. La Ferté faiblit d'abord, mais Turenne, arrivant à son secours, acheva de mettre en fuite les Espagnols, qui laissèrent une partie de leur infanterie sur le champ de bataille. Leur déroute était complète. Restait, il est vrai, Condé, avec une armée d'autant plus redoutable qu'elle était disciplinée, et qu'elle marchait sous le commandement d'un général à qui elle témoignait autant de confiance que de dévouement. Condé tenta un retour offensif qui fut heureusement arrêté par Turenne. A la première alarme, il avait mis ses troupes en bataille pour défendre son quartier, situé du côté de Bapaume et de la France, mais quand il voit les lignes forcées, il quitte son quartier, court à celui de l'archiduc, réunit les fuyards, et, avec quatorze escadrons, marche sur Turenne. La plupart des cavaliers et soldats du maréchal, qui étaient entrés dans les lignes, s'étaient débandés pour piller le camp des ennemis, dont les tentes étaient toutes dressées. Condé les surprend et les taille en pièces. A cette vue, la Ferté, qui occupe une excellente position sur une hauteur, perd la tête, court à la rencontre du prince, et ne tarde pas à être mis en pleine déroute. Turenne monte au galop, avec du canon et quelques escadrons, sur la hauteur que la Ferté a eu l'imprudence d'abandonner ; il pointe quelques pièces d'artillerie sur Condé, et celui-ci fléchit sous la mitraille. Reconnaissant à cette manœuvre la présence de son rival, le prince, qui ne s'était avancé que pour donner le temps au quartier de l'archiduc de se retirer, croit sage de se retirer à son tour². Il réunit en passant les troupes qui restaient dans la tranchée, et les ayant fait marcher devant lui, il opéra sa retraite d'Arras jusqu'à Cambrai, ayant avec lui le comte de Fuensaldague, le comte de

¹ *Mémoires d'York*, p. LXXXI ; Napoléon, p. 157.

² Armagnac, p. 170.

Boutteville et M. de Ligneville ; il se retira de défilé en défilé, faisant tête de temps en temps aux Français qui le suivaient de près, et il sauva ainsi une partie de l'armée, ce épi lui valut ce compliment de Philippe IV : *J'ai su que tout était perdu, et que vous avez tout sauvé*. Philippe IV était réduit à ce moment à se contenter de peu. Condé avait sauvé son armée moins son artillerie qu'il avait dû abandonner ; les Espagnols laissèrent quatre mille hommes sur le champ de bataille, trois mille prisonniers, soixante-trois pièces de canon et tons leurs bagages. Le roi, qui était à portée avec la cour, arriva après l'action, et quoiqu'il n'eût pas encore seize ans, il fut sept ou huit heures à cheval pour visiter les lignes et le champ de bataille. Il donna une somme d'argent pour enterrer les morts, fit son entrée dans Arras, et témoigna à M. de Montjen la satisfaction qu'il avait de la belle défense qu'il venait de faire, et aux troupes combien il était satisfait de leur valeur. Turenne eut les principaux éloges, et sans rien diminuer de son mérite et de sa gloire, l'histoire doit reconnaître qu'il avait été admirablement secondé par les efforts du cardinal pour secourir les assiégés ; Fun avait sauvé Arras par son infatigable activité à trouver des hommes, des vivres, du matériel ; l'autre par son habileté à employer les ressources à mesure qu'il les recevait. Une multitude de personnages s'empressèrent de féliciter le maréchal, eu particulier le duc de Lorraine, que les Espagnols avaient emprisonné au commencement de l'année¹.

Il n'est peut-être pas de campagne qui nous révèle mieux que celle-ci la vigilance de Turenne, son attention à veiller à l'approvisionnement de l'année, à l'entretien du matériel. Au milieu des soucis incessants que lui donnent la présence de Condé, l'insuffisance de la garnison d'Arras, le mauvais étal de ses propres troupes, il entretient une correspondance, fréquente avec le Tellier et Mazarin, les informant de tous les détails de sa situation, ne se plaignant jamais, mais signalant sans cesse ce qui lui semble nécessaire pour assurer le succès partout où l'honneur de la France est engagé. L'admiration pour ce vaillant soldat redouble quand on constate avec quelles misérables ressources il fit de si grandes choses. Quelques D'ails de sa correspondance permettront d'en juger.

Comme nous marchons auprès de l'ennemi, on manquera de voitures pour les vivres. On fait d'ici ce qu'on peut pour cela, mais il seroit nécessaire d'une personne d'autorité de la part de son Éminence. Je suis fort incommodé de n'avoir personne ici qui fasse la charge d'intendant.... Il n'y a rien au monde qu'on ne fasse pour empêcher qu'Arras ne se perde.

..... Je vous supplie de faire avec le temps un amas d'outils à Bapaume. Il faut user du plus de diligence que l'on pourra polir faire venir les vivres.

..... Il ne faut pas perdre de temps à faire venir les farines à Bapaume.

¹ *Mémoires de Turenne*, p. 461, lettres du 8 juillet 1654, au camp devant Caulaincourt ; du 20 et du 21 juillet 1654, au camp de Mouchy-le-Preux. — La *Gazette de France* nous fournit, pour l'histoire de Turenne en l'année 1655, deux renseignements intéressants : Paris, le 21 juin 1655. Le 16, le maréchal de Turenne avant presté entre les mains de Leurs Majestez le serment du gouvernement du Limosin, prit congé d'elles, partit de cette ville pour aller à Fismes joindre l'armée du roi qu'il doit commander. Ses lettres de provision furent enregistrées au Parlement de Guyenne au mois de décembre de la même année. *Gazette de France*, la Réole, 16 décembre 1655 : La semaine dernière furent registrées au Parlement de Guyenne, transféré en cette ville, les lettres de provision du gouvernement du Limosin, dont le mareschal de Turenne a esté pourveu par le roy, en considération des grands services rendus à Sa Majesté dans ses armées, et particulièrement aux derniers troubles. De Cosnac, II, 271, 272.

Il serait impossible que la cavalerie subsistât si on ne lui donne du pain ; M. le Tellier s'en peut assurer.

Il est fort nécessaire... de faire venir des armes, à sçavoir, piques et mousquets, et des outils, à Bapaume.

Les demandes de ce genre reviennent dans la correspondance de Turenne jusque vers la mi-août, et malgré ce dénuement, on marche, on veille, on prend les convois de l'ennemi, ou saisit ses espions ; où est toujours sur la brèche, le soldat fidèle à son général, le général dévoué au soldat, l'un et l'autre vivant misérablement, mais courant avec la même ardeur à la gloire ou à la mort partout où l'ennemi les menace, partout où il faut combattre pour l'honneur du roi et le salut de la France !

Mazarin avait considéré la délivrance d'Arras comme le gage d'une paix prochaine, mais il fut bientôt détrompé. Le roi d'Espagne, un peu tardivement désillusionné sur le mérite de ses généraux, se détermina à confier à Condé la réorganisation de l'année et le commandement suprême pour tenter un dernier effort avant la fin de la campagne. Turenne ne lui donna pas le temps d'empêcher l'armée française de profiter du succès qu'elle avait eu sous les murs d'Arras, et manœuvrant habilement entre Bouchain et Cambrai, il passa l'Escaut et, le 6 septembre, s'empara du Quesnoy, place importante qui resserrait extrêmement les quartiers des Espagnols en Flandre, et pouvait être une excellente base d'opérations pour une marche en avant. *C'est une échelle, disait Mazarin, par laquelle ils connoissent bien que nous pouvons monter bien liant l'année prochaine.* Aussi prit-il toutes les précautions pour empêcher les Espagnols de la ressaisir. On travailla avec tant de diligence à la garnir d'hommes et de vivres que tous les dehors étaient déjà en état de défense le 1er novembre, et que Mazarin espérait bien la conserver quand même les Espagnols se préparaient à faire tous les efforts imaginables pour la reprendre.

Turenne acheva la campagne en continuant sa route sur Bruxelles. Il empara de Binch, se porta sur Maubeuge, prit position à Cateau-Cambrésis, enleva les châteaux d'Anvillers et de Girondelle, près Rocroi, et rejoignit le roi à Guise. On décida en conseil de guerre que la Ferté assiégerait la ville de Clermont en Argonne, qui avait été donnée à Condé en récompense de ses glorieux services pendant la minorité de Louis XIV. La tranchée fut ouverte le 5 novembre, et la garnison se rendit le 22.

On comprendra aisément le grand retentissement de la délivrance d'Arras, si l'on songe que notre réputation militaire avait perdu son prestige depuis la fin de la guerre de Trente ans ; qu'elle s'était affaiblie dans les mêlées aussi peu glorieuses que fréquentes de la guerre civile, et que la victoire de Turenne rendait à nos armes tout leur éclat. On comprendra aussi le grand service rendu à la couronne par le maréchal si l'on songe qu'à Paris on se préparait à renouveler la Fronde, et que Cromwell n'attendait que la prise d'Arras pour rompre avec la France, quand la France avait tant besoin de son concours ! Aussi la délivrance d'Arras éleva au plus haut degré dans l'Europe la renommée du maréchal de Turenne.

CHAPITRE VIII

TURENNE COMBAT LA FRONDE ESPAGNOLE - 1655-1659

Campagne de 1655 : Turenne prend Landrecies, Condé, Saint-Ghislain. — Trahison du maréchal d'Hocquincourt. — Campagne de 1656 : Affaire du Quesnoy ; prise de la Capelle. — Alliance avec l'Angleterre. — Campagne de 1657 : prise de Mardick. — Campagne de 1658 : bataille des Dunes ; prise de Dunkerque. — Traité des Pyrénées.

DANS la campagne de 1655, Turenne prit trois places sous les yeux des Espagnols et de M. le Prince : Landrecies, Condé, Saint-Ghislain ; il pénétra ainsi dans le Hainaut, fit camper le roi sur le territoire ennemi et prépara tous les succès qui devaient amener la paix des Pyrénées. Voici les détails de sa marche.

Il sortit de ses quartiers d'hiver et se concentra à Guise le 10 juin, pendant que la cour s'établissait à la Fère. Dans un conseil de guerre tenu à Guise, on décida de prendre l'offensive sur le pays ennemi et d'assiéger Landrecies qui, avec le Quesnoy, ouvrait la route des Pays-Bas espagnols. L'armée de Turenne et celle de la Ferté l'investirent le 18 juin ; on travailla avec tant de diligence à la circonvallation qu'elle fut achevée dans cinq jours, et le camp pourvu de vivres pour un mois. Le prince de Condé, qui avait la principale direction de l'armée de Flandre, vint se poster à Vadencourt entre Guise et Landrecies pour couper les vivres aux assiégeants, ainsi que leurs communications avec la cour, et il envoya piller la Picardie ; mais tous ses efforts furent inutiles ; les ouvrages extérieurs furent promptement enlevés, et Landrecies ouvrit ses portes après dix-sept jours de tranchée ouverte. La garnison se retira à Valenciennes et l'année de Condé se replia sur Cambrai (14 juillet).

A la suite d'un nouveau conseil de guerre tenu à Guise, l'armée dut se porter en avant par une série de mouvements et de contre-mouvements : 1° elle descendit la Sambre jusqu'à Bussière ; 2° elle rétrograda, traversa Avesnes et investit la Capelle ; 3° par un nouveau contre-mouvement elle passa la Sambre et arriva à Bavay le 11 août ; 4° conformément à la résolution de Turenne de ne pas attaquer de front les positions que l'on peut obtenir en les tournant, elle rétrograda sur Bouchain, afin de passer l'Escaut au-dessous de cette ville, de laisser Valenciennes sur la droite, et de marcher sur Condé où elle se trouverait sur les derrières de l'ennemi et tournerait ses retranchements. Cette manœuvre qui réussit donna lieu à un incident assez piquant entre Condé et Turenne. Les Espagnols avaient suivi le dernier mouvement du maréchal, et s'étaient portés sur Valenciennes, prenant position la droite au bois de Saint-Amand, la gauche à la place, et ils travaillaient à rétablir les vieilles lignes du mont Anzin. Le duc d'York nous dit que cette position était excellente et que l'archiduc et Fuensaldague s'étaient engagés à défendre Condé dans ce camp retranché. Or Turenne ayant marché sur eux par la rive gauche de l'Escaut, à sa vue ils s'empressèrent de lever le camp et de se replier sur Condé, puis sur Tournai, prévenant le prince de prendre le commandement de l'arrière-garde. Sans une grave faute de Castelnau-Mauvissière, Condé était perdu, tant sa position était mauvaise. Ce lieutenant général qui avait douze escadrons de cavalerie, plusieurs bataillons d'infanterie, avait rem du maréchal l'ordre d'attaquer immédiatement le prince ; mais il se laissa amuser par quelques officiers de Condé et conversa avec eux parce qu'ils étaient de ses anciennes connaissances. Le temps qu'il perdit ainsi suffit au prince pour précipiter la marche de son arrière-garde, et quand Turenne arriva, elle était sauvée. À cette faute Castelnau en joignit une seconde, celle de tromper le maréchal en lui affirmant qu'il avait si vigoureusement talonné l'ennemi que son dernier escadron ne s'était échappé qu'en passant l'Escaut à la nage. Turenne le crut et il écrivit à Mazarin pour l'informer de ce succès. La lettre fut interceptée et tomba entre les mains de Condé. Quoique la relation de Turenne fût conçue en termes très modérés, elle blessa profondément Condé qui lui écrivit, le 18 août, une lettre qui attestait une irritation extrême : *Si vous aviez été à la tête de vos troupes, disait-il, comme j'étois à la queue des miennes, vous auriez vu que notre dernier escadron n'a pas passé la rivière à la nage.* En même temps, il écrivit au maréchal de la Ferté

pour se plaindre de l'injustice de son collègue, à Castelnau pour en appeler à son honneur et lui dire que l'armée espagnole s'était retirée sans désordre et sans rien perdre. L'attitude du prince piqua Turenne au vif, et ces deux généraux ne se traitèrent plus, pendant toute la guerre, avec les mêmes égards qu'ils avaient observés jusqu'alors. [Est-il besoin d'ajouter que cet échange de sarcasmes et de lettres amères ravit Mazarin ? Ne craignant rien tant qu'un retour d'accord entre Turenne et Condé, il nit tout en œuvre pour aviver le ressentiment du maréchal et rendre la rupture complète.](#) Les deux capitaines ne devaient se réconcilier qu'à la paix des Pyrénées¹.

Assurément l'armée royale n'avait pas vaincu l'armée de Condé, puisque l'on n'avait pas tiré le moindre coup de feu, mais Condé, qui était à son arrière-garde, avait dû se contenter de la couvrir et e put rien pour arrêter la marche des Français : le 1^{er} août, ils investissaient Condé, et les Espagnols eurent beau tenter d'enlever les convois que Mazarin expédiait du Quesnoy, Turenne et la Ferté les tirent si bien garder, et pressèrent si vivement la place qu'elle capitula le 18 août. Le 21 la tranchée était ouverte devant Saint-Ghislain. Le roi et le cardinal assistaient à ce siège, qui présentait quelques difficultés à cause des eaux qui couvraient tout le pays aux alentours de la place. Nous savons par les dépêches que Mazarin envoyait à la reine pour la rassurer, que Turenne prit toutes les précautions pour garantir le roi contre toute surprise, et la place contre toute tentative de secours du dehors : il fortifia son camp avec le plus grand soin, employant à sa défense des ruisseaux, des rivières, des défilés, et couvrant de quatre forts les hauteurs par lesquelles il aurait pu être inquiété. La fête du roi fut encore célébrée cette année par un succès : le 26, la garnison se rendait, et à la fin de novembre, les troupes rentraient en quartiers d'hiver, après avoir occupé divers camps pour consommer les fourrages qui se trouvaient dans les environs. Le succès de cette campagne parut suffisant à Louis XIV pour en perpétuer le souvenir par une médaille.

Ce n'est pas le seul service que Turenne ait rendu au roi en cette année ; par ses conseils, il prévint les conséquences désastreuses de la trahison du maréchal d'Hocquincourt, gouverneur de Péronne, que Condé s'efforçait de gagner afin de se faire livrer cette ville et la forteresse de Ham. Il était puissamment secondé par la duchesse de Chatillon qui, employant tout l'éclat de ses charmes et tous les artifices de la coquetterie à gagner des partisans au prince, séduisit d'Hocquincourt et le détermina à négocier avec les Espagnols. Une lettre qu'elle adressait à Condé pour lui rendre compte de cette victoire peu honorable fut interceptée par les agents de l'abbé Fouquet et envoyée à Mazarin qui était alors à Compiègne. La première pensée du cardinal avait été de faire avancer l'armée sur Péronne ; mais Turenne qui savait que son armée était affaiblie par ses longues marches comme par ses succès, que l'on aurait de la peine à se procurer des vivres et à trouver de bons chemins en cette saison, lui persuada qu'il était préférable de négocier avec d'Hocquincourt plutôt que de s'exposer à un insuccès militaire qui établirait l'ennemi sur la Somme. Mazarin se rendit à ce sage avis : la duchesse de Chatillon fut arrêtée, et d'Hocquincourt, qui éprouvait pour elle la plus coupable des passions, s'empressa de signer un traité avec les négociateurs de Mazarin, et de quitter la France après avoir remis Ham et Péronne aux mains

¹ *Mémoires de Turenne*, avec les lettres échangées au sujet de cet incident. p. 469-475 ; *Mémoires d'York*, p. CV-CVII et CIX-CXX. — La lettre adressée par Turenne à Mazarin n'est pas du 11 août, comme on peut le voir par une copie des archives du ministère des affaires étrangères, France, n° 895, f° 262, mais du 14 août ; cf. D. d'A., VI, 426.

du roi. Les conditions du traité signé le 22 novembre avec ce traître étaient bien lourdes puisque l'on devait lui payer six cent mille livres, et si Mazarin dut les accepter, c'est qu'il était parfaitement renseigné par Turenne sur l'état des forces de l'armée royale¹.

On avait beau prendre des villes, on ne diminuait guère la puissance de Condé et de ses alliés, puisque, d'après un usage du temps, toute garnison qui capitulait avec les honneurs de la guerre avait le droit de rejoindre le corps d'armée de son parti. Les victoires de Turenne n'aboutissaient donc qu'à gagner du terrain sur l'ennemi sans l'affaiblir, qu'à entretenir le courage des troupes royales et à maintenir leur réputation au dehors ; mais on ne pouvait arriver à des succès décisifs tant que l'on demeurerait de part et d'autre avec des forces à peu près égales. On allait en outre se trouver en présence de nouvelles difficultés : la Champagne délivrée, le Hainaut envahi, il restait à conquérir les villes maritimes, Gravelines, Mardick, Dunkerque. Comment y parvenir avec les seules ressources de la France ?

Mazarin se trouvait donc à la fin de la campagne de 1655 en présence des plus grandes difficultés, qu'aggravait encore la politique de Condé et des Espagnols, qui n'avaient pas dédaigné d'ouvrir des négociations avec le chef des Têtes rondes, bourreau de Charles Ier. Dès que Condé avait appris qu'Olivier Cromwell avait été nommé Protecteur, il l'avait félicité *de la justice rendue à son mérite et à sa vertu* ; un peu plus tard, il lui avait demandé son assistance par l'intermédiaire de la Barrière et de Cugnac : de son côté l'Espagne s'était empressée de reconnaître la république, d'Angleterre, et d'accréditer auprès d'elle comme ambassadeur don Alonzo de Cardeñas. Dès que Mazarin eut reconnu qu'il y avait dans Cromwell non seulement un soldat heureux, un général de génie, un puritain fanatique, mais encore un homme *d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique*, il rejeta tout scrupule, à l'exemple du roi d'Espagne, et ne négligea plus rien pour ravir à ses adversaires le concours qu'ils sollicitaient avec tant d'empressement. Il négocia pendant quatre arts, à travers des difficultés inouïes, et il réussit à convaincre l'orgueilleux Protecteur que l'intérêt de l'Angleterre commandait une alliance offensive et défensive avec la France contre l'Espagne. Elle fut préparée par le traité de Westminster, signé le 5 novembre 1655, qui n'est en réalité qu'un traité de commerce ; deux articles toutefois servaient la cause de la France ; l'un, relatif aux réfugiés, obligeait la France à faire sortir du territoire Charles II et son frère, le duc d'York, qui servait dans l'année de Turenne ; l'Angleterre, à bannir tous les émissaires de Condé et des Bordelais rebelles ; l'autre article, en mettant fin aux attaques de l'Angleterre sur nos côtes ou contre nos vaisseaux, allait permettre à Mazarin de concentrer toutes ses forces et toute son attention sur l'Espagne. L'alliance défensive et offensive ne sera signée que le 25 mars 1657².

La France avait à traverser une année d'épreuves avant d'être définitivement armée pour imposer la paix à l'Espagne. Turenne ne put que sauver l'honneur dans la campagne de 1656. Elle commença fort tard, par suite des négociations pour la paix conduites par de Lionne à Madrid, et par suite aussi des difficultés que Von eut de réunir l'argent nécessaire aux troupes. Les opérations convergèrent sur trois points : Valenciennes, Condé et la Capelle. Don Juan

¹ Chéruel, *Mazarin*, II, 316.

² Chéruel, *Mazarin*, I, 60 sq. ; II, 349-595 ; III, 45-85.

d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, le prince de Condé et le marquis de Caracène commandaient l'armée espagnole ; Turenne et la Ferté, l'armée française.

Turenne, qui avait projeté d'attaquer Tournai, y avait renoncé en apprenant que Condé avait fait entrer des troupes dans la place, et il résolut d'investir Valenciennes, qui était alors l'une des principales villes espagnoles aux Pays-Bas, tuais aussi l'une des plus difficiles à emporter, d'après ce que nous en savons par Bussy-Rabutin, qui servait en qualité de général sous Turenne, et qui écrit les détails suivants à Mme de Sévigné, sa parente :

Voici une des plus fortes entreprises que nous ayons faites depuis la guerre. Nous attaquons la plus grande ville des Pays-Bas, oie sont les magasins d'Espagne. Il y a quinze ou seize cents hommes dedans, et plus de dix mille habitants portant les armes, qui servent comme des troupes réglées. Nous avons, à la portée du fauconneau, une armée ennemie de vingt mille hommes, qui observent tous nos mouvements et nous tiennent dans une contrainte épouvantable, et cette armée est commandée par trois grands capitaines¹.

Aux difficultés signalées par Bussy-Rabutin, ajoutons que les Français n'avaient pas assez de troupes pour envelopper dans leurs lignes de circonvallation quelques hauteurs qui dominaient leur camp et qui devaient servir d'observatoire à l'ennemi, que les environs de Valenciennes étaient inondés, et que l'armée assiégeante était divisée en deux camps séparés par l'Escaut. D'après le témoignage de l'ambassadeur vénitien Giustiniani, rapporté par Chéruel (*Minist. de Maz.*, III, 22), Turenne avait pris toutes les précautions pour se fortifier et remédier aux inconvénients de la situation ; ainsi il avait entouré les deux camps d'un double retranchement garni de pieux, construit une digue polir arrêter l'inondation et jeté des ponts sur l'Escaut pour assurer les communications des deux corps d'armée. Puységur, qui servait à ce siège comme lieutenant général, ajoute que la Ferté eut soin, par simple esprit de contradiction, de faire supprimer un des deux retranchements qui couvroient son camp, en disant qu'il en avoit assez d'un devant ses troupes. Voici ce que conta cette folle imprudence.

L'armée espagnole, qui s'était réunie à Douai pour faire lever le siège, se retrancha à une demi-portée de canon des lignes de circonvallation, la gauche appuyée à l'Escaut sur lequel elle avait jeté six ponts, la droite à un ruisseau sur lequel elle en avait jeté alitant. Dans la nuit du 15 au 16 juillet, Condé, qui connaissait la Ferté, attaqua ses lignes et les enleva sans grande résistance, pendant que Marchin, avec quatre mille hommes, dirigeait une fausse attaque sur les quartiers de Turenne et se faisait vivement repousser. Ensuite le maréchal accourut au secours de son collègue avec deux régiments ; quatre autres le suivaient ; il arriva trop tard ; l'armée de la Ferté était dans le plus grand désordre : le maréchal était prisonnier, l'ennemi avait comblé ses lignes et communiqué avec la ville, dont la garnison et les habitants s'unirent aux Espagnols pour achever la déroute du corps de la Ferté. Il n'y avait plus qu'à lever le siège et à opérer habilement la retraite. Turenne la fit sur le Quesnoy, où il prit position sur une hauteur avec ses troupes, un renfort de quinze cents hommes qu'il avait reçu en quittant Valenciennes, et deux mille fuyards du camp de la Ferté. Une partie des officiers voulaient fuir encore plus loin ; Turenne leur

¹ Passage et citation empruntés à Chéruel, Mazarin, III, 20. — *Mémoires de Turenne*, p. 476 sq.

imposa par sa contenance et il attendit l'ennemi de pied ferme, quoiqu'il n'eût pas d'outils pour se retrancher. Quand l'armée espagnole arriva, elle n'osa pas attaquer, et après être restée deux jours en position, elle se porta sur Condé, qu'elle enleva malgré la diligence de Turenne, qui avait fait partir mille cavaliers ayant chacun un sac de blé en croupe pour ravitailler la place. Un habile mouvement, arrêté à Guise entre Mazarin et Turenne, empêcha la garnison d'être déclarée prisonnière : Turenne quitta la Sambre où il ne pouvait inquiéter les ennemis, et se porta en diligence sur la Lys, afin de menacer leurs places de Flandre et de les obliger à accorder au gouverneur de Condé les conditions ordinaires, c'est-à-dire la liberté de sortir, avec armes et bagages, de la place assiégée. C'est ce qui arriva. La garnison alla rejoindre Turenne. La ferme contenance du maréchal au Quesnoy lui valut les plus grandes félicitations, et le roi le fit colonel général de la cavalerie, charge qui est toujours restée dans sa maison depuis cette époque. Napoléon, qui savait combien il importe de ne pas affaiblir le moral des troupes, associe son éloge à celui des contemporains : **Ce qui prouve, dit-il, que les éloges qu'on lui prodigua alors étaient mérités, c'est qu'il fut seul de tous ses officiers de l'opinion d'attendre l'ennemi dans la position du Quesnoy. C'est qu'il avait plus de talent qu'eux ; c'est que les hommes ne pensent qu'à éviter un danger présent, sans s'embarrasser de l'influence que leur conduite peut avoir sur les événements ultérieurs ; c'est que l'impression d'une défaite ne s'efface de l'esprit du commun que graduellement et avec le temps. Que fût-il arrivé cependant si l'avis de la majorité eût été suivi ? 1° Le maréchal n'eût pas été rejoint par les restes de l'année de la Ferté ; 2° une retraite précipitée eût intimidé l'année française, qui se fût crue très inférieure à l'ennemi, tandis que celui-ci en serait devenu plus entreprenant !** Un autre juge, non moins compétent, exprime plus chaudement l'admiration que lui inspire l'attitude de Turenne au Quesnoy : **En mainte rencontre Turenne avait déjà donné de grandes marques de fermeté dans les revers, de sang-froid et de jugement dans les circonstances difficiles ; son habileté à conduire les troupes était connue, admirée, et l'on pouvait suivre la marche ascendante de son génie stratégique. Jamais encore la puissance de sa pensée n'avait conduit sa prudence au degré d'audace où il arrive ici ; il atteint la dernière limite de ce qu'un chef peut obtenir de ses soldats ; la profondeur, la pénétration de son esprit se dévoilent ; on devine l'homme qui conduira les immortelles campagnes de 1675 et 1671, qui, à Turckheim, attaquera une heure avant le coucher du soleil pour ne pas laisser à un ennemi trois fois plus nombreux le temps de se relever d'un coup sûrement préparé et inopinément frappé ; — qui, à Saltzbach, sera tué au moment où il se place le dos à l'Empire, la face à la France, pour forcer Montecuccoli à lui céder la vallée du Rhin.** Suivons le récit des événements, et nous verrons combien Turenne eut raison d'agir comme, il le fit.

Après la prise de Condé, il passa l'Escaut pour attirer la guerre dans l'Artois où nous avons beaucoup de places fortes, et s'établit solidement entre Lens et Arras. L'armée espagnole prit position à un quart de lieue de l'armée française : mais il fit aussitôt élever des retranchements, et sa position parut si solide à l'ennemi qu'il décampa et se retira sur Lens, dont il alla investir Saint-Ghislain. Turenne assiégea la Capelle, l'un des boulevards de la Picardie. Les Espagnols levèrent le siège de Saint-Ghislain pour secourir la Capelle, s'approchèrent jusqu'à une lieue des lignes de circonvallation de Turenne, mais n'osèrent point

1 Napoléon, p. 172.

2 D. d'A., VI, 445.

les attaquer, tant était forte la position du maréchal. Ils laissèrent prendre la place le 20 septembre. Leur marche n'avoit servi, écrivait Mazarin à la reine, qu'à rendre plus glorieuse la prise de la place, et leur honte plus éclatante d'avoir levé le siège de Saint-Ghislain pour venir prendre la Capelle¹.

Si la prise de la Capelle sauvait l'honneur des armées françaises et compensait l'échec de Valenciennes, elle ne suffisait pas pour résoudre les difficultés de la situation et contraindre l'Espagne à faire la paix. Il fallait que la diplomatie achevât l'œuvre commencée au traité de Westminster. Ce fut le but des efforts de Mazarin pendant l'hiver de 1656-1657, et il en sortit le traité de Paris signé le 25 mars 1657 qui est bien une alliance défensive et offensive entre l'Angleterre et la France. Eu voici les clauses utiles à l'intelligence des plans de Turenne en cette année et l'année suivante : pour contraindre à la paix l'ennemi commun, la France et l'Angleterre entreprendront consécutivement, dès le mois d'avril, à frais et forces communs, les sièges de Gravelines et de Dunkerque par terre et par mer. Après la conquête de ces places maritimes, Gravelines appartiendra à la France, et Dunkerque à l'Angleterre. Si Gravelines est prise la première, elle sera cédée aux Anglais, qui la conserveront jusqu'au moment où ils pourront être mis en possession de Dunkerque ; ils rendront ensuite Gravelines aux Français. Pendant un an, à partir de la signature du présent traité, la France et l'Angleterre s'engagent à ne conclure avec l'Espagne ni trêve ni traité que d'un consentement mutuel.

Quelques difficultés s'opposèrent à l'exécution immédiate du traité : une querelle entre la France et les Provinces-Unies à l'occasion de vaisseaux français capturés par l'amiral Ruyter : les embarras pécuniaires de Mazarin et l'opposition que fit le Parlement à de nouveaux édits bursaux : l'arrivée tardive des auxiliaires que l'Angleterre devait fournir, et qui ne débarquèrent qu'à la fin de mai 1657. Profitant de ces circonstances, les Espagnols avaient pu commencer la campagne de bonne heure, jeter des troupes dans Gravelines et dans Dunkerque, assiéger et prendre Saint-Ghislain le 22 mars. Au mois de mai Turenne se mit en campagne, et, pour compenser la perte de Saint-Ghislain, il se porta brusquement sur Cambrai qu'il investit. Malheureusement, lui qui excellait à se retrancher n'eut pas le temps de se protéger par ces lignes auxquelles il avait dû la prise de la Capelle et de Saint-Venant : Condé, qui se trouvait à Valenciennes, et qui connaissait son glorieux rival aussi bien qu'il en était connu lui-même, s'avança à marches forcées avec sa cavalerie, arriva à dix heures du soir à Bouchain, le jour même de l'investissement de Cambrai, parut à onze heures du soir sous la place, à la tête de quatre mille cavaliers, culbuta la cavalerie royale, et à la pointe du jour il entra dans la ville par le chemin couvert sous la citadelle. Turenne était obligé de lever le siège. C'est là l'une des plus belles journées de Condé !

L'année débutait mal ; ajoutez que les Anglais avaient à peine signé le traité qu'ils auraient voulu tenir Dunkerque, et que ne comprenant rien à la tactique savante de Turenne, ils suscitèrent mille ennuis au cardinal, en voyant qu'on ne se portait pas aussitôt sur leur ville de prédilection. Heureusement que Mazarin avait le génie de la patience comme celui de la ruse ! heureusement aussi que c'était alors une maxime générale de ne jamais désespérer de la patrie ! Mazarin s'efforça de ménager ses auxiliaires peu commodes, mais nécessaires ; Turenne et la Ferté le secondèrent par leurs victoires. Le plan arrêté entre le cardinal et

¹ *Mémoires de Turenne*, p. 481 ; Chéruel, III, 31.

les maréchaux était d'assiéger quelques places importantes pour contraindre les Espagnols à retirer une partie de leurs troupes de Gravelines et de Dunkerque ; on pourrait ainsi fondre tout à coup sur quelque'une des places maritimes que Turenne avait ordre de prendre comme objectif de toutes ses opérations, et porter aux Espagnols des coups décisifs et mortels. Pendant que son collègue assiégeait et prenait Montmédy, 11 juin-4 août 1657, Turenne tenait les Espagnols et Condé en échec, renforçait le corps de la Ferté, et pour ne pas trop se dégarnir, se servait des auxiliaires anglais pour protéger Landrecies et le Quesnoy. Une tentative des Espagnols sur Calais échouait pour deux heures de retard. Libre de ses mouvements après la capitulation de Montmédy, Turenne quitta les bords de la Sambre le 6 août pour rentrer en Flandre, et en trois étapes, il était à Saint-Venant dont la position sur la Lys était fort importante. L'ennemi fut aussi rapide que lui ; le 20 août il était à Calonne sur la Lys, près Saint-Venant, à une heure du maréchal, qui n'avait ni vivres ni munitions de guerre, pas un quart de lignes, rien à leur front. Il tira des vivres de Béthune et de la Bassée, ramena ses bagages au milieu d'attaques réitérées et ouvrit la tranchée sous les yeux des Espagnols. Ceux-ci déconcertés se retirèrent et firent une diversion sur Ardres. Pendant qu'ils s'amusaient autour de cette ville, Turenne pressa nuit et jour le siège de Saint-Venant. Le cardinal Mazarin ne lui ayant pas envoyé d'argent. il fit couper sa vaisselle pour la distribuer aux soldats anglais, **que le mauvais temps et le manque de paiement, écrivait-il à le Tellier, faisoient tomber tout à fait.** Il en distribua les fragments, marqués d'une fleur de lis, pour des valeurs de quinze, vingt, trente, soixante sols, remboursables au moment où l'argent monnayé arriverait. Turenne ne parle ni dans ses lettres ni dans ses *Mémoires* de cette libéralité, qui apaisa la mutinerie anglaise ; elle nous est connue par le *Voyage de deux Hollandais à Paris en 1657*¹. Les troupes animées par sa générosité poussèrent les travaux avec une diligence incroyable : une attaque sur la contrescarpe, une des plus difficiles actions qui se soient vues dans les sièges, réussit malgré la résistance de la garnison ; on enleva ensuite quelques autres ouvrages, et les assiégés demandèrent à capituler. Turenne. sans attendre que la capitulation fût signée, détacha sur-le-champ quatre mille chevaux pour marcher sur Ardres ; il leur ordonna de passer près des murs d'Aire, afin que la garnison tirât sur eux le canon de la place, et que don Juan, averti de leur marche par le bruit de cette artillerie, s'imaginât que l'armée entière de France venait tomber sur la sienne. Le stratagème réussit, les Espagnols levèrent le siège et allèrent du côté de Bourbourg. Les pluies violentes, l'obscurité de la nuit, les chemins bourbeux et inondés fatiguèrent extrêmement leurs troupes, qui se retranchèrent le lendemain entre les rivières d'Aa et de la Cohue. Turenne passa par les plaines de Saint-Omer pour aller à Ardres, où il apprit que les ennemis s'étaient éloignés ; aussitôt il retourna du côté de la Lys, se saisit de la Motte-aux-Bois, qui incommodait beaucoup Saint-Venant, et la fit raser jusqu'aux fondements. Il marcha ensuite vers la Colme, se rendit maître de Wate, de Bourbourg et de plusieurs autres forts, et contraignit les Espagnols à se retirer sous le canon de Dunkerque vers le milieu de septembre ; ils envoyèrent trois régiments italiens à Mardick, détachèrent plusieurs bataillons avec quelque cavalerie pour se jeter dans Gravelines, et campèrent, avec le reste de leur armée, derrière le canal de Dunkerque. Le vicomte les suivit de près, et comme la saison était trop avancée pour entreprendre le siège de ces deux dernières places, munies de tout ce qu'il fallait pour faire une longue et vigoureuse défense, il retomba sur Mardick. Dans la

¹ *Mémoires de Turenne*, p. 486 ; Chéruel, III, 68-70.

pensée de Mazarin, la prise de cette place, qui commandait la principale entrée du canal de Dunkerque à la mer, devait donner satisfaction aux réclamations ininterrompues du Protecteur qui se plaignait de l'inexécution du traité de Paris. Aussi Turenne, qui n'avait rien négligé pour satisfaire devant Saint-Venant les réclamations des soldats, s'appliqua-t-il à seconder vivement les efforts du cardinal. Talon, intendant de son armée, fut envoyé à Londres, où il devait communiquer les dernières dispositions pour le siège de Mardick, et, sans attendre son retour, le maréchal assiégeait cette place le 30 septembre ; il avait pris ses précautions pour se protéger contre une attaque du côté de Dunkerque, et comme il n'y avait pas de bois aux environs, il avait chargé sa cavalerie de palissades et son infanterie de fascines ; sous la place, il prit également ses dispositions pour ne rien tenter d'inutile ou d'impossible. Il attaqua un petit fort qui se rendit au bout d'une nuit ; le lendemain il allait combler le fossé quand la garnison capitula et se constitua prisonnière, le 5 octobre. Ce succès rétablit la bonne harmonie, fortement ébranlée, entre Mazarin et Cromwell : c'est assez dire l'importance de la prise de Mardick.

Il restait à conserver cette conquête, ce qui était plus difficile que de la faire. Deux hommes y ont contribué également : Mazarin et Turenne. M. Chéruel a bien mis en lumière le rôle du premier, mais il a négligé le second : M. Gaillardin n'a vu que Turenne, et n'a pas su la part qui revenait, à Mazarin. Aujourd'hui, que nous connaissons la correspondance de ces deux personnages, qui dans ces graves conjonctures servirent l'État avec tant de zèle, l'histoire doit rendre à chacun d'eux ce qui lui revient. Les Espagnols étant bien déterminés à reprendre ce fort, Mazarin sut faire comprendre aux Anglais que la prise de Mardick n'était que le prélude du siège de Dunkerque, qu'ils devaient unir leurs efforts aux siens pour fortifier cette ville, qu'il était nécessaire que le Protecteur y envoyât, le plus promptement possible un de ses vieux régiments composé au moins de douze à treize cents hommes. Il dirigea sur Mardick les gendarmes et les cheval-légers de sa garde, les mousquetaires du roi, son neveu Philippe Mancini, lieutenant des mousquetaires ; enfin il calma les partis hostiles à sa politique connue à sa personne, toujours prêts à s'agiter, et qui dénonçaient l'alliance avec l'Angleterre comme un sacrifice à la religion et à l'honneur, en leur prouvant que l'union étroite de la France et de l'Angleterre était l'œuvre la plus utile qu'il eût jamais accomplie. Maintenant la paix à l'intérieur, il put concentrer sur Mardick la meilleure partie de ses ressources disponibles en hommes et en argent ; et, en entretenant l'alliance anglaise, il la renforça fort à propos. Mais quand ces ressources arrivèrent, Turenne avait pris Mardick depuis plus de deux mois ; et les Espagnols ne s'étaient pas séparés, malgré la saison avancée. Aussi faut-il lire ses lettres à le Tellier et à Mazarin pour connaître les soucis multiples que lui donne cette place, les fatigues qu'il s'impose pour ne laisser à l'ennemi aucune chance de réparer cette perte. Tout contrariait son dessein. L'armée ne pouvait tenir sur les digues qu'avec des incommodités vraiment inexprimables ; la ville de Bourbourg, dans le voisinage, sans fortifications, était incapable de couvrir longtemps Mardick. La désertion commençait, et quoique le maréchal la blâmât en principe, il croyait juste de l'excuser par l'extrême nécessité : les troupes n'avaient reçu aucun argent depuis le commencement de la campagne : la cavalerie manquait de pain ; les Anglais tombaient malades en grand nombre, et il fallait peu de temps pour les mettre hors de service. Turenne laissa sept cents Anglais à Mardick, deux mille hommes à Bourbourg ; et lui-même, retranché à trois heures de là, dans le camp de Burningham, s'occupa des travaux nécessaires pour maintenir la communication entre les postes français, pour tenir

en échec l'ennemi qui, malgré la saison avancée, ne se séparait pas encore. Par une persévérance de six semaines, on rétablit les canaux de Calais à l'Aa, on y bâtit des ponts et des forts, on remit Bourbourg en état de défense. Les Anglais, d'abord assez insensibles à la possession de Mardick, se réveillèrent enfin quand Turenne leur proposa de faire sauter cette place : il y vint de Londres des palissades, des vivres, du bœuf salé pour la garnison ; les forts endommagés se redressèrent. Les troupes du roi et du cardinal étant à leur tour arrivées, les ennemis renoncèrent désormais à toute entreprise sur Mardick et dispersèrent leur année dans divers cantonnements de Flandre, s'attendant bien à y subir une sérieuse attaque dans la campagne suivante.

Cette campagne, Turenne, il faut en convenir, l'avait bien préparée en faisant bonne garde autour de Mardick, et si nous ne jugions de l'état de la France que par la position stratégique des armées belligérantes, nous serions tentés de croire que tout allait sourire à Louis XIV au commencement de l'année 1658 ; pourtant elle se leva aussi sombre que l'année 1657, si rude dans son milieu, avait été radieuse à son déclin. Mazarin et Turenne furent encore ensemble à la peine avant d'être à la gloire !

Le cardinal dut surveiller les assemblées de nobles qui se formaient contre lui en dives provinces, calmer les esprits remuants, réprimer les soulèvements des *sabotiers* ou du menu peuple, et, sans augmenter les impôts, qui étaient devenus insupportables, parce qu'ils dépassaient les forces de la nation, lever de nouvelles troupes et leur donner du pain. Il lui fallut en même temps travailler en Allemagne à ravir aux Espagnols le secours des Allemands, et à consolider les traités de Westphalie que la maison d'Autriche ne cessait d'attaquer ; il dut songer soit à enlever à cette maison la couronne impériale, soit à organiser contre elle, sous le patronage de Louis XIV, une puissante association avec les princes de l'empire que le voisinage et le souci de leur conservation rapprochaient naturellement de la France. Il lui fallait enfin renouveler avec l'Angleterre le traité de Paris, qui n'avait été fait que pour un an. Six articles du nouveau traité, qui fut signé le 28 mars 1658, portaient qu'avant toute autre entreprise le siège de Dunkerque serait formé par terre et par mer, entre le 20 avril et le 10 mai. En conséquence, Turenne reçut ordre d'investir cette place. L'approche en était fort difficile, car, les habitants ayant lâché les écluses, tout le pays jusqu'à Bergues n'était qu'un grand lac ; la ligne de Bergues à Dunkerque était défendue par deux forts ; Cassel, Bergues, Nieuport, Furnes, Gravelines, occupées par les Espagnols, formaient une puissante circonvallation qui cernerait l'armée française autour de Dunkerque ; Condé et don Juan d'Autriche occupaient la Flandre avec une forte armée ; enfin il n'y avait pas de bois à proximité de la ville. Ces dangers n'arrêtèrent point Turenne, qui désirait *faire voir naïvement aux Anglois que l'on faisoit tout son possible pour l'exécution du traité*. Il fit enlever par un de ses lieutenants le corps qui était à Cassel, explora les environs de Bergues sans l'attaquer, et, s'engageant par la digue qui allait de cette ville à Dunkerque, il enleva un fort sur la Colme le 25 mai, puis un autre fort sur le canal de Bergues à Dunkerque le 24, et le 25 il était aux Dunes, sous les murs de la place. A Bruxelles, on croyait encore Dunkerque inabordable ! On comptait d'ailleurs sur le gouverneur de la place, le marquis de Leyde, qui l'avait vaillamment défendue contre Condé en 1046, et qui allait renouveler cette opiniâtre défense.

Turenne distribue les quartiers autour de la place, prend le sien dans les dunes du côté de Nieuport, et établit immédiatement des lignes de circonvallation et de contrevallation, qui, à l'est et à l'ouest, s'appuyaient à la mer. Il assurait eu male

temps par des ponts les communications de ses quartiers ; il les assurait entre son camp et Mardick, en faisant réparer la route par ses soldats ; pour fermer l'estran, il établissait une estacade, derrière laquelle il plaçait des chaloupes canonnières. Aux ternies du traité, l'Angleterre fournit une flotte de dix-huit à vingt vaisseaux, qui empêchaient la ville d'être secourue par mer, et l'on tira de Calais, au moyen de barques, les vivres, les fourrages, les munitions, qu'on ne pouvait faire venir par terre, les ennemis étant maîtres de Bergues et de Nieupoort. Tous les travaux de retranchement étaient finis, quand Turenne reçut de nouvelles troupes de France et un complément de six mille auxiliaires, que l'Angleterre devait fournir, et qui formèrent la brigade de Morgan, officier de réputation.

Les lignes et les ponts de communication auxquels on avait travaillé pendant dix jours étant achevés, et le camp étant pourvu de tout ce qui était nécessaire pour la subsistance des troupes, on ouvrit la tranchée la nuit du 4 au 5 juin du côté de l'estran, sans que les assiégés inquiétassent les troupes ni cette nuit ni les deux jours suivants ; mais ils tirent une sortie le 7, vers les quatre heures du soir, avec mille hommes d'infanterie et six cents chevaux. Ils mirent d'abord du désordre dans les tranchées ; mais le comte de Soissons, le marquis de Créqui et le comte de Guiche y étant accourus se mirent à la tête des troupes et repoussèrent les assiégés ; les deux premiers eurent leurs chevaux tués sous eux, et le dernier eut la main percée d'un coup de mousquet.

Après cette action, on travailla à rétablir les tranchées et à les pousser en avant les jours suivants, sans qu'il se passât rien de remarquable jusqu'au 12, où eut lieu une escarmouche avec d'Hocquincourt. Ce maréchal qui, comme nous le savons, avait quitté le service du roi et embrassé le parti de Condé, était venu rejoindre don Juan d'Autriche à Furnes et tenta de reconnaître les lignes françaises. Il repoussa d'abord avec cinquante volontaires ou officiers une garde avancée. Le marquis d'Humières et le comte de Soissons marchèrent contre lui avec deux escadrons, et faillirent être pris pour avoir tenu ferme trop longtemps. Le comte de Soissons fit avancer vingt Suisses, qu'il posta derrière mie dune, qui Banquait le chemin par où venaient les ennemis. Les Suisses tirent une décharge sur la troupe du maréchal d'Hocquincourt ; celui-ci reçut dans le ventre un coup de mousquet, dont il mourut une heure après dans une petite chapelle, regrettant amèrement de mourir en servant contre son roi. Le lendemain, le prince de Condé et don Juan d'Autriche, qui étaient résolus à tout risquer pour sauver Dunkerque, vinrent camper dans les dunes à trois quarts de lieue des lignes. Ils avaient environ huit mille chevaux et six mille fantassins, mais ni canons, ni outils pour se retrancher, tant ils espéraient qu'ils pourraient renouveler la surprise de Valenciennes, on que Turenne ne sortirait pas de son camp ; or Turenne monta à cheval l'après-midi, alla sur le chemin de Furnes, prit le régiment de la Villette qui était de garde de ce côté-là, avança le plus près qu'il put du camp des ennemis, et, ayant remarqué qu'ils avaient jeté un pont sur le canal de Furnes, il ne douta plus qu'ils n'eussent dessein de l'attaquer bientôt.

Certains traits de ce robuste génie vont reparaître ici plus nettement accentués : la précision du calcul, la sûreté du jugement, le don d'apprécier le temps aussi exactement que la distance, la faculté plus rare encore de ne laisser échapper aucun indice de la résolution que le cerveau enfante. Au moment voulu, son plan sort tout machiné, inconnu de tous ; il échappe ainsi aux funestes contre-ordres de la dernière minute ; l'événement ne le surprend pas, et il ne devance pas l'heure, commençant à point nommé, au lieu, à l'instant qu'il a choisis, et alors la

vigueur de l'exécution révélera la netteté de la pensée, la supériorité du caractère. Les impatients qui ne voient pas venir l'ordre, trop longtemps attendu à leur gré, se méprennent sur cette sagesse, et quand enfin le chef ouvre la bouche, cherchant ses mots, le tour qu'il emploie, parfois concis jusqu'à l'obscurité, donne encore une fois le change ; cette parole hésitante semble trahir l'esprit incertain. Beaucoup y sont pris.

Dans le récit qu'il a laissé de la campagne de 1658, le major général Morgan, qui d'ailleurs ne dit de bien que de lui-même, a tracé un portrait grotesque de Turenne, s'enveloppant dans un majestueux silence et ne sortant de son mutisme que pour bredouiller des ordres inintelligibles. Cet observateur malveillant traduit, en termes outrés, une impression assez généralement répandue dans le camp français la veille de la bataille des Dunes. Rien n'indiquait que le maréchal voulût répondre au défi de don Juan. Il croyait encore à une feinte, ne pouvant pas admettre qu'un capitaine éclairé, conseillé par Condé, pût commettre une aussi lourde faute ; c'est ce qui ressort de ce langage, toujours un peu voilé : *M. le Prince a été à la tête du camp ; il a poussé la garde. Les ennemis veulent-ils marcher droit à nous ? ne veulent-ils pas plutôt faire des détachements ? C'est le siège dont le maréchal est en peine : on n'a pu se loger sur la contrescarpe... l'estacade a été rompue... la fatigue redouble ; tout dépend — hors un combat dont les ennemis sont encore douteux — de la façon qu'ira le siège. Si l'on ne prend bientôt la contrescarpe, ou commencera à manquer d'infanterie.* D'ailleurs les dépêches de Mazarin sont ambiguës : *le cardinal ne défend pas de livrer bataille ; il préfère qu'on puisse l'éviter. Mais survient un page de M. d'Humières : fait prisonnier la veille, il s'est échappé à la faveur de la nuit. Les Espagnols ayant laissé cet enfant circuler librement dans leur camp, il a tout observé ; sa description est vivante ; pas de canons, il en est sûr. Aussitôt Turenne se transforme ; rapidement il donne les ordres qu'il a longuement médités ; le siège ne sera pas levé ; une partie des troupes restera à la garde des tranchées et du matériel ; les autres marcheront à l'ennemi ; les postes sont assignés aux officiers généraux, les mouvements préparatoires exécutés durant la nuit*¹.

A la pointe du jour, le 14 juin, Turenne met son armée en bataille hors des lignes. La gauche, composée de Lorrains, d'Anglais et de Français, commandée par le marquis de Castelnau-Mauvissière, s'appuie à la mer ; — la droite commandée par le marquis de Créqui s'appuie au canal de Furnes ; la réserve est sous les ordres du marquis de Richelieu ; le maréchal dirige l'action et se porte partout où il juge sa présence nécessaire. — L'armée est rangée sur trois lignes : la première de 10 bataillons et 28 escadrons ; la seconde de 6 bataillons et 20 escadrons ; la troisième, en réserve, de 10 escadrons. Ainsi ordonnée avec un total de 9.000 hommes d'infanterie et de 6.000 cavaliers, elle occupe une lieue. A chaque aile Turenne a placé quatre pièces de canon ; sur la côte il a disposé plusieurs frégates et chaloupes anglaises pour le soutenir et inquiéter le flanc des Espagnols.

Ceux-ci, sur un front de 1.000 à 2.000 mètres, ont pris position sur les dunes, la droite à la mer commandée par don Juan ; la gauche au canal de Furnes, commandée par Condé. Toute l'infanterie, 15 bataillons, est sur une seule ligne ; la cavalerie de la droite, sur deux lignes, est derrière l'infanterie ; la cavalerie de la gauche forme six lignes ; les canaux qui coupent le terrain ont rendu

¹ D. d'A., *Revue des Deux Mondes*, juin 1893, 488, 489.

nécessaire cette division bizarre. Ce n'est qu'au dernier moment que don Juan, malgré les avis de Condé et du duc d'York, se rend à l'évidence et reconnaît qu'il sera prochainement attaqué. Les Français veulent seulement enlever la garde avancée, dit-il au duc d'York ; mais bientôt Condé rencontrant le duc de Gloucester, troisième fils de Charles Ier, lui crie sur le chemin : *Vous n'avez jamais vu livrer de bataille ? Avant deux heures vous saurez comment ou en perd une.* Dans l'armée espagnole, tous les capitaines expérimentés partagent ce pressentiment.

Le canon français tonne sitôt qu'on est à portée des ennemis et éclaircit fort leurs rangs. Castelnau qui est le plus proche commence le combat ; il charge et met en déroute l'aile droite espagnole que don Juan d'Autriche, qui est à sa tête, ne peut rallier. Le marquis de Gadagne et le comte de Guiche à la tête de l'infanterie, le comte de Soissons avec les Suisses, secondé par Lockhart qui conduit les Anglais, chargent valeureusement l'épée à la main et rompent entièrement l'infanterie ennemie. Appuyant les Anglais, les fantassins français poussent les Espagnols jusqu'aux portes de Furnes.

A l'aile gauche ennemie, Condé résiste à Créqui : deux fois ses charges impétueuses forcent les escadrons français et tourner bride, deux fois un bataillon des gardes françaises posté sur la dune fait sur la droite du prince un feu nourri ; tous les coups portent, renversent les premiers escadrons ; le comte de Bussy-Rabutin profite du désordre et avec sa cavalerie bouscule tout dans un inexprimable chaos. Les comtes de Boutteville, et de Coligny sont faits prisonniers ; c'est miracle si Condé, dont le cheval est tué sous lui, échappe à leur sort.

Le combat s'achève. Ayant aperçu un régiment d'infanterie qui tente de gagner un pont sur le canal de Furnes, Bussy coupe droit et prend le régiment tout entier. Mille Espagnols sont tués, un grand nombre de soldats se noient en se sauvant ; il y a 5.000 ou 4.000 prisonniers. Les Français n'ont fait que des pertes médiocres : quelques officiers ou cavaliers tués aux deux ailes, quelques officiers ou soldats de l'infanterie anglaise, peu de fantassins français. Il est midi, cette grande bataille est finie. L'armée rentre dans ses lignes¹.

La cour célébra avec enthousiasme la victoire des Dunes qui sauvait le roi, Mazarin et la France, pendant qu'elle jetait l'abattement et la confusion chez les Espagnols. Le roi l'annonça à tout le royaume en couvrant d'éloges le maréchal de Turenne : *Notre dit cousin, le maréchal de Turenne, en pourvoyant et se trouvant présent à tout, a donné une infinité de marques de sa grande conduite ainsi que de son expérience consommée, de son insigne valeur et de son zèle entier pour notre service et la grandeur de cet État.* Le 15 juin Mazarin, que Saint-Évremond, Voltaire, et après eux Henri Martin ont accusé d'avoir engagé Turenne à lui céder l'honneur de la bataille des Dunes, proclamait deux fois que la gloire de cette victoire revenait à Turenne : il écrivait au maréchal : *Je ne vous ferai pas grand discours pour vous témoigner ma joie du combat que vous avez gagné. Car la chose parle d'elle-même, et vous savez assez que vous n'avez ami ni serviteur qui s'intéresse plus que je fais en ce qui vous regarde....* Le roi et la reine ne se sentent pas de joie, et Leurs Majestés vous ont donné, en cette rencontre, les louanges que vous méritez. Le même jour il écrivait à Talon, intendant de l'année de Turenne, que tout le mérite de la victoire était dû au maréchal, non seulement pour la résolution qu'il avait prise d'attaquer l'ennemi,

¹ *Mémoires de Turenne*, p. 490-495 ; *d'York*, p. CXXIX-CXLIII.

mais aussi pour le bel ordre de bataille et par la manière dont il a fait attaquer les ennemis¹.

Turenne ne put poursuivre les Espagnols parce qu'il fallait avant tout songer aux exigences des Anglais et prendre Dunkerque. Le marquis de Leyde soutint héroïquement la résistance jusqu'à son dernier jour ; mais le 25 juin il reçut une blessure qui l'emporta, et la garnison perdant courage demanda à capituler ; le 25 elle sortit en présence de Louis XIV qui entra aussitôt dans la place et la remit aux Anglais. Les assiégeants avaient perdu l'un des plus brillants officiers de l'armée de Turenne : Castelnau-Mauvissière fut blessé grièvement en arrivant près d'un ouvrage de l'ennemi et transporté à Calais ; il succomba quelques heures après avoir reçu du roi le bâton de maréchal de France.

La remise de Dunkerque aux Anglais avait été un lourd sacrifice pour le patriotisme de Louis XIV ; Turenne l'en dédommagea par de nombreuses acquisitions (huis le voisinage. Les généraux espagnols, pour traîner la guerre en longueur, ayant pris le parti de disséminer leur infanterie dans les places, Condé avait occupé Ostende ; le marquis de Caracena, Nieuport ; don Juan, Bruges, et le prince de Ligue. Ypres. Turenne, sans tarder, marcha contre ces places et prit Bergues-Saint-Vinox du 28 juin au 1er juillet ; Furnes et Dixmude le 3 et le 4 juillet. Il allait se porter sur Nieuport et rallier les troupes fraîches que lui amenait la Ferté quand une grave maladie de Louis XIV suspendit les opérations. Elles ne furent reprises que vers le milieu de juillet. Turenne avait profité de ce délai pour mettre Furnes et Dixmude en état de résister à toute surprise, et le 26 ; il assistait à un conseil de guerre tenu à Cassel, sous la présidence de Mazarin, avec Michel le Tellier et le maréchal de la Ferté. On y résolut de faire le siège de Gravelines que les Anglais s'étaient engagés à conquérir pour la France. C'était la plus forte place qui restât en Flandre aux Espagnols ; aussi l'avaient-ils fortifiée avec d'autant plus de soin qu'ils savaient qu'elle serait attaquée et que la maladie du roi leur avait laissé quelque répit. Trois fossés, oui la mer entraînait tous les jours, environnaient les remparts ; des ouvrages extérieurs très importants, tels que le fort Philippe et le fort de l'Écluse en défendaient les approches ; elle pouvait enfin recevoir des secours par mer. D'habiles dispositions furent immédiatement prises pour triompher de ces obstacles : Mazarin invita les Anglais à envoyer une flotte pour bloquer le port conformément au traité de Paris ; la Ferté investit la place par terre le 29 juillet avec son Corps d'armée qui avait été renforcé par quelques régiments de l'armée de Turenne : celui-ci ouvrit le siège contre les généraux espagnols, et réussit si bien à leur imposer que Condé et don Juan, s'étant avancés jusqu'à Saint-Orner pour tenter de délivrer Gravelines, durent renoncer à cette entreprise quand ils se trouvèrent en présence de Turenne. La place capitula le 27 août.

Avant de poursuivre le récit des événements qui marquèrent la fin de la campagne, je dois présenter ici une observation de Napoléon : Après la prise de Dunkerque et une victoire aussi éclatante que celle des Dunes, la jonction du maréchal de la Ferté qui venait de prendre Montmédy, enfin l'avantage inappréciable d'être maître de la nier, Turenne pouvait faire plus qu'il n'a fait : il devait frapper un grand coup, prendre Bruxelles, ce qui eût donné une toute autre illustration aux armes françaises et accéléré la conclusion de la paix ; un événement de cette importance mit l'ait tomber toutes les petites places. Il a

¹ *Ibid.*, 11.

violé cette règle qui dit : *Profitez des faveurs de la fortune lorsque ses caprices sont pour vous ; craignez qu'elle ne change, de dépit : elle est femme*¹.

Laissons de côté la boutade bien connue de la fin, et revenons sur la partie sérieuse de cette appréciation, beaucoup trop absolue, formulée avec une connaissance insuffisante des événements. Le glorieux captif de Sainte-Hélène, quand il dictait ce précis des campagnes de Turenne on il y a tant de judicieux aperçus, n'avait, que peu de livres à sa disposition. Eût-il même eu tous les ouvrages imprimés sur le XVIIe siècle qu'il eût été encore imparfaitement renseigné, puisque c'est dans les archives diplomatiques qu'il faut chercher le secret de bien des faits politiques et militaires de ce temps. Or les derniers travaux de M. Chéruel m'ont fourni des documents qui ne permettent pas d'accepter le jugement de Napoléon. Remarquons d'abord qu'un général en chef n'agit pas à cette époque avec une indépendance absolue ; toutes les opérations sont concertées à l'avance, dans des conseils de guerre tenus par le roi ou Mazarin, et l'on ne s'écarte guère des décisions qui ont été arrêtées. Nous savons que Turenne était à peine retranché sous Dunkerque que Mazarin lui écrivait, *qu'il y avoit quelque chose de milieu à faire que d'attendre les ennemis aux lignes*. Une fois que cette ville eut été remise aux Anglais, ce fut une occasion que les ennemis de Mazarin saisirent avec empressement pour le décrier et pour raviver les vieilles haines entre l'Angleterre et la France. Mazarin dicta de Mardick à Servien les réponses qu'il devait faire à ces accusations ; mais ces réponses, quelque justes qu'elles fussent, pouvaient à peine toucher des esprits éclairés comme Retz, les nobles, les parlementaires ; à plus forte raison ne devaient-elles guère toucher un peuple aux passions mobiles, toujours prêt à rejeter les conseils et la domination d'un homme prudent et éclairé. A ce peuple, il fallait d'autres moyens de persuasion ; il fallait la victoire prompte, immédiate, continue. C'est à ce prix seulement qu'on étoufferait ses murmures. De là les conquêtes de Bergues, Furnes, Dixmude. Enfin il y avait à exécuter les clauses des traités de Westminster et de Paris. Le deuxième traité de Paris portait notamment ceci : *Après la prise de Dunkerque et, la remise de cette place entre les mains de ceux qu'aura désignés le Protecteur, la flotte anglaise, composée du même nombre de grands vaisseaux, de navires légers et de barques, devra se tenir à la disposition du roi de France, ou du général commandant son armée, pour contribuer au siège de Gravelines*. L'Angleterre ne sera tenue d'observer ces conditions que pendant les années 1658 et 1659. Le siège de Gravelines ne devra pas être entrepris plus tard que le mois de septembre 1659, ni plus tôt que le 20 mars 1658. A l'une ou l'autre époque, le Protecteur devra être averti, eu temps utile, par le général de l'année française, pour pouvoir envoyer sa flotte à Gravelines. Napoléon reconnaît que pour tenter un mouvement sur Bruxelles, il fallait être, maître de la mer ; on l'était sans doute avec les Anglais, mais sans leur concours on ne pouvait rien, et il est certain qu'ils ne se seraient pas prêtés à soutenir aucune opération combinée en dehors des traités ; nous savons quelle peine on avait eue de leur faire comprendre que pour arriver à Dunkerque il fallait déblayer le terrain en s'assurant de plusieurs places et surtout de Mardick. Au reste est-il certain qu'une marche sur Bruxelles aurait eu le succès que Napoléon entrevoyait ? Il est permis d'en douter. Les Espagnols avaient fortifié Gravelines avec tant de soin qu'elle coûta à la Ferté un grand nombre de soldats et plusieurs généraux ; et quand même quelques places de second ordre se seraient rendues, celle-là n'aurait pas capitulé. Et Condé n'était-il pas là encore,

¹ Napoléon, p. 178, 179.

debout, à la tête d'une armée aguerrie, au moment où les paysans de la Sologne se soulevaient, où les nobles du Poitou, de l'Anjou, de la Normandie préparaient une prise d'armes ? Était-il prudent de laisser derrière soi un pareil rival ?

La marche de Turenne répondait donc à des nécessités politiques et militaires de premier ordre, et je crois que, sans mériter aucun reproche de présomption, on peut ne pas accepter le jugement de Napoléon.

Reprenons maintenant la marche de Turenne après Gravelines. Il concerta une nouvelle campagne avec Mazarin, comme nous l'apprenons par mie dépêche du 2 septembre 1658 adressée par le cardinal à la reine : *M. de Turenne ne demeurera pas oisif, étant tombé d'accord avec moi qu'il y avoit encore quelque chose à faire*. Partant de Dixmude, il voulut tromper l'ennemi sur ses projets, fit mine d'en vouloir à Bruges et à Gand, et s'avança même jusqu'à quatre lieues de Bruxelles. Pendant que les généraux espagnols hésitaient entre tant de points à défendre, il s'approcha d'Oudenarde. Un de ses lieutenants, Péguilin, qui commandait ses dragons, pénétra hardiment dans les faubourgs de cette place ; le feu des remparts le fit reculer ; mais Turenne, ayant rassemblé son armée et les renforts que lui. avait envoyés le maréchal de la Ferté, intercepta tous les secours que les Espagnols tentaient de diriger sur Oudenarde, fit ouvrir par son artillerie un feu nourri sur trois côtés de la place et l'obligea à capituler le 9 septembre. Il douta alors quelque temps s'il avancerait vers Bruxelles avec l'armée ou s'il retournerait sur la Lys, et, pour des raisons qu'il ne nous fait connaître ni dans sa correspondance ni dans ses mémoires, il préféra le parti le moins brillant et se replia sur la Lys. Je serais tenté de croire, d'après les lettres publiées par M. de Barthélemy, que son armée était quelque peu affaiblie, et que ne trouvant pas ses moyens d'action suffisants pour remporter une victoire décisive, il ne voulut pas s'exposer à un échec dont les conséquences auraient pu être fort graves. Il travailla donc à consolider les conquêtes en les reliant par de nouvelles acquisitions. Profitant d'une nouvelle division des généraux coalisés — Condé s'était renfermé à Tournai, et don Juan à Bruxelles —, Turenne se jeta sur Menin, surprit dans sa marelle le prince de Ligne fort de quinze cents fantassins et de mille cavaliers, le mit en déroute, lui enleva presque toute son infanterie avec armes et drapeaux, et ne lui laissa que quatre cents chevaux avec lesquels le malheureux prince s'enferma dans Ypres. Cette victoire fut suivie de la prise de Menin (17 septembre), qui assura les communications entre Dixmude et Oudenarde. Il pouvait être téméraire d'aller plus loin, après avoir laissé des garnisons dans tant de places, *mais l'ennemi était en si mauvais état par la bataille des Dunes, par le combat du prince de Ligne, par tant de régiments défaits et tant de postes battus que l'on pouvoit hasarder d'attaquer une grande place avec peu de gens* ; c'est pourquoi la nuit même de l'occupation de Menin il attaqua Ypres, tira de Dunkerque et de Gravelines des outils, des munitions de guerre, établit une grande circonvallation, ouvrit deux tranchées, et cinq jours après la place capitulait. Le lendemain, il envoyait le colonel Ruterfort avec deux régiments écossais et quelques cavaliers prendre Commines, important château sur la Lys, qu'il reconnaissait nécessaire à la ligne de défense. Tous ces succès, une médaille du temps les qualifie d'entraînement de la victoire, *victoriarum impetus*. Turenne en parle plus modestement, en écrivant à Mazarin : *Je suis assuré que V. E. trouve assez bien d'avoir maintenu Oudenarde et Menin, et pris une ville où il a fallu une si grande circonvallation (qu'à Ypres) étant certain que l'infanterie françoise est faible en un point qu'il ne se peut dire*.

Turenne jugeait la campagne finie vu le mauvais état de l'armée et les pluies d'automne qui rendaient les chemins impraticables. Il écrivait dans ce eus à le

Tellier, le 27 septembre, en lui traçant le plan des travaux qu'il allait entreprendre :

Je crois que mettant des hommes et des munitions dans Oudenarde, qu'il en maintiendra l'hiver. Il faut en Flandre que les places se fassent d'elles-mêmes ; on y travaille fort, mais comme cette place est de plus de conséquence qu'aucune que le roy ait jamais tenue en Flandre, il faudroit de l'argent pour y faire travailler, et que les peuples y vissent de l'abondance. La conservation de ce bien-la doit, à mon avis, faire une révolution en Flandre¹. Fortifier les places conquises, principalement Oudenarde, la position la plus importante que le roi eût encore en Flandre, tel allait être le but constant de ses efforts pendant les mois d'octobre et de novembre. Il s'établit à Epière, pour s'approvisionner plus facilement, couvrir les travaux, et surveiller l'ennemi du côté de Courtrai et de Tournai. Il repoussa toutes les attaques que tentèrent les Espagnols pour inquiéter ses travailleurs, et, en plein mois de novembre, il feignit de les provoquer parce qu'il venait d'apprendre que don Juan avait fait un mouvement sur Courtrai. Il se porta sur Grammont, Alost, occupa Ninove sur la Bender, au sud-ouest de Bruxelles, et y laissa un corps de cavalerie pour intimider les Espagnols. Grâce à cette tactique, les travailleurs, paysans et soldats, ne furent pas inquiétés, et, avant le mois de décembre, toutes les fortifications de Menin, Oudenarde et Dunkerque étaient terminées. Ce n'était pas assez pour lui de consolider les conquêtes, il fallait encore préparer la campagne suivante et la rendre décisive. Aussi que de lettres il adresse à le Tellier ! Et dans chacune d'elles, que de recommandations, que d'avis ! Exemples : Il est essentiel de ne pas laisser ruiner les troupes, si l'on veut qu'elles résistent à l'ennemi. M. Colbert a-t-il pris ses mesures pour la continuation de la fourniture du pain par M. Jacquier ? — Si on n'est pas assisté dans la fin de la campagne sur le quartier d'hiver, les troupes dépériront extrêmement. Il faut tenir les troupes en état de marcher à la première occasion. — Le manque d'argent cause de la désertion. — Il sera nécessaire, dans le mois qui vient, qu'il y ait de l'argent pour la fourniture des garnisons on que l'on traite avec des gens qui s'en chargent, car, hors à Oudenarde, les garnisons de ce pays icy commenceront dans le mois de mars à n'avoir plus de pain. On soutient les choses dans le commencement de l'hiver, mais vers le printemps il faut de grandes ressources d'argent pour mettre les choses en cet estat. — Quel grand homme que le général qui a uni tant de cœur à tant de génie ! Comme l'on comprend qu'il ait été cher au soldat ! Il correspondait de même très régulièrement avec le cardinal, soit pour lui indiquer les moyens de se tenir prêt avec le moins de dépenses possible, soit pour le renseigner sur le mérite des officiers et leurs aptitudes. Il surveillait avec une grande attention les événements extérieurs, connue les manœuvres diplomatiques des Espagnols ; ainsi il avertissait le cardinal que les Espagnols recherchaient fort messieurs les Etats des Provinces-Unies, leur demandant à emprunter de l'argent sur le haut pays de Gueldre et à y lever des troupes. Il avertissait le Tellier qu'une de ses plus grandes préoccupations était que les troupes de l'empereur ne fussent appelées par les Espagnols dans les Pays-Bas, n'étant rassuré de ce côté que par l'activité du roi de Suède. Charles-Gustave, qui tient l'empire en échec par le siège de Copenhague.

¹ Cf. : pour les faits qui suivent la prise de Dunkerque, *Mémoires de Turenne*, p. 496-506 ; pour les citations de lettres, Chéruel, *Mazarin*, III, 197, et Barthélemy, p. 74-95 ; pour le traité des Pyrénées, Flassan et Gaillardin, II, 424-452.

Turenne ne quitta la Flandre qu'à la fin de janvier 1659 ; une fois qu'il fut assuré que les garnisons de Courtrai et de Tournai étaient épuisées. il dispersa une partie de l'armée dans les garnisons de Dunkerque, Gravelines, Bergues, Furnes, Dixmude, Menin, Oudenarde, Ypres, il renvoya le reste en France. et dans la dernière dépêche qu'il adressa d'Amiens à Le Tellier, le 26 janvier 1659, il l'informe qu'il se rend à Paris parce que le roi trouve bon qu'il y aille, mais qu'il n'a quitté la Flandre qu'après y avoir laissé les choses en état de n'y avoir rien à craindre.

Le Tellier pouvait être rassuré, car tout était prêt pour la prochaine campagne ; mais la guerre ne recommença pas au printemps de 1659. La paix, si bien préparée par les victoires de Turenne, allait être conquise par la merveilleuse habileté de Mazarin. Les négociations furent de bonne heure entamées, et, dès le 7 mai, on conclut une trêve de deux mois ; les préliminaires du traité furent souscrits le 4 juin, et le 7 novembre fut signée la paix des Pyrénées en même temps que le contrat de mariage de Louis XIV avec l'infante Thérèse.

Elle mettait fin à une guerre qui durait depuis vingt-quatre ans ! Elle sera l'éternelle gloire des deux hommes que j'ai si souvent associés aux fatigues et aux dangers dans ces longues campagnes ; elle est à tous les deux : il est donc juste de la résumer afin de redire, une fois de plus, ce que nous leur devons. Le traité consacre les conquêtes de la France, celles qu'il était raisonnable, de retenir, parce qu'il était possible de les garder ; dans l'Artois : Arras, Hesdin, Bapaume, Liners, Lens, Téroüanne et leurs bailliages, ainsi que le comté de Saint-Pol ; dans la Flandre : Gravelines, Bourbourg, Saint-Venant et leurs dépendances ; dans le Hainaut : Landrecies, le Quesnoy et leurs bailliages ; dans le duché de Luxembourg : Thionville, Montmédy, Damvilliers, Marville et leurs dépendances ; enfin entre Sambre et Meuse : Avesnes, Philippeville et Mariembourg. Il était de plus cédé à la France, du côté des frontières d'Espagne : les comtés de Roussillon, de Conflans et de Cerdagne, à la réserve de la partie qui se trouvait du côté de l'Espagne, les Pyrénées devant servir de limites.

De ces acquisitions, les unes couvraient notre ancien territoire : les autres, qui étaient des postes avancés dans quatre provinces espagnoles, préparaient la formation d'une frontière que devaient achever les traités d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue.

Le point capital du traité, l'objet de la politique de l'avenir, en considération duquel Mazarin faisait plusieurs concessions dans le présent, était le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse, fille aînée de Philippe IV. Après quelques discussions sur la dot, la princesse ne reçoit en fin de compte qu'une somme de cinq cent mille livres, et le traité exige que la princesse renonce à ses droits sur la couronne d'Espagne. Mais quelle sera la valeur d'une renonciation de ce genre ? Il suffit, pour l'annuler, de la pénurie du trésor espagnol, car elle est subordonnée au paiement de la dot, et cette modique somme ne sera jamais payée. Philippe IV lui-même n'a pas pris cet engagement au sérieux. Quelques jours avant les noces, dit Mme de Motteville, il fit lire devant les grands de sa cour le contrat de mariage. Quand vint l'article de la renonciation : *Ceci, dit-il, est une fadaise ; si les fils me manquent, ma fille hérite de droit.* Mazarin l'entendait bien ainsi ; c'était l'espoir dont on se flattait à la cour de France ; ce fut la justification de toutes les entreprises de Louis XIV sur la monarchie espagnole.

Le duc de Lorraine était rétabli dans son duché, mais dans des conditions indispensables pour concilier notre sûreté avec les égards dus à un allié si peu

sérieux : il devait démolir les fortifications de Nancy, livrer en tout temps passage aux troupes françaises, fournir du sel aux trois évêchés ainsi qu'aux villes acquises par le présent traité, et enfin nous céder Moyenvic, le duché de Bar et le comté de Clermont.

Ou restituait au prince de Condé tous ses biens, honneurs et dignités ; mais au lieu du gouvernement de Guyenne, on lui donnait la Bourgogne.

Les alliés de la France étaient, comme en Westphalie, l'objet d'une protection attentive et minutieuse. Louis XIV se réservait trois mois pour négocier en faveur du Portugal ; ce délai passé, il lui relirait son appui s'il n'était pas réconcilié avec la cour de Madrid. Les ducs de Modène et de Savoie, le prince de Monaco étaient complètement rétablis dans l'état où ils se trouvaient avant la guerre. Les princes de la ligue du Rhin, Venise et les cantons suisses étaient garantis contre toute rancune espagnole.

Enfin une part est faite dans ce traité aux intérêts des particuliers, au commerce qui avait tant souffert de la guerre, et que la paix seule pouvait ranimer.

Mazarin par ses négociations, Turenne par ses victoires, avaient porté un coup mortel à la puissance espagnole et assuré à la France une suprématie d'autant plus glorieuse qu'elle était fondée sur la confiance et la sécurité de tous¹.

¹ Chéruel, III, 216 sq.

CHAPITRE IX

TURENNE ET LA GUERRE DE DÉVOLUTION - 1659-1668

Turenne aux Pays-Bas après la paix des Pyrénées. — Il est nommé maréchal général. — Ses dernières relations avec Mazarin. — Gouvernement personnel de Louis XIV. — Premières négociations relatives la succession d'Espagne. — Rôle de Turenne dans les préparatifs de la guerre de dévolution. — État des Pays-Bas. — Conquête de la Flandre. — Paix d'Aix-la Chapelle.

LE dernier historien de Mazarin, arrivé à l'année 1659, fait un tableau lugubre des rivalités ambitieuses et des honteux brigandages de l'abbé Fouquet et de son frère le surintendant. A ces courtisans avides et voleurs, il est heureux de pouvoir opposer une noble et grande figure, celle de Turenne : [Après de longues et glorieuses campagnes, le maréchal n'avait pas abandonné son armée pour venir, comme le faisaient la plupart des généraux, se reposer à Paris et jouir de ses succès ; il était resté sur la frontière, à la tête de ses troupes, attentif à tous les mouvements de l'Angleterre, des Pays-Bas et de l'Allemagne. Sa correspondance avec Mazarin prouve avec quel soin il les suivait, toujours prêt à profiter des fautes des ennemis et à saisir les occasions avantageuses à la France](#)¹. C'est bien là le jugement que mérite la conduite de Turenne, et nous montrerons que tout est vrai dans ce sobre éloge, en étudiant plus tard les services politiques du maréchal.

Achevons ici l'étude de son rôle militaire aux Pays-Bas en cette année 1659, où les gloires compensent si justement les peines d'un grand cardinal et les labeurs du plus attachant des soldats de la France.

Trois causes retinrent Turenne sur le théâtre de la guerre : la nécessité de continuer la défense tant que l'on ne fut pas assuré de la paix ; l'obligation de licencier une partie de l'armée, quand elle fut définitive ; l'exécution des clauses du traité des Pyrénées relatives à l'échange de quelques places entre les deux gouvernements. Rentré à Paris au commencement de février, il se retrouvait vers la fin du printemps à la frontière et ne la quittait qu'en août, à cause de la maladie de sa sœur. Le Tellier lui envoyait encore trois cents chevaux d'artillerie le 19 mai, et lui prescrivait de les répartir dans les garnisons d'Amiens et d'Oudenarde pour être employés à voiturier les munitions qu'il pourrait y avoir à mettre dans les autres places de Flandre². C'est le 6 septembre seulement qu'il recevait la nouvelle que la paix et le mariage étaient deux choses bien assurées, et jusqu'à ce jour il tint ses troupes en état de reprendre la campagne, les garnisons en état de défendre les places qui leur étaient confiées. Après la signature du premier traité de paix, le 4 juin, le roi et le cardinal durent recourir fréquemment à sa prudente vigilance pour faire des réformes dans les troupes et procéder à l'échange des forteresses, sans compromettre les intérêts de la France et sans provoquer les plaintes du gouvernement espagnol. Dès le 16 octobre, il apprenait que le Tellier avait envoyé à Mazarin un étal des troupes composant toutes les armées, afin que le cardinal pût juger d'avance ce qu'on en pourrait retrancher ; et après la signature du traité définitif, il reçut de Louis XIV un long mémoire et plusieurs états relatifs à la réduction de l'armée de Flandre, avec ordre d'exécuter immédiatement cette difficile opération. Il accomplit cette mission avec autant d'humanité pour les soldats que de bienveillance pour les officiers ; il assura aux premiers des ressources pour quelque temps, et il ménagea aux autres les moyens de rentrer dans l'armée, mi l'autorisation de prendre du service en d'autres pays³. L'échange des places fut affaire fort délicate : il y avait un profond sentiment de défiance entre les deux gouvernements, et ils se montrèrent aussi peu empressés l'un que l'autre à tenir les clauses qu'ils avaient signées. L'un des principaux obstacles à l'exécution de cette partie du traité de la part des Français venait des ministres espagnols aux Pays-Bas : ils accusaient don Louis de Haro d'avoir trahi les intérêts de l'Espagne

¹ Chéruel, *Mazarin*, III, 287.

² Barthélemy. p. 96 : Grimoard, I, 557.

³ Grimoard, I, 559.

en acceptant des conditions trop désavantageuses et d'avoir ouvert à la France le Hainaut, le Luxembourg et les Flandres, en nous cédant des places importantes sur les frontières de ces provinces ; on parlait même de différer la publication du traité de paix jusqu'à la célébration du mariage. Le marquis de Caracène, le principal auteur de cette opposition à la paix, refusait également de licencier les troupes de Condé, et Mazarin doit recourir au crédit et à l'adresse de M. le Prince pour obtenir satisfaction. Condé s'empresse d'agir pour obtenir que les clauses du traité relatives ses troupes fussent loyalement observées. En présence de ces difficultés, Turenne dut déployer aillant d'habileté que d'énergie, de prudence que de résolution, d'ailant plus que le gouvernement s'en rapportait complètement à son dévouement. Il exécuta lentement le licenciement des troupes, plus lentement encore la remise aux Espagnols des places occupées par les Français ; il entretint une correspondance très suivie avec le Tellier, Mazarin, le comte de Chantilly, l'intendant Talon, résumant clairement dans ses accusés de réception les instructions qu'il recevait de la cour, les transmettant à ses subordonnés avec une netteté qui n'existe régulièrement que dans ses dépêches, faisant faire des états minutieux de tout ce que les Espagnols pouvaient laisser en vivres et munitions dans leurs places, de manière à ne léser les intérêts de personne. Je citerai un seul exemple de ces instructions :

Pour ce qui est de Philippeville et de Marienbourg, il faut que vous leur demandiez l'état des munitions et de ce qu'ils y laisseront, tant de celles de guerre que de bouche, afin que, prenant l'inventaire comme vous aurez fait sans doute des places du roi qui se rendent en Flandre, vous puissiez convenir dans le lieu où vous vous assemblez avec MM. les députés de ce qui demeurera de plus d'un côté ou de l'autre ; et il faut tâcher à faire que la chose soit la plus égale qui se pourra ; et comme on rend plus de places du côté du roi, il faut leur laisser le moins qu'il se pourra de choses au-dessus de ce qu'ils auront livré ; car ils trouveraient assez de raisons pour les retenir, et les procès contre ceux qui ont la main garnie, ne valent rien. Pour Avesnes, je crois que n'en étant pas parlé, M. le prince la remettra. Ainsi, il ne faut convenir que des choses portées par les articles de la paix dont vous avez les copies¹.

Quoique d'un caractère très loyal, il ne dédaigne point de recourir aux finesses de la diplomatie de Mazarin et de le Tellier toutes les fois que l'intérêt de la France le lui conseille ; ainsi il écrit à Talon, le 15 janvier : Si ces MM. les députés croient assurément que je vous manderai de convenir du jour des restitutions et de l'exécution de toutes choses par ce courrier ici, vous pourrez leur dire que je vous ai seulement écrit ce qui est ci-dessus, et ce qui sera contenu dans la lettre, mais que pour le jour j'ai retenti un courrier, afin que dès que j'aurai une confirmation de l'arrivée de la ratification je vous le dépêche en diligence, et qu'ainsi vous attendez à toute heure de recevoir les ordres pour prendre le jour. Mais si les affaires des échanges des munitions vous donnent occasion d'y avoir encore quelque chose qui vous arrête et vous donne lieu d'y demeurer pour en traiter, vous pourrez ne leur pas faire voir le temps si prompt de recevoir les ordres pour le jour. La vérité est que M. le Tellier me mande que M. le maréchal de Gramont a écrit à la cour ; que Watteville a reçu la ratification à la frontière : vous jugez bien que la chose ira bien vite à la Cour ; et ainsi, vous recevrez bientôt de mes nouvelles pour prendre le jour ; il faut toujours travailler avec eux sur ce fondement-là que ce sera en deux termes, à huit jours l'un de l'autre, et du même nombre de places clans chaque temps qu'il est porté

¹ Grimoard, I, 554.

par les articles de la paix ; duquel il ne faut point sortir, et convenir de cela comme d'une chose arrêtée¹.

Ce langage lui était inspiré soit par Mazarin, soit par le Tellier ; ce dernier lui conseillait cette attitude équivoque, dissimulée, dans une longue lettre du 19 décembre : Sa Majesté n'ayant point de nouvelles que cet échange des ratifications, qui se devoient faire dès le 6 du présent mois, soit encore effectué, elle m'a ordonné de vous faire savoir qu'elle désire que vous différerez la restitution du premier ternie jusqu'à ce qu'elle vous donne avis que ledit échange des ratifications aura été fait, sans pourtant donner à connoître que vous ayez reçu cet ordre de sa part, faisant cependant travailler à l'avancement des choses qui doivent précéder ladite restitution, et au cas qu'après que le tout sera disposé, et qu'il n'y aura plus qu'il donner vos ordres pour remettre réciproquement les places, vous n'avez point avis de la part de Sa Majesté de l'échange des ratifications, alors elle trouve bon que vous vous expliquiez, que vous ne pouvez donner vos ordres pour In restitution jusqu'à ce que, vous ayez été averti de la part de Sa Majesté de l'échange des ratifications, observant de bien faire connaître à M. de Caracène que l'on ne doute point que la chose ne s'effectue, et que l'on sait que le retardement qui y est apporté procède de celui qui est arrivé au retour de M. don Louis de Haro, ainsi qu'il est expliqué ci-dessus. Vous observerez encore, s'il vous plaît, d'apporter le inique retardement à la seconde restitution qu'à la première, proportionnement à la différence qui y a été mise par le traité².

On finit par s'entendre vers le milieu de janvier. Turenne prit ses dispositions pour assurer aux troupes de Condé de l'argent et des garnisons et les mettre sous la main du roi, et les restitutions de places durent être faites du 20 février au 2 mars : le 20, le maréchal Fabert recevait pour le compte du roi Rocroi et Linchamps, où Condé tenait des garnisons ; et nos troupes évacuaient Oudenarde, Menin, Commines, Furnes, Dixmude. Le 5 mars, Turenne annonçait à Mazarin que la restitution de Hesdin, Philippeville et Marienbourg s'opérait, n'étant retardée de quelques jours que par une simple formalité ; et il rejoignait la cour qui s'était rendue de Languedoc en Provence, pendant qu'il assurait l'exécution de la paix des Pyrénées. A Montpellier où il trouva le roi le 6 avril, il reçut comme récompense de ses glorieuses campagnes le brevet de maréchal général des armées du roi. En le lui remettant, Louis XIV lui dit : *Vous savez qu'il ne tient qu'à vous que je fasse encore davantage*. Dans l'acte de nomination, il avait tenu à rappeler les titres qu'avait le maréchal à une promotion extraordinaire : *Nous ne pouvions faire un meilleur choix, ni qui reçut plus d'applaudissements... pour l'estime et la réputation universelles, que les recommandables qualités qui sont en sa personne, et les grands et signalés services qu'il nous a rendus et cet État, lui ont acquises*³...

Le même jour Turenne prêta serment entre les mains du roi, et le 7 il partit avec lui pour se rendre à Saint-Jean-de-Luz, où devait se célébrer le mariage. Au dîner qui eut lieu le jour de la cérémonie, le roi d'Espagne demanda à Anne d'Autriche si Turenne était parmi les grands seigneurs qui se pressaient à la table royale, et quand elle le lui eut désigné, il le contempla et murmura à l'oreille de sa sœur ces mots, que l'histoire doit recueillir comme un éloge de valeur dans la

¹ Grimoard, I, 554.

² Grimoard, I, 545.

³ *Archives du ministère des affaires étrangères*, section France, t. DCCCCIX, f° 88.

bouche d'un ennemi : Voilà un homme qui m'a fait passer bien des mauvaises nuits.

Au retour de ce voyage dans le Midi, Turenne résida tantôt à Fontainebleau, tantôt à Paris, entretenait des relations avec un grand nombre de hauts personnages de l'Europe, et bien qu'il n'eût aucune prétention à jouer un rôle diplomatique, il fut mêlé à plusieurs négociations que nous ferons ultérieurement connaître. Elles ont rempli sa vie jusqu'au jour où la destinée de la France le l'appela encore une fois sur les champs de bataille contre l'Espagne. Dans cette courte période de repos, qu'il aurait voulu couvrir d'une nouvelle gloire en aidant au rétablissement des Stuarts, il perdit l'homme qui l'avait peut-être le mieux apprécié sans conquérir sa confiance, Mazarin. Malgré les nombreux témoignages de sympathie qu'il lui avait donnés, le cardinal sentait que le maréchal n'avait pas foi en sa parole, et à la fin de 1639 il était encore obligé de chercher à la convaincre de la sincérité de son amitié. Pour ce qui est de vos intérêts, lui écrivait-il le 16 octobre, je vous dirai librement que vous me faites grand tort. quand vous m'en sollicitez, car je vous puis assurer avec vérité que je les ai autant à cœur que vous-même, et vous nie feriez grande injustice si vous étiez capable d'imaginer que j'eusse moins d'amitié pour vous dans la paix que dans la guerre, puisque je suis fort persuadé que vous serez autant de unes amis dans un temps que dans l'autre, et que vous servirez toujours le roi et l'État avec la passion et le zèle que vous avez fait jusques à présent¹.

A la nouvelle de la rentrée de Condé en France et de son arrivée à la cour, Turenne éprouva de vives inquiétudes, craignant que l'influence de M. le Prince et de son parti ne lui fia préjudiciable auprès du roi. Mazarin s'empessa de le rassurer et ne négligea rien pour mettre un terme à ses soucis. Il lui écrivit de Tarascon le 15 janvier 1660 une lettre qui honore sa mémoire, et réfute complètement les calomnies de ceux qui ont prétendu que Mazarin avait voulu lui ravir l'honneur de la victoire des Dunes, et qu'une sourde inimitié avait existé entre eux depuis cette époque. Cette lettre est une protestation d'amitié si vive et si sincère, un témoignage si flatteur pour Turenne qu'elle mérite d'être reproduite tout entière : Il me semble d'avoir vécu avec vous d'une manière à prendre toujours la dernière confiance en moi, puisque, sans parler de la connoissance que j'ai de votre mérite et des services que vous avez rendus à l'Etat, j'ai une amitié et une estime singulières pour vous, dont je vous répons que chacun est entièrement persuadé et qu'on le sera toujours de plus en plus, puisque je ne me lasserai jamais de vous servir en toutes choses qui pourront réussir à votre satisfaction par mes soins et par mon crédit. M. le Prince est un grand homme et a des qualités fort considérables ; mais je vous puis dire hardiment, sans lui faire aucun tort, que vous ne devez rien espérer ni craindre de ses bons ou mauvais offices auprès du roi, et vous devez croire, ce me semble, qu'au premier abord qu'il va faire à présent la cour, il ne songera qu'il ses affaires particulières, et surtout à pratiquer tous les moyens imaginables pour s'assurer de la bienveillance de Sa Majesté après ce qui s'est passé. Vous pouvez donc avoir l'esprit tout à fait en repos et être persuadé que vous ma trouverez, en cette rencontre, aussi passionné et effectif pour votre service, comme j'ai ou le bonheur de l'être dans toutes les autres qui se sont présentées par le passé².

¹ Chérueil, *Mazarin*, III, p. 500.

² Chérueil, *Mazarin*, III, p. 501.

La preuve de l'affection exprimée dans cette lettre ne s'était pas fait attendre, puisque, à quelques semaines de là, Turenne avait été nommé maréchal général. Je ne sais s'il éprouva quelque regret d'avoir été longtemps déliant à l'égard du premier ministre ; ce qui est certain, c'est qu'il la nouvelle que le cardinal était dangereusement malade, il voulut le voir et se présenta plusieurs fois chez lui sans être reçu. Il en fut si affligé qu'il s'en plaignit à l'évêque de Fréjus, Ondedei, et que celui-ci vint le chercher la veille de la mort de Mazarin. Le cardinal l'accueillit affectueusement et lui dit qu'il avait engagé le roi à *n'oublier jamais ses grands services, et que, connaissant le cœur de Sa Majesté, il ne devait pas être en peine là-dessus ; que, pour lui, il se sentoit une véritable joie de mourir son serviteur et ami.* En disant cela, il tira de son doigt un diamant de 1.000 pistoles qu'il lui donna, le priant de le garder comme un gage de son amitié ; puis, voulant témoigner de la fermeté on présence d'un des plus braves hommes du monde, il lui dit qu'il espérait tout de la miséricorde de Dieu. mais qu'il ne craignait rien. *Quand le monde, lui dit-il en latin, tomberait en ruines, je ne tremblerais pas.* Ils ne parlèrent point de leurs anciens engagements ; mais l'abbé de Choisy, qui nous donne ces détails, ajoute que *l'évêque de Fréjus ayant proposé au cardinal le mariage de sa nièce Marie Mancini avec M. de Bouillon, le cardinal, presque agonisant, n'avoit voulu écouter aucune proposition ; il avait dit seulement que sa nièce ne demeurerait pas avec huit cent mille francs d'argent comptant et le gouvernement d'Auvergne.* Effectivement, l'année suivante la reine mère la maria au duc de Bouillon, qui était alors sans contredit le meilleur parti de France¹.

Quelques heures après cette entrevue, le 9 mars 1661, s'éteignait le grand homme, qui avait fait appel à l'histoire, et que l'histoire a mis deux siècles à réhabiliter ! Quelques reproches qu'on puisse adresser à son administration financière, on ne saurait oublier qu'en assurant le triomphe de la royauté site les factions, il a complété l'œuvre de Henri IV et de Louis XIII, relevé la puissance de la France an dehors, préparé et signé la paix de Westphalie qui nous a donné l'Alsace, Brisach et Philipsbourg ; la paix des Pyrénées, qui nous a valu l'Artois, le Roussillon et une partie de la Flandre ! On ne saurait oublier également qu'il légua à Louis XIV, pour continuer son œuvre et maintenir la France au premier rang des nations, Lionne, le Tellier, Colbert, Turenne, Condé, tous unis dans une même pensée, la gloire du roi et la grandeur de la France. Connue le ministre, qui les groupa autour d'un roi de vingt-deux ans, ces hommes ne furent ni sans faiblesse ni sans défaut ; mais si l'on vent bien voir ce qu'ils ont fait avec lui pour réunir les membres épars de la grande famille française, on nous pardonnera de nous être attaché passionnément an tableau de leurs mérites et au récit des efforts qu'ils ont faits pour consoler et dédommager la patrie de leurs fastes. Leur gloire est une part de notre héritage national, et quiconque a l'orgueil de la France souhaitera avec nous que son génie tutélaire lui réserve des hommes de cette trempe pour les heures douloureuses qui traversent la vie des nations comme celle du plus humble des mortels !

Après Mazarin, une phase nouvelle s'ouvre dans l'existence de Turenne : il est dans tout l'éclat. de sa gloire, jouit de la confiance de son souverain, et bénéficie de l'isolement dans lequel Condé sera quelque temps tenu toutefois la supériorité de son mérite et son crédit vont armer contre lui la jalousie d'une famille puissante, et il regrettera peut-être bien des fois la main vigoureuse qui, en le défendant contre les cabales, l'avait aidé à entrer si promptement dans la gloire ;

¹ *Mémoires de l'abbé de Choisy*, Édition Petitot, p. 201-205.

mais avant de raconter ses dernières épreuves et ses derniers triomphes, examinons les projets du jeune souverain qui allait régner en maître incontesté.

Tout le monde sait que l'éducation de Louis XIV avait été fort négligée, et que c'est seulement dans les derniers temps de sa vie que Mazarin avait essayé de l'initier au gouvernement en lui donnant quelques leçons de politique générale. Il avait condensé dans ses leçons tous les conseils que peuvent inspirer une longue pratique du gouvernement intérieur et une vaste expérience des cabinets étrangers. Louis XIV comprit la sagesse de ses avis, l'utilité de ses recommandations, et s'empessa d'y conformer sa conduite en se passant de premier ministre. Il prit possession du gouvernement, travaillant deux fois par jour avec ses ministres, consacrant six heures aux affaires de l'État, étonnant tout le monde par ses résolutions, mais ne réussissant à convaincre personne de sa fidélité à la grande loi du travail qu'il s'imposait et qu'il devait cependant observer pendant cinquante-quatre ans. D'une ambition sans bornes, d'un amour déréglé pour la gloire, impatient d'agir pour son compte et de s'illustrer lui-même, disposant d'admirables instruments pour l'exécution de ses plans, il sentit promptement que le moyen de sa grandeur était en Espagne, et il résolut d'achever l'abaissement de la branche espagnole de la maison d'Autriche, commencé au traité des Pyrénées, et de consommer sa ruine. Il y travailla dès l'année 1661, d'une part, en réorganisant toutes les branches de l'administration et de la fortune publique, agriculture, commerce, industrie, finances, marine, armée, de manière à s'assurer les ressources de la force ; d'autre part, en négociant avec l'Espagne pour obtenir la révocation de l'acte de renonciation à ses droits sur la succession de Philippe IV, et avec plusieurs cabinets de l'Europe pour les préparer à la revendication des droits de Marie-Thérèse et leur faire accepter ses prétentions¹.

Ces négociations étaient opportunes, parce que Philippe IV pouvait mourir d'un moment à l'autre, et qu'il n'avait pour héritier qu'un enfant maladif et infirme, Charles II ; elles étaient justes, parce qu'il avait été convenu, tant par le contrat de mariage que par le traité des Pyrénées, que la dot de Marie-Thérèse serait payée en trois ternies : le premier la veille du mariage, le second six mois après, le troisième dix mois après le second ; malgré cette clause, Philippe IV ne payait ni les termes échus ni les intérêts. Ces négociations réussirent parce qu'elles étaient conduites par l'homme d'un génie supérieur, Lionne, esprit souple, aisé, adroit, connaissant les diverses cours de l'Europe, qui a mérité d'être appelé par Saint-Simon le plus grand ministre du règne de Louis XIV. Quelque grand que fut le succès qui les couronna, ces négociations durèrent plusieurs années, et elles forment l'une des trames diplomatiques les mieux ourdies qu'ait vues le XVII^e siècle. Louis XIV, bien convaincu que la renonciation de la reine était annulée, parce que les conditions essentielles n'en avaient pas été observées, croyait fermement qu'outre les droits généraux qu'elle avait à la succession totale de l'Espagne, droits qui ne pouvaient être invoqués qu'à la mort de Philippe IV et à celle de Charles II, elle en avait de particuliers sur la succession des Pays-Bas, dont l'ouverture ne dépendait que de la mort de Philippe IV. Il se fondait sur le droit de dévolution, coutume de Brabant, suivie dans quelques provinces des Pays-Bas, d'après laquelle les biens patrimoniaux appartenaient, aux enfants du premier lit, sans égard aux enfants du second. [Au moment même du nouveau mariage, la succession en était dévolue aux enfants nés du mariage précédent. Le père remarié restait seulement usufruitier de l'héritage dont ses enfants](#)

¹ Mignet, *Introduction aux négociations*, p. XLIX-LIX.

devenaient propriétaires, quoiqu'ils ne dussent entrer en possession qu'à sa mort¹. Cette coutume, de droit civil, Louis XIV voulut la transporter dans l'ordre politique. Marie-Thérèse, issue du mariage de Philippe IV avec Élisabeth de France, excluait de la souveraineté des Pays-Bas son frère Charles, prince royal d'Espagne, issu du mariage de Philippe IV avec Marie-Anne d'Autriche.

On ne pouvait admettre, comme le disait si justement Jean de Witt, qu'une coutume civile d'un canton de Brabant fût applicable une succession politique, qui était régie par un droit spécial ; néanmoins Louis XIV n'it autant d'ardeur à rechercher cette succession partielle qu'il en avait apporté à affirmer ses droits sur la succession totale, et il travailla à faire reconnaître cette nouvelle prétention comme la première par les principaux cabinets de l'Europe. Après la mort de Philippe IV (15 septembre 1665), qui avait laissé un testament tout opposé aux vues du roi de France, il essaya sans succès de faire admettre par la cour d'Espagne le droit de dévolution et d'obtenir amiablement une partie des Pays-Bas. Contraint d'ajourner l'exécution de ses projets par la guerre, qui eut lieu de 1665 à 1667 entre l'Angleterre et la Hollande, il ne donna qu'une assistance apparente aux Hollandais ses alliés, tout en continuant ses préparatifs contre les Espagnols, et quand il eut assuré la paix maritime aux conférences de Bréda, il conclut, le 31 mars 1667, un traité d'alliance offensive et défensive avec le Portugal en vue de la guerre de dévolution. Le moment était opportun pour entrer en campagne : les Hollandais étaient affaiblis par une guerre on encore réglée, puisque la paix n'était pas faite ; les Portugais étaient enchaînés à la cause de la France par un traité ; les Espagnols, endormis par l'archevêque d'Embrun, ambassadeur de Louis XIV, n'avaient aucune alliance et vivaient dans la plus profonde sécurité. Des arrangements secrets avec les princes allemands, riverains du Rhin, et avec l'Angleterre nous assuraient la neutralité de l'empereur et des Anglais. Enfin tout avait été préparé pour que la promptitude du succès répondit à la soudaineté de la déclaration de guerre. Les ressources dont Louis XIV disposait à l'intérieur égalaient, si elles ne dépassaient, celles qu'il s'était ménagées au dehors par les traités d'alliance ou des actes de neutralité. Les finances avaient été si bien administrées par Colbert que l'État pouvait disposer, pour ses besoins, de 31.171.902 livres de plus à cette époque qu'il la mort de Mazarin, bien que les charges pesant sur les peuples eussent été réduites de 53.377.172 livres à 32.554.913 livres. La flotte, qui en 1661 ne comptait que dix-huit bâtiments de guerre de trente à soixante-dix canons, était en 1667 de cent dix navires de diverses grandeurs, garnis de trois mille sept cent treize canons,

et montés par vingt et un mille neuf cent quinze hommes d'équipage, sans comprendre les officiers. L'armée de terre était aussi dans un état magnifique : après les licenciements qui suivirent la paix des Pyrénées, Louis XIV avait encore sous les armes environ cent vingt-cinq mille hommes, et il s'était appliqué à soumettre tout le monde, officiers et soldats, à une discipline sévère.

Vers le commencement de mai ses préparatifs étaient terminés, mais il voulut tromper l'Espagne jusqu'au dernier moment, et, quoiqu'il eût passé en revue, sous le château de Saint-Germain, les troupes qui devaient l'accompagner, il écrivit à l'archevêque d'Embrun que ce mouvement de troupes n'était qu'une simple parade. Le 5 mai il lui transmettait la lettre par laquelle il notifiait ses prétentions à la reine d'Espagne, ainsi que le fameux manifeste, rédigé en

¹ Mignet, *Négociations*, I, 160.

français et en espagnol, et intitulé : *Traité des droits de la reine très chrétienne sur divers États de la monarchie d'Espagne*, traité divisé en deux parties consacrées, l'une à exposer les prétentions de Marie-Thérèse à la succession totale de la monarchie espagnole, en cas d'extinction de la ligne masculine, l'autre à justifier ses revendications actuelles sur les provinces suivantes : duché de Brabant, marquisat d'Anvers et duché de Limbourg, seigneurie de Malines, Haute-Gueldre, comté de Namur, comté d'Artois, duché de Cambrai, comté de Hainaut, un tiers du comté de Bourgogne et un quart du duché de Luxembourg. Quelques jours après, le même traité était adressé aux divers princes de l'Europe par l'entremise des ambassadeurs et ministres français, qui étaient chargés de présenter à l'Europe l'entreprise de Louis XIV sur les Pays-Bas non comme une guerre, mais comme une entrée en possession de ce qui lui appartenait ; il donnait à son invasion de la Flandre le nom de voyage¹.

La cour d'Espagne, sortant de son apathie, voulut alors entrer en négociations. Il était trop tard. Louis XIV quittait Saint-Germain le 10 mai, et le 21 il était au quartier général devant Amiens.

Quel rôle Turenne avait-il joué dans cette période de négociations ? Ou a prétendu que c'est lui qui avait fait connaître à Louis XIV le droit de dévolution. Si cette allégation répétée depuis le XVII^e siècle ne repose sur aucune preuve, ce qui est bien certain, c'est qu'il avait été consulté, dès l'année 1665, sur les résolutions à prendre dans la triple éventualité de la mort du roi d'Espagne, de l'infant, ou de tous les deux, et qu'il était l'auteur de tous les préparatifs militaires organisés en vue d'une expédition dans le Nord-Est. En prévision de la mort de Philippe IV, il conseillait d'empêcher le Portugal de se lier trop étroitement avec les Anglais et de l'aire sa paix avec les Espagnols, et en même temps de surveiller l'Allemagne, la Suède, le Danemark, la Lorraine, et d'augmenter le nombre des troupes et les approvisionnements. En cas de mort de l'infant seul, le roi d'Espagne ne pouvant survivre longtemps, tous les préparatifs et toutes les négociations précédemment indiquées par Turenne seraient utiles. Enfin, si le roi et son fils venaient à mourir, ce serait un si grand bouleversement qu'il serait trop long de discuter à l'avance le parti qu'il y aurait à prendre. Toutefois il faudrait avoir plus de troupes que le roi n'en a présentement, et il serait encore plus nécessaire que dans les deux premières hypothèses de posséder deux magasins, abondamment pourvus, en Picardie et en Champagne, à raison des opérations qu'il y aurait à entreprendre en divers endroits, surtout en Franche-Comté. Les avis de Turenne sur les apprêts militaires doivent trouver place ici :

Je ne sais pas ce que le roi pourroit mettre d'infanterie ensemble, sans compter ses gardes, en laissant une quantité de troupes raisonnable dans les garnisons, je crois qu'on peut se passer de peu de gens. Il faut faire là-dessus un calcul exact ; faire une provision de salpêtre et de boulets ; faire connaître aux marchands qu'on aura bientôt besoin d'eux ; donner ordre promptement aux fontes de travailler au canon, s'il n'y en a pas assez ; et, pour les munitions de guerre, faire deux magasins, l'un à Amiens et l'autre à Reims ; il est plus aisé de les avancer, quand on en a besoin, que de les transporter d'une place à une autre, surtout dans le pays entre la Sambre et la Mense, qui est fort difficile pour

¹ Mignet, *Négociations*, II, 90. On trouve un état très développé de l'armée française à cette époque dans la Relation de la guerre de Flandre en l'année 1667, Paris, Barbin, 1668, in-12, p. 1626, D. G. B.

le charroi, et ce transport seroit fort dangereux à faire dans le temps de la guerre.

Pour la cavalerie, le roi sait le nombre qu'il en a : on s'est toujours servi, dans le commencement des guerres, de levées en Allemagne, et peut-être que les alliés du roi pourront lui en fournir ; mais il est certain que, quoique le roi en entretienne beaucoup plus depuis la paix des Pyrénées que pendant les paix précédentes, il seroit cependant nécessaire d'en avoir plus que le roi n'en a présentement pour entrer en Flandre¹.

Les conseils donnés par Turenne furent suivis à la lettre, et il faut reconnaître que dans tous les apprêts de la guerre des Pays-Bas, c'est lui qui a pris la haute direction, qui a été le véritable ministre de la guerre, et que le Tellier et son fils ont agi sous ses ordres, connue ses premiers commis. C'est l'opinion de l'historien de Louvois, M. Camille Rousset, et toute la correspondance de Turenne m'a confirmé dans ce sentiment. Voici d'ailleurs d'autres preuves du rôle prépondérant de Turenne tirées de l'histoire de Louvois.

Vers la fin de l'année 1665, on avait commencé à faire des levées extraordinaires. Le roi se proposait de passer en revue les nouvelles troupes, au nombre de sept à huit mille hommes de pied et de deux à trois mille chevaux. Cette revue devait avoir lieu, le 10 janvier 1666, dans la plaine de Breteuil, en Picardie. Louvois avait déjà pris les devants, pour qu'à son arrivée le roi trouvât tout en ordre, lorsque la maladie et bientôt la mort de la reine mère, Anne d'Autriche, changèrent toutes les dispositions de la cour. Toutefois Louis XIV ne voulut pas que ce qu'il devait y avoir de sérieux et d'utile dans cette cérémonie militaire fût perdu pour le bien de l'année. Turenne se rendit à Breteuil au jour marqué ; il examina les hommes, leur équipement, leurs armes ; il les vit manœuvrer et défiler ; tout se passa comme si le roi eût été présent, et peut-être avec plus de profit pour son service. Le contrôle attentif et sévère d'un grand capitaine, habilité aux mille détails de la vie militaire, valait sans doute mieux que le regard majestueux et distrait d'un jeune prince, moins préoccupé de bien voir que de se faire voir. L'œil dit maure, dans une telle circonstance, c'était l'œil de Turenne. Le Tellier, qui ne s'y trompait pas, avait d'avance recommandé son fils à l'indulgence du maréchal. *Que si vous ne trouvez pas, lui écrivait-il, que les choses répondent à ce que l'on a pu désirer de ses soins, je vous supplie très humblement. Monseigneur, de vouloir bien faire considération sur la difficulté qu'il y a ordinairement de réussir dans une affaire, Mi il faut que tant de gens contribuent.* Turenne se montra satisfait ; cette revue fut un premier succès pour Louvois².

Qu'avait fait l'Espagne pour répondre à cette foudroyante activité ? Nous allons le demander à un contemporain qui la connaissait bien, au comte de Guiche.

Don Juan d'Autriche, quoique revêtu du titre de gouverneur général des Pays-Bas, n'y était jamais revenu après la paix des Pyrénées. Le marquis de Castel-Rodrigo fut nommé à ces fonctions en 1664, avec la clause : *Par provision, et jusqu'à ce que le roi pût envoyer au Pays-Bas une personne royale de son sang.*

Le marquis de Castel-Rodrigo avait succédé dans ce gouvernement au marquis de Caracène, et celui-ci y avait été précédé par le comte de Fuensaldague : ce dernier s'était toujours montré magnifique et désintéressé, au point qu'après

¹ Ramsay, II, *Preuves*, XXXV ; Grimoard, I, 410 sq.

² Rousset, I, 94 sq.

avoir rempli les plus belles charges il mourut avec soixante pistoles dans sa cassette, après avoir vendu et engagé beaucoup de son propre bien.

Le marquis de Caracène avait suivi une route toute différente. Ces deux gouverneurs généraux faisaient profession d'inimitié déclarée, et, comme c'est l'habitude de presque tous les Espagnols, qui se succèdent aux places, d'élever leurs créatures et de détruire celles de leurs prédécesseurs, Caracène et Fuensaldague, qui s'étaient succédé, n'avaient pas manqué d'agir de la sorte.

Le marquis de Caracène avait toujours désiré se démettre de son gouvernement, dans la crainte que le roi de France n'y portait la guerre, qu'il ne se voyait pas en état de soutenir. Il avoit donc toujours traité les Pays-Bas comme une maison que l'on abandonne sans y vouloir retourner ; c'est-à-dire qu'il ne se fût pas soucié d'en emporter jusqu'à la clef et jusqu'à la serrure. En un mot, il y avoit fort bien fait ses affaires et très mal celles du roi son maître ; car, bien que le secours d'Espagne fût médiocre pour l'entretien des troupes et des places, le pays y pouvoit fournir sans aucune surcharge si l'on eût voulu y établir quelque ordre et songer à le bien défendre. Les provinces qui le composent en proposèrent souvent des expédients très convenables, mais au lieu de les accepter, le marquis de Caracena ne cherchoit que son compte et laissoit aller le reste au gré de la fortune. Il fit passer beaucoup d'argent en Espagne où il alloit commander, et laissa au marquis de Castel-Rodrigo les Pays-Bas plus en désordre que jamais. Ces provinces se trouvoient presque sans défense, et le génie supérieur du marquis de Castel-Rodrigo ne put suppléer ni à l'épuisement des finances qu'avoit causé le marquis de Caracena, son prédécesseur, ni à la faiblesse et aux lenteurs du conseil de Madrid.

En parlant du marquis de Castel-Rodrigo, le comte de Guiche dit qu'il étoit glorieux, plein de lui-même, mais qu'il ne manquait ni d'esprit ni de valeur. Il ne pouvoit pas être plus désintéressé que Fuensaldague, mais il vouloit le paraître encore davantage. Affectant de négliger ses intérêts et de prodiguer sa fortune, il montrait un zèle extraordinaire à conserver ce qui appartenait à son maître. S'il avoit voulu se souvenir qu'il étoit parvenu à l'âge de quarante-cinq ans sans avoir jamais été à la guerre, et que c'est un métier si difficile que la théorie seule ne l'enseigne jamais à personne, il s'en fût beaucoup mieux acquitté et n'aurait pas fait d'aussi lourdes fautes.

Sa première démarche fut de paraître entièrement opposé à son prédécesseur, surtout dans ses rapports avec les Français. Caracène les avoit traités avec civilité, et suivant l'esprit qui dominait alors à la cour d'Espagne, il avoit crû devoir soigneusement éviter tout ce qui tendrait à amener une rupture entre les deux gouvernements. Le marquis de Castel-Rodrigo, entraîné par son propre tempérament, et croyant aussi qu'il étoit de l'intérêt de son maître d'éloigner ses sujets de tout ce qui avoit rapport à la France, défendit les habits, les couleurs et les modes qui étoient en vogue à Saint-Germain, et voulut que la cour d'Espagne fût le modèle qu'on suivit à Bruxelles ; mais il lui fut impossible de changer complètement, des habitudes anciennes, que le voisinage de Paris contribuait encore à entretenir, que les Espagnols venus aux Pays-Bas avoient eux-mêmes acceptées, et il réussit à mécontenter tout le monde. Ce changement subit fit assez de bruit. Le roi Louis XIV, comme le plus intéressé, sembla le trouver plus mauvais que personne, et c'en fut assez pour que le marquis de Castel-Rodrigo allât plus loin dans cette voie. Il crû qu'autant il se montrait antipathique à la France, autant il devoit bien traiter les Allemands, que ses prédécesseurs avoient toujours négligés. Il avoit été longtemps ambassadeur dans l'empire, avec

succès par ses négociations, où il s'étoit acquis une grande estime et une particulière affection de tous les princes, à qui il s'étoit accommodé en buvant et en traitant à leur mode, quoiqu'elle soit sans doute très différente de celle des Espagnols, en r il est certain que ces deux nations n'ont d'autre rapport que celui d'une grande gloire et l'affection d'une gravité extérieure qui les a rendues d'ailleurs incompatibles entre elles-mêmes aussi bien qu'avec les autres peuples.

La différence que j'ai trouvée entre le tempérament de ces deux peuples. dont la vanité a des effets semblables en apparence, c'est que la gloire des Espagnols, étant suscitée dans leur tête, les porte, par l'estime qu'ils font d'eux-mêmes, à ne trouver rien qui ne soit au-dessous d'eux, et que les Allemands. au contraire, sont différents en ce qu'ils appréhendent de n'être pas assez estimés. Ils soupçonnent les François de moquerie, et craignant le mépris des Espagnols, et sans approfondir ce qui les rend si estimables à eux-mêmes, ils se remplissent d'abord de la gloire de leur naissance et très facilement de leur mérite personnel. Mais lorsque des François et des Espagnols prennent le soin d'éloigner de leur conduite cet esprit de mépris et de moquerie que les Allemands craignent si fort, ceux-ci ont la plus grande joie du monde de vivre et de traiter avec eux, et l'on achève de gagner leurs bonnes grâces, pourvu qu'ont puisse boire et qu'on veuille faire de la dépense. Le marquis de Castel-Rodrigo s'étoit, comme j'ai dit, bien acquitté de l'un et de l'autre, et certes je ne crois point qu'il y ait homme plus propre que lui à réussir dans une ambassade difficile, où il faille traiter avec esprit et délicatesse, et, enfin, lorsqu'il s'agit de soutenir des affaires par hauteur et par courage. Mais l'usage de ces seules vertus ne suffit pas pour former un hou capitaine, et peuvent bien le perdre lorsque, les écoutant uniquement, il se persuade que, sans pratique de la guerre, elles peuvent suffire à la conduite d'mie année. Le marquis de Castel-Rodrigo désiroit que la meilleure partie de celle qui devoit commander aux Pays-Bas fût composée d'Allemands, parce qu'en étant, comme j'ai dit, très aimé, il prenoit en eux une entière confiance. Il affectoit partout de les traiter avec tant de soin, que ce bon traitement donna de la jalousie non seulement aux Flamands, mais même aux Espagnols qui servaient aux Pays-Bas, ce dont il ne s'émut pas beaucoup ; car, n'étant pas d'un naturel fort corrigible, dès qu'il aperçut que sa conduite étoit blâmée, il redoubla ses caresses, et leur fit d'autant plus de grime qu'on y trouvoit à redire, et faisoit assez connoître par tout son procédé qu'il ne se soucioit pas de ménager personne.

Le comte de Guiche rapporte ensuite plusieurs traits qui prouvent que ce marquis de Castel-Rodrigo permettait à son humeur tout ce qui dépendait d'elle, qu'il s'embarrassait moins des formes que ne l'avait jamais fait aucun Espagnol, et il ajoute : On peut dire de lui qu'il étoit différent des Espagnols en beaucoup de choses, car, à commencer par leurs rois, qu'ils ont tous fantaisie d'imiter dès qu'ils sont élevés dans les postes, l'abord est très aisé, et les audiences sont affectées à des heures immanquables. Le marquis de Castel-Rodrigo les assigna donc ponctuellement, à son arrivée aux Pays-Bas, suivant le style de ses prédécesseurs ; mais, par l'affectation de ne leur ressembler en rien, il manqua presque toujours de s'y rendre, et plus le trouva-t-on à redire, plus s'éloigna-t-il d'y satisfaire....

L'on batissoit Charleroy, sans que pour cela le marquis de Castel-Rodrigo négligeât aucunement le rétablissement des autres places, qui en avoient un besoin extrême. Ainsi Von ne le peut blâmer de s'y être appliqué de son mieux, mais aussi l'on ne peut sans trop de Batterie le louer d'avoir préféré des murailles aux hommes qui les défendent, les unes ne servant, à vrai dire, qu'il

garantir seulement ceux-ci. Il ne faut donc pour toute excuse alléguer en sa faveur, si ce n'est qu'il n'a jamais été à la guerre....

Après que le marquis de Castel-Rodrigo eut mis Charleroy en état d'y pouvoir confier une garnison, il revint à Bruxelles avec des douleurs de goutte, et se donna si fort au soin de sa santé que, pendant l'espace de deux mois, personne ne put avoir audience, quoiqu'il y eu eût un grand nombre à qui elle étoit tout à fait nécessaire. Il n'étoit néanmoins pas si inutile dans ce temps-la, car il donnoit ses ordres et faisoit diverses dépêches ; mais comme il avoit embrassé toutes les fonctions politiques et utilitaires, il en échappoit une infinité qui faisoit crier sans cesse contre lui¹.....

J'ai cru devoir insérer ici cette naïve et piquante peinture de la situation des Pays-Bas à l'époque de la guerre de dévolution, pour mieux faire apprécier quels faibles liens attachaient ces provinces à la métropole, et pour montrer, comme le disoit Louis XIV, qu'elles avoient intérêt à se rapprocher du cœur et de l'âme de leurs États pour en recevoir les secours et les influences nécessaires. Elles étoient abandonnées, non au gouvernement, mais aux caprices de ceux que la cour de Madrid y envoyoit, les uns ne songeant qu'il v rapiner pour s'enrichir personnellement, les autres y donnant un libre cours leur morgue castillane, et humiliant les habitants de ces provinces. Il étoit temps de les soustraire à l'Espagne et de les rattacher à la France, dont elles sont les membres naturels et dont elles n'avoient été séparées que par les artifices de la politique et la violence. Qu'avoient encore à faire les Pays-Bas et la Franche-Comté de cette Espagne, qui ne les touchait que pour les épuiser au profit de ses vaines ambitions ?

La Flandre, désorganisée par ses maîtres, ne devoit pas opposer une résistance bien longue à une armée aussi puissante que celle qui alloit l'envahir.

Les places de Picardie avoient été pourvues de vivres et de munitions de guerre, et l'on avoit discrètement acheminé sur la ligne de la Somme 50.000 hommes, choisis parmi les meilleures troupes de la France. Le 10 mai, Turenne prenoit le commandement général et se mettoit à la tête du corps le plus considérable, qui comptoit 55 000 hommes et devoit opérer entre la Lys et la Meuse ; il avoit à sa gauche, entre la Lys et la mer, le maréchal d'Aumont, avec 8.000 hommes ; à droite le marquis de Créqui, avec un corps de semblable force, en observation contre les Allemands dans les trois évêchés. Le 16, le roi quittait Saint-Germain : il alloit étudier l'art de la guerre sous le plus grand et le plus complet des maîtres. Louvois y venoit aussi pour se perfectionner dans la science de l'administration, et Turenne devoit l'aider de ses leçons, de ses conseils, de sa sévérité même.

Le roi, arrivé à Avesnes, y fit la revue des troupes qui s'y trouvoient et se rendit à l'armée de Turenne qui avoit déjà pris Armentières, Binche et venoit d'entrer à Charleroi où elle étoit campée. Les Espagnols n'avoient pas eu le temps d'achever les fortifications de cette ville, et le marquis de Castel-Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas, les avoit démolies ; Turenne, frappé de la situation offensive de cette place, entre Mons et Namur, conseilla au roi d'en relever les défenses et de s'y arrêter tout le temps nécessaire pour ce travail. L'armée

¹ Ces fragments de témoignages contemporains ont été empruntés à *Histoire de Guillaume III et Louis XIV*, par Sirey de Grovestins, chapitre de la guerre de dévolution.

entière y travailla quinze jours sous la direction de Vauban, et l'on ne se remit en marche que le 16 juin, après avoir laissé à Charleroi 2.400 hommes pour garnison et le comte de Montal pour gouverneur.

Turenne, qui, en faisant une pointe sur la Sambre, n'avait voulu que tromper les Espagnols sur ses projets véritables, se rabattit sur l'Escaut en passant entre Mons et Bruxelles et marcha vers Ath que les Espagnols abandonnèrent à son approche. Les bourgeois vinrent implorer la clémence du roi, qui reçut leurs serments de fidélité et leur laissa la garnison qu'ils lui demandèrent. Des ordres furent donnés pour fortifier cette ville ; on répara quelques demi-ternes et le chemin couvert ; on rétablit les murailles et les fossés qui y étaient fort larges et remplis d'eau. Ath devait, être bientôt l'une des places les plus régulières des Pays-Bas.

Sur ces entrefaites, le maréchal d'Aumont, qui avait pris Bergues et Furnes, reçut l'ordre de détacher douze cents chevaux pour garder les avenues de Tournai et de faire avancer autant d'hommes d'infanterie vers la Bassée. En même temps, Monsieur, avec les troupes de Lorraine, allait investir Tournai d'un autre côté, et Turenne y arrivait avec le roi le 21 juin. La place reconquise, on jeta un pont de bateaux sur l'Escaut, au-dessus de la ville, pour faire passer les troupes que le marquis de Puiguilhem avait ordre de poster, à mesure qu'elles avanceraient, entre les quartiers de Bellefont et de Duras, et le 22 on disposa deux fausses attaques.

Le roi, qui voulait prendre part aux fatigues du siège pour donner exemple à ses troupes, passa quelques nuits au bivouac qu'on montait régulièrement, parce qu'il n'y avait point de lignes de circonvallation. Les assiégés avant fait une sortie furent repoussés, et comme ils étaient déjà très surpris de l'audace avec laquelle leur chemin couvert avait été attaqué et pris, ils appréhendèrent d'être emportés d'assaut lorsque les brèches seraient faites par les batteries, et ils envoyèrent des députés au roi, de la part du clergé et des bourgeois, pour offrir de rendre la ville, à condition que leurs privilèges seraient conservés. La capitulation fut signée par le marquis de Trésigny, gouverneur de la ville, et le 25 juin le roi entra dans Tournai précédé de deux compagnies de mousquetaires en casaques bleues chamarrées d'argent, suivi de cheval-légers de sa garde en casaques rouges et d'une partie de ses gardes. Le roi était accompagné d'un grand nombre de princes et seigneurs magnifiquement vêtus et suivi d'autres gardes du corps et de ses gendarmes.

Les dispositions prises pour assurer cette nouvelle conquête, l'armée prit la route de Douai, qui fut investi le 1er juillet. Le 5, on ouvrit la tranchée sur le soir par deux endroits. Elle fut poussée à deux cents pas du chemin couvert, et on commença à établir plusieurs batteries. Les travaux furent poussés les jours suivants avec tant de diligence que le 6 on fut en état d'attaquer le chemin couvert. Le marquis de Castelnau à la tête de son régiment en chassa les ennemis et s'y fit un bon logement. Le gouverneur arbora aussitôt un drapeau blanc pour demander à capituler, et les otages ayant été envoyés de part et d'autre, les articles de la capitulation furent signés le lendemain, et Louis XIV prit possession de la place et du fort de Scarpe, qui la couvrait au nord. Quelques jours après le corps du maréchal d'Aumont réduisit Courtrai.

La monotonie de ces sièges faciles fut un instant rompue par le spectacle féerique que Louis XIV tint à donner à ses nouveaux sujets. Il alla chercher la reine à Compiègne, et les villes de Flandre virent toutes les splendeurs de Saint-Germain, le roi, la reine, Mlle de la Vallière, les dames, les courtisans : [Tout ce](#)

que vous avez vu de la magnificence de Salomon et de la grandeur du roi de Perse, écrivait à Bussy-Rabutin le comte de Coligny, n'est pas comparable à la pompe qui accompagne le roi dans son voyage. On ne voit passer par les rues que panaches, qu'habits dorés, que chariots, que mulets superbement harnachés, que chevaux de parade, que housses brodées de fin or. — Tous les courtisans, les officiers et les volontaires sont partis avec des équipages somptueux, ajoutait Mme de Bouchet ; on compte trente mille chevaux seulement à ces équipages. Dans la promenade militaire que faisait Louis XIV, ce luxe d'accompagnement n'était qu'un agrément de plus ; c'eût été un grand embarras, si la guerre avait été sérieuse. Turenne et Louvois se rencontrèrent pour démontrer au roi les dangers de la magnificence.

Les conquêtes recommencèrent par la prise d'Oudenarde que le maréchal d'Aumont enleva du 29 au 31 juillet : mais Turenne ne put surprendre Dendermonde, comme il l'espérait. Située sur le bas Escaut, cette ville, en tombant au pouvoir des Français, devait permettre d'isoler complètement la Flandre et entraîner la chute de Gand et de Bruges. Turenne ordonna donc au comte de Duras de l'investir au Nord avec un gros détachement. Par malheur Duras ne put arriver assez tôt pour empêcher les Espagnols de jeter 2.500 hommes dans la place et d'ouvrir les écluses ; et quand Turenne arriva, il lui était impossible de trouver un terrain propre à des travaux d'approche, tant l'inondation s'était étendue dans la plaine, du côté de Bruxelles et du côté d'Anvers. Il ne restait plus qu'il renoncer à faire un siège et à se replier sur Oudenarde. C'est le parti que prit Turenne, malgré les murmures et les plaisanteries des jeunes officiers.

Il n'y avait pas eu d'échec puisque l'on n'avait pas tenté une attaque, mais simplement une surprise qu'un accident de la fortune avait empêché de réussir. Telle était cependant la jalousie de l'Europe qu'on donna à ce léger insuccès les proportions d'un désastre, et qu'à Vienne notre ambassadeur reçut pendant plusieurs jours les compliments de la cour et du corps diplomatique, pour la perte de 6.000 hommes que nous avons faite devant Dendermonde. Turenne ne permit pas aux Allemands de prolonger leurs grosses plaisanteries. Le 10 août il investissait Lille, et les rires cessaient, mais non les illusions. On espérait bien que la gloire du roi de France y trouverait son tombeau.

L'entreprise était difficile ; en effet, si les Espagnols avaient fait peu de résistance dans l'attaque de toutes les places qu'on venait de leur enlever, ils avaient eu le temps de se remettre de leur première surprise, et ils avaient pris des mesures pour mettre à couvert cette grande ville ; il y avait un gouverneur, le comte de Croy, brave de réputation, mie bourgeoisie, nombreuse et très hostile à la France, des vivres, des munitions de guerre pour faire une forte résistance, une garnison de deux mille fantassins et de huit cents chevaux ; on savait aussi que le marquis de Castel-Rodrigo avait promis de faire tous ses efforts pour sauver cette place. D'autre part, l'armée du roi était fort diminuée par les garnisons qu'il avait fallu mettre dans toutes les places conquises, et par les pertes qu'on avait faites dans les sièges. Le comte de Marchin, qui commandait les troupes espagnoles en Flandre, et qui avait été exclu par Mazarin de l'amnistie générale, avait rassemblé un corps de six mille hommes avec lesquels il espérait faire entrer des secours dans cette place. La ville de Lille étant très grande, il fallait des lignes bien étendues pour en fermer toutes les avenues.

Turenne prit ses dispositions pour un siège sérieux et long ; il rappela Créqui de son poste d'observation sur la Moselle, afin de combler les vides faits dans l'armée royale et d'occuper les passages par où une armée de secours pourrait déboucher, et il confia la direction des travaux à Vauban. Dès le 10 août une ligne de contrevallation entoura la place pour arrêter les sorties de la garnison ; le 11, une ligne de circonvallation enferma le camp pour le protéger contre les attaques du dehors. Le 18 tout était disposé pour l'ouverture de la tranchée, et elle se lit dans la nuit par deux endroits ; le premier et le second bataillon des gardes françaises l'ouvrirent à droite ; les régiments de Picardie et d'Orléans à gauche. Le matin du 10 les assiégés firent une, sortie à l'attaque des gardes ; mais ils furent repoussés et reconduits jusqu'au chemin couvert. On établit ce jour-là une batterie de vingt-cinq pièces de canon qu'on nomma la batterie royale. Une nouvelle sortie des assiégés, le 20 au matin, ne réussit pas mieux que la première, et la grosse artillerie put commencer le feu contre la place ; elle détruisit en peu de temps les défenses, et démonta toutes les batteries des assiégés, à l'exception d'une de quatre pièces de canon, qui était dans un moulin et qui tua beaucoup de canonniers et de travailleurs. Les ennemis firent encore le 22 une sortie qui demeura sans résultat. Les nuits du 22 au 25 et du 25 au 24 furent employées à pousser les tranchées jusque sur le glacis, et à portée d'enlever le chemin couvert. Les gardes françaises, les régiments de Picardie et d'Orléans l'attaquèrent à minuit, le 25, avec beaucoup de vigueur, et après une résistance opiniâtre les assiégés l'abandonnaient, et les troupes s'y logèrent ; une batterie fut aussitôt construite sur la contrescarpe et armée de vingt-deux pièces de vingt-quatre pour battre en brèche deux demi-lunes encore occupées par les Espagnols. Elles furent emportées dans la nuit du 26 au 27 par les mousquetaires et les gardes françaises avec beaucoup de valeur, après un combat acharné qui coûta aux belligérants un inonde considérable. La prise de ces demi-lunes permettant l'assaut, les bourgeois redoutèrent les graves conséquences qu'il aurait pour eux, et obligèrent le gouverneur de faire battre la chamade le 27 pour demander à capituler ; les articles de la capitulation réglés et signés, la garnison sortit le 28 au matin au nombre de dix-sept cents hommes d'infanterie et de huit cents chevaux qu'on conduisit à Ypres. Le même jour, Louis XIV entra à Lille et recevait le serment de fidélité des magistrats et des bourgeois, à qui il accordait la confirmation de leurs privilèges. Pendant ce siège, il avait fait preuve d'un grand courage, ne manquant pas un jour d'aller à la tranchée, assistant aux attaques du chemin couvert et des demi-lunes, encourageant les troupes par sa présence et son exemple, et n'épargnant ni ses soins ni ses veilles.

Les trois frères Catinat, se trouvaient à cette action ; l'un Catinat, d'Arcy, fut tué, et, comme il était capitaine des gardes, le roi ordonna que le brevet de capitaine resterait dans sa famille ; le plus jeune, Nicolas de Catinat, le futur maréchal, au plus fort de la mêlée, lit une charge si vigoureuse devant la contrescarpe que Louis XIV le remarqua et voulut savoir qui il était. C'est lui qui nous apprend, dans ses *Mémoires*, que le roi s'exposa tellement que Turenne dit : [qu'il se retireroit si Sa Majesté Ile se ménageoit pas davantage.](#)

Lille était il peine rendue, que le comte de Marchin, qui avait réuni douze mille hommes. s'avancait pour y jeter des secours, et, quand il eut appris qu'elle avait capitulé, il prit le parti de se replier vers le Nord avec sa cavalerie et d'envoyer son infanterie dans les villes maritimes de la Flandre. Mais Turenne avait fait son plan pour lui couper la retraite : il avait dirigé Créqui sur Gand, le marquis de Bellefont dans la direction de Bruges, et ces deux officiers avaient pris position

au delà du canal de ce nom, leurs vedettes en vue les unes des autres. Le 30 au soir, Marchin, ayant été informé à Bruges de la présence des Français sur la route de Gand, crut qu'il était impossible que ce fût l'armée royale et qu'il ne s'agissait que d'une avant-garde. Le 31 il se promettait d'en avoir facilement raison avec ses huit mille cavaliers, et il s'empressa de traverser le canal au-dessus du seul point qu'il savait être gardé par les Français. Il venait ainsi de se placer entre Créqui et Bellefont, au moment même où il se félicitait d'avoir trouvé et tourné ses adversaires. Tout à coup Créqui le chargea vivement et dispersa une première colonne : celle-ci, après s'être reformée, fut de nouveau mise en désordre et poursuivie jusque sur le territoire de la Flandre hollandaise. Marchin voulut alors ramener ses autres colonnes à Bruges, mais il trouva Bellefont qui lui barrait la route et qui rompit ses escadrons. Il ne put ramener à Bruges que de petits détachements par des chemins détournés. Il avait laissé sur le champ de bataille cinq cents morts ou blessés, quinze cents prisonniers, plusieurs centaines de chevaux, dix-huit étendards et cinq paires de timbales.

Après ce succès, on aurait pu aller plus loin et tenter les approches de Gand ; mais les pluies torrentielles, qui tombaient depuis le siège de Lille, avaient fatigué les troupes, de telle sorte que l'on dut renoncer à toute entreprise sérieuse.

Louis XIV nomma le lieutenant général, marquis d'Humières, gouverneur de Lille et de la Flandre ; il laissa à Turenne le soin des troupes et rentra en France au commencement de septembre.

Le roi ne croyait pas la lutte finie et ne renonçait pas à de nouvelles conquêtes : *Appliquez-vous*, écrivait-il à Turenne, dès le 15 septembre, *à ce que l'infanterie entre dans les quartiers, forte et en bon état ; il faut absolument qu'elle soit admirable l'année prochaine. Je fais de grands projets de troupes ; j'ai tout dans ma tête, et vais travailler à l'exécuter quoi qu'il en coûte. Je repasse dans ma tête des desseins que je ne trouve pas impossibles. Qu'ils me paraissent beaux !* Turenne avait déjà pourvu, avec sa vigilance accoutumée, au salut de cette infanterie qui lui était recommandée. Castel-Rodrigo, ayant formé le projet de l'affamer pendant l'hiver, avait tenté de fortifier Alost, et d'en faire un quartier général pour les partis qu'il lancerait dans toutes les directions. Turenne l'arrêta brusquement ; il attaqua la ville de vive force, sans travaux d'approche, et le 12 septembre les Espagnols l'évacuèrent, et les fortifications furent rasées. Louis XIV, qui n'avait jamais assisté ni à une bataille, ni à un siège où l'on eût perdu beaucoup de monde, fut surpris d'apprendre que cette Affaire avait coûté cinq ou six cents morts ou blessés, et il écrivit au maréchal : *Je suis fâché qu'il y ait eu tant de gens blessés devant un lieu corn celui-là.* Il ignorait que Turenne n'avait pas l'habitude de prodiguer le sang de ses soldats, et que s'il avait dû les exposer à une attaque à découvert, c'est que, la saison étant très mauvaise, les chemins défoncés, le transport de l'artillerie impossible, on ne devait pas faire un siège régulier qui, avec la lenteur des préparatifs, aurait pu se terminer par un insuccès. Il fallait agir vite, et Turenne eut raison de risquer une attaque à découvert. Ce fut son dernier fait d'armes pendant cette campagne. Il était temps de s'arrêter, car l'état sanitaire des troupes était déplorable. La correspondance de Turenne et de Louvois nous fournit des détails qui nous sembleraient invraisemblables s'ils n'étaient donnés par des témoins oculaires n'ayant aucun intérêt à exagérer le mal. Louvois écrivait : *La brigade de Champagne qui est demeurée à Lille, aussi bien que la cavalerie, périt au dernier point, à ce que m'a rapporté M. Charuel, y ayant jusqu'à quatre cents malades dans un régiment de mille hommes, ce qui provient de ce que lesdits malades*

n'ont. point été assistés, qu'aussi pas un ne guérit, et que les soldats étant réduits à boire de méchante eau et à manger du pain le deviennent souvent. Les soldats ont un tel entêtement de ne point aller à l'hôpital que j'en ai vu demeurer à Lille, dans des corps de garde, malades à ne pouvoir se remuer, aimer mieux manger du pain et boire de l'eau que de s'y laisser porter. — Lille était une grande ville, pleine de ressources : quelle devait donc être la condition du soldat, dans les quartiers moins importants ? A Charleroi, la misère était si grande qu'il n'avait pas été possible de faire faire des baraques neuves pour les troupes ; ceux des ouvriers qui n'étaient pas morts de faim s'étaient enfuis.

Turenne fut ému de pitié à la vue de tant de misères ; il ne cessa de les signaler à Louvois, et de prendre toutes les mesures propres à les soulager ; à Paris, on n'y était pas insensible, et le secrétaire d'État de la guerre mettait de l'empressement à approuver les résolutions de Turenne, ainsi qu'une ardeur sincère à prendre soin des malades : Le roi, écrit-il à Turenne, a tort approuvé tout le soin que vous avez fait prendre pour les malades, et il demeure avec justice bien persuadé que rien au monde n'est plus utile à son service. S'adressant en même temps à l'intendant Charuel, il lui dit : Comme le soulagement des malades est une affaire que j'ai mise sur mon compte, vous me ferez grand plaisir de vous appliquer à une œuvre qui est, tout ensemble, utile au service du roi et très charitable. Vous devez vous y appliquer sans perte de temps, et je voudrais bien pour ma satisfaction que, quand M. de Turenne passera dans les places, en revenant à la cour, il pût voir les choses bien établies à cet égard afin qu'il demeurât satisfait de nos soins¹.

L'année 1667 marque le terme sinon de la grandeur, au moins de l'influence de Turenne. Placé jusqu'à ce jour sous la tutelle dit maréchal, Louvois lui rendait compte de tout, des affaires qui se passaient à la cour comme des choses de la guerre. Il se montrait soumis, timide. plein de défiance de lui-même. C'était un Louvois contraint et dompté, qui rongait son frein, et qui cherchait l'occasion de regimber contre Turenne et de le désarçonner. Elle se présenta à la fin de la campagne et il ne la laissa pas échapper.

Impuissant à défendre ses États, le cabinet de Madrid avait fait appel à toutes les défiances, à toutes les jalousies que pourrait susciter ce jeune roi de France, tout resplendissant de gloire, et que rien ne semblait arrêter. Il tentait de soulever contre lui la Hollande, l'Angleterre, les princes de l'empire. Les Hollandais, qui ne voulaient à aucun prix du voisinage des Français, intervinrent les premiers en faveur de l'Espagne vaincue, et dès le mois de juillet ils pressaient Louis XIV d'expliquer nettement ses intentions ; ils renouvelaient leurs instances après la prise d'Alost, 'et le roi déclarait qu'il se contenterait des villes conquises, ou d'un *équivalent*, qui serait la cession du Cambrésis, de Douai, Aire, Saint-Omer, Bergues et Furnes, avec la Franche-Comté ou le Luxembourg. C'est la fameuse alternative, qui revint si souvent dans les correspondances diplomatiques, et devait être un jour la base des arrangements définitifs. En la posant, Louis XIV promit de n'attaquer, pendant trois mois, aucune place où il fût besoin du canon, afin de laisser à l'Espagne le temps de réfléchir et d'accepter. L'Espagne, qui ne

¹ Voyez pour le détail des opérations militaires de la guerre de Dévolution : *Mémoires de Catinat*, I, 5 ; Grimoard, I, 442-465 ; il n'a donné qu'une partie des lettres adressées à Turenne par le Tellier et Louvois ; celles qui sont encore inédites se trouvent D. G. A., registre 208, n° 1, 2, 11, 16, 24, 30, 54, 40, 48, 75, 74, 92, 101, 130. — Voyez pour les textes cités ci-dessus, p. 243-214 : Grimoard, I, 454, 459 ; Rousset, I, 118.

voulait pas se voir aussi abattue qu'elle l'était réellement, s'opiniâtra à ne donner aucune réponse, et quand les trois mois furent écoulés, le roi signifia qu'il ne continuerait pas la surséance. Craignant de plus en plus de le voir reparaître en Flandre, les Hollandais conçurent le projet de l'arrêter en forçant l'Espagne à céder, et à cet effet ils se rapprochèrent de l'Angleterre et de la Suède, et ouvrirent des négociations pour former avec ces puissances la triple alliance. Les bases en étaient arrêtées en cinq jours, et elle fut signée le 25 janvier. Mais la diplomatie française était alors merveilleusement conduite : Grémonville à Vienne, Gravelle à Mayence, Pomponne en Suède, d'Estrades en Hollande, secondaient avec une rare habileté la vigilance de Lionne ; aussi tous les pourparlers qui avaient été échangés entre Amsterdam, Londres et Stockholm étaient-ils connus régulièrement à Paris, et Louis XIV eu plein hiver se préparait à tenir la campagne avec trois armées. C'est alors que l'on conspira contre Turenne, qui depuis neuf ans exerçait sur toutes les matières de la guerre une influence, prépondérante ; c'est lui qui en avait organisé les préparatifs et dirigé l'exécution, et lorsque les troupes reprenaient leurs quartiers d'hiver, c'est à lui encore que Louvois devait rendre compte des mesures prises. Turenne ne le flattait pas et gardait, quoique sans morgue, sa dignité de supérieur vis-à-vis de lui. Sous cet habile et sévère maître, le jeune secrétaire d'État de la guerre avait fait de rapides progrès, mais maintenant qu'il avait conscience de ses forces, de son expérience, et qu'il sentait la fortune lui sourire, il ne pouvait plus se plier au joug. Son père l'aida à neutraliser l'influence de Turenne et par suite à s'émanciper. Il crut qu'il amoindrirait Turenne en lui donnant un pendant et il insinua au roi que le génie du maréchal, si grand qu'il fût, ne pouvait plus suffire aux développements de la guerre, que pour l'exécution de ses vastes projets il avait besoin de plus d'un lieutenant, et qu'il ferait à la fois un acte magnanime et utile à sa gloire en employant les talents militaires du prince de Condé. L'intrigue devait d'autant mieux réussir que le Tellier, ancien confident de Mazarin, était bien connu pour n'avoir aucune sympathie pour M. le Prince, qui de son côté ne manquait pas de griefs contre lui. Proposer à Louis XIV de recourir aux services de Condé, c'était paraître faire acte de désintéressement et n'avoir en vue que le bien de l'État et la gloire du monarque. Louis XIV se laissa aisément convaincre, et nous devons reconnaître, à l'honneur de Condé, qu'il n'eut jamais à se reprocher de lui avoir rendu sa confiance. Il la lui donna pleine et entière au premier jour de cette réconciliation ; instruit des intrigues des Hollandais, il l'informa du dessein qu'il avait de dérouter leurs calculs malveillants par une brusque attaque sur la Franche-Comté, terrain qui n'était point couvert par leur médiation. On sait avec quelle habileté Condé prépara l'entreprise, et avec quelle promptitude il l'exécuta ! Il quitta la cour dans les premiers jours de décembre, comme pour aller tenir les États de la province de Bourgogne, dont il avait le gouvernement, et le 19 février la Franche-Comté était conquise !

Cette conquête, plus rapide que celle de Flandre, produisit autant d'admiration à l'intérieur que de colère au dehors. Les Hollandais rappelèrent Louis XIV *l'alternative* et demandèrent qu'on leur laissât jusqu'à la fin de mai pour la faire accepter par l'Espagne. Le roi se refusa à prolonger la trêve au delà de mars, et *piqué jusqu'au vif*, selon son expression, par la conspiration des Hollandais contre ses desseins, il eut la pensée de tourner toutes ses forces *contre cette altière et ingrate nation*. Il se prépara du moins à vigoureusement agir aux Pays-Bas après l'expiration de la trêve, et il concentra sur la frontière plus de cent mille hommes ; mais la triple alliance, officiellement connue, divisa la cour en deux partis, les uns voulant la paix, les autres la guerre. Turenne, Condé,

Louvois conseillaient au roi de briser cette barrière et de passer outre ; Colbert et de Lionne, qui savaient que nous n'avions ni armées, ni argent, ni alliances pour soutenir une guerre générale, étaient d'un avis contraire. Louis XIV écoutait les uns et les autres, et tout en laissant les négociations se poursuivre, il se préparait à partir ; un fantôme de congrès s'ouvrait à Aix-la-Chapelle, sous la médiation nominale du pape Clément IX ; mais c'est à Saint-Germain que tout se traitait réellement, ce qui n'empêchait pas le Tellier à Paris, Louvois aux Pays-Bas, d'assurer la subsistance des troupes. Enfin, vers le 15 avril, la paix était faite ; les envoyés de l'Angleterre et de la Hollande, Trevor et Van Beuningen, avaient accepté toutes les conditions que le roi de France imposait, et l'on expédiait aux plénipotentiaires de parade réunis à Aix-la-Chapelle les divers articles du traité pour les copier et les signer. Dès le 14, dans une lettre confidentielle, le Tellier faisait part à son fils des véritables sentiments que ce dénouement inspirait à Turenne : M. de Turenne, ayant entendu hier matin ce que le roi dit des propositions des Anglois et des Hollandois, parut comme un homme qui auroit reçu un coup de massue. Il dit que dans douze jours, quand don Juan arriveroit, les affaires changeroient, que cependant il falloit aller uniment, ce qu'il répéta plus de douze fois, même, en se retirant, dont monseigneur le prince s'est fort diverti. Il m'a dit ce matin qu'il vous écrivoit un mot sur ces affaires-là, et qu'il estimoit que dans douze jours les choses pourroient changer. Effectivement cette paix fut un tel coup de massue pour Turenne, qu'il refusa de croire à la possibilité d'un arrangement définitif, ainsi que Louvois l'écrivait confidentiellement à son père le 18 : Celui que vous dites qui répéta plus de douze fois qu'il faiblit aller cependant uniment, m'a écrit comme un homme qui n'est pas persuadé que la paix soit encore faite¹. Il lui fallut bien se rendre à l'évidence, puisque le traité de Saint-Germain fut ratifié le 2 mai 1668 par la paix d'Aix-la-Chapelle, qui consacrait toutes ses conquêtes : Louis XIV rendait la Franche-Comté et devait posséder irrévocablement Charleroi, Binette, Ath, Douai, le fort de Scarpe, Tournai, Oudenarde, Lille, Armentières, Courtrai, Bergues, Furnes, et toute l'étendue de leurs bailliages, châtellenies, territoires, gouvernances, prévôtés, appartenances, dépendances et annexes de quelque nom qu'elles puissent être appelées. En outre le traité des Pyrénées était confirmé, mais sans que les parties, dit le texte, aient acquis aucun nouveau droit, ou puissent recevoir aucun préjudice sur leurs prétentions respectives, en toutes les choses dont il n'est pas fait mention expresse par le présent traité. Il n'était donc question ni des droits de la reine qui avaient été le motif de la guerre, ni de la renonciation de cette princesse à la succession espagnole, et sur ce point les choses demeuraient dans le même état qu'avant la guerre. Le parti militaire français ne pouvait être satisfait, car la frontière était moins sûre que jamais. Ce n'était qu'un enchevêtrement de villes et de territoires, de postes français avancés sur la frontière espagnole, de postes espagnols avancés sur la frontière française : Bergues et Furnes se relient à Dunkerque ; Armentières, Lille, Douai, Tournai se soutiennent mutuellement ; mais Oudenarde, Ath, Binche, Charleroi forment une pointe au cœur des Pays-Bas ; les places espagnoles de Cambrai, Bouchain, Valenciennes et Condé commandent le cours de l'Escaut et coupent en deux le territoire français ; Aire et Saint-Orner sont enclavées au milieu des populations de l'Artois. C'est à croire que cette paix n'est qu'un armistice et que chacun des belligérants a tenu à garder ses positions. Que n'a-t-on donné un coup d'épée, comme le voulait Turenne ! L'alliance entre la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies n'offrait pas

¹ Rousset, I, 147, 149.

un caractère de franchise et de stabilité qui pût nous inquiéter sérieusement, tandis que l'apparence de magnanimité de Louis XIV ne faisait illusion à personne et ne rassurait aucun de ses ennemis. Il avait cédé à la triple alliance, mais son mauvais vouloir était une chose si connue de tous que le lendemain du jour où la paix fut signée, l'ambassadeur espagnol dit : *Ce sera bientôt le tour des Provinces-Unies* ; et d'Estrades de son côté ne faisait pas un mystère que son maître payerait avec usure aux marchands de fromages hollandais la duplicité de leur conduite. Des traités de paix établis dans de pareilles conditions ne sont que des déclarations de guerre anticipées¹.

¹ Sirtema, II, 146 sq. : Gaillardin, III, 366-370.

CHAPITRE X

GUERRE DE HOLLANDE

CAMPAGNE DE 1672

Causes de la guerre de Hollande. — Traité d'alliance de Louis XIV avec divers États. — Isolement des Provinces-Unies. — Ressources militaires et financières de la France. — Campagne de 1672. — Première période : Turenne isole Maëstricht, prend Burick, Rées, Arnheim, Nimègue. — Deuxième période : renversement des frères de Witt. L'empereur et l'électeur de Brandebourg prennent parti pour la Hollande. Turenne les empêche de joindre les Hollandais. — Antagonisme du maréchal et de Louvois.

APRÈS le traité d'Aix-la-Chapelle, Turenne consacra le temps que lui laissait la paix à des études religieuses commencées depuis plusieurs années, et il se convertit au catholicisme. Louis XIV employa toute son activité à préparer la ruine du petit peuple qui venait de l'arrêter au milieu de ses succès.

Il semblait que leur intervention eût tourné la tête aux bourgeois des États généraux : ils s'étaient attribué l'honneur de la paix avec une jactance maladroite, et une fière médaille les représentait comme les défenseurs et les conciliateurs des rois, les vengeurs de la liberté des mers, les conservateurs du repos de l'Europe. Louis XIV, qui n'aimait point qu'on lui résistât, fut blessé de cette vanité insolente. D'autre part il savait que les Hollandais supportaient mal les pertes que leur causaient ses tarifs, qu'ils étaient jaloux des progrès rapides de sa marine. Il considérait aussi la soumission de la Hollande comme le prélude nécessaire et le gage décisif de l'occupation des Pays-Bas espagnols. Cette politique est catégoriquement avouée par Louvois, qui exerçait déjà sur lui une trop grande influence à cette époque. **Le véritable moyen de parvenir à la conquête des Pays-Bas espagnols, c'est d'abaisser les Hollandais et de les anéantir s'il est possible**¹.

Enfin il voulait écraser la puissance des Hollandais aux Indes et donner à nos colonies et à notre marine le rang et la prépondérance des Provinces-Unies en Asie. Il demanda au grand Condé le moyen de réaliser ce projet. **Je n'en connais qu'un, répartit le prince, c'est de soumettre les Provinces-Unies**². Du reste Louis XIV, dans un mémoire d'un ton superbe et dédaigneux, a pris la peine d'éclairer la postérité sur ses griefs contre la Hollande, sur les préparatifs et les actes de son implacable vengeance, et il ne sera pas inutile de mettre une de ces pages acerbes sous les yeux du lecteur :

Chacun sait que les Hollandais doivent leur établissement en république libre à la puissante protection que les rois mes prédécesseurs leur ont accordée depuis près d'un siècle, soit contre la maison d'Autriche, leur ancienne souveraine, soit contre l'empire et l'Angleterre ; chacun sait que, sans son appui, ces puissances, ou liguées ensemble ou agissant séparément, auroient en divers temps englouti cet État. Ces événements sont de nos jours, et il suffit pour le prouver d'alléguer la dernière guerre que l'évêque de Münster, un des plus faibles princes de l'Empire, sans aucun subside ni secours étranger, a faite en dernier lieu à cette république, qui était à deux doigts de sa perte sans les troupes auxiliaires que je lui envoyai. La postérité, qui n'aura pas été témoin de tous ces événements, demandera quel a été le prix et la reconnaissance de tous ces bienfaits. Pour la satisfaire, je veux lui apprendre que dans toutes les guerres que les rois mes prédécesseurs ou moi-même avons entreprises depuis près d'un siècle contre les puissances voisines, cette république ne nous a non seulement pas secondés de troupes ni d'argent et n'est pas sortie des bornes d'une simple et tiède neutralité, mais a toujours tâché de traverser, ou ouvertement ou sous main, nos progrès et nos avantages. Ce qui vient d'arriver le justifie assez. J'avois inutilement sollicité l'Espagne, après la mort du roi catholique, de rendre justice à la reine sur les légitimes prétentions qu'elle avoit sur les Pays-Bas. Accablé de refus continuels, j'avois pris les armes et avois porté la guerre dans ces provinces pour faire valoir les droits de cette princesse et lui faire restituer les États qui lui appartenaient. Dieu, qui est le protecteur de la justice, avait béni et secondé mes armes ; tout

¹ Gaillardin, III, 568 ; IV, 14 ; Mignet, *Succession*, III, IVe partie.

² Lort-Sérignan, p. 17.

avait plié devant moi, et à peine avais-je paru que la plupart des meilleures places des Pays-Bas s'étaient soumises à mon obéissance. Au milieu de toutes ces prospérités, l'Angleterre ni l'Empire, convaincus de la justice de ma cause, quelque intérêt qu'ils eussent à arrêter la rapidité de mes conquêtes, ne s'y opposèrent point. Je ne trouvois dans mon chemin que mes bons, fidèles et anciens amis les Hollandais, qui, au lieu de s'intéresser à ma fortune comme à la base de leur État. voulurent m'imposer des lois et m'obliger à faire la paix, et osèrent même user de menaces en cas que je refusasse d'accepter leur médiation. J'avoue que leur insolence me piqua au vif et que je fus près, au risque de ce qui pourroit arriver de mes conquêtes aux Pays-Bas espagnols, de tourner toutes mes forces contre cette altière et ingrate nation ; mais ayant appelé la prudence à mon secours et considéré que je n'avois ni le nombre de troupes ni la qualité des alliés requis pour une pareille entreprise, je dissimulai, résolu de remettre la punition de cette perfidie à un autre temps¹.

Il ressort clairement de ce passage que l'idée fixe de Louis XIV était de faire la guerre à la Hollande, et que sa résolution fut prise dès la fin de la guerre de dévolution ; mais il la tint secrète et il en ajourna l'exécution le temps nécessaire pour achever l'organisation de ses forces de terre et de nier, dissoudre la triple alliance et gagner à sa cause l'Angleterre, la Suède et une grande partie de l'Allemagne. Lionne consacra les trois dernières années de sa vie à lui conquérir les alliances dont il avait besoin contre la Hollande. Par un traité signé secrètement le 1er juin 1670, les rois de France et d'Angleterre s'engagèrent à attaquer ensemble, dès l'année suivante, les Provinces-Unies, qu'ils devaient partager ; les Français occuperaient les provinces continentales, les Anglais la Zélande. Par un autre traité secret signé le 1er novembre 1670, Léopold et Louis XIV s'engageaient réciproquement à ne pas secourir leurs ennemis. Le roi abandonnait à l'empereur les États de l'empire pour que Léopold lui abandonnât les Hollandais. Les Suédois désiraient garder la neutralité ; ils eurent le talent de se la faire marchander et payer ; le traité par lequel ils la stipulèrent ne fut signé que le 24 avril 1672².

Louis XIV obtint de la plupart des anciens alliés du Rhin tout ce qu'il voulut. L'électeur de Bavière promit (février 1670) de ne pas entrer dans la triple alliance et de travailler à renouveler la ligue du Rhin. L'électeur de Cologne, déjà lié à la France depuis deux ans, s'engagea plus étroitement (11 juillet 1671) à donner aux Français le passage, des vivres, des magasins, à leur laisser construire un pont sur le Rhin à l'endroit qu'il leur plairait de choisir. L'évêque de Münster conclut deux traités (28 juillet 1671) : par le premier, qui était public, il restait neutre ; par le second, qui était secret, il ouvrait ses États et mettait ses ressources à la disposition du roi, moyennant un subside mensuel de dix mille écus. L'évêque d'Onasbruck, tout en ne promettant que sa neutralité, laisserait les armées françaises circuler chez lui et acheter des vivres. Enfin, le duc de Hanovre (10 juillet 1671) promettait de ne pas aider les Hollandais, de fermer ses États à leurs auxiliaires, et de livrer le passage et des vivres aux troupes françaises, moyennant dix mille écus par mois pendant deux ans et la restitution de ce que les Hollandais lui avaient pris³.

¹ *Mémoires de Louis XIV*, dans Rousset, I, 517.

² Dareste, V, 437-451 ; Gaillardin, IV, 28-33.

³ Dareste, V, 437-451 ; Gaillardin, IV, 28-33.

Les Hollandais eurent beau faire les plus grands efforts pour conquérir les sympathies de l'empereur et des autres souverains allemands, ils ne purent gagner à leur cause dans toute l'Europe que l'électeur de Brandebourg et l'Espagne, et encore n'en obtenaient-ils que des promesses.

Colbert, par son habile administration, s'était mis en mesure de pourvoir à toutes les dépenses, et il promet lait au roi pour la campagne qu'il préparait cinquante millions au lieu de trente-cinq qui lui étaient demandés. Louvois mettait à sa disposition les moyens d'attaquer les plus formidables, que l'ambassadeur des États généraux, Groot, faisait connaître à de Witt dès l'année 1671 : On a donné ici des commissions à cent cinquante capitaines, et chacun a reçu cinquante pistoles pour lever cinquante hommes par compagnie. On fait des levées en Angleterre, en Italie, en Suisse. Quarante nouvelles commissions pour la cavalerie et cent pour l'infanterie ont été expédiées, ajoutait-il à la fin de l'année ; on rappelle tous les officiers françois qui servent à l'étranger ; on fait ferrer les souliers à glace ; on fait une quantité de petits ponts en joncs et en roseau pour traverser les rivières. Quand plus tard la guerre devint inévitable, de Groot fit exactement connaître les préparatifs d'entrée en campagne. Quatre cents nouvelles commissions, écrit-il, sont envoyées pour établir un camp dans les Pays-Bas espagnols, et l'on fait passer des troupes en Catalogue, afin d'inquiéter au besoin l'Espagne. Cent nouvelles commissions sont préparées pour lever cinq mille cavaliers ; vingt-sept mille sont déjà montés, et l'on compte en avoir quarante mille. — Les corps d'armée réunis pour la campagne à Metz pendant l'hiver ont leur principal rendez-vous à Rocroy.

Les armements de mer étaient complétés avec le même empressement. Louis XIV ne se contentait pas de l'équipement des nouveaux vaisseaux : il s'occupait en même temps de la défense des côtes du royaume en faisant achever la construction de cinq arsenaux, à Brest, à Rochefort, à Toulon, à Dunkerque et au havre. Colbert avait mis à sa disposition depuis quatre ans tout, un peuple de marins, en assujettissant les populations des ports au régime des classes ou inscription maritime qui permettait de donner aux bâtiments de guerre trente-cinq mille hommes d'équipage. En même temps, la jeune noblesse qui jusqu'alors avait négligé le service maritime commençait à le rechercher. La flotte qui, en 1767, ne comprenait que soixante bâtiments, en comptait désormais deux cents, dont cent vingt vaisseaux, et était armée de cinq mille canons.

L'armée de terre, par suite de nouvelles levées, était portée jusqu'à cent soixante-seize mille hommes, et Louvois remettait à Louis XIV le compte exact des troupes destinées à entrer en campagne. C'étaient d'abord les corps d'élite. Ils comprenaient non seulement le régiment des gardes françaises, ayant pour colonel François d'Aubusson, duc de la Feuillade, et le régiment des gardes suisses, tous deux évalués à cinq mille fantassins, mais encore les différentes compagnies de la maison du roi, gardes du corps, gendarmes de la garde, cheveau-légers, mousquetaires et gendarmerie royale, représentait deux mille neuf cents chevaux, commandés par les plus illustres représentants de la noblesse française : Duras, le prince de Soubise, le marquis de Rochefort, Louvigny, frère du comte de Guiche et second fils du maréchal de Gramont. C'étaient ensuite les régiments de l'armée : d'une part quarante régiments d'infanterie française donnant un effectif de cinquante-six mille hommes, et douze régiments d'infanterie étrangère s'élevant à trente mille hommes ; d'autre part, soixante-dix-huit régiments de cavalerie française, dont deux régiments de dragons et neuf régiments de cavalerie étrangère présentant en ligne plus de

vingt-cinq mille chevaux. À leur suite venaient l'artillerie de campagne avec le régiment, de fusiliers et le matériel de siège, qui comprenait quatre-vingt-dix-sept bouches à feu, soixante-douze mille boulets, six cents bombes et quinze mille grenades, ainsi que trois équipages de pont et deux redoutes flottantes qui pouvaient transporter facilement trois mille hommes. Quant aux services de l'intendance, sur lesquels Louvois n'avait cessé de porter la plus active et minutieuse sollicitude, et qui n'exigeaient pas moins de deux cent cinquante-mille mille neuf cents rations à voiturer, ils étaient organisés de façon à pourvoir à tous les besoins des troupes. Avec une pareille armée d'opération, qu'on pouvait évaluer de cent dix à cent vingt mille hommes, Louis XIV *avoit une escorte qui lui permettoit de s'en aller voyager tranquillement en Hollande*. C'est ainsi qu'il annonçait à Vauban l'ouverture prochaine de la campagne¹.

Les États généraux, qui avaient longtemps cru que les villes fortes du Butin et Maëstricht étaient seules menacées, ne s'étaient d'abord préoccupés que de fortifier ces seuls points de leurs frontières. Du côté des Pays-Bas, leurs places du Brabant, Bois-le-Duc, Bréda, Berg-op-Zoom, n'étaient défendues que par des garnisons insuffisantes, et n'étaient pas pourvues des approvisionnements nécessaires. Maëstricht, qui était du côté du Sud la clef des Provinces-Unies, avait une garnison de huit mille quatre cents hommes qui dépassait les besoins de la défense ; mais éloignée de cinquante lieues de Bois-le-Duc, elle était bien isolée et pouvait être facilement tournée. Sur le Rhin, les postes avancés des États, Orsoy, Rhinberg, Wesel, Emmerich, faisaient partie du duché de Clèves et appartenaient à l'électeur de Brandebourg, mais les Hollandais avaient toujours tenu à y entretenir des garnisons pour rester maîtres du cours du Rhin ; leurs ouvrages de défense étaient inachevés ou en ruine, leur artillerie insuffisante, et leurs garnisons privaient l'armée de campagne du concours précieux de plus de cinq mille hommes. La ligne de l'Yssel, choisie comme ligne de défense et comme carrière principale contre l'invasion, ne suffisait pas pour assurer la sécurité des Provinces-Unies, parce qu'elle ne s'appuyait au Sud que sur deux places du Wahal, le fort de Schenck et Nimègue ; or ces deux places enlevées, la ligne de l'Yssel était aisément forcée, et comme il n'y avait pas une seconde ligne de défense pour arrêter l'ennemi, les Provinces-Unies se trouvaient à découvert.

De Witt mit tout en œuvre pour assurer aux États généraux les chances de succès qui leur restaient, si incertaines qu'elles fussent. Il se préoccupait surtout de conjurer le danger en allant au-devant de l'ennemi, et il proposa aux États généraux de tomber avec toutes les forces de la république sur les places du Rhin où les Français avaient établi des magasins, de les détruire et d'entrer ensuite dans l'électorat de Cologne et dans l'évêché de Münster pour dissiper les troupes des alliés de Louis XIV. Cette expédition eût été décisive pour les Hollandais, car elle éloignait la guerre de leurs frontières et leur donnait le temps d'armer contre la France la jalousie de l'Allemagne et de l'Espagne. Les États généraux repoussèrent ce projet, sous prétexte que la guerre n'était pas encore déclarée, et se conduisirent en cette occasion avec plus de droiture que de prévoyance. L'échec de l'entreprise destinée à prévenir l'agression de leurs ennemis réduisit les États généraux à attendre l'invasion en se tenant sur la défensive ; mais l'insuffisance de leurs ressources militaires et l'étendue des

¹ Lefèvre-Pontalis, *Campagne de 1672*. Il a puisé la plupart de ces renseignements dans les rapports de Groot et dans la relation de la campagne de Hollande pour le prince de Condé : Archives de Chantilly. — Cf. *D. G. A.*, n° 292, Louis XIV à Vauban, 8 avril 1672.

frontières qu'ils étaient obligés de protéger étaient des obstacles presque insurmontables au succès de la résistance.

L'incertitude du plan d'attaque, dont Louis XIV fit un secret impénétrable tant qu'il n'eut pas commencé les premières opérations de guerre, ne pouvait manquer de leur être funeste. L'ambassadeur des Provinces-Unies à Paris, de Groot, avait dû se contenter de transmettre à ses malices les différents projets dont il entendait parler, sans qu'il prit découvrir quel était celui auquel le roi de France donnait la préférence. C'est tout ce que Groot pouvait dire, puisque Louis XIV n'avait pris aucune résolution et qu'il attendit la jonction de ses deux principaux corps d'armée pour réunir son conseil de guerre et arrêter un plan d'attaque définitif¹.

Enfin la France et l'Angleterre déclarèrent la guerre à la Hollande le 11 avril. Ce n'était qu'une vaine formalité, car Charles II avait précédemment fait attaquer une flotte hollandaise richement chargée. L'électeur de Cologne et l'évêque de Münster imitèrent bientôt les deux couronnes. Le dernier reprocha aux Etats généraux d'avoir tenté de corrompre les commandants de ses places, d'incendier ses magasins, d'exciter ses sujets à la révolte et même de le faire empoisonner. Il valait mieux ne pas publier de manifeste que de calomnier ainsi la république.

La campagne de 1672 peut se diviser en deux périodes : la première, du 9 mai au 26 juillet ; la deuxième, du 26 juillet au 31 décembre.

I

9 MAI — 26 JUILLET

Cette période n'est intéressante que par la rapidité des conquêtes ; les Hollandais n'opposent jamais un véritable corps d'arme aux Français, et ceux-ci ne rencontrent pas d'autre obstacle que l'inondation. Quoique la faveur de Turenne ait diminué, il est encore le personnage dont le public s'occupe le plus et il exerce une influence prépondérante au commencement de la campagne².

Le roi avait réglé qu'il aurait en campagne trois armées, l'une de quarante mille hommes, commandée sous ses ordres par le duc d'Orléans son frère, en qualité de généralissime, et par le vicomte de Turenne comme maréchal-général : une autre, moins nombreuse, sous les ordres du prince de Condé ; la troisième devait être celle des alliés composée des troupes de Cologne et de Münster, auxquelles se joindrait un certain nombre de troupes françaises. Le commandement de cette armée fut destiné au duc de Luxembourg.

¹ Lefèvre-Pontalis, *Campagne de 1672*, a fait une minutieuse analyse des dépêches de Jean et de Corneille de Witt, de Groot, du prince d'Orange.

² Les bruits de Paris le faisaient à la fois connétable et même roi de Pologne. Rousset, I, 555.

Les maréchaux de Créqui, de Bellefont et d'Humières ne furent point employés ; ils furent même exilés tous trois, ayant refusé de servir sous M. de Turenne, quoique ce général eût été élevé bien des années plus tôt qu'eux à la dignité de maréchal de France. Louis XIV décida même que s'ils voulaient reprendre du service ils auraient à exercer, pendant quinze jours, au quartier de Turenne, les fonctions de lieutenants généraux. Ils finirent par se soumettre.

Le temps fixé pour l'entrée en campagne étant arrivé, toutes les troupes qui étaient en Lorraine et dans les autres provinces voisines de la frontière se mirent en marche du 20 au 25 avril, et le roi déclara qu'il partirait de Saint-Germain en Laye le 20 pour se rendre à Charleroi, qu'il avait désigné comme lieu de rassemblement de son corps d'armée.

Les projets pour les opérations du commencement de la campagne avaient été plusieurs fois discutés avant le départ du roi. L'électeur de Cologne et l'évêque de Münster avaient demandé avec instance, ainsi que l'évêque de Strasbourg, que la première entreprise fût le siège de Maëstricht, où les Hollandais avaient une nombreuse garnison : Condé regardait la conquête de cette place comme la plus solide et la plus utile pour se procurer un point d'appui et en même temps la liberté du cours de la Meuse ; Turenne, au contraire, représenta que la garnison montant à treize mille hommes, le siège serait long et difficile, qu'il pourrait décourager les troupes, donner aux Hollandais le temps de réunir leurs forces, d'être rejoints par celles de leurs alliés et de venir au secours de la place ; d'autre part, il soutint qu'on pouvait sans inconvénient laisser en arrière cette forteresse, qu'il serait suffisant de la bloquer, et qu'il fallait porter toutes les forces sur le bas Rhin afin de s'emparer rapidement des places et des postes qui pouvaient former des obstacles sur les chemins qu'on aurait à tenir pour marcher à la conquête de la Hollande. Son sentiment prévalut, et il fut arrêté que l'on pénétrerait immédiatement par le Rhin au cœur des pays ennemis.

Toutes les troupes, excepté celles que le prince de Condé devait amener des bords de la haute Meuse, arrivèrent successivement dans les premiers jours du mois de mai sur la Sambre, à portée de Charleroi, et le roi fixa au 12 son départ de cette place pour se rendre, le 17 ou le 18, sur la Meuse, à portée de Liège et de Viset, où l'on commençait à assembler des farines que l'on conduirait par terre à la basse Meuse pour la subsistance des armées.

Le 14 et le 15, l'armée de Turenne et différents détachements devaient commencer les opérations sur le cours inférieur de cette rivière. Masquer Maëstricht et s'emparer de Maseyk, tel était le double but à atteindre. Louvois prit les devants pour donner, d'après les intentions du roi, aux principaux officiers les instructions sur ce qu'ils auroient à faire et pourvoir aux dispositions relatives non-seulement aux approvisionnements, mais aussi à la subsistance journalière des troupes, et aux arrangements que le munitionnaire auroit à faire pour la marche des convois. Il avoit aussi à l'aire les dispositions pour la marelle du roi, de Charleroy à Liège et à Viset. Une autre mission non moins essentielle, dont il étoit en même temps chargé, fut de traiter de nouveau avec l'évêque de Münster et l'électeur sur différents articles de leurs engagements, qu'ils ne se mettoient pas en devoir de remplir.

Turenne qui étoit près du roi à Charleroy en partit le 9, menant avec lui vingt mille hommes d'infanterie et trois mille chevaux pour aller à Tongres, petite ville du pays de Liège, fermée d'une bonne muraille et en état de soutenir une attaque. Elle devoit servir d'entrepôt pour l'artillerie, les munitions et les farines qui marcheroient à la suite de M. de Turenne, et pour les approvisionnements qui

devoient y être successivement envoyés des frontières de France. Outre cet avantage, ce poste situé à deux petites lieues de Maëstricht permettrait de marquer cette place du côté du Brabant. Chamilly fut détaché par le maréchal avec six bataillons et quelques régiments de cavalerie pour aller le 12 s'emparer de Tongres. Les habitants, quoique la neutralité fût établie pour tout le pays de Liège, ouvrirent leurs portes sans faire aucune résistance. Turenne le suivit de près, et arriva le 14 à Tongres avec le reste de ses troupes¹.

Le même jour Chamilly avec trois bataillons, trois cents dragons et sept cents chevaux se mit en marche pour s'emparer de Maseyk. Il eut ordre d'entrer de gré ou de force dans la place, et de l'attaquer si la résistance des habitants l'y obligeait ; à cet effet, il mena à sa suite quatre pièces de vingt-quatre et fut accompagné par Vauban et plusieurs ingénieurs, autant pour servir à l'attaque, si elle devait avoir lieu, que pour faire à la place les fortifications qui pourraient y être nécessaires. Elle devait être le dépôt des subsistances et des munitions lorsque les armées agiraient sur le lias Rhin et la basse Meuse. Conformément aux ordres du maréchal, le 15 au matin Chamilly arrivait devant Maseyk.

D'autre part Turenne, ne laissant à Tongres qu'une garnison, allait camper avec le reste de ses troupes à Petersheim, une lieue et demie au-dessous de Maestricht, afin d'être à même, suivant les circonstances, d'envoyer du renfort à Chantilly, et de jeter un pont sur la Meuse, pour faire craindre aux hollandais que les troupes du roi ne passassent à droite de la rivière. leur donner de l'Inquiétude pour ce côté et diminuer l'attention qu'ils devaient porter sur la rive gauche. Il fit occuper par M. de Vaubrun l'abbaye d'Hoichten sur les bords de la Meuse, et chargea M. de Longes de protéger la marelle des convois et des caissons qui amenaient des provisions.

Chamilly arrivé devant Maseyk fit sommer la ville d'ouvrir ses portes. Les magistrats posant des conditions qu'il ne voulut point accepter, il mit en batterie quatre pièces de canon et dirigea des troupes derrière des murs et de grosses haies dont la ville était environnée jusqu'au bord de son fossé. Après quelques salves auxquelles la ville répondit, les habitants battirent la chamade, et Chantilly fut maître de la place. La possession de Maseyk, un pont jeté par Turenne à Hoichten, un poste établi par Chantilly à Stockem resserraient de plus en plus Maëstricht et coupaient ses communications par la Meuse avec la Hollande. La situation de Maseyk parut même d'une telle importance que, quoique ses Illumines et quelques ouvrages qui les protégeaient lui permirent de se défendre quelque temps, Vauban eut ordre de présenter des projets pour y ajouter de nouveaux travaux. Cependant le roi ne devant point, à la paix, retenir cette place sous sa domination, n'avait pas l'intention d'en faire une forteresse de premier ordre, et il adopta le plan dont l'exécution lui parut la moins dispendieuse et qui pouvait mettre la place en état de n'avoir besoin, en cas d'attaque, que d'une garnison de trois mille hommes. Ce plan consistait à ne point envelopper les terrains et les prairies marécageuses qui environnaient plus d'un tiers de l'enceinte, mais à approcher les nouveaux ouvrages des anciens, de manière à laisser en avant tous ces terrains sur lesquels on pouvait jeter au moins deux pieds des eaux de la rivière qui entrait dans les fossés ; par l'épreuve qui fut faite on reconnut que l'inondation pouvait s'étendre en fort peu de temps sur les deux tiers du pourtour de la place. Ce plan adopté, Vauban environna la ville de sept bastions, éleva un grand fort pour servir de citadelle, et

¹ D. G. A., n° 297, opérations du mois de mai.

traça à la droite de la Meuse un ouvrage à corne pour assurer l'usage d'un pont volant sur le fleuve.

La garnison de Maëstricht était définitivement rendue inutile à la défense des Provinces-Fuies, et l'animée ennemie restait en même temps maîtresse du cours de la Meuse, qui lui conservait, en cas de retraite, les communications avec la France. Louis XIV pouvait dès lors commencer en pleine sécurité la campagne d'invasion. Elle fut résolue dans un conseil de guerre tenu le 19 mai, et le roi décida de se rendre sur le bas Rhin où ses premières opérations seraient de prendre les places d'Orsoy, Rhinberg, Burick, Wesel et Rées, tandis que l'armée des alliés agirait du côté de la frontière de Hollande à la droite du Rhin. Il fit annoncer à l'électeur de Cologne et à l'évêque de Münster qu'il arriverait sur ce fleuve le 22 mai. Louvois s'était déjà rendu à Kaiserswart que Chamilly avait fait occuper depuis longtemps, et les deux prélats y rejoignirent Louvois pour régler avec lui ce qui concernait la marche de leurs troupes et leur subsistance. Le gros de l'armée de Turenne longea la rive gauche du Rhin, et Condé passa sur la rive droite à Kaiserswart.

Le 31 mai, Turenne s'avancait devant Orsoy, où le joignit M. de Montal qui était parti la veille de Kaiserswart avec six mille hommes d'infanterie et la cavalerie qui avait hiverné dans le pays de Cologne.

Le maréchal laissa de Montal devant Orsoy et alla le 1er juin avec son armée investir Burick en même temps que le prince de Condé investissait Wesel de concert avec le duc de Luxembourg. Sa première opération fut d'élever entre Burin et le Rhin une redoute pour couper ses communications avec Wesel ; et afin d'empêcher de petites frégates que les Hollandais tenaient sur le Rhin d'approcher et de jeter dans la place des renforts et des vivres, il garnit de canons la redoute et fit établir une batterie sur le bord du Rhin au-dessous de Burin. Comme en arrivant il s'était emparé de deux barques appartenant aux ennemis, il y fit monter des fusiliers pour veiller aussi à la défense des approches de Burick et de Wesel par le Rhin. Le prince de Condé prit de son côté les mêmes précautions que Turenne pour que la garnison ne lui recevoir des secours. Il établit dans une île située au-dessous de Wesel treize pièces de canon dont le feu se croisait avec celui de la redoute de M. de Turenne ; il fit, de même que ce général, embarquer de l'infanterie sur huit pontons pour garder le Rhin et protéger l'arrivée du pain envoyé de Dorsten à l'armée de Turenne.

Les mouvements de l'armée du roi furent combinés avec ceux de ces deux généraux, et le 2 elle arriva devant Orsoy, petite ville située sur la rive gauche du Rhin, et fortifiée par quelques bastions et des demi-lunes. Le roi, aussitôt après son arrivée, fit sommer le commandant qui refusa de se rendre, ce qui obligea de faire des dispositions pour l'attaquer. Dès le lendemain on se logea sur la contrescarpe. Le commandant demanda alors à capituler, mais le roi refusa les conditions qu'il exigeoit de lui, et lui fit savoir qu'il devoit se rendre à discrétion, et que s'il tiroit un seul coup de canon, il ne seroit fait aucune grâce à la garnison. Cela ne l'empêcha pas de faire un feu plus vif qu'il n'avoit fait jusqu'alors, mais voyant qu'il ne pourroit pas tenir longtemps, il chercha son salut dans la fuite et s'embarqua avec sa famille et ses effets les plus précieux sur une frégate hollandaise pour descendre à Rhinberg. Le roi en ayant été averti fit canonner la frégate. Les boulets y firent du désordre et le commandant se voyant au moment d'être coulé bas s'approcha du rivage et se rendit à la merci de Sa Majesté. Il n'y eut point de capitulation pour la garnison qui fut prisonnière

de guerre au nombre de huit cents hommes d'infanterie et cinquante de cavalerie. Le château fut livré au pillage¹.

Turenne en établissant la redoute qui coupa la communication de Wesel avec Burick prenait ses dispositions pour l'attaque de cette dernière place. Le feu du canon de ses remparts fut assez vif, ce qui n'empêcha pas d'ouvrir le 5 au soir la tranchée fort près de la palissade. Le gouverneur de la place, Heeckeren, seigneur de Peckendam, remplit son devoir malgré le délabrement des remparts qui n'étaient garnis que de dix pièces de canon, et malgré l'insuffisance de la garnison qui ne comptait que quatre cents hommes. Au lieu de se laisser intimider, il exhorta tous les officiers à sacrifier leur vie, et n'épargna ni les promesses, ni les menaces pour obtenir le concours armé de la bourgeoisie. Résolu à tout tenter pour prolonger la résistance, il essaya de tromper l'ennemi sur le nombre si restreint des défenseurs de la place, en faisant mettre sur les murailles une grande quantité de mèches allumées avec des bâtons qui pouvaient faire croire que la garnison comptait seize cents hommes. Mais Turenne, averti de cette ruse par des déserteurs, après avoir perdu, pendant deux jours par le feu de la place, six cents hommes, pressa l'assaut. Le conseil de guerre reconnaissant qu'il ne pouvait le repousser résolut de demander une capitulation. Turenne s'en référa aux ordres du roi, et avant de les avoir reçus, il exigea qu'on remit l'une des portes au régiment des gardes françaises. En même temps, il fit féliciter le gouverneur sur l'énergie de sa résistance. Mais le roi de France ne lui en tint pas compte et fit savoir qu'il entendait que la garnison se rendit prisonnière de guerre².

Le lendemain de la capitulation de Burick, Wesel, située sur l'autre rive du Rhin, et qui était du côté de l'Est la clef des Provinces-Unies, tombait au pouvoir du prince de Condé. Rhinberg, qui se trouvait en état de se défendre, rivalisa avec Orsoy de soumission à l'égard de Louis XIV ; après une conférence avec le duc de Duras, le commandant de la place la rendit sans qu'un seul coup de mousquet eût été tiré.

Louis XIV s'étant emparé de quatre villes se trouvait maître désormais des deux rives du Rhin. Il suivit, à l'aide de son pont de bateaux, toutes les troupes sur la rive droite, afin de ne pas être arrêté sur la rive gauche par le Vahal qui était la branche du Rhin la plus large, et il poursuivit sa marche le long du fleuve, afin de chercher plus bas un passage plus facile. Il n'avait plus devant lui que deux places qui ne pouvaient arrêter sa marche, Rées et Emmerick. Condé qui avait dépassé Rées, dont le siège devait être fait par Turenne, vint l'y rejoindre. Rées était l'une des forteresses des Provinces-Unies, jadis les plus renommées.

Turenne serra le fort de Rées de si près que la garnison épouvantée n'osa tirer un seul coup ; mais la ville fit un feu de canon très vif qui incommoda beaucoup les troupes qui s'étaient approchées du fort et surtout les dragons. Les ouvrages du dehors du fort étaient en mauvais état ; mais il n'en était pas de même du château. Il était séparé du fort par un fossé très profond, défendu ainsi que le pont par deux espèces de demi-bastions placés aux deux angles du château. Le rempart était fort élevé, gabionné et fraisé. Le gouverneur confiant dans l'avantage de son poste se refusa aux propositions qui lui furent faites, et annonça qu'il ne se rendrait qu'après avoir été battu du canon. Turenne se détermina alors à faire attaquer de vive force les dehors, ils furent emportés

¹ D. G. A., n° 297, opérations du mois de juin.

² Lefèvre-Pontalis, *Campagne de 1672*, siège de Burick.

sans peine ; la garnison trop faible pour les défendre s'était retirée dans le château ; quoiqu'il fût en état de soutenir une attaque, le gouverneur céda aux instances et aux menaces de Turenne. Il capitula le 9 mai.

La ville située sur la rive droite du Rhin était bien fortifiée de bastions et de demi-lunes, entourée de bons fossés et d'un chemin couvert palissadé. Dès que Turenne fut maître du château, il en dirigea toutes les batteries sur la ville, ce qui y causa de si grands désordres que le 10 au matin le gouverneur ouvrit ses portes.

M. le Prince n'attendait que ce moment pour se rendre devant Emmerick situé sur la rive droite du Rhin, deux lieues au-dessous du Rées. Il y arriva le 10 au soir et y entra sans aucune opposition ; la garnison l'avait évacuée quelques jours auparavant, sur la demande l'aile aux États par l'électeur de Brandebourg, qui réclamait la neutralité de cette ville dans laquelle les archives du duché de Clèves étaient enfermées.

Cependant il était de toute nécessité de pénétrer dans la Hollande ; malgré les conquêtes que venait de faire le roi, le propre territoire des États généraux n'était point entamé ; ces conquêtes étaient humiliantes pour eux et pour leurs troupes, mais elles les privaient seulement de la possession de places et de villes appartenant à l'électeur de Brandebourg et à celui de Cologne, qu'ils ne retenaient qu'en séquestre. Il fallait, pour leur porter un coup sensible, franchir l'une des deux barrières du pays qui était le siège de l'administration de la république et le centre de ses principales ressources. Il fallait passer, soit l'Yssel, soit la partie du fleuve qui conserve encore le nom de Rhin pour prendre ensuite le nom du Leck, et s'ouvrir ainsi l'entrée soit du Wahal, soit du Bétou, qui sont connues les avenues de la Hollande¹.

La conquête des places qui étaient situées dans le Brabant hollandais entre la mer et le Rhin, telles que Berg-op-Zoom, Bréda et Bois-le-Duc, n'eût point donné accès dans le cœur du pays ; elle aurait exigé beaucoup trop de temps et permis peut-être aux alliés, que les États généraux travaillaient à acquérir, d'arriver à leur secours ; c'était d'ailleurs trop peu pour les grandes vues de Louis XIV. D'autre part, en se portant, comme le proposait Condé, sur l'Yssel, où le prince d'Orange avait concentré ses principales forces, Louis XIV pouvait se flatter de les écraser par la supériorité du nombre et ne plus trouver devant lui aucune résistance ; mais en se portant sur le Rhin, ainsi que le conseillait Turenne, il trouvait un fleuve plus facilement guéable que l'Yssel et moins fortement défendu ; en outre, il s'établissait, ainsi au cœur des Provinces-Unies, pouvant à son gré prendre, à revers les places de Wahal avant de s'engager dans le pays ennemi, ou bien se porter en avant pour couper la ligne de retraite de l'armée de l'Yssel. Aussi ce fut sur le Rhin que Louis XIV se dirigea, mais il eut soin de menacer l'Yssel par l'envoi d'un détachement qui, sous le commandement du comte de Roye, se rapprocha de Waterford, où le prince d'Orange avait son quartier général ; il déconcerta ainsi le plan de défense du prince d'Orange, en donnant jusqu'au dernier moment le change sur ses véritables desseins.

Le roi, qui voulait être présent au passage du Rhin, laissa le commandement du camp de Rées à Turenne et rejoignit Condé le 11 juin entre la petite ville d'Heussen et la tour du péage de Tolhuys, où se trouvaient deux passages devenus guéables par suite de la sécheresse. Au passage de Tolhuys, le fleuve

¹ D. G. A., n° 297 ; opérations de juin.

avait une largeur de cent quatre-vingts mètres et pouvait être passé à gué, sauf dans une longueur d'environ trente mètres où l'on perdait pied. Mais la traversée guéable, dont la profondeur n'était que d'un mètre trente-trois centimètres, ne laissait qu'un étroit espace et ne pouvait donner accès de front qu'à cinq ou six cavaliers. Le dimanche 12 juin, au point du jour, les mesures furent prises pour l'établissement d'un pont de bateaux protégé par une batterie. Le maréchal Wurtz, chargé de défendre le fleuve, pouvait disposer de deux mille à deux mille cinq cents hommes, mais il n'avait aucune pièce d'artillerie, et quoique la tour du péage de Tolhuys fût pourvue de trois pièces de fonte, il ne la fit occuper que par quelques soldats armés de mousquets et n'essaya pas d'inquiéter le travail de l'ennemi. Impatient d'engager l'action, Louis XIV donne l'ordre aux dragons de l'aile droite de tenter le passage au gué d'Heussen ; la rapidité du courant et le feu de l'ennemi les obligent à une prompte retraite. Le roi paraît dès lors désirer que le gué de Tolhuys soit exploré, dans l'espérance que la cavalerie pourra s'y engager plus facilement qu'ailleurs. Le comte de Guiche s'offre pour s'en assurer, et, après avoir fait un rapport favorable, il est chargé de porter l'ordre de traverser le fleuve aux dix premiers escadrons de la brigade de Pillais, et il se jette à l'eau l'un des premiers, précédé des gentilshommes de sa maison, accompagné d'une quarantaine de volontaires appartenant à la plus illustre noblesse de France et suivi par le premier escadron de cuirassiers. L'avant-garde de la cavalerie des États commença la résistance : elle rejette dans l'eau les premiers cavaliers qui atteignent la rive gauche, et s'élança dans le fleuve pour repousser les autres ; mais elle se brise devant cinq escadrons français qui se sont engagés à la suite du premier, et ses débris, battus par le canon de la rive droite, ne peuvent se reformer. Elle se replie en désordre sur l'infanterie, tandis que les deux autres régiments de cavalerie, qui n'avaient pas pris part à l'action, se retirent sans combattre. Le passage une fois forcé, la gendarmerie française et la maison du roi traversèrent le fleuve sans obstacle ; en même temps Condé le passait sur une barque avec son fils, le duc d'Anguien, et son neveu, le duc de Longueville. Arrivé sur le bord, il n'avait plus eu face de lui qu'un régiment d'infanterie retranché dans une position favorable, mais tout prêt à demander quartier pour éviter le choc de cinq à six mille chevaux que le prince pouvait lancer sur lui. Une attaque inconsidérée des ducs d'Anguien et de Longueville, que Condé ne put arrêter, produisit alors une horrible mêlée ; l'infanterie fit plusieurs décharges meurtrières ; le duc de Longueville et plusieurs autres furent mortellement atteints ; Condé eut le poignet gauche brisé par un coup de pistolet qui lui fut tiré par un officier hollandais ; Wurtz revint à la charge avec deux escadrons qu'il avait pu retenir heureusement l'avant-garde de la cavalerie française, accourant à toute bride dégager Condé et ses volontaires, mit en déroute Wurtz et ses escadrons et cerna si fortement l'infanterie qu'il ne put lui échapper que quelques officiers. Le soir, l'infanterie française, l'artillerie et les équipages passaient tranquillement le fleuve sur un pont de bateaux. Le roi rappela Turenne au quartier général de Rées et rejoignit ses troupes sur l'autre bord¹.

Tel fut le passage du Rhin ; célébré comme l'un des plus glorieux exploits du règne, et qui n'avait pas coûté deux cents hommes. Sans doute il était moins téméraire et surtout moins héroïque qu'on ne le crut alors, puisqu'il avait été à peine disputé ; mais il n'en donnait pas moins au roi de France les profils d'une grande victoire, puisqu'il obligeait l'armée ennemie à abandonner sans combat la

¹ Lefèvre-Portalis, *Campagne de 1672, passage du Rhin* ; *D. G. A.*, n° 297, 10-12 juin.

ligne de défense qui pouvait arrêter l'invasion. En effet, le Rhin une fois franchi, l'Yssel ne pouvait plus servir de barrière contre l'invasion, et il fallait au plus tôt empêcher l'armée d'être prise à revers, au risque d'être écrasée sans pouvoir reculer. Aussi les mesures nécessaires furent immédiatement arrêtées par le conseil de guerre du prince d'Orange pour le déplacement du camp. Il s'agissait de savoir quelle serait la route la meilleure, celle de mer ou celle de terre. La route de mer était celle du Zuyderzée, qui permettait à l'armée de se replier librement sur la Hollande. La route de terre était celle d'Utrecht ; le prince d'Orange la préféra, comme étant la plus courte, afin de ne pas exposer ses troupes à être coupées avant d'atteindre à Kampen le lieu de leur embarquement, et il s'empessa de donner le signal du départ. Eu abandonnant la ligne de l'Yssel, il avait sous ses ordres une armée qui, malgré l'infériorité de ses forces, pouvait encore arrêter l'ennemi. S'il n'avait pas reçu jusqu'alors les derniers renforts qui lui étaient envoyés, il était sûr de les rallier dans sa retraite, et, en tenant compte des pertes d'effectif, évaluées à quinze cents hommes, que le passage du Rhin lui avait fait éprouver, il pouvait disposer d'environ vingt-neuf mille, hommes. D'accord avec les députés au camp, il n'en ramena guère avec lui que douze mille pour la défense de la Hollande, se séparant ainsi de seize à dix-sept mille hommes, dont il laissa huit mille dans les places fortes de l'Yssel et dont il employa le reste à fortifier les garnisons d'Arnheim et de Nimègue¹.

Cette dispersion de l'armée des Provinces-Unies était une faute désastreuse, et il semble que la ruine de la république soit désormais assurée. Pendant que le roi de France, après le passage du Rhin, allait s'avancer sans obstacle jusqu'aux frontières de la Hollande, l'électeur de Cologne et l'évêque de Münster se saisissaient de l'Over-Yssel comme d'une proie facile ravir. L'armée française était séparée en deux divisions : le roi laissait, au moins nominale, le commandement de l'une au duc d'Anguien, pour satisfaire Condé, obligé par sa blessure de se faire conduire d'Emmerick à Arnheim et d'aller ensuite achever sa guérison en France en rentrant à Chantilly ; mais il mettait sous les ordres de Turenne le principal corps de troupes destiné à continuer la campagne. Ces dispositions prises, il retourna au quartier général transporté à Emmerick, pour faire pourvoir à tous les approvisionnements de vivres et se diriger ensuite sur l'Yssel ; Turenne, dès le 15 juin, fit partir sans aucun retard en avant-garde le comte de Guiche et le suivit avec le reste de la cavalerie et cinq cents mousquetaires, de l'infanterie et de l'artillerie. Il craignait que le prince d'Orange ne voulût tenter un coup d'audace, en rentrant par le pont de bateaux jeté sur le canal qui va d'Arnheim à Nimègue, dans la grande île de Bétau, pour s'opposer pas à pas aux progrès de l'invasion, et c'est dans cette pensée qu'il avait envoyé en toute lutte le comte de Guiche lui fermer le passage. Mais loin de se servir du pont de bateaux pour se porter en avant, le prince d'Orange s'était empressé de le rompre pour empêcher que l'armée française ne le poursuivit dans sa retraite. Arrivé en vue d'Arnheim sans avoir rencontré aucune résistance, le comte de Guiche, au lieu d'être obligé de combattre l'ennemi, n'avait plus qu'à surveiller ses mouvements.

Turenne résolut d'assiéger Arnheim et ordonna au comte de Guiche de resserrer cette ville ; celui-ci fit loger les dragons au bout du pont de bateaux, et la cavalerie prépara beaucoup de fascines pour combler les fossés. Les habitants parurent disposés à se défendre. La garnison, qui comprenait trois mille hommes d'infanterie et deux cents de cavalerie, et qui avait à son service un grand

¹ Lefèvre-Portalis, *Campagne de 1672*, passage du Rhin ; *D. G. A.*, n° 297, 10-12 juin.

nombre de pièces d'artillerie, pouvait soutenir un siège. Le canon fut pointé sur les remparts, fit quelque mal aux dragons et emporta le comte du Plessis-Praslin, maréchal de camp, fils du duc de Choiseul, maréchal de France ; mais à peine Turenne eut-il fait établir deux ponts de bateaux pour passer ses troupes, que les habitants et les soldats, croyant la défense désormais inutile, refusèrent leur service. La soumission de la ville fut négociée, et elle s'effectua avec tant de précipitation que l'ennemi était entré avant que la capitulation fût signée. Dans le moment que la ville se rendait, trois cents paysans armés venaient pour s'y jeter : on les lit prisonniers.

D'Arnheim, Turenne partit avec cinq mille six cents hommes d'infanterie et une brigade de cavalerie pour assiéger Knodsembourg, situé vis-à-vis de Nimègue, et qui en était le poste avancé. Ce fort, élevé à la droite du Wahal, était d'ante plus important pour la défense de Nimègue qu'il couvrait le revers de cette ville, bâtie sur une pente qui s'abaisse vers la rive gauche du fleuve. La garnison, forte de trois cents hommes, était commandée par un officier énergique, Verschoor, qui était résolu à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Elle dirigea sur les assiégeants, qui s'étaient facilement rendus maîtres d'un bastion, un feu bien nourri et leur fit perdre, en peu d'heures, quatre cents hommes, dont quarante-cinq officiers. Mais quand les munitions commencèrent à s'épuiser, le commandant du fort lit passer son frère à la nage pour aller demander au gouverneur de Nimègue les renforts qui lui étaient nécessaires. Celui-ci, croyant que les tranchées qui côtoyaient le Wahal empêcheraient le débarquement du secours, fit répondre à Verschoor qu'il ne pouvait le seconder que par le feu de la place. Verschoor allait s'ensevelir sous les ruines du fort sans un événement bizarre. Au milieu de la fusillade qui continuait, un tambour, soit par malentendu, soit par trahison, battit tout à coup la chamade. La garnison, qui se montrait déjà mécontente de n'être pas plus tôt secourue, se crut abandonnée, et malgré les efforts que fit le commandant pour arrêter les suites de ce désordre, elle parut sur les remparts pour demander quartier. Ce fut en vain qu'il tenta, avec l'aide de ses officiers, de la ramener à l'obéissance ; elle les contraignit d'envoyer des députés ait camp français. Ces députés firent au moins conclure une capitulation avantageuse. Ils refusèrent de consentir à laisser la garnison prisonnière, et, en invoquant la résolution que les officiers avaient prise de mettre le feu aux poudres si des conditions favorables étaient refusées, ils obtinrent qu'elle serait libre de se retirer avec armes et bagages à Groningue¹.

Maitre de Knodsembourg, Turenne en lit tourner le canon contre Nimègue, et il revint sur ses pas avec un corps d'infanterie et quelques escadrons pour attaquer le fort de Schenck. Située à la pointe du Bétou, à l'embranchement du Rhin et du Wahal, cette place est la clef du Bétou et le centre des relations commerciales de la hollande avec l'Allemagne. Le commandant n'avait que dix-neuf ans, et grau à la situation du fort, il pouvait le défendre facilement, malgré le mauvais état des fortifications ; mais quand il sut que Turenne commençait les travaux d'approche, il se laissa attendrir par les pleins de quelques femmes et capitula honteusement. La garnison, qui était nombreuse, fut conduite à Coverden eu Frise, et remplacée par deux cents Français et cent Suisses.

Le jour que Schenck, se rendit, un moine informa Turenne qu'il y avait une si faible garnison dans les forts de Saint-André et de Vorn qu'il suffirait de les faire

¹ Lefèvre-Pontalis, *Campagne de 1672*, siège de Knodsembourg.

sommer pour s'en rendre maître. Le maréchal détacha d'Aspremont avec quelques centaines de cavaliers, et les deux forts capitulèrent le 20 et le 21 juin.

Nimègue était ainsi entourée de toutes parts, et Turenne, après l'avoir mise hors d'état de recevoir aucun secours, pouvait en commencer le siège en pleine sécurité. Il n'avait plus que cette dernière, barrière à renverser pour achever l'exécution de son plan de campagne, qui était l'isolement de la Hollande.

Il n'en fut point de Nimègue, comme des autres places dont la conquête avait coûté si peu de temps et de sang ; les sommations faites par Turenne au gouverneur furent inutiles, et dès le 2^e juin il fit construire des batteries pour battre la ville par toute l'artillerie dont il pouvait disposer et qui se composait de cinq pièces de douze et d'une de huit. Il avait très peu de munitions, de sorte qu'il n'était guère en état de réduire promptement une place bien fortifiée, pourvue d'une nombreuse artillerie et d'une forte garnison. En attendant qu'on lui envoyât du canon de l'armée du roi, il fit usage de celui qui était à sa disposition pour ruiner les maisons qui étaient vues de ses batteries ; celles-ci firent beaucoup de mal, mais ne produisirent aucun effet sur l'esprit du gouverneur, qui persista dans la résolution de se défendre, ce qui fit juger au maréchal que les habitants n'avaient pas sur lui le même empire que ceux des autres places qui avaient forcé leurs commandants à se rendre.

Dans cet état, Turenne renouvela ses instances auprès du roi pour obtenir du gros canon. Ce ne fut que le 26 qu'il fut informé qu'il était arrivé des mortiers à Arnheim et qu'il descendait de l'artillerie de Wesel.

Il reçut des mortiers seulement le 30 juin et ne put achever que le 5 juillet le pont qui devait permettre à l'armée de prendre position devant la place. Le soir du 5, la tranchée fut ouverte devant Nimègue par les régiments de Champagne, Navarre, Condé et Anguien, sous la direction de M. d'Aspremont, principal officier du génie. On s'empara la nuit d'une espèce de retranchement distant de la ville d'environ deux cents pas ; de là on poussa deux tranchées jusqu'à cinquante pas du fossé, et le lendemain matin toutes les troupes furent à couvert ; on n'établit point encore de communication entre les deux tranchées, mais on travailla à une batterie. La journée et la nuit suivantes furent meurtrières ; un assez grand nombre d'officiers et de soldats furent tués ou blessés, et la grande quantité de grenades que jetèrent les assiégés, força de retirer les mineurs au point du jour. Il y eut des pourparlers entre Turenne et les assiégés : on se donna même réciproquement des otages, mais comme on ne convint de rien, ils furent renvoyés de part et d'autre.

On continua les travaux d'approche dans la nuit du 5 au 6 : le feu de canon et de mousqueterie des assiégés fut continué, mais il y eut peu d'officiers et de soldats tués et blessés : l'on ne perdit que deux capitaines de cavalerie. Jusqu'alors les assiégeants n'avaient eu en batterie que six pièces, quoique les assiégés leur en eussent opposé six ; on en ajouta trois le 7 au matin et trois autres le lendemain. Les deux mines furent achevées le 8 à l'entrée de la nuit ; toutefois, le maréchal différa d'y faire mettre le feu, ne voulant point tenter un logement par des assauts contre une garnison que l'on savait être de cinq mille hommes et qui avait l'avantage d'un rempart revêtu qui dominait sur les bastions. Ce général s'étant aussi aperçu que dans la journée du 8 le feu des assiégés avait molli, espéra que le gouverneur, voyant ses ouvrages extérieurs prêts à être emportés, n'attendrait pas longtemps avant de se rendre.

En effet, le 9 au matin il demanda à capituler. Il donna de part et d'autre des otages et la capitulation fut signée le même jour avec les magistrats ; les troupes du roi prirent avant la nuit possession d'une des portes, et la garnison sortit le lendemain. Il fut constaté qu'elle était forte de près de quatre mille hommes et composée des meilleures troupes et notamment de quatre vieux régiments d'infanterie de Flandre. En sortant de la place elle y laissa quarante-cinq drapeaux et six étendards. On y fit entrer treize compagnies d'infanterie et deux escadrons de cavalerie sous le commandement du lieutenant-colonel du régiment de Champagne¹.

Tout avait réussi à Louis XIV, et il semblait que la perte des Provinces-Unies fit désormais assurée. Les plans stratégiques qui s'exécutaient au moment du siège de Nimègue ne pouvaient laisser de doute à personne sur l'issue de la campagne ; le roi, qui s'était réservé la conquête de la province de Hollande, y préluait en faisant tomber en son pouvoir les places de toutes les villes qu'il investissait ; il avait pris Dõesburg, Zutphen ; le marquis de Rochefort, chargé de couper les communications du prince d'Orange avec le Zuyderzée, avait reçu la soumission de toutes les places qu'il rencontrait sur sa route, et arrivé à Amersfort, qui lui était indiqué comme le but de son expédition, il apprenait à Louis XIV qu'Utrecht venait d'être abandonnée. Cent cinquante dragons détachés de son avant-garde faillirent mettre Amsterdam en danger. Naarden fut livrée par les bourgmestres ; Muyden, considérée à juste titre comme l'une des clefs d'Amsterdam, puisqu'elle ouvrait le passage de la digue qui y conduisait, avait été abandonnée par ses magistrats et ses habitants, et elle appartenait au premier occupant. On aurait dit que la vie s'était retirée de la Hollande. C'est l'heure que la Providence choisit pour donner au roi de France la première de ces grandes et sévères leçons qui devaient être si fréquentes dans ce long règne. Il fut frappé d'aveuglement au milieu de ses succès et ne sut plus discerner les conseils d'une sage raison des avis d'une complaisante admiration. Turenne et Condé lui avaient, conseillé de ne garder que les principales villes et de faire raser les fortifications des autres pour être dispensé d'y mettre des garnisons ; mais Louvois prétendit que la France avait assez de troupes, les garnisons déduites, pour conquérir les Provinces-Unies et pour contenir les autres puissances. Louis crut son ministre qui le flattait. Il est d'autant plus extraordinaire qu'on eût commis la faute de s'affaiblir par une multitude de garnisons, qu'un avait sous les yeux un exemple récent des malheurs qu'une pareille conduite avait attirés aux Hollandais. On sentit les conséquences du mauvais conseil de Louvois lorsqu'on ne put donner au maréchal de Turenne qu'environ douze mille hommes pour défendre le Rhin.

Lorsque les États généraux demandèrent la paix, le 28 juin, Turenne et Colbert voulaient qu'on acceptât leurs propositions ; Louvois persuada à Louis XIV de continuer la guerre. Or, en acceptant les conditions qu'on lui offrait, le monarque portait immédiatement notre frontière jusqu'au Rhin, préparait la réunion des Pays-Bas espagnols isolés dans les territoires français, et il évitait six ans d'une guerre immense, qui conta la vie à Turenne et ne fut terminée qu'à la fin de 1078 par le traité de Nimègue, et à des conditions moins avantageuses pour la France que celles proposées en 1672 par les Provinces-Unies. L'orgueil de Louis XIV et la hauteur de Louvois peuvent seuls expliquer l'insolente réponse faite le 1^{er} juillet aux sacrifices consentis par les États généraux.

¹ D. G. A., n° 297, p. 119-129 ; *ibid.*, 155-119, pour les opérations du maréchal jusqu'au départ du roi.

Autres fautes : on avait plus de trente mille prisonniers hollandais ; Condé était d'avis de les employer aux travaux publics du royaume, mais Louvois les relâcha moyennant une rançon de deux écus par tête ; ainsi, pour une somme très modique, on rendit une armée au prince d'Orange. Il semblait qu'après le passage du Rhin les Français pouvaient marcher droit à Amsterdam et se borner à prendre les places qui se trouvaient sur le chemin de cette ville ; alors la Hollande était subjuguée : mais Louis XIV se complut dans les sièges, dont il avait contracté le goût dans la guerre de dévolution ; il manqua de décision et d'audace. et cette faute permit à Maurice de Nassau d'occuper le 20 juin, avec un fort détachement, la clef des écluses, Muyden, et d'opposer ainsi une insurmontable barrière aux progrès de l'armée française. Avant la fin de ce mois la république recourait à la suprême ressource de l'inondation comme moyen de défense, et elle était redevable de son salut à la possession de Muyden.

Par suite de ces fautes, la première partie de la campagne de 1672 ne servit qu'à étaler pompeusement les forces de la France et à déterminer presque toute l'Europe à se liguier contre une puissance assez formidable pour lui forger des fers. Aux conditions de paix posées par Louis XIV, la Hollande répondit par un immense cri de guerre, l'Europe par un immense cri d'indignation. Nos plus fidèles alliés rougirent, et l'on vit la Suède et l'électeur de Mayence, qui avaient reçu notre argent, exprimer le désir de rester neutres, ou offrir leur médiation ; d'autres, sans se déclarer contre nous, n'osaient plus agir en notre faveur. Le parlement sollicitait Charles II de prendre parti pour les Hollandais. L'électeur de Brandebourg et l'empereur s'unissaient contre nous sans que Louis XIV voulût le reconnaître. Il fallut donc continuer la lutte, et la responsabilité des opérations vraiment difficiles va reposer entièrement sur Turenne. L'intention du roi était d'assigner à un corps séparé la conservation de la province d'Utrecht et du pays à la droite du Rhin, et de porter ses plus grandes forces dans le Brabant hollandais.

En conséquence, il donna à Turenne l'ordre de prendre Crèvecœur et l'île de Bommel que couvrait cette place. Le maréchal prit en trois jours (16-19 juillet) Crèvecœur et les forts Orten et Engelen, qui commandaient le canal de Bois-le-Duc, attaqua Bommel et la força à capituler le 22 juillet. Le 21, il se rapprocha de l'armée du roi et alla camper à Berlikum, éloigné de Boxtel d'environ deux lieues : il se rendit près de Louis XIV qui tint un conseil de guerre où il annonça son prochain départ pour Saint-Germain et fit connaître ses dispositions pour la distribution des troupes pendant son absence.

Il fut réglé : 1° que Turenne resterait dans le Brabant avec une armée de vingt mille hommes : 2° que Chamilly retournerait à Maseyk pour bloquer Maëstricht de plus près : 3° que le duc de Luxembourg resterait chargé, avec un corps de dix-huit à vingt mille hommes, de la conservation du pays situé à la droite du Rhin, entre ce fleuve et l'Yssel, et des conquêtes qui avaient été faites pendant la campagne : 4° que M. de Lorges commanderait dans l'île de Bétau et sur le cours inférieur de la Meuse et du N'allai, pour veiller à la sûreté de cette île et à celle des places et des forts conquis sur ces rivières et dans lesquels on laissait de nombreuses garnisons.

On peut blâmer cette dispersion des forces à une époque où les inondations et les postes, que le prince d'orange avait choisis depuis Gorcum jusqu'à Muyden, arrêtaient la conquête au Nord : il fut mieux valu laisser le duc de Luxembourg dans la province d'Utrecht, pour contenir l'armée des Etats généraux, tomber avec le reste de l'armée sur les Pays-Bas espagnols qui étaient alors dégarnis de

troupes, et se dédommager par cette conquête de n'avoir pas entièrement soumis la Hollande. Turenne avait proposé de déclarer la guerre aux Espagnols, qui avaient fourni des troupes et de l'argent aux Hollandais et se préparaient ouvertement à la guerre. Louis XIV eut tort de ne pas les prévenir, comme il eut tort de ne pas croire à l'hostilité de l'empereur. Il ne fallait pas leur laisser le temps de se préparer.

II

26 JUILLET — 31 DÉCEMBRE 1672

Cette seconde période est beaucoup plus laborieuse pour Turenne que la première, car la mésintelligence éclate entre lui et Louvois au moment où il doit faire échouer, avec des forces très inégales, les entreprises d'une armée nombreuse et commandée par d'habiles généraux.

Avant de poursuivre le récit des opérations du maréchal, résumons l'histoire des changements qui se produisirent dans la situation de la Hollande au milieu de la campagne. De bonne heure le Grand-Pensionnaire de Will s'était préoccupé de la nécessité de recourir à l'inondation, et il avait pressé l'exécution de cette mesure en avant du territoire de la Hollande, sans avoir pu l'obtenir, par suite du mauvais vouloir des États d'Utrecht. Toutefois les États de Hollande avaient fini tardivement par discuter les moyens qui devaient être employés pour inonder chaque district ; les instructions les plus précises et les plus urgentes avaient été données à la sollicitation du Grand-Pensionnaire aux régents des villes, et le lendemain du passage du Rhin, il leur avait été prescrit de ne mettre aucun retard aux inondations ; une somme de cinquante mille florins était mise à leur disposition pour y pourvoir. Commencée le 15 juin, l'inondation était presque complète le 20 juin. Derrière ses dignes brisées la Hollande reprit courage ; elle allait rester deux ans submergée, attaquable seulement l'hiver dans les gelées, et jusque-là à peu près inaccessible. Elle s'était en quelque sorte ensevelie sous l'eau pour payer sa délivrance. En même temps les États, par des mesures énergiques, réorganisaient leurs armées de terre et de mer et rétablissaient le stathoudérat en faveur du prince d'Orange (8 juillet), qui prenait le titre de Guillaume III. Bientôt les désastres publics, en provoquant l'irritation populaire poussée à bout jusqu'au délire, préparaient et précipitaient un changement de gouvernement ; les frères de Witt étaient assassinés par une populace en furie, et Guillaume, capitaine et amiral, général à vie, jouissant d'une vraie dictature, recueillait toute la gloire du salut de la république. Tout en rendant justice aux efforts de ce prince, nous devons reconnaître avec le savant historien, qui a travaillé avec Hile critique si pénétrante à la réhabilitation des frères de Witt, que l'œuvre de la délivrance avait été promptement et efficacement préparée par les États de Hollande, sous l'impulsion et sous la direction de leur Grand-Pensionnaire, avant tout changement de gouvernement, et s'ils n'en eurent pas l'honneur ni Jean de Witt la récompense, le mérite n'en doit pas moins leur appartenir. Ce furent leurs énergiques résolutions qui malgré tous les écueils empêchèrent le naufrage.

En même temps que la Hollande trouvait sa sécurité dans les inondations et dans les mesures prises pour la résistance, l'Europe s'armait pour sa défense, et des

alliances étrangères lui préparaient les secours dont elle avait besoin et qui lui avaient jusque-là manqué. L'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, mesurant avec inquiétude les dangers qu'aurait pour l'indépendance de l'Allemagne et pour la sécurité de ses États l'agrandissement et le voisinage de la France, irrité d'autre part de l'occupation par l'armée française des places du Rhin qui lui appartenaient dans le duché de Clèves et dans lesquelles les États généraux tenaient garnison, mettait tout en œuvre pour arrêter Louis XIV : il s'engageait à fournir aux Provinces-Unies un corps d'armée de vingt mille hommes, et faisant violence aux hésitations de l'empereur Léopold Ier, il l'entraînait avec lui dans la guerre. Le 25 août il partait de Potsdam pour rejoindre ses troupes, et Montecuccoli partait d'Egra en Bohême pour prendre le commandement de l'armée impériale. Enfin l'Espagne, malgré toutes les démarches de Louis XIV, s'était engagée hardiment à la défense de la république. Le corps auxiliaire qu'elle avait mis à sa disposition (juin 1672) était venu bien utilement en aide aux États généraux, en leur permettant de fortifier les postes principaux de la Hollande, avec des troupes d'élite qui s'étaient signalées par leur discipline et le dévouement de leurs chefs. La cour de Madrid mettait à bref délai de nouveaux renforts, ordonnait de nouvelles levées et complétait ses armements maritimes. D'autres alliés ne devaient pas tarder à se joindre aux premiers coalisés¹.

Quel fut le rôle de Turenne en présence de cette situation difficile ?

Après le départ du roi, la guerre se trouvait forcément réduite à l'observation et à la défensive ; aussi le maréchal demeura avec son armée sur le territoire de Bois-le-Duc ou aux environs de Grave pendant le mois d'août. Quand il apprit que l'empereur et l'électeur de Brandebourg se disposaient à entrer en campagne, et que les États agissaient de concert avec ces deux princes, il résolut de passer le Rhin à Wesel, et de se porter dans le pays d'Essen pour observer les mouvements des Allemands et leur fermer le chemin de la Hollande. Vers le milieu du mois d'août, il avait reçu des instructions dans ce sens, écrites par le roi, et en les lui transmettant, Louvois lui disait : *Je ne vous répète point ce que vous verrez dans la lettre du roi, où les pensées de Sa Majesté sont si nettement expliquées que je n'ai rien à y ajouter. Je dis les pensées de Sa Majesté, parce qu'elle n'a rien voulu vous prescrire : mais après vous avoir fait entendre ce qu'elle croit être de mieux, elle vous laisse la liberté tout entière d'exécuter ce que vous jugerez plus à propos pour la conservation de ses conquêtes et pour maintenir le cours du Rhin libre, qui sont les deux principaux motifs qui ont porté Sa Majesté à vous donner ordre de vous avancer par delà du Rhin. On verra bientôt ce que Louis XIV et son ministre entendaient par cette liberté qu'ils paraissaient accorder si largement à Turenne.*

Les armements de Louis XIV, le grand nom de Turenne jetèrent l'hésitation parmi les Allemands et leur inspirèrent une grande circonspection ; aussi leurs armées marchaient avec une lenteur presque ridicule, et Turenne crut devoir exécuter son mouvement vers le Rhin avec la même prudence, tant pour ne pas s'exposer à perdre les places du Bétou que pour deviner le but de l'ennemi. *Le Bétou est en tel état que, si je m'éloignais avant qu'il y eût marché un corps dans le pays, toutes les places du pays où il y a des garnisons, étant coupées, seroient perdues. — Je vois bien que l'armée de l'empereur viendra, mais*

¹ Lefèvre-Pontalis, *Campagne de 1672*, fait un récit émouvant de l'héroïsme des Hollandais et des frères de Witt.

lentement ; c'est pourquoi il faut se conduire en voyant loin devant soi, se mettre en état de combattre s'ils approchent, et ne pas ruiner les troupes ; c'est sur ce fondement-là que je tâcherai d'agir¹.

Il traversa le Rhin à Wesel le 10 septembre, après avoir adressé aux princes riverains un manifeste pour les rassurer sur ses intentions et les informer qu'il n'en voulait qu'à ceux qui menaçaient les alliés du roi. Il s'empara d'Essen, puis de Steil (25 septembre), d'où il manœuvra pour couvrir le Rhin de Wesel à Coblenz. A la même époque Condé arrivait en Alsace, avec dix-huit mille hommes pour prendre sur le haut Rhin les mêmes précautions que Turenne prenait sur le cours inférieur du fleuve ; et le duc de Duras gardait la Mense avec un corps d'observation.

Ici commence pour Turenne une série de difficultés et d'épreuves qui lui vinrent de la cour bien plus que de l'ennemi : Pendant les quatre dernières années de sa glorieuse vie, ce ne fut pas de Montecuccoli qu'il se préoccupa davantage, ce fut de Louvois. La lutte s'engagea dès le premier moment, sérieuse pour Turenne, car il avait à la fois contre lui Louis XIV, Louvois et le prince de Condé. Voici à quelle occasion la lutte éclata.

Les alliés entreprirent rien de sérieux avant le milieu d'octobre ; toutefois, au commencement de ce mois, ils approchèrent du Rhin, faisant mine de vouloir attaquer l'Alsace et la Lorraine. Turenne convaincu qu'ils ne cherchaient qu'à joindre le prince d'Orange, surveilla particulièrement Cologne et Coblenz, ne sortit pas des environs de ces villes et s'attacha uniquement à leur barrer le passage du Rhin, tandis que Louis XIV lui prescrivait de poursuivre l'ennemi et de le combattre. A la cour on avait la prétention de régler les plus petits détails de ses mouvements. De là, entre elle et Turenne, cette correspondance pleine d'amertume dont M. C. Roussel, a déjà reproduit les meilleures parties, en faisant sur la situation de fort justes observations :

En donnant part à Turenne de la formation de l'armée de Condé, Louvois lui prescrivait, au nom du roi, d'envoyer des renforts à cette armée, si les Allemands se rapprochaient de M. le Prince : et au besoin même, s'ils passaient le Rhin entre Coblenz et Mayence, de le rejoindre avec toutes ses forces. Turenne assurément ne refusait pas de se conformer aux intentions du roi ; mais il n'entendait pas s'y conformer à la lettre, se réservant, d'y satisfaire au moment qu'il jugerait le plus convenable. Cependant M. le Prince était bien empêché ; les Allemands s'apprêtaient à passer le Mein son armée était faible ; il ne pouvait rien faire sans les troupes que Turenne lui devait envoyer. Turenne les lui annonçait, mais il le pria en même temps de ne leur donner aucun ordre, parce qu'il était, disait-il, plus à portée de les faire marcher quand il faudrait. Il y avait un malentendu d'autant plus regrettable que, pour justifier sa conduite, Turenne se référait à des explications qu'il croyait avoir données dans une précédente dépêche, et qu'en effet il n'avait pas données.

Le prince de Condé demeurait donc inactif et mécontent. *Tout ce que me mande M. de Turenne, écrivait-il à Louvois, ne m'embarrasse pas peu, et me met en état de ne savoir quasi quel parti prendre. Car, de marcher entre Trèves et Coblenz, et n'avoir que ce que j'ai, et les troupes de M. de Turenne à Andernach, avec ordre de ne pas recevoir mes ordres, si les ennemis venoient à*

¹ La lettre de Louvois est tirée de Rousset, I, 584 : les autres fragments sont tirés de Grimoard, II, 57-59.

moi, je pourrais mal passer mon temps. Cela me fait résoudre à attendre encore et il me conduire ensuite suivant les avis que j'aurai de M. de Turenne qui peut-être se ravisera. Si j'apprenois que les ennemis eussent fort avancé leur pont, je retournerois à Sierk, en attendant des nouvelles des troupes qu'il plaira à M. de Turenne de nous envoyer. Sa Majesté fera sur tout ceci telle réflexion qu'il lui plaira, connaissant mieux que personne ce qui est du bien de son service. Je me contente de lui mander la vérité du fait et d'être toujours prêt à faire ce qu'elle m'ordonnera. Cette lettre, surtout la dernière phrase, critique par contraste des allures indépendantes de Turenne, ne pouvait qu'augmenter le mécontentement de Louis XIV. *Je sais qu'il est inutile de vous dire deux fois chose,* écrivait-il à M. le Prince ; mais à Turenne, c'étaient des injonctions toujours renouvelées et jamais obéies.

Le roi n'avait pu se persuader que, si Turenne l'eût bien voulu, les Allemands n'eussent reçu quelque sévère leçon. On le répétait autour de lui, dans la foule des courtisans oisifs, ignorants et médisants par état. Louvois, qui les connaissait bien et qui les méprisait au fond, se donnait le plaisir, tout en affectant de les blâmer, de transmettre leurs sottises à Turenne. *Les gens qui ont coutume de raisonner, lui écrivait-il, surtout sur ce qu'ils n'entendent pas, ne prêchent autre chose, si ce n'est qu'au lieu de demeurer à Mulheim, si vous vous fussiez avancé, vous auriez ou battu les ennemis, ou les auriez obligés à s'éloigner du Rhin.* Louvois n'était-il que l'écho complaisant de ces mauvais bruits ? Il les encourageait tout au moins et les propageait ; car il écrivait au prince de Condé : *Il est certain que si M. de Turenne n'eût point séjourné aux environs de Cologne, et qu'il eût marché droit aux Allemands, il les auroit poussés bien loin ; mais votre Altesse sait bien qu'à ce qui est fait il n'y a pas de remède ; ainsi il n'y faut plus penser.* Et deux jours après : *Je ne réponds rien à votre Altesse sur ce qu'elle mande de la marche de M. de Turenne, parce qu'il n'avoit pas encore reçu les derniers ordres de Sa Majesté, lesquels sont si positifs qu'il n'y a pas d'apparence qu'il se dispense de les exécuter.* A quoi le prince de Condé, toujours irrité, répliquait : *Je doute fort qu'il fasse ce qu'on lui a ordonné.*

L'inexécution de ses ordres les plus précis causait à Louis XIV un grand chagrin ; cependant il voulait bien admettre que Turenne eût les meilleures raisons du monde pour ne pas s'y conformer ; mais ce qu'il ne pouvait souffrir, c'est que Turenne ne prit, pas la peine de lui en donner le détail. *Je crois être obligé de vous dire,* lui écrivait Louvois, *qu'il sera bien à propos que, quand vous ne croirez pas pouvoir exécuter ce que Sa Majesté vous mandera, vous lui expliquiez fort au long les raisons qui vous en empêchent, ayant trouvé fort à redire que vous ne l'ayez pas fait jusqu'à présent.*

A tous ces reproches directs ou indirects, accusations ou insinuations, Turenne faisait d'abord une réponse péremptoire : il était en face de l'ennemi, dont il connaissait mieux que personne les mouvements et les forces, sur un terrain dont il pouvait seul apprécier les difficultés et les avantages, enfin dans une situation où la moindre manœuvre risquée mal à propos pouvait tout compromettre. A ce qui n'était en apparence que bruit de courtisans, comme d'aller battre l'ennemi, il répondait en haussant les épaules : *Si on étoit sur les lieux, on riroit de cette pensée-là. Sa Majesté sait bien qu'il n'y a personne qui ne dise et qui n'écrive que si l'on alloit aux ennemis, ils se retireroient bien loin.*

Au reproche plus fondé de ne pas donner assez de détails sur ses résolutions, il reconnaissait franchement, mais un peu sèchement son tort : *Je ne manquerai plus une autre fois de rendre un compte bien exact de ce qui m'empêchera de*

faire ponctuellement ce que le roi commande ; car il est vrai que je fais cette faute-là, qui est que, quand je crois qu'une chose ne se peut on tic se doit pas l'aire et que je suis persuadé que le roi, qui me la commande, changeroit de pensée s'il voyait la chose, je n'en dis pas les raisons. J'y aurai plus de précaution à l'avenir. Un peu plus tard, lorsque la raison, la justice et le tour des événements lui mirent donné gain de cause, il écrivait à Louvois, sur un ton plus conciliant, et avec ce rare sentiment de modestie que les grands esprits savent joindre à la conscience de leur mérite :

Le pays ici est fait de façon qu'il y a de certaines choses que l'on croit aisées quand le roi les ordonne, qui sont néanmoins entièrement impossibles, de sorte que si on ne se contentoit pas d'être bien assuré que l'on aime mieux bien servir le roi que toutes les choses du monde, on se tourneroit la tête. Vous savez bien, monsieur, que l'expérience fait dire sur certaines choses que cela ne se peut pas. Quoique je n'aie pas trop bonne opinion de moi, je me croirois incapable de servir le roi, si ou ne pouvoit pas asseoir un peu de fondement sur ce que je dis.

Turenne avait peut-être manqué par la forme ; mais le parti qu'il avait pris et auquel il s'était opiniâtrement attaché était le meilleur. Profondément convaincu qu'il fallait à tout prix empêcher la jonction des armées allemandes et du prince d'Orange, il tic s'était pas laissé distraire par les feintes de l'ennemi. Ce n'est pas assurément par un sentiment de jalousie, indigne de son caractère, qu'il avait négligé, lorsque les Allemands avaient passé le plein, d'envoyer au prince de Condé les renforts que celui-ci réclamait avec instance ; c'est qu'il savait de science certaine que la Lorraine et l'Alsace n'étaient pas sérieusement menacées. Le polit de Strasbourg, le seul par où les confédérés auraient pu franchir le Rhin de ce côté-là, n'eût-il pas été, sur les instructions de Louvois, détruit par le prince de Condé, ils n'auraient pu tenter ce passage qu'eut renonçant à leur premier plan de campagne, à leurs conventions avec le prince d'Orange, et surtout au système de guerre prudente et circonspecte auquel on avait eu déjà tant. de peine il faire consentir la timidité de l'empereur Léopold. Ce ne fut pas, en effet, du côté de Strasbourg, ce fut auprès de Mayence que les Allemands surprirent le passage du Rhin, le 25 novembre¹.

Ils se croyaient le chemin libre par l'électorat de Trèves vers la Hollande. ils avaient compté sans Turenne. Celui-ci porta immédiatement son quartier général à Witlich, bourg de l'électorat de Trèves situé sur le chemin de Liège et de Maëstricht à Mayence. Cette position était d'autant plus avantageuse que le prince d'Orange ne pouvait joindre les Allemands, ni ceux-ci marcher vers la Meuse sans rencontrer le général français, qui n'avait qu'un mouvement à faire pour se jeter dans leur flanc, s'ils teillaient de passer à droite ou à gauche. Il leur coupait toutes les routes de sorte qu'il ne leur restait d'autre alternative que de risquer une bataille dans laquelle ils courraient toutes les chances d'une extermination complète, ou de retourner chez eux, puisqu'ils ne pourraient demeurer dans ce pays ravagé sans y mourir de faim. La retraite leur partit préférable au combat. Renonçant à se maintenir sur la rive gauche du Rhin, ils repassèrent sur la rive droite et franchirent le Mein avec le double projet de s'établir sur les terres de l'électeur de Cologne et de l'évêque de Münster pour obliger ces deux princes de renoncer à l'alliance de Louis XIV et de faire ensuite par la Frise leur jonction avec les Hollandais. Comme pour mieux justifier les prévisions de Turenne, le prince d'Orange s'avança bientôt dans l'espoir de

¹ Rousset, I, 398-401.

rallier, les Allemands ; il traversa le Brabant, entraîna ses meilleures troupes au delà de Maëstricht, et il arrivait sur les bords de la Roer, quand il apprit la retraite des confédérés. Furieux, il voulut se dédommager par un audacieux coup de main et il tomba sur Charleroi qu'il assiégea le 15 décembre. S'il réussissait, la communication était coupée entre la France et ses armées ; aussi l'alarme fut vive à la cour. Louis XIV courut à Compiègne et lit avancer Condé au secours de la place, dont la situation était d'autant plus critique que le gouverneur, comte de Montai, en était sorti pour une expédition dans le voisinage avant l'arrivée du prince d'Orange. Heureusement une ruse de guerre permit à Montai d'y rentrer avec quelques ingénieurs, et, comme dit Louis XIV dans son *Mémoire sur la guerre de Hollande*, il tint lieu de secours. Une violente canonnade, une sortie énergique tirent tomber les armes des mains des ennemis, et le 22 décembre le prince d'Orange se retirait avec un nouveau dépit. La conduite de Turenne, qui était si vivement discutée en France, ne mérite donc que des éloges ; il avait défendu l'Alsace et la rive gauche du Rhin plus sûrement qu'en livrant une bataille comme on le lui demandait. S'il l'eût gagnée, il n'aurait pas rendu la situation des Allemands plus malheureuse qu'elle ne l'était par suite de cette retraite qui leur coûta tant d'hommes et tant de chevaux ; s'il l'eût perdue, il aurait été obligé de s'éloigner d'Andernach et de Mayenne et de se retirer en Alsace ou en Lorraine ; alors les Allemands auraient rejoint les Espagnols et les Hollandais. Une. Cois de plus il avait bien mérité de la France et Louis XIV plus tard lui rendit justice : *Le vicomte de Turenne, dit-il, vers la mi-novembre, passa le Rhin et vint se poster dans des quartiers près de Witlich, à portée de soutenir son pont et d'empêcher la jonction des Hollandais et des Allemands. Celle disposition réussit parfaitement bien ; les ennemis des deux nations, voyant leur projets déconcertés et l'impossibilité qu'il y avoit de se joindre, firent un assez long séjour, les uns auprès de Saint-With, et les autres auprès de Mayence ; et enfin désespérant de pouvoir rien entreprendre du reste de la campagne, prirent le parti de marcher pour retourner prendre des quartiers d'hiver dans leur pays*¹. Ce résultat, que Turenne avait prévu, et qu'il avait poursuivi malgré une opposition systématique, pouvait satisfaire le roi et le ministre de la guerre ; ce n'était pas assez pour le maréchal !

¹ *Mémoires de Louis XIV*, dans Rousset, I, 558. Les opérations de Turenne depuis le 10 août sont très détaillées dans *D. G. A.*, n° 297, p. 207 sq., 245, 251, 372 ; et n° 298, p. 111 sq. Le ministère de la guerre, ayant l'intention de publier les *Mémoires du général de Vault*, m'a interdit d'en copier plusieurs pages de suite.

CHAPITRE XI

GUERRE DE HOLLANDE

CAMPAGNE DE 1673

Turenne persuade au roi que l'honneur l'oblige à secourir ses alliés d'Allemagne et à faire une campagne d'hiver. Il prend Unna, fait lever le siège de Soest, passe le Weser, force le grand électeur à signer la paix. — Dans la campagne d'été il ne réussit pas à faire agréer ses plans à Louvois. Montecucculi lui dérobe ses mouvements et se réunit à Bonn avec le prince d'Orange.

APRÈS les succès que Turenne venait d'obtenir, Louis XIV aurait voulu s'arrêter, au moins pendant l'hiver. Turenne ne le souffrit pas, et pour achever la ruine des Allemands, il voulut aller les chercher dans ces cantonnements où ils croyaient trouver le repos au détriment de l'évêque de Münster et de l'électeur de Cologne. Il lui fallut une seconde fois tenir tête au roi et au secrétaire d'État de la guerre. Louis XIV insistait sur les soins dont ses troupes avaient besoin et sur le repos qui leur était nécessaire après tant de fatigues : Vous ne sauriez prendre trop de soin pour la conservation de mes soldats malades et je mande présentement à mon cousin le prince de Condé de pourvoir à ce que ceux que vous lui avez laissés soient bien traités ; et pour soulager mon infanterie et garantir du froid mes soldats, j'ai donné des ordres pour leur faire fournir des chemisettes qu'ils doivent avoir présentement, ayant eu avis que les étoffes étaient, parties de Metz il y a déjà bien du temps ; et au surplus je vous recommande toujours la conservation de mes troupes, comme étant une chose capitale pour le succès de mes desseins dans la continuation de cette guerre. Ces recommandations honorent Louis XIV et le ministre qui partageait avec lui les soucis et la responsabilité de l'armée. Il redoute une campagne au cœur de l'hiver, avec des troupes affaiblies ; il craint pour elles une série d'opérations nouvelles ; ces manœuvres, ces marches et contremarches, ces combats inévitables qui vont leur faire perdre l'occasion de se rétablir. Elles vont souffrir beaucoup ; seront-elles dédommagées de leurs souffrances par la victoire ? Si elles éprouvent un insuccès, la position de la France ne sera-t-elle pas compromise ? Ces inquiétudes étaient légitimes chez Louvois ; elles s'expliquent et l'on aurait tort d'y voir la suite de l'animosité passagère qu'il avait eue contre Turenne. Celui-ci ne se trompa point sur les sentiments qui l'inspiraient, et au lieu d'agir sans donner d'explication, il écrivit à plusieurs reprises au roi et à Louvois qu'il était nécessaire de sauver nos alliés du Rhin, que M. de Münster effaré criait à l'aide, qu'il fallait l'empêcher de recourir à l'abandon de l'alliance française pour sauver ses États : Quand on sait l'état de l'Allemagne et celui d'un prince ecclésiastique dans son pays, on ne doute point de cette vérité-là, quand ses États sont menacés de si près, et que le nom de l'empereur y entre.... Si vous étiez sur les lieux, vous verriez que si M. de Münster n'étoit soutenu, il seroit dans quatre jours avec les Impériaux ; il ne faudroit qu'un trompette de l'empereur pour faire rendre tout le pays ; liez-vous à moi que la chose est, comme cela. Louvois a beau ajouter qu'il faut sacrifier les alliés au besoin de faire reposer les soldats, Turenne lui répond qu'on ne peut faire une demi-guerre, ni laisser prendre du repos aux Allemands entre le Rhin et le Weser. Louvois dut se laisser convaincre, ne plus insister ; il fut d'ailleurs rassuré quand il eut appris que Turenne laissait derrière lui les malades et les malingres, que ses bataillons, composés de quatre cents hommes en moyenne, ne comprenaient que des hommes choisis, robustes, éprouvés ; et à partir du 7 janvier il se borne à recommander la santé des troupes à toute la vigilance de Turenne : Sa Majesté approuve fort le parti que vous avez pris, de ne point vous avancer au bas du Rhin, que vous n'ayez des nouvelles certaines que les ennemis ne soient plus en état de revenir au haut Rhin..... Elle vous recommande de ne songer uniquement qu'à la conservation des troupes, et quand vous serez obligé de marcher vers Wesel, de ne point faire faire le chemin à l'infanterie qu'en bateau, afin de la conserver. À l'égard de la cavalerie, elle désire que vous la fassiez marcher à très petites journées et lui fassiez avoir le couvert tout le plus souvent qu'il se pourra¹.

¹ Grimoard, *Lettres de Turenne*, des 16, 17, 21, 25, 29, 31 décembre 1672, p. 137-149.

Turenne avait donc réussi à faire comprendre à la cour que l'honneur du roi l'obligeait à secourir ses alliés et à les délivrer d'un ennemi qui les écrasait, et le 25 janvier il passait le Rhin à Wesel. Il allait inaugurer par une campagne en Westphalie cette année 1675 qui, après les plus heureux débuts, devait se terminer par un insuccès qui est resté un nuage pour sa gloire.

Elle peut se diviser en deux périodes : la première, du 15 décembre 1672 au 30 mai 1675 ; la deuxième, du 31 mai 1675 au 15 janvier 1674.

|

15 DÉCEMBRE 1672 — 30 MAI 1675.

Turenne repasse le Rhin à Wesel, et resserre les alliés de poste en poste. Montecuccoli, dégoûté d'une campagne où il perd sa réputation, retourne à Vienne, laissant le commandement au duc de Bournonville. Le maréchal rejette les alliés au delà du Weser. L'électeur de Brandebourg fait la paix pour éviter sa propre ruine et l'armée impériale se retire en Bohême.

Quand Turenne franchit le Rhin, la saison fut des plus rigoureuses et la terre si dure qu'on ne pouvait l'ouvrir pour les tranchées ; néanmoins les opérations furent menées avec un entrain qui rappelait celui de la campagne de Hollande l'année précédente. Les Allemands avaient commencé les hostilités contre nos alliés en attaquant la ville de Werl, qui appartenait à l'électeur de Cologne. La conquête semblait d'autant plus facile que la place n'était munie ni de fossés ni d'ouvrages extérieurs, et n'avait pour sa défense qu'environ quatre cents hommes de garnison. L'électeur de Brandebourg l'avait fait investir le 5 janvier par un corps de six mille hommes. Elle se défendit si courageusement, que l'électeur crut devoir lui-même amener quatre mille hommes de renfort au corps assiégeant. Alors le marquis de Rénel, suivi de douze cents chevaux, s'avança, par ordre du vicomte de Turenne, à Arnsberg, poste clans les montagnes et peu éloigné de Werl, et il feignit de vouloir traverser la Marie pour attaquer Frédéric-Guillaume. Cette démarche audacieuse fit croire qu'il était soutenu, d'autant plus que l'électeur ayant appris que Turenne faisait conduire de l'artillerie à Dorstein, s'imagina que ce général avait passé le Rhin dans l'intention de combattre, et que le corps de Rénel était son avant-garde. En réalité, le maréchal n'avait encore au delà du fleuve que trois escadrons qui l'avaient traversé dans des bacs ; néanmoins Frédéric-Guillaume leva le siège de Werl après douze jours de tranchée ouverte, fit entrer des troupes dans Camen, Unna et Schwerte, et se mit en retraite. Le corps qui avait assiégé Werl se rendit à Lippstadt, et l'électeur gagna Bielefeld.

Quand tout le corps d'armée du maréchal eut été réuni sur la rive droite du Rhin, le marquis de Rénel, qui s'était toujours maintenu à Arnsberg malgré la facilité qu'avaient les Allemands de l'enlever, fut renforcé de mille chevaux et d'un gros

Ibid., *Lettres de Louis XIV*, 26 et 27 décembre, p. 142-146 ; de Louvois, 7 janvier, p. 155.

détachement d'infanterie. Tandis qu'il veillait sur les troupes et le pays de Münster, et qu'il menaçait les communications des troupes brandebourgeoises laissées à Camen, Unna et Schwerte, avec Lippstadt et le gros de leur armée, Turenne pénétrait dans le comté de la Marck, une des possessions avancées du Brandebourg, et il campait le 30 janvier à Marle, le 31 à Hornburg et le 1er février à Lünen. Bien qu'une partie de l'armée française fût encore restée en arrière à cause des mauvais chemins, le maréchal, qui voulait prévenir l'armée des alliés devant Unna, repartit de Lünen dans la nuit du 1er au 2 à la tête de cinq mille hommes et investit le lendemain matin Unna, où il y avait en garnison huit cents Brandebourgeois. Comme la gelée ne permettait pas d'ouvrir la tranchée, l'on se borna à canonner la ville. Pendant cette marche, les alliés, informés de l'approche de Turenne, quittèrent Lippstadt, où ils avaient rassemblé environ vingt-cinq mille hommes, et se rendirent à Soest. Montecuccoli était demeuré malade à Paderborn, et le duc de Bournonville l'avait remplacé. Quand l'électeur, arrivé à Soest, apprit que les Français assiégeaient Unna, au lieu de marcher avec toutes ses forces à la délivrance de la place, il se borna à détacher à son secours le général Spaen avec cinq mille hommes. Spaen parut devant Unna, mais il n'osa rien entreprendre en faveur des assiégés, et il se replia sur Soest, après avoir retiré les garnisons de Camen et de Schwerte. Celle d'Unna, se voyant abandonnée à son malheureux sort, se rendit prisonnière de guerre le 5 février. Cette conquête coûta très peu de monde aux Français, qui chassèrent en même temps la garnison allemande de Camen et la remplacèrent par un bataillon. L'accord ne régnait point au camp ennemi ; ainsi le prince d'Anhalt ayant conseillé à l'électeur de Brandebourg de combattre, Frédéric-Guillaume fit mettre l'armée en bataille. Turenne qui espérait, sans risquer un engagement, obliger les alliés à s'éloigner du Rhin, ne parut pas ; c'était un dimanche, et les adversaires du prince d'Anhalt, qui n'étaient pas curieux de voir une bataille, engagèrent le chapelain de l'électeur à allonger l'office. Il prêcha environ trois heures, et après le sermon, Bournonville prétendit qu'il était trop tard pour combattre. Spaen assura en même temps, quoique la nouvelle fût fautive, que Turenne venait d'être renforcé. L'électeur, qui connaissait la mauvaise volonté des Impériaux, ne voulut pas rester en présence de Turenne sur un terrain entrecoupé de défilés, de bois et de ruisseaux, et se rapprocha de Hamm. Il établit son infanterie peu de distance de cette ville, près de Kontrop, et sa cavalerie dans deux ou trois villages des environs. Cette position permettait aux Allemands de marcher sur le général français ou d'entrer dans l'évêché de Münster en traversant la Lippe à Hamm. Ils feignirent d'embrasser ce dernier parti, car le 7 ils firent jeter des ponts sur la Lippe et lancèrent deux mille chevaux au delà de cette rivière. Sur ces entrefaites, le marquis de la Feuillée ayant passé le Rhin avec douze ; à quinze escadrons que le duc de Duras renvoyait à l'armée, les alliés s'imaginèrent que ce renfort était beaucoup plus nombreux ; considérant d'autre part que Rénel, de son poste d'Arnsberg, pouvait inquiéter leurs derrières et qu'ils étaient trop resserrés auprès de Hamm, ils n'osèrent plus tenir la campagne devant les Français, et le 12 l'électeur jetait trois mille hommes dans Hamm et se retirait derrière Lippstadt avec ses Brandebourgeois, pendant que les Impériaux allaient s'établir dans l'évêché de Paderborn. Le lieutenant général Foucault s'étant mis en marche le 19 pour forcer le château de Kontrop près de Hamm, la garnison de cette dernière place, croyant qu'on venait l'assiéger, se retira avec précipitation à Lippstadt. Le lendemain, Foucault rentra dans la ville et Turenne y envoya mille hommes. Cette conquête était d'autant plus utile que la rigueur de la saison n'aurait point

permis d'entreprendre un siège, et que nous allions pouvoir nous étendre et resserrer encore les confédérés¹.

Enhardi par les retraites continuelles des Allemands, Rénel se porta en avant et le 22 février il était devant Lippstadt. Le prenant encore une fois pour l'avant-garde de Turenne, les alliés se hâtèrent de décamper. L'électeur se retira à Bielefeld ; les Impériaux passèrent de Paderborn à Detmold, et revinrent de Detmold à Paderborn. Jamais la pusillanimité et l'effroi n'avaient produit semblable affolement. Turenne en profite, fait cantonner ses troupes aux environs de Soest, pousse de petits détachements pour intimider les Allemands, et il y réussit si bien que l'électeur et les Impériaux prirent la direction du Weser ; ils passèrent ce fleuve près de Minden et s'établirent, les Brandebourgeois dans la principauté de Minden, et les Impériaux dans l'évêché de Hildesheim. L'évêché de Münster et le duché de Westphalie étaient délivrés, et Turenne campait à Hoexter sur le Weser (7 mars).

Tout avait été brillant pour la valeur française dans cette marche victorieuse. Cent hommes du régiment du roi avaient enlevé le château de Birkenbaum gardé par deux cents ennemis. Cinquante dragons et quelques officiers avaient dispersé un régiment allemand. On subissait à découvert, sans aucun épaulement, le feu de la mousqueterie ou des canons des places assiégées. On dormait sur la terre gelée, sous la neige. Dans un château sans murailles et sans parapet, cent mousquetaires repoussèrent deux attaques successives de huit cents hommes :

Cent mousquetaires du régiment du roi, commandés par M. de Bourlemont et M. de Champgrand, ont fait une si belle action qu'il se peut. M. de Schomberg avait mis ces cent mousquetaires dans un château, à Herringen, qui est à une heure au-dessous de Ham sur la Lippe et où il y a un pont.... Le château ne vaut rien, mais il y a une basse-cour qui n'est point fermée de murailles et qui n'a aucun parapet de terre, qu'un bras de la Lippe, large de sept ou huit pas, enferme. Dès que M. de Schomberg fut parti, ceux de Ham, où il y a près de trois mille hommes, y vinrent avec cinq ou six cents chevaux et les dragons, et y tirent une légère attaque et furent repoussés.... À l'entrée de la nuit, ils commandèrent huit cents mousquetaires et de la cavalerie pour les soutenir, qui tirent des attaques et vinrent sur le bord du fossé, espérant d'en chasser par le feu ce qui étoit dans cette enceinte, qui n'étoit pas plus couvert que les ennemis ; ils avoient seulement mis des charrettes en quelques endroits avec du fumier ; tuais en beaucoup de lieux il n'y avait rien. L'action dura plus de trois heures, les cent mousquetaires tenant contre les huit cents, sans être plus couverts qu'eux, et n'y ayant que sept ou huit pas de distance ; en quoi il faut beaucoup louer les soldats de n'avoir point quitté les officiers.... Il n'y a personne qui n'avoue que l'on n'a guère vu, depuis les guerres, une plus belle action d'un si petit nombre de gens ; car ce n'est que par le feu, tout à découvert, que l'on a soutenu cette attaque².

Les retraites que l'armée allemande avait exécutées l'avaient ruinée au point qu'elle ne présentait qu'un total de vingt-deux mille hommes en y comprenant les garnisons laissées à la rive gauche du Weser. Dans cet état d'affaiblissement, elle risquait encore d'avoir sur les bras un nouvel ennemi. Les ducs de Hanovre,

¹ *Quatre dernières campagnes*, 51-55 ; B., p. 47-55. D. G. A., 298, p. 138, 139, 140-146-157.

² B., p. 53-55.

de Brunswick, de Lüneburg-Zell et de Wolfenbüttel, qui avaient des liaisons avec la France et qui ne voulaient pas souffrir que des armées étrangères séjournassent chez eux, avaient rassemblé un corps de douze mille hommes sur la Leine, entre Hanovre et Hildesheim, pour appuyer leur résolution par les armes. L'électeur, qui voyait avec dépit tous ses plans déjoués par la mauvaise volonté des Impériaux, et que sa levée de boucliers n'avait eu d'autre résultat que de lui faire perdre ses propres positions en Westphalie, résolut de s'accommoder avec la France. Bientôt un de ses envoyés traversa les campements de Turenne, se rendant en toute hâte à Versailles pour faire savoir à Louis XIV que son maître abandonnait la cause de la Hollande et pour négocier un traité de paix avec la France.

Frédéric-Guillaume lui-même retourna dans ses États en demandant le passage sur les terres du duc de Hanovre. Il ne l'obtint qu'en payant. Le 15 mars il quitta les environs de Minden, après avoir laissé dans cette place une forte garnison, et se rendit à Halberstadt. Il mit alors ses troupes en quartiers dans la principauté de Halberstadt. et le duché de Magdebourg et partit lui-même pour Berlin¹.

Le 11 avril il subsistait le traité de Vossem, par lequel il s'engageait à ne plus aider sous aucun prétexte, ni directement ni indirectement, les ennemis du roi. A l'avenir, il ne souffrirait aucune garnison hollandaise dans ses villes : il retiendrait son corps d'armée au delà du Weser, et n'aurait en deçà que les garnisons de ses places et mille hommes au plus dans le pays plat. Louis XIV s'engageait à lui rendre le comté de la Marck et ses villes du duché de Clèves, soit immédiatement, soit à la fin de la guerre. C'était une modération exagérée envers un prince d'une bonne foi douteuse qui refusait à s'engager contre l'Empire et voulait même avoir les mains libres en cas qu'il fût attaqué. Enfin, par un article secret, le roi lui promettait une somme de huit cent mille livres, dont trois cent mille après l'échange des ratifications, et les cinq cent mille autres eu cinq ans.

Les Impériaux, après le départ des Brandebourgeois, ne devaient pas se hasarder à demeurer seuls sur le Weser. Ils se couvrirent de la Leine et étendirent leurs quartiers entre Gandersheim et Nordheim. Turenne ne pouvait les y laisser longtemps ; il voulut les obliger à rentrer chez eux, autant pour achever l'exécution de son plan que pour répondre aux désirs de Louvois qui, prenant goût à des succès obtenus contre ses prévisions, l'avait félicité **du bon état où il avait mis les affaires**, et l'avait invité **à entreprendre encore tout ce que pourroient permettre la saison et la conservation des troupes du roi**. Turenne franchit donc le Weser avec deux régiments et cent soixante dragons et poursuivit les Impériaux dans l'évêché d'Hildesheim ; les Impériaux crurent voir arriver sur eux toute l'armée française, et rétrogradèrent aussitôt sur Goslar. Les jours suivants ils continuèrent leur retraite jusqu'à Kranichfeld en Thuringe, et prirent leurs quartiers dans les environs ; mais les représentations du cercle de Franconie dont ils foulaient les terres les engagèrent à rentrer en Bohême, ce qu'ils exécutèrent dans les premiers jours de mai. Les troupes de Lorraine, composées de quatre mille chevaux, se rendirent en Brisgau. Turenne, ayant complètement réussi à se débarrasser des ennemis, revint à Soest le 4 avril. Il donna ensuite à son année des quartiers de rafraîchissement dans le comté de la Marck. Un bataillon fut laissé à Hoexter sur le Weser².

¹ *Quatre dernières campagnes*, p. 58.

² *Quatre dernières campagnes*, p. 59.

Ainsi tout sembloit être pour le mieux. L'électeur de Brandebourg avoit fait son accommodement avec la France ; sa retraite pouvoit entraîner l'empereur, arrêter l'Espagne et contraindre la Hollande à négocier. Une heureuse suite d'événements, dans le reste de l'année 1673, pouvoit assurer le triomphe de Louis XIV, et rétablir, aux conditions qu'il voudrait, la paix générale.

Quel triomphe pour Turenne ! Il en eut presque un mouvement de gloire : *Ceci, écrivait-il à Louvois, paroît si extraordinaire à toute l'Allemagne, qu'ils croient que c'est un songe. Sa Majesté pourra, à mon avis, faire prendre à peu près le train qu'elle voudra aux affaires, lesquelles, si je ne me trompe, sont bien changées depuis trois mois.* Louvois de son côté s'exécutoit de fort bonne grâce et ne marchandait pas les éloges à Turenne : *Permettez-moi, lui disait-il, de vous témoigner la joie que j'ai de la satisfaction extrême où est le roi de ce qui s'est passé depuis un mois au pays où vous êtes. Les avantages que vous avez remportés sur les ennemis ont surpassé de beaucoup ses espérances. Vous en connoîtrez quelque chose par la lettre de Sa Majesté.* Mais la modestie de Turenne ne souffroit pas qu'il fit longtemps le glorieux, si peu que ce fût : recevoir ou faire un compliment lui étoit également pénible. Voici tout ce qu'il put trouver pour répondre aux félicitations du ministre : *Vous me mandez que le roi étoit content de ce qui se faisoit ici, de quoi je suis très aise parce que c'est mon seul but. Vous me faites aussi en votre particulier un compliment dont je vous rends grâces très humbles.* Il est vrai qu'il s'étendoit avec plus de complaisance sur l'état de son armée, beaucoup plus satisfaisant qu'on n'aurait pu l'espérer et infiniment meilleur que celui des troupes allemandes. *Je vous assure, écrivait-il à Louvois, que l'armée du roi, en comparaison, est comme si elle s'étoit rafraîchie longtemps ; le chirurgien de l'hôpital me disoit ces jours passés qu'il a coupé dans l'hiver deux mille doigts de pied à des soldats et que cela ne les incommode guère pour marcher.* Enfin lorsqu'il affirmoit qu'il tout prendre son armée valoit mieux qu'au commencement de la campagne, parce que, malgré la diminution de l'effectif, elle étoit plus solide et plus aguerrie, Louvois étoit assuré qu'il n'en imposoit pas et il lui en savoit plus de gré que de tous les compliments du monde¹.

¹ Rousset, I, 425-426.

31 MAI 1673 — 15 JANVIER 1674.

Débarassé des Prussiens, Turenne se porte en Franconie pour attaquer les Autrichiens qui se réunissent en Bohême ; mais contrarié par les ordres de la cour, il ne peut exécuter le mouvement qu'il a projeté. Montecuccoli lui échappe entre Marienthal et Rothenhourg, et grâce à la trahison de l'évêque de Würzburg il gagne le Rhin, joint l'armée hollandaise et prend Bonn, ce qui oblige les Français d'évacuer leurs conquêtes de Hollande.

Pendant que Turenne obligeait l'électeur de Brandebourg à faire son accommodement avec la France, Louvois prenait ses dispositions pour la campagne d'été. Outre les postes d'observation échelonnés dans le Roussillon, à Pignerol, et en Lorraine, il pouvait disposer de cent huit mille hommes qui seraient répartis entre la Hollande, l'Allemagne et les Pays-Bas espagnols, et par ordre de Louis XIV il consultait Turenne et Condé ; malheureusement ces deux illustres capitaines se trouvèrent en désaccord, le maréchal croyant nécessaire d'entretenir cinquante-cinq mille hommes en Hollande, vingt-six mille environ sur le Rhin et alitant en Allemagne ; le prince de son côté demandant que l'on massât quarante mille hommes contre les Allemands et que le resté fût partagé entre l'armée de Hollande et celle des Pays-Bas. Louis XIV trancha la question. N'ayant point encore renoncé à ses projets sur la Hollande, il résolut de faire de nouveaux efforts pour parvenir à achever la conquête des États de la république ; il comptait principalement sur la flotte combinée de la France et de l'Angleterre qui, en exécutant une descente sur les côtes de la Hollande, devait prendre à revers la ligne de défense du prince d'Orange, pendant que le prince de Condé, chargé du commandement des troupes françaises demeurées en Hollande, la menacerait de front et la contiendrait avec trente-cinq mille hommes. Ce rôle ne satisfaisait guère le prince, à cause de l'inaction forcée à laquelle il serait condamné. Il s'y résigna cependant, bien que rien ne fût plus antipathique à son génie que de surveiller et d'attendre.

Le roi se réservait trente-deux mille hommes, qu'il faisait réunir sur la Lys, pour frapper quelque grand coup, soit contre les Pays-Bas espagnols, soit contre la Hollande. On sut bientôt qu'il se proposait d'assiéger Maëstricht. A l'empereur on devait opposer Turenne avec trente-quatre mille hommes, et on lui donna l'ordre de se maintenir au delà du Rhin afin d'empêcher la république d'être soutenue par l'Autriche. La paix que l'électeur de Brandebourg avait conclue tout récemment semblait devoir alléger sa tâche ; mais d'un autre côté l'empereur rassemblait une armée considérable en Bohême et paraissait décidé à agir avec plus de bonne foi qu'il ne l'avait fait jusqu'alors, de sorte que le rôle de Turenne serait vraisemblablement moins inactif que celui qui paraissait réservé au grand Condé. Toutefois son armée ne tarda pas à être diminuée, car Louis XIV ayant résolu d'assiéger Maëstricht, lui ordonna de seconder cette entreprise, et le maréchal fit partir des environs de Soest quatre mille hommes d'infanterie et trois mille de cavalerie, les premiers commandés par Réveillon et les derniers par

Pillois, avec ordre de s'approcher de la Meuse. Les comtes de Lorges et de Montai investirent Maëstricht à la droite du fleuve, et le lendemain les troupes envoyées par Turenne resserrèrent la place vers l'autre rive. Non seulement Turenne ne fit aucune difficulté de se priver d'une partie de ses forces, mais il jugeait la conquête de Maëstricht si importante pour les intérêts du roi qu'il offrait à Louvois d'envoyer plus de monde qu'on ne lui en demandait : [Je pense que le roi commandera qu'il marche plus d'infanterie de cette armée pour le siège de Maëstricht, étant raisonnable à mon avis qu'il n'y ait que cette entreprise-là qui se fasse en ce temps-là](#)¹.

Une des conditions de la paix conclue avec l'électeur de Brandebourg étant l'évacuation de ses possessions en Westphalie, Turenne dut se préparer à sortir du comté de la Marck. Le 15 juin il partit, de Soest à la tête de dix mille hommes, sans compter les troupes envoyées au siège de Maëstricht, et se dirigea sur Corbach, où il arriva le 17. L'armée française était suivie de près par trois mille hommes des troupes de Cologne. En s'approchant ainsi du Main, Turenne avait en vue de se tenir à portée de barrer le passage à l'armée impériale de Bohême, qui ne pouvait se porter vers le Rhin que par la Franconie.

Comme il lui suffisait de pouvoir s'établir sur le Main avant les Impériaux et d'être en mesure de leur tenir tête, soit qu'ils voulussent marcher vers l'Alsace, soit qu'ils voulussent gagner le bas Rhin pour joindre les Hollandais, il donna du repos aux troupes aux environs de Francfort et dans le comté de Hanau, et il manda à celles de Cologne qui le suivaient de se rafraîchir pendant quelques jours dans les comtés de Waldeck, de Witgenstein et de Dillenburg. Il s'occupait en même temps des moyens de passer le Main : il avait vingt pontons qui ne suffisaient pas pour construire un pont sur la rivière ; c'est pourquoi il fit acheter des blés à Mayence et à Francfort, dans l'intention de retenir les bateaux qui les lui amèneraient. Prévoyant le cas où des pluies subites jointes à la nature du terrain qui était, fort gras rendraient les chemins impraticables pour l'artillerie, si elle, était obligée de s'avancer précipitamment vers le Main, il envoya, sous l'escorte de deux bataillons, vingt pièces de canon entre Buizbach et Friedberg ; de manière qu'elles pouvaient désormais arriver sur le bord de la rivière en huit heures. Turenne fit aussi repasser le Rhin à presque toutes les troupes qui le rejoignirent après la prise de Maëstricht, avec ordre de reprendre des quartiers dans divers comtés qu'il leur assignait ; il les destinait à former l'avant-garde de l'armée, et elles pouvaient se rendre sur le Main en quatre heures. Il établit son quartier général à Wetzlar, où il séjourna du 12 juillet au 14 août. Cette occupation prolongée de l'Allemagne par des troupes désœuvrées ne nous fut que défavorable ; les soldats commettaient du désordre dans les pays neutres, les princes allemands s'en plaignaient au roi, et Louvois, chargé de transmettre ces plaintes à Turenne, dut lui recommander de maintenir une discipline plus sévère dans ses troupes ; il lui écrivait le 8 juillet : [Le roi a vu par le mémoire ci-joint les plaintes que l'on fait du désordre que les troupes de l'armée que vous commandez ont commis en passant dans le comté de Hackenbourg ; sur quoi Sa Majesté m'a commandé de vous faire savoir que, suivant ce qu'Elle vous a déjà fait mander, Elle souhaite que vous teniez la main à ce que ses troupes vivent avec une meilleure discipline, dans les pays où elles seront, et je suis obligé de vous dire que, comme ces plaintes lui font beaucoup de peine, Elle aura bien](#)

¹ Rousset, I, p. 455, et note 1. — Cf. *D. G. A.*, 341, p. 9-10, 29-31.

agréable que vous conteniez ses troupes, de sorte qu'Elle n'en reçoive plus de cette nature¹.

Turenne répondait le 15 : On ruine le pays aussi peu que le puisse faire une armée. Au travers de cela il s'y rencontre des désordres qui causent de justes plaintes. Pouvait-il en être autrement ? Ne savons-nous pas que, dans les années les mieux disciplinées, il est impossible de prévenir tous les excès ? Les actes de violence, de pillage, sont inévitables dans un pays conquis, et quelque sévérité qu'un général en chef puisse avoir à l'égard de ses troupes, il n'empêchera jamais qu'elles ne donnent bien des sujets de plaintes aux malheureuses populations qui ont à les subir. Un inspecteur d'ambulance allemand ne disait-il pas en 1871 : Les vols commis par nos officiers sont une tache pour l'honneur allemand. Je rougis en pensant à tout ce que j'ai entendu et à tout ce que j'ai vu². Bien que des témoignages très authentiques aient confirmé ce jugement, serait-il équitable d'en conclure que l'armée allemande était sans discipline et que ses généraux sont responsables de ces indignités ? Turenne ne saurait être responsable des excès dont parle Louvois, parce qu'il n'a jamais montré aucune indifférence pour leur répression. Les détails contenus dans sa correspondance ne laissent aucun doute à ce sujet. Si le séjour de son armée au delà du Rhin coïncide avec l'époque où la confiance des Allemands envers nous diminua, où le prestige de protection qui depuis longtemps les ralliait à notre cause se dissipa, il ne s'ensuit pas qu'il soit la cause fondamentale des hostilités qui éclatèrent en Allemagne contre nous au milieu de l'année 1675. Il faut en chercher la raison ailleurs, dans un succès de Louis XIV qui blessa au cœur les Allemands.

Pour revenir des Pays-Bas en Lorraine, après la prise de Maëstricht, il entra sur le territoire de Trèves, dont le souverain n'était ni son allié ni son ennemi déclaré. Cette neutralité lui sembla mériter une punition. Conformément aux instructions de Louvois à Turenne, le pays de Trèves fut maltraité à dessein. La cavalerie française fut logée des deux côtés de la Moselle aux frais des habitants. Le marquis de Rochefort occupa Saarbrück, brûla plusieurs villages, tira partout de grosses contributions au profit des officiers généraux et réduisit l'électeur à se réfugier dans sa forteresse d'Ehrenbreitstein. Arrivé à Nancy, le roi y employa d'abord ses troupes à consolider les fortifications. Puis, divisant ses opérations, il chargea Rochefort d'occuper la ville de Trèves, pendant que lui-même se rendait en Alsace, pour mater les villes, dites impériales, qui n'étaient pas obéissantes.... Trèves se rendit le 8 septembre ; aussitôt le commandant Vignori travailla à la châtier en l'emprisonnant dans de nouvelles fortifications. Tous les habitants durent contribuer de leurs bras et de leur argent à la corvée ; tous les édifices voisins, même les églises les plus révérees, furent abattus ; une partie de la population s'enfuit pour échapper à ces rigueurs. Ce sont ces mauvais traitements qui nous ont aliéné définitivement les Allemands ; leurs volontés furent changées pour toujours par une lettre que l'électeur de Trèves adressa à la diète sur les misères de son pays et par un manifeste de l'empereur contre les prétentions insupportables de l'étranger, et le 30 août trois traités étaient conclus à la Haye avec les Provinces-Unies par le duc de Lorraine, l'Espagne et l'empereur. Celui-ci toutefois ne se décida à entrer en campagne qu'après la prise de Trèves. Louis XIV allait éprouver son premier échec : le 15 septembre

¹ Rousset, I, 493-494, et notes 2 et 5 de 495. — Pour les faits de mai au 14 août. Quatre dernières campagnes, p. 61-65, et *D. G. A.*, 341, p. 50-51, 60-68.

² Grimoard, II, 298. — Monod, p. 79.

Léopold envoyait ses passeports à notre ambassadeur le chevalier de Grémonville, et le 14 le prince d'Orange reprenait Naarden¹.

Comment Turenne s'était-il préparé à faire tête aux Allemands ? Avant de reprendre l'étude de ses manœuvres, il importe de revenir sur ses relations avec Louvois, parce qu'elles ne seront pas sans influence sur l'issue de la campagne. Après ses brillants et rapides succès sur les troupes de l'empereur et de l'électeur de Brandebourg, les rapports étaient devenus meilleurs entre le ministre et le maréchal. La trêve fut courte malheureusement. Turenne la rompit à propos des intendants : Il ne s'accommodait pas de ces agents du pouvoir qui étaient les ennemis naturels des situations indépendantes, et lorsqu'il apprit que Charnel était nommé pour servir auprès de lui, il n'attendit même pas de le voir. M. Charuel, écrivait-il à Louvois, [passe pour un homme dont les écritures sont fort dangereuses. J'ai une façon de vie qui ne me met pas à couvert de cela, quand on n'agit pas de bonne foi.](#)

Louvois répondit qu'il était bien persuadé que rien dans la conduite de l'intendant ne justifierait les soupçons du maréchal, et pour prévenir toute occasion de querelle il remplaça Charnel par un homme plus conciliant, Camus de Beaulieu, auquel il recommanda d'avoir beaucoup de respect pour Turenne et d'exécuter ponctuellement ses ordres ; mais il ajoutait : [Il faut me tenir averti de tout ce qui se passe, de quelque nature que ce puisse être.](#) Et un peu plus tard il lui écrivait : [Vous pouvez être assuré que M. de Turenne ne saura jamais que vous me mandez, aussi particulièrement que vous faites, le détail de ce qui se passe ; aussi vous pouvez continuer en toute sûreté.](#) Louvois ne se contentait pas de faire surveiller Turenne par ses intendants : il reprenait ses habitudes de l'année précédente, lui disant de multiplier ses courriers et de faire connaître en détail au roi ses raisons pour agir ou ne point agir : [Je vous en parle souvent, mais assurément encore moins fréquemment que Sa Majesté ne m'ordonne de le faire.](#) Cette surveillance que Turenne soupçonnait, ces observations fréquemment renouvelées, ne pouvaient, à l'âge où il était arrivé, après tant de services rendus, développer en lui une grande sympathie pour Louvois, ni rétablir entre eux cette harmonie et cette entente que les circonstances allaient rendre si nécessaires. Une fausse direction imprimée par la cour aux opérations militaires fit éclater entre le ministre et le maréchal une rupture nouvelle et à jamais regrettable. Au premier bruit des mouvements de l'armée impériale vers la fin du mois d'août, Turenne s'était porté sur le Main aux environs d'Aschaffenburg, avec l'intention de s'avancer à la rencontre des Impériaux et de les rejeter en Bohême ; mais pour exécuter ce projet, des renforts lui étaient indispensables et il les demanda. Malheureusement Louis XIV, qui s'attendait à une déclaration de guerre de la part de l'Espagne et qui voulait conquérir la Franche-Comté, réservait ses troupes pour cette entreprise de prédilection, et il immobilisa inutilement à Nancy un corps d'armée qui, envoyé à temps utile en Allemagne, pouvait avoir des succès décisifs. Par un pur caprice de gloire personnelle, on contrariait le plan de campagne le plus ingénieux, et l'on allait profondément blesser un général qui était un stratège sans rival en France. C'est le 9 septembre que Louvois notifia à Turenne, par une longue dépêche, la volonté du roi. Il reconnaissait tout l'avantage de ses projets offensifs ; mais il lui proposait, puisqu'il ne pouvait être soutenu par des renforts en temps utile, de se contenter de prendre sur la Tauber, affluent méridional du Main, une position défensive à distance à peu près égale de Philipsbourg et de Nuremberg ; de la sorte il

¹ Gaillardin, IV, 114-115.

s'avancerait assez en Allemagne pour qu'il ne parût pas craindre de rencontrer l'ennemi, et cependant il ménagerait ses troupes, tout en mettant son adversaire en demeure de justifier les **rodomontades** qu'on avait faites à Egra, et qu'on faisait encore tous les jours dans toutes les cours d'Allemagne où **les Impériaux avaient voix au chapitre**. L'essentiel aux yeux du roi était d'interdire à Montecuccoli les abords du Rhin et de l'empêcher de se joindre au prince d'Orange. Cette proposition toute simple, sans le luxe de développements et de détails qui accompagnaient d'ordinaire les plans de campagne, était d'ailleurs présentée avec des précautions de forme et de langage auxquelles Turenne n'était pas habitué. **Voilà, lui disait-on, ce que Sa Majesté pense sur l'action de son armée que vous commandez, et ce que, à tout autre qu'à vous, Elle enverrait ordre positif d'exécuter ; mais vu la confiance qu'Elle prend en vous, et que souvent ce qui paroît de loin difficile et ruineux pour une armée paroît tout au contraire à ceux qui sont sur les lieux, Sa Majesté vous laisse une entière liberté de faire ce que vous jugerez plus à propos**¹.

Après avoir analysé cette curieuse dépêche, M. Rousset ajoute : Il est fâcheux d'avoir à le dire, l'effort que Louvois s'était imposé pour assouplir la roideur de son caractère ne fut pas récompensé ; Turenne lui fit cette réponse sèche et peu juste : *Je vois bien les intentions du roi et ferai tout ce que je pourrai pour m'y conformer ; mais vous me permettrez de vous dire que je ne crois pas qu'il fût du service de Sa Majesté de donner des ordres précis de si loin au plus incapable homme de France.*

Isolée du reste de la lettre, cette phrase à elle seule suffirait pour donner une fâcheuse opinion du caractère de Turenne. Je dois à l'honneur du soldat dont je retrace la vie de rétablir le passage qui la précède et qui fera comprendre le vrai sens et, j'oserai le dire, la justesse de la pensée du maréchal ; après avoir dit qu'il serait bien aise de recevoir des renforts, il fait le tableau suivant de la situation de son armée. **Il y a, comme vous savez, monsieur, beaucoup de nouvelles compagnies qui dépérissent en huit jours quand il faut camper et être en corps d'armée. Pour l'infanterie, il y a plus de deux mois qu'il n'y a pas trois cent cinquante hommes dans le bataillon de Bourgogne.... Vous jugez bien que les Anglois et les Irlandois dépérissent beaucoup. Les régiments qui sont venus de Hollande étoient assez foibles. Il y a eu de plus cinq cents hommes de désertion, près de Francfort, de François — et pour répondre à ce qu'il vous plaît de me mander sur ces hommes que j'avois envoyés à M. de Lorraine, il n'y en a rien réussi — ; de sorte qu'avec dix-neuf bataillons vous pouvez juger à combien loin cela va de treize mille hommes**². Comprend-on maintenant la sécheresse de la phrase suivante ? Quel est l'officier chargé de défendre l'honneur de son pays sur le sol étranger, en face d'un ennemi fort et organisé, qui ne s'indignerait comme Turenne de recevoir des ordres dont l'exécution exige une armée solide, et d'être privé en même temps du nécessaire ?

La brouille entre Turenne et Louvois est désormais consommée, et la France va en porter la peine : dépourvu de ressources suffisantes, il manquera de confiance en lui-même, agira timidement, se laissera tromper, et, pour la première fois, il s'arrachera sans gloire et mécontent de lui-même à cette Allemagne où la victoire lui avait été si souvent fidèle.

¹ Rousset, I, 495, 496.

² Rousset, I, 495, 496.

L'armée de l'empereur, qui avait été lentement réunie à Egra, était forte de vingt-cinq mille hommes et se trouvait sous le commandement de Montecucoli, qui ne s'en était chargé que sous la condition d'avoir carte blanche, parce qu'il attribuait l'insuccès de sa dernière campagne aux contradictions des ministres de l'empereur. Son projet était de joindre sur le bas Rhin le prince d'Orange et les Espagnols, d'obliger l'électeur de Cologne et l'évêque de Münster à renoncer à l'alliance de la France, et enfin de chasser les Français de la Hollande. Mais pour donner le change à Turenne, il feignit d'avoir le dessein de vouloir pénétrer en Lorraine et en Alsace. L'armée impériale partit d'Egra le 22 août et traversa le haut Palatinat sur trois colonnes, qui se réunirent le 3 septembre à Lauff, près Nuremberg.

La direction de la marche des ennemis vers cette dernière ville décida Turenne à passer à la gauche du Main ; il pouvait d'autant moins se dispenser de le faire que les ordres de la cour lui prescrivaient surtout de barrer à Montecucoli le chemin de l'Alsace. Le maréchal se fit précéder par deux mille cinq cents hommes de cavalerie et des dragons, qui marchèrent sur le Tauber, afin d'établir des magasins à Miltenberg, à Amorbach, à Bischoffsheim, à Marienthal et à Rothenbourg. L'armée quitta Hirschstein le 3 septembre, passa le Main à Aschaffenhourg, et, après avoir laissé cent hommes dans le château de cette ville, alla s'établir à Gross-Wahlstadt ; le lendemain, elle vint à Kleinheibach. Le pont de Selingenstadt fut rompu. Le 6, Turenne se porta à Neukirchen. Il y apprit que les Impériaux établissaient déjà leurs boulangeries à Marienthal. Voulant les prévenir sur ce point dont la possession leur aurait ouvert les routes vers le haut Rhin, il décampa de nuit, fit une marche forcée et arriva le 7 à Marienthal¹.

Le même jour, Montecucoli marchait de Lauff à Furth ; il avait l'intention d'éloigner les Français des bords du Main en menaçant leur flanc droit, et pour exécuter ce plan il feignit de vouloir s'établir sur le cours supérieur du Tauber et se dirigea sur Rothenbourg. Son armée, accrue par la jonction des armées saxonne et lorraine, s'élevait à quarante mille hommes. Turenne s'était rendu maître de tous les passages du Main, à la réserve de celui de Würzburg, dont l'évêque avait promis de garder la neutralité. Montecucoli ne pouvait aller ni en Hollande, ni en Alsace, qu'il n'eût auparavant battu l'armée française. Le maréchal l'attendit quelque temps aux environs d'Aschaffenhourg, et quand il apprit son mouvement, il résolut de le croiser en chemin ; il passa donc le Tauber à Marienthal et s'approcha des Impériaux, qu'il trouva campés près de Rothenbourg. L'infanterie de la première ligne de Turenne était commandée par le marquis de Saint-Abre ; Foucault était à la tête de l'aile droite de la cavalerie et le comte de Guiche à la gauche ; le comte de Lude partageait le commandement de l'autre ligne avec le chevalier du Plessis. Montecucoli ne pouvait décamper sans exposer son arrière-garde à être battue ; mais, appréhendant encore plus une action générale, il prit le parti de se retirer. Pour cacher son dessein, il marcha en avant comme s'il mit voulu combattre ; ce qui engagea Turenne à ranger son armée en bataille. Montecucoli profita de ce moment, et, pendant qu'il paraissait faire de grands mouvements pour mettre en ordre sa première ligne, il faisait défiler la seconde avec tous ses équipages derrière une montagne voisine. A peine l'armée française fut-elle formée qu'on vit la première ligne des Impériaux défiler comme la seconde. L'armée entière se retira ainsi en bon ordre, et gagna un endroit tout environné de montagnes et de marais entre Ochsenfort et Würzburg. Le vicomte suivit aussitôt les Impériaux,

¹ B., 69-75. *Quatre dernières campagnes*, p. 63-64.

donna sur l'arrière-garde, leur enleva quelques bagages et quelques munitions, et ne pouvant les engager au combat, il campa vers les trois heures après-midi dans leur voisinage, à la chartreuse de Tüchelhausen, sur un terrain extrêmement élevé ; de sorte que les ennemis restèrent toujours dans le même embarras et ne purent marcher vers la Hollande par le Main, dont il était le maître, ni vers l'Alsace, sans lui prêter le flanc. Il avait la rivière à sa gauche, quoique un peu éloignée, un grand ravin à sa droite, et derrière lui un pays riche et fertile d'où il pouvait tirer des vivres en abondance pour deux mois. Les deux armées restèrent en présence pendant quinze jours sans qu'il se passât rien de sérieux, le maréchal bien résolu à empêcher les Impériaux de franchir le Main et à tomber sur leur arrière-garde s'ils tentaient le passage, Montecucoli bien déterminé à couper aux Français les vivres qu'ils tiraient de Francfort et à les chasser d'une position si avantageuse. L'exécution du plan des Impériaux fut bientôt favorisée par un événement qui pouvait jeter l'alarme du roi dans les plus terribles embarras : l'évêque de Würzburg se laissa gagner, et, manquant à la parole donnée, il reçut une garnison impériale qui mit la main sur les magasins des Français et s'empara du pont. Montecucoli y fit aussitôt passer son canon et son gros bagage, et devint maître du Main depuis Würzburg jusqu'à Wertheim, où il fit enlever les provisions considérables que le maréchal y avait rassemblées. La perfidie du prélat avait donné de grands avantages à nos ennemis et ils se hâtèrent d'en profiter ; maîtres de la rive droite du Main, ils tenaient la clef de toute la Franconie, le meilleur pays de l'Allemagne pour le blé, et ils purent déjouer aisément toutes les manœuvres de Turenne. Celui-ci, inquiet pour ses subsistances, se vit obligé de se replier vers le Tauber, où il avait des magasins, et cette retraite découvrait immédiatement à l'ennemi le chemin du bas Rhin. Il faut reconnaître qu'en demeurant à la chartreuse il ne pouvait pas davantage empêcher les Impériaux de se porter de ce côté, puisque la possession de Würzburg leur permettait d'y marcher par la droite du Main et de tourner l'armée française par sa gauche. Il n'aurait pu conjurer ce danger qu'en se portant promptement sur Hanau par Aschalfenbourg, afin de prévenir les ennemis sur la Kintzig, mais son armée était trop épuisée pour faire ce mouvement à temps, et il n'avait pas de ce côté de magasins suffisamment approvisionnés¹.

Au commencement d'octobre, Montecucoli étendit ses quartiers jusqu'à la forêt du Spessart, où il s'arrêta, ayant bien soin de toujours mettre le Main entre lui et Turenne. Le 5, il commanda au général Sporck de diriger six mille chevaux du côté d'Aschalfenbourg. Le maréchal, croyant que son dessein était de s'emparer de la place, détacha pour la couvrir quatre mille chevaux et deux mille fantassins sous la conduite du comte de Guiche ; ce qui obligea Sporck à changer de route et à revenir à Lohr. Turenne s'avança lui-même avec toute son armée en descendant le long du Main vers Miltenbourg, où il reçut un renfort de quatre mille hommes qu'on envoya d'Alsace sous le comte de Roye. Montecucoli fit plusieurs autres marches et contremarches pour obliger l'armée française à sortir de la Franconie ; mais Turenne s'obstina à ne point quitter le Main qu'il ne vît les Impériaux décidés à aller vers la Hollande ou vers l'Alsace.

Montecucoli, d'autre part, avant d'opérer sa jonction avec le prince l'Orange, voulait assurer la sécurité de l'Empire du côté de la Franconie en obligeant Turenne à se rapprocher du Rhin. Il crut qu'il n'y pourrait parvenir qu'en lui inspirant des inquiétudes pour ses communications avec Philipsbourg, qui était

¹ *Quatre dernières campagnes*, p. 65-72.

devenue sa base d'opérations, et il résolut de simuler un passage du Main aux environs de Francfort : le 17, un pont y était établi et Caprara traversait la rivière avec quatre mille hommes. Cette ruse eut l'effet désiré. Turenne, dont le séjour en Franconie n'avait plus d'autre objet que de vivre aux dépens du pays, appréhendant que les ennemis n'eussent effectivement le dessein de marcher sur Philipsbourg pour le couper du Rhin, résolut de se rapprocher du fleuve et d'occuper la Bergstrasse, qui est la route de Francfort à Philipsbourg. Dès le 12, l'armée française avait décampé et repassé le Tauber. L'occupation d'Aschaffenburg devenant inutile pour les Français qui allaient quitter les bords du Vain, le maréchal s'empressa d'accepter la neutralité que l'électeur de Mayence lui fit offrir pour cette ville. La garnison française l'évacua et rejoignit le quartier général où tout était en désordre ; la disette était effroyable ; les soldats pillaient leurs magasins, désertaient en masse ; de sorte que Turenne ne put suivre d'assez près les mouvements de l'ennemi ni l'empêcher de descendre rapidement par la rive droite du Main sur Francfort. Cette marche le surprit et il l'avoua franchement : *Je ne croyais pas, écrivait-il à Louvois, que l'ennemi vînt avec son armée auprès de Francfort : mais quand je l'eusse su, c'étoit quitter toute l'Allemagne pour me mettre au Rhin, et il falloit l'avoir prévu longtemps devant, car son chemin est beaucoup plus court que le mien, et je n'y pouvois venir faute de vivres.* Hélas ! il lui fallut bientôt se mettre au Rhin ! Montecuccoli, qui avait réussi à l'y rappeler en lui donnant de l'inquiétude pour Philipsbourg, voulut l'obliger à repasser sur la rive gauche en lui inspirant de l'inquiétude pour Trèves, et il lit mine de porter la guerre à la gauche du Rhin. Il se dirigea rapidement de Francfort à Mayence, fit travailler à un pont au-dessous de cette ville et lança cinq à six mille hommes dans le bas Palatinat. Ces démonstrations donnèrent d'autant plus promptement l'alarme à Turenne qu'en effet les Impériaux pouvaient s'être concertés avec les Hollandais pour assiéger Trèves. Il ne fallait pas négliger de se mettre à portée de secourir cette place dont les Impériaux se trouvaient déjà plus rapprochés que les Français. Turenne détacha d'abord cinq cents chevaux pour renforcer la garnison de Trèves. De plus, tous les dragons allèrent s'établir. Neustadt et Kaiserslautern. Le marquis de Vanbrun repassa aussi le Rhin à Philipsbourg et se porta à Freimersheim, entre cette place et Neustadt. Le maréchal, avec l'armée, partit d'Ehrstadt le 25 et se rendit à Illeppenheim, à Ladenbourg et Philipsbourg, où il arriva le 26 pour franchir le Rhin à son tour : *J'ai reçu, lui disait Louvois le même jour, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer le 16 de ce mois, par laquelle le roi a connu que ses affaires en Allemagne ne sont pas en un état aussi avantageux que Sa Majesté le pourroit souhaiter ; il est fâcheux que l'on se soit avancé pour avoir l'affront de reculer si loin, qu'il est impossible que la réputation des armes de Sa Majesté ne souffre de cette retraite, qui servira fort à donner aux armes de l'empereur un crédit qu'elles étoient sur le point de perdre ; Sa Majesté voit bien ces choses et fait les réflexions susdites, sans vous en rien imputer, et est très persuadée qu'il n'a pas été possible de mieux faire et que vous avez pris en tout le bon parti*¹.

L'intendant Beaulieu disait, non par ironie mais de très bonne foi, que Turenne était extrêmement content de la position qu'il avait prise en deçà du Rhin, son armée couvrant l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, et se trouvant à portée de soutenir Trèves : *Il est vrai, ajoutait-il, que le côté d'en bas est dégarni.* Le côté d'en bas, c'était l'électorat de Cologne, où se portait l'effort des confédérés.

¹ Rousset, I, 499. B., 75-80. *Quatre dernières campagnes*, p. 75-81.

Turenne, au fond, était moins satisfait que ne le croyait son intendant : il faut, disait-il, que l'ennemi ait un concert avec les Hollandois et les Espagnols. Comme Bonn et Andernach ne valent rien du tout, il est bien à craindre qu'ils ne s'en saisissent, et je ne saurois pas remédier à cela. Quoique je voie très bien l'importance de la chose, je trouve entièrement impossible, à cause des vivres, des chemins et de la saison, de passer dans la plaine de Cologne. Je crois gaie le roi ne veut pas que son armée se perde sans espérance seulement de combattre. C'était effectivement sur Bonn que l'armée hispano-hollandaise, renforcée des Impériaux, allait porter ses efforts. Voyons comment Montecuccoli avait opéré sa jonction avec le prince d'Orange¹.

Guillaume, averti de la marche de Montecuccoli, avait rassemblé à Herrenthals, dans le Brabant, vingt mille Hollandais, auxquels l'Espagne, qui venait de déclarer la guerre à la France, joignit six mille hommes. Cette armée pouvait, ou se réunir aux Impériaux sur le bas Rhin, ou envahir la Flandre française, Louis XIV couvrit cette province en réunissant à Oudenarde un corps de quatorze mille hommes qu'il mit sous les ordres du prince de Condé. Il eût été difficile à ce dernier, avec des forces aussi inférieures, de défendre la frontière qui lui était confiée ; mais le prince d'Orange dirigea ses opérations d'un autre côté. Le 16 octobre, il partit d'Herrenthals pour se porter vers la Meuse, qu'il passa le 22 près de Venlo, et continua sa marche sur Coblenz dans l'intention de donner la main à Montecuccoli. Le prince de Condé, hors d'état de s'opposer à cette manœuvre, demeura sur l'Escaut afin de réprimer les courses des garnisons espagnoles. Il se borna à détacher le maréchal d'Humières avec neuf mille chevaux pour inquiéter le prince d'Orange. L'électeur de Trèves, qui avait promis de garder la neutralité, s'empressa d'imiter l'évêque de Würzburg en violant sa parole, et il permit à Montecuccoli de se servir des ponts de Coblenz sur le Rhin et sur la Moselle. Cet avantage était capital pour les Impériaux et leur donnait les plus grandes facilités pour les communications ; ils devenaient, en outre, les maîtres de la plus grande partie du bas Rhin. Le passage de Coblenz leur était également utile, soit qu'ils voulussent marcher vers le Palatinat, soit qu'ils voulussent gagner Philipsbourg. Les bateaux qui portaient l'infanterie allemande descendirent jusqu'à la Tour-Blanche, où il en débarqua une partie pour joindre le prince d'Orange, qui s'était avancé de Rimbach à Meissenheim, sur la Nette ; le reste de l'infanterie et l'artillerie continuèrent à descendre le fleuve jusqu'à une demi-lieue au-dessus de Bonn. Trois mille chevaux et les troupes que Montecuccoli avait laissées à Würzburg reçurent l'ordre de côtoyer le Rhin jusque vis-à-vis de Bonn et de le bloquer à la droite du fleuve ; le surplus de la cavalerie traversa le Rhin à Coblenz et fut partagé en deux corps ; l'un renforça l'armée combinée de Hollande et d'Espagne, et l'autre, auquel on joignit de l'infanterie, s'établit à la gauche de la Moselle pour observer Turenne. L'électeur de Trèves et les Impériaux mirent des troupes dans les postes situés sur la rivière. Les généraux des confédérés prirent ensuite les derniers arrangements pour le siège de Bonn, qu'ils avaient résolu depuis longtemps. Le succès de cette entreprise était infaillible, parce que les fortifications étaient mauvaises, les magasins mal pourvus et la garnison très faible, et il devait avoir pour les Français de fâcheuses conséquences, car la prise de Bonn leur coupait une communication nécessaire avec les conquêtes de Hollande qu'il fallait abandonner, faisait dominer le parti autrichien en Allemagne et enlevait à Louis XIV deux alliés essentiels, l'électeur de Cologne et l'évêque de Münster, qui, pour

¹ Rousset, I, 500 ; D. G. A., n° 341, p. 186-191.

éviter d'être mis au ban de l'Empire, étaient obligés de se réconcilier avec les Hollandais et de se joindre à l'empereur¹.

Quoique abandonnée à ses propres forces, puisque Turenne et d'Humières ne pouvaient rien entreprendre de sérieux pour troubler les travaux des assiégeants, la place se défendit, et Réveillon qui la commandait se disposait même à une vigoureuse résistance ; mais les bourgeois intimidés le forcèrent à capituler le 12 novembre. Les ennemis construisirent un fort à côté de la ville et se répandirent dans les plaines environnantes, où ils occupèrent plusieurs châteaux. *Tout cela, écrivait Turenne le 30, est une suite de leur entrée dans le pays de Cologne, où ils n'ont pas trouvé de places fortes et où il n'y avait pas de troupes pour le défendre.* Il croyait fermement qu'en prenant mieux son temps, avec plus d'activité et quatre ou cinq mille hommes de plus Louvois aurait sauvé Bonn. Quelques semaines plus tard il forçait le ministre d'en convenir. Néanmoins Louvois, séduit par les succès de la campagne de l'hiver précédent, pressait encore le maréchal, à la fin de novembre, de tenter une marche du côté de l'électorat de Cologne, afin de ne pas laisser l'armée de l'empereur maîtresse de l'Allemagne ni les alliés sans défense ; mais Turenne la jugea impossible, alléguant la mauvaise saison, les mauvais chemins, le manque de vivres, la fatigue des troupes, la nécessité de leur donner du repos. Louvois dut céder à ses conseils et lui envoyer les instructions nécessaires pour distribuer aux soldats des quartiers d'hiver. Il dut les donner avec bien du regret, à en juger par la lettre qu'il écrivit à Courtin le 19 décembre : *Personne ne doute de l'avantage qu'il y avait de pouvoir tomber présentement sur les Impériaux ; mais ceux qui commandent les armées disent que vingt lieues de marche en cette saison détruiraient plus une armée que la perte d'une bataille ; sur quoi personne n'étant en état de répliquer, il faut remettre la partie au printemps prochain*².

Une partie des troupes resta dans l'électorat de Trèves et sur la Sarre ; deux corps s'établirent en Lorraine et en Alsace, et quatre mille chevaux se rendirent en Bourgogne et hivernèrent sur la frontière de Franche-Comté. Les Impériaux agirent de même : le 28 novembre, Montecuccoli avait remis le commandement de l'armée au duc de Bournonville et était parti pour Vienne ; son lieutenant contourna l'infanterie et quelques régiments de cuirassiers à la rive gauche du Rhin, dans l'électorat, de Cologne et le duché de Juliers, le reste de la cavalerie à la droite du fleuve jusque dans l'évêché de Hildesheim, les troupes de Lorraine depuis l'Aar jusqu'à Coblenz. Le prince d'Orange retourna en Hollande et les Espagnols dans les Pays-Bas, où ils occupèrent Dinant, Namur et Huy. Les ennemis de la France dominaient de la Meuse au Weser !

¹ B., 80-86. *Quatre dernières campagnes*, p. 81-83.

² Rousset, I, 508 ; *Quatre dernières campagnes*, p. 85-91. Les conclusions de l'auteur sur la responsabilité des fautes commises dans cette campagne sont remarquables : *Le mauvais succès de cette campagne doit être attribué non aux généraux, mais au marquis de Louvois, qui avait mal emplaced les troupes.* Il justifie pleinement Turenne de tous les reproches dont certains historiens l'ont accablé.

CHAPITRE XII

GUERRE DE HOLLANDE

CAMPAGNE DE 1674

État général des affaires au commencement de l'année 1674. — Opérations militaires de Turenne. — Première période : il empêche les Suisses et le duc de Lorraine de secourir la Franche-Comté attaquée par Louis XIV. — Deuxième période : il ferme la France aux impériaux par le combat de Sintzheim. — Troisième période : il livre la bataille d'Entzheim et s'assure des routes de la Lorraine. — Quatrième période : il évacue l'Alsace, longe le pied des Vosges, culbute les Allemands à Turckheim et les rejette au delà du Rhin.

VOICI l'une des campagnes les plus instructives que l'on puisse étudier, la plus féconde de la guerre de Hollande par ses résultats, l'une des plus glorieuses de la carrière déjà si brillante de Turenne, celle qui a si profondément gravé son nom dans le souvenir de l'Alsace reconnaissante qu'il y est toujours vénéré, toujours béni !

Elle s'annonça mal cette année pendant laquelle l'Alsace devait être disputée aux Impériaux et la Franche-Comté conquise sur les Espagnols ! Turenne et Condé, également irrités contre Louvois, avaient résolu de l'éloigner des affaires et il avait fallu toute l'habileté de le Tellier pour le sauver. Il conserva sa situation de secrétaire d'État de la guerre, mais le roi exigea qu'il fit au maréchal une visite en témoignage de soumission, et nous en trouvons le résumé dans une lettre de Turenne écrite en janvier 1674 : Sire, je dirai à Votre Majesté que M. le marquis de Louvois vint me voir hier, que j'irai chez lui dès que je serai de retour et que j'en userai fort civilement avec lui. Il m'a avoué que l'on a eu beaucoup de temps pour sauver Bonn avec quatre ou cinq mille hommes, et par là toutes les affaires. Nous sommes entrés dans de grands détails, avec beaucoup d'honnêteté et de dissimulation de son côté. Je savais parfaitement, il y a deux jours, comment s'étoit passé l'accommodement de M. le Prince avec M. le Tellier, et comme le marquis de Louvois y est entré, et les raisons que l'on lui a dites pour cela. Comme j'aurai l'honneur de pouvoir parler à Votre Majesté ici, et de lui écrire quand elle sera éloignée, je lui dirai ou lui ferai sçavoir les pas que M. de Louvois continuera à faire pour entrer dans les sentiments de son père, lequel n'a jamais pardonné ; et cela joint avec l'ambition du fils, Votre Majesté peut bien juger du danger où est un homme éloigné, et quel est le précipice qu'il voit à chaque pas devant soi, puisque, étant près, il a remarqué quantité de petits endroits qui ne l'assurent que trop de cette vérité-là¹.

Pour rassurer Turenne contre le danger qu'il paraissait redouter, Louis XIV l'autorisa à correspondre directement avec lui, par l'intermédiaire du cardinal de Bouillon, mesure regrettable parce qu'elle pouvait rendre l'unité d'action difficile et compromettre les opérations qui allaient devenir plus compliquées que jamais. Heureusement pour la France, Turenne et Louvois sacrifièrent au moment décisif leurs querelles au salut de la patrie, et comme autrefois Mazarin, le ministre procura au maréchal toutes les ressources que son puissant esprit d'organisation savait si promptement réunir, et le maréchal en tira merveilleusement parti pour la défense de nos frontières.

Au dehors, la situation s'était aggravée ; l'insuccès de la campagne précédente avait augmenté le nombre des ennemis de la France et découragé ses alliés. Le parlement anglais, en refusant des subsides pour la continuation d'une guerre que la nation considérait comme contraire à ses intérêts, obligea son roi à conclure la paix avec la république. L'évêque de Münster et l'électeur de Cologne, dont les États se trouvaient envahis par les Impériaux, ne tardèrent pas aussi à faire leur accommodement. D'un autre côté, l'électeur palatin et le duc de Brunswick-Lüneburg promirent de joindre leurs troupes à celles de l'empereur, et plus tard l'électeur de Brandebourg, oubliant la paix qu'il venait de jurer avec la France, s'engagea aussi à prendre de nouveau les armes contre cette puissance. Les électeurs de Bavière et de Hanovre furent les seuls princes allemands qui persistèrent dans le système de la neutralité. Le roi et son ministre s'élevèrent la hauteur de cette situation critique et ils formèrent un plan aussi judicieux que

¹ Rousset, I, 511-515.

simple : achever l'évacuation de la Hollande, sauf Grave, destiné à recevoir l'immense matériel des places délaissées ; abandonner la ligne du Rhin que la prise de Bonn ne permettait plus de conserver avec avantage, mais occuper fortement le cours de la Meuse, depuis la frontière française jusqu'à Maëstricht ; couvrir l'Alsace et la Lorraine contre les Allemands, le Roussillon contre les Espagnols, et prendre vigoureusement l'offensive en Flandre et en Franche-Comté¹.

L'exécution de ce plan fut promptement poursuivie. Louis XIV entra en Franche-Comté en avril ; le prince de Condé porta la guerre en Belgique ; le maréchal de Schomberg commanda l'armée sur les Pyrénées et Turenne l'armée d'Allemagne. Les opérations du maréchal pendant cette campagne peuvent se diviser en quatre périodes : la première, du 1er janvier 1674 au 25 mai ; la deuxième, du 26 mai au 31 juillet ; la troisième, du 1er août au 28 novembre ; la quatrième, du 29 novembre au 30 janvier 1675.

|

13 JANVIER — 25 MAI.

Turenne, persuadé que l'Alsace sera le théâtre de la guerre, se prépare à la défendre en couvrant Philipsbourg, Landau, Saverne et Haguenau. En même temps, pendant que Louis XIV conquiert la Franche-Comté, il manœuvre pour empêcher les Suisses et le duc de Lorraine de secourir cette province.

L'électeur palatin s'étant engagé par un traité signé le 14 janvier à recevoir les troupes impériales dans la ville de Germersheim. afin de faciliter le siège de Philipsbourg, les marquis de Rochefort et de Vaubrun s'approchèrent de Germersheim, prirent cette ville et son château, et après l'avoir pourvue d'une garnison suffisante, ils renvoyèrent les troupes dans leurs quartiers. Ce fut la première opération de l'année. Au mois d'avril, Louis XIV, informé que les confédérés se réunissaient en corps d'armée près de Mannheim, jugea qu'ils n'avaient quitté leurs quartiers d'hiver avant la saison que pour assiéger Philipsbourg, dont les fortifications n'étaient pas encore achevées, ou pour pénétrer en Alsace. Il fit partir Turenne pour les observer et pour couvrir la Franche-Comté qu'il allait attaquer. Le marquis de Rochefort eut le commandement du premier corps, formé de deux mille quatre cents chevaux ; le second, qui était composé de deux mille hommes d'infanterie et de huit cents cavaliers, fut confié au marquis de Vaubrun, qui fit raser le château et les murailles de Germersheim qu'on ne pouvait garder ; Turenne ne conserva d'abord que onze cents hommes de cavalerie et six cents d'infanterie. Il ne disposait en tout que de quatre mille trois cents cavaliers et deux mille six cents fantassins, et le reste des troupes était à peine suffisant pour garnir les places. Celles-ci sont l'objet de toute la sollicitude du maréchal. Philipsbourg l'inquiète beaucoup : **Les redoutes de maçonnerie, écrit-il à Louvois, ne sont pas en état d'être achevées de six mois, et les ennemis peuvent y être en six heures. On ne**

¹ Rousset, II, 6.

voit point comment on pourroit empêcher l'ennemi de se mettre entre le Rhin et Philipsbourg. Il recommande aussi Brisach à toute sa sollicitude : Tant que l'on pourra en deçà du Rhin secourir Brisach, il n'y a pas à en appréhender le siège : mais si la communication étoit ôtée, un peu plus ou un peu moins de travaux n'en empêcheroit pas la prise. Il signale l'importance respective de plusieurs autres points : Saverne est située en lieu pour être la clef de l'Alsace.... ce qui est de l'Alsace affectionné au roi regarde Saverne comme une chose très capitale : je sais que la ville ne vaut rien : mais dans les guerres de campagne ce sont les postes qui sont considérables, et on a grand'peine il y revenir quand on les a une fois perdus.... Landau devient présentement un poste fort considérable.... J'ai dit que l'on raccommodât Haguenau, le plus diligemment et le mieux que l'on pourra. Ce doit être la tête de l'Alsace, et pour y avoir des magasins, pour aller plus avant, et pour y tenir ferme quand on sera plus faible. Il est très bon que Schélestat et Colmar soient en l'état qu'ils sont (13 avril)¹.

Tout en organisant la défense du côté de l'Alsace, Turenne surveillait le duc de Lorraine, les Allemands, les Suisses et contribuait ainsi au succès de Louis XIV en Franche-Comté. Prévoyant que pour entrer dans cette province, le duc de Lorraine pourrait s'avancer vers les villes frontières, il songea à lui barrer le chemin et envoya aux environs de Belfort quatre cents chevaux commandés par le marquis de Ruvigny. Il dépêcha avec la même mission près de Brisach le comte de Roye, maréchal de camp, à la tête de douze cents chevaux. Considérant en même temps que le comte de Caprara pouvait masquer Philipsbourg à la gauche du Rhin et lui couper la communication de cette place, il répandit le bruit qu'il allait faire jeter un pont au-dessous de Strasbourg et il envoya l'ordre de rassembler à Brisach des bateaux chargés de munitions de guerre et d'approvisionnements pour Philipsbourg. Ses prévisions sur les projets du duc de Lorraine s'étant changées en certitude absolue vers le 20 avril, il prit de nouvelles et rapides mesures pour conserver l'Alsace en contenant. Caprara, et pour faire échouer le dessein des Lorrains, que leur éloignement permettait de prévenir vers Bâle. Comme il était possible que, pendant qu'il serait dans la haute Alsace, les troupes de l'empereur, jointes à celles de l'électeur palatin vers la basse Alsace, reçussent des renforts, il fallait laisser de ce côté un corps assez nombreux pour les empêcher de rien entreprendre et pour protéger Haguenau, Saverne et la Lorraine. Le marquis de Vaubrun reçut donc l'ordre de rester derrière Haguenau avec ses troupes, et le comte de Montclar, qui commandait dix escadrons destinés à joindre le prince de Condé en Flandre, se posta aux environs de Saverne pour soutenir Vaubrun si l'électeur palatin et Caprara formaient quelque entreprise, ou pour renforcer Turenne si d'autres troupes de l'empereur ou celles des cercles de Franconie et de Souabe joignaient le duc de Lorraine².

Ces précautions eurent d'heureux résultats : Caprara, en apprenant que quelques bateaux français descendaient de Brisach, et que des détachements envoyés par Vaubrun s'approchaient de Strasbourg, craignit que les Français ne traversassent le Rhin pour se joindre à la garnison de Philipsbourg et ruiner le Palatinat ; il s'empressa donc de repasser le fleuve.

De son côté, le duc de Lorraine, abrité derrière les massifs de la forêt Noire, espérait dérober sa marche à Turenne, gagner rapidement le Sud, franchir le

¹ Grimoard, II, 459-464.

² *Quatre dernières campagnes*, p. 94-96.

cours supérieur du Rhin à Rheinfelden, soulever les Suisses et entrer en Franche-Comté. Il arriva trop tard ; tous les passages étaient gardés : sur l'ordre de Turenne, le comte de Roye et Ruvigny étaient venus se poster à l'entrée de la Franche-Comté, dans la vallée de Delémont, et le maréchal pour être à portée de les soutenir s'était rendu successivement de Saverne à Brisach, et de Brisach à Heisingen près Bâle. Le 10 mai, quand il occupait déjà ce poste important, le duc de Lorraine, qui s'était avancé de Schaffhausen à Waldshut, se dirigeait inutilement sur Rheinfelden. La route était fermée, et le 15 mai Turenne pouvait annoncer à Louvois que le duc battait en retraite : **M. de Lorraine est derrière les villes forestières ; le bruit commence à courir qu'il s'en veut retourner vers le Palatinat. Il peut, si je n'étois ici, être en huit heures de Rheinfelden dans l'entrée de la vallée de Delmont, d'où on ne peut plus l'empêcher d'aller en Comté ; et les Suisses ne gardent pas**¹. Tandis que Turenne contenait ainsi les Lorrains postés à Rheinfelden, Caprara n'osait rien tenter dans la basse Alsace, de sorte que Vaubrun y jouit de la plus grande tranquillité et en profita pour former des magasins et accélérer les autres préparatifs de la campagne. Les Suisses, intimidés par la présence de Turenne ou séduits par l'argent que l'on avait fait distribuer dans les cantons, ne firent que manifester une malveillance évidente mais inoffensive. Privés de tout secours étranger, les paysans franc-comtois prirent le parti de rentrer dans leurs villages, et Louis XIV fit rapidement, quoique plus sérieusement qu'en 1668, la conquête de leur province. Le duc de Navailles occupa successivement Pesmes, Marnay, Gray, Vesoul et Lons-le-Saulnier. Louis XIV, arrivé au mois d'avril, entra le 15 mai à Besançon, qui avait capitulé après quinze jours de tranchée ouverte. Les ducs de Luxembourg et de la Feuillade achevaient d'occuper les places et les forts isolés tels que Pontarlier et Salins, et le duc de Duras, chargé du gouvernement après le départ du roi, eut mission de réduire les derniers postes. La plus grande partie des troupes disponibles était envoyée en Flandre et sur le Rhin.

II

26 MAI — 31 JUILLET.

Turenne ne quitte pas l'Alsace, où il a déjà fermé l'entrée de la Franche-Comté au duc de Lorraine, et où il doit fermer celle de la France aux Impériaux. Il essaye de prévenir la jonction de Bournonville et de Caprara, bat à Sintzheim l'armée impériale, qui est obligée de se retirer derrière le Main, et apprenant que l'Allemagne prépare une nouvelle invasion, il affame le Palatinat pour en rendre le séjour impossible à une armée ennemie.

Le maréchal n'avait pas attendu la fin de la conquête de la Franche-Comté pour quitter son poste d'observation. Quand il sut que le duc de Lorraine avait quitté Rheinfelden pour se rapprocher du Palatinat, et qu'il ne restait au roi que Dole et Salins à soumettre, il renvoya Montclar à Condé, prit avec lui le comte de Roye

¹ Grimoard, II, 487.

et le marquis de Ruvigny, et suivit son adversaire en côtoyant le fleuve sur la rive opposée. Le 30 mai, il arrivait à Waltenheim, où il prit son quartier, et répartit les troupes aux environs. Il se fortifia avec d'autant plus de soin que, si les ennemis se fussent rendus maîtres de ce point, ils auraient bientôt disposé de Strasbourg, où ils avaient beaucoup de partisans.

Caprara rejoignit le 2 juin le duc de Lorraine à Oberkirch, et ils établirent leurs troupes dans des villages depuis cette ville jusqu'à Bühl, en demandant le passage du pont de Kehl aux Strasbourgeois. Ils voulaient en l'intimidant contraindre Turenne à l'inaction. Celui-ci ne redoutait pas les Strasbourgeois ; il craignait plutôt que le comte de Souche, qui réunissait une nombreuse armée sur le bas Rhin, ne marchât vers la Moselle. Dans ce cas, il était déterminé à s'approcher de cette rivière pour s'opposer aux Impériaux, et il avait déjà fait avancer sur la Sarre vers Fenestrang le chevalier d'Humières avec huit escadrons pour surveiller les mouvements du comte de Souche, qui cependant semblait plutôt disposé à agir entre la Moselle et la Meuse qu'à la droite de ce dernier fleuve. Désespérant de gagner les magistrats de Strasbourg et de passer le fleuve, les Allemands s'avancèrent sur Heidelberg pour rejoindre les troupes palatines, celles du cercle de Franconie et le corps que le duc de Bournonville, nommé par l'empereur pour commander en chef l'armée du haut Rhin, amenait des environs de Cologne. Turenne, à cette nouvelle, prit la belle résolution de les croiser en marche et de les combattre avant qu'ils eussent été renforcés. Il fit jeter le 11 juin, par Maulevrier, un pont sur le Rhin près de Philipsbourg, laisse à Saverne le marquis de Puisieux, rejoint à Haguenau le chevalier d'Humières, passe le Rhin avec six mille hommes à Philipsbourg, donne au comte d'Auvergne deux mille fantassins, quatre escadrons de cavalerie, soixante dragons et six pièces de canon pour former l'avant-garde, et le dirige sur Ockenheim. Celui-ci fait emporter d'assaut par le marquis de la Ferté-Senneterre la cense de Burghausen, où se trouvaient deux cents fantassins détachés d'Heidelberg, sous perdîmes dans ce combat vingt-cinq hommes et quelques officiers.

Le lendemain, Turenne fit un mouvement à droite, à travers les bois et de longs défilés, pour surprendre en marche le duc de Lorraine et le comte de Caprara, mais ceux-ci suivirent le pied des montagnes pour rejoindre Bournonville sans obstacles, et ils campèrent à Eppingen, avec deux mille hommes d'infanterie et six mille chevaux. Turenne possédait un peu plus de quinze cents fantassins, six mille cavaliers et six petites pièces d'artillerie. Les renforts qu'il reçut le 15 juin de Philipsbourg montèrent l'effectif de son infanterie à trois mille hommes. Il s'arrêta près de Wisloch, qui refusa de le recevoir. Cette ville n'avait comme garnison que deux cents cavaliers, quelques miliciens et un grand nombre de paysans armés. Pensant qu'il pourrait rencontrer les ennemis le jour suivant, le maréchal ne voulut point attaquer la ville, afin de ne point fatiguer ses troupes. Au bruit de sa marche, l'ennemi s'était jeté vers Heilbronn pour se couvrir du Neckar. Turenne l'atteignit à moitié chemin le 16 juin à Sintzheim. S'il s'était porté directement sur Waihstadt, il aurait probablement prévenu ses adversaires, toujours lents à se mouvoir, et qui pour y parvenir avaient plus de chemin à faire que lui ; malheureusement il se rabattit sur sa droite par sa droite sur Sintzheim, qui était plus éloigné de Wisloch que d'Eppingen ; aussi, lorsqu'il se présenta devant Sintzheim, il trouva que le duc de Lorraine et Caprara avaient déjà passé l'Elsenz près de cette ville. Le premier voulait continuer la marche vers le Neckar, mais Caprara, frappé de la force de la position de Sintzheim, fit décider que l'on y attendrait l'attaque des Français.

La position était très avantageuse ; séparés des nôtres par un ruisseau profond, les Allemands occupaient des haies et des jardins placés en avant de la ville ; leur infanterie se déployait au travers de ce terrain d'un accès difficile. Les dragons du duc de Lorraine gardaient l'unique pont du ruisseau ; le reste de sa cavalerie s'étagait sur une hauteur voisine. Pour atteindre le gros de l'armée ennemie, il fallait franchir l'eau, s'emparer des jardins et des haies. emporter d'assaut la ville et le château, puis défiler par une gorge étroite qui ne s'élargissait qu'auprès des alliés. Cependant ces difficultés n'arrêtèrent pas Turenne. Il avait autant de cavalerie que ses adversaires, et son infanterie était bien supérieure en nombre. Il est vrai que les troupes de l'ennemi étaient fraîches ; mais, vu la nature du terrain, le nombre de ses fantassins était une ressource précieuse, et de plus le maréchal comptait sur l'effet de six pièces de canon qu'il avait emmenées de Philipsbourg, tandis que l'Allemand n'avait pas d'artillerie à lui opposer. Il résolut d'aborder les alliés de front, quoiqu'il semblât plus facile et surtout plus décisif de les tourner en passant l'Elsenz au-dessus de leur gauche. En agissant ainsi, Turenne aurait pu se flatter de les jeter dans le coude formé par l'Elsenz et de consommer leur ruine en leur coupant la retraite vers le Neckar. Au contraire, en les attaquant de front on ne devait se promettre d'autre résultat que de les pousser dans la direction de leur ligne de retraite.

Le 16 juin, à neuf heures du matin, le maréchal donna le signal de l'attaque. D'Hocquincourt lut envoyé, avec treize cents fantassins sous les ordres du major général de l'infanterie, et quatre escadrons de dragons pour fouiller les haies occupées par l'ennemi. Turenne, disposa son infanterie au centre et sa cavalerie sur les deux ailes, posta sur la droite les six pièces de canon qui ouvrirent immédiatement le feu sur les alliés qui occupaient la hauteur dont nous avons parlé. A la suite de l'assaut, les haies, les jardins et la ville furent envahis ; on mit le feu à cette dernière, pendant que le vicomte arrivait avec le gros de l'armée. Pour gagner la hauteur, il fallait s'engager dans un étroit défilé qui ne prenait de l'ampleur que peu à peu en face de la position de l'ennemi. Turenne détache une partie de son infanterie, qui s'empare du château sur lequel les Allemands se retiraient devant l'incendie ; il place le plus grand nombre de ses mousquetaires à droite et à gauche derrière les haies qui bordaient cette sorte d'entonnoir que formait la gorge en arrivant sur l'ennemi ; il leur donne l'ordre de se tenir toujours en avant de la ligne de bataille qui allait se former sous la protection de leur feu. Le reste de l'infanterie fut distribué à droite et à l'avant-garde.

Lorsqu'il eut gagné assez de terrain pour avoir quatre cents hommes de front, il fit rapidement déboucher douze escadrons, qui commencèrent à se déployer en marchant derrière l'infanterie ; l'artillerie suivait et enfin le reste de la cavalerie. Au moment où le maréchal s'avancait pour voir si ses ordres étaient bien exécutés ; les Anglais qui servaient dans son armée le saluèrent de leurs cris en jetant leurs drapeaux en l'air : les chevaux de l'artillerie française s'effarouchèrent, et les cuirassiers de l'empereur, profitant tout à la fois du désordre et de l'avantage du terrain, descendirent comme la foudre sur la première ligne, qui n'était pas encore solidement formée, et la rompirent. Il y eut pendant longtemps une effroyable mêlée. Quelques escadrons de la droite, pris en flanc, essuyèrent des pertes sérieuses. On ne se reconnaissait plus au milieu du désordre et de la poussière ; les étendards furent plusieurs fois pris et repris ; celui du colonel général, qui était le régiment de Turenne, le premier de la cavalerie française, fut surtout vivement disputé. Mais enfin, grâce aux efforts de Saint-Abre et des officiers généraux qui se jetèrent au combat comme des

capitaines de cheveu-légers, grâce surtout aux mousquetaires placés dans les haies et dont le feu prenait en liane les cuirassiers de l'empereur, ces redoutables cavaliers commencèrent à céder.

Caprara reculait ses lignes pour en rétablir l'ordre. A ce moment, le comte du Plessis se trouvait au centre ; le marquis de Saint-Abre, de Beauvezet, le comte de Maulevrier, le brigadier Pillois commandaient l'aile droite ; la gauche était aux ordres de Foucault, lieutenant général, des comtes de la Marck et d'Auvergne, maréchaux de camp, et dut marquis de Coulanges, brigadier. L'infanterie du vicomte, en se rapprochant de l'ennemi, se forme sur deux lignes en élargissant encore son front, et l'artillerie, qui avait été surprise par le choc et refoulée, étant encore attelée fut reportée en avant, mise en batterie, et acheva de repousser la cavalerie impériale. Sans donner à l'ennemi le temps de se reconnaître, Turenne marchait en avant, sur un terrain plus ouvert, mettant en bataille de nouveaux escadrons tandis que l'infanterie se rangeait sur trois lignes et qu'elle continuait à protéger les ailes en les débordant. Turenne, en avançant sa droite, voulait prendre en flanc la cavalerie de l'ennemi. Pour arrêter ses progrès le duc de Lorraine essaya d'une seconde charge, mais Foucault renverse l'aile droite des alliés et le maréchal avançant toujours élargit son front de bataille et déploie davantage sa cavalerie. Caprara fond encore sur les escadrons qui restent entassés dans le défilé, mais cette fois il éprouve un échec plus sérieux et se détermine à la retraite. Les Impériaux avaient constamment reculé ; après la troisième charge, ils tournèrent bride et talons pour ne plus reparaitre. Leur seconde ligne gagne les bois, tandis que la première et quelques escadrons couvrent à peine les derrières. On leur prit quarante chariots d'équipage pendant qu'ils reculaient sur Heidelberg et Heilbronn, suivis jusqu'au Neckar par quatre cents cavaliers français qui leur firent un assez grand nombre de prisonniers. Ils mirent la rivière entre eux et les poursuivants. Turenne fit reposer ses troupes en campant à Waihstadt.

L'action avait duré sept heures ; l'ennemi perdait deux mille hommes, dont deux colonels ; deux autres furent blessés. On lui enleva deux drapeaux, onze étendards, quelques paires de timbales et quatre cents hommes. Parmi les nôtres, le marquis de Coulanges fut tué ; Saint-Abre, Beauvezet, de la Marck furent blessés. Nous comptons en outre onze cents hommes morts ou blessés. On explique facilement cette défaite des alliés qui ne s'étaient pas suffisamment inquiétés des projets et de la marche de Turenne. Le poste de Sintzheim était avantageux, mais Caprara devait attendre ses renforts et ne pas abandonner la ville pour chercher derrière un terrain de bataille ; il devait fortifier le château, garnir le défilé, ranger toute sa cavalerie de manière à ne pas permettre au maréchal de déployer son armée. Turenne profita habilement des fautes des Allemands, et quoique la résolution de les combattre paraisse au premier coup d'œil fort hasardeuse. leur mauvaise disposition l'engageait à livrer bataille. Il reconnut lui-même la valeur des troupes impériales et la difficulté qu'il eut de les vaincre¹.

Les ennemis, écrivait-il au roi le 17 juin, étoient plutôt plus de six mille chevaux que moins, dont il y avoit plus de trois mille de vieux régiments de l'empereur, douze cents hommes de pied et trois mille dragons. Je n'ai jamais vu bataille plus opiniâtre.... La chose a été longtemps douteuse.... Ces vieux régiments de l'empereur faisoient fort bien, et l'infanterie de Votre Majesté des merveilles.....

¹ *Quatre dernières campagnes*, p. 98-107 ; Rousset, II, 71-75 ; Grimoard, II, 515.

Les ennemis s'en sont allés en déroute entière et par divers chemins, dans les bois, où on a trouvé beaucoup de leurs bagages.... Je ferai, en repassant le Rhin (n'y ayant rien à faire de deçà qu'il consommer les blés de Philipsbourg), tout ce que je croirai le mieux pour le service de Votre Majesté¹.

Quelques jours après, dans une lettre à Louvois (26 juin), il avoue avoir eu des inquiétudes. On passait à deux cents pas du lieu du combat par une porte, et tout eût été perdu si les gens qui s'enfuyaient l'eussent remplie.

Les ennemis contestèrent l'avantage de Turenne. Quoique le maréchal s'attribuât l'avantage que l'on sait au combat de Sintzheim, cet avantage fut entièrement à nous, puisqu'il se retira, et que, malgré lui, on fit la jonction que l'on souhaitait aux troupes du Palatin et de M. de Bournonville, notre perte n'étant pas si considérable que la leur. On en plaisanta même en France. On était tout prêt à le contester en Flandre, surtout parmi les flatteurs de M. le Prince. Le maréchal d'Humières lui écrivait de Lille (26 juin) : — Comme je n'entends parler de tous côtés que de la grande bataille que M. de Turenne a gagnée, je ne puis m'empêcher encore de vous demander la grâce de me faire savoir ce que Votre Altesse en a appris et ce qu'elle en pense, car je demanderois volontiers, comme le comte de Grammont au maréchal de Gassion : *Ubi est cadaver ?* ne voyant rien de toutes les suites d'une victoire².

Que les ennemis aient contesté le succès de Turenne, rien n'est plus naturel ; mais l'on comprend moins facilement qu'il ait pu se trouver un Français pour diminuer l'importance de ce succès. Opérant avec une poignée d'hommes, dans un poste en quelque sorte secondaire, le maréchal n'usait-il pas depuis bientôt six mois l'armée organisée pour envahir le territoire de la France ? N'avait-il pas réussi à détruire en détail les troupes qui devaient reprendre l'Alsace ? N'avait-il point, à force d'habiles manœuvres, empêché, la jonction de généraux qui, réunis plus tôt, pouvaient nous infliger d'irréparables défaites ? Louvois ne pensa point connue M. d'Humières et il rendit justice à l'infatigable activité du général qui tenait le jeu contre quatre ou cinq adversaires dans un pays hérissé de forteresses, coupé de rivières, couvert de montagnes à travers lesquelles, faute de bonnes routes, il était souvent difficile de diriger deux ou trois escadrons. A partir de la victoire de Sintzheim, il renforça cette armée du Rhin devant laquelle grossissait l'ennemi, et oubliant désormais les torts que le maréchal avait pu avoir envers lui, n'écoutant plus que sa passion pour la grandeur de la France, il fit tout pour empêcher les alliés d'avoir un avantage du côté de l'Allemagne et pour permettre à Turenne de retenir la victoire sous ses drapeaux. Le roi, pour consacrer la mémoire d'une expédition si prompte et si hardie, fit frapper une médaille représentant un foudre ailé avec cette légende : *Vis et celeritas, vigueur et vitesse* ; et cet exergue : *Pagna ad Sintzhemium M. DC. LXXIV, Bataille de Sintzheim 1674.*

On ne tarda pas à juger de l'importance du succès de Turenne par ses suites : le ronfle de Souche fut forcé de détacher une partie de ses troupes, qui devaient agir en Flandre, pour les renvoyer sur le Rhin au secours de l'électeur palatin et du duc de Lorraine. Tel fut le désarroi des vaincus, qu'il leur fallut du temps pour rallier les fuyards et leur faire reprendre courage. Si l'armée française n'eût pas été harassée de fatigue par une série de marches qui avaient duré plusieurs

¹ Grimoard, II, 509-511.

² Grimoard, II, 515-516. Armagnac, p. 508. — Pour la marche de Turenne du 17 juin au 1er août, *Quatre dernières campagnes*, p. 107-118.

mois, la victoire al été probablement décisive ; mais Turenne dut donner à ses troupes du repos et des renforts ; il les ramena en deçà du Rhin le 20 juin et les établit près de Neustadt dans le Palatinat. afin de rassembler les soldats qu'il avait laissés dans la basse Alsace et de rafraîchir suffisamment son armée. Les vaincus, pendant ce temps, se ralliaient au delà du Neckar, où Bournonville les rejoignit avec cinq mille hommes et de l'artillerie. Ils n'osèrent se remettre eu campagne et ils campèrent à Ladenbourg, entre Heidelberg et Mannheim. C'est là que Turenne vint les chercher le 3 juillet. Ils s'étaient retranchés et fortifiés par tous les ouvrages qui peuvent assurer un camp ; ils avaient le Neckar pour les couvrir, une armée forte de seize mille hommes. Turenne n'en avait que onze mille. Résolu à les attaquer, il garnit les bords du Neckar de son canon, près du petit village de Wiblingen, à une lieue au-dessous de Heidelberg, et se disposa à jeter un pont sous le feu de son artillerie : mais il était à peine commencé que les ennemis abandonnèrent leur camp et leurs retranchements et prirent le parti de se retirer derrière le Main, à dix lieues en arrière, dans la direction de Francfort. Turenne détacha aussitôt il leur poursuite le comte de Roye avec un corps de cavalerie, lui ordonnant de les charger dès qu'il serait à portée pour les arrêter et lui donner le temps d'arriver avec le reste de l'armée. Nos troupes marchèrent avec ardeur, mais les ennemis avaient si peur d'être atteints qu'ils firent quatorze lieues d'une traite ; ils étaient déjà au delà de Zwingenberg quand le comte de Roue commença à charger leur arrière-garde. Il y eut alors parmi eux, comme le répéta Turenne, une épouvante qui n'est pas croyable. Telle fut leur frayeur, qu'ils jetèrent tout ce qui pouvait les incommoder pour fuir avec plus de précipitation et semèrent leur route de cuirasses, d'hommes et de chevaux fatigués. L'infanterie se dispersa dans les montagnes et dans les bois, et la cavalerie ne s'arrêta que derrière Francfort, au delà du Main. Nos coureurs enlevèrent quelques officiers de l'arrière-garde, un grand nombre de soldats, six pièces de canon et une partie du bagage. En souvenir de celte déroute on frappa une médaille représentant un homme à cheval qui tient un étendard aux armes de France et qui court à toute vitesse après les ennemis. Derrière est le Neckar. Il y a pour légende : *Germanis iterum fuis*, les Allemands défaits une seconde fois, et pour exergue : *Ad Nicrim, M. DC. LXXIV, sur les bords du Neckar, 1674.*

Turenne, se trouvant maître du Palatinat par cette fuite des ennemis, y distribua ses troupes en quatre ou cinq campements, les y fit vivre à discrétion près d'un mois, et consuma tous les fourrages et tontes les moissons de ce pays, de manière qu'il eût été impossible à aucun corps de troupes d'y subsister. Certains historiens ont pris texte de ces faits pour accabler le maréchal d'une inculpation aussi calomnieuse qu'accréditée. et l'on dit encore aujourd'hui qu'il a reçu de Louvois l'ordre de réduire en cendres les États de l'électeur palatin. Le chevalier de Beaurain, historien des quatre dernières campagnes de Turenne, avait déjà réfuté cette accusation qui avait cours de son temps. M. Rousset, dans *l'Histoire de Louvois*, a repris la question et a ajouté de nouveaux arguments à ceux qu'avait donnés Beaurain ; mais cette calomnie est encore si accréditée qu'il est bon de les résumer.

Est-il vrai que Turenne ait incendié le Palatinat ? Est-il vrai qu'il ait, envers des populations inoffensives, usé, abusé de la force brutale ? Il faut bien se rappeler que les villes, bourgs et villages situés dans un certain rayon autour des postes occupés par des troupes ennemies étaient soumis à la contribution ou au feu, s'ils refusaient de contribuer. On l'a déjà dit à propos de la Hollande, c'était le droit de la guerre en ce temps-là, droit que l'électeur palatin lui-même, dans sa lettre de défi à Turenne, ne songeait pas à contester : *Il me semble*, disait-il,

qu'à toute rigueur on ne met le feu qu'aux lieux qui refusent des contributions. Si ce droit était incontestable, ce n'était certainement pas Louvois qui eût négligé de le faire valoir. Aussi avait-il ordonné à l'intendant d'Alsace, N. de la Grange, d'expédier des mandats de contribution, et aux officiers de la garnison de Philipsbourg d'envoyer des partis pour brider les lieux qui n'obéiraient pas aux mandats. En donnant ces ordres, Louvois avait moins pour objet, disait-il, de tirer au bénéfice du roi l'argent des sujets de Son Altesse électorale que de matter Son Altesse elle-même et de la contraindre à s'humilier aux pieds du roi, qui consentirait, volontiers à lui rendre l'honneur de ses bonnes grâces, à la considération de Monsieur et de Madame. Mais ni l'électeur ni ses sujets n'étaient d'humeur à se soumettre ; les paysans du Palatinat partageaient la passion de leur souverain contre la France. Non seulement ils refusaient de contribuer. Non seulement ils abandonnaient leurs villages, ils ne s'en tenaient même pas à la résistance passive, ils s'armaient, ils poussaient les représailles jusqu'aux portes de Philipsbourg, jusqu'en Alsace. Un jour, les schnapans, c'était le nom qu'on leur donnait, avaient attaqué un convoi de bateaux ; une autre fois, ils avaient osé s'aventurer au delà du Rhin et brûler un village du bailliage de Hagenau. Des officiers de la garnison de Philipsbourg avaient eu la mauvaise fortune de se laisser prendre ; l'électeur palatin les fit mettre au cachot, au pain et à l'eau ; même avec menaces de mort ; ce qui, disait le marquis de Vauban, était un procédé tout à fait contre toutes les formes. Louvois s'irritait : C'est une moquerie, s'écriait-il, que les habitants du Palatinat continuent à ne point contribuer ; et il ordonnait de nouvelles rigueurs. Rien n'y faisait : trois mois après, le 9 septembre, le gouverneur de Philipsbourg, Dufay, lui écrivait comme au premier jour : J'ai fait brûler depuis quinze jours, treize petites villes, bourgs ou villages ; mais il n'y a pas une âme dans aucun.

Voilà, dans l'incendie du Palatinat, en 1674, quelle a été la part de Louvois, voici quelle a été la part de Turenne. Après avoir chassé les Allemands au delà du Main, il avait voulu les empêcher⁴le, revenir en deçà ; même après son départ, et leur ôter la tentation d'assiéger Philipsbourg, en faisant enlever ou détruire tous les fourrages et tontes les récoltes sur les deux rives du Neckar. Il en avait louché quelques mots à Louvois, comme d'une chose toute naturelle et très utile : *Comme j'ai extrêmement mangé le pays entre Mannheim et Heidelberg, deçà et delà le Neckar, lui écrivait-il le 5 juillet, je crois, monsieur, que vous jugez bien de quelle conséquence cela est pour empêcher de venir à Philisbourg.* Louvois ne pouvait trouver mauvais que Turenne ravageai un pays que, de son côté, lui-même il s'appliquait à détruire ; cependant il ne l'approuvait pas entièrement ; il craignait, disait-il, qu'un séjour trop prolongé dans les États de l'électeur n'augmentât en Allemagne le nombre et l'ardeur de ses partisans. Cette inquiétude n'était pas autrement sérieuse ; Louvois ne se préoccupait alors que de rappeler Turenne sur la Moselle. Turenne ne s'y laissait pas tromper lorsqu'il répondait au roi, qui affectait les mêmes craintes : *Je supplie Votre Majesté de croire, sur ma parole, que rien au monde n'est si capital pour empêcher le siège de Philisbourg que d'avoir fourragé tons les endroits on l'ennemi peut s'assembler pour y venir. Pour ce qui est des alliés, la ruine du pays de M. l'électeur palatin les refroidit bien plus qu'elle ne les échauffe.* Et de fait, lorsque Turenne eut repassé en deçà du Rhin, quoique ses troupes vécussent avec la n'élue licence qu'au delà, ni le roi ni le ministre n'y trouvèrent plus à redire.

Les sujets de l'électeur palatin n'avaient pas souffert sans représailles les ravages de leurs champs. Embusqués aux alentours de l'armée de Turenne, les

schnapans tuaient sans pitié les traînards ou les imprudents qui s'aventuraient hors du camp. Des soldats, on dit des Anglais, avant trouvé les cadavres de quelques-uns de leurs camarades horriblement mutilés, mirent le feu aux villages les plus proches. L'électeur avait souffert les incendies pour refus de contribution, qui pouvaient passer pour des exécutions quasi légales : ceux-ci lui parurent sans excuse : ce fut alors qu'il écrivit à Turenne, le 27 juillet, cette fameuse lettre qui se terminait par un cartel en bonne forme. Turenne lui répondit, mais avec beaucoup de modération et tant de secret, que Louvois, qui était cependant bien informé, demeura plus de trois semaines avant de rien savoir. Enfin Turenne lui écrivit, le 25 août : *Quand je sortis du Palatinat delà du Rhin, je reçus une lettre de M. l'électeur palatin, dont le roi aura assurément oui parler, car je la lus à ceux qui étoient dans ma chambre. J'en ai gardé l'original et n'en ai point laissé prendre de copies, de peur que cela courût, car je suis assuré que M. l'électeur palatin en aura été fâché une heure après. Je lui répondis que j'avois reçu la lettre qu'il m'avoit fait l'honneur de m'écrire. et lui mandai, ce qui est vrai, que si les soldats avoient brûlé sans ordre quelques villages, c'étoient ceux où ils avoient trouvé des soldats tués par les paysans d'une assez étrange façon. Si le roi veut, je vous enverrai la copie de sa lettre, mais j'ai cru, à cause de Madame, qu'il valoit mieux assoupir cela*¹.

Ainsi, d'après ce que nous venons de dire, l'un voit clairement que s'il s'est passé dans le Palatinat des faits regrettables, ni Louvois ni Turenne n'ont donné l'ordre d'incendier cette région fatalement exposée aux rigoureuses lois de la guerre. Ajoutons que l'humanité des Français en adoucit les cruelles nécessités que la commission des vivres pour l'armée du roi fut émue de pitié et distribua du pain de munition aux sujets palatins aussi bien qu'aux soldats. Environ un siècle après ces actes, que réprovoe notre civilisation, un roi de Prusse, le grand Frédéric, recommandait encore à ses officiers de ne pas discuter avec les habitants d'un pays occupé, de les traiter avec hauteur, de les menacer de mettre tout à feu et à sang s'ils ne fournissent à temps ce qu'on leur demande, et de mettre à exécution les menaces faites afin de produire une impression salutaire. De récentes et cruelles épreuves nous ont appris que ces principes ne sont pas oubliés. Souhaitons qu'ils disparaissent à tout jamais, et terminons en jetant sur ces faits le jugement de celui qui fut le plus humain des hommes : *Qu'il y ait eu à cela, dit Michelet, quelque utilité stratégique et passagère, je ne le nie point ; mais j'affirme que les choses qui créent des haines durables entre les nations sont mauvaises et impolitiques*².

¹ Rousset, II, 79-85. — La lettre de l'électeur palatin à Turenne commence ainsi : L'embrasement de mes bourgs et villages, qu'une lettre d'un de vos domestiques aussi bien que d'autres avis, donnent sujet de croire avoir été fait par vos ordres. Il croit que Turenne a agi par dépit ou par chagrin contre lui. Le maréchal lui répondit quelques lignes : Je peux assurer V. A. E. que le feu qui a été mis dans quelques-uns de ses villages, a été sans aucun ordre, et que les soldats qui ont trouvé leurs camarades tués d'une assez étrange façon, l'ont fait à des heures qu'on n'a pu l'empêcher. Grimoard, II, 557, 558.

² Armagnac, p. 516 ; Michelet, *Histoire de France* : campagne de 1674.

1^{er} AOÛT — 28 NOVEMBRE.

Turenne tente de prévenir la jonction des impériaux et de l'électeur de Brandebourg ; mais la bataille d'Entzheim ne sert qu'à intimider l'ennemi. Le maréchal se maintient quelque temps en Alsace en couvrant Haguenau et Saverne, et il s'assure des routes qui conduisent en Lorraine.

Malgré l'effroi qu'ils avaient éprouvé, les Allemands ne désespéraient pas de prendre leur revanche de Sintzheim, et, ils firent bientôt de nouvelles levées et des concentrations de troupes. Louvois, de son côté, détacha le marquis de Rochefort entre la Mense et la Moselle, avec l'ordre de se joindre à Condé ou à Turenne, selon que le comte de Souche gagnerait la rive gauche de la Meuse pour appuyer le prince d'Orange, ou que, cédant aux sollicitations du duc de Lorraine et de l'électeur palatin, il resterait sur la Moselle. On put craindre un instant qu'il ne prit ce dernier parti et qu'il n'entrât en France par les Trois-Évêchés. Louis XIV, qui partageait cette crainte, rappela Turenne sur la Moselle, et, dans une longue dépêche du 1^{er} août, il le consulta sur l'utilité d'un plan éventuel qui consisterait à évacuer l'Alsace en ne conservant que Brisach et Philipsbourg, et à se replier entièrement en Lorraine, sauf à rentrer en Alsace après l'hiver. Il pensait que ce plan ne devrait être exécuté que si l'ennemi conservait la supériorité à la fin de la campagne, et qu'en rasant Neustadt, Landau, Wissembourg et quelques autres places, il aurait bien de la peine à s'établir en Alsace et à y prendre ses quartiers. Le maréchal avait consenti à céder à l'ordre du roi qui l'invitait à se replier sur la Moselle, et quand il se fut assuré que les Trois-Évêchés n'étaient pas sérieusement menacés, il était revenu camper près de Landau, afin d'être à portée du Palatinat transrhénan et d'en reprendre possession dès qu'il le jugerait utile. Quant à l'abandon éventuel de l'Alsace, il s'y opposa avec la plus franche énergie ; il fit valoir que si, par sa retraite, il abandonnait l'Alsace aux ennemis, ayant Strasbourg derrière eux, ils demeureraient dans cette province tant qu'il leur plairait : que de là ils pousseraient la guerre à leur gré en Franche-Comté, en Lorraine et même en Champagne ; qu'ils seraient maîtres de tout depuis Mayence jusqu'à Bâle, c'est-à-dire d'une étendue de pays capable de faire subsister cent mille hommes tout un hiver ; que bientôt nous n'aurions plus de nouvelles de Philipsbourg ni de Brisach, n'ayant plus de communication avec ces deux villes ; que rien ne produit plus mauvais effet que de raser des places, puisqu'on fait voir par là qu'on n'a pas même l'espérance d'y pouvoir revenir ; que d'ailleurs ces places rasées n'empêchent point qu'on ne s'établisse dans un pays ; des palissades qu'on peut dresser en un jour étant tout aussi bonnes que des murailles pour des quartiers d'hiver. Turenne terminait sa réponse en résumant énergiquement toute sa pensée : Je dirai à Votre Majesté que je suis persuadé qu'il vaudrait mieux pour son service que j'eusse perdu une bataille que si je repassois les montagnes et que je quittasse l'Alsace. Elle sait le nombre qu'elle a de troupes ; je la supplie, dans ces trois mois, qui feront le bon ou le mauvais état de ses affaires, de ne les envoyer qu'aux lieux où elles pourront servir à quelque chose de capital. Pourvu qu'on ait un nombre raisonnable de troupes, on ne quitte pas un pays,

encore qu'un ennemi soit plus fort ; mais il faut être soutenu par des secours et avoir ses derrières assurés¹. Satisfait de cette réponse, le roi n'insista pas ; il fit même donner par Louvois l'ordre au marquis de Rochefort d'envoyer une partie de ses troupes à Turenne et de rejoindre Condé avec le reste. Bournonville se tint prudemment derrière le Main, attendant les contingents des divers États de l'Allemagne, et Turenne fit vivre ses troupes tout le mois d'août dans le Palatinat cisrhéan, comme elles avaient vécu tout le mois de juillet dans le Palatinat transrhéan.

Vers le commencement de septembre, la cour eut de nouvelles et plus graves inquiétudes : Bournonville avait été rejoint par les troupes des cercles de l'Empire et par celles de Zell, de Wolfenbüttel de Lüneburg, de Münster, de Saxe, de Hesse, de Trèves, de Cologne, et, sans attendre l'arrivée du grand électeur, il avait passé le Rhin à Mayence le 28 et le 29 août avec trente mille hommes et trente pièces de canon. A cette nouvelle, Louvois, éprouvant encore de bien légitimes inquiétudes pour la Lorraine, essaye de les faire partager à Turenne ; mais le maréchal s'est mis en mesure de le rassurer : il a pris une forte position entre Wissembourg et Landau, derrière Vinden et Hergerswiller, son front couvert par ces villages et un ruisseau et sa droite appuyée à des bois marécageux. L'armée étant ainsi également éloignée des passages de Rhinzabern et Bergzabern, les seuls par où on pouvait l'aborder, avait la facilité de se porter en peu de temps à l'un ou à l'autre, c'est-à-dire vers le Rhin ou les montagnes². Confiant dans sa position, Turenne persiste dans sa résolution de défendre l'Alsace, mais en rendant raison de sa conduite à Louvois : L'armée du roi est en une disposition merveilleuse, et je pense que, l'ennemi se croit si supérieur en nombre que cela donne beaucoup de hardiesse à ses gens pour avancer.... Une armée comme celle de l'ennemi et en la saison où l'on est ne peut songer qu'il chasser l'armée du roi d'Alsace, n'ayant ni vivres ni moyen d'aller en Lorraine que je ne sois chassé du pays... Aussi, monsieur, je ne doute pas, Verdun n'étant en nul danger, que Sa Majesté, ainsi que vous lui en aviez parlé, ne fasse avancer à Metz ce qui étoit à Verdun et ne commande au régiment royal, qui est à Marsal, de marcher à Saverne promptement³.

Bournonville avait cru d'abord que Turenne avait peu de troupes, qu'il n'était pas retranché, et qu'en s'avancant contre lui, ou le rejetterait aisément en Lorraine. Il dirigea donc son armée vers Spire, d'où il envoya reconnaître le camp des Français. Frappé de l'avantage du poste qu'ils occupaient ainsi que de leur ferme contenance, il n'osa ni attaquer le maréchal ni faire filer ses troupes entre Landau et le Rhin, et après avoir beaucoup souffert dans l'évêché de Spire par suite de la disette du fourrage, il se décida à rétrograder et à repasser le fleuve. Le 20 septembre il était sur la rive droite ; il renonça, malgré l'électeur palatin, à assiéger Philipsbourg en présence de Turenne, et remonta le Rhin à travers les marquisats de Durlach et de Bade dans le dessein de s'approcher de Strasbourg. Turenne envoya aussitôt le marquis de Vaubrun avec un fort détachement pour intimider les magistrats de cette ville, les empêcher de rompre la neutralité et pour prévenir les impériaux au pont du Rhin ; il le suivit avec le reste de l'armée et s'établit au village de Wanzenan, à une lieue et demie au-dessous de Strasbourg.. C'était trop tard : entraînés par leurs inclinations allemandes, les magistrats s'étaient laissé gagner par les émissaires de

¹ Grimoard, II, 549-550.

² Armagnac, p. 505.

³ Grimoard, II, 572, 574.

l'empereur et ils livrèrent le pont à ses troupes, donnant comme excuse de cette violation de la neutralité, qu'ils avaient promise et jurée, de prétendues violences que le peuple aurait exercées sur eux. Le gouvernement français avait commis une grave faute, de ne pas ordonner l'occupation de cette place ; il connaissait les mauvaises dispositions des Strasbourgeois, et puisque tout l'Empire était en guerre, il aurait dû comprendre que la possession de cette ville était indispensable pour la sûreté de la frontière. Contrairement à l'opinion de Napoléon, nous pensons que Turenne n'est point responsable de cette faute ; il veillait sur ce point important et il avait envoyé Vaubrun assez tôt pour prévenir Bournonville, mais Vaubrun qui devait agir avec vigueur, entra en pourparlers avec les bourgeois et perdit l'occasion d'enlever un fort indispensable. Le 24 septembre, les Impériaux étaient à Strasbourg ; une partie de leurs troupes occupaient la haute Alsace, qui n'avait pas été épuisée par la guerre ; l'électeur de Brandebourg arrivait sur le Neckar avec dix-huit mille hommes et quarante-sept pièces de canon. Turenne, dont les troupes étaient inférieures de moitié à celles des confédérés, occupait un pays sans ressources ; il avait à défendre la France ouverte à l'invasion, à couvrir plusieurs places d'Alsace mal fortifiées et dont la possession lui était nécessaire pour se maintenir dans le pays, et, s'il perdait quelques jours, la jonction de l'électeur avec Bournonville permettait aux confédérés de jeter cinquante mille hommes sur la France. La situation était critique. Turenne fit tout ce que l'on pouvait attendre de lui et il résolut de prévenir la jonction dont il était menacé, ainsi qu'il avait prévu au début de la campagne celle de Bournonville et du duc de Lorraine.

A ce moment les impériaux et les Français occupaient les positions suivantes aux portes de Strasbourg : Turenne, le village de Wanzenan, sa gauche à l'Ill, sa droite à des marais ; Bournonville, Saint-Blaise, la droite au Rhin, interceptant la route de Saverne. Informé que son adversaire passait l'Ill et se dirigeait sur Molsheim, le maréchal leva son camp le 5 octobre à minuit, passa la rivière de Souffel à Lampertheim, laissant Strasbourg sur la gauche ; il marcha sur trois colonnes, s'empara du bourg d'Achenheim, passa la Bruche et découvrit le camp des ennemis derrière Entzheim. S'étant avancé pour les reconnaître, il aperçut qu'ils avaient jeté de l'infanterie dans un bois sur notre droite et qu'ils s'étaient rangés en bataille pour le recevoir. Il fit mettre aussitôt son armée dans la plaine, à gauche et en avant du village de Holtzheim ; sa première ligne était composée de quatorze escadrons à chaque aile et de dix bataillons dans le centre. Sa seconde ligne avait pareillement quatorze escadrons à chacune de ses ailes et huit bataillons au centre, et son corps de réserve était de trois bataillons et quatre escadrons, outre un bataillon et deux escadrons qu'il avait placés entre les deux lignes.

Les ennemis avaient leur droite vers Strasbourg- et leur gauche près du village d'Entzheim, où ils se retranchèrent, quoique leur armée fut forte de quarante bataillons et de quatre-vingt-treize escadrons, et que celle de France ne fût que de vingt-sept bataillons et de soixante-deux escadrons. Ils étaient maîtres de positions qu'ils avaient fortifiées et dans lesquelles ils avaient mis du canon qui couvrait leur droite. Ils avaient jeté quelque infanterie et fait quelques abatis d'arbres dans le bois qui couvrait leur gauche. Le duc de Bournonville qui la commandait était au centre ; le duc de Lorraine était la tête de l'aile droite, et l'aile gauche était sous les ordres du comte de Caprara. Turenne ayant compris la nécessité de chasser les ennemis du bois qui couvrait leur gauche, et sans la possession duquel il ne pouvait les aborder, fit avancer son artillerie pour le battre et commanda le marquis de Boufflers pour l'attaquer avec ses dragons.

soutenus de cinq bataillons ; les ennemis, qui avaient eu dessein de prendre l'armée du roi en flanc par cet endroit, défendirent avec acharnement celle position dont ils comprenaient toute l'importance, et il y eut en cet endroit un combat des plus vifs, dans lequel périrent de part et d'autre un grand nombre de soldats et d'officiers, ce qui obligea les deux chefs de faire soutenir les premières troupes par de nouvelles ; il se passa plus d'une heure et demie avant qu'aucun parti ait se vanter d'avoir l'avantage, pendant que le reste des deux armées demeurait spectateur de cette action ; mais le marquis de Boufflers, impatienté d'une si longue résistance, força la première ligne des retranchements qui gardaient l'entrée du bois, et, suivi par le reste des troupes, il s'en rendit le maître et prit trois pièces de canon. On s'était flatté que les ennemis abandonneraient ensuite le bois ; mais ils s'y soutinrent grâce à leur seconde ligne, qui était armée de huit pièces de canon et que les Français ne purent forcer.

Pendant que les troupes combattaient avec opiniâtreté de part et d'autre, le duc de Lorraine, ayant vu que Turenne avait dégarni le centre de sa première ligne pour envoyer du secours aux troupes qui combattaient dans le bois, y fit marcher quinze escadrons qui, trouvant un vide entre la cavalerie et l'infanterie de la droite, l'attaquèrent avec avantage et v mirent du désordre ; mais le comte de Lorges accourut au secours de la cavalerie qui avait déjà plié, et rétablit l'embat avec tant de valeur qu'il se sauva très peu de monde de ces quinze escadrons.

A ce moment les troupes qui étaient dans le bois tentaient de nouveaux efforts. Turenne, ayant fait avancer le corps de réserve et six bataillons de la deuxième ligne, chassa les ennemis du deuxième retranchement qu'ils avaient fait, et se rendit maître de leur canon qu'il tourna contre eux ; mais il ne put encore les obliger d'abandonner le bois ; Bournonville, par un retour offensif, l'ébranlait sur le terrain conquis en faisant avancer sept bataillons de Lünebourg. Turenne leur apposa le reste des bataillons de la deuxième ligne, et là se renouvela le combat pour la troisième fois et le carnage devint bientôt effroyable. Les Allemands avaient cet avantage-considérable que leur ligne de bataille était plus près du bois et que dès lors ils étaient appuyés par leur cavalerie et leur artillerie. Quand il s'en aperçut, Turenne tenta un mouvement qui décida du succès : il porta en avant la cavalerie de sa première ligne et fit avancer la cavalerie de la seconde pour prendre la position de la première. Les Allemands durent renoncer à se défendre et ils furent définitivement expulsés du bois.

Tandis que la bataille était gagnée à sa droite, Turenne vit le moment où, sur sa gauche, [la chose prenoit un autre train](#). Il avait attiré sur son extrême droite toute l'aile droite et une grande partie du centre, sans prendre la précaution ou sans avoir le temps de rapprocher sa gauche du point où il avait jugé nécessaire de porter la majeure partie de ses forces ; il en résulta un immense intervalle entre la gauche et la droite, et l'ennemi se mit en devoir d'en profiter. Caprara, débouchant tout à coup à droite d'Entzheim, tomba sur sept bataillons qui restaient de l'infanterie française au centre ; Bournonville eu même temps marchait de front contre la cavalerie de la gauche française. Caprara renversa plusieurs escadrons et tourna sur les derrières de la cavalerie de la gauche et de l'infanterie du centre ; c'en était fait de ces troupes et, par suite, de la victoire, si Caprara eût été soutenu et si Turenne n'avait pas eu des soldats aussi solides et des lieutenants aussi dévoués ! Heureusement le mouvement de Caprara ne fut point appuyé, l'infanterie tint ferme, le comte de Lorges et le comte d'Auvergne rallièrent la cavalerie de la réserve, enfoncèrent celle de Caprara et la repoussèrent. Après une longue et confuse mêlée les Impériaux cédèrent et

rentrèrent en désordre dans leurs positions du matin. Pour compléter la défaite des Allemands il aurait fallu franchir sous leur feu les ravins qui les couvraient. Turenne n'osa l'entreprendre de peur d'y faire écraser toute son infanterie. De part et d'autre on demeura en observation, et le reste de l'action se passa jusqu'à la nuit en canonnade réciproque. Les deux partis profitèrent de l'obscurité pour se retirer : Turenne repassa la Bruche et la Mutzig et alla camper à Achenheim, à une lieue du champ de bataille, qui resta occupé par vingt escadrons français. Bournonville, craignant d'être attaqué le lendemain, repassa l'Ill et se retira sous le canon de Strasbourg, abandonnant deux pièces de canon sur ses positions, outre les huit pièces perdues à l'attaque du bois. La bataille d'Entzheim nous avait coûté deux mille Hommes tués et quinze cents blessés ; les Allemands avaient perdu trois mille hommes tués, autant de blessés, plusieurs étendards, des timbales et des drapeaux. Leur armée n'était qu'affaiblie mais non détruite ; elle était toujours en Alsace et l'électeur de Brandebourg approchait. Le danger que courait la France était toujours grave ; que va faire Turenne pour le conjurer¹ ?

Bien que son armée souffrît de la disette, Turenne ne voulut pas abandonner l'Alsace aux Allemands. Le 7, il s'établit dans une position retranchée en avant de Marlenheim, sa droite du côté de la Mutzig. Ce camp était bien choisi. L'armée, appuyée sur Haguenau et Saverne, couvrait la basse Alsace. De plus, les ennemis ne pouvaient gagner la Lorraine sans lui prêter le flanc, et ils se trouvaient ainsi obligés de chercher à le déposter avant de se porter vers les Vosges. Cependant l'armée française, vu son infériorité en nombre, ne pouvait espérer se soutenir devant les forces des alliés que l'arrivée prochaine de l'électeur de Brandebourg allait rendre prodigieuses. Turenne avait besoin plus que jamais de recevoir du renfort et il en demanda à Louvois.

Celui-ci tomba tout à coup si sérieusement malade qu'il fut obligé d'abandonner à le Tellier la décision et le détail des affaires ; mais le 9 octobre, avant trouvé quelques instants de répit, il en profita pour écrire à le Tellier : *Comme rien ne me paraît plus important que de finir la campagne aussi glorieusement du côté de l'Allemagne que l'on a fait du côté de Flandre, et qu'il est de la prudence du roi de se mettre en état de prévenir tous les malheurs qui pourvoient arriver à M. de Turenne, je croirois qu'il seroit fort important qu'il lui plût d'ordonner à Monseigneur le Prince d'envoyer vingt bataillons d'infanterie (fort peu de Suisses), de ceux qui ont le moins souffert dans le combat de Seneffe, avec encore trente escadrons de cavalerie, outre les cinquante, afin d'avoir ces gens-fit tout prêts pour jeter en Bourgogne ou pour soutenir la Lorraine s'il arrivoit un malheur à M. de Turenne. J'avoue que ce sera une fatigue aux troupes et une marche peut-être inutile ; mais s'il arrivoit un malheur, je suis assuré que le roi seroit au désespoir de n'avoir pas ces troupes-là*². Le 16 octobre, le Tellier annonçait officiellement à Turenne qu'il aurait bientôt à ses ordres vingt bataillons et quatre-vingts escadrons des meilleures troupes de M. le Prince. On ne devait pas tarder à les renforcer de l'arrière-ban, que le roi avait convoqué dès qu'il eut appris que le grand électeur avait passé le pont de Strasbourg avec vingt-deux mille hommes, ce qui portait le chiffre des alliés à plus de cinquante mille soldats. Turenne n'en avait pas la moitié.

¹ *Quatre dernières campagnes*, p.127-156. Quincy, I, 399-402.

² Rousset, II, 91 : B., p. 132-138.

Le 17 octobre, le duc de Bournonville était à Molsheim, à environ une lieue des Français, et, pour protéger le front et la droite de son camp, il faisait élever des retranchements. Les alliés croyaient que Turenne voulait se maintenir en avant de Marlenheim ; mais il avait vu rapidement que sa situation devenait difficile et qu'il fallait à tout prix sauver Haguenau et Saverne, car la perte de la première l'isolait de Philipsbourg et l'empêchait de se maintenir dans la basse Alsace, et la seconde lui était indispensable pour ses communications avec la Lorraine. Il résolut de se retirer à Dettwiller, entre Saverne et Haguenau, pour couvrir ces deux places, et dans la nuit du 18 au 19, il engagea son armée dans le défilé de Vasslen et dans une autre gorge sur la gauche. Le comte de Lorges partit à minuit avec l'avant-garde ; Foucault et le comte de Roye étaient à l'arrière-garde avec la cavalerie ; Créqui suivait avec l'arrière-ban. A onze heures du matin, l'arrière-garde sortait du second défilé lorsque les Allemands parurent sur les hauteurs. Une partie de l'avant-garde se mit en bataille, tandis que les dragons se déployaient en tirailleurs, et il y eut quelques escarmouches qui se terminèrent à l'avantage des Français. L'armée passa tranquillement plusieurs ruisseaux et la Sarre, et arriva à dix heures du soir près de Dettwiller, où elle passa la nuit sous les armes. Dès qu'il fut jour, le maréchal reconnut toutes les avenues de son poste, établit des gardes en avant de la Sarre et fit camper l'armée, la droite appuyée à Dettwiller et la gauche à Waltenheim. L'arrière-ban fut dispersé dans plusieurs villages derrière les troupes, sans entrer en ligne ; on lui marqua cependant le poste qu'il devait occuper en cas d'action. Les alliés s'étendirent depuis Truchtersheim, où ils appuyèrent leur droite, jusqu'à des hauteurs en avant de Durningen. Turenne avait choisi le camp de Dettwiller comme un asile assuré et craignait d'autant moins qu'on vînt l'y attaquer que la Sarre, qui est d'un accès difficile, couvrait son front, et des ruisseaux ses flancs. De là il pouvait aisément se jeter soit sur Haguenau, soit sur Saverne, si l'ennemi se hasardait à l'attaquer.

L'indécision des Allemands ne tarda pas à le tirer d'embarras au sujet de leur plan. Le 21 octobre, ils se rapprochèrent de la Zorn, faisant mine de vouloir la franchir pour marcher sur Haguenau. Ce mouvement n'eut pas de suite. Réunis en conseil de guerre, les généraux des alliés ne purent s'accorder sur les opérations à entreprendre, et une démonstration de Turenne acheva de les troubler : le maréchal ayant fait jeter ses ponts sur la Zorn, en avant de son camp, comme s'il avait eu le dessein de les attaquer, ils se décidèrent, malgré leur grande supériorité numérique, à battre en retraite. Ils décampèrent le 29, et ils allèrent réoccuper, sous la protection de Strasbourg, leur ancien camp sur le champ de bataille d'Entzheim.

Turenne se maintint quelques jours seulement à Dettwiller ; apprenant l'arrivée des renforts qu'il attendait de Flandre, il ne se fit rejoindre qu'au 30 octobre au 5 novembre que par vingt bataillons et cinquante escadrons : la rareté des fourrages autour de son camp l'obligea à faire arrêter sur la Sarre les trente escadrons restants ; le comte de Sailli, qui les commandait, prit ses quartiers aux environs de Bouquin. Malgré cette précaution, sa cavalerie souffrant beaucoup de la disette, il la dispersa le 6 novembre aux environs d'Ingwiller, et le 9 il détacha l'arrière-ban, avec ordre de se porter sur la Moselle, vers Toul et Metz, dans le double but de se débarrasser de cette noblesse qui n'avait ni la bravoure ni la discipline de la noblesse de l'armée régulière, et de la mettre à portée de couvrir la frontière de Lorraine et de Champagne, si elles étaient menacées par le général Sporck, qui avait remplacé le comte de Souche dans le commandement des Impériaux aux Pays-Bas.

Bientôt les environs de Dettwiller se trouvèrent entièrement épuisés, et Turenne se vit dans la nécessité de quitter ce poste ; il se rendit à Ingwiller ; il fit cantonner son infanterie derrière la Moder, depuis la Petite-Pierre jusqu'à Pfaffenhoffen ; la cavalerie fut cantonnée le long de la montagne, derrière la droite de l'infanterie. Pour assurer ses communications avec la Lorraine, il acheta du prince de Lutzelstein le droit de mettre une garnison de trois cents hommes d'élite dans sa ville de la Petite-Pierre. Trompés par cette inaction, les Allemands crurent que- la campagne était terminée et ils mirent leur armée en quartiers d'hiver, dans les derniers jours de novembre, à Belfort, le long des Vosges, à Thann, Sainte-Marie-aux-Mines, Colmar et Schlestadt. Turenne ne pensait pas comme eux, et une fois qu'il eut appris que Sporck prenait aussi ses quartiers à Bonn, il se prépara à chasser l'étranger de l'Alsace par la pais heureuse des inspirations militaires.

IV

29 NOVEMBRE 1674 — 30 JANVIER 1675

Turenne évacue entièrement l'Alsace, repasse en Lorraine, et, longeant le pied des Vosges du côté de la Lorraine, il arrive le 27 décembre à Belfort, surprend les Allemands dans la haute Alsace, les culbute à Turckheim et les rejette au delà du Rhin.

Turenne avait de longue main formé le projet d'attaquer les Allemands au milieu de leurs cantonnements ; mais comme il était clair qu'ils se garderaient soigneusement sur leur front couvert par la Bruche, il s'arrêta au parti de faire repasser les Vosges à son armée, comme pour la mettre en quartiers d'hiver en Lorraine. Après avoir fait ainsi croire aux ennemis qu'il renonçait à leur disputer la possession de l'Alsace, il voulait longer le revers oriental des Vosges et déboucher par Belfort sur la queue de leurs cantonnements. En les attaquant du côté où ils s'y attendaient le moins, il espérait les empêcher de se mettre en état de défense, et leur infliger de grandes pertes. Dès le 9 novembre, il faisait part de ce projet à le Tellier : *Si l'ennemi veut s'établir en Alsace, on laisse Saverne et Haguenau bien garnis et l'on marche à lui par les montagnes de la Lorraine droit dans la haute Alsace. Il revient sur ce plan le 13 : J'ai fait travailler à Haguenau et à Saverne, prétendant y laisser assez de troupes, les mettre en sûreté, après avoir demeuré autant que je pourrai à portée de les secourir ; et si les ennemis vouloient s'établir dans la haute Alsace, y marcher avec l'armée, me servant des troupes de M. le comte de Saulx pour avant-garde, et laissant quelque arrière-garde pour retourner promptement vers Saverne et Haguenau si l'ennemi y venoit. Enfin le 27 il annonce l'exécution très prochaine de ce mouvement : Un de ces jours, toute l'armée de l'ennemi demeurant où elle est, je laisserai beaucoup d'infanterie dans Haguenau, ferai avancer toutes les troupes qui se sont reposées sur la Sarre de trois ou quatre journées au delà des montagnes, pour être en état de revenir avec la cavalerie française, et je repasserai avec les troupes par la Petite-Pierre, pour ensuite, si l'ennemi marche*

dans la haute Alsace, y aller par les montagnes de Lorraine ou par Belfort¹. Trois jours après il abandonnait l'Alsace, traversait les Vosges par le défilé de la Petite-Pierre et descendait en Lorraine. Il n'avait laissé que six bataillons français dans Haguenau et trois dans Saverne.

Il avait une si grande confiance dans le succès que, sortant de sa circonspection habituelle, il avait fait pressentir la victoire au jeune marquis de la Fare en ces termes : *La cour est quelquefois contente quand elle ne doit pas l'être, et elle ne l'est pas quand elle le doit. Pour moi, je vais au mieux que je m'imagine qu'on puisse faire, et liez-vous à moi : il ne faut pas qu'il y ait homme de guerre en repos en France tant qu'il y aura un Allemand en deçà du Rhin en Alsace. Remettez seulement vos troupes en bon état, j'en ferai mon avant-garde.....*² Après avoir rallié les troupes venues de Flandre et qui étaient restées sur la Sarre, il établit successivement son quartier du 4 au 20 décembre à Lorquin, à Blamont, à Baccarat, à Domptail, à Padoux, à Éloyes et à Longuet, dresse un journal des marches et des campements, remet à chaque officier son itinéraire, se débarrasse de tous les malingres, de tous les cavaliers démontés et des chevaux ruinés qu'il renvoie à Nancy, fait établir des boulangeries, des dépôts de grains et de farines sur sa route, chasse d'Épinal par une habile démonstration une garnison allemande, surprend et enlève Remiremont sur la Moselle, et, pour donner tout à fait le change à l'ennemi, il fait assaillir et occuper par des détachements tous les passages des Vosges depuis Sainte-Marie-aux-Mines jusqu'à Belfort. En un mot, il règle et prévoit tous les détails, et tout en faisant filer ses troupes par des routes différentes, il prend toutes ses dispositions pour qu'elles puissent être toutes réunies sous sa main en cas de besoin. Napoléon a dit, et l'on a répété après lui, qu'un lien do se préparer ainsi à déboucher sur l'extrême gauche des cantonnements des alliés, Turenne aurait mieux fait de pénétrer dans la haute Alsace par Münster sur Colmar et Strasbourg, ou par Saint-Amarin sur Thann ; en tombant au milieu de leurs quartiers, il aurait pu facilement séparer en deux leur armée et en assurer la défaite. En raisonnant ainsi, les adversaires de Turenne oublient qu'il était moins fort que les alliés, qu'en tombant au milieu d'eux et en les frappant au cœur de l'Alsace, il les atteignait au seul endroit où ils fussent abrités par des places fortifiées et où leurs quartiers fussent réunis par des communications faciles : il leur aurait donné la chance de réunir assez vite suffisamment de troupes pour l'arrêter dans sa marche, se concentrer à l'abri des canons des forteresses et l'enfermer entre les Vosges et leurs retranchements. Au contraire, en débouchant par Belfort, il les surprenait dispersés dans des camps très isolés, rendait toute concentration impossible de leur part, les culbutait les uns sur les autres avant qu'ils fussent revenus de leur premier effroi, et courait la chance de pouvoir peut-être les expulser de l'Alsace sans combat sérieux. Les hommes de guerre de cette valeur ne se décident que par des calculs d'une sage lenteur à une opération aussi délicate que celle que nous racontons, et le devoir de l'historien est de chercher à découvrir les raisons qui ont pu les déterminer, au lieu de hasarder une critique dont le moindre défaut est une téméraire légèreté.

La première marche fut assez pénible, car la neige tombait en abondance, faisait déborder ruisseaux et rivières, et les chemins s'effondraient ; mais vers le 22 la gelée raffermi les routes, et l'on put accélérer le mouvement. Turenne fit étape

¹ Grimoard, II, 609, 611, 615.

² La Fare, p. 160-161. — Pour la marche de Turenne : *Quatre dernières campagnes*, p. 149-156.

à la Rochotte, à Melisey, à Champagny, à Valdoye, et le 29 toutes ses troupes étaient à Belfort, qu'il leur avait assigné pour lieu de rassemblement.

Elles s'étendirent dans la plaine et s'emparèrent de plusieurs postes et châteaux, dans lesquels on fit un grand nombre de prisonniers : tout fuyait devant elles au milieu d'une épouvante générale. Les chefs des alliés, avertis par un si grand nombre de fuyards que Turenne marchait à eux, se trouvèrent tellement surpris que, si la nouvelle ne leur eût été confirmée de moment en moment, ils auraient eu de la peine à le croire, tant ils étaient convaincus qu'une marche était impossible en cette saison ; ils prirent aussitôt le parti de se retirer au delà de l'Ill et, tâchant de rassembler leurs corps dispersés, ils résolurent de disputer le passage de cette rivière pour donner le temps au gros de leur armée de se réunir auprès de Colmar. Turenne, qui les suivait de près, et qui vit que le succès de son entreprise ne dépendait que de la diligence, se mit en état de forcer ce passage, et marcha d'abord à ceux qui s'étaient couverts de l'Ill. Comme il arrivait près de Mulhouse avec trois brigades de cavalerie pour se saisir des gués qu'il connaissait sur cette rivière, on lui rapporta qu'on voyait quelques escadrons de l'autre côté. Il fit promptement passer un gué au marquis de Montauban et au chevalier de Sourdis avec quelques escadrons, qui chargèrent les ennemis, et quoique Montauban fût fait prisonnier en combattant avec beaucoup de valeur, les Allemands furent obligés de faire avancer d'autres escadrons pour soutenir les premiers. Presque toute leur cavalerie fut engagée. Turenne, pendant ce temps fit passer celle qu'il avait avec lui par des gués qu'il avait reconnus, ce qui donna lieu à un nouvel engagement qui se termina par la fuite des ennemis. Comme ils se trouvèrent surpris, ils n'eurent pas le temps de retirer quantité de garnisons qui étaient sur le chemin de Colmar, et à qui ils venaient d'envoyer ordre de marcher au rendez-vous. Turenne les prit, mais il ne poursuivit pas les fuyards, car il venait de lutter avec quinze cents hommes contre quatre mille et son avant-garde était épuisée. Il avait enlevé à ses adversaires quatorze étendards, huit cents prisonniers, le champ de bataille ; c'était assez pour donner espoir et confiance aux Français et pour jeter la démoralisation et le désarroi parmi les Allemands. Montauban augmenta encore leur terreur en racontant au prince de Bade que l'avant-garde seule avait donné, mais que toute l'armée suivait et arrivait sur le champ de bataille. Aussi les Allemands ne l'attendirent pas, et ils se replièrent sur Ensisheim avec leurs bagages et leur infanterie, et de là sur Colmar.

Turenne gagna cette ville après s'être emparé du château de Brunstatt, où le régiment de Portia, fort de huit cents hommes, se constitua prisonnier ; il se contenta de désarmer les nombreux traînards qu'il rencontrait, campa le 4 janvier à Pfaffenheim, et le 5 au matin il divisa son armée en trois colonnes, et se porta sur l'électeur de Brandebourg, qui avait massé trente à quarante mille hommes entre Colmar et Turckheim. La position qu'il occupait avait été heureusement choisie ; elle formait une espèce d'île en triangle, les deux côtés les plus longs fermés par le Fecht et par un canal, appelé aujourd'hui le Logelbach, unissant le Fecht à l'Ill ; le troisième fermé par l'Ill. Leur gauche était à Colmar, et leur droite tirait vers Turckheim, qui en était éloigné d'une demi-lieue. Comme ils n'avaient pas assez de troupes pour l'étendre jusqu'à cette ville, ils se contentèrent d'y mettre trois cents dragons ; le front de leur armée était couvert par le canal que défendaient vingt-quatre pièces d'artillerie. Outre l'électeur de Brandebourg, l'ennemi avait comme généraux les dues de Bournonville, de Lorraine, de Brunswick et de Zell.

Turenne jugeait prudent de ne pas attaquer l'ennemi de front, mais d'enlever Turckheim qui dominait la plaine, et, malgré la difficulté du terrain, de tourner la droite de l'ennemi pour le déposter. Son année se met en mouvement sur trois colonnes, l'infanterie en tête. Elle suit le pied de la montagne de Hoh-Landsberg, ce contrefort des Vosges qui sépare la vallée du Fecht de celle de la Laud, et se termine à une lieue de Colmar. Dès que les Français l'eurent dépassé, Turenne fit déployer sur deux lignes ses colonnes de droite et du centre. L'infanterie se forma dans les vignes, en avant du village de Wintzenheim ; sa gauche fut couverte du côté des gués du bras du Fecht par des escadrons disséminés également dans des vignes ; sa droite, par l'aile de cavalerie qui s'étendit dans la plaine de Colmar. A la faveur de ce déploiement exécuté hors de la portée du canon ennemi, la colonne de gauche, conduite par Turenne en personne, composée de quatorze bataillons, de plusieurs régiments de cavalerie et de quelques pièces de canon, pénétra dans les défilés de la montagne pour déboucher ensuite dans le val de Saint-Grégoire, traverser le Fecht au-dessus de Turckheim et se porter sur cette ville dont la prise permettait au maréchal de s'établir sur la droite des Allemands.

Inquiet sur le sort de l'armée qui suit des gorges si dangereuses et où l'ennemi peut l'écraser, le marquis de la Faye interroge le vicomte sur son dessein, et le maréchal le rassure en lui expliquant son plan. *Personne ne comprenoit rien à son dessein ; car il sembloit prêter le flanc aux ennemis, qui pouvoient passer le ruisseau et tomber sur lui avant qu'il frit en bataille. Cela m'inquiéta comme plusieurs autres, et comme je pouvois lui dire ce qui me venoit dans la tête, que j'étois sans conséquence, et, si j'ose le dire, dans son amitié, il me l'avoit permis. Je gagnai donc la tête de la colonne et je lui dis : Je vous demande pardon, monseigneur, si j'ose vous dire que nous sommes tous inquiets de la marche que vous nous faites faire, et de voir que nous allons du nez dans cette montagne, et que nous sommes tous les uns sur les autres dans cette vallée. Il me dit : Effectivement, vous n'avez pas tort ; mais j'ai compris que l'année des ennemis, qui a le ruisseau de Turckheim devant elle, et Colmar à sa droite, où sont ses vivres et ses munitions, ne se déposterait point d'un lion poste où elle est pour tomber sur moi, et ne passeroit point le ruisseau ; que d'ailleurs elle n'abandonnerait point Colmar, où sont ses magasins, de peur que je ne me jetasse de ce côté et ne m'en saisisse ; que pourtant elle n'étoit pas assez grande pour tenir Turckheim autrement que par un détachement, et qu'ainsi me saisissant de ce poste, comme je vais tâcher de faire tout à l'heure, je me donnerai un passage dans leur flanc, qui les obligera à retourner leur armée et à me combattre dans un terrain égal aux uns et aux autres.*

Les Allemands se bornent à détacher, pour couvrir leur droite, six pièces de canon, un corps de douze bataillons auquel le duc de Lorraine joint trente escadrons. Ces troupes se portèrent sur Turckheim par la rive droite de la rivière et trouvèrent déjà les Français établis dans la ville, mais en petit nombre ; ils avaient placé des dragons et des fantassins dans un cimetière, dans un moulin, dans des vignes et le long du Fecht pour empêcher leurs adversaires de le franchir, tandis que leur colonne de droite contenait le centre et la gauche de l'ennemi. Celui-ci, comprenant trop tard l'importance de Turckheim, veut tenter de la reprendre ; il s'empare du moulin du Fecht. Turenne détache aussitôt trois cents hommes, soutenus par deux bataillons, qui le reprennent et y mettent le feu. Sur la rive opposée, les fantassins ennemis forment le long de la rivière une ligne soutenue par deux lignes de cavalerie. Ils dirigent un feu meurtrier contre nos soldats qui étaient postés dans les vignes et qui étaient gênés dans leurs

mouvements par les échelas : c'est pourquoi Foucault leur ordonne de descendre dans un pré resserré par les vignes et le Fecht. L'avantage du terrain devient alors égal, mais les Français souffrent toujours de la supériorité des alliés dont la mousqueterie tue Foucault ; Turenne a son cheval blessé sous lui. Le reste de l'infanterie arrivant enfin, Turenne l'envoie secourir la ligne avancée. Celle-ci devient alors plus étendue que celle des Allemands, la déborde sur les lianes pendant que notre feu les décime. Deux bataillons soutenus par deux escadrons ont déjà franchi la rivière, et le combat devient, opiniâtre et sanglant. Les régiments de Bandeville, de Navarre, d'Anjou, des gardes françaises enfoncent leurs adversaires malgré des renforts toujours renouvelés. Un troisième bataillon s'élança à son tour, mais Turenne le rappelle, car il voit arriver sa cavalerie et son artillerie qui avaient été retardées dans leur marche par la difficulté du terrain, et il les étend à la gauche de son infanterie. A cette vue, les Allemands battent en retraite et rejoignent leur armée. Le combat avait duré quatre heures. Il y eut du côté des ennemis six cents tués et environ mille blessés ; du côté des Français, environ quatre cents hommes tués et cinq cents blessés. Pendant la nuit les confédérés se retirèrent sur Schlestadt, laissant malades et magasins à Colmar avec six cents blessés.

Turenne, dans l'attente d'un combat pour le lendemain, plaça du canon et de l'infanterie sur une hauteur à la gauche de Colmar, et comme depuis deux mois il était accablé de travail et de fatigue, il se coucha sur des manteaux en recommandant à de Lorges et à Vaubrun la plus scrupuleuse vigilance. Il avait fait suivre l'ennemi par deux brigades de cavalerie qui ramenèrent beaucoup de prisonniers.

L'armée française traversa le Fecht le 6 janvier et se rendit à Colmar, où Turenne s'arrêta et apprit que l'on avait fait filer les bagages vers Strasbourg, et que toutes les troupes avaient pris cette direction. Il prescrivit à son armée la plus sévère discipline et il se logea à l'auberge de la Montagne-Noire, d'où il annonça la victoire de Turckheim à Louvois :

A Colmar, ce 6 janvier au matin.

J'ai cru, Monsieur, que le roi seroit bien aise de savoir ce qui se fait à l'armée. Les ennemis s'étant mis en un très bon poste près Colmar, je me saisis par un très grand bonheur d'une petite ville nommée Turckheim, à leur aile droite. Leur infanterie attaqua un poste qui la flanquoit. Le combat d'infanterie seulement a duré trois ou quatre heures : ils ont été repoussés à l'entrée de la nuit. Le combat a été fort grand : il y avoit un ruisseau entre deux ; ils se sont retirés toute la nuit, et j'arrive présentement près Colmar, où il n'y a personne. M. d'Albret, et M. de Bocquemar avec ses gardes, et M. de la Mollie ont très bien fait ; on nommera les autres dans la relation. M. de Foucault, lieutenant général, et M. de Mouchy ont été tués ; nulle autre personne de considération, que M. d'Aubijou blessé. On prend beaucoup de prisonniers¹.

¹ La Fare, p. 170-171 ; *Quatre dernières campagnes*, p. 157-161 ; Grimoard, II, 629 : Armagnac, p. 329-332 ; *Relation de Turenne*, Grimoard, II, 629.

Comme il jugea que Strasbourg, dans la crainte qu'il ne voulut se venger de ce qu'elle avait livré passage sur son pont aux ennemis de la France. pouvait se décider à recevoir garnison allemande, il la fit assurer qu'il oublierait le passé, à condition qu'elle reviendrait franchement à une neutralité rigoureuse. Cette conduite sage et habile réussit. Les Strasbourgeois pressèrent les Impériaux de se retirer au plus vite, et bientôt il n'y eut plus d'autres Allemands sur la rive gauche que les blessés, les morts et un poste de douze cents hommes à Dachstein. Tous les autres corps de leur armée prirent des quartiers d'hiver à la rive droite. Les troupes impériales et celles de Lorraine et de Lüneburg cantonnèrent dans le Brisgau et en Souabe. Celles de Münster et des Cercles rentrèrent dans leur pays. Les Brandebourgeois se proposaient d'hiverner en Franconie, mais l'électeur se vit obligé de les ramener dans ses propres États que les Suédois avaient envahis à l'instigation de la France. Quant à Turenne, une fois qu'il fut bien convaincu de la retraite définitive des ennemis, et qu'il eut reçu la réponse des Strasbourgeois, il songea aussi à faire prendre des quartiers d'hiver à son armée. Après s'être emparé de Molsheim et de Mutzig, où l'on mit Pierrefitte le 14 janvier, il envoya sur Brisach du canon pour intimider la droite du Rhin, et à partir de ce moment il pourvut paternellement au repos de ses troupes. Celles de Créqui et de Duras gagnèrent la Comté, d'autres la Lorraine et la Bourgogne ; Montclar resta seul sur le Rhin avec quelques escadrons, et Turenne, après avoir confié la conduite du siège de Dachstein à Vaubrun, entre les mains duquel il mit huit bataillons le 18 janvier, partit le 22 pour la cour.

La ville de Dachstein, abondamment pourvue, était défendue par une forte muraille, des tours et des demi-lunes de terre. Son donjon avait deux enceintes. Dans la nuit du 25 au 26, le marquis de Vaubrun fit ouvrir la tranchée et s'approcha de cette manière jusqu'à cent pas d'une des portes de la place. Dans la nuit du 26 au 27, on ouvrit une brèche à l'aide de l'artillerie, mais on ne put attacher le mineur, et l'artillerie dut continuer à tirer pour élargir la brèche. Ce résultat atteint, cent hommes, soutenus par quatre bataillons, emportèrent un retranchement que l'ennemi avait élevé derrière elle. Le commandant Olibi fit incendier les maisons voisines pour enfumer les assiégeants ; mais il fut tué, et les Français purent s'avancer avec quelques pertes jusqu'à la porte du château. Le nouveau commandant. Contarini, se décida à battre la chamade, tandis qu'on se disposait à donner l'assaut. Il capitula, stipulant qu'on accorderait la liberté aux officiers, et il se constitua prisonnier avec ses soldats.

Le duc de Lorraine et le prince de Bade, qui accouraient à son secours, furieux de sa capitulation, voulaient qu'il fût pendu, mais il évita ce supplice en se tuant lui-même. Ce siège ne nous coûta pas cent hommes et termina la campagne. Les Français, qui avaient de fortes garnisons à Brisach et à Philipsbourg, mirent à contribution tout le pays qui est à la droite du Rhin, depuis les frontières du canton de Bâle jusqu'au Neckar.

Pendant cette longue et pénible campagne, Turenne, avec beaucoup moins de troupes que les ennemis, avait soutenu une guerre défensive et offensive, pénétré et fait échouer tous les projets de ses adversaires, battu les alliés chaque fois qu'il les avait attaqués, et fermé la route de France à leurs bataillons avides de l'envahir. Il avait eu toute l'activité qui leur faisait défaut, et, profitant hardiment de leurs fautes, il les avait empêchés de pénétrer en Lorraine et en Franche-Comté, et leur avait enlevé l'Alsace en déployant les plus beaux talents militaires. Aussi les triomphes ne lui furent pas épargnés ; le 15 janvier le roi lui écrivit qu'il avait impatience de le revoir : [En même temps que vous ferez séparer mes troupes pour suivre mes ordres et routes que je leur ai donnés, je](#)

désire que vous licenciiez les équipages d'artillerie et de vivres, et que vous permettiez aux officiers généraux de ma dite armée d'aller où bon leur semblera, et qu'ensuite vous reveniez près de moi, où j'ai bien de l'impatience de vous voir, pour vous témoigner de vive voix la satisfaction que me donnent les services considérables et importants que vous m'avez rendus pendant toute la campagne, et de la dernière victoire que vous venez de remporter sur mes ennemis¹. Turenne ne s'empessa point de venir recevoir les félicitations de la cour ; il assura d'abord le sort de l'armée pour le reste de l'hiver, et c'est le 21 janvier seulement qu'il annonça son départ à Louvois à la fin d'une longue dépêche où il résumait les derniers ordres qu'il avait donnés pour les logements des troupes : Suivant la permission que le roi me fait l'honneur de me donner, je partirai demain et n'arrêterai point en chemin jusqu'à ce que je me rende près de Sa Majesté². Il eut beau se diriger sur Paris aussi rapidement que possible, il trouva sur la route un concours de gens de tout âge et de toute condition qui venaient à sa rencontre ; en Champagne, les paysans firent dix lieues pour se trouver sur son passage, et persuadés qu'ils lui devaient tout le repos dont ils jouissaient, ils versaient des larmes de joie en le voyant. la cour, on ne parlait que de sa conduite pendant cette dernière campagne, dont l'éclat semblait surpasser celui de toutes les autres ; chacun le regardait comme un homme qui venait de sauver l'État. Quand il arriva à Saint-Germain, le roi descendit au-devant de lui, l'embrassa devant toute la cour en lui disant : Vous avez relevé un lis de ma couronne. — Il n'y eut pas, dit Pellisson, jusqu'aux porteurs de chaises qui ne quittassent leur travail pour se présenter en foule à lui. La modestie a relevé sa gloire ; tout le monde a trouvé qu'il étoit un peu plus honteux qu'il n'avoit accoutumé de l'être. On ne peut parler plus simplement de tout ce qu'il a fait. En récompense, il a fait remarquer à tout le monde que si le roi n'avoit pas pris la Franche-Comté au commencement de la campagne, les ennemis au lieu de repasser le Rhin se seroient maintenus dans le cœur de l'État. Bussy-Rabutin, l'homme le plus vindicatif et le plus jaloux de son siècle, étoit forcé lui-même de s'incliner devant tant de gloire, et d'écrire à Mme de Sévigné : Je vous dirai que j'aime autant M. de Turenne que je l'ai autrefois haï, car pour dire la vérité, mon cœur ne peut plus tenir contre tant de mérite. Personne n'avoit jamais joui d'une réputation plus brillante ni mieux méritée ; mais Turenne, loin de s'enorgueillir au milieu de tout cet éclat ne voulut voir dans ses succès que la patrie sauvée : Quoique je ne parle pas beaucoup de ce qui se passe depuis quelque temps, je sais très bien que cela est bien heureux et utile au service du roi. Au milieu de son triomphe, il songea même à la retraite et voulut quitter le commandement des armées, et achever ses jours dans la maison des Pères de l'Oratoire ; mais Dieu en avait décidé autrement³ !

¹ Rousset, II, 165-106 : Grimoard, II, 636.

² Grimoard, II, 636, 645.

³ Armagnac, p. 333-334.

CHAPITRE XIII

GUERRE DE HOLLANDE

CAMPAGNE DE 1675

Dans cette campagne, qui n'a guère duré que deux mois et demi, tout l'avantage a été pour le maréchal. Montecuccoli veut porter la guerre en Alsace par le pont de Strasbourg dont les habitants lui sont vendus ; Turenne veut garantir l'Alsace qu'il a conquise l'année précédente, et obliger Montecuccoli à repasser la forêt Noire. Quand il mourut, Montecuccoli repassait les montagnes. Turenne a donc triomphé et s'est montré dans cette campagne incontestablement supérieur à son adversaire¹.

¹ *Quatre dernières campagnes*, p. 164-167, judicieuse appréciation de la campagne précédente ; p. 167-195, la marche de Turenne du 25 mars au 27 juillet est indiquée avec une grande précision. M. Rousset, II, p. 151 sq. a fait un excellent usage des lettres inédites de Turenne conservées au dépôt de la guerre, n° 455, 153, 459.

LA France, grâce aux labeurs héroïques de la campagne de 1674, avait incontestablement l'avantage sur ses ennemis au commencement de 1675. Battue partout, la coalition avait besoin d'un temps assez long pour réparer ses désastres, et ses forces diminuaient de nombre au moment où elles lui étaient le plus nécessaires. Les Suédois, revenus à l'alliance de la France, intervenaient dans le nord de l'Allemagne, attaquaient les terres de l'électeur de Brandebourg qui ramenait péniblement son armée chassée d'Alsace, et devaient l'occuper suffisamment pour le tenir éloigné du Rhin pendant toute la campagne. En Hollande, Guillaume d'Orange, qui avait voulu transformer en souveraineté légitime sa dictature exceptionnelle, s'était compromis aux yeux des États par cette équipée maladroite, et il négociait pour rentrer en bons rapports avec Louis XIV. Les hollandais semblaient aspirer à la paix ; calculant que les pertes de leur commerce n'étaient pas compensées par la gloire militaire, ils faisaient au roi des propositions d'arrangement. Dans la Méditerranée, la flotte espagnole cédait devant la flotte française ; la ville de Gênes reconnaissait Louis XIV pour son souverain et le duc de Vivonne pour vice-roi. En Angleterre, les agents des coalisés avaient beau demander le rappel du corps anglais auxiliaire de notre armée, leurs sollicitations se brisaient, au Parlement comme à la cour, devant les présents du roi de France. En même temps Louvois augmentait nos troupes ; il excitait le zèle de ses agents en Suisse, créait dans les régiments des bataillons et des escadrons nouveaux, veillait à maintenir par une discipline inexorable les compagnies au complet et convoquait le ban et l'arrière-ban, mais cette fois dans un but purement fiscal, afin d'obliger les gentilshommes qui devaient le service à payer une taxe pour se libérer. Les refus ou retards de paiement de cette taxe seraient punis d'une amende, et le produit de cette contribution et de ces amendes serait affecté à la création d'un certain nombre de compagnies de cheveu-légers. Louvois put réunir pour la campagne, sur la frontière du Nord, une armée de soixante à soixante-dix mille hommes ; le 3 mai, il en arrêta l'état, qu'il faisait approuver par Louis XIV, et le 11, le roi, qui avait tenu à partir avant que les alliés fussent prêts, se portait rapidement sur les Pays-Bas, où il allait reprendre quelques places, en démanteler d'autres et enlever Limbourg.

Le plus grand danger était toujours du côté de l'Allemagne et de l'empire ; aussi il avait été décidé que Créqui camperait sur la Moselle pour défendre l'électorat de Trèves contre les ducs de Lorraine et de Brunswick-Zell, et que Turenne attendrait en Alsace les Impériaux.

Persuadé que la désunion et l'incapacité des généraux, ainsi que le mélange des troupes des différents princes, avaient été les principales causes des revers de la campagne précédente, voulant d'autre part rendre aux troupes le courage et la confiance que les succès de la France leur avaient fait perdre, l'empereur choisit le comte de Montecuccoli pour l'opposer à Turenne et lui confia douze mille fantassins et quatorze mille cavaliers ; ces troupes d'élite étaient destinées à côtoyer le Rhin pour réprimer les courses des Français dans le Palatinat et en Brisgau, et peut-être à franchir ce fleuve pour envahir la France soit par l'Alsace ou la Lorraine, soit par la Franche-Comté. Aussitôt les majors Duneval et Schultz prennent quatre mille hommes en Brisgau et en Souabe et tirent sur Bâle dans l'intention d'y traverser notre frontière ; mais l'évêque et les magistrats de cette ville leur refusent le passage et ils n'osent forcer celui de la Wiese gardé par les Suisses. De son côté, le marquis de Vaubrun, qui commandait en Alsace dans l'absence de Turenne, traverse le Rhin à Brisach, s'empare de Lichtneck, de Kentzingen et de Herbelsheim, puis fait raser les murailles de Larh. Les

impériaux, pendant ce temps, s'assemblaient à Ulm, en Souabe (27 mars) ; tel fut le prélude de la campagne¹.

Turenne avait pris congé de Louis XIV peu de jours avant le départ du roi pour les Pays-Bas et il avait rassemblé près de Schestadt une armée d'environ vingt-cinq mille hommes, composée pour la plupart de vieux régiments habitués à servir sous ses ordres et de quelques nouveaux venus désireux, à l'égal des anciens, de gagner son estime. *Je n'ai jamais vu tant de bons hommes*, disait-il avec satisfaction, *ni mieux intentionnés*. C'était à peu près le même nombre de soldats qu'avait Montecucoli. Les chances étaient bien réparties : *Jamais le noble jeu de la guerre n'avait offert l'intérêt et l'enseignement d'une plus savante partie*. Où allait-elle se jouer ? En Souabe ou en Alsace² ?

Chacun des deux généraux devait tâcher d'épargner à son propre pays et de rejeter sur celui de son adversaire le lourd fardeau d'une armée étrangère, et un instant Turenne put craindre que Montecucoli n'eût gagné ce premier point. En effet, celui-ci était parti de Vienne le 8 avril ; il avait traversé Munich dans l'espoir de gagner l'électeur de Bavière à la cause de l'Empire, mais ayant échoué dans cette négociation, il s'était promptement rendu à Ulm pour rejoindre les troupes impériales. Sporck avait également rallié près de Bonn les troupes allemandes qui avaient hiverné dans l'électorat de Cologne et les Etats voisins, et le 2 mai il s'était dirigé vers Heilbronn, sur le Neckar. Ce même jour l'électeur de Mayence livrait sa capitale à l'empereur, qui faisait entrer deux mille cinq cents hommes. Tranquille de ce côté, Montecucoli se garda vers le Sud, en couvrant par un corps spécial le Brisgau, dont le pont de Brisach donnait l'entrée aux Français, et le 11 mai, c'est-à-dire le jour où Turenne quittait Paris, il marchait rapidement sur Strasbourg ; il était complimenté par les magistrats de cette ville à Oberkirch le 16, et, pour se rapprocher d'eux, il venait camper à Willstett et logeait même quelques-uns de ses régiments à une portée de mousquet du fort de Kehl.

Dès les premiers mouvements des Impériaux, le marquis de Vaubrun avait concentré près de Schlestadt les détachements d'Alsace, de Lorraine et de Comté, renforcé Saverne, Haguenau et Philipsbourg, qu'il s'était li té de fortifier en l'approvisionnant ; et quand il eut appris les sollicitations que Montecucoli adressait aux Strasbourgeois, il en avertit Turenne qui se rendit en hâte au camp de Schlestadt le 19 mai. Aussitôt le maréchal dépêche un de ses laquais à Strasbourg, et, saisis de crainte, les magistrats lui promettent de briser le pont si l'un ou l'autre antagoniste veut en profiter. Il ne s'en tient pas là ; sentant que sa présence seule peut les maintenir dans la neutralité qu'ils ont jurée, il part sur-le-champ avec sa cavalerie seulement, s'avance à la vue des remparts de Strasbourg à la tête d'un détachement et fait porter mille hommes sur Wanzenu. Il n'était que temps ! L'argent de l'empereur avait gagné le peuple, et, grâce à la célérité de Turenne, les alliés durent prendre un autre chemin. Quelques jours après. la totalité de l'armée française, sous les ordres du marquis de Vaubrun et du comte de Lorges, prenait position à Benfeld. Cependant Montecucoli n'abandonna pas le projet de passer le Rhin à Strasbourg ; il savait que la présence seule des Français empêchait la ville de se déclarer en sa faveur ; il ne fallait donc qu'en éloigner Turenne, et pour y réussir il feignit de se rendre aux sollicitations de l'électeur palatin, qui le pressait d'assiéger Philipsbourg.

¹ *Quatre dernières campagnes*, p. 167.

² Rousset, I, 154.

Turenne ne prend pas le change ; laissant son armée au camp d'Altenheim, il renforce de cinq cents hommes la garnison de Philipsbourg, puis se place à portée de cette ville et de Strasbourg. Montecucoli se porte sur la première, le maréchal l'imite, puis connue l'ennemi recule, il revient lui-même à sa position d'Altenheim, laissant Boufflers surveiller les confédérés. Afin de pouvoir, en cas d'attaque, s'approcher de Philipsbourg par l'une ou l'autre rive du Rhin et inquiéter les alliés pour Fribourg, il fait descendre des bateaux pour construire un pont en face d'Ottenheim et détache Vaubrun pour défendre cet ouvrage contre le marquis de Bareith, qui se trouvait de l'autre côté du fleuve. Posté à Epstein, Vaubrun se trouvait également à portée soit de couvrir le pont, soit de rejoindre le maréchal, si l'on était dans la nécessité de s'opposer à forces réunies aux entreprises de Montecucoli.

Le général de l'empereur ne renonça pas pour cela au projet d'attirer Turenne vers Philipsbourg. Il crut qu'en passant à la rive gauche du Rhin avec toutes ses forces, il réussirait à faire croire aux Français qu'il avait sérieusement pris le parti d'envahir la basse Alsace : il supposait qu'ils ne manqueraient pas d'accourir à Haguenau afin de couvrir la province menacée, et le marquis de Bareith profiterait de leur éloignement pour se rendre maître du pont de Strasbourg. Une fois ce pont enlevé, l'armée allemande repasserait sans délai à la droite du Rhin, se porterait en toute hâte vers Kehl pour pénétrer ensuite au cœur de l'Alsace comme l'année précédente par le pont de Strasbourg. En conséquence, le 1er juin il franchit le fleuve au-dessous de Spire, fit garder les ponts volants de Losheim contre la garnison de Philipsbourg et lança des troupes légères vers Landau, Neustadt et Kaiserslautern pour menacer la Moselle. Il approvisionna son armée pour quatre jours et publia qu'il allait l'hercher Turenne pour lui livrer bataille. Cette fois encore le maréchal ne fut pas sa dupe : il devina les desseins de Montecucoli et ne bougea pas d'Altenheim ; il se contenta de rompre la partie de son pont du Rhin la plus proche d'Ottenheim et de renforcer de trois cents chevaux le marquis de Boufflers, et il attendit le pied ferme son adversaire.

Montecucoli, après être demeuré quatre jours à Otterstadt, voyant que Turenne ne se laissait pas induire en erreur, prit le parti de repasser le Rhin. Le maréchal le suivit : n'ayant plus rien à appréhender pour la Lorraine ni pour l'Alsace, il jugea venu le moment de passer lui-même le fleuve, rétablit la partie rompue du pont d'Ottenheim, leva le camp d'Altenheim, rejoignit Vaubrun, qui commandait sa seconde ligue à Erstein, et, dans la nuit du 7 au 8 juin, l'armée française franchit le Rhin, se portant sur l'excellente position de Willstett. Située à deux lieues de Kehl, entre Strasbourg et Offenbourg, cette petite ville était pourvue d'un château et couverte par la Kintzig, affluent du Rhin qui vient de la forêt Noire et a son confluent un peu au-dessus de Kehl. Turenne avait sa droite à Willstett et à la Kintzig, sa gauche à Eckartsweier, au ruisseau de Schutter ; il couvrait ainsi Strasbourg, dont il était à deux lieues, son pont d'Ottenheim, dont il était à quatre lieues, et il privait les Allemands de tous les avantages que leur promettaient les bienveillantes dispositions des Strasbourgeois. Ceux-ci, intimidés plus fortement que jamais par le voisinage des Français, renouvelèrent leurs promesses de neutralité et renversèrent une partie des ponts qu'ils avaient sur le Rhin et la Kintzig, ce qui retirait à Montecucoli toute communication avec les magasins considérables qu'il avait dans leur ville. Pour compléter cette heureuse manœuvre et empêcher Montecucoli de songer à pénétrer en Alsace, en établissant au-dessous de Strasbourg les ponts volants qu'il avait dans cette ville, Turenne envoya cent fantassins et trois cent cinquante cavaliers simuler

des mouvements de troupes entre Haguenau et Strasbourg, afin de faire croire aux Allemands qu'il était resté un corps à la gauche du Rhin.

Désespéré de voir que ses propres ruses avaient tourné contre lui-même, Montecuccoli désirait ardemment obliger Turenne à repasser le Rhin : n'osant le combattre, parce que la position de Willstett lui paraissait trop redoutable pour être emportée de vive force, il se décida à manœuvrer contre sa droite pour menacer les communications de l'armée française avec ses ponts ; il défila non loin du camp français et vint s'appuyer en arrière à Offenbourg, à quelque distance d'Ottenheim, comme s'il voulait menacer les ponts que Turenne y avait laissés et qui faisaient sa seule communication avec l'Alsace. Dans sa pensée Turenne devait, devant ce mouvement, repasser le Rhin ou découvrir Strasbourg. Il faut convenir que la position du maréchal était assez compliquée : il avait à la fois à défendre son pont d'Ottenheim et celui de Strasbourg ; s'il quittait son camp de Willstett, Montecuccoli entraînait dans Strasbourg et y passait le Rhin ; s'il ne persistait pas à occuper Willstett, son pont d'Ottenheim et sa retraite étaient compromis. Turenne n'eut pas l'air de sentir le danger de sa position ; il demeura à Willstett et il ne fit que donner une autre direction à son camp, par un changement de front habilement exécuté ; il appuya la gauche de sa nouvelle position à la Kintzig, qui avait précédemment couvert son front ; puis, comme les ponts n'étaient défendus que par un bataillon et quatre cents hommes d'infanterie postés dans la tête de pont, il prit quelques mesures pour en assurer la sûreté et il détacha le comte de Lorges avec huit bataillons, trente-quatre escadrons et huit canons pour prendre position à Altenheim, à une lieue et demie d'Ottenheim. Ce mouvement, qui offrait des avantages, avait le grave inconvénient de disséminer ses forces : il le sentit et, le 22 juin, il fit enlever les ponts d'Ottenheim pour les replacer à Altenheim où, ne se trouvant plus qu'à deux lieues de Strasbourg, ils seraient beaucoup plus faciles à protéger. La ligne de défense de Turenne n'avait plus dès lors que deux lieues d'étendue ; une heure et demie de marche séparait la droite, appuyée fortement à Altenheim, de la gauche qui demeurait toujours à Willstett, et dans l'intervalle les troupes étaient groupées par forts détachements qui avaient entre eux de faciles communications. En cas d'attaque, Turenne pouvait donc opérer aisément la concentration de ses troupes. Les deux adversaires restèrent ainsi huit jours en présence l'un de l'autre, Turenne ayant le Rhin derrière lui et Montecuccoli adossé aux montagnes ; ni l'un ni l'autre ne voulaient engager une grande action qu'à coup sûr, chacun d'eux épiait son adversaire et cherchant l'occasion de le prendre en faute. Enfin Montecuccoli replia ses troupes sur Offenbourg ; mais après une courte halte, craignant d'affamer la place sans qu'il y eût pourtant assez de vivres pour son armée, il se porta d'abord un peu plus au nord. à Urloffen, puis sur la rivière du Rench, dont il occupa, le 5 juillet, la rive droite jusqu'à sa jonction avec le Rhin. Il menaçait de surprendre Strasbourg¹.

Turenne le suivit et vint camper entre Bodersweier et Linx, s'adossant au Rhin ; il ne laissa que dix escadrons à gauche de la Kintzig, se fit joindre par les vingt autres, renforça la garde des ponts d'Altenheim par trois bataillons que le comte du Plessis amena de Metz ; devinant que les Allemands voulaient se rapprocher du Rhin dans l'espoir de tirer des vivres de Strasbourg par eau, il voulut leur ôter cette voie de communication avec leurs magasins ; dans ce but il fit enlever tous les bateaux qui étaient sur le fleuve, occuper Wanzenau par un détachement de

¹ Rousset, I, p. 156, et Armagnac, p. 523.

la garnison de Haguenau, et il jeta cinq cents mousquetaires et huit canons dans les îles dispersées entre ce dernier village et son camp.

Il avait encore une fois pénétré le plan de l'ennemi ; Montecuccoli, qui se voyait à la veille de manquer de vivres, s'était effectivement arrêté au parti de se rapprocher du fleuve et, le 4 juillet, il fit un mouvement dans ce sens ; par son ordre, le comte de Chavagnac se retrancha dans le village de Renchenloch et saisit tous les passages du Rensch depuis le bois de Bischen jusqu'à son confluent avec le Rhin, et le lendemain l'armée impériale vint camper en arrière de Renchenloch, la droite au Rhin et la gauche au bois de Bischen. Dès que Turenne eut appris cette marche des Allemands, il laissa quatre cents hommes d'infanterie à Willstett, dix escadrons à Neumühl, pour en imposer à la ville de Strasbourg et maintenir la communication avec les ponts d'Altenheim ; puis, partant de Bodersweier, où le comte du Plessis vint camper avec les trois bataillons qu'il commandait, il traversa le village de Bischen et se mit en bataille dans la plaine de Freistett, sa gauche appuyée au Rhin, sa droite à un coude de la Holchen et son front couvert par des bois. Il fit élever une redoute en avant de son camp pour soutenir les avant-postes qui se trouvaient en présence de ceux des ennemis. Quoique les deux armées ne fussent guère éloignées que d'une demi-lieue, elles ne pouvaient combattre, parce qu'elles étaient séparées par le Rensch, des défilés, des haies et des bois marécageux rendus impraticables par une pluie qui durait depuis quinze jours. Turenne, aussi peu désireux de s'éloigner de Strasbourg que Montecuccoli tenait à s'en rapprocher, voulut couper à son adversaire la navigation du Rhin ; il augmenta les troupes postées à Wanzenu et leur envoya l'ordre, ainsi qu'aux garnisons de Haguenau et de Saverne, de veiller attentivement aux mouvements des Allemands et de se réunir même en un seul corps, s'il était nécessaire, pour leur tenir tête ; il renforça les escadrons de Neumal, parce que le bruit se répandait que le comte de Caprara formait le projet de les attaquer ; en même temps il jeta des détachements d'infanterie sur les deux rives du Rhin et dans les îles, fit établir par un habile officier d'artillerie, M. de la Freselière, des barrages sur les petits bras du fleuve : sur les plus larges, des barques armées, sous la direction du même officier, interceptaient toute communication par eau entre Strasbourg et les Impériaux. Quelle activité ! quelle vigilance ! quelle volonté d'enchaîner la victoire !

Turenne venait donc de fermer à Montecuccoli cette ville qui avait ses farines, et les impériaux allaient souffrir de la faim ; mais si les Français avaient du pain, ils commençaient à souffrir du manque de fourrages ; néanmoins ni Turenne ni Montecuccoli n'étaient disposés à prendre une autre position, aucun des deux ne voulait décamper le premier ; Turenne ne pouvait le faire sans découvrir à son rival le chemin de Strasbourg, ce qu'il voulait éviter ; Montecuccoli ne pouvait le faire sans être obligé de se replier très loin dans le Palatinat ou le Wurtemberg et, par suite, sans laisser les Français maîtres de la vallée du Rhin, parti auquel il ne voulait pas se résigner. Il se décida à braver la faim dans sa position de Renchenloch, espérant que son opiniâtreté triompherait de la constance des Français.

Ce fut Turenne qui sortit le premier de cette immobilité calculée ; ses chevaux ne se nourrissaient plus que de feuilles d'arbres ; tout le pays était sous l'eau ; les petites rivières débordées emportaient les foins coupés, et quelquefois les prairies elles-mêmes. Resserré dans l'endroit le plus bas de la plaine de Strasbourg, le maréchal se voyait dans l'indispensable nécessité de s'étendre le long du Rensch pour gagner un sol plus relevé et agrandir le cercle d'activité de

ses fourrageurs. Il exécuta ce projet au milieu de juillet ; il avait observé que les ennemis gardaient mal le cours du Rench et qu'ils avaient négligé d'établir des postes au-dessus de leur aile gauche, sans doute parce que les abords de la rivière, couverts de bois marécageux, leur semblaient impraticables. Il les fit reconnaître avec autant de soin que de secret, et un pâtre qui connaissait parfaitement le pays lui indiqua un gué dans un endroit sauvage fréquenté seulement par lui et ses chèvres, à peu de distance du moulin de Rencherloch. Sur ces entrefaites, la pluie ayant cessé et le soleil ayant un peu desséché la terre, Turenne partit, à l'entrée de la nuit du 15 au 16, avec cinq bataillons, deux escadrons et quelques pièces de canon, et il prit le chemin du gué à travers un bois si marécageux que les soldats enfonçaient jusqu'aux genoux ; à minuit il atteignait le gué, y construisait un pont couvert par un redan et s'établissait solidement sur le Rench. Cela fait, il laissa le commandement des cinq bataillons au comte de Hamilton et retourna au camp. Le 18, il ordonna à du Plessis de porter ses trois bataillons de Bodersweier à Urloffen, puis, apprenant dans la soirée que Caprara se disposait à enlever ce corps, il le fit couvrir par le marquis de Ranès avec six bataillons et neuf escadrons qui furent renforcés le lendemain d'un bataillon venu d'Altenheim. Du Plessis put ainsi se retrancher sur la gauche du Rench, en face de Waghurst, entre le poste de Hamilton et le bourg de Renchen. Après cette opération, le marquis de Ranès regagna le camp de Freistett. Le 20, Turenne fit occuper le château de Renchen par un détachement de du Plessis. Pour faciliter la communication du poste de Waghurst avec celui de Hamilton, on construisit un chemin de fascines à travers le bois marécageux de Bischen.

Le maréchal avait réussi à se procurer des fourrages, mais le soin qu'il avait en de faire occuper des postes sur le Rench se rapportait à de plus grands desseins : il craignait que les Impériaux ne finissent par recevoir de Strasbourg ou par construire eux-mêmes un pont de bateaux avec les barques et les matériaux qu'ils rassemblaient de tous côtés, et il avait décidé de manœuvrer pour tourner la gauche de Montecuccoli, l'envelopper dans son camp et le jeter dans le fleuve s'il se laissait surprendre, ou tout au moins le forcer à décamper, s'il avait assez de vigilance pour éviter d'être cerné. L'exécution commença le 22 juillet ; il avait eu soin de renforcer, par le secours de l'art, sa position de Freistett qui pouvait être attaquée, et il en avait fait couvrir le front d'un retranchement palissadé ; il y laissa les comtes de Lorges et de Montauban, ainsi que lord Douglas avec sa première ligne composée de huit bataillons, six pièces de canon et trente escadrons, et il part, avec les troupes qui formaient sa seconde ligne, suit le chemin de fascines qui conduit à travers les bois à Waghurst, tire deux bataillons du retranchement construit par du Plessis, passe le Rench, se fait joindre par les troupes qui gardent le [chilien] de ce nom et campe au-dessous de Waghurst, sa gauche appuyée au Rench et sa droite à un ruisseau et à la chaussée qui conduit à Nieder-Achern. Turenne, voulant s'approcher le lendemain du camp des Impériaux, s'avance jusqu'au village de Gamshurst, pour reconnaître le terrain qu'il aura à traverser.

Pendant ce temps, Montecuccoli, qui ignore encore la marche de Turenne sur Waghurst, se prépare à attaquer les postes des Français sur le Rench : il les a reconnus et les a trouvés si séparés qu'il tente de les enlever tous à la fois. Il envoie ordre au comte de Caprara de partir d'Offenbourg avec deux mille hommes d'infanterie, quatre pièces de canon et, mille chevaux, de s'approcher de Waghurst la nuit du 25 au 24 et, à un signal convenu, de prendre à revers les retranchements de du Plessis, tandis que le prince de Lorraine les attaquera de

front avec trois mille hommes de cavalerie et mille dragons détachés du camp de Rencherloch. Quatre mille fantassins, soutenus par quatre pièces de canon, doivent en même temps attaquer le poste du comte de Hamilton, et Montecucoli lui-même, avec le reste de ses troupes, entreprendra de forcer le défilé au milieu duquel passe le chemin de Rencherloch à Freistett et de pénétrer ensuite dans le camp des Français. Les premiers coups de canon tirés contre le poste de Hamilton devaient servir de signal aux autres attaques. On se mit partout en état d'opérer ces divers mouvements. A l'entrée de la nuit les différents corps partent dans les directions données : l'avant-garde des Lorrains donne sur un parti français qui cherchait à reconnaître si Gamshurst était occupé ; ce parti se replie sur les dragons campés à la droite de Turenne ; ceux-ci montent à cheval et sont appuyés par le marquis de Vaubrun avec quelques escadrons. Le jour, qui commençait à poindre, se trouvait obscurci par un brouillard ; les Allemands, qui croient n'avoir affaire qu'à du Plessis, chargent avec ardeur et font plier les Français, et Turenne amène en toute hâte quatre bataillons pour soutenir sa cavalerie. Le combat allait prendre une tournure sérieuse, mais le prince Charles, informé par Tracy, major général de l'infanterie, qui vient d'être fait prisonnier, qu'il est en présence du maréchal lui-même, ne songe plus qu'à se tirer par une prompte retraite du mauvais pas où il s'est engagé. Le maréchal, de son côté, n'use le faire poursuivre, parce que le brouillard ne lui permettant pas de calculer ses forces, il craint qu'il ne soit soutenu par les troupes de Montecucoli.

L'attaque du poste de Hamilton, qui devait servir de signal aux autres attaques, n'eut pas lieu par un événement bizarre : le corps que Montecucoli y destinait s'égara dans les bois, quoiqu'il n'eût que très peu de chemin à faire, et, le jour l'ayant surpris, il se retira à Rencherloch. Cette circonstance fit croire à Caprara que le projet était changé, et il se retira de nouveau à Offenbourg ; Montecucoli n'osa également rien entreprendre contre le camp de Freistett. Son dessein avait complètement échoué et, faute d'éclaireurs, il avait ignoré l'activité déployée par Turenne et sa marche sur Waghurst. Dès que le brouillard fut dissipé, le maréchal quitta ce village, se rapprocha de Gamshurst et campa la droite à la rivière d'Acher, la gauche vers le Rench. Il établit deux bataillons entre le camp et le Rench, afin de communiquer sûrement avec le poste de Hamilton. La disposition générale de l'armée française depuis le Rhin jusqu'à Gamshurst embrassait le front et la gauche de Montecucoli.

Dans la matinée du 25, Turenne, s'étant approché de Gamshurst, aperçut derrière ce village environ deux mille fantassins et six escadrons de cavalerie. Les Français n'avaient pu remarquer assez tôt l'importance de ce poste, qui était fort près de leur aile droite et dont l'église dominait l'Adler ; ils avaient négligé de l'occuper et ils arrivaient au moment où les Allemands se retranchaient dans l'église et le cimetière et se barricadaient dans les maisons. Le maréchal ne pouvait les laisser maîtres de ce village, parce qu'il serait obligé de changer de position afin de ne pas leur prêter le flanc. et sans hésiter un instant il fit avancer des dragons, plusieurs bataillons et quatre pièces de canon pour déposter l'ennemi : Turenne réussit à le chasser, mais il perdit le chevalier d'Hocquincourt, mestre de camp de dragons, quelques autres officiers et environ cinquante soldats. Il établit des troupes solides auprès de ce village et il envoya des partis reconnaître le pays à droite de l'Adler.

Montecucoli, considérant que désormais les Français sont maîtres des fourrages depuis Bencherloch jusqu'aux montagnes, qu'il manque de vivres, que ses communications avec Strasbourg et le Brisgau sont coupées, et que les Français vont l'enfermer dans son camp et le resserrer entre le Rhin et leur armée, sent la

nécessité de se retirer promptement et d'occuper une position où le corps qu'il a laissé à Offenbourg puisse le rejoindre. Le poste de Nieder-Sassbach lui paraît d'autant plus propre à remplir cet objet qu'il est dans un défilé à l'entrée de la montagne ; il envoie l'ordre à Caprara de s'y rendre et il se prépare lui-même à décamper de Rencherloch. Dans la nuit du 25 au 26 il repasse l'Adler à Lichtenau, gagne le pied des montagnes et campe à Ottersweier entre Bühl et Achern, sa gauche en avant de Riegel et sa droite à un bois. Il détache ensuite cent hommes d'infanterie avec ordre d'occuper l'église de Nieder-Sassbach et de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Turenne, à qui ses manœuvres contre la gauche des Allemands ont si bien réussi, prend alors la résolution de pousser Montecuccoli pour l'obliger à lui abandonner la vallée du Rhin, et à cet effet il réunit toutes ses troupes autour de lui. Le 26, il se fait joindre à Gamshurst par le détachement de Hamilton et par l'aile gauche, et il ne laisse au camp de Freistett que deux bataillons et deux escadrons pour surveiller la route de Strasbourg. Le 27, à la pointe du jour, toutes ses forces étant réunies, Turenne partit de Gamshurst et s'avança vers Ottersweier par Nieder-Achern en longeant le pied des montagnes ; mais, arrivé près de Nieder-Sassbach, il ne put continuer sa route, car Montecuccoli défendait ce poste en personne avec deux mille chevaux et mille dragons, et son armée le suivait de près. Les Français essayèrent d'enlever l'église, mais les Allemands leur opposèrent une forte résistance. Turenne, qui avait découvert sur sa gauche une issue moins dangereuse pour aller à l'ennemi, ne voulut pas exposer davantage ses soldats à l'attaque de ce poste et il fit cesser le feu. Cependant Caprara, qui avait trouvé le chemin de la plaine coupé par l'armée française, rejoignait l'armée allemande par les mauvais sentiers des montagnes. et Montecuccoli se mettait en bataille, la droite vers Croschweier, la gauche en arrière d'Ober-Sassbach. Turenne, s'attendant à une grande action, prenait également ses mesures et formait son armée en bataille à la gauche du ruisseau de Sassbach, l'infanterie en première ligne et la cavalerie en seconde.

Je mettrai ma gauche le plus près de Salsbach que je pourrai, dit-il à Saint-Hilaire, qui se trouvait près de lui, et ma droite tirant vers les montagnes. Allez-vous-en le long de ce front reconnoître les endroits propres à bien poster votre artillerie, et vous y mènerez votre père aussitôt qu'il sera arrivé, afin qu'il juge s'ils sont convenables et qu'il fasse conduire le canon ; car dans peu cette affaire-ci pourra devenir très sérieuse¹.

Quand il eut rangé ses troupes à loisir, il fut content de lui et il dit à M. de Roye : Tout de bon, il me semble que cela n'est pas trop mal, et je crois que M. de Montecuccoli trouveroit assez bien ce que l'on vient de faire². Puis il alla s'asseoir au pied d'un arbre sur lequel il fit monter un vieux soldat pour lui signaler les différentes manœuvres de l'ennemi. Les deux armées, séparées seulement par le ravin où coule le ruisseau de Sassbach, se canonnaient mollement et sans rien entreprendre de sérieux. On observa seulement que Montecuccoli renvoyait ses bagages par une gorge qui conduit dans le Würtemberg, ce qui semblait indiquer de sa part le projet de se retirer plutôt que celui de se maintenir dans son poste. Turenne n'en doutait pas, et à midi il écrivait au roi qu'il prenait ses dispositions pour tomber sur son arrière-garde au moment où ses troupes quitteraient leur position, et que par un second courrier il l'informerait de l'événement. A deux

¹ Saint-Hilaire. p. 199.

² Mme de Sévigné à Mme de Grignan, 16 août 1675. T. IV, n° 431.

heures de l'après-midi, un mouvement de l'armée allemande parut confirmer ses prévisions : un corps de cavalerie et d'infanterie s'avança vers une tuilerie qui se trouvait près du ruisseau au pied de la montagne ; le projet de Montecuccoli était vraisemblablement de se fortifier de ce côté. pour couvrir sa retraite pendant la nuit. Turenne fait dire alors au comte de Roye, qui est à sa droite, de surveiller ce mouvement et de lui dire exactement ce qui se passera. Cet officier général lui envoie successivement deux officiers pour le prier de venir reconnaître lui-même la marche de l'ennemi. Turenne ordonne à deux bataillons de s'approcher de la tuilerie, et reste sous l'arbre où il est assis, faisant dire qu'on ne le dérange que pour des événements considérables. Le comte de Roye lui ayant envoyé un troisième message par le comte Hamilton, il cède, monte à cheval et gagne son aile droite ; mais ici je laisse la parole à l'un des témoins oculaires du coup fatal. qui allait plonger la France dans le deuil, à Saint-Hilaire, qui allait perdre son père en même temps que Turenne :

En chemin, il aperçut mon père sur la hauteur, et, comme il l'honorait de sa confiance, il vint à sa rencontre. Lorsqu'il l'eut joint, il s'arrêta et lui demanda ce que c'étoit que cette colonne pour laquelle on le faisoit venir. Mon père la lui montra, quand malheureusement deux petites pièces tirèrent ; un des coups échappa, passant sur la croupe du cheval de mon père, lui emporta le bras gauche, le haut du col du cheval de mon frère et frappa M. de Turenne au côté gauche. Il fit encore une vingtaine de pas sur son cheval et tomba mort. Ainsi finit ce grand homme, qui n'eut jamais son égal, et je puis assurer que toutes ces particularités que je viens de rapporter sont dans l'exacte vérité : tous ceux qui en ont écrit ne les ont pu savoir comme moi¹.

Mme de Sévigné a tenu à recueillir tous les détails de cette heure fatale et elle complète le récit de Saint-Hilaire :

Il vouloit se confesser, dit-elle, et en se cachotant il avoit donné les ordres pour le soir et devoit communier le lendemain, qui étoit le dimanche. Il croyoit donner la bataille, et monta à cheval le samedi à deux heures, après avoir mangé. Il avoit bien des gens avec lui ; il les laissa tous à trente pas de la hauteur où il vouloit aller ; il dit au petit d'Elbœuf : *Mon neveu, demeurez là, vous ne faites que tourner autour de moi, vous me feriez reconnoître.* Il trouva M. d'Hamilton près de l'endroit où il étoit, qui lui dit : *Monsieur, venez par ici, on tirera par où vous allez.* — *Monsieur,* lui dit-il, *je m'y en vais, je ne veux point du tout être tué aujourd'hui ; cela sera le mieux du monde.* Il tournoit son cheval, il aperçut Saint-Hilaire qui lui dit, le chapeau à la main : *Monsieur, jetez les yeux sur cette batterie que j'ai fait mettre là.* Il retourna deux pas, et, sans être arrêté, il reçut le coup qui emporta le bras et la main qui tenoit le chapeau de Saint-Hilaire, et perça le corps après avoir fracassé le bras de ce héros. Ce gentilhomme le regardoit toujours, il ne le vit point tomber ; le cheval l'emporta où il avoit laissé le petit d'Elbœuf ; il n'étoit point encore tombé, mais il étoit penché le nez sur l'arçon. Dans ce moment le cheval s'arrête ; il tombe entre les bras de ses gens ; il ouvre deux fois de grands yeux et la bouche, puis demeure tranquille pour jamais. Songez qu'il étoit mort et qu'il avoit une partie du cœur emportée². Turenne mourait au moment où la victoire alloit encore une fois couronner ses cheveux blancs, dans toute la puissance et toute l'audace de son génie, dans le plus vif éclat de sa gloire et comme dans une sorte d'apothéose, élevé sur un

¹ Saint-Hilaire, p. 204.

² Mme de Sévigné à Mme de Grignan, 28 août 1675. T. IV, n° 437.

tertre d'où sa vue embrasse l'Alsace qu'il vient encore de sauver, le visage tourné vers la France. que son épée sert depuis cinquante ans, le dos à la forêt Noire qu'il a maintes fois franchie victorieusement, tenant à ses pieds l'ennemi qu'il vient enfin de saisir !¹

Ses restes, couverts d'un manteau, furent portés silencieusement dans sa tente, et il passa, mort inconnu, au milieu de ses soldats attentifs seulement au signal de la bataille. On ne put garder longtemps le secret : un transfuge porta la nouvelle à l'ennemi, et l'on n'entendit que cris de joie, concerts de timbales et de trompettes dans son camp. D'autre part, les généraux français ne purent contenir leur douleur, et toute l'armée connut bientôt le coup qui la frappait. Au silence et à l'abatement du premier instant succéda la furie de la douleur, et un long cri de vengeance parcourut tous les rangs. La bataille attendue ne devait pas être livrée ! La vengeance demandée avec la fureur du désespoir ne devait pas être poursuivie ! Il n'y a guère d'exemples d'une bataille aussi soudainement et complètement suspendue par la mort d'un homme. Privés de leur chef, le roi Gustave, tué au milieu de l'action, les Suédois avaient remporté la victoire à Lutzen. Le 27 juillet 1675 tout s'arrête avec la pensée de Turenne ! L'inaction du feld-maréchal s'explique autrement que par un mouvement de respect pour la mémoire d'un héros ; quoi que en aient dit ses historiens allemands, il était bien loin de tenir la victoire. Son armée affaiblie par des marches sans fin, était divisée, mal postée ; ses troupes, ses bagages disséminés dans diverses directions ; l'issue d'une bataille engagée dans de telles conditions restait au moins douteuse. Montecuccoli se contenta de garder par quelques postes les issues de Sassbach et de laisser sa cavalerie en bataille. Sur le soir même, il fit une courte marche en retraite, et, se rapprochant des montagnes, recueillit les derniers détachements du corps de Caprara².

Au camp français, dont on devait redouter un effort décuplé par la colère et la douleur, des discussions confuses et indécentes s'élevèrent entre les officiers généraux et rendirent l'offensive impossible. Dieu n'étant réglé pour le commandement, deux hommes y prétendirent : le marquis de Vaubrun comme étant le plus ancien lieutenant général, le comte de Lorges comme se trouvant de jour le 27 juillet et comme étant neveu de Turenne. Ce dernier titre lui concilia les suffrages de l'armée, mais ne lui donna pas l'autorité nécessaire pour décider seul. Il y eut encore un long débat très vif sur la conduite à tenir, et l'on décida que l'armée demeurerait en face de l'ennemi, qu'elle accepterait la bataille s'il l'offrait, et qu'ensuite on marcherait au Rhin sans précipitation. On se canonna deux jours, et dans la nuit du 29 au 30 juillet, de Lorges ramena ses troupes au camp de Bischen, d'où elles se replièrent sur Willstett.

Les Impériaux ne troublèrent d'abord la retraite que par de légères escarmouches ; mais le 1er août, au moment où l'armée était occupée à traverser la Schotter, ils l'attaquèrent vigoureusement, et pendant l'action, une de leurs plus fortes colonnes tourna le champ de bataille et se porta sur la tête de pont d'Altenheim. Quelle heure d'angoisses après tant de douleur ! Si l'ennemi enlevait ce pont, l'armée française était détruite. Heureusement, il y avait là les régiments de Champagne, de la Ferté, de Turenne et le régiment anglais de Hamilton ; il y avait aussi l'héroïque Vaubrun, l'opiniâtre de Lorges ; et puis dans tous les cœurs le souvenir du glorieux capitaine que l'on venait de perdre.

¹ D. d'A., *Revue des D. M.*, 15 mai 1894. *La dernière campagne.*

² D. d'A., *Revue des D. M.*, 15 mai 1894. *La dernière campagne.*

Généraux, officiers, soldats, animés par le désir de le venger, firent une résistance désespérée et repoussèrent toutes les attaques. De Lorges, un instant renversé de cheval par un boulet, Vendôme blessé. Vaubrun tué, quinze capitaines sur seize abattus dans le même régiment, sauvèrent noblement l'honneur des armes françaises. A sept heures du soir, Montecuccoli se retirait en laissant aux vainqueurs le champ de bataille couvert de deux ou trois mille hommes, un grand nombre de drapeaux, sept pièces de canon et la liberté de passer tranquillement le fleuve. [Après les anxiétés des jours précédents, ce retour sur la rive gauche du Rhin parut une victoire. Ce qui aurait été un dégoût, Turenne vivant, parut une prospérité parce qu'on ne l'avait plus.](#) Ce succès ne faisait qu'ajourner la défaite : le 7 août, Montecuccoli, d'accord avec les Strasbourgeois, traversait le Rhin par leur pont, et l'Alsace, si brillamment délivrée, si savamment préservée par Turenne, était de nouveau envahie ; mais pendant que la France, à l'exemple de l'armée, allait faire au maréchal des funérailles clignes de lui, Louis XIV rappela Condé pour rétablir nos affaires sur le Rhin et créa huit maréchaux, dont quelques-uns surent relever le peuple de son abattement et montrer à l'ennemi que la France a toujours des hommes de guerre capables de défendre son honneur et de fermer ses plaies¹ !

¹ Rousset, II, 162 sq. ; Gaillardin, IV, 200 sq.

CHAPITRE XIV

FUNÉRAILLES DE TURENNE

HOMMAGES DES CONTEMPORAINS ET DE LA POSTÉRITÉ.

Douleur générale à Paris. — Service funéraire à Sassbach. — Transport des restes du héros à Saint-Denis. — Obsèques solennelles à Notre-Dame. — L'évêque de Lombes, le président Lamoignon, le P. Caron, Mascaron, Fléchier, l'abbé Colbert, prononcent des éloges de Turenne. — Le monument de Turenne dans la basilique de Saint-Denis. — Les restes de Turenne sous la Révolution. — Ils sont enlevés de Saint-Denis, déposés au Jardin des plantes, et placés au Musée des Monuments. — Fête de leur translation aux Invalides. — Discours de Carnot, de Lucien Bonaparte. — Le monument de Sassbach. — La division Ermolof.

IL est mort aujourd'hui un homme qui faisait honneur à l'homme ! C'est ainsi que sur le champ de bataille de Sassbach l'adversaire de Turenne, Montecuccoli, rendit immédiatement hommage à son ennemi, en face de ce transfuge qui, ayant vu tomber le héros, avait aussitôt lancé son cheval à travers la plaine pour venir apprendre au chef des troupes impériales l'effet de ce coup de canon qui le sauvait sans qu'il eût à combattre. L'histoire a conservé ce jugement que Montecuccoli avait, après s'être recueilli, gravement porté sur Turenne comme homme, et l'a ratifié.

Il appartenait à un autre rival de Turenne, à un capitaine français, Condé, de le placer aussi dès l'abord au premier rang comme militaire. Montecuccoli avait pénétré en Alsace par le pont de Strasbourg, et Louis XIV, arrachant Condé au repos de Chantilly, lui avait donné le commandement des troupes auxquelles la mort avait ravi leur général en chef : *Que je voudrais, dit le prince, causer seulement deux heures avec l'ombre de M. de Turenne pour prendre la suite de ses desseins !* C'est alors qu'il écrivait à Louvois : *J'ai appris avec la plus grande douleur du monde la mort de M. de Turenne. C'est une perte considérable pour le service du roi, et particulièrement dans un rencontre aussi capital que celui où elle est arrivée. J'en suis aussi touché que je dois l'être. Je vous avoue que je me crois fort mal propre à bien servir le roi dans l'emploi où Sa Majesté me destine ; c'est un pays d'un travail extrême, et ma santé est si peu raffermie que j'appréhende bien de succomber, particulièrement si le froid vient avant la campagne. Vous savez que je vous le dis auparavant de partir : j'obéis pourtant, et je ne ferois jamais de difficulté d'exposer ma vie et le peu qui me reste de santé pour la satisfaction et le service du roi ; mais j'appréhende bien que je ne lui puisse pas être si utile en ce lien-là qu'il le croit et que je le souhaite, et je vous avoue que je ne m'attendois pas à recevoir cet ordre*¹. Condé, si grand à certaines heures de sa vie, reconnaissait ainsi implicitement la supériorité qu'avait à ses yeux celui que beaucoup ne considéraient que comme son émule.

Tous en France, les soldats, la cour, la foule, les orateurs de la chaire, ceux du Parlement, le plus grand des rois de France, comme plus tard la Convention nationale et l'empereur Napoléon Ier, ont voulu en 1675 honorer la beauté du caractère, la grandeur d'âme, la science militaire de Turenne. Ce sont ces hommages que, sous mille formes, les grands et les petits ont rendus successivement à ce capitaine, que nous allons pieusement recueillir et le plus fidèlement possible, sans chercher à rien y ajouter qui pût dénaturer leur pompe émouvante ou leur sublime simplicité.

La cour allait partir pour *s'abîmer dans la joie* à Fontainebleau, quand tout à coup, le lundi 29 juillet, deux heures après que le roi eut reçu la dernière lettre signée de M. de Turenne, survint le courrier apportant la fatale nouvelle. Aussitôt *voilà une consternation générale, voilà la France désolée*, dit Mme de Sévigné². Il arriva ensuite un gentilhomme de M. de Turenne, le sieur de Boisguyot, qui dit que *rien ne peut être comparable à la violente affliction de toute son armée*. L'émotion grandit à la cour à mesure qu'elle apprend la douleur des troupes. Le roi a donné audience au triste messenger, qui est tout baigné de larmes en racontant la mort de son maître à tous ses amis, en redisant comment *nulle considération ne peut retenir ses soldats*. Ils crioient qu'on les menât au combat ; qu'ils voulaient venger la mort de leur père, de leur général, de leur

¹ Rousset, II 172.

² Sévigné, III, n° 421.

protecteur, de leur défenseur ; qu'avec lui ils ne craignoient rien, mais qu'ils vengeroient bien sa mort ; qu'on les laissât faire, qu'ils étoient furieux. Paris est bientôt dans un trouble profond. Tout le monde se cherche pour parler de M. de Turenne ; on s'attroupe ; tout est en pleurs dans les rues ; le commerce de toute autre chose est suspendu. L'on avait passé l'hiver à parler des perfections du héros. Plus on le connoissoit, plus on l'aimoit, et les regrets de sa mort devenaient d'autant plus vifs. Les cardinaux de Bouillon et de Retz, le duc de Villeroi, M. de Condom, Mme de Sévigné et tout son entourage étoient inconsolables ; toute la société polie, ceux-là mêmes que, comme le comte de Bussy-Rabutin, on aurait pu considérer comme les ennemis de Turenne, étoient, en bons François ; profondément affligés de sa perte. Louvois lui-même écrivait à M. de Lorges une lettre qui vaut la peine d'être citée, connue étant jusqu'ici le seul témoignage des sentiments officiels, il est vrai, que ce grand malheur de la patrie avait inspirés au ministre : Quand l'accident qui est arrivé à M. de Turenne ne seroit pas aussi fâcheux qu'il est pour le service du roi, je ne pourrois pas m'empêcher d'en avoir en mon particulier un très grand déplaisir : et comme je sais que sa perte vous est très sensible, et que j'ai toujours pris plus de part que personne en vos intérêts, je vous assure que cette considération augmente encore ma douleur, et que si quelque chose peut la soulager, c'est d'avoir occasion de vous rendre mes très humbles services, vous assurant que je n'en perdrai aucune de faire valoir les vôtres et de vous témoigner que je suis toujours tout à vous¹.

La cour avait cru d'abord que le corps serait porté à Turenne en Limousin, près de Brive-la-Gaillarde ; on ignorait alors que, quelque temps après son abjuration, Turenne avait fait son testament dans lequel il exprimait ce vœu : Je désire que mon corps soit enterré dans l'église de la paroisse où je mourrai, et que mon cœur y demeure aussi, avec le moins de cérémonie qu'il se pourra ; on oubliait encore que si la modestie étoit innée chez Turenne, Louis XIV avait le don de rendre magnifiquement justice à ses fidèles serviteurs ; le roi pensait en effet à ordonner des funérailles particulières en l'honneur de son grand capitaine. C'est à Saint-Denis que Turenne devait reposer, et dans la chapelle même des Bourbons ! Ni les grands ni le peuple n'ont jamais blâmé cette volonté royale !

Le corps de Turenne avait été embaumé à Sassbach et renfermé dans un cercueil de plomb. Les entrailles, que l'on avait dit retirer pour l'embaumement, avaient été déposées en l'église d'Achern, petite ville à un quart d'heure de Sassbach, et inhumées dans une chapelle dédiée à Saint-Nicolas.

Le 12 août, il fut célébré, en mémoire de Turenne, un service funèbre. Le quartier général étoit ce jour-là établi à Ichtshheim. Les larmes et les cris faisoient le véritable deuil ; tous les officiers pourtant avoient des écharpes de crêpe ; tous les tambours en étoient couverts, qui ne frappoient qu'un coup ; les piques traînantes et les mousquets renversés ; mais ces cris de toute une armée ne se peuvent pas représenter sans que l'on n'en soit ému².

Quand le corps quitta l'armée pour être amené à Saint-Denis, ce fut encore une autre désolation. L'admiration et le regret de Turenne n'avoient pas eu besoin de courriers complaisants pour se répandre parmi les foules. L'éloge du héros venait naturellement sur toutes les lèvres. Partout sur la route s'élevoient les plus tristes clameurs. Les peuples accourus de tous les environs ne pouvaient à la vue

¹ Sévigné, IV, 422, 423, 425, 426 ; Rousset, II, p. 170.

² Sévigné, n° 437 ; Gazette du 21 août 1675.

du triste cortège retenir leurs larmes. Les habitants sortaient des bourgs et des villages pour recevoir le corps : le clergé l'accompagnait de ville en ville. Mais à Langres ils se sont surpassés ; ils allèrent tous au-devant de lui, tous habillés de deuil. au nombre de plus de deux cents, suivis du peuple ; tout le clergé en cérémonie : ils tirent dire un service solennel dans la ville, et en un moment se cotisèrent tous pour cette dépense, qui monta à cinq mille francs, parce qu'ils reconduisirent le corps jusqu'à la première ville et voulurent défrayer tout le train¹. Le voyage s'accomplissait lentement, au milieu des marques innombrables de la douleur publique. Partout la foule se pressait, pleurait et, se formant en procession, le jour et la nuit accompagnait au loin l'illustre bière.

Dès le 25 août, le roi avait, envoyé le sieur de Saintot, maître des cérémonies, à Saint-Denis, et fait remettre au grand prieur, Dom Claude Martin, la lettre de cachet dont voici la teneur :

DE PAR LE ROY,

*A nos chers et bien amez les Prieur et Religieux de
l'abbaye de Saint-Denys.*

Chers et bien amez, Ayant résolu de faire mettre en dépôt le corps de feu nostre Cousin le Vicomte de Turenne dans l'une des chapelles de nostre Eglise de Saint-Denys, nostre intention est que vous le receviez et qu'il soit remis dans la chapelle Saint-Eustache, et qu'au surplus vous fassiez ce que le sieur de Saintot, maistre des cérémonies, vous fera entendre de nostre part sur ce subject. Et ne doutant pas que vous n'exécutiez avec soin ce qui est en cela de nos intentions, nous ne vous ferons la présente plus expresse.

Donné à Versailles, le vingt-cinquesme jour d'Aoust 1675.

LOUIS.

COLBERT².

Cependant l'escorte funèbre avait atteint Brie-Comte-Robert. Elle s'y arrêta, et le corps de Turenne fut mis en dépôt dans l'église des Minimes. Le 29 août on le transporta à Saint-Denis.

Les restes du grand capitaine étaient placés dans un carrosse où se trouvaient deux prêtres de l'Oratoire et deux aumôniers. L'un d'eux portait, sur un carreau de velours noir, le cœur du définit. Tout autour, ses gardes et ses pages à cheval s'avançaient, ainsi qu'un grand nombre de valets de pied, en portant des flambeaux. Suivait un long cortège de carrosses remplis de gentilshommes.

Il était dix heures du soir quand on arriva à Saint-Denis. Huit des gardes de Turenne tirèrent son corps du carrosse. Le Père de Mons, l'un des oratoriens, le présenta à l'entrée de l'église. C'est là, à huit ou dix pas dans la nef, à la distinction des princes du sang, au-devant desquels on a coutume d'aller jusqu'au parvis, que le grand prieur Dom Claude Martin vint le recevoir avec M. Boucherat, chancelier, garde des sceaux. Il était accompagné de tous ses

¹ Sévigné, n° 437.

² Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys*, pièces justificatives. Cette pièce a été copiée par l'auteur sur l'original.

religieux portant chacun un cierge de cire blanche. Le Père de Mons fit un beau discours au grand prieur, qui lui répondit. Ensuite, les gardes portèrent le corps dans le chœur et le posèrent sur une estrade élevée de quatre degrés, au milieu de quantité de chandeliers d'argent garnis de cierges allumés, sous un dais aux armes du vicomte de Turenne : puis on fit les prières accoutumées. La cérémonie fut si lugubre que M. Boucherat, qui veilla, [eu a pensé mourir de pleurer](#)¹.

Le cœur fut ensuite porté dans le même ordre au couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Les ecclésiastiques de la maison, quelques prêtres du clergé de Saint-Magloire étaient à l'entrée de l'église. A leur tête on voyait le Père d'Avillon. Le Père de Mons lui fit un discours auquel il répondit. — La supérieure avec toutes les religieuses, parmi lesquelles se trouvaient deux nièces de Turenne, reçut le précieux dépôt des mains du Père de Mons à l'entrée de la clôture conventuelle. Il fut placé au lieu qu'on lui avait préparé avec beaucoup de soin, en attendant que la maison de Bouillon fit rendre en ce monastère les derniers honneurs au plus illustre de ses membres.

Le lendemain, 30 août, les religieux de Saint-Denis célébrèrent, au nom des parents, un service en leur église. Celle-ci était tendue de velours noir. Sur chacun des côtés qui étaient disposés, deux dans le chœur, un dans la nef, il y avait d'espace en espace des écussons aux armes du défunt. Les gardes étaient debout, la pertuisane sur l'épaule, autour du corps. La famille désolée de Turenne et tous les domestiques en deuil assistaient seuls à cette cérémonie. La cour étant partie pour Fontainebleau le 26 août, il n'y avait là que peu d'amis, entre autres : MM. Boucherat, de Harlay, Barillon, M. de Meaux, Mmes Boucherat, de Sévigné, d'Elbeuf.

A la fin de la messe, les religieux portèrent le corps jusqu'à une chapelle au-dessus du grand autel, celle de Saint-Eustache, toute tendue de noir. Il y fut déposé sur une estrade, sous un dais de velours noir, à crépines d'argent, en attendant qu'on eût terminé la chapelle des Bourbons dans laquelle, recevant ainsi de plus grands honneurs que les connétables du Guesclin et de Sancerre, que le chevalier Arnaud du Guesclin et le brave Guillaume du Châtel, Turenne devait définitivement reposer.

M. de Saintot n'avait d'abord donné à cet égard que des instructions orales, mais la volonté du roi se manifesta nettement le 25 novembre 1675 dans cette lettre de cachet, qui est trop à son honneur pour que nous ne la reproduisions pas en son entier :

DE PAR LE ROY,

*A nos chers et bien amez les Abbé, Prieur et
Religieux de l'abbaye royale de Saint-Denys, en
France.*

Chers et bien amez. Les grands et signalez services qui ont esté rendus à cet Estat par feu notre Cousin, le Vicomte de Turenne, et les preuves éclatantes qu'il a dom rées de son zèle et de son affection à nostre service et de sa capacité dans le commandement de nos armées, que nous luy avons confiées avec une espérance certaine des heureux et grands

¹ *Vie et mort du vicomte de Turenne*, Lille, 1675, p. 6 : Sévigné, IV, 105, note 1, et lettre 488.

succez que sa prudence consommée et sa valeur extraordinaire ont procurés à nos armes, nous ayant fait ressentir avec beaucoup de douleur la perte d'un aussi grand homme et d'un subject aussi nécessaire et aussi distingué par sa vertu et par son mérite, nous avons voulu donner un tesmoignage public digne de nostre estime et de ses grandes actions en ordonnant qu'il Fust rendu à sa mémoire tous les honneurs qui peuvent marquer à la postérité l'extresme satisfaction qui nous reste et le souvenir que nous voulons conserver de tout ce qu'il a fait pour la gloire de nos armes et pour le soutien de nostre Estat. Et comme nous ne pouvons en donner des marques plus publiques et plus certaines qu'en prenant soin de sa sépulture, nous avons voulu y pourveoir en telle sorte que le lieu où elle seroit Fust un tesmoignage de la grandeur de ses services et de nostre reconnoissance. C'est pourquoy, ayant résolu de faire bastir dans l'Église de Saint-Denys une chapelle pour la sépulture des Roys et des Princes de la branche royale de Bourbon, nous voulons que, lorsqu'elle sera achevée, le corps de nostre dit Cousin y soit transféré pour y être mis en lieu honorable suivant l'ordre que nous en donnerons. Et cependant nous avons permis à nos Cousins le Cardinal et Duc de Bouillon ses neveux de mettre son corps en dépost dans la chapelle de Saint-Eustache de ladite Eglise de Saint-Denys, et d'y eslever un monument à la mémoire de leur oncle, suivant les desseins qui en ont esté arrestez. C'est dequoy nous avons bien voulu vous donner avis et vous dire en mesure temps que nous voulons que vous exécutiez ce qui est en cela de nostre volonté, en faisant mettre ledict corps dans la cave de ladicte chapelle et en laissant la liberté aux ouvriers de travailler audist monument jusqu'à son entière perfection. Si n'y faites faute. Car tel est nostre plaisir.

Donné à Saint-Germain en Laye le 22e jour de novembre 1675.

LOUIS.

COLBERT¹.

Toutefois, avant de faire reposer Turenne au milieu des princes de la maison royale, Louis XIV voulait rendre immédiatement au maréchal général de ses camps et armées un solennel et public hommage. Il ordonna que les obsèques fussent célébrées en son nom dans l'église Notre-Dame de Paris. L'on fixa la cérémonie au 9 septembre.

Le sieur Sainctot alla le 7, à Saint-Germain en Laye, convier l'assemblée du clergé de France d'y assister. Deux promoteurs vinrent le recevoir dans l'antichambre, et le conduisirent en sa place sur un siège à dos, devant le

¹ Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys*, pièces justificatives, pièce copiée sur l'original.

bureau. vis-ii-vis le président de l'assemblée. Il était précédé des quatre hérauts d'armes, vêtus de leurs cottes, et suivis des vingt-quatre jurés crieurs. Après qu'il eut salué la compagnie et qu'elle lui eut rendu le salut, il mit son bonnet et dit que le roi, voulant honorer la mémoire du vicomte de Turenne, en considération des grands services qu'il a rendus à son Etat, avait résolu de lui faire rendre solennellement les derniers devoirs en l'église Notre-Dame, et que Sa Majesté y conviait la compagnie. Ensuite, il remit une lettre de cachet à l'archevêque de Paris. La lecture en fut faite par l'abbé de la Hoguette, ancien agent du clergé, qui était assis au bureau, comme secrétaire de l'assemblée. Le prélat répondit que la compagnie obéirait aux ordres de Sa Majesté. En même temps, un héraut ordonna aux crieurs de faire leurs charges : et ils sonnèrent deux fois de leurs clochettes, et l'un des jurés crieurs lit la proclamation.

Le 8, ledit maître des cérémonies porta au Parlement, à la Chambre des comptes, à la Cour des aides, à l'Université et au Corps de ville, de pareilles lettres de cachet ; et comme le Parlement terminait ses séances, pour commencer les vacances, la lettre qui lui fut rendue contenait un ordre exprès de s'assembler ; en voici les termes :

DE PAR LE ROY,

Nos auez et féaux, le zèle et l'affection qu'a tesmoigné pendant sa vie, pour nostre service, feu notre cousin le vicomte de Turenne, maréchal général de nos camps et armées, et commandant nos armées en Allemagne, nous obligeant de donner à sa mémoire des marques de notre reconnoissance, Nous avons résolu de faire célébrer un service solennel pour le repos de son àme, dans l'église cathédrale de nostre bonne ville de Paris l'Indy prochain de ce mois. C'est pourquoy nous vous ordonnons d'y assister en corps, par députation, au plus grand nombre qu'il vous sera possible, ledit jour de lundi prochain, nonobstant que ce soit le premier de vos vacances, à l'heure que le grand maistre ou maistre de nos cérémonies vous dira de ma part. Si n'y faites faute, car tel est notre plaisir. Donné à Fontainebleau ce 4 septembre 1675.

LOUIS.

COLBERT¹.

Le maître des cérémonies était accompagné, comme le jour précédent, des quatre hérauts d'armes, et suivi des vingt-quatre jurés crieurs, qui firent la proclamation en ce lieu-là : comme ensuite à la Table de marbre, et devant l'hôtel de Turenne, sans autre différence que la qualité qu'on donnait aux personnes que l'on invitait ; qui était de messeigneurs au clergé, de scientifiques personnes à l'Université, et partout ailleurs de nobles et dévotes personnes. Voici les termes de cette proclamation :

Nobles et dévotes personnes, priez Dieu pour l'âme de très haut, très généreux et très puissant prince Henry de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne.

¹ *Les vertus chrétiennes et les vertus militaires en deuil*, Paris, 1675.

Priez Dieu pour l'âme de très haut, très généreux et très puissant prince Henry de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal des camps et armées du roy et colonel général de la cavalerie légère de France, qui fuit tué le '27 juillet, d'un coup de canon, près Saltzbach, en allant reconnoître l'armée des ennemis pour leur livrer bataille. Pour l'âme duquel le roy fait faire les prières et services en l'église de Paris. Cejourd'huy à trois heures après midy, se diront les vespres et les vigiles des morts, pour y estre demain, lundi dix heures du matin, célébré un service solennel. Priez Dieu pour luy¹.

Le 9, toutes les compagnies se rendirent, sur les dix heures du matin, en l'église de Notre-Dame ; elles y furent placées en leurs rangs, par le sieur de Saintot. L'assemblée du clergé arriva incontinent après ; l'archevêque de Paris, qui en était le président, marchait à sa tête précédé de la croix. Le maître des cérémonies la reçut dans la nef avec les honneurs qui avaient été rendus aux autres compagnies et la conduisit au chœur, à main droite, près l'autel. L'archevêque de Paris, qui devait officier, se revêtit des habits pontificaux.

Cependant le marquis de Rhodes, grand maître, et le sieur de Saintot, maître des cérémonies, allèrent à l'archevêché querir le duc de Bouillon et le prince de Turenne son fils. La marche se fit de l'archevêché à l'église, dans l'ordre suivant : cinquante pauvres, vêtus de drap gris, tenant allumés des flambeaux de cire blanche, marchaient les premiers. Ils étaient suivis des vingt-quatre jurés crieurs vêtus de leurs robes noires, sur lesquelles étaient attachées les armes du vicomte de Turenne, et sonnait incessamment de leurs clochettes.

Venaient ensuite quatre hérauts d'armes vêtus de leurs cottes, pardessus leurs robes noires, le caducée en main. Sur leurs pas s'avançaient l'aide, le maître et le grand maître des cérémonies, aussi vêtus de leurs robes avec le chaperon en forme. Ils devançaient le prince de Turenne et le duc de Bouillon, qui avaient pareillement le chaperon en forme, avec de grandes robes de deuil, à queue traînante de quatre aunes, portées chacune par un gentilhomme. A leur suite étaient un très grand nombre de leurs gentilshommes qui fermaient la marche.

Les cinquante pauvres et les crieurs se rangèrent en haie, dans la nef de Notre-Dame, pour laisser passer le grand deuil, que l'aide, le maître, le grand maître des cérémonies conduisirent dans le chœur aux hautes chaises, à main droite, à côté de l'autel. Les quatre hérauts occupèrent les quatre coins du mausolée, et devant se placèrent le grand maître, le maître et l'aide des cérémonies. Alors l'archevêque de Paris, qu'un héraut avait été avertir, commença la messe, qui fut fort bien chantée avec accompagnement d'une excellente musique.

A l'offertoire, un des hérauts salua l'autel, la représentation et le grand deuil, prit un des deux cierges de l'offrande et alla se placer près de l'autel. Le marquis de Rhodes fit les mêmes révérences et s'approcha du duc de Bouillon qui descendit de sa place, la queue traînante et le chaperon abaissé, pour aller à l'offrande, après avoir pareillement salué l'autel, la représentation et le prince de Turenne. Il s'agenouilla près de l'autel, sur un carreau, et ayant baisé la bague de l'archevêque, il lui présenta le cierge, qu'il avait pris des mains du marquis de Rhodes.

Un second héraut fit les mêmes saluts et porta le second cierge à l'offrande, près de l'autel.

¹ *Les vertus chrétiennes et les vertus militaires en deuil*, Paris, 1675.

Le maître des cérémonies lit aussi les révérences qu'avait faites le grand maître, et avertit le prince de Turenne, qui descendit de sa place, et après les mêmes révérences qu'avait faites le duc de Bouillon son père, s'agenouilla sur un carreau, baisa l'anneau de l'archevêque, et lui présenta le cierge qui lui fut donné par le maître des cérémonies.

Ensuite l'évêque de Lombez, Côme Roger, prononça l'oraison funèbre. A la fin de la messe, l'archevêque de Paris, François II de Harlay de Champvallon, donna lui-même l'absoute ; et le grand maître, le maître et l'aide des cérémonies, précédés des hérauts d'armes, reconduisirent le grand deuil à l'archevêché.

Il y avait une foule énorme autour de Notre-Dame. **Tout Paris et tout le peuple étoient dans le trouble et dans l'émotion.**

L'évêque de Lombez avait dans son discours célébré dignement les vertus militaires et les vertus chrétiennes du héros ; tel était aussi le but que l'on s'était proposé d'atteindre par la pompeuse et saisissante décoration que l'on avait faite d'après les plans d'un bel esprit de la compagnie de Jésus et que l'on pouvait en ce jour admirer à Notre-Dame. Nous en trouvons la description dans divers opuscules du temps, et plusieurs gravures nous en ont conservé le souvenir.

On voit d'abord, à la porte du chœur de Notre-Dame, un trophée d'armes et de drapeaux, au-dessus duquel paraît hi Vertu armée. Elle tient un gonfalon d'église, qui est l'armoirie de la maison d'Auvergne ; on y lit ces vers du dixième livre de l'Énéide :

STAT SUA CUIQUE DIES ;
BREVE ET IRREPARABILE TEMPUS
OMNIBUS EST VITÆ :
SED FAMAM EXTENDERE FACTIS,
HOC VIRTUTIS OPUS.

Sur les deux côtés, deux squelettes portent d'une main la couronne de prince et le bâton de commandant, et de l'autre soutiennent des tables de marbre ; on y lit ces inscriptions :

PIIS ET HEROICIS MANIBUS
HENRICI A TURRE
VICE COMITIS TURENNIJ
MAGISTRI EQUITUM
ET
CASTRORUM PRÆFECTI
MOERENS GALLIA
FUNUS CELEBRAT PUBLICUM.

ADESTE CIVES,
ADESTE MILITES,
ADESTE BONI OMNES
ET LACRIMAS CINERI DATE.
TERRORUM HOSTIUM
GALLIA :
HEROEM
ARTES BELLICÆ :
SALUTIS PUBLICÆ ASSERTOREM
REGNI ORDINES
AMISERE.

C'est-à-dire : La France eu deuil fait des obsèques solennelles à la mémoire de Henri de la Tour, vicomte de Turenne, colonel général de la cavalerie légère et maréchal général des camps et armées de Sa Majesté.

Assistez à ses funérailles, citoyens, soldats, et vous tous qui honorez sa mémoire, et pleurez sur son cercueil. La France a perdu celui qui était la terreur de ses ennemis ; la guerre a perdu un héros, et tous les ordres du royaume ont perdu celui qui assurait leur repos.

Le mausolée est au milieu du chœur. C'est une tour ovale, construite sur une masse de rochers, et s'élevant entre quatre palmiers. Ceux-ci sont chargés de trophées qui représentent les victoires dit définit en Allemagne, en Italie, en Flandre et en Catalogne, aux quatre frontières de la France. Au-dessus des trophées, dans les palmiers et entre chaque groupe de leurs branches, il y a une triple couronne de prince, de lauriers et d'étoiles, rappelant la naissance, la vie et la mort du héros. Les arbres se terminent en fleurs de lis, pour montrer que le prince n'a en que la gloire de la France comme but de toutes ses actions.

Cette tour, qui dans la pensée de ses auteurs simule celle de David à Jérusalem, est surmontée de quatre Vertus : la Religion, la Force, la Sagesse, la Fidélité. On lit leurs noms aux quatre faces d'une urne en forme de tombeau qu'elles soutiennent. La Religion a sur la poitrine le nom de Dieu écrit en lettres hébraïques ; la Fidélité est symbolisée par des clefs ; la Valeur par des canons ; la Sagesse par un phare ; toutes les statues portent en outre une tour d'argent. On voit au-dessus du tombeau l'Immortalité qui, foulant aux pieds la Mort, élève l'image de Turenne vers le ciel. Et sur tout ce lit de parade il y a un magnifique dais suspendu à draperies noires retroussées. C'est d'un très grand effet.

La tour a quatre portes en forme d'arcades, pour correspondre aux quatre Vertus ; a leur partie supérieure et au centre de chacune d'elles sont des appliques portant le nom de Turenne ou les armoiries de sa maison, qui sont d'azur semé de heurs de lis d'or à une tour d'argent. On a orné le haut de la tour eu y suspendant des boucliers portant les armoiries des maisons royales, impériales et souveraines auxquelles la maison de la Tour d'Auvergne est alliée et dont elle est descendue par les femmes, c'est-à-dire les armoiries des maisons de France, Navarre, Aragon, Castille, Angleterre, Portugal, Suède, Danemark, Pologne, Hongrie, Sicile, Bohème, Chypre, Écosse ; — de Nassau, Bavière, Autriche, Saxe ; — de Savoie, des anciens dauphins, de Mantoue, de Lorraine et de Hesse.

La Représentation est placée entre les portes de la tour mystérieuse. Elle est environnée de tentures, de lauriers, de palmes et de cyprès. Le Mérite, la Réputation, la Gloire paraissent tout en pleurs au-dessous des palmes ; les deux dernières écrivent sur des boucliers le nom et les chiffres de Turenne et tiennent sous leurs pieds : l'Envie, la Témérité, la Précipitation, la Lâcheté, l'Intérêt et l'Impiété, comme autant de monstres détruits et enchaînés.

Autour du chœur, sur la corniche au-dessus des stalles des chanoines, on éleva plusieurs frontons formés par deux consoles de bronze couchées sur du marbre noir, portés par des têtes de mort d'argent aux ailes de chauve-souris aussi d'argent et couronnées de lauriers. Chaque fronton soutient un vase de porphyre fumant. Entre eux, l'on a placé des tours d'argent d'où sortent des flammes et des parfums, et des deux côtés de chaque tour sont deux fleurs de lis d'or qui portent des lumières. Puis sur ces frontons sont attachées par des festons de gaze noire trente-quatre devises inspirées par la naissance, la vie, les actions et la mort de Turenne.

La nef de l'église est admirablement décorée. Elle est toute tendue de draperies noires sur lesquelles se détachent des trophées qui, au nombre de dix-huit, sont consacrés aux diverses opérations militaires de Turenne : la prise du fort de Skink, de Nimègue, les victoires en Franconie, en Souabe, sur le Rhin, le Main, en Alsace, etc. ; à son bonheur à la guerre : *Duci invicto* ; sa bonté envers les soldats : *Patri castrorum*. Tous ces trophées imitent le bronze : ils sont posés entre de grands écussons surmontés de cornettes de cavalerie et enveloppés d'un grand manteau fourré d'hermine comme les princes, les ducs et pairs le mettent en France autour de leurs armoiries. Des lés de velours semés de fleurs de lis d'or, de tours et de lames d'argent forment la bordure supérieure de cette magnifique décoration qui emprunte quelque chose de saisissant à celle des galeries où l'on a disposé les nombreux drapeaux que Turenne a pris à l'ennemi en diverses rencontres.

Ce lugubre appareil se termine par un tableau peint en clair-obscur au-dessus du grand portail rie l'église. C'est un tombeau de marbre porté par des griffons appuyés sur des globes, symbole de l'Immortalité. Turenne y est représenté couché et en armes, accoudé du côté droit et la main gauche sur un bâton de commandant. Aux deux coins du tombeau, tout en pleurs, la Vertu chrétienne et la Vertu militaire s'appuient l'une sur son casque et l'autre sur une couronne de lauriers. Deux squelettes tirent un rideau pour faire voir derrière ce tombeau une pyramide à l'antique, au-dessus de laquelle est une urne couronnée. On y lit cette inscription latine, sorte d'*Ite missa est* commenté pour la circonstance :

ABI VIATOR
ET POST IMPENSAS
TURENNIJ
TRIUMPHALIBUS MANIBUS
LACRIMAS
LUDOVICI MAGNI
MUNIFICENTIAM DEMIRARE ;
IN HOC SACRO REGNI SUI
CAPITOLIO
PARENTAT DUCI OPTIMO,
INTER HOSTIUM MANUBIAS,
UBI VICTORI TROPÆUM STATUERE
MALUISSET.
AUGUSTO PRINCIPI
VITAM IMPENDE,
QUISQUIS GLORIAM AMAS,
QUI VIVOS DONIS AUGET REGIIS
SIC MORTUOS LUGET.

C'est-à-dire :

Allez, passants, et après avoir pleuré, sur le tombeau de M. de Turenne, admirez la magnificence de Louis le Grand, qui fait rendre ces derniers honneurs à la mémoire de ce grand capitaine, au milieu des drapeaux et des dépouilles enlevés à ses ennemis, où il aurait mieux aimé lui dresser un trophée qu'un appareil funèbre. Vous qui aimez la gloire, donnez votre vie pour un si grand prince, qui

récompense si bien ceux qui le servent, et qui fait rendre de si grands honneurs à ceux qui meurent pour son service¹.

Ce témoignage de l'estime royale, cette manifestation publique, de l'admiration et des regrets de tous, ne devaient pas rester isolés. On assurait hier que l'Empereur avait fait faire un service à M. de Turenne, écrit Mme de Sévigné à la date du 5 septembre 1675. A Paris, Turenne fait l'objet de tous les entretiens, à la cour, à la ville, dans le peuple ; où considère partout comme un devoir de le célébrer. A l'ouverture du Parlement, le président Lamoignon veut que le Palais consacre cette grandeur incontestée du héros disparu. Pendant que tout le monde parle de sa gloire, et que la voix publique fait partout son éloge, ce lieu, dit-il, où l'on sait particulièrement rendre au mérite ce qui lui est dit, demeurera-t-il dans le silence ? Il se dispense des règles ordinaires des harangues de l'entrée et s'étend sur les louanges d'un homme qu'on ne peut jamais trop louer, modèle si parfait de qualités héroïques et d'actions vertueuses, plus grand que Scipion, le vainqueur de Carthage et de Numance, qui mérita tous les honneurs sans les rechercher, toujours humble dans les plus grands événements, et comme infortuné du bruit de son nom ; ce nom fameux, la terreur de l'Empire et de l'Espagne, l'amour des soldats et l'admiration de l'Europe. Le 24 novembre, le Père Caron, de la Compagnie de Jésus, disait en latin au collège de Clermont la louange funèbre du héros en présence du cardinal de Bouillon². Mais outre celles de Saint-Denis et de Notre-Dame, les deux cérémonies dont l'histoire a surtout gardé le souvenir sont celles auxquelles Mascaron et Fléchier ont prêté leur éloquent concours.

Le 30 octobre 1675, une assemblée la plus nombreuse qu'on ait vue depuis longtemps, et composée de toutes les personnes de qualité de la cour, était réunie dans l'église du grand couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques. Lit reposait le cœur de Turenne, et la famille y faisait faire un service solennel. L'ancien évêque de Condom, précepteur de Monseigneur le dauphin, Bossuet, officia. L'évêque de Tulle, Mascaron, fit l'éloge du prince avec toute l'éloquence et tout l'applaudissement possible. — Il surpassa tout ce qu'on espérait de lui. Il peignit bien M. de Turenne avec son cœur, cette droiture, cette naïveté, cette vérité dont il étoit pétri. Il y a dans son discours des endroits qui doivent avoir fait pleurer tous les assistants. C'est une action pour l'immortalité³.

Le 10 janvier 1676, toute la société polie, la cour et la ville, s'était donné rendez-vous en l'église Saint-Eustache. M. Fléchier, abbé de Saint-Séverin, devait prendre la parole pour célébrer les vertus de Turenne au cours de l'office que l'on y faisait en son honneur. On ne croyait pas qu'il fût possible de trouver encore de nouvelles manières de dire les mêmes choses, mais quand, dès le début, ils eurent été remués profondément par l'admirable discours de l'orateur, quand ils eurent été pénétrés par l'onction de sa parole et sa douleur communicative, tous les auditeurs se retrouvèrent comme six mois auparavant à la nouvelle de la mort du prince, frappés de stupeur et d'affliction et reconnurent que Fléchier ce jour-là avait prononcé l'oraison funèbre de Turenne avec tout le succès que la réputation qu'il a acquise en de semblables occasions devait faire attendre de lui. Mme de Sévigné écrivait de son côté : En arrivant ici, Mme de Lavardin me parla

¹ *Relation du service de Turenne*, Paris, 1675. — Le magnifique mausolée dressé à Notre-Dame, à la mémoire de Turenne, Paris, 1675.

² Sévigné, IV, n° 440 ; *Éloge de Turenne* par Lamoignon. Ramsay, II, *Preuves*, LXI.

³ *Gazette* du 2 novembre 1675 ; Sévigné, IV, n° 465, 484, 485.

de l'oraison funèbre de Fléchier ; nous la fîmes lire, et je demande mille et mille pardons à M. de Tulle, mais il me paroist que celle-ci est au-dessus : je la trouve plus également belle partout ; je l'écoutai avec étonnement, j'en fus charmée¹.

Le 11 janvier, le sieur Colbert, abbé général de Prémontré, fit aussi célébrer dans son église à Paris un fort beau service en reconnaissance des soins que le prince avait toujours pris de conserver les maisons de son ordre pendant la guerre. L'abbé Bouÿn y prononça, encore un discours dont fut très satisfaite la nombreuse compagnie qui l'entendit² ; puis le silence se fit dans la chaire chrétienne sur le grand capitaine que la France et le roi venaient de perdre. C'était dorénavant aux artistes et aux historiens qu'il était réservé de s'occuper de Turenne et de le glorifier.

Après l'office du 30 août 1675, l'on avait déposé le corps de Turenne dans la chapelle de Saint-Eustache à Saint-Denis. Il y resta jusqu'au 21 novembre, date à laquelle il fut descendit sous la même chapelle, dans un caveau qui est connu aujourd'hui sous le nom de caveau des Valois. Il fut établi que chaque année, au 27 juillet, on célébrerait à Saint-Denis une messe solennelle pour l'anniversaire de sa mort³ ; mais le roi voulut qu'il fût honoré davantage. Il permit à la maison de Bouillon, en particulier aux neveux de Turenne, le cardinal de la Tour d'Auvergne et le duc de Bouillon, d'élever un tombeau au héros. C'est le dernier qu'on ait fait dans l'église de Saint-Denis. *C'est un des plus considérables, tant par la beauté du dessin, qui paroist singulier, que par l'excellence du travail.*

Le mausolée de Turenne fut construit dans la chapelle de Saint-Eustache. Lebrun, premier peintre du roi, en fournit les dessins ; Baptiste Tuby et Gaspard Marsy les mirent à exécution. Le monument était appuyé à la paroi de gauche et s'élevait dans une grande arcade dont le fond était en marbre noir. Il apparaissait dans son ensemble comme un tombeau surmonté d'une pyramide entourée de feuillages. En effet, de chaque côté et à l'intérieur de l'arcade, montent deux palmiers en bronze doré dont les branches s'inclinent en arc pour abriter ce dernier lieu de repos. Leurs trous sont chargés de trophées militaires : corps de cuirasse, casques, haches, faisceaux et drapeaux.

Le bas du monument était à Saint-Denis un soubassement rectangulaire sans épitaphe. Quelques ornements de bronze doré l'embellissent seuls et accompagnent l'écusson des armes de Turenne ; celui-ci sert de support à un tombeau qui sur sa face antérieure porte un grand bas-relief de bronze représentant la bataille de Turckheim, un des faits d'armes les plus glorieux de l'illustre capitaine.

De chaque côté du piédestal et du tombeau sont deux statues en marbre blanc : droite, la Sagesse, à gauche la Valeur, toutes les deux par Marsy. La Sagesse, symbolisée par un autel, des livres, un vase d'on sortent des pièces de monnaie pour rappeler la libéralité du prince, détourne par un mouvement gracieux de la main gauche le voile qui couvre sa tête et jette les yeux vers le haut du tombeau. La Valeur, en costume de guerrier, assise sur des boucliers, les pieds sur des canons, la tête couverte d'un casque, est dans l'attitude de l'être humain que la douleur accable.

¹ Gazette du 18 janvier 1676 : Sévigné, IV, n° 519.

² Gazette du 18 janvier 1676.

³ Félibien, p. 511.

Mais c'est devant la pyramide qui, tout en vert de Campan, se dresse jusqu'au haut de l'arcade, que se trouve le morceau principal de cette œuvre artistique. C'est un groupe dit au ciseau de Baptiste Tuby. Il représente Turenne et l'Immortalité, entre les bras de laquelle il semble expirer au milieu des trophées de ses victoires. Le héros, vêtu à la romaine d'un corps de cuirasse et d'un grand manteau, chaussé du cothurne, est à demi couché sur une peau de lion, ce qui rappelle son courage. Un grand aigle effrayé, symbole de l'Empire sur lequel il a remporté tant de glorieux avantages, est à ses pieds et le regarde tomber sur les genoux de l'immortalité. Celle-ci, radieuse, le soutient du bras gauche tandis qu'elle étend l'autre pour que Turenne mourant puisse, de son dernier regard, voir la seule récompense qu'il ait, lui si dédaigneux des richesses, toujours poursuivie, la couronne qu'elle tient à la main et qu'elle lui réserve.

La chapelle était tout entière de la plus grande richesse, incrustée de marbre blanc jusqu'à la corniche, qui était aussi de marbre et soutenue par des consoles ornées de feuillages. Elle était fermée par une grille de fer portant, avec un ordre ionique, l'écusson des armes du vicomte de Turenne eu amortissement.

Il n'y avait aucune inscription sur le monument, mais sur le cercueil male on lisait ce qui suit, gravé sur une plaque de cuivre :

ICY EST LE CORPS
DE SERENISSIME PRINCE
HENRY DE LA TOUR D'AUVERGNE
VICOMTE DE TURENNE
MARESCHAL GENERAL
DES CAMPS ET ARMÉES DU ROY
COLONEL GENERAL
DE LA CAVALERIE LEGERE DE FRANCE
GOUVERNEUR DU HAUT ET DU BAS-LIMOSIN, ETC.
LEQUEL FUT TUÉ D'UN COUP DE CANON
LE XXVII DE JUILLET
L'AN M.DC.LXXV¹.

Turenne reposait ainsi glorieusement dans la mort quand la révolution française éclata. La Convention nationale ne respecta pas la sépulture de Saint-Denis. Par un décret inséré au *Moniteur* à la date du 2 août 1793, elle prescrivit l'exhumation des corps qui y étaient, ensevelis. Les restes de Turenne échappèrent à l'orage, mais ne restèrent pas en leur premier lieu de repos. Voici, d'après des relations du temps, les curieuses péripéties qu'ils subirent :

Le samedi 12 octobre 1795, les membres composant la municipalité de Franciade (nom que l'on donnait à cette époque à Saint-Denis), ayant donné les ordres d'exhumer, dans l'abbaye de Saint-Denis, les corps des rois et reines, des princes et princesses et des hommes célèbres qui y avaient été inhumés pendant près de quinze cents ans, pour en extraire les plombs, conformément au décret rendu par la Convention nationale, les ouvriers, pressés de voir les restes d'un grand homme, s'empressèrent d'ouvrir le tombeau de Turenne. Ce fut le premier. Quel fut leur étonnement, lorsqu'ils eurent démolie la fermeture du petit caveau placé immédiatement au-dessous du tombeau de marbre, et qu'ils eurent ouvert le cercueil !

¹ Félibien, p. 569.

Turenne fut trouvé dans un état de conservation tel qu'il n'était point déformé et que les traits de son visage n'étaient point altérés. Les spectateurs, surpris, admirèrent, dans ces restes glacés, le vainqueur de Turkeim, et, oubliant le coup mortel dont il fut frappé à Sassbach, chacun d'eux crut voir son Sine s'agiter encore pour défendre les intérêts de la France.

Ce corps, nullement flétri et parfaitement, conforme aux portraits et, médaillons que nous possédons du grand capitaine, était en état de momie sèche, couleur de bistre clair. Sur les observations de plusieurs personnes de marque qui se trouvèrent présentes à cette première opération, il fut remis à un nommé Host, gardien du lieu, qui conserva cette momie dans une boîte de bois de chêne et la déposa dans la petite sacristie de l'église, où il l'exposa pendant plus de huit mois aux regards des curieux, moyennant une rétribution, et ce ne fut qu'à cette époque qu'il passa au Jardin des plantes, à la sollicitation de M. Desfontaines, l'un des professeurs de ce bel établissement¹.

Le cadavre desséché de Turenne était là, dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle, lorsqu'un député de l'Isère, Dumolard, signala le premier, au conseil des Cinq Cents, dans la séance du 15 thermidor an IV (2 août 1796), la place inconvenante où se trouvaient les restes de Turenne :

Rien, dit-il, de ce qui touche à l'honneur national n'est étranger au Corps législatif. Je parcourais dernièrement le Jardin des plantes ; entré dans les diverses salles du bâtiment, quelle a été mon affliction en voyant les restes du grand Turenne placés entre ceux d'un éléphant et d'un rhinocéros ! Ne devait-il échapper à la fureur de ces modernes vandales que pour obtenir un tel asile ? Il est des faits, citoyens, qui suffisent seuls pour dépraver un gouvernement et le déshonorer aux yeux de l'étranger ! Tel est celui que je vous dénonce.

Turenne vécut sous un roi, mais ce fut l'erreur de son siècle et non le crime de ce héros ; ses préjugés furent ceux du temps où il vivait ; ses vertus furent à lui ; l'état avilissant dans lequel ses restes sont abandonnés ne saurait diminuer cet immense héritage de gloire qu'il s'est acquis ; un tel oubli n'est préjudiciable qu'au gouvernement qui s'en rend coupable. Quel est, en effet, le Français qui ignore que Turenne fut le plus grand des capitaines ; que, recommandable par ses vertus guerrières, il le fut non moins par ses vertus privées ? Qui n'admire également et son courage et sa rare modestie ?

Ce n'est pas que je veuille demander que vous honoriez la mémoire de Turenne, je propose seulement de ne pas diminuer quelque chose de votre suprême gloire en l'oubliant. Je ne demande pas pour cet homme illustre les honneurs du Panthéon, l'Europe entière lui a décerné la palme de l'immortalité ; mais vous avez le droit d'éveiller l'attention du Directoire sur un objet. d'intérêt national ; c'est ce que je vous propose de faire en demandant au Directoire, par un message, les mesures qu'il a dû prendre pour faire déposer dans un lieu plus convenable et plus décent les restes du grand Turenne².

La proposition du député Dumolard fut adoptée à l'unanimité, mais elle n'eut pas une suite immédiate. Le peintre Alexandre Lenoir avait eu l'idée de réunir, avec l'autorisation de l'Assemblée constituante, des objets d'art et des monuments dans le vieux cloître des Petits-Augustins. C'est dans ce musée que le Directoire exécutif, le 27 germinal an VII (16 avril 1799), trois ans après le vote sur la

¹ Lenoir, II, p. CXI.

² *Moniteur universel*. Séance du 15 thermidor an IV (2 août 1796).

proposition faite au conseil des Cinq Cents, arrêta de transférer les restes de Turenne et de les faire déposer, comme ceux de Molière et de La Fontaine, dans un sarcophage qu'on placerait dans le Jardin-Élysée de cet établissement.

Le Directoire répondait ainsi aux vœux du plus grand nombre. Lenoir s'en était fait l'interprète dans une lettre qu'il avait écrite le 2 germinal an VII au ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau. Beaumarchais avait prévenu les espérances que Lenoir caressait, à ce sujet, et avait publié, dans un journal de Panckoucke, *la clef du cabinet des souverains*, une page curieuse en faveur de Turenne. Mais, pour des raisons d'économie, la translation ne pouvait être solennelle, c'est du moins ce qu'écrivit le ministre à Lenoir : *Ce n'est point dans des circonstances pénibles, et lorsque le besoin de l'État exige la plus sévère économie, que l'on peut songer à des fêtes particulières et donner à cette translation tout l'éclat et toute la solennité qu'elle recevrait en des temps plus heureux.*

On dressa de la translation le procès-verbal suivant, qui fut reçu par W Potier, notaire à Paris, par acte du 29 vendémiaire an VIII (21 octobre 1799) :

L'an VII de la République Française, une et indivisible, et le quartidi 24 prairial,

Nous, Alexandre Lenoir, administrateur du Musée des monuments français, y demeurant, rue des Petits-Augustins, division de l'Unité, et Pierre-Claude Binart, conservateur dudit musée, chargés par le ministre de l'intérieur de l'exécution de l'arrêté du Directoire exécutif, du 17 germinal dernier, qui ordonne la translation du corps de Turenne, déposé au Musée national des plantes et d'histoire naturelle, audit Musée des monuments français, désirant mettre à exécution ledit arrêté, et retirer les restes d'un guerrier recommandable par sa valeur et ses vertus civiques, d'un lieu où ils sont confondus avec des objets de curiosité publique, avons invité et appelé auprès de nous les citoyens Ambroise Lesieur et Augustin-Jean Lesieur frères, citoyens de Paris, y demeurant, rue de la Colombe, division de la Cité, qui nous avoient accompagnés pour la translation des cendres de Molière et de La Fontaine, à l'effet de nous concerter sur les moyens d'effectuer le transport du corps de ce héros, en nous conformant aux intentions du ministre de l'intérieur pour qu'il ne soit pas fait ostensiblement.

En conséquence, sur les six heures du soir, l'un de nous s'étant transporté à l'arsenal de Paris pour y prendre la voiture mise à notre disposition par le citoyen Berthier, chef de brigade, directeur d'artillerie par intérim de l'arsenal de Paris, se rendit de suite au Jardin des plantes, où nous trouvâmes le citoyen Lenoir, qui nous avoit devancés, et qui étoit accompagné des citoyens Michel-Pierre Sauvé et Pierre-Louis Sauvé frères, employés dudit Musée des monuments Français, où nous nous trouvâmes réunis. Le citoyen Lenoir se rendit de suite auprès de l'administration du Musée d'histoire naturelle pour obtenir d'elle la remise du corps de Turenne, en vertu des pouvoirs dont il étoit revêtu. Muni de l'autorisation nécessaire, il nous rejoignit sur les huit heures du soir, et nous étant fait donner connoissance de l'endroit où étoient déposés les restes de Turenne, nous fîmes introduits dans un local attenant l'amphithéâtre, servant de laboratoire, au milieu duquel étoit posée, sur une estrade de bois peint en granit, une caisse en forme de cercueil, aussi de bois peint, vitrée par-dessus, de la longueur de 197 centimètres, dans laquelle on nous a déclaré que le corps de Turenne étoit enfermé ; nous remarquâmes, en effet, au travers du vitrage qui couvroit ce cercueil, un corps étendu enveloppé d'un linceul, lequel avoit été déchiré et découvroit la tête jusqu'à l'estomac ; ce qui nous ayant porté à le considérer plus attentivement, il nous parut que ce corps avoit été embaumé

avec soin dans toutes ses parties, ce qui en avoit conservé toutes les formes ; le crâne avoit été coupé et remplacé ou recouvert d'une calette de bois de la même forme, mais excédant dans sa circonférence. Toutes les formes du visage ne nous parurent pas tellement altérées que nous ne Ornes reconnaître les traits que le marbre nous a laissés de ce grand homme ; il restoit encore des effets du funeste coup qui l'enleva au milieu de ses triomphes, et qui lui causa sans doute une violente convulsion dans la ligure, ainsi qu'il nous a paru par l'état de la bouche extrêmement ouverte ; et continuant à considérer ces respectables restes, nous aperçûmes que les bras étoient étendus de chaque côté du corps, et que les mains étoient croisées sur la région du ventre ; le reste étoit enveloppé du linceul et offroit les formes ordinaires. Sur le côté du cercueil étoit attachée une inscription gravée sur une plaque de cuivre, qui paroît être celle qui avoit été placée sur l'ancien cercueil où ce corps avoit été renfermé, sur laquelle nous lûmes ce qui suit :

Icy est le corps de sérénissime prince Henry de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal général de la cavalerie légère de France, gouverneur du haut et bas Limosin, lequel fut tué d'un coup de canon le XXVII juillet l'an M. DC. LXXV.

Le citoyen Lenoir, et l'un de nous, ayant fait transporter ledit cercueil dans la voiture que nous avons amenée à cet effet, deux d'entre nous, d'après l'observation du citoyen Lenoir, accompagnèrent ces vénérables dépouilles audit Musée des monuments françois.

Et le 22 messidor de l'an VII de la République, sur les onze heures du matin, nous Alexandre Lenoir et Pierre-Claude Binard, administrateur, conservateur, susdits soussignés, ayant fait ériger le monument qui doit renfermer les restes de Turenne, et y avant il cet effet fait pratiquer une concavité, avons l'ait retirer ledit cercueil du lieu où il étoit, d'abord déposé, duquel nous fîmes enlever le vitrage qui y avoit été placé, et dans l'intérieur fîmes poser cette inscription gravée sur une plaque de cuivre :

Les restes de Henry de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, tué d'un coup de canon, le 27 juillet 1675, il soixante-quatre ans, près le village de Saltzbach, exhumés en 1795 de l'abbaye de Saint-Denis où ils avoient été enterrés, ont été recueillis par les soins d'Alexandre Lenoir, fondateur du Musée des monuments françois, et déposés dans le sarcophage qu'il a fait exécuter, sur ses dessins, par arrêté du Directoire exécutif, l'an VII de la République française, une et indivisible.

Ce qui étant exécuté, nous fîmes à l'instant couvrir ledit cercueil d'une planche de chêne, laquelle étant scellée, et l'inscription rapportée ci-dessus y ayant été replacée, nous susdits, administrateur et conservateur, avons fait transporter ledit cercueil au lieu où étoit érigé le monument, où, étant arrivés, nous le fîmes, en notre présence, placer dans le sarcophage par lesdits citoyens Sauvé frères, auquel dépôt assistoient lesdits citoyens Ambroise-Robert Lesieur et Jean Pachez, ouvrier audit Musée, et aussitôt nous soussignés fîmes poser et sceller le couronnement qui termine le monument.

De tout ce que dessus nous avons dressé le présent procès-verbal, lesdits jour et an que dessus, pour constater l'exécution de l'arrêté du Directoire exécutif, et pour laisser un monument de notre vénération pour la mémoire de Turenne.

LENOIR, BINARD, A. R. LESIEUR, PACHEZ, SAUVÉ aîné et P. SAUVÉ¹.

Il était réservé à Bonaparte de rendre à Turenne les derniers honneurs funèbres. Le premier consul avait une réelle admiration pour le maréchal-général de Louis XIV, et il voulut donner à ses cendres un asile aux Invalides. Le mausolée de Saint-Denis, préservé de la destruction, reconstruit au Musée des monuments français, fut réédifié au temple de Mars (église des Invalides), et il fut décidé que le corps du maréchal de Turenne y serait déposé avec toute la solennité possible. A cet effet, l'on choisit l'époque de la fête de la fondation de la République. L'armée du Rhin, victorieuse comme celle d'Italie, avait perdu son premier grenadier, la Tour d'Auvergne ; Kléber en Egypte était tombé sous les coups d'un assassin ; le gouvernement voulut rendre hommage à la fois à Turenne, le héros des temps anciens, et aux dernières grandes victimes de la guerre. Ce jour-là, à midi, il y avait déjà quatre-vingt-quatorze départements dont les délégués étaient arrivés et inscrits dans les bureaux du ministre.

La translation du corps de Turenne se fit le cinquième jour complémentaire an VIII (22 septembre 1800), ainsi que l'avait annoncé le programme des Ides. A deux heures, le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, et le ministre de la guerre, Carnot, accompagnés d'un grand nombre d'officiers généraux, se rendirent au Musée des monuments français, rue des Petits-Augustins. Là, ils trouvèrent, le professeur Desfontaines et Lenoir, l'administrateur du musée. Le corps de Turenne avait été placé au milieu de la salle des monuments du dix-septième siècle. Devant lui, sur un brancard couvert de riches draperies, on avait posé l'épée qu'il portait le jour de sa mort et le boulet qui l'avait frappé. C'est tout ce que M. le duc de Bouillon, qui les avait prêtés pour cette cérémonie, possédait d'authentique parmi les souvenirs du maréchal, **le plus incomparable et le plus respectable des hommes.**

Le citoyen Lenoir, en présentant le corps au ministre, a fait un discours auquel le ministre de l'intérieur a répondu quelques mots improvisés, puis le cortège s'est mis en marche. Le corps était placé sur un char de triomphe, décoré avec beaucoup de soin, de goût et de magnificence, traîné par quatre chevaux blancs. Un cheval pie, pareil à celui que montait Turenne et que connaissait si bien son armée, couvert de harnais semblables, marchait en avant du char, conduit par un nègre vêtu de la même manière que celui de Turenne. De vieux guerriers portaient ses armes, de vieux guerriers entouraient son char ; Berruyer, général de division ; Aboville, général de division ; Vital, général de brigade ; Estourmel, général de division (ce dernier parent de Turenne par son épouse), marchaient aux quatre coins : les ministres suivaient ; les citoyens Lenoir et Desfontaines faisaient partie du cortège ; il a marché dans le plus grand ordre jusqu'au dôme des Invalides.

Au moment où il est entré dans ce temple si majestueux, si digne de renfermer les cendres des grands hommes, une musique militaire grave et touchante s'est fait entendre. Le ministre de la guerre, si digne d'apprécier le mérite militaire, si bon juge de ceux qui le professent, a prononcé un discours noble, décent, tel

¹ Lenoir, II, p. CVIII sq.

qu'il convenait à la circonstance et à son caractère personnel. — Demain, s'écrie l'orateur presque dès son début, nous célébrons la fondation de la République. Préparons cette tête par l'apothéose de ce que nous laissèrent, de louable et de justement illustre les siècles antérieurs. Ce temple n'est pas réservé il ceux que le hasard lit ou doit faire exister sous républicaine, mais ceux qui dans tous les temps montrèrent des vertus dignes d'elle. Désormais, ô Turenne ! tes mânes habiteront cette enceinte ; ils demeureront naturalisés parmi les fondateurs de la République, ils embelliront leurs triomphes et participeront à leurs têtes nationales.

Elle est sublime sans doute l'idée de placer les dépouilles mortelles d'un héros qui n'est plus au milieu des guerriers qui le suivirent dans la carrière et que forma son exemple. C'est l'urne d'un père rendue à ses enfants comme leur légitime, comme la portion la plus précieuse de son héritage.

Aux braves appartient la cendre du brave ; ils en sont les gardiens naturels ; ils doivent en être les dépositaires jaloux. Un droit reste après la mort au guerrier qui fut moissonné sur le champ des combats celui de demeurer sous la sauvegarde des guerriers qui lui survivent, de partager avec eux l'asile consacré à la gloire : car la gloire est une propriété que la mort n'enlève pas.

Honneur au gouvernement qui se fait une étude d'acquiescer à la nation envers ses anciens bienfaiteurs ! qui ne redoute point les lumières que répandit leur génie ! qui n'a point d'intérêt à étouffer leur souvenir ! honneur aux chefs d'une nation guerrière qui ne craignent point d'évoquer l'ombre de Turenne ! La grandeur de tout héros est attestée par la grandeur des héros qu'il a surpassés : il rehausse sa propre gloire en faisant briller de tout son éclat celle des plus grands hommes sans craindre d'être effacés par eux.....

Puis le ministre redit à la dernière génération du dix-huitième siècle, à la première du nôtre, ce que le dix-septième avait tant admiré, ce que Turenne fut comme guerrier et comme homme, et atteignant les régions les plus sereines, il montre Turenne servant, non pas un gouvernement, mais son pays, et après avoir été déjà fort applaudi, termine son discours par un mouvement oratoire d'un grand effet et d'un genre véritablement antique :

De nos jours Turenne dit été le premier à s'élançer dans la carrière qu'ont parcourue nos phalanges républicaines. Ce ne fut point au maintien du système politique alors dominant qu'il consacra ses travaux, qu'il sacrifia sa vie, mais à la défense de son pays, indépendante de tout système. L'amour de la patrie fut son mobile, comme il fut de nos jours celui des Dampierre, des Dugommier, des Marceau, des Joubert, des Desaix, des la Tour d'Auvergne ; sa gloire ne doit point être séparée de celle de ces héros républicains ; et c'est au nom de la République que ma main doit déposer ces lauriers dans sa tombe. Puisse l'ombre du grand Turenne être sensible à cet acte de la reconnaissance nationale, commandé par un gouvernement qui sait apprécier les vertus !

Citoyens, n'affaiblissons point l'émotion que vos cœurs éprouvent à l'aspect de cet apprêt funèbre ! Des paroles ne sauraient décrire ce qui tombe ici sous vos sens. Qu'aurais-je à dire de Turenne ? le voilà, lui-même. De ses triomphes ? voilà l'épée qui armait son bras victorieux. De sa mort ? voilà le fatal boulet qui le ravit à la France, à l'humanité entière.

On déposa le corps de Turenne dans le monument qui le renfermait à Saint-Denis. Ce monument a été placé dans une des parties latérales du dôme, par le citoyen Peyre, qui l'avait exécuté dans un court espace de temps.

Le ministre de la guerre a posé sur le cercueil qui renferme le corps une couronne de laurier, et le ministre de l'intérieur y a placé une boîte d'acajou renfermant des médailles et des inscriptions.

La cérémonie a été terminée par une symphonie militaire. On a vu des larmes couler des yeux de plusieurs vieux soldats à cette solennité auguste¹.

Le lendemain (1er vendémiaire an IX, 25 septembre 1800) on célébrait la fête de la fondation de la République. Le temps était fort beau. De même que la veille, les rues étaient remplies de monde. Les étrangers affluaient encore de toutes parts, quoique depuis huit jours les routes qui environnent Paris fussent couvertes de longues files de voitures. Après une cérémonie qui eut lieu sur la place des Victoires, le consul Napoléon Bonaparte se rendit au temple de Mars (les Invalides), où étaient déjà réunies les personnes invitées à la Pète. Là, on proclama les noms des départements qui avaient fourni le plus de volontaires, puis le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, monta à la tribune. En face de lui était le buste de Turenne placé sur un cippe élevé ; autour de lui se trouvaient les envoyés des départements, plusieurs de nos plus braves guerriers, les premiers magistrats de l'État, et il s'est montré digne de son sujet et de ses auditeurs.

Nous détachons de son discours la page suivante, tout particulièrement consacrée à Turenne :

Que diraient-ils [les ennemis de la France] aujourd'hui en entendant ma voix prononcer avec un saint respect le nom de Turenne à l'anniversaire de la fondation de la République ? Oui, j'évoque dans ce jour la mémoire de ce grand maître de l'art militaire à qui la monarchie dut des jours si brillants, et dont les restes religieux, portés hier en triomphe, reposent en ce moment sous le dente le plus majestueux de la terre. Turenne attendait du peuple français la justice qu'il vient d'obtenir. Les fêtes et les pompes de la liberté réjouissent ses mânes. Les orateurs immortels de son siècle le comparèrent plus d'une fois aux Scipions et aux Fabius, parce qu'ils sentaient que Rome antique eût mieux convenu à la dignité simple de ses malles. Son tombeau fut longtemps au milieu des tombeaux des rois, qu'honorait cette alliance : le voilà clans le temple de la Victoire, sous les drapeaux conquis par les héritiers de sa renommée.... Ne dirait-on pas que les deux siècles en ce moment se rencontrent et se donnent la main sur cette tombe auguste ?... Ce qui fut grand autrefois, ce qui l'est aujourd'hui, les héros vivants, les morts illustres, se rassemblent dans le même lieu pour célébrer le grand jour où la France a changé de lois sans interrompre le cours de ses grandes destinées. Cette réunion de notre ancienne gloire et de notre gloire présente doit redoubler l'union des citoyens ; elle est surtout un exemple pour nos descendants..... Qu'ils respectent le souvenir des héros jusqu'à la postérité la plus reculée ! Les mœurs, les usages et les lois varient sans cesse : les empires les plus stables n'ont que des formes passagères, mais l'héroïsme et la vertu sont de tous les siècles.....

Le cœur de Turenne avait été provisoirement déposé dans la chapelle des Carmélites de la rue Saint-Jacques, pour être transféré plus tard à l'église abbatiale de Cluny, où reposait le frère aîné du maréchal, Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, prince de Sedan. Il devait y recevoir la sépulture dans le magnifique tombeau que le cardinal de Bouillon, doyen du

¹ *Moniteur universel*, n° des 2, 5, 6 vendémiaire an IX (25, 21, 25, 28 septembre 1800).

sacré Collège, avait fait exécuter à home en l'honneur du chef de sa maison. C'était assurément une sage pensée de réunir le cœur du héros français aux cendres d'un frère qu'il avait tant aimé. Pourquoi les Carmélites de la rue Saint-Jacques l'ont-elles remis à la famille ? Pourquoi appartient-il aujourd'hui à la branche de la Tour d'Auvergne-Lauraguais ? Nous l'ignorons ; mais nous ne pouvons que renouveler ici le regret exprimé déjà par un savant épigraphiste, c'est que ce cœur soit dans les archives d'une famille : la place qui lui conviendrait n'est-elle pas sous les voûtes de Saint-Denis, ou mieux encore à l'hôtel des Invalides ? Elle nous paraît marquée dans ce dernier établissement qui, outre, les cendres du maréchal, possède une petite statue le représentant à cheval, les deux lambeaux qu'il avait habituellement dans sa tente, et le boulet qui l'a tué.

Tandis que les restes de Turenne recevaient à Paris, à travers les époques les plus agitées de noire histoire, ces témoignages de respect et d'estime publique, son souvenir ne s'éteignait pas aux lieux mêmes où la mort l'avait frappé. La place où il rendit le dernier soupir devint sacrée pour tous. Les habitants du pays avaient laissé en friche pendant plusieurs années le sol où il était tombé. Ils n'en approchaient qu'avec une sorte de religion. En 1781, le prince Louis de Rohan, cardinal, évêque de Strasbourg, fit élever un monument près de ce lieu. En 1801, le général Moreau le trouva presque entièrement détruit et le fit restaurer. Ce monument fut remplacé le 27 juillet 1829 par celui que l'on voit encore à Salsbach. Au milieu d'une enceinte formée par une haie vive entremêlée de beaux arbres, un obélisque de granit, haut de huit mètres, porte cette simple inscription : **LA FRANCE A TURENNE**. Sur les quatre faces du piédestal, haut de cinq mètres, se trouvent le buste de Turenne, ses armoiries, le nom des batailles qui l'ont immortalisé : Arras, les Dunes, Entzheim, Turckheim, et cette inscription : **ICI TURENNE FUT TUÉ LE 27 JUILLET 1675**. Un autre petit monument indique la place où le grand homme tomba après avoir reçu le coup mortel. A droite de l'obélisque, une palissade en bois noir entoure un vieux tronc d'arbre mort. Selon la tradition, cet arbre est celui-là même sur lequel ricocha le boulet qui tua Turenne.

Sa mémoire n'est pas éteinte. Son nom reste populaire ; sa réputation militaire n'a pas été diminuée ; sa gloire est éclatante en France et à l'étranger. Un dernier hommage qui lui a été rendu le prouvera d'une façon bien touchante :

En 1811, quand la division d'Ermolof, en marche contre la France, arriva auprès de Salsbach, le général russe donna à ses troupes l'ordre du jour suivant : Nos armées approchent du lieu où périt, frappé d'un boulet, le grand capitaine Turenne ; désireux d'honorer la mémoire du héros, j'ordonne à la deuxième division d'infanterie de la garde placée sous mon commandement de se réunir autour de son monument, en ordre de bataille, de défilé ensuite et de rendre les honneurs à ce grand homme.

L'ordre fut ponctuellement exécuté. Les régiments de la deuxième division défilèrent par pelotons devant le monument. L'illustre Ermolof se tenait près de l'arbre desséché que la vénération des habitants avait conservé. Il saluait à haute voix les pelotons qui passaient. Puis les régiments s'arrêtèrent, un grand silence s'établit. Ermolof fit un signe, et la seconde division fit entendre trois fois un hurra, saluant ainsi, sur la terre ennemie, le grand capitaine.

Après la parade, les officiers se réunirent dans une maison qui s'élevait non loin du monument. On présenta un registre à Ermolof, et celui-ci y écrivit que tel jour

le général Ermolof, avec tous les officiers de la deuxième division, avait rendu à la cendre du capitaine français les honneurs militaires qui lui étaient dus¹.

¹ Guilhermy, *Inscriptions de la France du cinquième au dix-huitième siècle*, II, 677-681. Rambaud, *Français et Russes*, Paris, 1877.

CHAPITRE XV

TURENNE, HOMME PRIVÉ ET HOMME DE GUERRE

Portrait physique de Turenne. — Portrait moral : qualités du cœur et qualités de l'esprit. — Ses rapports avec Puysegur et Bussy-Rabutin. — Ses relations avec sa famille et ses amis. — Ses mémoires. — Ses maîtres. — Son génie militaire. — Part qui lui revient dans la révolution de l'art de la guerre.

POURQUOI Turenne reçu les témoignages ininterrompus de l'admiration générale que nous venons de rappeler ? Le doit-il seulement à la science de la guerre, à ses succès. à cette mort. soudaine qui l'arrête au moment où il semble étreindre la victoire ? Sans doute quelques-unes de ces raisons peuvent expliquer sa gloire et les regrets qu'il a causés : mais pour que son souvenir soit resté aussi vivant en France et à l'étranger, alors que tant de révolutions ont modifié les idées et les institutions, souvent même renversé les réputations qui semblaient à jamais consacrées, ne faut-il pas qu'il y ait dans sa vie autre chose que des villes prises et des batailles gagnées ? Nous avons esquissé l'enfance de Turenne, nous avons recherché quel avait été son rôle aux jours de la Fronde, nous l'avons vu ensuite mettre sa vigoureuse intelligence au service de son roi et de son pays durant la guerre de Dévolution et la guerre de Hollande, mais ce n'est pas là Turenne tout entier, et nous n'avons pas encore saisi tous les traits saillants de cette attachante physionomie. Pour le connaître complètement, il faut rassembler les vertus de l'homme privé et les qualités du guerrier, et résumer les services de l'homme d'État : nous arriverons ainsi à tirer la leçon qui doit ressortir de cette histoire et à montrer quelles sont les qualités qui font la vraie grandeur et qui forcent l'admiration de l'humanité.

I

TURENNE HOMME PRIVÉ.

Il est peu d'hommes que l'on puisse apprécier aussi sûrement que Turenne. parce qu'il y en a peu que les contemporains aient aussi attentivement observés : portrait physique, portrait moral, qualités du cœur, qualités de l'esprit, rien ne leur a échappé, et l'analyse a été si minutieuse, l'observation si générale, que sans s'être concertés, peut-être même sans s'être jamais vus, tous ceux qui l'ont connu s'accordent dans la description de sa physionomie comme dans l'étude de son caractère et de son âme, de sorte qu'un artiste qui rassemblerait ces esquisses éparses arriverait sans grande difficulté à reconstituer cette figure telle que Bussy-Rabutin et Mme de Sévigné l'ont connue. Le portrait fait par Bussy est très beau et très ferme, nullement flatté, mais nullement injuste. Il est digne que l'histoire l'accueille et que le moraliste le médite ; si je ne le donne pas ici tout entier, c'est qu'il est bien connu, et qu'au cours de ce chapitre j'aurai l'occasion d'en citer quelques traits.

Au physique, Turenne fait penser au brave Bertrand du Guesclin, ce rude Breton au geste disgracieux, à la démarche gauche, à l'encolure épaisse et massive. Nanteuil a eu beau le rendre avec un art infini, il n'a pu nous dissimuler ce je ne sais quoi de rude et d'un peu sauvage que je trouve dans les premières lignes du portrait de Bussy : *Henri de la Tour, vicomte de Turenne, étoit d'une taille médiocre, large d'épaules, lesquelles il haussoit de temps en temps en parlant : ce sont de ces mauvaises habitudes que l'on prend d'ordinaire faute de contenance assurée. Il avoit les sourcils gros et assemblés, ce qui lui faisoit une physionomie malheureuse. Un auteur anonyme, qui l'a aussi bien connu que Bussy, nous a laissé quelques particularités de la vie et des mœurs de Turenne qui se trouvent dans les papiers de l'abbé Fleury à la Bibliothèque nationale, et il l'a esquissé avec moins de brutalité et autant de justesse ; il nous dit qu'il étoit d'une taille moyenne, ni gras ni maigre, qu'il avoit la démarche et les manières moins d'un homme audacieux que modeste et timide, les cheveux châtons, la*

tête grosse et un peu penchée, le teint rouge, les yeux grands et pleins de feu, couverts de gros sourcils joints ensemble, la forme du visage assez régulière, avec un air riant, quelque chose de sombre, mélange qui formait une physionomie assez extraordinaire. En somme, il n'y a dans son extérieur rien de doux, rien d'imposant, mais plutôt quelque chose de commun et de vulgaire, et il eût été difficile à ceux qui ont la prétention de juger du moral par le physique de deviner sous cette enveloppe l'homme bon et sensible que personne n'a connu sans l'aimer, et qui a eu le rare privilège de quitter le monde eu inspirant de vifs regrets à ceux mêmes qui avaient été un instant ses plus implacables ennemis.

Sous ces dehors assez rudes il avait une âme fière, un cœur sensible, une conscience droite, un sentiment si profond du devoir et de l'honneur qu'il n'y a presque aucune vertu dont il n'ait donné des exemples qui méritent d'être rappelés. Il était né avec toutes les qualités du cœur : simplicité, modestie, bonté, fidélité à l'amitié, dévouement sans limites ; tout ce qui rend l'homme sympathique et cher aux autres se trouvait réuni en lui, sans aucun des vices qui ternissent souvent les dons les plus beaux de la nature. [Turenne n'avoit point de vices, lisons-nous dans les *Pensées* de Montesquieu, et peut-être que s'il en avoit eu il auroit porté certaines vertus plus loin. Sa vie est une hymne à la louange de l'humanité.](#) Quelques traits choisis entre mille suffiront à justifier cet éloge si délicat. Il avait l'âme aussi vide de ses triomphes que l'esprit public en était rempli ; il fuyait les acclamations populaires et n'osait presque aborder le roi quand il s'agissait de recevoir des félicitations ; mais nulle part sa modestie n'éclate d'une façon aussi suivie que dans ses Mémoires et dans ses relations de bataille. Dans la plupart des mémoires militaires, les auteurs se vantent de tout ce qu'ils ont fait, et même de ce qu'ils n'ont pas fait ; des conseils qu'ils ont donnés au général en chef, des succès que l'on aurait eus et des dangers que l'on aurait évités s'ils avaient été écoutés, des actes de vaillance qu'ils ont accomplis ; en un mot, leur personnalité est presque toujours en jeu, et que ce soit pour se justifier ou pour se louer, ils oublient volontiers devant leur propre mérite ce que leurs compagnons d'armes ont pu faire de bien. Tout autre est Turenne dans ses *Mémoires*, et, quand on y cherche le tableau de ses grandes actions, de ces batailles ou de ces sièges qui ont étonné l'Europe, il semble que ce soient les événements les plus simples et qu'il n'y ait en presque aucune part. J'ai dit le mérite qu'il eut, après la levée du siège de Valenciennes, de camper au Quesnoy et d'arrêter par une ferme attitude les ennemis victorieux ; or ce n'est pas de lui, mais de le Tellier, que nous savons toute la gloire qu'il s'acquît dans cette circonstance ; le Tellier lui écrivit : [Par votre prudence, Monseigneur, par une conduite vigoureuse, vous 'avez rétabli la réputation des armes du roi. En vérité, il n'y a rien de plus beau que votre campement proche du Quesnoy après la déroute de Valenciennes.....](#) Voici comment Turenne parle du même fait : [L'armée des ennemis est venue tout proche d'ici. Au Quesnoy, le 24 juillet 1656.](#) Tout le monde sait qu'il sauva la cour à Jargeau et que la reine mère le reconnut publiquement. Voyez cependant avec quelle discrétion il parle de cet événement : [Il s'est passé quelque chose à Jargeau qui n'est pas de grande considération. A Sully, le 30 mars 1652.](#) Dans ses lettres et dans ses *Mémoires*, il aime à reporter sa propre gloire sur les autres et à faire valoir les moindres laits d'armes de ses collègues, comme il se plaît à pallier toutes les fautes, même celles de ses adversaires. [Souvent, les personnes les plus habiles font des fautes qu'il est plus aisé de remarquer que de prévoir.](#) Dans les affaires du service, sa bonté lui donne un remarquable empire sur lui-même : au moment d'attaquer les lignes des ennemis qui assiégeaient Arras, il manquait des outils nécessaires aux

travaux, et il en envoya demander par un de ses gardes au maréchal de la Ferté. Ce garde vint bientôt après dire que le maréchal de la Ferté les avait non seulement refusés, mais encore qu'il avait accompagné son refus de paroles fort désobligeantes pour le vicomte de Turenne. Le maréchal, se tournant alors vers les officiers qui se trouvaient auprès de lui, se contenta de dire : **Puisqu'il est si en colère, il faudra se passer de ses outils et faire comme si nous les avions.** La Ferté, avant trouvé un autre jour un garde de Turenne hors du camp, lui demanda ce qu'il faisait là, et, sans attendre sa réponse, il s'avança sur lui et le chargea à coups de canne. Ce garde vint se présenter tout en sang à son maître, exagérant fort les mauvais traitements qu'il avait reçus ; mais Turenne, feignant de s'en prendre au garde même : **Il faut, lui dit-il, que vous soyez un bien méchant homme pour l'avoir obligé à vous traiter de la sorte.** Et, ayant envoyé chercher le lieutenant de ce garde, il lui ordonna de le mener sur-le-champ au maréchal de la Ferté et de le remettre entre ses mains pour en faire telle punition qu'il lui plairait. Cette modération étonna toute l'armée. Le maréchal de la Ferté, qui en fut lui-même surpris, s'écria avec une espèce de jurement qui lui était ordinaire : **Cet homme sera-t-il toujours sage, et moi toujours fou !**

Sa bonté pour ses domestiques et ses soldats ne connaissait d'autres bornes que celles du devoir et de la discipline. Un jour un de ses gens étant allé demander de sa part, quoique à son insu, un emploi à Colbert, celui-ci, ravi de trouver une occasion de faire plaisir à Turenne, alla lui porter lui-même la commission. Turenne, qui ne savait rien de la chose, fut assez surpris de la démarche de Colbert. Néanmoins, recevant la commission, il remercia le ministre comme si c'eût été par son ordre qu'on la lui eût demandée, et fit appeler le domestique en faveur duquel elle était expédiée. Cet homme, sachant ce qui venait de se passer, se crut perdu et se jeta aux pieds de son maître ; Turenne, le faisant relever aussitôt et lui remettant la commission cuire les mains : **Si vous m'eussiez parlé de cette affaire, lui dit-il, je vous y aurois servi comme vous l'auriez pu souhaiter, et tout ce qui me fâche en cela c'est que vous ne me disiez point ce qui vous oblige à me quitter.** Ce domestique, confus, lui ayant dit qu'il n'avait recherché cet emploi que parce qu'il avait beaucoup d'enfants, le vicomte de Turenne lui fit payer ce qu'il lui devait de ses gages et lui donna encore une somme considérable pour l'aider à soulager sa famille¹.

Outre les traits de bonté pour ses soldats que j'ai pu citer dans ses campagnes, on en rapporte bien d'autres qui ne sont pas moins touchants et qu'il ne m'est pas possible de résumer. Il leur parlait avec une bienveillante familiarité et veillait à ce que leurs subsistances fussent toujours assurées. En 1674, la dysenterie s'étant mise dans son armée, il visita chaque jour les malades, les soulagea par ses libéralités et pourvut à leurs besoins. Les airs insolents le choquaient au dernier point, et la bonté était tellement le fond de son caractère qu'il ne pouvait souffrir qu'on se moquât de personne. A la cour comme à l'armée, tonnai il arrivait quelque gentilhomme inexpérimenté dont on voulait se divertir, il prenait si haut son parti qu'il imposait aussitôt silence à tout le monde.

Le sort des officiers, le soin de leur réputation, étaient l'objet de sa constante sollicitude. Il arriva plusieurs fois qu'ayant reçu de la cour des ordres positifs de casser des capitaines dont les compagnies n'étaient pas complètes, il prit sur lui d'en suspendre l'exécution et sut les conserver en leur donnant le temps de rétablir leurs compagnies. Ayant su que le duc de Luxembourg avait fait

¹ Ragueuet, p. 322, 323, 324.

condamner à une mort infamante Dupas, qui avait rendu Naarden, dont il était gouverneur, et qui était pourtant un fort brave homme, il obtint du roi que cet officier aurait la permission de se jeter dans Grave, où il expia par une mort glorieuse la faute qu'on l'accusait d'avoir faite à Naarden. Cette bonté vigilante, jointe à ce qu'il partageait toutes les fatigues de ses troupes, lui concilia l'amour et le dévouement des officiers et des soldats, sentiments qu'il connaissait très bien et sur lesquels il comptait dans les moments difficiles autant que sur le choix d'une bonne position¹.

Saint-Simon, dont le caractère haineux égale la morgue et la vanité, reproche à Turenne des prétentions chimériques et un désir immodéré des hauts emplois. Rien n'est moins fondé. M. de Lamoignon, qui a eu avec lui les relations fréquentes de l'amitié, tandis que Saint-Simon, né en 1675, n'a pu le connaître, nous dit qu'il eut au souverain degré le désintéressement, un cœur insensible au gain et aux récompenses, oubliant son intérêt particulier au point de renoncer à des droits que l'usage de la guerre avait rendus légitimes, et que loin d'amasser des trésors dans le commandement des armées, il a souvent emprunté des sommes considérables pour les donner aux soldats. Boucherat a trouvé que toutes ses dettes et ses legs payés, il ne lui restait que dix mille livres de rentes. C'est deux cent mille francs pour tous ses héritiers, pourvu que la chicane n'y mette pas le nez. Voilà comme il s'est enrichi en cinquante années de services ! Mme de Sévigné, qui écrivait ces lignes à Mme de Grignan le 26 août 1675, n'était guère au-dessous de la vérité, puisque Turenne dans son testament nous dit que ses legs prélevés et ses dettes payées, il restera deux cent cinquante mille livres. Et il avait reçu en partage de sa famille quarante mille livres de rente ! Peut-on avoir un témoignage plus certain de son désintéressement, qualité rare en nos jours et qui n'est point, comme au temps de Scipion, la vertu du siècle ? Le nôtre ne laissera pas de l'admirer : on lui donnera beaucoup d'éloges, mais elle aura peu d'imitateurs. De la diatribe de Saint-Simon il ne reste qu'une chose vraie, c'est qu'il a défendu avec passion les intérêts de sa famille. Quel homme de bonne foi osera lui en faire un reproche ? Si l'on peut pousser la vertu de l'abnégation assez haut pour s'oublier soi-même, n'a-t-on pas en revanche le devoir de prendre soin de ceux que l'on aime ? Une fois dans sa vie, Turenne poussé ce sentiment jusqu'à une coupable exagération, et je l'ai suffisamment blâmé pour avoir le droit de le justifier ici d'avoir, à l'époque de sa plus grande influence, fait accorder quelques faveurs et quelques privilèges à sa maison. Ce qu'elle lui dia est bien peu d'ailleurs si on le met en balance avec cette exquise libéralité qui le suivit jusque dans les bras de la mort. Turenne donna jusqu'à son dernier jour, et avec quel tact ! Il ne pouvait comprendre le plaisir qu'on peut trouver à garder des coffres remplis d'or et d'argent, et il aurait cru avoir manqué à tous ses devoirs s'il lui était resté des sommes considérables à la fin de l'année.

Il ne renvoyait jamais aucun de ceux qui lui demandaient un secours sans l'accorder. Quand il n'avait plus d'argent sur lui, il en empruntait au premier venu qu'il trouvait sous sa main et lui disait de le réclamer à son intendant. Un jour, cet intendant vint lui dire qu'il soupçonnait certaines gens de venir redemander ce qu'ils n'avaient point prêté, et qu'ainsi il serait bon qu'il donnât à chacun une note de ce qu'il empruntait : Non, non, lui dit-il, rendez tout ce qu'on vous dira ; car il n'est pas possible qu'un homme vous aille redemander une somme d'argent qu'il ne me l'ait prêtée ou qu'il ne soit dans un extrême besoin ;

¹ Ragueuet, p. 316.

s'il me l'a prêtée, il faut bien la lui rendre ; s'il est dans un si grand besoin, il est juste de l'assister.

Sa générosité à l'armée était sans bornes, et c'est là surtout qu'il se montrait ingénieux à trouver les moyens d'épargner la honte de recevoir. Ainsi un jour qu'il avait touché beaucoup d'argent d'une charge dont la cour lui avait permis de disposer, il rassembla cinq ou six colonels dont les régiments étaient assez délabrés, et, leur laissant croire que cet argent venait du roi, il le leur distribua à proportion de leurs besoins. Une autre fois, entendant un officier qui se plaignait d'avoir eu deux chevaux tués à une affaire et d'être ruiné par là, il le mena à soi écurie, lui donna deux de ses meilleurs chevaux, et lui recommanda fortement de n'en parler à personne, **de peur, disait-il, qu'il n'en vienne d'autres ; car je n'ai pas le moyen d'en donner à tout le monde.** Il voulait cacher le mérite de cette action sous un prétexte d'économie, car autant il aimait à donner, autant il craignait qu'on ne divulguât le bien qu'il faisait. Quatre jours avant qu'il fût tué, il avait donné aux Anglais qui servaient dans son armée quatorze mille livres, dont il avait emprunté dix mille sur son crédit à Strasbourg, et l'on ne trouva après sa mort que cinq cents écus dans sa cassette¹.

Le désintéressement et la générosité de Turenne sont d'autant plus remarquables que l'amour de l'argent a été l'un des vices dominants de son temps et qu'il vécut sous un règne qui fut témoin, à l'armée comme dans les fonctions civiles, à la cour comme à la ville, de fortunes des plus scandaleuses. Il était choqué des prodigalités et du luxe inouï de certains courtisans, trouvait que c'était folie de se ruiner pour des choses qui mettent si peu en réputation un homme, et fuyait autant que possible les distractions à la mode, le jeu et les spectacles, préférant réserver une partie de son argent disponible au soulagement de la pauvreté et de l'indigence, rechercher le doux repos d'une condition privée et se renfermer dans une société peu nombreuse de quelques amis, comme Bossuet, Lamoignon, Boucherat.

Il était incapable de haine ; cependant il lui arriva d'éprouver des aversions dont il ne revint pas. **D'ordinaire, il les prenait sur l'air et sur les manières des personnes plus que sur les personnes mêmes ; par exemple, quelque brave que fût un homme, il ne le pouvait souffrir s'il usait à la guerre de quelque précaution extraordinaire contre les injures du temps. Pour ceux qu'il méprisait entièrement, de quelque qualité qu'ils pussent être, ce n'était qu'avec une extrême peine qu'il se réduisait à leur parler et à garder avec eux les bienséances nécessaires ; et le moyen le plus assuré pour attirer son mépris était d'être fanfaron et de parler trop facilement de soi-même².**

A cet égard, l'histoire a gardé surtout le souvenir de ses rapports avec Puységur et Bussy-Rabutin. **Je n'ai jamais pu concevoir, dit Puységur dans ses *Mémoires*, d'où pouvoit provenir cette grande aversion que M. de Turenne avoit conçue pour moi ; car je puis dire que je le croyois mon meilleur ami. Quand il logeoit dans le quartier général, il venoit coucher dans mon logis, dinoit et soupoit avec moi, ne voulant point manger chez les généraux. Depuis lors, qu'il alloit à l'armée ou qu'il en revenoit, il nie faisoit toujours l'honneur de venir loger chez moi ; en un mot, je faisois fond sur son amitié. J'attribue clone tout ce malheur à l'affaire de Valenciennes, on j'avois dit franchement les choses comme elles étoient, et en ce qu'étant devenu colonel de cavalerie, il la vouloit mettre en un fort haut point, ce**

¹ Ragueuet, p. 315. — *Éloge de Turenne* par Lamoignon.

² *Histoire manuscrite de Turenne*. M. S , Fr. 9518.

qu'il ne pouvoit pas faire sans abaisser l'infanterie, qu'il prétendoit faire obéir à toute la cavalerie, jusques à un simple capitaine de dragons, qu'il vouloit faire commander dans une place on le régiment de la marine étoit. Ce fut à Furnes que la chose arriva, et ce fut un nommé Clodoré qui refusa d'obéir. Il le fit arrêter et le fut six semaines durant ; et quand il parloit aux officiers d'infanterie pour obéir à ceux de la cavalerie, ils lui disoient qu'ils ne devoient pas le faire, et que M. de Puységur leur avoit dit qu'ils ne le fissent pas, et cela le fâchoit. — Ce récit est exact, et je dirai plus loin ce qui justifie l'antipathie de Turenne pour Puységur.

Quant à Bussy, tout le monde sait qu'il ne sut pas se tenir mieux avec Condé qu'avec Turenne. Il servit sous ce dernier après la Fronde, et il paraît croire qu'il a manqué de se concilier son amitié faute d'un compliment qui eût été de convenance le premier jour. Mais ce qui lui fut le plus nuisible auprès de Turenne, comme de tous ses supérieurs, ce fut son penchant à la raillerie, à l'épigramme ; c'est le grief que Louis XIV avait contre lui, et c'est ce que Turenne lui reprocha un jour que Bussy se plaignait de n'être pas traité par lui avec plus d'amitié : Il (M. de Turenne) me répondit qu'on l'avoit assuré que je n'étois point de ses amis, et que n'élue, contre la parole que je lui donnerois d'en être, s'il lui arrivoit un malheur à la guerre, j'étois un homme à en plaisanter. Il était factieux pour Bussy d'avoir donné une pareille idée de lui au maréchal, car ce fut la source de relations désagréables, de notes et d'observations blessantes dont le souvenir n'est pas perdu. Le maréchal de Turenne, dit Bussy, me faisoit de temps en temps des injustices assez grandes pour m'obliger à n'être pas content de lui, mais pas assez pour m'en plaindre, et d'autant plus qu'elles avoient toujours quelque côté par où il les pouvoit défendre. Quand il ne me donnoit pas des emplois comme lieutenant général, il pouvoit dire qu'ils ne tomboient pas à mon jour ; cependant je savois qu'un général peut laisser passer la garde d'un homme qu'il n'aime pas pour faire avoir l'emploi à celui qu'il aime ; et ce qui m'empêchoit de douter de la mauvaise volonté du maréchal en ces rencontres, c'est que le hasard n'est jamais assez juste pour faire toujours arriver la même chose. On se peut imaginer là-dessus ce que je faisois, et, pour dire le vrai, je n'étois pas là-dessus assez mon maître.

Sur la fin de sa vie, Bussy reconnut qu'il avait eu tort d'entrer en lutte avec le maréchal. Lorsque le maréchal de Turenne, dit-il à ses enfants, par des dégoûts qu'un général peut donner à des officiers généraux qu'il n'aime pas, ne m'a pas obligé de l'aimer, j'ai essayé de lui trouver des ridicules, ne pouvant le décrier sur la guerre ; car sur cela ses meilleurs amis ne feront jamais plus d'honneur à sa vertu et à son héroïsme que j'en ai toujours fait..... Après tout, nies enfants, j'ai eu tort avec le maréchal ; je devois dissimuler les chagrins qu'il me donnoit, et ne pas tirer au bâton avec un homme de ce crédit-là, mon général, qui pouvoit ou faire valoir ou taire mes services¹.

Les procédés de Turenne pour Puységur et Bussy sont une exception dans sa vie ; quoiqu'ils fussent justifiés, il dut en souffrir le premier, parce que la bonté et la tendresse formaient le fond de sa nature. Sensible à l'amitié, il ne prenait pas le cœur des autres, mais quand il choisissait un ami, toute son affection lui était acquise, et elle était forte et durable. Elle fut aussi robuste de son attachement polir sa famille fut puissant. On le vit pleurer dans les nies de Pontoise à la nouvelle que son frère était dangereusement malade, comme il avait pleuré dans

¹ Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. III, éd. 1851. p. 283-286 : Armagnac, p. 265.

sa jeunesse le vigilant gouverneur qui l'avait accompagné en Hollande et qui mourut à ses côtés. Marié en 1651 à Charlotte de Caumont, fille d'Armand de Nompur de Caumont, duc de la Force, il eut pour elle une tendresse qui ne se démentit jamais, malgré les dissentiments qu'il y eut entre eux sur les questions religieuses. Femme d'un rare savoir, d'une piété presque sans exemple, sachant le latin, le grec, l'hébreu, connaissant à fond les saintes Écritures, elle était fort attachée à la religion réformée, qui inspirait autant de doutes à Turenne que le catholicisme avait pour lui d'attraits. Turenne lui confia ses préoccupations religieuses et elle l'en blâma avec une pointe d'aigreur, ce qui lui valut cette tendre réponse : *J'ai été quelque temps à entendre ce que vous vouliez me dire dans un trait que vous me donnez..... Je ne le mérite pas ; et à des personnes qui vont. si sincèrement au fond, les petites égratignures n'y valent rien.... Je vous prie de croire que je sais que vous m'aimez, J'ai pensé déchirer cette lettre, mais la fin vous confirmera mon amitié tout entière*¹. Ces dissentiments religieux ne troublèrent pas leur union, et l'affection réciproque qui les unissait demeura parfaite jusqu'au jour où la mort les sépara. Malgré les tourments de son aîné, Turenne mit une sage lenteur à sortir de la religion dans laquelle il était né. Quelques historiens ayant attribué sa conversion aux plus vils calculs, il y a lieu d'examiner ici comment il s'est déterminé à prendre cette grave résolution.

Turenne a toujours été profondément croyant, et un de ses panégyristes, Mascaron, a pu dire de lui en toute vérité : *Il a réuni dans un seul homme toutes les vertus qui ont fait les héros parmi les païens et celles qui font les saints parmi les chrétiens. C'est plutôt un philosophe chrétien élevé dans l'école de Jérusalem qu'un disciple d'Athènes. Animé d'une foi sincère, cherchant Dieu dans la simplicité du cœur, ennemi irréconciliable de l'impiété, il pensait que l'innocence de sa vie devait répondre à la pureté de sa croyance, et il se dirigeait dans ses actions par les principes de sa foi. Il avait du respect pour les plus petites pratiques de la religion, et au milieu des camps comme dans le silence de la retraite il s'adressait à Dieu et attendait de lui seul le courage qui brave les dangers, les inspirations qui donnent la victoire. Soit avant, soit après le combat, il fléchissait le genou devant le Dieu des batailles. Le duc d'York, qui a écrit les quatre campagnes qu'il fit sous lui, racontant la fameuse attaque des lignes d'Arras, en parle en ces termes : Avant l'attaque des lignes d'Arras, M. de Turenne fit faire des prières publiques à la tête de chaque bataillon et de chaque escadron pendant plusieurs jours pour le succès de cette entreprise ; presque tout le monde se confessa et communia ; et je suis sûr qu'il ne s'est jamais vu dans aucune armée tant de marques d'une véritable dévotion qu'il en parut dans la nôtre.*

Tout le monde convient que rien ne fait mieux connaître un homme que ses lettres. Il suffit de parcourir celles du vicomte de Turenne pour voir que la pensée de Dieu dans le cours de ses campagnes et dans toutes ses entreprises ne le quittait jamais.

Nous allons commencer la campagne, j'ai bien prié Dieu ce matin qu'il me fasse la grâce de la passer en crainte, ne connaissant point de plus grand bien que d'avoir la conscience en repos, autant que notre fragilité le peut permettre. A Marle, le 11 juin 1656. — Toutes choses vont fort bien jusqu'à présent, mais comme les succès sont toujours douteux, il faut se remettre, à la volonté de Dieu. Au camp devant Valenciennes, le 18 juin 1656. — Pourvu qu'il plaise à Dieu

¹ Grimoard, I, 553-554.

de ne nous point faire tomber dans quelque malheur que l'on ne prévoit point, j'espère qu'on achèvera ce siège. Au camp devant Landrecies, le 29 juin 1655. — Je vous fais ce mot pour vous dire qu'il s'est passé aujourd'hui une fort belle action dont il faut louer Dieu. Monsieur le prince et don Juan ont été entièrement défaits. C'est une grande bénédiction de Dieu que cette affaire ait si heureusement réussi. J'espère qu'il nous bénira en autre chose : il faut se remettre à sa Volonté. Aux Dunes, près Dunkerque, le 14 juin 1658. — Je suis toujours dans les mêmes sentiments, priant Dieu qu'il nie donne la continuation de sa grâce, et qu'il nie rende plus homme de bien que je ne le suis. A Amiens, le 11 janvier 1660¹.

Avec un esprit aussi sincèrement croyant, dans un siècle de foi ardente où l'on se passionnait pour un livre de philosophie ou de théologie plus que nous ne le faisons pour le roman le plus en vogue ou la comédie le plus à la mode, est-il surprenant que Turenne se soit laissé, comme bien d'autres, entraîner à étudier les questions religieuses ? On sortait des luttes de la Réforme, et dans les deux camps bien des gens doutaient, faisaient tous leurs efforts pour s'éclairer, demandaient conseil sur ces questions et remontaient aux sources pour s'instruire. C'est ce que fit Turenne. Dès que le doute sur sa religion fut entré dans son âme, il se mit à la recherche de la vérité, poursuivit ses études sans relâche et lut les traités de morale et de théologie ainsi que les ouvrages de controverse. L'exemple de son frère, ses lectures, ses réflexions l'entraînaient vers le catholicisme bien avant 1660, mais le souvenir de son père, ses sœurs et sa femme, fortement attachées à la religion réformée, le retinrent dans le protestantisme ; il sentait que sa conversion porterait la désolation dans le cœur des personnes qu'il aimait le plus : il pensait, d'autre part, qu'un acte aussi important que celui d'un changement de religion méritait d'être soumis à toutes les épreuves d'une longue méditation, et il y consacra pendant plus de dix ans tous les loisirs que lui laissaient ses devoirs de soldat. Enfin, après avoir perdu successivement ses sœurs Charlotte de Bouillon, la duchesse de la Trémouille et Mme de Turenne, il revint, avec plus de zèle que jamais à la lecture des livres de Port-Royal, eut de fréquents entretiens avec Gilbert de Choiseul, évêque de Comminges, Félix Vialart de Herse, évêque de Châlons-sur-Marne, Mascaron et Bossuet ; mais trois ouvrages agirent puissamment sur lui : les œuvres de Louis de Grenade, *l'Exposition de la foi* de Bossuet, et la *Grande Perpétuité* de Nicole. Il aimait à rappeler que *l'Exposition de la foi, lui avait fait voir la lumière* ; et en montrant les dix volumes du Père de Grenade à des ministres calvinistes qui lui rendaient visite, il leur disait : *Je vous avouerai qu'après la grâce de Dieu et les controverses nécessaires, rien n'a plus contribué à mon changement que ces livres de morale, desquels vous n'avez rien d'approchant parmi vous.* Dans quelques conférences, Antoine Arnaud et Nicole levèrent les derniers doutes qui pouvaient rester dans son esprit, et, selon le vœu de Bossuet, il se laissa vaincre.

Aussitôt qu'il eut pris et dixé sa résolution, raconte Frémont d'Ablancourt, il se rendit de 21 octobre 1668) à Saint-Germain où étoit la cour. Il dit au roi, qui étoit à table, qu'il avoit un mot à lui dire, dont il supplioit Sa Majesté de ne point parler : *C'est, Sire, que je veux changer de religion.* — *Ah ! que j'en suis aise !* dit le roi en lui tendant les bras pour l'embrasser ; mais le vicomte de Turenne se retirant un peu, le roi se souvint qu'il venoit de le prier de n'en rien témoigner. Ainsi il se retint et lui dit, après l'avoir fait entrer dans son cabinet, que le pape

¹ *Mémoires du duc d'York*, année 1654, p. LXXXIV. — Grimoard, I, 231, 232, 250, 286 et 547, lettre du 1er et non du 11 janvier.

auroit bien de la joie de cette nouvelle et qu'il voulait tout à l'heure lui dépêcher un courrier pour lui en faire part. *Ah ! Sire, dit Turenne, je supplie Votre Majesté de n'en rien faire, car si je croyais que cette action dût m'attirer les gants qu'elle tient, je ne le ferois pas*¹.

L'abjuration eut lieu le 25 octobre entre les mains de Péréfixe, archevêque de Paris, et en présence de l'abbé duc d'Albret, de Louis Boucherat, qui devint chancelier de France, et d'un voisin de Turenne.

Cette conversion a été interprétée diversement, ce qui était naturel ; ce qui l'est moins, c'est que des historiens graves aient pu se laisser entraîner à des suppositions de nature à l'aire croire qu'il ne peut y avoir de sincérité dans le cœur de l'homme. Les uns disent qu'il a fait le saut périlleux pour arriver au trône de Pologne ou pour devenir connétable ; les autres, pour raffermir son crédit ébranlé par Louvois et reconquérir les bonnes grâces de Louis XIV, qui ne l'avait point mis à la tête de l'armée destinée à envahir la Franche-Comté. De nos jours on a prétendu que le roi projetait de faire passer une armada sur le rivage britannique, et que pour en avoir le commandement Turenne ne perdit pas un moment pour se faire catholique. Parler ainsi c'est ne tenir aucun compte du caractère de Turenne, de sa situation avant sa conversion et de celle qu'il eut après, pas plus que de témoignages contemporains qui ne viennent pas tous de ses amis et n'en ont que plus de valeur. Bussy-Rabutin dit que sa conversion lui fait d'autant plus d'honneur qu'elle ne peut être soupçonnée d'aucun intérêt humain. Saint-Évremond affirme que ceux qui l'ont connu n'ont attribué son changement de religion ni à l'ambition, ni à l'intérêt. Et Arnaud ajoute : *Qu'a gagné M. de Turenne en se faisant catholique ? Ne commandoit-il pas les années du roi étant encore huguenot ? Qu'a-t-il eu depuis qu'il n'eût pas alors ?* Voilà la vérité. Turenne avait cinquante-sept ans à l'époque de sa conversion, et il ne pouvait rien attendre de la fortune ou de la faveur du souverain ; il était arrivé aux plus hautes dignités de l'État, et le titre de connétable, qu'il ne sollicitait point, n'eût rien ajouté à sa gloire. Loin de rechercher les grandeurs, il s'éloignait du monde et songeait déjà à la retraite. Dans la guerre de Hollande on sait maintenant quel rôle il joua, quelles difficultés il eut à surmonter et quelle faveur lui fit Louis XIV ! Tout homme de bonne foi, les documents à la main, les faits sous les yeux, sera forcé d'avouer que sa conversion ne lui valut aucune récompense, et devra reconnaître la sincérité d'un acte qui, en définitive, ne relève que de Dieu et de la conscience du maréchal. Tout en demeurant inébranlablement attaché à sa foi nouvelle, il resta toujours un ferme défenseur de la liberté de conscience ; il souhaita souvent de voir l'union des deux grandes familles chrétiennes, et la solidité de ses convictions sur ce point m'est un sûr garant que, s'il avait vécu, il aurait pu jouer utilement le rôle de conciliateur aux jours néfastes où Louis XIV se laissa entraîner contre les protestants aux mesures les plus regrettables².

A la seule histoire de la conversion de Turenne on pourrait reconnaître, avec l'exquise délicatesse de sa conscience, la qualité maîtresse de son esprit, la réflexion. Dans les camps, dans les armées, dans les combinaisons politiques, dans toutes les affaires importantes, il ne voulut jamais rien accorder au sentiment trop prompt d'une première impression. On a toujours remarqué en lui moins de brillant et de netteté que de profondeur et de sagesse ; dans un conseil

¹ Armagnac, p. 244-256 ; Ramsay, I, 421 sq.

² Voir ci-dessus, chapitre XV.

il paraissait l'homme du monde le plus irrésolu, ce qui dans les moments critiques ne l'empêchait pas de prendre son parti vite et mieux que personne. Très sobre de paroles, ennemi des longs discours et de tous les développements inutiles, il est quelquefois obscur dans ses raisonnements, de moue qu'a force de s'appliquer à l'examen des sujets qui lui étaient soumis, il lui arrivait de tomber dans une profonde rêverie, de faire souvent des questions hors de propos et de prononcer des paroles qui n'avaient aucune liaison. Il était toujours au courant des affaires, mais il entrait rarement dans le détail, et la difficulté qu'il avait de s'exprimer augmentait à mesure qu'il était pressé par le nombre et la gravité des matières sur lesquelles il lui fallait se prononcer. Il parlait d'ordinaire d'un ton de voix assez élevé, clair et ferme tout ensemble, mais quand il disait quelque secret de la moindre importance, il croyait ne parler jamais assez bas. Il se plaisait avec les gens de lettres et de bon sens, aimait à jouer avec eux des plaisirs de la table, mais sans débauche, et à rire des plaisanteries spirituelles ; il raillait lui-même assez finement, mais avec discrétion, et prenait plaisir à conter, c'est Bussy qui nous l'apprend : *Il savoit mille contes ; il aimoit à les faire et les faisoit fort bien. Mais comme il eonnoissoit le ridicule de ceux qui en font souvent et qui les répètent devant les mêmes personnes, il commençoit toujours par dire : Je ne sais si je vous ai fait ce conte-ci, mais quand cela seroit, il est trop bon, il faut que je vous redise encore.* Quoiqu'il aimât la lecture des livres sérieux, surtout des livres de controverse et d'histoire, quoiqu'il sût *quelque chose des poètes latins et mille beaux endroits des poètes françois*, il ne put jamais devenir un lettré parce que ses études, comme nous l'avons vu, avaient été faites à bâtons rompus et ne furent jamais complètes. Au point de vue littéraire, ses lettres et ses *Mémoires* ne souffriraient pas la lecture, tant il est, lourd, obscur, froid, dépourvu de tout élan et de toute émotion. L'écriture ne vaut guère mieux que le style : *On ne pouvoit presque la lire*, dit Bussy ; *pour son seing, il fallait le deviner, on n'y pouvoit pas reconnoitre une lettre, et tous les mots s'y pouvoient aussitôt trouver que Turenne*. Nos fac-similés montrent qu'il y a bien quelque exagération dans ce jugement du mordant critique ; sans doute l'écriture du maréchal n'est pas toujours facile à lire, car il avait rarement le temps de composer une lettre d'après tous les principes de l'art, mais on rencontre, au dix-septième siècle, des manuscrits bien autrement indéchiffrables et il ne faudrait pas que l'appréciation de Bussy détournât les historiens de cette source précieuse, pas plus que mon jugement sur le style de Turenne ne doit détourner les militaires sérieux de la lecture de ses *Mémoires*. Je dirai plus loin le profit que l'on en peut tirer¹.

Malgré les imperfections que nous avons signalées, Turenne, considéré en tant qu'homme privé demeure un esprit sage, un beau caractère, un grand cœur. Il a eu à un degré supérieur la probité, le désintéressement, la générosité, la bonté, toutes les qualités qui peuvent rendre les autres heureux. Modeste dans la gloire, il n'a rabaissé que la vanité et la fierté ; plein d'indulgence, il a fait passer pour des malheurs les fautes commises autour de lui ; magnanime, au lieu de s'attribuer à lui seul l'honneur du succès, il l'a répandu sur tous ceux qui ont bien servi ; sincère dans ses sentiments, pur dans ses intentions, il a réalisé la perfection morale autant, qu'il est donné à la nature humaine de le faire ; si bien que son existence est remplie de bonnes actions où chacun pourra trouver des vertus à imiter.

¹ *Mémoires* de Bussy ; *Lettres de Bussy*, Paris, 1757, 7 vol. in-8° ; t. I, lettres 56-60.

TURENNE HOMME DE GUERRE.

Aux vertus privées, qui sont l'apanage des âmes d'élite, Turenne a joint les qualités qui font le grand capitaine. Elles se révèlent dans toutes ses campagnes, et c'est dans l'histoire militaire du dix-septième siècle que l'on a l'habitude de chercher les traits distinctifs qui séparent Turenne de Condé, et qui constituent l'originalité de son génie militaire. Cette source a pu convenir aux littérateurs, aux panégyristes, aux faiseurs de parallèles ; elle ne saurait suffire à l'historien, pas plus qu'au militaire qui veut réellement savoir son Turenne ; à l'un et à l'autre incombe une autre triche, celle de lire les *Mémoires* laissés par le maréchal, de saisir la manière dont il s'est formé à la grande guerre, et de suivre le développement de ses talents avec la variété des opérations qu'il a dirigées.

Ces *Mémoires* commencent à l'année 1645 et finissent avec la paix des Pyrénées, en 1659. On y trouve, en trois livres, le récit de trois sortes de guerres : 1° Des *Guerres en Allemagne* ; c'est la fin de la guerre de Trente ans, depuis 1645, époque à laquelle Turenne fut fait maréchal de France et obtint le commandement de l'année d'Allemagne, jusqu'à la paix de Westphalie ; 2° des *Guerres en France*, on de la guerre civile de la Fronde, de 1649 à 1655 ; 3° des *Guerres en Flandre*, ou de la guerre contre les Espagnols, alliés du prince de Condé, de 1654 à 1659.

Ces *Mémoires* ont été publiés pour la première fois en 1735 par Ramsay, en tête des *Preuves de son histoire de Turenne* ; ils ont été réédités en 1858 dans la collection Michaud et Poujoulat, sans être collationnés sur le manuscrit original ; les éditeurs ont pu le voir, mais non le toucher, dans la bibliothèque d'un pair de France, et pour congeler Ramsay ils ont ajouté à son texte un grand nombre de lettres intéressantes qu'on peut lire avec d'autant plus d'utilité que le *Recueil des lettres du maréchal de Turenne*, publié par Grimoard en 1782 en deux volumes in-folio, se trouve rarement, même dans les bibliothèques de Paris ; tantôt ces lettres expliquent des passages trop concis, tantôt elles permettent de contrôler Turenne par le témoignage de ses collègues et dit gouvernement lui-même. M. Édouard de Barthélemy a contribué à augmenter nos moyens de critique sur la période dont traitent les *Mémoires* du maréchal en publiant une correspondance inédite de Turenne avec Michel le Tellier et avec Louvois de 1645 à 1654.

Il y a aujourd'hui beaucoup de mémoires militaires, infiniment moins instructifs, qui sont recherchés avec empressement, tandis que ceux de Turenne sont à peine connus. Cela tient assurément à ce que nous n'en avons que des éditions fort imparfaites ; on les a pris après sa mort, tels qu'ils les avait écrits à la hâte, après la paix des Pyrénées, et on les a livrés au public sous la forme d'une rédaction de premier jet, qui est d'ordinaire peu correcte, sans donner ni notes, ni commentaires, ni cartes, en un mot de façon à décourager le lecteur dès la première page. Il serait à souhaiter que quelque officier laborieux reprît ce travail et préparât une édition sérieuse de ces trois livres de *Mémoires*. Il y trouverait de grandes satisfactions, car il est peu de livres écrits par les gens du métier qui renferment plus de science militaire, qui offrent plus de ressources à ceux qui veulent avancer dans la connaissance de cet art où il y a toujours des progrès à faire ; ces progrès ne pourront être réalisés qu'autant que l'on se tiendra en contact avec les esprits supérieurs qui se sont donné la peine de nous

transmettre leur manière de faire. C'est là le grand intérêt que présentent pour les militaires les Mémoires du maréchal. Ils nous livrent sa méthode et nous découvrent toute sa capacité et toutes les ressources de sa science : vues profondes d'un général éclairé, motifs de sa conduite, obstacles qu'il rencontre, moyens par lesquels il les surmonte, art de camper, de se retrancher, d'observer les mouvements de l'ennemi, de lui dérober les siens, de se garder, de discerner promptement sur le terrain ce qui peut servir de poste à une armée inférieure, et de perfectionner par le travail ce qui manque à la nature pour rendre ce poste aussi solide que possible. Sans doute les progrès et les changements apportés dans la stratégie ont modifié bien des points de la méthode du dix-septième siècle, mais ceux-là mêmes parmi nous qui sont le plus étrangers aux choses de la guerre n'ignorent plus qu'il y a des principes qui ne passent jamais, que l'on n'oublie point impunément et dont l'observation rigoureuse assurera la victoire demain, comme elle l'a récemment assurée à nos dépens, et comme elle nous l'avait souvent donnée dans les siècles passés. A défaut de mon témoignage que je n'oserais invoquer ici, je renverrai à celui de Puységur qui a si ingénieusement analysé l'art de la guerre au dix-septième et au dix-huitième siècle, et surtout aux commentaires de Napoléon Ier sur les campagnes de Turenne ; on y trouvera exprimée mieux que je ne saurais le faire toute l'importance de la plupart des principes qu'a respectés et pratiqués Turenne.

Outre les services qu'ils peuvent rendre à celui qui veut se préparer au commandement militaire, les *Mémoires* de Turenne sont indispensables pour l'étude et la description d'un bon nombre de batailles du dix-septième siècle ; par exemple, dans le simple récit de la bataille de Nördlingen, on trouve groupées toutes les circonstances qu'il est nécessaire de connaître pour bien suivre l'action ; il n'y a rien d'inutile, et tout est si bien expliqué qu'avec une bonne carte sous les yeux on sait aisément toutes les péripéties de cette rude bataille, et que l'on discerne sans difficulté ce qu'il y a eu de bien ou de mal fait pour décider de la journée. Des relations de la bataille de Fribourg, faites par les témoins oculaires, il n'en est aucune qui approche de l'exactitude et de la précision de celle de Turenne. Elle est pourtant moins lue que celle de la Moussaie, qui a servi de base à la plupart des récits des chaudes journées que l'on appelle bataille de Fribourg. C'est un tort, car quoique la Moussaie servit comme officier général dans l'armée, il n'était pas au courant de tous les détails comme Turenne, qui délibérait avec le duc d'Anguien, agissait avec lui et se trouvait en situation de connaître toutes les dépêches et toutes les nouvelles que d'autres ignoraient, et d'avoir la raison de tous les mouvements. C'est ainsi que seul il nous dit le vrai motif de l'ordre de marche dans la direction de l'abbaye de Saint-Pierre donné par Condé dans la nuit du 8 au 9 août. Ce n'était pas pour couper à Mercy les vivres et la retraite, comme le prétend la Moussaie, mais bien pour lui livrer une nouvelle bataille. En effet, comme nous le savons par les *Mémoires* de Turenne, vers les onze heures du soir, la nouvelle était arrivée au quartier général que Mercy s'était mis en marche dès l'entrée de la nuit sur les neuf heures ; sur-le-champ on envoya l'ordre à Rosen de partir avec huit escadrons pour gagner, par le val de Glotterthal, l'abbaye de Saint-Pierre afin de harceler l'ennemi et de retarder sa marche, de telle sorte que Condé put avoir le temps d'y arriver avec toute l'armée royale pour l'attaquer ; en même temps on donna ordre aux troupes de se tenir prêtes à partir à la pointe du jour ; la Moussaie reçut cet ordre ainsi que les autres, et comme l'idée générale était qu'en allant à l'abbaye de Saint-Pierre on coupait les vivres et la retraite à Mercy, et qu'on n'avait pas connaissance de sa marche comme Turenne, tous s'imaginèrent que c'était là

l'objet pour lequel le duc d'Anguien se mettait en marche. Je pourrais multiplier les comparaisons de ce genre : celle-là suffisant à ma démonstration, je renvoie à *l'Art de la guerre* de Puységur ceux qui en voudraient d'autres, et, je conclus en renouvelant le vœu de voir sortir quelque jour de la plume d'un officier français une édition vraiment critique des Mémoires de Turenne. Elle sera utile à tous et permettra de préciser encore bien des points restés obscurs dans les opérations militaires de la France de 1643 à 1649. Celui qui l'entreprendra aura l'immense satisfaction d'assister à la naissance et au développement de la belle école de Condé et de Turenne, qui eut l'instinct de la guerre, la divination du point stratégique, l'art des grandes manœuvres, avec l'audace et la fermeté dans l'exécution, école admirable qui commence à Rocroi et à Fribourg, et d'où sont sortis tant de maréchaux et de lieutenants généraux qui jusqu'au bout du siècle, ont soutenu partout l'honneur de la France !

Turenne s'est formé lui-même, en débutant comme simple soldat dans l'infanterie. chose rare parmi la noblesse de son temps qui préférait à toute autre l'amie plus brillante de la cavalerie ; il est monté par degré au commandement des armées, et grâce à la seule distinction de ses services, il a tout dit à son mérite et très peu à la fortune ; il a étudié à fond, pendant les dix-neuf premières années de sa carrière, les qualités dominantes des généraux sous lesquels il servait : il s'est approprié les côtés heureux de leur méthode, les a perfectionnés, et du mélange des qualités qu'il devait à la nature et de celles qu'il dut à l'observation, il résulta chez lui une conception toute nouvelle de la guerre, un art de combattre que l'on ne connaissait pas et que les hommes de guerre des âges suivants, en France et en Allemagne, devaient porter à un si haut degré de perfection. Ramsay, son premier historien, nous a appris ce qu'il devait aux autres : Il disoit qu'il tenoit du prince Henri d'Orange, son oncle, les principes de bien choisir un camp, d'attaquer une place selon les régies, de former de loin un projet et de n'en rien faire paroître qu'au moment, de l'exécution. En parlant du duc de Weimar, il disoit que de rien ce général faisoit toutes choses et ne s'enorgueillissoit point de ses succès ; que, lorsqu'il avoit du malheur, il ne songeoit pas tant à se plaindre qu'à s'en relever. Il avoit remarqué, sous le cardinal de la Valette, que, pour être agréable aux militaires, il falloit, en arrivant à l'armée, renoncer aux fausses délicatesses de la cour, à la galanterie, aux amusements du bel esprit et vivre avec les officiers, à leur mode, sans façon et sans affectation. Il fut confirmé, en voyant la conduite du comte d'Harcourt, dans la grande maxime de César, que de toutes les vertus militaires la diligence et l'expédition sont les plus essentielles, et qu'elles entraînent ordinairement le succès quand elles sont accompagnées de circonspection et de prudence¹.

Après avoir étudié à l'école de ces quatre maîtres les éléments de la guerre, Turenne, qui était déjà un excellent officier, reçut le brevet de maréchal de France avec le commandement de l'armée d'Allemagne, et à peine à la tête des troupes il se révéla grand capitaine avec un ensemble de qualités que l'âge et l'expérience de la guerre ont fortifiées depuis, mais qu'il possédait toutes à un degré plus ou moins élevé dès 1645.

Il a toujours eu l'éminente qualité dont tous les grands hommes de guerre ont su tirer un bon parti, celle de savoir se faire aimer du soldat. Il l'a possédée au point de mériter d'eux le surnom de Père : *Notre père se porte bien*, disait-on dans son camp. — *M. de Turenne est plus fâché que nous quand nous sommes mal ; il ne*

¹ Ramsay, p. 85.

songe à l'heure qu'il est qu'à nous tirer d'ici ; il veille quand nous dormons ; c'est notre père. — Si notre père n'était pas mort, nous ne serions pas blessés. Touchante appellation, surnom bien justement donné, tant il avait à cœur de partager les fatigues de ses troupes, de ne point les exposer, de se montrer avare de leur sang, de veiller constamment à ce qu'elles fussent bien équipées, approvisionnées du nécessaire et pourvues de bons cantonnements, soit pendant les marches, soit pour les quartiers d'hiver. Que de lettres j'ai citées dans sa vie où il demande à le Tellier ou à Mazarin de lui envoyer l'argent de la solde, du pain, de la farine¹ !

En retour de cette vigilance paternelle, il trouvait dans le soldat mie confiance et un dévouement qui lui permirent d'arrêter et d'user de fortes armées avec peu de troupes. Faire en guerre beaucoup avec peu fut l'étude de sa vie entière ; et il résolut ce difficile problème par son application à prendre soin des hommes afin d'en obtenir tout ce qu'il voudrait, et à les perfectionner afin de tirer de leurs qualités physiques et morales le plus grand parti possible ; c'est ainsi que dans des circonstances périlleuses il parvenait à exiger d'eux des efforts héroïques dans des neiges, des gorges et des précipices presque impraticables, sans qu'il pût entendre la moindre plainte et le moindre murmure ; c'est ainsi encore qu'il fit prendre aux mercenaires étrangers une activité qui ne leur était pas naturelle, qu'il fit perdre aux Français la légèreté qui leur était trop familière, et qu'il a réussi à faire oublier aux officiers courtisans les plaisirs de la cour afin qu'ils ne s'occupassent que de leur emploi, et aux soldats les mœurs dissolues de la plupart des camps afin qu'ils fussent tout entiers à leur service. Il commanda presque constamment à de petites armées, et il les avait si bien dans la main, si résolues à tout souffrir pour lui, qu'il a fait avec elles les retraites les plus difficiles et les mouvements les plus audacieux comme il a livré les assauts les plus terribles. Cette bonté n'excluait ni la fermeté dans le commandement, ni la persévérance dans la poursuite des abus, ni la sévérité dans la discipline. Turenne surveillait ses troupes avec autant d'attention qu'il mettait de vigilance à assurer leur salut et leur conservation ; et tant qu'il put, par ses ressources personnelles ou par celles que lui procurait le gouvernement, pourvoir à leurs besoins, les actes de pillage furent aussi rares que possible autour de lui ; dans tous les cas ils furent toujours indépendants de sa volonté. En 1659. ses troupes, inoccupées et sans solde, vivant de contributions dans les Flandres, commettaient des désordres dont se plaignaient les Espagnols. *Je ferai le mieux que je pourrai à la frontière*, répondait Turenne à le Tellier ; *on n'y parle point d'argent du tout*. Quelques semaines plus tard, ayant reçu un peu d'argent, il informe le Tellier qu'il va retirer l'infanterie des villages, où il ne l'avait mise *que pour lui donner le moyen de passer la campagne sans argent*. Les soldats pour subsister se livrant au faux saunage, Mazarin se plaint et Turenne lui répond, le 5 mars 1660 : *J'ai fait mettre un officier de la marine dans la citadelle d'Amiens, seulement pour l'exemple, car celui-là n'avoit rien fait et il en sort un de ces jours. M. d'Ormesson a fait pendre des cavaliers pour cela*. Gardons-nous de nous faire les échos trop complaisants des plaintes des étrangers contre les abus des troupes de Turenne. Tout en excusant ces abus, quand ils étaient le résultat de l'impuissance de la cour à subvenir à leurs besoins les plus urgents. il les a réprimés toutes les fois qu'il les a connus et, s'il n'a pu toujours les prévenir, ce n'est pas faute de soins et de vigilance. Il était si convaincu de la nécessité de

¹ La Barre Duparcq, *Portraits*, I, p. 176-183. Bibliothèque nationale, M. S., Fr. 14864, p. 353 sq. *Éloge de la vigilance de Turenne pour le soldat*.

l'ordre et de la discipline, qu'il poursuivit avec inflexibilité, et même avec une âpreté qui ne lui était point coutumière, des traditions enracinées, des privilèges surannés qui étaient l'occasion de discordes dans les troupes ou de disputes regrettables entre les chefs. Il voulait que tous ses subordonnés ne connussent qu'une règle, celle de se conformer aux ordres du général en chef. Pour arriver à ce résultat, il dut quelquefois recourir au roi lui-même. En voici des exemples¹.

En 1655, il arriva au siège de Monzon dix compagnies du régiment des gardes françaises, commandées par le capitaine de Vautourneux. Comme ce régiment avait droit à un tour extraordinaire de tranchée, ces compagnies entrèrent immédiatement en garde. M. de Castelnau, lieutenant général, commandait la tranchée ; Vautourneux refusa de lui obéir, prétendant que les gardes françaises ne devaient recevoir d'ordre que du général en chef lui-même. Informé de cette contestation, Turenne vint sur les lieux pour la faire cesser ; mais Vautourneux persistant dans sa prétention, il voulut éviter le scandale. Alors, se tournant vers M. de Castelnau : *Comme vous avez essuyé de grandes fatigues la nuit dernière, lui dit Turenne, vous devez avoir besoin de repos. Retirez-vous, je vais rester pour commander la tranchée à votre place.* Par ce moyen délicat, il leva la difficulté sans esclandre. En même temps, il envoya un courrier au roi pour le prévenir de ce qui venait de se passer. Louis XIV adressa immédiatement aux gardes françaises l'ordre d'obéir au lieutenant général, et cet ordre arriva assez à temps pour que Vautourneux, montant la tranchée une seconde fois, se trouvât soumis à l'autorité de M. de Castelnau. On trouve ce fait dans les *Mémoires du duc d'York*².

Ce fut aussi lui qui fit rendre les cieux ordonnances de 1666 et le règlement de 1670, qui déterminèrent d'une manière officielle le pas de préséance des régiments d'infanterie entre eux, point essentiel de hiérarchie à une époque où le droit de monter le premier à l'assaut et de choisir ses quartiers appartenait au plus vieux régiment.

Du reste, pour réformer les abus, Turenne fut quelquefois obligé de sévir ; ainsi, il fit quitter l'armée au vicomte de Puységur, officier général qui avait pris pour rôle de se poser en défenseur de ces divers privilèges, et qui, connaissant à fond les droits de chaque grade et de chaque régiment, se montrait toujours minutieux casuiste des préséances. Turenne eut gain de cause, et son succès fut le triomphe de la discipline. C'est pourquoi il fut sage de le poursuivre et de ne s'arrêter qu'après l'avoir obtenu ; sous son commandement, le privilège ne fut plus rien, et l'importance des chefs et des régiments dans l'action varia à son gré par la disposition qu'il leur donna. Il connaissait la capacité des chefs, et l'effet que pouvaient produire tels régiments placés à tel ou tel endroit dans une affaire déterminée ; il eut donc mille fois raison de sacrifier la vanité des uns et les préjugés routiniers des autres, comme on le vit à la bataille de Dunkerque, où il choisit le marquis de Créqui pour commander l'aile opposée à M. le Prince, sans aucun égard à l'ancienneté des lieutenants généraux³.

Cette passion de l'ordre et de la discipline, cette inflexible fermeté contre les abus n'est pas la seule des qualités que l'on demande au commandant des armées il doit en réunir d'autres non moins indispensables : la réflexion et le

¹ Barthélemy, p. 99, 103 ; Grimoard, 1, 568.

² *Mémoires du duc d'York*, p. LXVIII.

³ La Barre Duparcq, *Portraits*, I, p. 176-183, et Saint-Evremond, *Éloge de Turenne* dans Ramsay, II, p. LVII.

sang-froid, la prudence et le courage, l'initiative, la décision, et à l'occasion, l'audace. Le caractère de Turenne était un mélange de toutes ces qualités ; Bossuet, qui le connaissait si bien, l'a fort heureusement défini en trois lignes, et l'analyse de sa conduite dans ses diverses campagnes révèle qu'il agissait bien en général par des réflexions profondes, de même que Condé par de soudaines illuminations ; que, d'un air plus froid que son rival, il n'avait cependant jamais rien de lent que, plus hardi à faire qu'à parler, il était néanmoins résolu et déterminé au dedans lors même qu'il paraissait embarrassé au dehors. Suivons-le sur quelques champs de bataille, et nous le reconnaitrons aisément sous ses traits. Dès ses premières campagnes, il montre surtout du courage, et peu à peu en Allemagne il unit la prudence à la bravoure, surtout dès qu'il a la responsabilité d'une armée. En 1646, sans ordre de la cour, de son propre mouvement, il fait une marche de quatre-vingts lieues le long de la rive gauche du Rhin pour remonter par la rive droite, opérer avec Wrangel sa jonction, qui était impossible par la voie directe, et se dérober à un ennemi supérieur qui cherchait à l'écraser. La même année, il fait des marches sur le Lech et le Danube, et contre l'archiduc, des manœuvres qui sont pleines à la fois de sagesse et d'audace. Dans la campagne de 1648, grâce à son habileté et à ses bons principes de guerre, il peut parcourir l'Allemagne avec une mobilité et une hardiesse qui contrastent avec la manière dont la guerre s'est faite depuis. A Jargeau, quand il rencontre les troupes de Sirot, il paye d'audace une partie de la journée pour donner à son armée le temps d'arriver, et ce combat insignifiant par lui-même fut d'un effet très salutaire. Il s'est trouvé un instant dans une mauvaise position à Mont-Saint-Quentin en 1653, quand il manœuvrait contre l'archiduc Léopold, il s'est sauvé par une de ces soudaines illuminations qui n'appartenaient pas seulement à Condé ; il montra là comme en cent autres endroits qu'il avait l'intuition du point stratégique et la hardiesse de la résolution. Surpris à Mont-Saint-Quentin, la première pensée qu'aurait eue un général ordinaire eût été de se couvrir par la Somme en la repassant à Péronne, dont il n'était éloigné que d'une demi-lieue ; mais que fût-il arrivé ? L'ennemi eût aussi passé la Somme ; il eût fallu rester en position et risquer une affaire pour l'arrêter. Cependant ce mouvement de retraite eût influé sur le moral des troupes et sur celui des ennemis en sens inverse. Passer la Somme, c'eût été ajourner mais accroître la difficulté ; on eût paré au mal du moment en empirant l'état des affaires. Turenne paya d'audace, marcha à la rencontre des ennemis : il était sûr que par ce mouvement il les déconcerterait, qu'il accroîtrait leur irrésolution et gagnerait la journée¹. Nous savons que les choses se sont passées comme l'avait prévu le maréchal, et que sa tentative hardie fut couronnée de succès.

Quelques nombreuses qu'aient été les inspirations de ce genre dans la carrière de Turenne, ce serait se tromper que de croire que l'illumination a constitué le fond de son génie comme le fond du génie de Condé. L'inspiration, l'audace, l'élan n'apparaissent chez Turenne que dans les circonstances graves, tandis qu'on les retrouve dans toutes les grandes actions auxquelles Condé a pris part. Jamais le Prince n'eut besoin de s'absorber dans de longues combinaisons ; grâce à la merveilleuse perspicacité qu'il devait à la nature, il put toujours se décider instantanément. Le génie chez Turenne fut une longue patience ; froid et méthodique, mais sin' et profond, il dut sa force à la puissance de l'observation, de la méditation, de l'étude journalière des choses de la guerre ; ses succès, à

¹ Napoléon, p. 129, 154.

l'habitude de former d'avance son plan et de le conduire mathématiquement à ses fins ; sa capacité, à l'expérience. Tandis que Condé dès sa première bataille s'égalait aux maîtres les plus renommés, Turenne à ses débuts fait simplement présager un homme remarquable, et ce n'est que par ordre, par degré, par de continus efforts qu'il s'élève au rang d'homme supérieur ; il a gagné en habileté à chaque campagne ; plus il est devenu habile, plus il a osé, et Napoléon a eu raison de dire que c'est le seul général dont l'audace se soit accrue avec les années et l'expérience. Bussy-Rabutin avait déjà écrit dans ce sens : La prudence de Turenne venait de son tempérament et sa hardiesse de son expérience. Dans un autre endroit, Napoléon a défini le génie de la guerre tel qu'il fut personnifié par Turenne : Achille était fils d'une déesse et d'un mortel : c'est l'image du génie de la guerre ; la partie divine, c'est tout ce qui dérive des considérations morales, du caractère, du talent, de l'intérêt de votre adversaire, de l'opinion, de l'esprit du soldat, qui est fort et vainqueur, faible et battu, selon qu'il croit l'être ; la partie terrestre, ce sont les armes, les retranchements, les positions, les ordres de bataille, tout ce qui tient à la combinaison des choses matérielles¹. Voilà Turenne tout entier ; il a excellé dans la partie morale de la guerre en s'appliquant à bien étudier le caractère de ses adversaires, Condé, Léopold, Montecuccoli, et à ménager partout et toujours le moral de ses troupes ; dans la partie matérielle, en s'appliquant à mesurer ses forces avant d'agir à ne jamais lieu hasarder que lorsqu'il avait beaucoup à gagner et presque rien à perdre, et à faire les manœuvres les plus longues et les plus savantes jusqu'à ce qu'il eut trouvé le point précis où il pût sauver ses troupes, forcer la victoire et enchaîner les destinées. Quand il fut emporté d'un coup de canon, il venait précisément d'exécuter une de ces marches qui, à défaut de toute autre preuve, suffira pour perpétuer le souvenir de son habileté à combiner et à exécuter un plan de campagne, et par suite le souvenir de sa supériorité dans les deux branches essentielles de l'art de la guerre.

Ce n'est pas tout pour la gloire de Turenne d'avoir essayé de le distinguer de Condé et de caractériser son génie ; il me reste à faire connaître l'influence qu'il a exercée sur l'art de la guerre. Voici sur ce point délicat les conclusions d'un ancien professeur d'art militaire qui me paraît avoir traité cette question avec autant d'exactitude que d'impartialité, et qui a de plus le mérite de la compétence ; dans ses *Portraits militaires*, le colonel la Barre Duparcq s'exprime ainsi sur le rôle général de Turenne : Turenne fut le plus grand capitaine de son siècle ; il perfectionna l'art de la guerre et montra qu'il était possible d'obtenir des succès sans engager de grandes actions. Pour lui, homme méthodique et réfléchi, la guerre n'était pas comme pour les autres généraux une série de sièges et de batailles ; il connaissait l'utilité des marches et des manœuvres et en exécutait souvent dans une attitude expectante. C'était vaincre rien qu'avec les jambes, comme le fit, en 1805, l'empereur Napoléon autour d'Ulm. Par cette méthode, il obtenait les meilleurs résultats ; aussi ses contemporains, le comparant à Condé, disaient : *Il faut se trouver à la fin de la bataille avec Condé et, à la fin de la campagne avec Turenne*. En effet, Condé, admirable au milieu du feu et ne doutant de rien, faisait souvent jaillir la victoire d'une position désespérée. mais ne s'entendait pas comme le vicomte à combiner et à exécuter tout un plan de campagne. Il le sentait bien lui-même, et il l'exprima une fois noblement : *Si j'avais à me changer, dit-il, je voudrais être changé en M. de Turenne ; c'est le seul homme qui me puisse faire souhaiter ce changement-là.*

¹ Napoléon, p. 155.

Une autre fois, il s'écria : *Je voudrais avoir causé seulement deux heures avec l'ombre de M. de Turenne, pour prendre la suite de ses desseins.* Il l'observait et lui demandait fréquemment ses avis. Voici ceux que lui donna le vicomte au moment de son départ pour la Flandre : *Faites peu de sièges et donnez beaucoup de combats. Quand vous aurez rendu votre armée supérieure à celle des ennemis par le nombre et par la bonté des troupes, ce que vous avez presque fait à la bataille de Rocroi ; quand vous serez ainsi bien maître de la campagne, les villages vous vaudront alors des places. N'oubliez pas qu'on a tort de mettre plus à honneur de prendre difficilement une ville forte que de conquérir aisément une province. Si le roi d'Espagne avait mis en troupes ce qu'il lui a coûté d'hommes et d'argent ut faire des sièges et à fortifier des places, il seroit aujourd'hui le plus considérable de tous les rois.*

Cette citation montre que Turenne avait pour principe de faire tomber les places d'elles-mêmes, au moyen de grandes opérations exécutées en plaine : sous ce rapport, quoique le mot ne fut pas inventé à son époque, il a pratiqué véritablement la stratégie, et c'est là, relativement à son caractère guerrier, un trait remarquable que Louis XIV affectionnait la guerre de sièges, prédilection dont nous avons indiqué le motif dans le portrait militaire de Vauban. Pour compléter à ce sujet la comparaison des opinions du grand roi et du vicomte, nous dirons que Louis XIV, comme plus tard le maréchal de Saxe, considérait les Français comme plus propres aux affaires de poste qu'aux opérations en plaine, tandis que Turenne, comme plus tard Napoléon, regardait nos soldats comme très aptes à exécuter de grandes opérations stratégiques. De là deux systèmes de guerre fort différents : celui de Turenne est le plus conforme aux vrais principes de l'art. C'est de ce grand homme, suivant le témoignage d'un écrivain prussien (Bülow), que date la supériorité des Français en stratégie.

Turenne était habile à manier l'infanterie, son arme de prédilection, dont il fit ressortir l'utilité de tous les instants. Son ordre de bataille fut le plus souvent l'ordre oblique, avec débordement de l'aile ennemie ; il remit ainsi en crédit un ordre de bataille connu des anciens ; et c'est pourquoi il a droit à une part des éloges prodigués dans le siècle suivant à Frédéric le Grand pour sa prétendue invention de l'ordre oblique¹.

De ce qui précède, il résulte que Turenne joint au mérite d'avoir réuni toutes les qualités qui font le grand capitaine, la gloire d'avoir contribué à changer les allures de l'art militaire. Il a commencé la révolution qui devait, s'y opérer en trois actes, dont le premier fut accompli par lui et par Condé, le second par Frédéric II, le troisième par Napoléon. Avant Turenne et Condé, l'art de la guerre était endiablé, réduit à pivoter autour d'une place pour la prendre ou pour la secourir, à troubler des sièges ou à les conduire à bonne fin. Condé tout à coup en finit avec ces vieilles pratiques : à Rocroi il se révéla général de batailles consommé, et se montra un vrai novateur par la résolution qu'il prit d'engager l'action et d'aller tout de suite au but de la guerre : il donna à l'art l'audace des batailles. Eu même temps, Turenne moins hardi pour en venir aux mains, mais plus audacieux dans les marches et la conception générale de ses campagnes, obligé de tenir tête à un ennemi supérieur avec des forces insuffisantes, se mettait à exécuter sur le Rhin des marches d'une hardiesse incroyable ; il

¹ La Barre Duparcq, *Portraits*, I, p. 176-183.

donnait à l'art l'audace des marelles. Après Turenne et Condé l'art ne fera plus que tâtonner et languir jusqu'au règne de Frédéric.

Tant de mérite était bien fait pour séduire et attacher puissamment ceux qui s'intéressent, aux choses de la guerre, qui font leur passion et leur gloire de l'art militaire, le plus grand, avec la politique, que les hommes puissent exercer. Aussi Turenne, qui avait reçu de Bonaparte un tombeau sous le dôme des Invalides, fut-il l'objet des dernières pensées de Napoléon à Sainte-Hélène. Aucun des capitaines qui avaient précédé l'empereur ne lui inspirait une aussi profonde estime. Lorsqu'au mois de janvier 1819, accablé de langueur et de dépôt, il eut laissé de côté ses propres actions et renoncé à dicter le récit de ses campagnes, il voulut se consacrer tout entier à écrire l'histoire des capitaines anciens et modernes, et il commença par Catinat, qu'il trouva *surfait par les philosophes*. Mais passant à Turenne, à Condé : *Il faut bien, dit-il, se rendre au mérite*. Il approfondit la vie de Turenne, et il se mit à esquisser ses campagnes, accompagnant ce précis d'observations d'une valeur inestimable pour l'historien, et de la plus haute importance, au point de vue pratique, pour ceux qui se livrent à la noble profession des armes. Il recueillit tout ce qui lui restait de forces pour achever ce travail vers la fin de l'année 1820. Quelques mois après, aux derniers jours d'avril, alors qu'il était déjà aux prises avec l'agonie et qu'il faisait ses adieux aux rares amis qui l'entouraient, sur ses livres qui se glaçaient le nom de Turenne revint encore parmi ses noms de prédilection : *Je vais rejoindre Kléber, Desaix, Lannes, Masséna, Bessières, Duroc, Ney !... Ils viendront à ma rencontre... ils ressentiront encore une fois l'ivresse de la gloire humaine.... Nous parlerons de ce que nous avons fait, nous nous entretiendrons de notre métier avec Frédéric, Turenne, Condé, César, Annibal !...¹* Ce fut l'hommage suprême du plus grand capitaine de la Révolution au plus grand capitaine de la Monarchie !

¹ Thiers, *Consulat et Empire*, XX, 682, 685, 696, 705.

CHAPITRE XVI

TURENNE, HOMME D'ÉTAT

Turenne travaille au rétablissement des Stuarts et au rachat de Dunkerque. — Il assure l'indépendance du Portugal contre l'Espagne et unit les Stuarts et la maison de Bragance. — Il contribue à rattacher la république des Provinces-Unies à l'Angleterre et à la France. — Rôle qu'il conseille à Louis XIV dans le conflit anglo-hollandais. — Ses rapports avec les princes allemands, la Suède, le Danemark. — Ses instructions pour la création d'un port français en Afrique.

La carrière militaire de Turenne est si remplie qu'elle suffit à illustrer sa vie, et que la plupart de ses biographes n'ont rien cherché à y ajouter. Cependant elle ne nous donne pas la mesure complète de son activité d'esprit, et elle ne résume ni toute l'influence qu'il a exercée, ni l'ensemble du rôle qu'il a joué. Les services de l'homme d'État, pour être moins brillants que ceux de l'homme de guerre, ne méritent pas moins d'être rappelés, soit à cause de leurs résultats heureux, soit à cause des qualités qu'ils mettent en lumière. Pour les comprendre, il est utile d'avoir une notion du mécanisme gouvernemental de son temps, ou du moins de la période pendant laquelle il a été mêlé à l'administration de l'État. Cette période s'étend de 1655 à 1668, et elle se divise en deux phases, séparées par la mort de Mazarin.

Dans la première, la haute direction des affaires appartenait au conseil du roi, où l'influence prépondérante était dévolue au cardinal Mazarin, décoré du titre de chef des conseils et de premier ministre d'État.

Dans la deuxième, le Tellier, Colbert et Lionne formaient, sous la présidence du roi, un conseil intime ou des affaires, qui était appelé à se prononcer sur toutes les grandes questions de politique intérieure et extérieure.

Dans ces deux phases, les avis de Turenne furent recherchés, appréciés et généralement suivis. Nommé ministre d'État en 1655, il fut invité à assister aux conseils les plus importants qui aient été tenus de 1655 à 1668, et appelé à délibérer sur les plus grandes questions avec les hommes éminents de ce temps. C'est ainsi qu'il a été amené à rédiger un nombre considérable de rapports, d'instructions et de mémoires que nous avons, et que devront étudier les historiens désireux d'examiner à fond la politique extérieure de la France pendant les vingt-cinq premières années du règne de Louis XIV.

Turenne, par sa sagesse et son esprit conciliant, conquiert rapidement les sympathies de la cour et du Parlement pendant la Fronde espagnole, en même temps que sa grande réputation militaire et les services qu'il rendait à la royauté lui assurent une autorité incontestée. On le vit bien dans la lutte qui éclata entre le Parlement et Mazarin à propos du fameux lit de justice tenu le 15 avril 1655, et dans lequel le roi interdit au Parlement ses assemblées politiques. Malgré l'injonction royale, la chambre des enquêtes ne s'en obstinait pas moins dans le projet de soumettre à un nouvel examen les édits financiers lus et publiés en présence du roi, et adressait à ce sujet des sollicitations pressantes au premier président, Pomponne de Bellièvre. Turenne fut chargé par le cardinal de voir ce dernier et de s'entendre avec lui sur les moyens de terminer la crise parlementaire. Le maréchal représenta au premier président combien cette résistance à la perception des impôts était dangereuse au moment où Condé et les Espagnols étaient toujours en armes, et où il fallait ouvrir une campagne dont le succès était très problématique. Ces raisons touchèrent Bellièvre, et il s'entendit avec le maréchal pour calmer les passions déchaînées contre la cour¹.

Habitué à se distinguer des hauts seigneurs par un grand attachement au travail et par une noble application à ses devoirs, comme aussi à mettre le bien public au-dessus de ses intérêts personnels, Turenne ne pouvait manquer de gagner la confiance de Louis XIV après la mort de Mazarin. Le roi le consulta sur les affaires qui l'occupaient le plus, et se montrait plein de déférence pour le grand sens qu'il trouvait dans tous ses avis. Hérault de Courville, qui fut

¹ Chéruel, *Mazarin*, II, 256-264.

successivement l'homme et l'agent politique de Marsillac, Condé, Mazarin et Fouquet, raconte dans ses *Mémoires* qu'il crut voir à Nantes, à la contenance de M. de Turenne, qu'il avoit su quelque chose du dessein qu'on avoit pris d'arrêter M. le surintendant. Il n'y a pas de doute que Turenne, ministre d'État, n'ait été mis au courant de ce dessein ; toutes ses lettres, en 1661 et 1662, révèlent la participation des plus actives qu'il prend aux affaires, et témoignent qu'il couinait les sentiments les plus intimes du jeune souverain : dans une dépêche qu'il adresse à d'Estrades, le 12 août, il l'informe qu'il part le lundi suivant pour le voyage de Bretagne, et, dans une autre du commencement de septembre, il lui dit que le voyage de Nantes l'a empêché de lui écrire, et il ajoute : Vous aurez appris ce grand changement, et le roi m'a dit ce que l'on vous a mandé depuis qu'il alloit par une autre voie ; vous entendez bien ce que je veux dire¹.

La confiance que Louis XIV lui donnait s'étendait à tout, aux affaires administratives comme aux affaires politiques et religieuses ; ainsi l'on a retrouvé dans ses papiers un mémoire intitulé : Demandes relatives au commerce, faites par le roi ou vicomte de Turenne, avec ses réponses. Ce mémoire atteste que le maréchal était au courant des questions qui peuvent paraître le plus étrangères à un militaire ; ainsi on lui demande : de quelle façon les vaisseaux françois allant en Angleterre et en Hollande sont traités ; ce qu'il y a de plus capital en traitant avec l'Angleterre touchant le commerce ; si le traité avec Cromwell, de 1655, est préjudiciable en quelques articles ; ce que l'on peut requérir des Anglois de bonne foi touchant le commerce, etc., etc. Les réponses sont nettes, exactes, inspirées à la fois par un profond respect des droits d'autrui et un sentiment non moins remarquable des intérêts de la France. Elles sont d'un homme qui connaît à fond les choses dont il parle, et qui est aussi versé dans les questions commerciales qui s'agitaient alors que dans les choses de la guerre. N'est-ce point là le véritable homme d'État, celui qui ne reste étranger à rien de ce qui peut contribuer à la prospérité et à la grandeur de son pays² ?

Vers le unique temps, Turenne rédigea un *Avis sur ce qui regarde la religion prétendue réformée*. Il est de 1666, année où l'on soumit au roi un mémoire qui renfermait, disait-on, les meilleurs moyens de convertir les protestants, savoir : gagner une cinquantaine de ministres, les assembler en synode, ouvrir des conférences avec des docteurs catholiques, dans lesquelles les pasteurs gagnés d'avance se réuniraient à l'Église, et obtenir du pape une dispense de quelques pratiques catholiques en faveur des calvinistes scrupuleux ; cela fait, on révoquerait l'édit de Nantes comme devenu inutile. Le roi soumit ce projet au conseil et consulta Turenne, qui répondit en donnant les avis les plus sages. Suivant lui, l'excès de zèle produirait de l'aigreur, une réputation de violence et point de conversion ; toutes assemblées d'ecclésiastiques et de huguenots, faites par ordre du roi, seraient suspectes ; les moins éclairés de la religion verraient qu'elles ne sont que dirigées contre eux, et ils ne voudraient point les faire, ou bien ils y appelleraient des ministres de qui tout le salut de la religion dépend, les moins capables par conséquent de trouver des tempéraments. Cependant, pour ne pas se priver du profit que ces conférences pourraient apporter, il faudrait qu'elles fussent libres, avec assurance que les ministres qui ne se convertiraient pas ne seraient point inquiétés, et que le roi maintiendrait les édits. Il termine en recommandant la sagesse, la douceur, la nécessité de dissiper par de bons enseignements l'ignorance du peuple, car beaucoup de

¹ Grimoard, I, 558-559.

² Grimoard, I, 656.

catholiques, et principalement du peuple, n'étoient pas bien instruits de leur religion, et c'étoit sur cette croyance incomplète que les réformés jugeoient l'Église catholique. Il seroit très important que les docteurs catholiques donnassent une exposition bien nette de leur croyance. Pourquoi le roi, qui approuvait alors ces conseils, les oublia-t-il plus tard ? Que de malheurs il eût évités en suivant les idées de Turenne en matière religieuse¹ !

Au dehors, la réputation de bonne foi, de sagesse et d'intégrité de Turenne lui assura une influence extraordinaire dans tous les pays avec lesquels la France étoit en relation, influence qui disparaît dans l'histoire générale à côté de celle de nos grands diplomates, mais qui n'en est pas moins réelle, et que l'abbé Raguenet, qui a tant entendu parler de Turenne, a constatée sans en citer les exemples les plus probants. Il se contente de rappeler que la plupart des princes d'Allemagne traitaient avec lui personnellement de leurs intérêts, et le choisirent pour arbitre dans plusieurs contestations ; que les princes de Montbéliard, qui se disputaient la principale terre de leur souveraineté, se soumirent au jugement qu'ils le prièrent de rendre pour terminer leur différend ; qu'enfin plusieurs de nos ambassadeurs se servirent de son nom pour faire réussir leurs négociations auprès des cours étrangères. Tout cela est exact, mais incomplet, et nous devons ajouter à ces faits quelques traits qui permettront de mieux apprécier le rôle de Turenne à l'étranger.

L'Angleterre fut le pivot de son activité diplomatique. La situation de Richard Cromwell, dès le commencement de 1659, allait en s'affaiblissant, et les divisions se généralisaient dans tous les ordres de la société ; Mazarin, qui connaissait cet état de chose, restait simple spectateur. Il écrivait à Turenne, le 27 mai 1659 : La face des affaires est fort changée en Angleterre, et l'autorité de M. le Protecteur y est entièrement éteinte. On ne sait pas encore quelle forme de gouvernement s'y établira. Il paroît seulement que les choses tendent à une république, qui ne seroit pas fort avantageuse pour le bien public, ni pour les intérêts particuliers de cette couronne [de France], par des raisons qui vous peuvent aisément tomber dans l'esprit. Nous y verrons plus clair dans peu de temps et, selon ce qui se passera, le roi prendra ses mesures et ses résolutions.

Bientôt le *Long-Parlement*, dissous par Olivier Cromwell, étoit rappelé par les républicains et gouvernait l'Angleterre. Il maintenait Lockhart comme ambassadeur en France, et confirmait la trêve qui avoit été conclue avec l'Espagne, double fait que Mazarin portait à la connaissance de Turenne par une lettre datée de Châteauneuf-sur-Charente, le 6 juillet.

Mais le Long-Parlement tomba dans les mêmes errements que Richard Cromwell, et un puissant courant royaliste se formoit dans le comté de Chester. Turenne étoit sollicité de le seconder, et il étoit disposé à le faire, ayant la plus grande latitude pour employer ses troupes, lorsque Mazarin, craignant pour la France les suites de la détermination de Turenne, l'arrêta par une lettre pleine de finesse et de prudence ; il montra au maréchal combien il étoit nécessaire de ne rien compliquer afin qu'on pût arriver facilement à une entente définitive avec don Louis de Haro, et surtout de se méfier de ceux qui ont été de tout temps considérés comme ennemis irréconciliables de la France, quoiqu'il fût persuadé qu'il valoit beaucoup mieux qu'il y eût un roi qu'une république en Angleterre.

¹ Grimoard, I, 426-427. — Gaillardin, *Histoire de Louis XIV*, III, 388.

Cependant, comme Turenne avait permis à quelques officiers de son armée de servir sous le duc d'York. et communiqué à Mazarin cette autorisation, le ministre, tout en approuvant secrètement la conduite de Turenne, qui jetait dans la cause des Stuarts son nom et sa fortune, lui adressait de longues observations qui prouvent combien Mazarin avait besoin, avant de s'occuper des affaires d'Angleterre, de connaître exactement quelles étaient, à l'égard de la France, les dispositions du prétendant Charles II et de son entourage. Et ce qui me feroit de la peine, et à vous aussi, ce seroit si ledit roi venoit à mettre ses affaires en bon état par le moyen des assistances secrètes que vous auriez données au duc d'York, et que les Espagnols auroient la gloire et l'avantage de son établissement sans les partager avec personne. Voilà tout ce que je puis vous dire confidemment sur ce sujet. Cependant je vous conjure de tenir tout ceci dans le dernier secret, n'ayant communiqué à personne ce que vous me mandez et la réponse que je vous fais, et étant bien aise de voir que vous vous êtes conduit en cela d'une manière [telle] que si les [affaires] ne répondent pas aux espérances du due d'York, on pourra dire qu'on aura ignoré tout ce qu'auront fait quelques officiers qui, ayant eu l'honneur de servir avec lui en France, auroient conservé de l'amitié pour sa personne et pour ses intérêts.

Toutefois Mazarin, qui paraissait alors peu se soucier de Charles II, voulait profiter des troubles d'Angleterre pour s'emparer de Dunkerque. il en écrivit longuement à Turenne, qui ne fit rien directement, mais qui paraît avoir tout disposé afin de favoriser les vues de Mazarin. Il envoya à cet effet l'intendant de son armée près de la place, la lui fit surveiller, et l'obligea à se tenir prêt pour profiter du premier mouvement qui se manifesterait dans Dunkerque ; mais les royalistes anglais ayant été battus dans le comté de Chester, le parti du Parlement reprit le dessus dans Dunkerque, et la tentative de Mazarin n'eut. plus chance de réussir¹.

Peu de temps avant la défaite des royalistes dans le comté de Chester, Turenne, fort de l'approbation secrète du cardinal, était allé plus loin que ne semble l'indiquer la lettre de Mazarin que nous venons de rapporter. Comme nous l'apprenons par les *Mémoires du duc d'York*, et par trois lettres du maréchal adressées à Mazarin, à le Tellier et à la vicomtesse de Turenne, il avait eu au mois d'août une entrevue à Amiens avec le duc d'York, et lui avait proposé de mettre à sa disposition son propre régiment d'infanterie, fort de douze cents hommes, les gendarmes écossais, six pièces de campagne, des armes, des munitions de guerre et des vivres pour cinq mille hommes pendant deux mois, et des bâtiments pour les transporter sur l'autre rive de la Manche. Il était de plus tout prêt à engager soit crédit et sa propre vaisselle pour lui procurer la somme nécessaire à cette expédition, et il déboursa même sept à huit mille francs. Il commença les préparatifs, ordonna au lieutenant de roi, gouverneur de Boulogne, de fournir les moyens de transport ; son neveu le due de Bouillon allait partir avec le duc d'York et rejoindre quelques troupes déjà débarquées sur le rivage anglais, quand il apprit que les royalistes avaient été battus. Le due d'York insistait encore pour continuer le mouvement et voulait passer la Manche ; mais Turenne jugea qu'il n'y avait rien à faire pour le moment et lui conseilla d'attendre une occasion plus favorable. Charles II et son frère, loin de lui savoir

¹ Chéruel, *Mazarin*, III, 287-295, et lettres de Mazarin et de Turenne dans Grimoard, I, 298-303.

mauvais gré de ce conseil, lui exprimèrent vivement leur gratitude pour tout le dévouement qu'il venait de leur témoigner¹.

Le cardinal était de l'avis de Turenne et considérait au moins comme sage d'ajourner l'entreprise et d'être circonspect. Il lui sembla difficile que les secrets diplomatiques fussent gardés tant à l'égard du roi Charles II que du Long-Parlement ; et, d'autre part, il écrit qu'il ne croit pas tout à fait décisif le bon succès qu'ont eu les armes du Parlement auprès de Chester ; parce qu'il n'y a pas eu beaucoup de gens tués ni pris, et d'ailleurs que le parti presbytérien est assez considérable, étant composé de personnes riches et puissantes, pour n'être pas si tôt abattu. Cette patience prudente, Mazarin l'observa jusqu'au jour où Monck mit fin au Long-Parlement et à son règne².

Durant les voyages de la cour en Languedoc et en Provence, il ne perdit pas de vue les événements d'Angleterre ; mais il persistait à croire que le roi de France ne devait pas s'en mêler, parce qu'en présence de la division des partis l'on pourrait faire naître un contretemps qui ruinerait tout. Turenne continuait à le tenir au courant de tout ce qu'il apprenait ; le président de Bordeaux et Schomberg, de leur côté, renseignaient de Londres le maréchal ; de sorte que l'on put suivre une ligne de conduite très prudente et très correcte et faire des vœux pour le rétablissement des Stuarts sans blesser les partisans de la république. La correspondance diplomatique de cette année 1659 est des plus curieuses, et rien ne saurait mieux montrer que les renseignements contradictoires qu'elle renferme, combien il est difficile aux étrangers d'apprécier justement les mouvements politiques d'un pays voisin, et d'arriver à se former une idée exacte de ce que nous appelons l'opinion publique. Le plus perspicace de tous les hommes d'État français qui avaient les yeux tournés vers Londres, était certainement Mazarin ; il devinait bien les raisons qui soutenaient la république anglaise et les signalait encore à Turenne le 19 décembre 1659 : Je vois que les affaires d'Angleterre sont rebrouillées de nouveau ; mais il y a toujours grand fondement de croire que si les parties divisées se persuadent que l'on veuille se servir de cette conjoncture pour tenter le rétablissement du roi d'Angleterre, ils se réuniront pour s'y opposer. On fera la guerre à l'œil pour prendre le parti qui sera le meilleur, suivant les occasions qui s'en présenteront ; sur quoi je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai déjà écrit, vous expliquant seulement dans le dernier secret que le roi ne se déterminera à rien, qu'en cas que le parti de Lambert ou celui de Monck se déclarent pour le roi d'Angleterre. Le 26 décembre, Mazarin est toujours dans le même sentiment ; il lui semble que les affaires d'Angleterre ne sont pas encore en état qu'on y puisse asseoir un fondement certain ; il persiste toujours dans son opinion que tous les partis se réuniront plus étroitement que jamais par l'appréhension qu'ils auront que le roi d'Angleterre ne profite de leurs divisions³.

Aux premiers jours de 1660, les espérances des royalistes ne paraissaient point à la veille de se réaliser ; à la fin de janvier, le président de Bordeaux écrivait à Turenne que la situation était toujours incertaine, et le rôle de Monck tout aussi problématique qu'auparavant : Monk vient à Londres avec un corps de six mille hommes de vieilles troupes. Le Parlement a envoyé au commencement de la semaine deux de ses membres au-devant avec un don de douze mille livres de

¹ De Barthélemy, p. 100 ; Grimoard, p. 298, 304, 305.

² Chéruel, *Mazarin*, III, 295-296.

³ Chéruel, *Mazarin*, III, 315 ; Grimoard, I, 316.

rente en fonds de terre. La ville de Londres a aussi député aujourd'hui quelques bourgeois pour lui faire semblables civilités, et chaque parti n'oublie rien pour le caresser, quoique la conduite et les sentiments qu'il a professés ci-devant ne laissent pas lieu de douter qu'il change d'intérêt, après avoir acquis tant de mérite du Parlement¹.

Au moment où Monck arrivait à Londres, Turenne lui dépêchait un gentilhomme pour s'assurer de ses intentions, et il apprenait que le futur restaurateur de la royauté n'avait pas d'autres sentiments *que de suivre ses intérêts, tâcher d'avoir du bien et s'opposer tt toute grandeur qui lui serait contraire*. C'était à peu de chose près l'opinion de Mazarin qui écrivait le même jour à Turenne :

Pour décider des affaires d'Angleterre, il faut laisser arriver Monck à Londres avec ses troupes ; et, de la manière qu'il se conduit, ne s'étant, à mon avis, expliqué assez nettement de ses intentions, et ayant écrit en ternies non moins obligeants à la ville (de Londres) qu'au Parlement, il me semble qu'on ne peut parler avec certitude de ses sentiments, et il y a des gens qui croient qu'il pourra être favorable au retour du roi d'Angleterre ; ce que pourtant je ne croirois pas aisément².

La politique du gouvernement français fut plus décisive au mois de mars ; Turenne donna le signal du changement qui s'était produit dans les idées de la cour, en écrivant à Monck la lettre suivante :

Monsieur,

Le gentilhomme que j'avois envoyé en Angleterre, et à qui j'avois dit de vous faire des compliments de ma part, a reçu de vous tant de civilités, que je me sens obligé de vous en remercier. Je suis bien aise de cette occasion pour vous supplier de prendre confiance en tout ce qu'il vous dira, et de croire qu'ayant longtemps considéré votre conduite, j'ai eu une estime particulière pour votre personne ; vous pouvez aussi, dans les choses que vous croirez qui vous conviendront, et à l'état ecclésiastique et politique d'Angleterre, faire fondement que j'y contribuerai ce qui sera de mon pouvoir, et que mon intention n'est que de concourir au bien avec candeur et netteté. Quand vous prendrez une entière confiance en moi, je n'agirai jamais de manière à donner fondement au moindre soupçon, et ceux qui souhaitent le bien et la tranquillité du pays ne seront point blessés de mon intention quand vous l'aurez approuvée : j'ai cru que vous n'auriez point désagréable ce compliment, et l'assurance que je vous fais d'être, Monsieur, votre très humble serviteur,

TURENNE³.

Quelques jours après, malgré la détresse du trésor public, Mazarin se décidait à remettre cent mille écus à l'abbé de Montaignu qui se rendait auprès de Charles

¹ Grimoard, I, 522.

² Grimoard, I, 525 ; Chérueil, III, 316.

³ Ramsay, I, 595 ; Grimoard, I, 327.

II, et il escomptait les grands avantages que ce secours devait faire rejaillir sur la France. C'était trop bien augurer du caractère, et surtout du cœur de Charles II. Il était à peine rétabli qu'il afficha son mauvais vouloir par des actes qui auraient pu provoquer une rupture entre les deux royaumes. Il ne fallut pas moins que le mariage de sa jeune sœur, Henriette d'Angleterre, avec Philippe de France, duc d'Anjou et plus tard duc d'Orléans, pour rétablir les bons rapports et faire une alliance étroite entre la France et l'Angleterre ; mais Mazarin mourut avant d'avoir pu assurer le triomphe complet de sa politique avec Charles II. Il était réservé à d'Estrades et à Turenne de continuer ses efforts et de réaliser l'un de ses derniers vœux en rendant, Dunkerque à la France.

La pénurie de Charles II offrit à point l'occasion de négocier pour reprendre cette ville. Ce roi s'étant plaint de toujours manquer d'argent à son chancelier, Hyde de Clarendon, ce dernier lui conseilla de vendre Dunkerque à la France. Charles approuva l'expédient, et l'affaire fut traitée avec autant de diligence que de succès par l'intermédiaire de Turenne et du comte d'Estrades, notre ambassadeur à Londres, mais elle ne fut pas aussitôt conclue que proposée, ainsi que le prétend Ramsay. Louis XIV, qui savait depuis longtemps que Charles II était en arrière de deux millions tous les ans, se montra aussi habile marchand que politique réservé, et il fit discuter le prix pendant près de deux mois par d'Estrades. Dès le 21 août, celui-ci éprouve des inquiétudes sur le succès des négociations et en fait part à Turenne ; Monck, l'amiral Cenduis et le grand trésorier sont disposés à annexer Dunkerque au royaume ; mais le chancelier, le duc d'York et le roi souhaiteraient fort que la couronne en fit son profit, et dans les dernières conférences qu'ils ont eues, ils ont fixé le prix à sept millions. Ce chiffre ne paraît pas exagéré à d'Estrades, car le roi doit cinq millions pour les travaux et le paiement de la garnison de cette place, et il ne faut pas laisser échapper l'occasion de la reconquérir à si bon compte. Quelques jours après, le chancelier a réduit à cinq millions les prétentions de son maître, et d'Estrades s'opiniâtrant à n'en donner que quatre, le duc d'York prie Turenne d'agir sur le roi et de le déterminer à ne pas perdre pour si peu tant de gloire et de profit. On finit par convenir de cinq millions ; mais Louis XIV ne voulait pas les payer comptant, et, le 12 septembre, Turenne stipulait au comte d'Estrades les ternies de paiement que demandait le roi. Ceci ne faisait point l'affaire de l'Anglais qui était bien pressé, et d'Estrades s'empresse de rappeler au maréchal que ce qui oblige à vendre Dunkerque, c'est la nécessité, et que tout ce qui n'est pas argent comptant n'accomode pas la cour : **Il faut de l'argent comptant, ce que le roi d'Angleterre n'a pas. Je ferai tout ce que je pourrai pour réduire l'affaire aux termes que le roi me prescrit, mais je n'ose me promettre d'y réussir.....** Pauvre Charles II ! Qu'il était mal récompensé de s'abaisser au rôle de pensionnaire du roi de France ! Il n'était pas au bout de ses épreuves ! Vers le 21 septembre, après trois conférences avec d'Estrades, il refuse tous les termes de paiement ; le 25, il se montre encore intraitable, et d'Estrades plaide sa cause dans une dépêche adressée à Turenne, qui connaît mieux que personne l'importance de cette affaire pour la Flandre. Allusion à peine déguisée aux projets que l'on avait déjà sur les Pays-Bas espagnols ! Louis XIV ne céda qu'à moitié, et Charles II fut réduit à accepter deux millions comptant et à se contenter pour le reste de billets à différents termes, négociables comme tous les effets de commerce. Le traité de cession, fait le 12 octobre 1662, nous livra Dunkerque avec le fort de Mardick, le fort de bois et le petit fort entre Dunkerque et Saint-Vinox, sans compter les matériaux et approvisionnements de tout genre qui s'y trouvaient. Les villes et

les forts remis aux commissaires français, Louis XIV donna les deux millions et les billets¹.

Tout en travaillant au rétablissement des Stuarts, au l'achat de Dunkerque et au maintien des relations amicales de Louis XIV et de Charles II, Turenne intervenait dans les rapports de l'Angleterre et de la France avec le Portugal, l'Espagne et la Hollande, et il savait démêler et poursuivre les intérêts français à travers les affaires les plus embrouillées et les plus confuses.

Le Portugal traversait alors l'une des périodes les plus critiques de son histoire. Jean IV était mort en 1656, laissant le trône à un enfant faible de corps et d'esprit, Alphonse VI, la régence à une femme de mérite, dona Louise de Gusman, mère du jeune prince, une lourde tâche à continuer, la lutte contre la Castille afin d'affermir l'œuvre de l'indépendance qui était toujours le premier besoin du pays. Comme Jean IV, la régente put l'affermir, grâce aux bons généraux qu'elle sut choisir, mais grâce aussi aux puissantes diversions de la France qui luttait avec tant de succès contre l'Espagne. Mais le traité des Pyrénées n'allait-il pas compromettre à tout jamais les efforts héroïques de ce petit peuple ? Qu'allait devenir sa liberté si chèrement acquise, si laborieusement défendue ? Mazarin, pour qui la cause portugaise était sacrée quand il fallait enchaîner la puissance espagnole par des embarras intérieurs, semblait la sacrifier dans l'un des articles secrets du traité des Pyrénées, qui obligeait Alphonse VI à se soumettre en trois mois ou à renoncer à tout appui de la France. Le cardinal ne le sacrifiait qu'en apparence et nous verrons tout à l'heure qu'il trouva moyen d'éluder cette clause. Turenne, qui était alors dans la confiance de ses projets, lui avait rappelé que, s'il sacrifiait les Portugais, il commettrait une faute qui aurait les plus fâcheuses conséquences, parce qu'il rendrait à l'Espagne toute sa puissance et qu'il perdrait toute la confiance de ses anciens alliés. Mazarin s'était gardé de mépriser des avis aussi sages, et avant son départ pour rejoindre don Louis de Haro dans File des Faisans, il avait bien accueilli l'ambassadeur de dona Louise, et tout en regrettant de ne pouvoir lui accorder les officiers français qu'il demandait, il lui avait recommandé deux excellents généraux, le comte de Schomberg, de nationalité allemande, et le comte Ilchiquin, d'origine irlandaise. Turenne, en apprenant ces choix, les avait fort approuvés. Si, après cette entrevue, Mazarin avait consenti à laisser insérer dans le traité des Pyrénées un article défavorable au Portugal, c'est qu'il était convaincu que l'Espagne ne pourrait mettre à son profit sa complaisance, ou qu'il trouverait l'occasion de l'en empêcher. Effectivement, quand la paix eut été signée entre les cours de France et d'Espagne, Philippe IV se mit en mesure d'accabler le Portugal, et l'ambassadeur de la régente, Juan d'Acosta, comte de Soure, reprit le chemin de la France. Pour ne point donner d'ombrage à l'Espagne, Mazarin recourut à Turenne et celui-ci conduisit toutes les négociations. Il fit cacher l'ambassadeur dans une maison de campagne du duc d'Albret, son neveu, depuis cardinal de Bouillon ; il eut avec lui plusieurs conférences pour connaître les forces du Portugal, l'état des places et des troupes, les dispositions du peuple et du gouvernement, et instruit à fond de la situation du pays, il conclut avec le comte de Soure un traité secret par lequel le roi promettait d'envoyer des troupes et des subsides en Portugal. Bientôt six cents officiers, que la paix avait laissés sans emploi, rejoignaient au havre Schomberg qui avait fait fréter trois vaisseaux en Angleterre, et ils

¹ Chéruel, *Mazarin*, III, 518 ; Gaillardin., III, 134, 136 ; Grimoard, I, 348, 349, 359, 360, 361.

s'embarquaient sous la conduite de l'ambassadeur, malgré les obstacles que leur avait suscités Fuensaldague qui avait appris à la dernière heure tout ce qui s'était passé. Louis XIV ne pensa pas que ce fût suffisant pour assurer la victoire du Portugal sur l'Espagne, et il crut devoir unir la famille des Stuarts et celle des Bragances, et ménager ainsi un traité d'alliance entre l'Angleterre et le Portugal : J'avois l'intention, dit-il dans ses *Mémoires*, de marier ce roi même (Charles II) avec l'infante de Portugal, pour des considérations qui méritent bien de vous être expliquées. Je voyois que les Portugais, s'ils étoient privés de mon assistance, n'étoient pas suffisants pour résister seuls à toutes les forces de la maison d'Autriche. Je ne doutois point que les Espagnols, ayant dompté cet ennemi domestique, entreprendroient de troubler plus aisément les établissemens que je méditois pour le bien de mon État ; et néanmoins je faisois scrupule d'assister ouvertement le Portugal, à cause du traité des Pyrénées. L'expédient le plus naturel pour me tirer de cet embarras étoit de mettre le roi d'Angleterre en état d'agréer que je donnasse sous son nom, au roi de Portugal, toute l'assistance qui lui étoit nécessaire. Ce n'est pas que je ne susse fort bien que les traités ne s'observent pas toujours à la lettre, et que les intérêts des couronnes sont de telle nature que les princes qui en sont chargés ne sont pas toujours en liberté de s'engager à leur préjudice. Ces maximes sur l'observation des traités sont d'une morale peu rigide ; Mazarin qui dirigeait le gouvernement à cette époque (1660), et que Louis XIV a le tort d'oublier, les approuva et bien probablement les inspira lui-même au roi, qu'il étoit en train de former. Le mariage de Charles II avec l'infante Catherine, fille de Jean IV, fut préparé par des agents secrets, au nombre desquels nous trouvons Turenne. Le roi d'Angleterre, qui entretenait avec lui une correspondance suivie, le pria, le 5 juillet 1661, de ne rien négliger pour resserrer l'amitié qui existait entre les deux couronnes de France et d'Angleterre ; il lui demandait ce qu'il pensait de son projet de mariage avec l'infante de Portugal et lui envoyait Craft, l'un de ses émissaires, pour traiter avec lui de cette affaire. Turenne eut un plein succès. Le contrat de mariage fut signé en 1661, en dépit de l'Espagne qui fit les derniers efforts pour l'empêcher, et les conséquences ne se firent pas attendre ; l'ambassadeur portugais recruta en Angleterre dix mille hommes qu'il envoya à Lisbonne, et bientôt l'on apprit qu'une expédition dirigée par le duc d'Ossuna au nord du Portugal n'avait été qu'une série de revers, et que le duc étoit rentré en Galice avec une armée également affaiblie par la désertion et par le feu de l'ennemi¹. A cette nouvelle, le comte d'Estrades s'empressa d'écrire à Turenne, à qui les gens bien informés rapportaient tout l'honneur du succès des Portugais : La nouvelle est arrivée de la défaite entière du duc d'Ossuna par l'armée portugaise. Ils ont tué ou pris quatre mille hommes, tout le canon et tout le bagage, et outre cela défait mille chevaux en un quartier séparé. Vous devez avoir bien de la joie de voir avec quelle fermeté et quelle opiniâtreté vous avez été d'avis d'assister le Portugal, et que les secours du roi d'Angleterre aient si bien réussi ; mais ce ne sera rien si l'on ne continue.... Turenne ne se fit point illusion sur cette victoire et se garda bien d'en exagérer l'importance. Il continua de pourvoir avec le plus grand soin au bon recrutement de l'armée de Schomberg, à qui il écrivit peu après la défaite du duc d'Ossuna :

Il y a cinq ou six jours que cette personne qui étois allée vous trouver est de retour, et il a ordre de vous écrire ce qu'il fait par cette voie ici, et vous ajouterez

¹ Fortia d'Urban, *Histoire générale du Portugal*, IX, 179, 197 ; Ramsay, I, 399 ; Chéruel, *Mazarin*, III, 510 ; *Mémoires de Louis XIV*, éd. Dreyss, II, 406, 407, 408.

entière confiance on ce qu'il vous mande, et je vous dirai que le roi m'a dit de vous mander bien positivement que je pouvois vous assurer d'un établissement bien sortable à votre condition, et aux grands emplois que vous avez eus.... Je suis obligé de vous dire que cette personne qui est venue a rendu tous les bons témoignages que, vous pouviez souhaiter. J'ajouterai à ce qu'il vous mande, que je crois que vous devriez avoir un régiment françois d'infanterie de mille hommes ; on vous fourniroit mille écus pour l'entretenir.... Quand je serai averti qu'il y a un homme en Angleterre, qui a les ordres de Portugal, de faire passer des soldats françois, je tiendrai quelqu'un de nos gens auprès de lui, et ferai sous main passer des soldats en Angleterre, lesquels il fera embarquer, en prenant pour cela les précautions nécessaires ; et pour le payement on vous assure que l'on enverra la somme que je vous mande.... On prétend faire cela avec le même secret, que votre régiment de cavalerie y a passé ; et on choisira de bons officiers d'infanterie ; et tout cela sans la participation du roi, qui ne veut pas s'en mêler, et qui donnera des ordres contraires quand les Espagnols les demanderont.... On pourra bientôt vous envoyer quelque personne affidée, pour demeurer auprès de vous ; et l'on tâchera surtout d'établir un conseil de gens qui ne soient pas divisés. L'application qu'on aura aux affaires qui vous regardent et le temps, fourniront des expédients pour en sortir....¹

L'activité de Turenne dans la question portugaise est vraiment admirable ; jusqu'à l'année 1665, il ne passa peut-être pas un jour sans avoir le regard fixé sur ce coin de l'Europe où la haine de l'Espagne et l'amour de la liberté multipliaient, les actes d'héroïsme sur tous les champs de bataille. Il ne cessa de relever Schomberg, que la jalousie des seigneurs portugais découragea plus d'une fois, lui envoya de l'argent plus qu'il ne lui en fallait pour l'entretien de ses troupes ; il lui adressa des agents chargés de s'entretenir confidentiellement avec lui et de le presser de rester à ce poste d'honneur où il servait la France en assurant sur des bases solides l'indépendance du Portugal. Il écrivait aux ambassadeurs de Louis XIV en Angleterre et en Portugal et aux émissaires secrets, rédigeait des mémoires et des instructions, et envoyait même l'un de ses secrétaires à Lisbonne pour préparer un rapport complet sur la situation politique et administrative du pays en 1665. Ce rapport, qui m'a paru n'avoir été connu d'aucun historien, renferme les détails les plus curieux sur l'organisation du Portugal, et spécialement sur ses institutions militaires.

Enfin, pour consolider l'œuvre de la guerre par des alliances puissantes, il s'occupa du mariage d'Alphonse VI et, de celui de don Pedro. Il voulait faire Mlle de Montpensier reine de Portugal, mais cette princesse repoussa ses propositions avec un dédain qui ne lui permit guère d'insister : J'aime mieux être Mademoiselle en France, avec cinq cent mille livres de rente, faire honneur à la cour, ne lui rien demander, être considérée par ma personne autant que par ma qualité. Croyez-moi, mon cousin, lorsqu'on se trouve dans cet état, le bon sens veut qu'on y demeure.... Ne me parlez plus de cette affaire ; et, si l'on veut vous donner une seconde commission, faites en sorte de détourner ceux qui auroient envie que je fisse cette affaire. Le roi et Turenne n'insistèrent point, et, d'accord avec le marquis de Sande, on se tourna d'un autre côté et l'on obtint pour Alphonse VI Marie-Françoise-Élisabeth de Savoie, fille du duc de Nemours et d'Élisabeth de Vendôme. En même temps, il fut décidé que l'infant épouserait Mlle d'Elbeuf, fille du duc de Bouillon et nièce de Turenne. Les négociations de ces deux mariages furent longues, difficiles, et donnèrent lieu à un échange de

¹ Grimoard, I, 351, 366.

dépêches curieuses entre Turenne, Ruvigny, l'évêque de Laon, César d'Estrées, parent de Mlle de Nemours, et plusieurs chargés d'affaires ; un seul des deux réussit. Le mariage de Mlle d'Elbeuf échoua, et elle épousa quelques années après Maximilien, frère de l'électeur de Bavière.

Ces mariages sont le dernier épisode de l'histoire du Portugal auquel Turenne ait été mêlé. D'autres affaires, plus graves et plus intéressantes pour la France, réclamèrent bientôt son attention et ses soins. Le jeune royaume n'avait d'ailleurs plus besoin de son appui ; la sanglante délaite de Montes-Claros, infligée à Caracène par Schomberg, le 17 juin 1665, avait eu pour le Portugal le résultat de la bataille des Dunes pour la Flandre : du rang de province vassale, révoltée en 1640 contre son suzerain, il remontait à celui de royaume indépendant qu'il a toujours gardé depuis. Il oublia peut-être trop vite qu'il devait son affranchissement beaucoup plus à la France qu'à l'Angleterre, puisque l'initiative, l'argent, les officiers, la direction, en un mot tout ce qui assure le succès, vint de la France, et que sans elle l'Angleterre n'eut rien fait pour lui. Mais si ce pays est devenu le vassal des Anglais, est-il juste d'en accuser la politique de Turenne ? Ceux qui l'ont fait me paraissent apprécier son rôle à la lumière de faits accomplis longtemps après lui, et sans tenir compte de la situation où se trouvait la France après la paix des Pyrénées. L'Espagne n'était ni si usée, ni si appauvrie qu'on veut bien le dire, puisque, au cours des guerres que nous allions entreprendre, elle devait obliger Louis XIV à immobiliser des corps d'armée pour la surveiller ou la repousser. La France, qui s'était lié les mains par un traité de paix avec l'Espagne, ne pouvait rien tenter ouvertement pour empêcher le Portugal d'être reconquis par Philippe IV : aucun pays voisin n'était davantage en état de le secourir, et l'Angleterre était l'allié le moins dangereux qu'on pût lui procurer, puisque son roi était en train de se vendre à Louis XIV. Si le Portugal est tombé sous la dépendance absolue de l'Angleterre, dépendance d'ailleurs plus commerciale que politique, il faut en accuser l'insuffisance de la politique étrangère de la France dans les époques suivantes. Des revirements naturels s'opèrent fréquemment dans les intérêts des nations, et c'est à ceux qui les gouvernent à les deviner quand ils se préparent, à les comprendre quand ils s'accomplissent, et à 'en tirer profit quand il en est temps. Turenne a fait au nom de Mazarin et de Louis XIV, ce qu'il était opportun de faire ; à eux le mérite et la gloire ; à ceux qui sont venus après eux, et qui n'ont pas su diriger habilement sa politique extérieure, la responsabilité des fautes qui ont été la conséquence de leur ignorance ou de leur aveuglement¹.

La république des Provinces-Unies fut, après le Portugal, le gouvernement que Turenne eut à cœur de rattacher à l'Angleterre et à la France. Ainsi que je l'ai raconté au chapitre premier de cette histoire, il avait fait son apprentissage des armes sous les ordres des stathouders Maurice et Frédéric-Henri dans la guerre contre l'Espagne ; ce souvenir, sa foi religieuse, sa réputation militaire, son titre de petit-fils de Guillaume Ier lui donnaient un puissant crédit auprès du Grand-Pensionnaire Jean de Witt, et il en usa pour entretenir de bons rapports entre la Hollande et les cours de Charles II et de Louis XIV.

Aussitôt que l'alliance entre l'Angleterre et le Portugal eut été conclue (1661), il traça au comte d'Estrades la ligne de conduite que Charles II devait observer avec ses voisins ; comme le roi d'Espagne n'avait rien tant à cœur que de créer des difficultés à l'Angleterre pour parvenir à soumettre le Portugal, il fit

¹ Armagnac, p. 225-227 ; Fortia d'Urban, IX, 354, sq. ; Grimoard, p. 572-576.

recommander à Charles II de se tenir en garde contre lui, d'éviter de se laisser susciter des ennemis au dehors, surtout de ne soulever aucune affaire fâcheuse du côté des Hollandais, et de leur laisser carte blanche pour le droit de pêche sur les côtes où ils avaient coutume de l'exercer. Le jour où il adressait ces instructions à d'Estrades, il rédigeait un mémoire sur les rapports de la Hollande avec l'Angleterre et le lui envoyait en même temps qu'à Charles II. Malgré les avis du maréchal, le roi d'Angleterre dans la question de la pêche se montrait si exigeant qu'il mécontentait les Hollandais ; d'Estrades, averti à temps, informa Turenne de cette situation, et lui rappelant la confiance dont l'honorait Charles II, il le pria d'intervenir et de presser ce prince de s'accommoder avec la Hollande, pour ôter aux Espagnols tout espoir de les gagner. Turenne eut gain de cause, et d'Estrades l'informa, le 20 janvier 1662, que le roi renonçait à ses prétentions sur la pêche et avait fait assurer les Hollandais par son résident qu'ils pouvaient la continuer avec sûreté, sans crainte d'être inquiétés, et comme ils en avaient l'habitude¹.

Il ne suffisait pas, pour l'exécution des projets que méditait Louis XIV, de rapprocher l'Angleterre de la Hollande ; il importait de gagner cette dernière complètement et d'en faire une ennemie de la puissance espagnole. C'est dans ce but que Louis XIV conclut avec les Provinces-Unies un traité qui, outre les clauses relatives aux intérêts commerciaux des deux nations, constituait une véritable alliance offensive et défensive.

Il avait été longtemps retardé par les défiances mutuelles, car Louis XIV comptait peu sur la coopération des Hollandais à ses desseins, et les Hollandais n'aimaient pas le voisinage du roi de France. Turenne dut intervenir ; il aplanit les difficultés qui séparaient les contractants, et le traité fut signé le 27 avril 1662. Entre autres témoignages de son influence, nous avons une lettre que les députés des Etats lui ont adressée le 1er janvier 1662, et dont voici le préambule : *Monsieur, nous venons de recevoir les ordres qui nous étoient nécessaires pour mettre la dernière main à l'affaire que nous traitons ici depuis si longtemps ; ils sont tout à fait conformes à ce que nous avons discoursé avec Votre Altesse la dernière fois que nous eûmes l'honneur de la voir. MM. les États ne changent rien dans les articles que nous avons ajustés avec MM. les commissaires du roi*².

La même année, le comte d'Estrades fut nommé ambassadeur en Hollande, et Turenne dressa pour lui des instructions qui attestent la connaissance parfaite qu'il avait de la situation politique de ce pays et des intérêts de la France. Après avoir résumé l'état dans lequel le comte d'Estrades trouvera les affaires, il ajoute qu'il verra se former inévitablement deux partis, l'un favorable, l'autre hostile à l'alliance française, et que les partisans des Espagnols et des Anglais agiront en même temps dans l'intérêt de ces deux nations. En présence de ces manœuvres, d'Estrades devra faire appréhender M. de Witt les Anglais par la supériorité qu'ils veulent prendre en mettant le prince d'Orange à la tête du gouvernement ; les Espagnols, par leurs prétentions sur les Provinces-Unies ; et si néanmoins M. de Witt faisait mille de vouloir traiter avec eux, il ne devrait pas hésiter à témoigner hautement son mécontentement, car il est certain qu'en Hollande, quand ils croiront ne pas fâcher le roi, ils oublieront le traité fait avec lui, n'ayant inclination pour aucun et ne voulant que la paix, leur trafic et l'égalité entre leurs voisins ; c'est pourquoi il faut que ce traité que le roi : fait avec eux lui serve de

¹ Grimoard, I, 335, 336, 338.

² Grimoard, I, 342.

juste prétexte pour les empêcher d'entrer en aucune liaison qui soit contre les intérêts du roi, en prévenant ces choses-là et leur faisant voir, dès le commencement des négociations, que l'on n'entend point que cela passe outre..... Pour les affaires de Portugal, je crois entièrement nécessaire que MM. les États connoissent que le roi trouveroit fort étrange qu'ils assistassent les Espagnols et refusassent aux Portugois les choses dont ils auroient besoin ; ce qui ne se peut faire que par des intérêts particuliers : l'intérêt de l'État étant que le Portugal se maintienne, et n'ayant point de pays si intéressé à sa conservation que les Provinces-Unies : et il catit bien prendre garde que la jalousie de la liaison de l'Angleterre avec le Portugal ne porte les Hollandois à faire des choses en faveur des Espagnols qui seroient fort préjudiciables à la France¹.

D'Estrades suivit rigoureusement les conseils qui lui étaient donnés, et l'habile politique que recommandait Turenne eut tout le succès que l'on pouvait souhaiter. La sagesse de ses avis prévalut à Londres comme à la Haye, et la France eut le mérite de ménager aux hollandais u accommodement avec l'Angleterre et le Portugal ; ils obtinrent de l'Angleterre, le 14 septembre 1662, un traité de bonne intelligence qui leur garantissait. la sécurité. En même temps ils firent la paix avec le Portugal qu'ils avaient depuis longtemps pour ennemi, il cause du Brésil, dépouille de l'empire colonial des Espagnols, qu'ils se disputaient avec acharnement. Moyennant la liberté de trafiquer à Lisbonne, au Brésil, sur les côtes d'Afrique, aux mêmes conditions que les Anglais, moyennant la restitution de leur artillerie prise an Brésil et une somme de huit millions en argent et en marchandises, ils cessèrent d'inquiéter le protégé de la France, et cette paix contribua à diminuer les embarras de la maison de Bragance et à préparer son affranchissement complet et son triomphe définitif (24 novembre 1662)².

Louis XIV énumère avec joie les conséquences de ces succès diplomatiques ; le mariage du roi d'Angleterre entraîna l'accommodement de l'Angleterre avec la Hollande, l'accommodement de la Hollande avec le Portugal, et l'union plus étroite de tous ces potentats avec moi qui étois comme le lieu de la leur. Il oublie de citer les noms des hommes éminents auxquels il était redevable du triomphe de sa politique anti-espagnole ; mais l'histoire les a amplement dédommagés en rendant à chacun d'eux ce qui lui revient. Les contemporains savaient ce qu'ils devaient à Turenne, qui avait défendu les intérêts français en sauvegardant ceux de l'étranger, et Charles II voulut lui donner le cordon bleu d'Angleterre. Craft le lui offrit en 1662, et le maréchal lui répondit vivement qu'il était très honoré de la pensée que l'on avait pour lui, mais que cette distinction ne lui convenait pas. Les Hollandais ne furent pas plus heureux ; le 5 janvier 1663, d'Estrades écrivait à Turenne : Je me sers de l'occasion d'un officier de hollande pour vous faire savoir que je trouve que ces Messieurs qui gouvernent ici ont une grande vénération pour Votre Altesse, et que je suis bien trompé s'ils ne souhaiteroient vous attirer en ce pays pour leur Général. Je ne suis Voulu entrer en rien, mais j'ai bien entendu ce qu'ils me vouloient dire dans deux conversations que j'ai eues avec eux. Je voudrois bien que Votre Altesse me mandât son sentiment là-dessus.....³

¹ Grimoard, I, 368 sq.

² Gaillardin, III, 151-156.

³ Grimoard, I, 572.

D'estrades ne s'était point trompé, mais il est à croire que la réponse de Turenne dut être défavorable, car trois ans se passèrent sans qu'il fut question de cette affaire. Elle ne reparait dans les correspondances diplomatiques qu'en 1660. Jean de Witt avait proposé la nomination du prince d'Orange comme général de la cavalerie, sous la condition que le commandement en chef de l'armée serait confié au maréchal de Turenne. MM. les conseillers-députés, écrivait-il, ont été d'avis qu'il faudroit trouver un habile et vaillant général de la religion réformée, d'un rang à pouvoir commander aux autres généraux qui sont au service de l'État sans qu'ils en puissent murmurer, et qui fût dans de tels intérêts que les principaux alliés de la république pussent avoir confiance en lui. Si l'on savoit que M. le prince de Turenne le souhaitât, il seroit aisé de faire pencher les esprits de son côté¹.

Les démarches du Grand-Pensionnaire n'eurent pas le succès qu'il en attendait : Il ne put faire entrer dans ses vues le roi de France, qui craignoit que tout pouvoir militaire attribué au prince d'Orange, même sous les ordres de Turenne, ne lui donnât une autorité prépondérante sur l'armée et ne lui permit de la mettre dans la dépendance du roi d'Angleterre.

Quoique la France eût réussi à accorder l'Angleterre et la Hollande en 1662, ces deux nations maritimes, comme deux marchands voisins et jaloux l'un de l'autre, se regardaient d'un œil d'envie et finirent par se brouiller de nouveau. Les marchands anglais se plainquirent d'abord au Parlement des insultes que les Hollandais leur faisaient dans les Indes orientales et sur les côtes d'Afrique ; puis, quelques capitaines anglais firent plusieurs actes d'hostilité en Guinée, et les Hollandais envoyèrent en France Van Beuninghen demander au roi une médiation efficace et la garantie qu'il avait promise. Ils dépêchèrent aussi des ambassadeurs en Suède et en Danemark pour mettre les deux rois du Nord dans leurs intérêts ; mais toutes ces négociations furent inutiles, et la guerre éclata entre l'Angleterre et la Hollande le 25 février 1665. Charles II équipa une flotte de quatre-vingt-dix-huit vaisseaux, commandée par son frère le duc d'York, et la république lui en opposa une autre de cent trois vaisseaux, commandée par Opdam en l'absence de Ruyter. On livra, le 5 juin 1665, un combat naval en vue de Lowestoff, sur les côtes d'Angleterre. Le duc d'York défit les Hollandais et se serait rendu maître de la mer s'il avait poursuivi sa victoire. Après cette défaite, on pressa ouvertement le roi de France de se joindre à l'un ou à l'autre parti ; Louis XIV en délibéra avec Turenne, qui lui présenta un mémoire où l'on découvre également la justesse de son esprit et l'étendue de ses vues ; il détermina le roi à offrir sa médiation aux deux puissances et à déclarer que si la paix ne pouvait se faire aux conditions proposées par lui, il était résolu de prêter sa garantie aux États généraux. Les conseils de Turenne furent suivis, mais sans succès ; la guerre continua entre la république et l'Angleterre, l'on équipa de nouvelles flottes, et Louis XIV ne tarda pas à intervenir plus activement².

Les liaisons secrètes que les Anglais continuaient d'avoir en Espagne, et les efforts qu'ils faisaient pour engager les Portugais à faire la paix avec le roi catholique, lui avaient déplu. D'autre part, Philippe IV étant mort le 17 septembre 1665, Louis XIV savoit qu'il aurait besoin de l'amitié des États généraux pour l'exécution de ses projets sur les Pays-Bas ; il céda donc aux puissantes sollicitations de Van Beuninghen, déclara la guerre aux Anglais le 26

¹ Lettre de Jean de Witt à Van Beuninghen ; communiquée par A. Lefèvre-Pontalis.

² Grimoard, I, 407-409.

janvier 1666, et donna tous les ordres nécessaires au duc de Beaufort, grand maître et surintendant général de la navigation de France, pour mettre la flotte en état d'agir dans la Manche. Les Anglais armèrent soixante-dix vaisseaux, y mirent plus de vingt-trois mille combattants ou matelots et près de cinq mille pièces de canon, sous la conduite du général Monck, duc d'Albemarle : celle des Hollandais, composée de plus de cent voiles, portait vingt-deux mille hommes et quatre mille six cents pièces de canon. On livra, au mois de juin, la sanglante bataille de North-Foreland, qui dura quatre jours ; mais la flotte française ne rejoignit pas les Hollandais avant l'action. Le duc de Beaufort s'était arrêté dans la rivière de Lisbonne pour attendre la princesse de Nemours, sa nièce, que le roi de Portugal devait épouser et que les Anglais, disait-on, menaçaient d'enlever sur mer. Cette attitude de Beaufort a fait dire à Basnage que le véritable dessein de Louis XIV était d'animer les deux puissances maritimes l'une contre l'autre, afin de ruiner leurs forces et leur commerce et de s'élever sur leurs ruines. Basnage a bien saisi l'intention du roi, et son jugement est confirmé par la suite des événements, par les Mémoires de Louis XIV, et enfin par une instruction que Turenne a rédigée et remise au marquis de Bellefont, envoyé en Hollande au mois d'août 1666 pour traiter avec les États de la jonction des deux flottes. On y voit nettement l'opinion du gouvernement, qui est de regarder le jeu de loin et de réserver la flotte française : M. de Bellefont doit exprimer aux États tout le déplaisir qu'a le roi de ne pas avoir vu ses vaisseaux réunis aux leurs dans la dernière bataille, et tout le désir qu'il éprouve qu'il ne se passe plus de rencontre qu'en commun ; mais en réalité tout semble combiné, dans la marche des flottes, pour que Beaufort ne dépasse jamais Brest, ou qu'il se hâte d'y revenir si le roi juge qu'il n'est pas en sûreté dans la Manche.

On sait que la jonction promise fut à peine tentée, jamais exécutée ; Beaufort pénétra bien sans encombre dans la rade de Dieppe, mais Louis XIV lui prescrivit de reprendre la route de Brest en même temps qu'il pressait les Hollandais de le rejoindre. Bientôt l'on parla d'arrangements, et les Hollandais, d'abord hostiles à toute proposition pacifique, n'y firent plus d'opposition quand ils virent nos rapides succès en Flandre¹.

Dès le 1er décembre 1665, Turenne avait donné à entendre à M. de Pomponne que la paix entre les belligérants n'aurait lieu qu'à la condition de se faire une restitution générale et réciproque de tout ce qu'ils s'étaient pris pendant la guerre, et de garder ce que chacun possédait auparavant, eu abandonnant toutes les prétentions respectives ; on prit ce parti comme le plus sûr et le plus facile, et le traité fut conclu et signé à Bréda, le 31 juillet 1667².

Nous trouvons encore dans les papiers de Turenne plusieurs projets pour attacher à la France l'électeur de Cologne, l'électeur de Brandebourg, le duc de Neubourg, le duc de Lünebourg, le comte de Waldeck et quelques autres. L'électeur de Brandebourg tenait tout particulièrement à son estime ; il aimait à se placer sous sa haute influence, et il ne manquait jamais de lui recommander les ambassadeurs qu'il envoyait à Louis XIV, ainsi que de le remercier des services qu'il leur rendait. Turenne a eu tort, comme général en chef de nos armées en Allemagne, d'avoir une confiance exagérée dans la parole de plusieurs

¹ Gaillardin, III, 551-505.

² *Observation du vicomte de Turenne sur l'envoi de M. de Pomponne en Suède*, p. 425, 1er paragraphe.

de ces petits princes du corps germanique ; ils l'ont joué plusieurs fois, et nous savons que ce n'a pas été sans préjudice pour le succès de ses opérations¹.

Plusieurs lettres, adressées par Mazarin à Turenne, prouvent que le maréchal était tenu au courant par le premier ministre lui-même des faits graves qui se rattachaient aux pays du Nord. Il ne cessa pas d'être informé des affaires de la Suède, car, en 1665, nous le voyons jouer à la cour vis-à-vis de ce pays un rôle important pour lequel il fallait qu'il fût préparé.

En cette année-là, le roi de Suède adressa au gouvernement de Louis XIV un mémoire assez étendu sur quelques demandes que lui et ses États formulaient. C'est Turenne qui en reçut l'original, écrit en latin, des mains de Cambrosius, résident de Suède. Dans ce mémoire, le roi de Suède déclare d'abord que lui et ses États n'ont rien de plus à cœur que la paix, qu'ils la doivent à Dieu et au roi de France, leur protecteur, à qui ils en rendent hommage. C'est à cause de ce bienfait que la Suède **expose avec confiance au roi de France, son seul ami et allié, les principaux moyens de pourvoir à sa sûreté** :

I. Le Danemark est un danger séculaire pour elle, et quoique l'heure présente soit calme, la Suède voudrait se précautionner pour l'avenir ; c'est pourquoi elle demande à S. M. T. C. de lui conserver sa bonne intelligence et d'intervenir auprès de l'Angleterre et de la Hollande pour que ces pays fassent de même. Elle demande aussi que les traités passés entre le roi de France et celui de Danemark soient observés, ce qui en cas de guerre permet à la Suède de traverser les provinces d'Allemagne, et elle souhaiterait que S. M. T. C. en donnât un garant spécial au duc de Holstein.

II. La Suède reconnaît qu'on a suffisamment pourvu à ses intérêts dans la paix de Westphalie, mais elle signale au roi de France une illégalité qui s'est commise au mépris de ses droits. On a en effet appelé à l'assemblée des États de l'Empire la ville de Brème, et dès lors celle-ci se croit autorisée à violer d'une manière intolérable les droits de la Suède. C'est une affaire que S. M. T. C. voudra bien recommander à ses ministres lorsqu'ils iront à la diète de Ratisbonne.

III. Le roi de Suède expose ensuite les craintes qu'il éprouve en voyant, malgré la paix conclue avec la Turquie, les contingents de l'empereur toujours fort importants ; l'attitude de nombreux Polonais, qui se sont révoltés et qui entretiennent de secrètes intelligences avec la maison d'Autriche, éveille également les soupçons du sénat suédois. La Pologne marche ainsi, grâce à l'Autriche, vers sa ruine. S. M. T. C. ne pourrait-elle pas prévenir le roi et la reine de Pologne ? La Suède offre pour la soutenir dans cette entreprise ses conseils, ses services et ses forces.

IV. Enfin, le roi de Suède demande à Louis XIV de donner son appui aux comtes de Levenhaupt contre le duc de Lorraine, dans un différend survenu entre eux à propos du comté et du fort de Falckenstein qu'il s'agit de rétablir.

Il est rationnel de penser que si le roi de Suède faisait remettre directement à Turenne un tel document, c'est que le maréchal avait à l'égard de ces affaires suédoises une haute autorité. Cette déduction d'ailleurs est confirmée par une autre pièce. Le 22 décembre 1665, le roi de Suède écrivait en latin, à Turenne, la lettre suivante, qui ne laisse aucun doute sur la valeur en laquelle Turenne était tenu :

¹ Grimoard, 1, 557, 558, 465, 568, 569 ; II, 26, 27, 79. 99.

Très illustre prince, après avoir reconnu la nécessité d'envoyer en France, dans les circonstances urgentes du temps et des affaires présentes, par l'avis de la sérénissime reine notre mère, Etienne G. Hirschenstiern, pour terminer quelques affaires dont nous croyons la conclusion également importante à la sûreté de nos Etats et de la France, et à la conservation du bien public ; persuadé en même temps de l'utilité dont peuvent être l'expérience et. la sagacité de V. A. pour la réussite de ce projet, qui est d'une utilité commune aux deux royaumes, nous lui avons aussi recommandé dans cette vue de se ménager les moyens de voir V. A. ; c'est pourquoi nous la prions très instamment de vouloir bien lui accorder, toutes les fois qu'il le désirera, un accès favorable auprès d'elle ; ainsi que d'appuyer à la cour du roi très chrétien l'affaire que nous lui avons confiée, de façon que tout ce qu'il proposera ou refusera de noire part ait un heureux succès ; vous assurant pour cela de toute notre reconnaissance et amitié royale. Du reste, nous en remettant à la protection divine, nous vous souhaitons la plus parfaite santé....

A Stockholm.

Turenne dut continuer à s'occuper de la Suède. On trouve en effet dans ses papiers, à la date du 1er décembre, de longues observations qui se rattachent à l'envoi de M. de Pomponne, comme ambassadeur de France en Suède : *J'ai entretenu le résident de Suède sur deux choses, dit Turenne ; la première, comme le roi n'a pas pu s'empêcher de se joindre aux Hollandais dans la guerre contre l'Angleterre ; la seconde, comme le roi peut bien s'unir avec les Suédois, quand même les Hollandais ne seraient pas entièrement satisfaits d'eux.*

L'année 1667 fut pour la cour de Louis XIV une des plus remplies au point de vue diplomatique. Le roi voyait des difficultés nombreuses s'élever à l'occasion de ses revendications sur la succession d'Espagne, et de tous côtés ses ambassadeurs travaillaient soit à consolider nos alliances, soit à faire signer de nouveaux traités par diverses puissances. Turenne a fourni, à propos de celui que l'on préparait avec la Suède, des observations multiples. Ainsi, un jour il indique quel usage il faudra faire des Suédois dans le cas d'une guerre avec l'empereur : *Il n'y a que l'armée suédoise qui puisse faire un corps en Allemagne pour résister aux forces de l'empereur* ; autre jour il examine et discute les uns après les autres les articles les plus importants du traité et fournit des explications qui, lorsqu'on les lit attentivement, étonnent par leur justesse, la finesse de leurs aperçus et la connaissance profonde qu'elles révèlent chez leur auteur de toutes les questions diplomatiques qui s'agitaient en Europe¹.

Au Nord, ce n'est pas seulement en Suède que Turenne jouissait de l'estime royale. A la suite d'un traité dont il avait heureusement favorisé la conclusion, le roi de Danemark lui écrivait en latin, au mois de septembre 1665, une lettre dont la traduction se trouve dans le recueil de Grimoard :

¹ Pour les pièces relatives à la Suède, Grimoard, I, 381, 384, 457, 595, 639.

Très illustre Prince, Cousin et Ami, c'est pour vous assurer de notre sincère amitié et bienveillance royale. Ce que nous avons toujours sincèrement souhaité, je veux dire d'être attaché au roi très chrétien par un nœud étroit d'amitié et d'alliance, est enfin heureusement arrivé, ainsi que nous venons de l'apprendre avec la plus grande joie par la lettre de notre Envoyé extraordinaire, à laquelle était joint le traité conclu. Notre même Ministre nous ayant aussi fait part avec les plus grandes louanges de toutes les preuves de zèle et d'amitié qu'il a éprouvées de votre part dans cette affaire, nous félicitant de l'amitié d'un aussi grand homme, nous avons voulu à notre tour lui témoigner la nôtre, désirant de tout notre cœur l'occasion de la lui prouver plus indubitablement ; recommandant en même temps à Dieu de vous avoir en sa sainte garde, et vous souhaitant toute sorte de bonheur.... Turenne, par une lettre du 12 octobre de la même année, remercia le roi de Danemark de la reconnaissance qu'il lui témoignait. — Il ne semble pas que le maréchal ait eu à s'occuper directement d'autres affaires pour ce pays¹.

Parmi toutes ces négociations diplomatiques que Turenne dirigea, ou dont il eut à connaître en sa qualité de ministre d'État, une de celles qui doivent intéresser le plus les Français de notre époque est la négociation qui se rattachait aux vues de Louis XIV sur l'Afrique.

Colbert travaillait activement à la réorganisation de la marine, mais il manquait d'hommes pour les vaisseaux et les galères. Il avait bien la ressource des forçats, dont il chercha à faire augmenter le nombre en écrivant, le 11 avril 1662, aux présidents des parlements, une lettre par laquelle il leur recommandait de condamner aux galères le plus grand nombre de criminels qu'il se pourrait, et même de convertir la peine de mort en celle des galères. Cette mesure n'était pas suffisante. Il y avait bien encore les *bonne-voglies* ou rameurs volontaires, mais ils étaient rares, indisciplinés et onéreux pour le Trésor. Le gouvernement de Louis XIV pensa à leur substituer des esclaves achetés ou conquis, et c'est pour réaliser ce projet qu'en mai 1662 le duc de Beaufort fit une première descente en Afrique. Il est juste d'ajouter que Louis XIV voyait également dans cette mission le moyen de racheter facilement ses sujets esclaves des Barbaresques.

Cette expédition de Beaufort avait offert certaines difficultés et n'avait pas produit de grands résultats. Colbert, dès lors, manifesta à diverses reprises sa préoccupation d'examiner les moyens de faire des descentes en Barbarie pour faire des esclaves.

Cette vue étroite du ministre était dominée de bien haut par celle de son roi. Tandis que Colbert écrit à Beaufort au sujet du recrutement des esclaves, Louis XIV, ému des violences et des provocations commises par les Barbaresques, écrit à ce même duc que la Fronde avait laissé amiral : *Ce que je désirerois le plus, ce seroit que vous pussiez prendre quelque poste fixe en Afrique, soit qu'il fût fortifié, soit qu'il fût dans une assiette à le pouvoir être facilement.* Dès l'année 1665, les visées royales étaient activement poursuivies ; Beaufort contenait la flotte d'Alger et la refoulait dans son port, et en 1664 Vivonne, général des galères, Gadagne, chef des troupes de débarquement, étaient prévenus de la volonté du roi, qui avait décidé qu'une expédition aurait lieu en Afrique avec des vaisseaux, des galères et six mille hommes d'infanterie. Le 2 juillet de cette même année, la flotte quitta Toulon, cinglant sur Gigeri près d'Alger ; le 25

¹ Grimoard, I, 382.

juillet, malgré la résistance de la place, Gigeri était en notre pouvoir, et aussitôt le roi envoyait des instructions pour assurer la conquête et en tirer des fruits.

C'est au courant des préparatifs de cette expédition que Turenne intervient diplomatiquement. Pour préparer le succès, l'on pressentait dans les conseils de Louis XIV la nécessité d'avoir des alliés en Afrique ; or, voici comment on chercha à s'en procurer.

Notre ambassadeur en Portugal, Frémont d'Ablancourt, et le maréchal de Schomberg rencontrèrent à la cour de Lisbonne un alcade nommé Lébid. Celui-ci était ambassadeur d'un petit chef barbaresque, Abdelassi ben Hamet, devenu gouverneur de Santa-Cruz, à la suite d'une révolte qu'il avait dirigée deux ans et demi auparavant contre le sultan Sidi Basson.

Schomberg et Frémont d'Ablancourt, qui connaissaient les projets de Louis XIV sur l'Afrique, pensèrent qu'il y avait quelque démarche utile à faire pour notre pays auprès d'Abdelassi ben Hamet. Ils lui écrivirent, et son ambassadeur, l'alcade Lébid, témoigna même qu'il serait bien aise que l'on traitât avec son prince.

Frémont d'Ablancourt demanda des instructions, et c'est Turenne qui, à la date du janvier 1664, les lui fournit. Ces instructions, jointes à des lettres particulières, furent remises ensuite à l'alcade Lébid pour qu'il les transmitt à leur destinataire, un sieur le Grand, marchand français qui était à Santa-Cruz interprète du gouverneur.

D'après l'instruction, le sieur le Grand doit visiter Abdelassi ben Hamet, l'entretenir en particulier et au nom du roi de France, le féliciter sur le dessein qu'il médite de rentrer dans le Maroc dont le royaume lui appartient à bien plus juste titre que celui qui le possède ; il lui dira que s'il croit avoir besoin de l'assistance de quelque prince, pour amener à une bonne fin une si grande entreprise, ou peut l'assurer avec vérité qu'il ne peut traiter avec un roi plus puissant que celui de France. — Et Turenne continue :

Si après cette ouverture on découvre à M. le Grand qu'on a quelque pensée de se rendre maître de Fez ou de Maroc, ou de quelque autre royaume important, alors il demandera qui peut retarder l'exécution de ce dessein ; et si l'obstacle peut se lever par notre moyen, on y procédera avec toute la diligence possible, en envoyant ponctuellement et promptement ce qu'on demandera, pourvu qu'on nous donne le temps d'aviser de ces choses ; si cependant l'entreprise pressoit fort, et qu'on n'eût pas le loisir de faire toutes les allées et venues que l'on a accoutumé pour conclure un traité comme celui-ci, on peut, en m'envoyant le mémoire des choses qui manquent et que l'on peut désirer par mon entremise, me dire ce que l'on donnera à mon maître en cas que la comète réussisse.

Vous savez que notre nation n'est pas fort intéressée, mais toujours ne peut-on moins offrir qu'un bon port de nier où nous puissions aborder avec un secours, et dont nous soyons les maîtres, aussi bien que de deux ou trois lieues de pays aux environs, comme nous conviendrons plus particulièrement dans le traité qu'on fera avec Abdelassi, en cas que ce prince acceptât nos offres, et que le mien approuve les avances que j'ai faites de moi-même.

Le 12, mars 1664, le sieur le Grand écrivit à Frémont d'Ablancourt, lui rendant compte de la visite au gouverneur du port de Santa-Cruz. Il lui exposa qu'il n'y avait pas à donner suite au projet que M. de Schomberg et lui avaient formé,

parce que le gouverneur n'était point de la race du roi de Maroc et n'avait ni vues ambitieuses sur cette couronne ni dessein de se défaire de son fort.

La négociation resta donc infructueuse ; mais il est intéressant pour nous de constater que Turenne, dans son instruction à le Grand, a bien montré comment, dans sa pensée intime, il jugeait utile pour son pays d'avoir un pied sur cette terre d'Afrique où sont aujourd'hui nos plus chères et nos plus belles espérances coloniales¹.

Nous avons pris Turenne à son berceau et nous l'avons suivi jusqu'à son dernier jour sur les champs de bataille, dans la vie privée, dans la vie publique. Arrivés au ternie de cette étude, nous éprouvons le sentiment qui inspira à Montecuccoli ce sobre éloge qui vaut la meilleure des oraisons funèbres : *Il faisait honneur à l'homme !* Oui, Turenne fait honneur à l'humanité ; c'est pourquoi il a été honoré de toutes les nations, respecté de tous les partis, cher au soldat, béni du paysan ; c'est pourquoi il est encore le plus populaire de tous les généraux qui ont donné à la France ses victoires et ses conquêtes les plus glorieuses. Sans doute il avait des défauts ; mais sont-ils assez nombreux et assez graves pour jeter l'ombre la plus légère sur les qualités de son grand cœur et les vertus de son aine héroïque ? Sans doute la victoire lui a été infidèle ; mais n'a-t-il pas su réparer ses défaites et trouver des ressources quand on croyait tout perdu ? Au lieu de s'endormir dans une stérile admiration de ses succès, n'a-t-il pas toujours cherché à voir ce qui lui manquait pour l'acquérir et ce qu'il avait d'imparfait pour le corriger ? Sans doute il a commis des fautes ; mais pas su se faire pardonner le seul oubli du devoir qu'il ait commis pendant quarante-cinq ans de service ? N'a-t-il pas accumulé prodiges sur prodiges pendant nos discordes civiles, pour regagner le temps perdu dans un égarement passager ? Si la mission de l'histoire, en retraçant la vie des grands hommes, est de dire avec une égale sincérité le bien et le mal qu'ils ont fait, le devoir de la postérité est de recueillir ses enseignements. Or nous trouvons dans la vie de Turenne les plus graves leçons. Elle nous apprend que, quelque ambition qui nous anime, nous en devons régler tous les mouvements par un attachement indispensable au devoir. A ceux qui aspirent au rôle d'hommes d'État, elle montre que le désintéressement, la probité, le zèle pour le bien public et pour la gloire de la Patrie sont les seules qualités qui assurent l'estime des contemporains et la reconnaissance de la postérité. A ceux qui exercent. le commandement des armées, elle enseigne que l'amour des troupes pour leur chef entretient l'obéissance et que la discipline conserve en elles la confiance, et la valeur ; qu'un général peut à la fois se faire obéir et se faire aimer, et que s'il ne doit rien hasarder aveuglément quand la fortune lui sourit, il ne doit désespérer de rien quand elle lui est contraire. Si avec peu de ressources Turenne a fait de grandes choses, c'est qu'il eut toujours un profond sentiment de sa responsabilité et qu'il considérait comme son premier devoir de faire pour les soldats autant qu'il exigeait d'eux, et de ne jamais songer à lui avant d'avoir pourvu à leur bien-être.

Enfin, tous ceux qui aiment la France et qui ont le souci de sa grandeur n'oublieront jamais que Turenne est tombé en couvrant la plus sacrée de nos frontières et qu'il nous a légué un mot de ralliement : *Il ne faut pas qu'il y ait un*

¹ Grimoard, I, 386 ; Gaillardin, III, 186-201.

homme de guerre en repos en France tant qu'il v aura un Allemand en deçà du Rhin en Alsace¹.

¹ La Fare, p. 160-161.

FIN DE L'OUVRAGE